Bulletin de l'académie du Var
Année 2010

Nouvelle série

Tome XI

Le *Bulletin de l'académie du Var* paraît depuis 1833
grâce à une importante participation financière
du Conseil général du Var

Toulon, académie du Var, 2011

L'ethnologue

En effet, l'homme, indigène ou créole, a été pour d'Orbigny un sujet d'observation privilégié : il parle d'ailleurs de « ces provinces si intéressantes » en citant bien sûr dans l'ordre « pour l'homme, la géographie et les sciences naturelles ». Ses observations sur celui-ci, il les a regroupées dans *L'Homme américain* (Paris, 1839), comportant une dédicace à Humboldt, ouvrage récemment réédité.

Bénéficiant souvent de leur hospitalité généreuse, mais aussi parfois de leur hostilité, il s'est passionné pour ces tribus qui ont joué un grand rôle dans le peuplement de l'Amérique du Sud : Guaranis, Araucans, Patagons, Puelches, Mojos, Chiquitos ou Yuracares..., étudiant systématiquement leurs caractères physiques, leurs langues et civilisations. Il ne se contente pas de les décrire, de rapporter leurs traditions et leurs mœurs, leurs migrations, il établit des statistiques de population, cherchant à déterminer taux de natalité, etc. Il s'efforce d'apprendre les langues de ces tribus, de même qu'il s'intéresse à leur musique, qu'il transcrit ou fait transcrire. La société créole n'est pas décrite avec moins d'attention, attention qui se porte volontiers sur de jeunes personnes aux charmes desquelles il ne paraît pas indifférent.

Les anciennes missions jésuites tant au Brésil et au Paraguay qu'en Bolivie se maintiennent difficilement depuis l'expulsion des jésuites en 1767. D'Orbigny en visitera un grand nombre. Il raconte comment les anciennes superstitions se mêlent le plus innocemment du monde aux cérémonies les plus austères du culte catholique. Malgré cette influence, le vol est encore regardé presque comme une vertu par ces Chiquitos que d'Orbigny oppose à leurs voisins « ses chers Garanis » qui « réalisent... par une hospitalité franche et loyale, par les moeurs simples des temps primitifs, le rêve poétique de l'âge d'or ». Ce qui ne l'empêche pas de déplorer, depuis le départ des jésuites, le relâchement des mœurs des Indiens et « l'égarement de leurs curés » comme celui de San-Juan de Chiquitos « qui par suite de la prolongation de sa conduite » ou de son inconduite « se trouvait hors d'état de recevoir au tribunal de la pénitence une seule famille de sa résidence ».

Il cite aussi les Yuracarès qui vivent « au sein des forêts les plus belles du monde... possèdent une histoire sacrée assez étendue et remplie des idées les plus originales sur la création du monde, le tout mêlé des fictions les plus gracieuses, souvent analogues à celles du riant polythéisme des Grecs ».

Les collections qu'il a rapportées comportent deux momies, douze crânes, des poteries et une grande variété d'outils. *Le Voyage* présente aussi de nombreux dessins de la vie courante, de l'habitat, ou des fêtes indiennes, ainsi que dessins et relevés de tombeaux ou temples précolombiens.

Il retiendra de ces contacts : « notre conviction intime est que parmi les hommes il n'y a qu'une seule et même espèce », ce qui n'était pas admis de tous à l'époque de la traite des Noirs et à l'aube du racisme scientifique. Mais, ajoute-t-il « espérons que ces hommes encore privés d'expérience seront guidés par ceux auxquels leur position donne le pouvoir le plus illimité sur ces novices de la vie sociale et de la civilisation ».

Le paléontologue et stratigraphe : le géologue

Pendant qu'il poursuivait la publication de son *Voyage*, il est repris par sa passion première pour la paléontologie, à la suite de ses travaux sur les foraminifères : paléontologie descriptive d'abord, étude et classification des fossiles, puis pour ses rapports avec la géologie, l'utilisation que le géologue fera de ces fossiles.

Certes, les géologues avaient depuis longtemps remarqué la superposition des couches sédimentaires, donnant une idée du passage du temps, et tenté de suivre les changements de nature et de composition de ces couches verticalement et leur étendue géographique horizontalement. Mais ils se limitaient à l'étude des minéraux et des roches. Ce n'est qu'avec l'introduction, avec les fossiles, de marqueurs paléontologiques permettant des corrélations à distance, même d'un continent à l'autre, que la stratigraphie allait se développer.

En effet, certains fossiles ne se trouvent que dans des couches bien déterminées et peuvent définir un « étage », une période de la vie de la Terre. La connaissance de ces étages permet d'établir une datation relative des terrains sédimentaires, une chronologie de leur formation. Tel est l'objet de la stratigraphie. D'Orbigny n'est peut-être pas le père de la « paléontologie stratigraphique » : dès la fin du XVIIIe siècle, le Genevois Deluc ou l'Anglais William Smith [7] s'étaient intéressés à des restes organiques dans des formations stratifiées. Cette paternité peut aussi être revendiquée par Cuvier qui avait baptisé le Jurassique ou d'Halloy le Crétacé, auteur en 1822 de la première carte géologique digne de ce nom, concernant le Bassin



parisien, ou par l'Anglais Charles Llyell ; mais d'Orbigny est le premier à établir une première échelle « complète » des temps géologiques, basée sur un nombre considérable d'observations.

Lui-même, infatigable marcheur, parcourt les sites fossilifères français. On a relevé plus de 400 sites fossilifères visités par d'Orbigny. Mais il utilise aussi largement des correspondants, amateurs de fossiles et géologues amateurs tant en France qu'à l'étranger, pour lui fournir des échantillons. Il fut aussi sollicité par plusieurs pays pour étudier leur faune fossile : Cuba, l'Australie, l'Autriche...

« Il apparaît que d'Orbigny, pour ce qui concerne la France a étudié personnellement tous les gisements sur lesquels il a fondé ses étages, choisis sur des affleurements devenus des *stratotypes*, et dont la plupart restent toujours admis aujourd'hui : le Sinémurien de Semur-en-Auxois, le Toarcien de Thouars dans les Deux-Sèvres, le Bajocien de Bayeux, l'Aptien d'Apt, l'Albien de l'Aube, le cénomanien du Mans, le Turonien de Tours. Seuls deux étages ont été abandonnés » [8]. Notons que notre région ne fut pas omise, avec des sites à Cassis, Roquefort-la-Bédoule, La Cadière, Le Beausset, Cabriès, la Sainte-Baume, etc.

Sa collection déposée au Muséum comporte 4 000 espèces et 100 000 spécimens.

Ces travaux considérables font l'objet de trois publications fondamentales : d'abord, la *Paléontologie française* dont le premier tome paraît en 1840. C'est une somme considérable, description détaillée et dessins des fossiles français : 4 000 pages, 1440 lith., 9 tomes. Cet ouvrage a été poursuivi après sa mort (1857) dans le même esprit par un Comité de paléontologie, créé à cet effet. L'ensemble représente 25 volumes. D'Orbigny pour sa part a décrit 3 000 espèces dont 2 500 nouvelles. Cet ouvrage est toujours consulté par les géologues du monde entier : un volume consacré aux céphalopodes du crétacé a d'ailleurs été réédité en 1994 par Masson.

Il publie ensuite presque simultanément *Prodrome de paléontologie stratigraphique universelle des animaux mollusques et rayonnés fossiles de France* et *Cours élémentaire de paléontologie et de géologie stratigraphique.* Dans le premier, il présente le classement des fossiles selon leur ordre d'apparition dans les temps géologiques. Il en retient 18 000 sur plus de 200 000 références !

Dans le second, 1138 pages en trois volumes, « il présente son interprétation de l'histoire de la vie. Pour lui, les faunes et les flores se développaient sur terre pendant de longues périodes ; au terme, elles se trouvaient brusquement anéanties par des événements catastrophiques liés à la tectonique... Cette approche lui permit de conceptualiser la notion d'étage (entre chaque catastrophe), de présenter la première échelle stratigraphique, composée de 27 étages précédant la période actuelle » [9].

Curieusement, si ses observations sont excellentes, si la définition et la dénomination des différents étages lui survivront en grande partie, sa conception « catastrophique » de l'histoire de la Terre, héritage probable de Cuvier et de son attachement à la fixité des espèces, surprend, et lui attira beaucoup de critiques, alors que, avec Lamarck la théorie de l'évolution était dans l'air, que Darwin devait présenter quelques années plus tard, en 1859.[10]

Voilà, en quelques brefs chapitres, présentées la vie et l'œuvre colossale d'Alcide d'Orbigny.

Il n'eut pas en France la reconnaissance qu'il méritait. Certes, il fut Président de la Société Géologique de France, il fut fait Chevalier de la Légion d'honneur après avoir été lauréat de la Société de géographie, dont il était membre

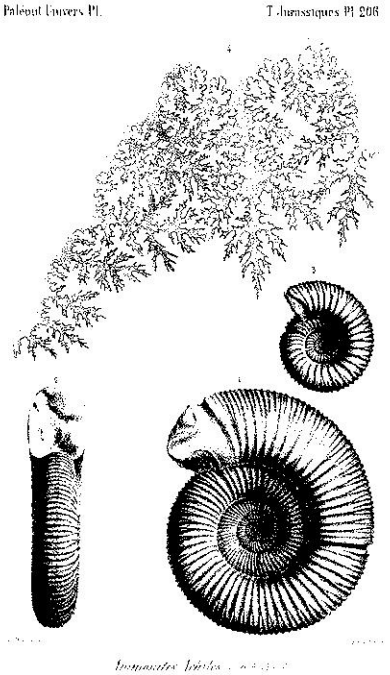

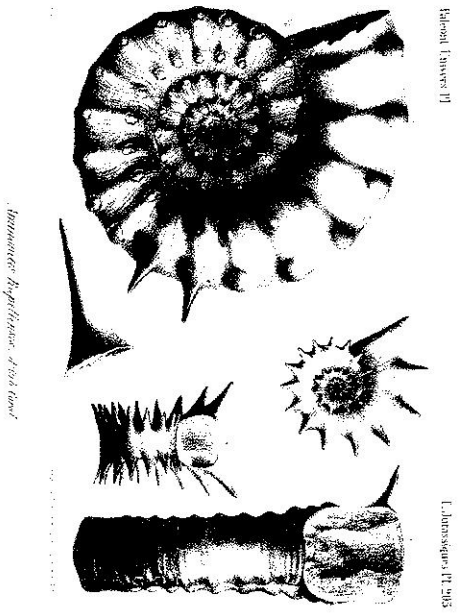

depuis 1834 ; elle lui décerna en effet son « Grand prix des explorations et des voyages de découvertes » qui lui fut remis à l'Hôtel de Ville de Paris en 1835 (Gay avait une « mention » cette même année) peu après René Caillé et le Capitaine Ross et avant Dumont d'Urville. Mais il échoua quatre fois à l'Académie des sciences et attendit des années une chaire au Muséum.

Chercheur hors normes – Darwin le compara à Humboldt – il fut rejeté par ses pairs, aux habitudes desquels il refusa de se plier. Il étudiait lui-même les échantillons qu'il rapportait, il attachait une grande importance au travail de terrain et ne croyait pas au géologue en chambre. Sa fidélité aux idées de Cuvier lui nuisit peut-être, de même que ses hypothétiques vingt-huit créations qui devaient étonner autant à l'époque qu'aujourd'hui ! On peut aussi se demander si son caractère était des plus faciles et son *ego* hypertrophié – il ne parle pratiquement pas dans son *Voyage* de ses compagnons ; il eut, en particulier au départ, un assistant qui l'abandonna en cours de route. Plus simplement ne pouvons-nous penser que « Beaucoup, par jalousie maltraitent ceux qui se distinguent ; et parmi les plus honnêtes, il y en a peu qui voient avec plaisir quelque chose de nouveau dans le sentier qu'ils ont parcouru ? » [11]

Ses qualités furent mieux reconnues à l'étranger, où il fut largement honoré (chevalier de la Légion d'honneur bolivienne, commandeur de l'Ordre du Christ du Portugal [12], chevalier de l'Ordre de Saint-Wladimir de Russie et de la Couronne de fer d'Autriche) membre de nombreuses sociétés savantes, de Londres à Moscou, et plus particulièrement en Bolivie, où paraît-il pas une ville n'a sa rue ou sa place d'Orbigny, un village du Chaco porte son nom, comme désormais le lycée français de La Paz.

En quelques mots : quelle force de caractère, quelle puissance de travail, quelle ouverture d'esprit !

J'espère vous avoir communiqué mon admiration.

FISCHER Jean-Claude, LAURIAT RAGE Agnès. Les Voyages biostratigraphiques d'Alcide d'Orbigny en France et dans les régions limitrophes, Palevol, Académie des Sciences, Elsevier, Paris, 2002.

LEGRE-ZAIDLINE Françoise. Voyage en Alcidie. Paris : Boubée, 1977.

LAISSUS Yves. Les Naturalistes français en Amérique du Sud, XVI-XIXe siècles. Paris : MNHN ; Nathan, 2002.

GOHAUT Gabriel. Aux commencements de la stratigraphie. Paris ; Académie des sciences ; Elsevier, *Palevol*, 2002

ROUSSEAU Pierre. Histoire de la science. Paris : Arthème Fayard, 1945.

TAQUET Philippe. Alcide d'Orbigny, du nouveau Monde...au passé du Monde. Paris : MNHN ; Nathan, 2002.

TELLES ANTUNES Miguel, TAQUET Philippe. Le roi Dom Pedro V et le paléontologue Alcide d'Orbigny : un épisode des relations scientifiques entre le Portugal et la France. Paris : Académie des sciences ; Elsevier, *Palevol*, 2002.

TOMASSON Raymond. « En marge du bicentenaire de la naissance d'Alcide Dessaline d'Orbigny. » *Bulletin de la Société académique de l'Aube*, t CXXVI, Troyes, 2002.

VÉNEC-PEYRE Marie-Thérèse. Alcide d'Orbigny (1802-1856) : sa vie et son œuvre. Paris ; Académie des Sciences ; Elsevier, Palevol, 2002.

Notes

[1] Comme celui de Quito porte le nom de La Condamine, qui de cette capitale a rejoint l'Amazone, qu'il a descendue pour rejoindre Cayenne (1735-1745).

[2] Où un village situé entre Rosario et Bahia Blanca porte son nom.

[3] La Société géologique de France est créée en 1830. D'Orbigny en sera président en 1843.

[4] *L'Origine des espèces* est de 1859.

[5] On ne sait s'il s'agit de la réalité ou d'une métaphore de Charles-Marie lui-même, « né de la mer », ou d'une pieuse invention de la famille détournant les curieux des registres paroissiaux.

[6] Est-il besoin d'imaginer une intervention directe de Napoléon III, suscitée par le général Santa-Cruz, ancien président de la Bolivie et ambassadeur à Paris sous l'Empire, en faveur de d'Orbigny ?

Alcide d'Orbigny et la Bolivie (1825-1857). DORY Daniel, Palevol t. 1, fasc. 7.

[7] Au commencement de la stratigraphie. GOHAUT Gabriel, Palevol t. 1 fasc. 7.

[8] Les voyages biostratigraphiques d'Alcide d'Orbigny en France et dans les régions limitrophes. FISCHER Jean-Claude.

[9] Alcide d'Orbigny : sa vie son œuvre. VÉNEC-PEYRÉ Marie-Thérèse.

[10] On notera toutefois, qu'à cette théorie catastrophique, resta néanmoins fidèle Elie de Beaumont, professeur à l'École des Mines, décédé en 1874, en y rattachant la surrection des montagnes. Et qu'elle est partiellement réhabilitée aujourd'hui

HISTOIRE GÉOLOGIQUE DE LA CÔTE GARDÉENNE

Anne SOHIER-MEYRUEIS

La commune de La Garde ne possède que quelques kilomètres de côtes mais ils sont parmi les plus beaux et les plus secrets du Var : des petites criques semi-circulaires auxquelles on accède par d'étroits chemins qui serpentent entre les propriétés, des promontoires rocheux aux creux desquels se nichent des petits villages de cabanons et enfin la superbe et inaccessible falaise de Sainte-Marguerite qui dresse verticalement au-dessus de la mer sa muraille calcaire ocre.

La côte gardéenne va de la plage de Magaud à l'anse San-Peyre, mais son étude doit s'étendre, à l'ouest jusqu'au Cap-Brun qui est toulonnais et aller à l'est jusqu'aux Bonnettes sur la commune du Pradet ; ces sites appartiennent aux mêmes entités géologiques et ont donc connu la même histoire.

Des phyllades témoins d'une première chaîne de montagnes

Les anses de Magaud et de Méjean ainsi que la petite plage des Bonnettes ont été creusées par la mer dans des quartzo-phyllades marquées sur la carte géologique X4X5, « roches métamorphiques ».

L'histoire de ces roches commence à l'ère Primaire, il y a sans doute 500 millions d'années (Ma). Pendant quelques 100 Ma, des argiles et des sables se déposèrent dans un océan qui séparait deux énormes blocs continentaux, Laurasia au nord et Gondwana au sud.

Les continents sont fantasques. Entraînés par leurs plaques, ils flottent comme des radeaux, vont et viennent, se soudent ou se disloquent, modifiant en permanence le visage de la Terre. C'est ainsi qu'au Carbonifère, entre -360 et -300 Ma, Gondwana qui remontait vers le nord percuta Laurasia, formant un continent unique, la Pangée.

Dans cette monstrueuse collision naquit une chaîne de montagnes, la chaine hercynienne qui, sur 3 000 km de long et 800 km de large et avec une puissance semblable à celle de l'Himalaya actuel, englobait ce qui sera le socle de l'Europe, de la côte ouest de l'Afrique et de la côte est des États-Unis.

Dans une zone où convergent les plaques, des roches de toutes natures sont enfouies à des profondeurs où la température et la pression sont telles qu'elles subissent un ensemble de transformations physiques et chimiques constituant ce que les géologues appellent métamorphisme. Elles reviendront en surface plus tard, lorsque la montagne s'usera.

Les phyllades de La Garde proviennent de la transformation à environ 10 km de profondeur des boues argileuses déposées dans la mer ancienne. Ce sont des roches schisteuses de couleur bleu-gris, faites d'un empilement de minces feuillets dus aux fortes pressions. Elles se débitent aisément et sur leur cassure lisse et soyeuse brillent des petits cristaux de mica. Les plis qui les affectent traduisent le raccourcissement de la croûte terrestre lors de la collision.

Les sables déposés en alternance avec les argiles ont donné des couches de quartzite. D'un blanc laiteux, très dur, inaltérable mais cassant, le quartzite se retrouve dans les galets blancs roulés par la mer ou bien, comme à Magaud, sous forme de gros blocs éboulés sur la plage.

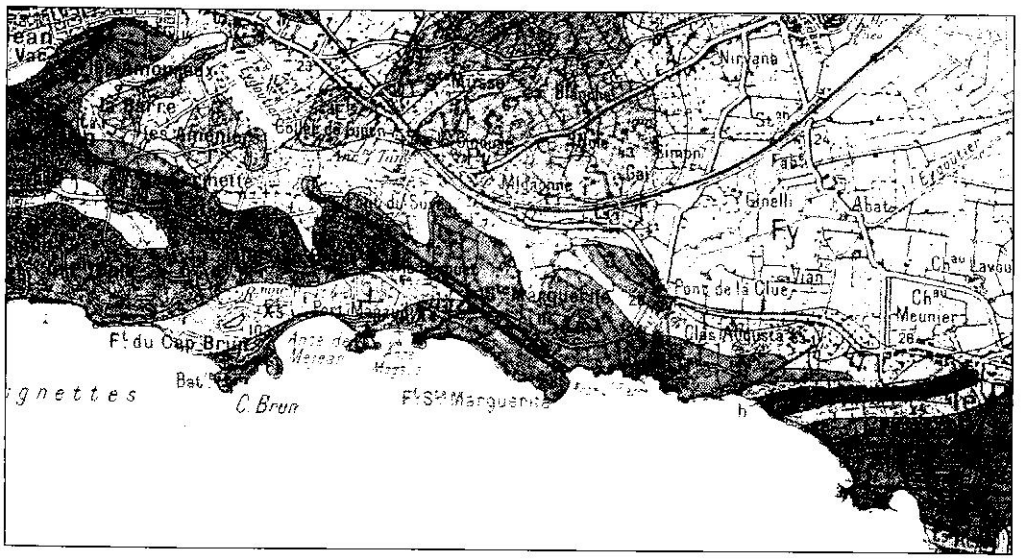

Carte géologique, Toulon au 1/50000
X4X5 : Quartzo-phyllades. Roches métamorphiques primaires.
T6-4 : Calcaires, marnes et dolomies.
Roches sédimentaires secondaires (Muschelkalk).



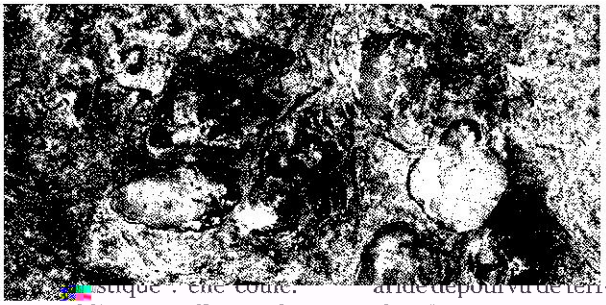

ques tiges végétaux
urs racines dans les

Une falaise argilo-schisteuse est oblique et elle recule

aride dépourvu de terre arable ou que
cherchent l'humidité en enfonçant le

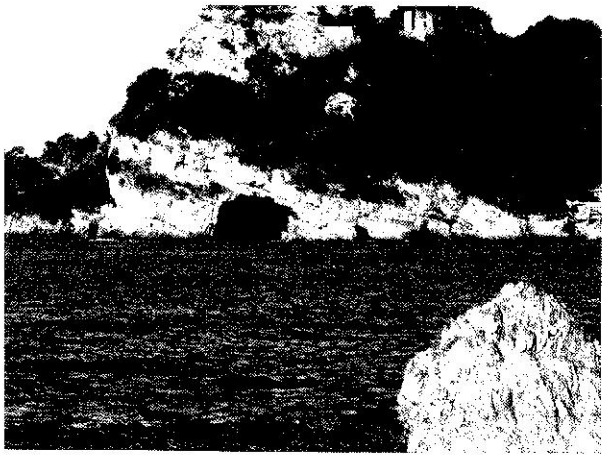

La grotte de San-Peyre.
Photo J.P.M.

Des grottes se forment dans les calcaires par dissolution et effondrement.

Un souterrain s'ouvrant à mi-falaise, à 70 mètres au-dessus du niveau de la mer, a été creusé au CROSSMED pour abriter des munitions. Dans une casemate on mit à jour un puits naturel, un aven inexploré qui débouche peut-être dans des salles, ou bien descend jusqu'à la mer... Quelques barreaux rouillés se perdent dans l'obscurité. Beau décor pour un roman d'aventure...

Une vaste grotte naturelle située à quelques encablures de l'anse San-Peyre provient de l'effondrement des strates inférieures de la falaise. Des phoques blancs y vécurent ; elle n'abrite plus ces beaux mammifères marins mais elle a fait naitre de belles légendes.

Une deuxième chaine de montagnes

Mais l'histoire géologique de la côte gardéenne ne s'arrête pas là. Un simple coup d'œil à la falaise, sous le CROSSMED et l'ancien fort de Sainte-Marguerite, montre que les strates initialement horizontales on été très chahutées. Car si le Secondaire fut une période calme, les problèmes réapparaissent avec le Tertiaire.

Il y a 65 Ma, la plaque africaine qui avait pris ses distances remonte vers le nord, à l'assaut de la plaque eurasienne : deuxième collision, deuxième chaîne de montagnes. Les Alpes sortent de terre.

La Provence qui est concernée par cette poussée venant du sud subit des dégâts collatéraux. Elle se raccourcit (par endroit de 50 %). Sous l'influence de forces titanesques les roches sédimentaires formées au Secondaire se fracturent, se plissent, s'empilent, glissent vers le nord en d'énormes chevauchements. Superpositions, juxtapositions... Dans la falaise de Sainte-Marguerite la même formation apparaît plusieurs fois...

Le vieux socle primaire ne peut échapper à ces bouleversements. Et c'est à son sujet que la côte gardéenne fait l'objet d'une polémique scientifique qui dure depuis 130 ans.

Comment expliquer la position des phyllades primaires par rapport aux calcaires secondaires ? Ils devraient normalement être superposés dans l'ordre chronologique, les phyllades dessous et les calcaires dessus. Or sur le terrain on observe que les deux formations sont juxtaposées avec un contact vertical qui se fait par l'intermédiaire d'une couche d'environ un mètre de roches broyées. Des forces de frottement se sont visiblement exercées à ce niveau.

Ce contact anormal parfaitement net à la pointe est de Magaud se retrouve à l'ouest de cette crique, ainsi qu'au Cap-Brun, aux Bonnettes et à Méjean.

Sur la carte géologique le contact anormal est souligné par un épais trait noir. Imaginons à partir de la carte une coupe nord-sud affectant les deux formations.

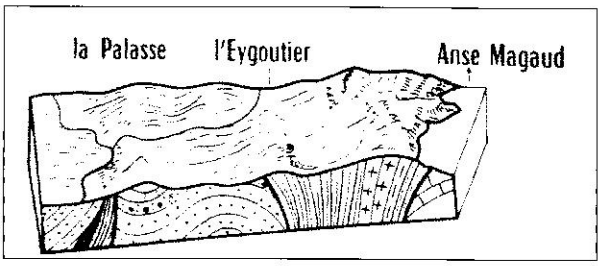

Bloc diagramme. D'après Gouvernet
Les phyllades remontant vers la surface crèvent la couverture calcaire



Falaise de Sainte-Marguerite, sous le CROSSMED.
Photo J.P. Caron



Photo A. M.

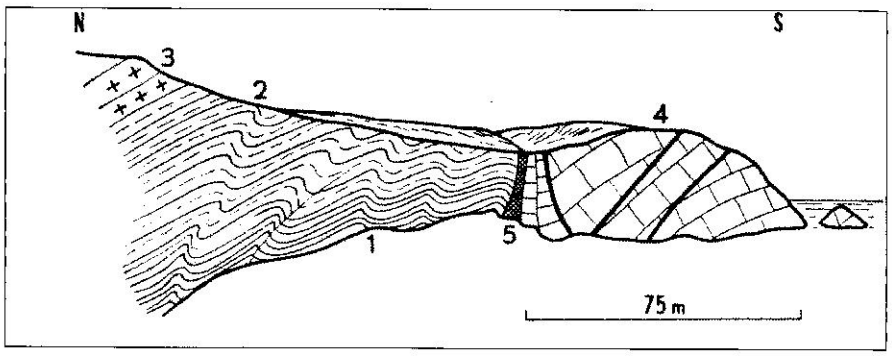

D'après Gouvernet.
Contact anormal. Pointe est de Magaud.
1,2 3 : quartzo-phyllades primaires.
4: calcaire secondaire
5 : zone de contact faite de roches broyées

Jusqu'à ces dernières années les géologues locaux suivaient Gouvernet et l'école de Marseille pour qui les phyllades étaient remontées vers la surface en crevant le dépôt de calcaire. L'opération ne s'était pas faite en douceur, d'où la zone de friction.

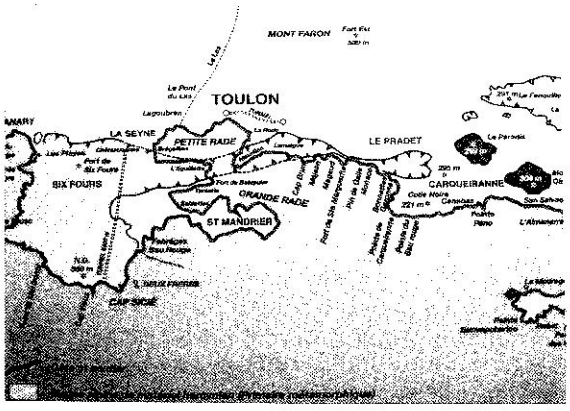

D'après Sougy.
Les phyllades sont charriées sur les calcaires

Récemment une autre école a remis à l'ordre du jour l'ancienne théorie du charriage émise par Marcel Bertrand à la fin du XIXe siècle, selon laquelle les phyllades anciennes, poussées par des forces énormes seraient venues recouvrir les calcaires plus récents. Écoulement lent de roches qui sont plastiques à l'échelle des temps géologiques et frictions au contact.

Alors ? Phyllades à côté des calcaires ou phyllades sur les calcaires ? On revoit actuellement la carte géologique de Toulon et tout le monde s'active. Dans un véritable jeu de piste, des messieurs très sérieux traquant le moindre indice, scrutent les falaises et suivent les engins mécaniques, marteau, loupe, boussole et GPS à la main.

On publie, on discute, on organise des colloques.

Qui osera prétendre que la géologie est austère ? Quoi qu'il en soit, c'est bien à elle que l'on doit la beauté des paysages puisque comme le montre si bien la côte gardéenne, elle détermine à la fois le relief et la végétation.

LE FORT DE SAINTE-MARGUERITE
Le rocher fortifié

Bernard CROS

À l'entrée de la grande rade de Toulon, la rive nord est une longue falaise abrupte, parfois entrecoupée de criques resserrées. De place en place, une pointe s'avance en mer, qu'elle domine d'un aplomb vertigineux. Le rocher de Sainte-Marguerite est de celles-ci, qui culmine à plus de soixante mètres au-dessus des eaux.

Il n'est donc pas surprenant de voir un château couronner le rocher au Moyen Âge. Les auteurs situent la construction initiale vers 1050, à l'initiative de Pons de Garde. Un siècle et demi plus tard on retrouve sa trace lors de son acquisition en avril 1212 par monseigneur Etienne, évêque de Toulon. L'édifice a probablement été remanié ou reconstruit, puisqu'il est alors dénommé *Castrum novum*, ou château neuf. La situation élevée du château lui confère un rôle symbolique indéniable et courant au Moyen Âge. Sa qualité défensive en tant que belvédère est rapidement appréciée par les consuls de Toulon, après le rattachement de la terre de Sainte-Marguerite au terroir toulonnais en 1331. Les consuls expriment régulièrement à l'évêque leur souhait de voir le château jouer un rôle dans la surveillance maritime des approches de Toulon. L'affaire semble réglée en 1395, après la députation des consuls Vincent de Saint-Pierre et Antoine de Fresquet auprès du sénéchal de Provence. La forteresse demeure toutefois la propriété de l'évêque de Toulon. À la fin du XVe siècle, c'est Jean Huet qui est évêque de Toulon. Détenteur d'un record de longévité à l'épiscopat – il en détient le titre de 1454 à 1484 – monseigneur Huet est davantage un homme du temporel. Attaché dès son plus jeune âge au roi René, il cumule titres officiels et prébendes [1]. Monopolisé par de trop nombreux offices, l'évêque de Toulon ne séjourne que rarement dans son évêché. Trouve-t-il trop lourde la charge du château de Sainte-Marguerite ? Toujours est-il qu'il cède le château en 1478 à Honoré de Castellane, seigneur d'Entrecasteaux.

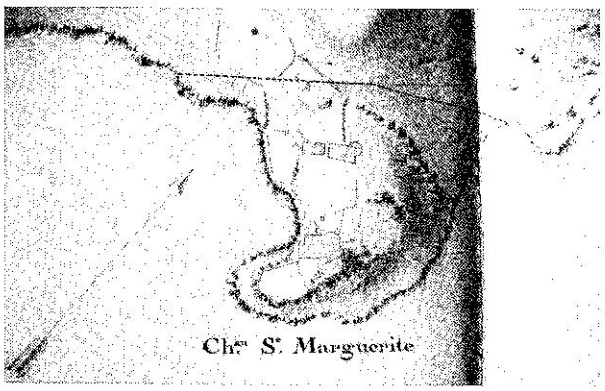

Château de Sainte-Marguerite, 1817
(Service historique de la Défense, Toulon).
Au moment de son rachat par l'État, le château a conservé l'essentiel de sa structure médiévale.

La physionomie du château médiéval est peu connue. Les représentations les plus anciennes aisément décelées datent des environs de 1630. De facture naïve, elles montrent un ensemble de constructions ramassées. Les éléments anciens parvenus jusqu'au début du XIXe siècle semblent suffisamment significatifs pour se faire une idée du château. Celui-ci comprend une première enceinte, dont la porte est encadrée de constructions. Du côté mer, la construction ancienne a été vraisemblablement modifiée en terrasse pour recevoir une batterie de côte. Une seconde enceinte couronne le rocher haut. C'est très probablement là que se tenait le logis seigneurial. Entre les deux enceintes, un fossé à pont-levis sera encore présent au début du XIXe siècle.

À partir de la fin du XVIIe siècle, le château de Sainte-Marguerite est intégré au système défensif qui est déployé sur le front de mer pour couvrir les approches du port de guerre de Toulon. En juin 1707, il est armé de 4 canons de 24 livres et d'un mortier de 12 pouces. Placé alors sous les ordres de monsieur de Turgis, capitaine de vaisseau, il a une garnison de 54 hommes [2]. Un mois plus tard, le duc de Savoie se présente devant Toulon, avec une armée de quarante mille hommes commandée par le prince Eugène. Le siège de Toulon commence. Le fort de Sainte-Marguerite est à ce moment commandé par le sieur de Grenonville. Le 30 juillet, de concert avec le fort Saint-Louis et la batterie du cap Cépet, il met en déroute cinq vaisseaux coalisés venus mouiller non loin. Conscient de son rôle stratégique, l'amiral anglais Showell fait de la chute du fort un objectif déterminant pour le succès du siège maritime. Le 6 août, une attaque terrestre est menée contre le fort, par 2 500 hommes. À partir du 11, il est canonné méthodiquement par une batterie de neuf pièces placée non loin. Les coups adverses finissent par faire brèche. L'artillerie du fort perd de ses capacités ; la citerne s'assèche progressivement, mais le fort tient résolument tête à ses adversaires. Au 16 août, l'ouvrage n'a plus qu'un seul canon battant. La citerne est à sec. De Grenonville ne peut que se rendre, à la tête de ses 161 vaillants défenseurs. L'adversaire lui rend les honneurs de la guerre. La garnison du vaillant fort Sainte-Marguerite sera rapidement échangée contre des prisonniers austro-savoyards capturés au fort Saint-Catherine. La chute du fort, suivie par celle du fort Saint-Louis, permettra le bombardement de Toulon par voie de mer. Heureusement, l'armée du duc de Savoie, repoussée à terre, lève le camp le 22 août. La courageuse résistance du fort Sainte-Marguerite aura freiné de façon décisive l'offensive sur Toulon.

Les défenseurs de Toulon se souviendront longtemps des leçons de l'attaque de 1707. Dans tout le cours du XVIIIe siècle, les ingénieurs militaires mettent en relief le rôle d'avant-garde de la forteresse perchée sur son roc à l'entrée de la rade des Vignettes. En l'An 3, on y trouve encore cinq canons et deux mortiers, confiés à une garnison de cent hommes, comman[illegible]

l'ouvrage n'a plus qu'un seul canon battant. La citer
est à sec. De



Le fort de Sainte-Marguerite vu depuis la mer (coll. part.).
Cette représentation du début du XIXe siècle souligne l'aspect imposant de la fortification édifiée au-dessus du rivage.

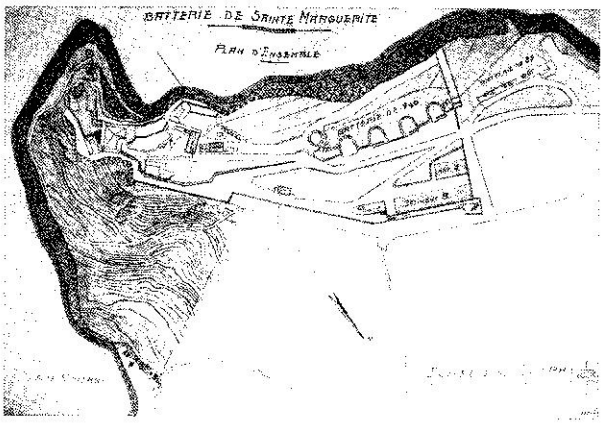

Batterie de Sainte-Marguerite (début XXe)
(Service d'infrastructure de la Défense, Toulon).
Un large remaniement du site a permis d'implanter successivement la batterie de 240 mm à gauche, puis la batterie de 95 mm à l'extérieur de l'enceinte initiale.

La poudre parle encore au fort de Sainte-Marguerite, le 13 février 1814, pour accompagner la manœuvre hardie du *Romulus*.

Le statut hybride du château, propriété particulière assurant l'hébergement d'un ouvrage militaire, trouve un terme en 1817. Auguste Fisquet, propriétaire du lieu, le cède au génie militaire, après que des experts aient procédé contradictoirement à son évaluation.

En 1841, la défense des côtes revient à l'ordre du jour. Il est alors prévu d'organiser l'ouvrage pour qu'il concourre à la défense de la plage de la Garonne et de l'entrée de la rade. Son armement sera de 2 canons de 30 livres et deux obusiers de 22 cm. Les travaux sont réalisés en 1846. L'artillerie est répartie entre la batterie ouest et l'étroit éperon qui termine le fort à l'est.

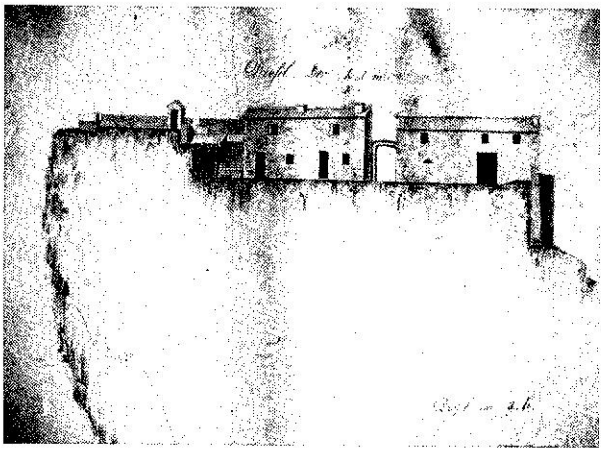

Château de Sainte-Marguerite (détail), 1817
(Service historique de la Défense, Toulon).
Ce détail montre l'élévation, vue depuis la cour intérieure, de la porte d'enceinte principale tournée vers Toulon.
À gauche, la partie terrassée correspond à une batterie tournée vers la mer.

À la fin du XIXe siècle, la révolution des armements impose la refonte des ouvrages du front de mer. Le maintien d'une position fortifiée à Sainte-Marguerite est justifié autant par ses vues sur la rade que par sa situation tentante pour un ennemi terrestre approchant Toulon par l'est. De ce point haut, on découvre en effet le fort du cap Brun et les abords de Toulon.

Avant même que la batterie de côte ne soit modernisée, son accès est remanié. En effet, l'ouverture de la carrière du sieur Dussaud, chargé de construire la grande jetée de Toulon, remet en cause le vieux chemin menant au fort. Un échange entre le sieur Dussaud et l'État permet de maintenir l'accès à cet ouvrage si important.

En 1890, le vieux fort subit des transformations radicales. Un ensemble de bâtiments modernes est construit pour le service de la batterie. Quatre emplacements pour canons de 240 mm sont construits. Il ne subsiste alors que quelques restes du château médiéval.

Vingt ans plus tard, une batterie annexe armée de six canons de 95 mm est aménagée, après expropriation d'une parcelle voisine appartenant à monsieur Dussaud. La batterie de 240 est elle-même réaménagée en 1904. C'est à cette occasion que sont construites les soutes de combat en béton armé. Entre-temps (en 1897) des locaux ont été aménagés en souterrain, afin de placer les stockages sensibles à l'abri des projectiles désormais chargés à la mélinite. Desservis par une galerie de 65 mètres de long creusée à plus de 10 mètres de profondeur ces locaux comprennent notamment un magasin pour 70 tonnes de poudre et une gaine de monte-charges manuels pour ravitailler rapidement les pièces en surface. La galerie se prolonge par une étroite branche de trente mètres qui débouche au-dessus de la mer à flanc de falaise.

N En 1905 est créé à l'extrémité orientale du site un poste photoélectrique, un PPE dans le jargon. Il se distinguait par son abri de combat du projecteur, saillant légèrement sur la falaise. Nos côtes sont encore



Les dessous de la batterie (photo Luc Malchair).
La galerie souterraine creusée dans le roc dessert les locaux sensibles réservés aux mutions et artifices. Sur cette vue, la galerie donne accès à l'atelier de chargement des projectiles.



Débouché de la galerie en falaise (Photo Luc Malchair).
La galerie souterraine débouche à flanc de falaise, à plus de trente mètre au-dessus des flots.

parsemées de ce genre de construction, que l'on a souvent tendance à attribuer à la seconde guerre mondiale. Ces projecteurs avaient pour mission de fouiller la mer dans la nuit, à la recherche d'un éventuel intrus flottant. Ce PPE sera remplacé en 1938 par un projecteur à grande puissance, dont l'abri et la plate-forme de service sont toujours visibles aujourd'hui.

Durant la première guerre mondiale, la batterie est désarmée comme la plupart des batteries de Méditerranée ; leurs pièces de gros calibres vont constituer l'armement à grande puissance dont sont dépourvues les armées de terre sur le front du nord-est.

Dans les années vingt, la Marine engage un vaste programme de réorganisation du front de mer. La batterie de Sainte-Marguerite est réorganisée à cette époque (1925-1930) pour recevoir quatre pièces de 105 mm et deux de 75. Ces modifications sont toujours clairement visibles sur place.

Après le départ des Italiens en 1943, la marine allemande entreprend la construction d'une batterie de 4 pièces de Flak de 105 mm[3]. Des cuves en béton sont créées sur le site. Un poste de direction de tir est aménagé au ras du sol dans l'ancien fossé d'enceinte du fort. Il reçoit ses informations depuis un poste de télémétrie construit à proximité des pièces anti-aériennes. Au moment de la Libération, la batterie de Flak est inachevée, seuls trois emplacements de pièces étant terminés.

En 1954, la Marine envisage d'intégrer la position de Sainte-Marguerite dans un réseau de batteries anti-aériennes déployé autour de Toulon, et dotées de pièces de Flak ex-allemandes de 105 mm. Le projet ne sera finalement pas retenu.

Au début des années 70, le fort de Sainte-Marguerite perd sa vocation guerrière. La Marine le met à la disposition des Affaires maritimes, afin d'y installer le Centre régional opérationnel de recherches et de sauvetage en Méditerranée, le CROSSMED en français courant. Le centre est installé dans des constructions neuves, édifiées à l'emplacement de l'ancienne batterie de 240. La vocation du lieu reste la surveillance de la mer, mais dans un but non plus guerrier. La sécurité des navigateurs est la priorité des personnels du CROSS, qui coordonnent les moyens d'assistance et de secours en cas de fortune de mer touchant aussi bien les plus frêles embarcations que les plus gros navires marchands.
Plus de deux mille interventions sont ainsi déclenchées et coordonnées chaque année. La navigation de plaisance bénéficie à plus de 80 % de ces actions, au cours desquelles quatre à cinq mille personnes sont secourues annuellement. Si le fort de Sainte-Marguerite a été édifié pour la protection de la population terrestre de Toulon, il agit aujourd'hui pour la sécurité des navigateurs de toutes provenances dans un large secteur de la Méditerranée.

Notes

[1] Conseiller d'État, général des finances du roi, il bénéficie de l'archidiaconé de Marseille, des prieurés d'Aubagne et de La Valette

[2] Deydier, enseigne, seconde Turgis. Les canons sont servis par un maître canonnier, 6 aides et 33 matelots. Le mortier est servi par 3 bombardiers, 2 canonniers et 3 matelots, sous les ordres de monsieur Sigalin, lieutenant d'artillerie.

[3] Plus précisément, des canons de 10,5 cm SKC/32 sous coupoles.

LA BARONNIE DE SAINTE-MARGUERITE

Antoine MARMOTTANS

Le promontoire de Sainte-Marguerite est un des plus beaux sites de notre rade.

Le nom de Terre promise qui figure sur les cartes IGN et qu'il ne faut sans doute pas attribuer à des bagnards émerveillés mais plutôt au souvenir d'un pèlerinage, nous le rappelle heureusement. Sa situation géographique privilégiée et les bienfaits d'un mini-climat favorable à la culture de la vigne et des arbres fruitiers ont attiré les hommes depuis au moins dix siècles, puisqu'on a pu penser qu'un premier château, face à la mer, y avait été construit dès 1050. C'est du moins la conviction de notre ancien collègue Francis Gutton qui s'intéressa à l'histoire complexe des seigneurs de La Garde.

Perle du littoral (*margarita* en latin), tout ceci ne nous éclaire pas sur les origines toponymiques du lieu dit Sainte-Marguerite qu'a toujours porté ce petit coin de terre bénie des dieux. Son nom apparaît pour la première fois dans nos archives en 1212. La chapelle du château primitif était-elle vouée à cette sainte qui fut jadis très honorée chez nous après la première croisade, depuis que les contingents provençaux de l'armée de Raymond de Saint-Gilles participèrent en 1098 à la prise d'Antioche, lieu de vie de la sainte ? Plusieurs églises ou chapelles de notre région attestent la ferveur de ce culte venu d'Orient, en particulier à Carcès dont elle est la patronne et dans l'arrière-pays niçois où se trouve à Lucéram un magnifique rétaie de la sainte, attribué à Louis Bréa.

Le prénom de Marguerite, en provençal *Margarido*, se répandit dans notre pays. Ainsi la fille aînée du dernier comte catalan, Marguerite de Provence, qui épousa le futur saint Louis. Bien que s'étant arrêtée à Hyères avec le roi, au retour de croisade en 1254, et en dépit de l'intérêt qu'elle a toujours porté à son pays natal, ce n'est certainement pas en son honneur que le petit territoire gardéen qui nous occupe doit son nom, puisqu'il le portait avant sa naissance.

Sainte Marguerite resta longtemps très populaire à cause de sa légende assez extraordinaire. Fille d'un patricien d'Antioche, entre 250 et 300 de notre ère, elle se convertit au christianisme et refusa les avances du préfet romain Olibrius qui pour se venger la fit jeter en prison où un dragon dépêché par Satan l'aurait avalée toute crue... Elle parvint toutefois à s'en extraire à l'aide de la croix qu'elle tenait dans sa main, perforant les entrailles et la carapace du monstre qui expira sur le champ, « de saisissement » dit-on ! Reprise par les Païens, la malheureuse fut horriblement torturée et décapitée pour finir. Cette césarienne, pratiquée de dedans en dehors, lui valut de devenir celle que les femmes invoquaient pendant leur accouchement. Son oraison posée sur le ventre de la parturiente lui assurait une prompte et heureuse délivrance. En ce qui concerne le lieu qui nous occupe aujourd'hui, sachez que la sainte « issante » du dragon figurait sur le blason octroyé à la baronnie de Sainte-Marguerite par d'Hozier.

La première certitude historique de l'existence du château de Sainte-Marguerite figure dans un acte de vente le concernant. L'évêque Etienne du diocèse de Toulon, ancien prieur de La Verne, acquit en effet le 1er avril 1212 d'un certain Raymond Dacil que nous ne connaissons autrement, la propriété à son usage et celui de ses successeurs du château de Sainte-Marguerite, alors baptisé *Castrum novum*, Châteauneuf, ce qui laisse à penser qu'il avait été déjà reconstruit. La transaction s'opéra moyennant 129 livres royales couronnées, ce qui paraît peu. Le seigneur du lieu, Amiel de Fos résidant à Hyères, abandonnait à l'Église ses droits suzerains sur le château, pour le repos de l'âme de sa défunte épouse. Étienne resta évêque de Toulon de 1212 à 1223, puis se retira à la chartreuse de Montrieux dont il était un des bienfaiteurs, et y mourut l'année suivante.

Cet acte à l'autre mérite de fixer les limites du territoire de Sainte-Marguerite, bordé au sud par la mer depuis l'anse de Magaud (dite alors des « Islettes »), au nord par le cours de l'Eygoutier, dont on relève pour la première fois le nom, depuis le Pont du Suve jusqu'au Pont de la Clue en terminologie moderne. Soit 2 kilomètres carrés.

Les évêques de Toulon profitèrent au mieux de ce castel à la vue imprenable jusqu'à la fin du XIVe siècle où l'insécurité du temps les obligea à y installer une garnison d'hommes armés pour le défendre des pirates venus de la mer. Cette contrainte onéreuse, le peu de rendement des terres du domaine désertées par les vilains, amenèrent en 1478 le nouvel évêque Jean Huet, un fidèle du roi René dont il avait été le grand argentier, à se défaire du *Castrum novum* de Sainte-Marguerite. Il l'échangea contre le château de Sainte-Croix au diocèse de Riez, appartenant au magnifique seigneur d'Entrecasteaux, Honoré de Castellane. Toutefois Jean de Glandevès, seigneur de La Garde, émit des réserves sur cet échange, faisant valoir les droits qu'il possédait sur le château de Sainte-Marguerite.

Les Castellane revendirent à leur tour en 1526 notre château à Pierre de Thomas premier consul de Toulon en 1523 et en 1536 sous le nom de Pierre Thomas de Sainte-Marguerite.

Les Thomas, appelés à jouer un grand rôle dans notre histoire communale, sont une des plus anciennes familles nobles de notre ville, enrichis à l'origine dans l'industrie de la savonnerie et dont les cadets s'illustrèrent dans la marine royale ou dans les rangs des chevaliers de Malte. Nous les retrouvons anoblis à partir de 1480, consuls et viguiers de Toulon à plusieurs reprises, seigneurs de La Garde, de La Valette et de Sainte-Marguerite. Le fils de Pierre, Gaspard, devint un puissant personnage, assassiné en 1575 durant les guerres de religion. Son fils ainé Nicolas hérita de la seigneurie de La Garde et des terres de Sainte-Marguerite qu'il réussit à faire élever en baronnie par le roi en 1578.

Les de Thomas allaient rester barons de Sainte-Marguerite jusqu'à la Révolution, soit pendant plus de deux siècles. C'est à Nicolas que nous devons la construction de la chapelle, agrandie et remaniée par la suite, mais qui reste encore la parure de ce site enchanteur. Une croix sculptée figure sur le claveau du porche d'entrée correspondant vraisemblablement à celle fléchée du blason des de Thomas.

C'était une chapelle rurale où l'on se plaisait à venir entendre les messes, mais pas une paroisse, Sainte-Marguerite n'ayant jamais possédé de village ou de hameau, seulement des bastides et des bastidons dispersés La population n'a jamais dépassé une centaine d'habitants, dont une cinquantaine de propriétaires, tous des gens de Toulon qui n'y résidaient pas de façon permanente. Pourtant il existait bien une communauté indépendante de Sainte-Marguerite, distincte de La Garde et de Toulon, s'administrant elle-même avec un maire consul et des conseillers. C'était un reste durable de la baronnie, une sorte de Monaco de la côte varoise !

Son territoire devait souffrir des dévastations des armées du duc de Savoie venues assiéger Toulon en 1707, et du terrible hiver de 1709 qui gela tous les oliviers et les plants de vignes. La peste de 1721 n'a pas épargné non plus Sainte-Marguerite, d'autant qu'un grand nombre de Toulonnais étaient venus s'y réfugier, fuyant la contagion, portant sa population à 276 personnes dont 22 succombèrent. Un mémoire très intéressant du consul par intérim de l'époque, Louis Tournier, retrouvé et exploité en 1977 par Louis Viatte, receveur des hôpitaux, nous renseigne parfaitement sur les propriétaires du site et l'identité de tous les réfugiés. À plusieurs reprises, durant la deuxième moitié du XVIIIe siècle, les gens de Sainte-Marguerite demandèrent le rattachement de leur communauté à celle de Toulon, mais les Toulonnais le refusèrent toujours, probablement pour des raisons d'ordre financier, ajustement de la dime ou de la taille en particulier.

Le dernier représentant de la branche ainée des Thomas, Charles-Joseph-Paul, président de la Cour des comptes de Provence, s'éteignit sans postérité en 1767.

Il avait épousé Anne de Boyer d'Argens, sœur du célèbre marquis d'Argens, commensal du roi Frédéric II de Prusse, littérateur dans l'esprit des Lumières et dont le livre licencieux sur l'affaire Cadière, *Thérèse philosophe*, fit scandale. Usufruitière de son défunt mari, elle géra les biens de la seigneurie de La Garde jusqu'à la Révolution, dernière résidente du château. Elle mourut en 1794 dans la maison familiale des de Thomas à Toulon, située près de la place du Palais.

Au temps de cette baronne, en 1775, une affaire en soi-même mineure mais qui fit grand bruit dans le Landerneau gardéen et toulonnais, eut pour cadre la chapelle de Sainte-Marguerite. Elle était fort exiguë, 70 mètres carrés, mais assez fréquentée le dimanche. Selon le rapport du maire-consul François Fisquet, « dans la maison commune de ce lieu inhabité de Sainte-Marguerite » est-il précisé, des personnes peu scrupuleuses ont disposé des bancs dans la chapelle pour leur usage, de sorte que les personnes venues de Toulon, La Valette ou La Garde assister aux offices, en sont réduites à rester à la porte avec les risques de disputes voire de rixe que cela représente. Tous les chrétiens étant égaux devant Dieu, le maire proposait de faire enlever ces bancs qui réduisaient la capacité de la chapelle, à l'exception bien entendu de celui de la baronne, et de les remplacer par des chaises qui seraient louées aux premiers arrivants deux liards chacune au profit d'une œuvre pieuse. Un texte de dix pages, signé du roi, fut affiché à la porte de la chapelle et proclamé par le trompette de La Garde, Louis Gueit, spécialement déplacé à cet effet.

La nouvelle constitution des communes en 1790 ne pouvait convenir au territoire de La Garde qui ne possédait pas assez de résidents pour voir le jour. On en comptait seulement 12, le reste, une cinquantaine, était des citoyens toulonnais non résidants. C'est pourquoi le 2 mars 1790, les consuls de Sainte-Marguerite, Joseph Gasquet et Barthélémy Magaud (famille responsable du nom de l'anse) demandèrent leur rattachement à Toulon. Suite aux chambardements administratifs locaux après l'affaire de 1793, Sainte-Marguerite fut rattachée à La Garde en 1795. Son territoire comptait alors 70 habitants.

La chapelle fut vendue aux enchères comme bien national en 1798, puis revendue par ses acquéreurs en 1807 à un négociant toulonnais du nom de François-Laurent Mistral dont le fils la restitua à l'Église au profit de l'archevêque d'Aix, Mgr Champion de Cicé. Elle a été de nouveau agrandie en 1867. Ornant aujourd'hui une placette sympathique comme en ont les villages de poupées, elle est la seule survivante de cette baronnie de Sainte-Marguerite qui s'imaginait pouvoir défier le temps, ce qu'elle fit en partie puisque nous en parlons encore aujourd'hui...

DES FALAISES DE SAINTE-MARGUERITE À LA GRANDE JETÉE DE TOULON

Michel COLAS

Par ce titre très évocateur, vous pourriez penser que je vais vous entraîner dans une longue et belle promenade tout au long du sentier des douaniers. Je crains de vous décevoir, car cette promenade va se traduire par un embarquement, non pas sur un navire de plaisance ou sur un pointu, si caractéristique de nos rivages méditerranéens, mais hélas, dans un chaland débordant de cailloux et autres enrochements, ce qui est beaucoup moins poétique.

Mais n'anticipons pas, une fois n'est pas coutume au sein de notre compagnie. Commençons par un bref rappel historique.

Depuis la naissance sur le papier, par l'arrêt de la cour de Provence du 30 juin 1599, d'un « Arsenal Maritime au service du roi Henri IV », la protection de la petite rade de Toulon fut historiquement l'objet d'une préoccupation essentielle des différents stratèges. En particulier, Vauban, évoque dès 1701 l'idée d'une jetée entre la Grosse Tour et le fort de l'Aiguillette. Ce projet a perduré jusqu'au 12 février 1844, puis a été désapprouvé le 2 juillet 1845.

Cette protection trouvait ses fondements davantage dans des raisons stratégiques que dans les nuisances provoquées par l'agitation marine éolienne.

Cette idée de Vauban n'a jamais connu un début d'exécution, mais au cours des XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles, les accès à la petite rade étaient protégés par des estacades flottantes périodiquement gardiennées et armées. Par ailleurs la présence de hauts fonds naturels obligeait les navires à emprunter des chenaux, constituant des passages relativement faciles à obstruer ou à protéger.

Mais le XIXe siècle a vu un développement technologique très important de la batellerie, avec une augmentation significative des tirants d'eau, et, en juillet 1845 il est décidé de draguer toute la rade à moins 10 mètres. La campagne de dragage a duré dix ans, de 1847 à 1857, avec l'extraction de prés de neuf millions de mètres cube.

À ma connaissance, aucune campagne de cette importance n'a eu lieu depuis. Il est vrai que depuis le détournement de l'Égoutier, les apports terrestres sont limités à ceux de la rivière du Las, et la grande jetée constitue désormais un barrage aux apports des courants marins de convection.

Après ces dragages, la rade devenait facilement accessible à tous les types de bateaux, remettant à l'ordre du jour la défense maritime du site, et, des estacades de protection refirent leur apparition en particulier pendant la guerre de 1870.

Une commission de défense de 1873 évoque plusieurs idées, soit la création d'îlots artificiels armés, soit la construction d'une digue en enrochements.

Nous commençons à nous rapprocher de nos falaises de Sainte-Marguerite !

Mais il a fallu encore attendre une action décisive de l'amiral Penhoët, préfet maritime de 1875 à1877, pour faire approuver par décret du 6 juin 1877 le projet d'une jetée en enrochements, entre la Grosse Tour et la Pointe de la Vieille sur la presqu'île de Saint-Mandrier.

La procédure de dévolution des travaux a été déroulée sous la forme de l'adjudication restreinte. Cette procédure, qui n'est d'ailleurs plus autorisée par le code des marchés publics, consistait, pour les entrepreneurs consultés, à proposer un rabais sur le montant total du futur marché, à partir d'un détail quantitatif et estimatif, établi par le donneur d'ordre, en l'occurrence, la direction des travaux hydrauliques.

Cette procédure obligeait donc le donneur d'ordre à établir un projet quantitatif et estimatif d'une grande précision.

L'adjudication eut lieu le 9 août 1877, et, l'entreprise Louis Dussaud, offrant un rabais de 16 %, signa le marché le 21 août 1877 pour un montant d'environ 4 millions de francs.

L'entreprise marseillaise Louis Dussaud, avait une référence internationale, puisqu'elle avait réalisé en 1863, les deux jetées de protection de Port-Saïd, dans l'opération de creusement du canal de Suez par Ferdinand de Lesseps. En 1853 elle avait achevé les terrassements d'une grande forme de l'arsenal de Cherbourg par un emploi intensif des explosifs.

Les caractéristiques de notre ouvrage sont impressionnantes : une première jetée enracinée à la pointe de la Vieille sur une longueur de 150 mètres, une seconde de 1 500 mètres enracinée à la Grosse Tour libérant avec la première, une passe principale de 400 mètres, et enfin une troisième, de 35 mètres, enracinée à la batterie de Saint-Mandrier.

Le détail quantitatif du marché a été établi sur la base d'un apport de 300 000 mètres cube de matériaux environ.

D'où venaient-ils ? Et comment étaient-ils transportés et mis en œuvre ?

Nous voilà revenus à notre falaise de Sainte-Marguerite.

Le marché n'imposait aucun lieu d'extraction pour les matériaux d'apport, mais indiquait quelques gisements possibles : « pour les calcaires, les carrières de Sainte-Marguerite, l'Evesca, Missiessy et Lagoubran, etc. et pour les grès celles de Saint-Mandrier et de Carqueiranne ».

En premier lieu l'entreprise Dussaud demande d'exploiter la carrière de La Carrague à Saint-Mandrier, qui est bien abritée et très proche de son futur chantier, mais le ministre de la Guerre représenté par la direction locale du Génie refuse.

Après ce refus, l'entreprise Dussaud formule une demande identique le 10 octobre 1877 pour la carrière de Sainte-Marguerite, distante d'environ cinq kilomètres par voie maritime.

La direction du Génie oppose à nouveau un avis défavorable, et, reçoit même le soutien un peu inattendu du vice-amiral de Surville qui s'inquiète pour la stabilité de sa résidence personnelle, située à 600 mètres de la future zone d'extraction.

L'amiral de Surville était membre à cette date du conseil de l'Amirauté, puis sera nommé préfet maritime de Lorient en 1878 et enfin préfet maritime de Toulon en 1879, il faut donc le ménager. Monsieur Raoulx, directeur des travaux hydrauliques, s'y emploie avec beaucoup de diplomatie.

Le directeur se montre beaucoup plus incisif vis-à-vis de la direction du Génie, et, le 7 décembre 1877 réussit enfin à convaincre le ministre de la Guerre d'autoriser l'exploitation de la carrière.

Dans un ultime combat d'arrière garde la direction du Génie oblige alors monsieur Dussaud à acheter les dix hectares du bois de Sainte-Marguerite, tout en limitant l'exploitation des sols à 1,2 hectare.

Le plan d'archives, qui vous est présenté, situe la zone qui sera exploitée, par rapport au fort de Sainte-Marguerite.

En ce début de l'hiver 1877 le chantier peut donc commencer.

Un bref commentaire technique de la coupe théorique de la jetée qui vous est présenté : d'abord une première couche de pierrailles (3 kg) et de moellons (3 à 100 kg) puis les blocs de première (100 à 520 kg), deuxième (520 à 1 300 kg) et troisième (supérieure à 1 300 kg) catégories.

À l'exception d'une fraction des pierrailles et des moellons, tous les blocs ont été extraits de la falaise de Sainte-Marguerite.

Les blocs artificiels de couronnement en béton au mortier de chaux hydraulique étaient préfabriqués à l'est de la darse de l'hôpital maritime située au nord de la presqu'île de Saint-Mandrier.

Les quantités prévues pour être mises en œuvre étaient importantes : 160 000 mètres cubes pour les pierrailles et les moellons, 68 000 mètres cubes pour les blocs de première catégorie, 53 000 pour ceux de la seconde et enfin 36 000 pour ceux de la troisième catégorie.

En réalité il semblerait que, d'après les archives, les quantités mises en place ont été inférieures à celles prévues par l'administration, qui avait sans doute envisagé un tassement plus important de la couche d'assise.

Les débuts du chantier au cours du premier semestre 1878 sont laborieux et le préfet maritime s'en inquiète auprès du directeur des travaux hydrauliques par une lettre du 20 avril 1878.

En fait, probablement par souci d'économie et par méconnaissance des lieux et des vents dominants, l'entreprise avait limité au strict nécessaire ses installations de chantier.

Les embarcadères n° 1, 2, 3, 4 sont certes réalisés au cours du second semestre 1878 mais les tempêtes du 12 mars et des 8 et 21 avril 1879 détruisent complètement les trois premiers.

L'entrepreneur se résigne donc à construire deux digues de protection, qu'il tente de faire financer par l'administration.

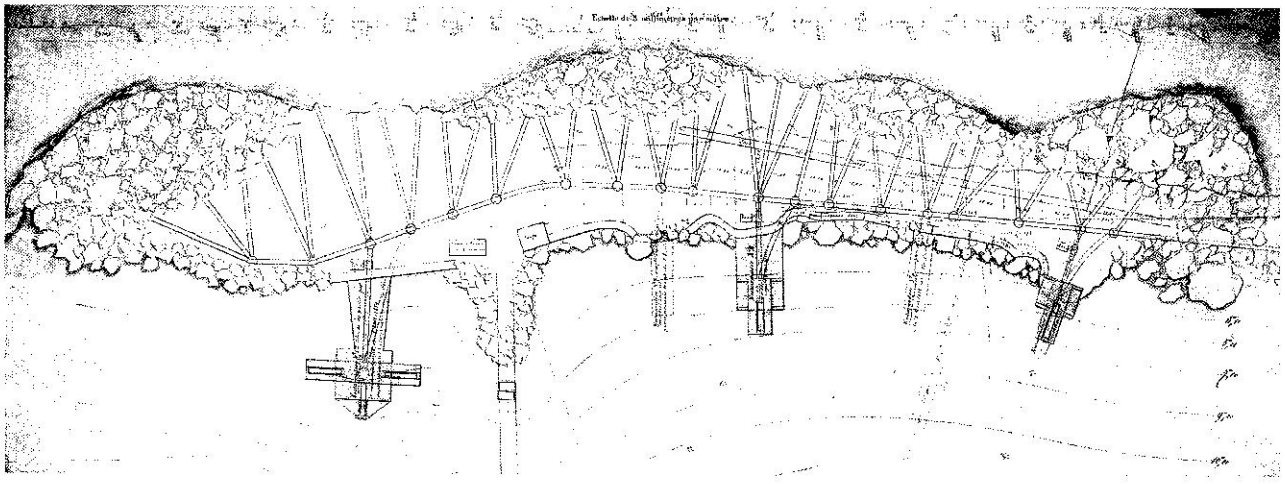

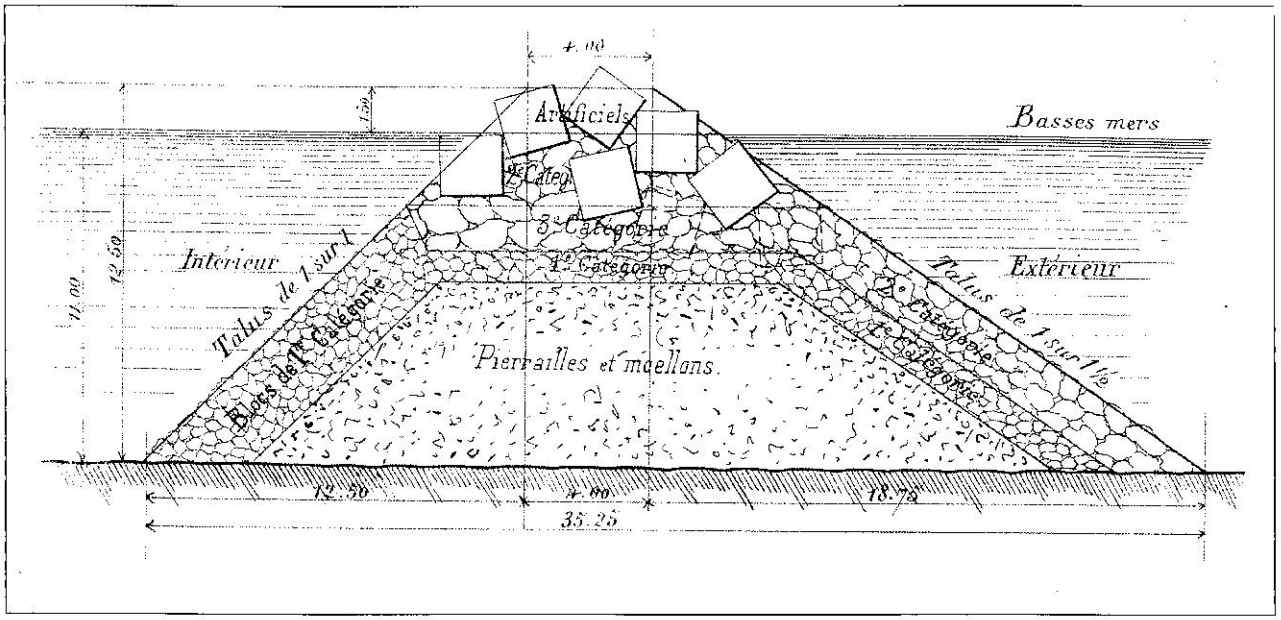

Bien que la qualité très hétérogène des matériaux ne réponde pas aux espérances de l'entrepreneur, le chantier, protégé par ses deux digues, se poursuit avec un usage intensif des explosifs, tellement intensif que l'embarcadère n°4, le seul qui avait résisté aux tempêtes du printemps 1879, est lui aussi démoli le 12 mai 1879 par un malencontreux tir de mine.

Le chantier est bien équipé par une voie de grue, par une bascule pour le pesage des matériaux rémunérés au poids, et, par un réseau dense de petites voies ferrées sur lesquelles circulent des wagonnets qui alimentent les chalands de transport des enrochements.

Malheureusement, je n'ai retrouvé dans les archives aucun dessin, aucun document susceptible de nous éclairer de façon objective sur ces chalands.

La propulsion devait se faire par le moyen d'une hélice, déjà inventée depuis les années 1837 et 1838, elle-même animée par une machine à vapeur.

D'après les archives, les chalands étaient équipés d'une rampe de déversement des matériaux, (frontale, latérale ou à clapets ?) quand la profondeur des fonds permettait cette manutention.

Quand la profondeur était insuffisante les matériaux étaient mis en place par un mât de charge.

Seule certitude, le matériel était la propriété de l'entreprise qui en assurait l'entretien dans la partie ouest de la darse de l'hôpital maritime.

Le chantier s'achevait en 1881 avec quelque retard du fait de la définition tardive des trois musoirs.

Monsieur Raoulx avait émis quelques idées d'aménagement d'un port de plaisance, utilisable en temps de guerre par la Marine, mais cette idée ne fut pas suivie.

La nature reprenait alors ses droits, sur cette côte, au pied de notre falaise, et notre imagination peut se permettre de détecter encore les formes géométriques des enracinements des appontements.

Les tarets, dont monsieur Dussaud se plaignait déjà à l'époque, ont dû se régaler des bois résiduels.

Conclusion

La grande jetée de Toulon assise, comme une grande dame, sur les calcaires du trias, dont madame Meyrueis vous a dévoilé tous les secrets de sa formation, affronte depuis plus de cent trente ans la houle des vents d'est, et, protège des érosions la corniche de Tamaris, chère à nos poètes et écrivains, elle mérite donc notre respect et notre attention.

Certes de temps à autre son maquillage a été rafistolé par l'apport de quelques blocs, mais si on veut qu'elle continue à remplir son office un sérieux « lifting » s'impose d'urgence.

L'ÉPOPÉE DU *ROMULUS* LE 13 FÉVRIER 1814

Philippe DEVERRE



En ce 13 février 1814 le vaisseau *Romulus* allait se couvrir de gloire en tentant et réussissant une manœuvre osée le long des falaises de Sainte-Marguerite.

Mais avant de décrire cet exploit il nous faut revenir neuf ans plus tôt à une autre bataille navale, ô combien plus célèbre, la bataille de Trafalgar, qui avec l'anéantissement d'une grande partie de la flotte française vit disparaître toute possibilité d'envahir l'Angleterre. Faute de pouvoir aller mater la perfide Albion sur son propre sol, Napoléon ferme alors tous les ports européens au commerce anglais. L'Angleterre, à son tour, dès 1807 bloque les ports français et européens.

Et c'est ainsi qu'en ce mois de février 1814 la flotte britannique entretient devant Toulon une force navale composée de 17 bâtiments dont 7 vaisseaux à 3 ponts. Cette escadre a un haut niveau d'entrainement, étant en permanence à la mer.

De son côté la flotte française disponible à Toulon se compose de trois vaisseaux et trois frégates, et aucun de ces bâtiments n'a son équipage complet. La Marine manque de marins et l'entrainement est quasi-nul.

Le contre-amiral Cosmao-Kerjulien reçoit de l'amiral Émeriau, préfet maritime, l'ordre d'appareiller de Toulon avec les six navires français, le 12 février 1814 avant la nuit, à la rencontre du *Scipion*, vaisseau qui a été construit à Gênes ou pour le moins y a subi de gros travaux.

Pour tenter d'échapper à la croisière anglaise, l'appareillage a lieu au crépuscule. L'obscurité venant, la croisière anglaise ne peut pas plus voir les six navires quittant Toulon qu'elle n'est elle-même visible. En s'éloignant les marins français aperçoivent au sommet de toutes les pointes, de la Grosse Tour au Cap-Brun et à Carqueiranne et même au-delà, des groupes de Toulonnais qui les regardent partir. Tous sont inquiets du sort de cette petite escadre.

La nuit se passe et nous voilà à l'aube du 13 février. L'escadre anglaise se trouve à une douzaine de milles du cap Camarat, faisant route au nord-ouest, par jolie brise de nord-est. La mer est belle. Cinq frégates éclairent le gros, à un demi-mille sur l'avant et un peu au vent de manière à pouvoir en cas de besoin se rapprocher rien qu'en laissant porter.

Un quart d'heure après le lever du soleil, un signal monte à la drisse de la frégate vigie :

« Trois vaisseaux et trois frégates à bâbord avant, cap à l'est ».

Aussitôt l'ordre est donné à la flotte anglaise :

« Postes de combat »

L'amiral anglais décide de serrer le vent pour se rapprocher de la flotte française qui est maintenant bien visible à l'œil nu.

« Ils vont bien, dit l'amiral, mais nous les rejoindrons. La question est de savoir s'ils ne vont pas décider de virer de bord et de rentrer à Toulon. S'ils nous ont comptés c'est ce qu'ils doivent faire. »

Il n'y a nul mépris ni aucune ironie dans sa voix. Les marins anglais sont bien placés pour mesurer l'énorme supériorité anglaise. Pour la force française en vue, accepter le combat serait un suicide.

Le timonier anglais annonce : « L'ennemi vire de bord vent devant ».

L'amiral anglais déclare alors : « Laissez porter jusqu'au grand largue, en laissant les îles d'Hyères à tribord. Nous les rattraperons avant Toulon ».

Quand ses vigies lui avaient signalé les dix-sept voiles de la croisière anglaise, l'amiral Cosmao-Kerjulien avait viré de bord, renonçant à se porter à la rencontre du *Scipion* : sacrifier six navires, dans l'espoir problématique d'aller en protéger un, était déraisonnable. Le *Scipion* avait autant de chances de s'en tirer seul, par un heureux hasard, ou à la faveur de la nuit ou du mauvais temps.

Soudain de grandes bouffées de fumée noire s'ouvrent aux flancs des navires. Les frégates de l'avant-garde anglaise commencent à tirer alors que les premiers navires français doublent la pointe Escampobariou.

Peu après l'ouverture du feu un boulet ennemi atteint la corne du vaisseau *Romulus*, qui est en arrière-garde et emporte son pavillon. Plusieurs bâtiments anglais tirent alors des salves pour saluer cet exploit. Mais cinq minutes plus tard, le pavillon français flotte de nouveau sur le *Romulus*, son commandant, le capitaine de vaisseau Rolland ayant envoyé un gabier le clouer en tête du grand mât.

La traversée entre Escampobariou et l'entrée en grande rade paraît maintenant interminable. Les navires français répondent très bien au feu britannique, mais le combat devient vite inégal. Plusieurs vaisseaux anglais rejoignent les frégates d'avant-garde. Encore un instant et l'on va savoir si cette espèce de chasse à courre se terminera ou non par un hallali.

Une clameur monte de la petite foule des spectateurs, trois vaisseaux britanniques venant brusquement d'abattre sur tribord. Renonçant à engager les autres navires français, ils se jettent ensemble sur le *Romulus*, toujours en arrière-garde. Ils lui lâchent leurs bordées en tentant de lui couper la route. Tous ces navires sont maintenant si près que les spectateurs peuvent apercevoir les dégâts causés par les canons. Le haut mât de misaine du Romulus est coupé et l'on voit des trous dans la coque de deux navires anglais.

Soudain le *Romulus* donne l'impression de vouloir aborder ses adversaires. Exécutant une manœuvre téméraire et rapide, le commandant du *Romulus* laisse porter en grand en longeant presque bord à bord deux de ses adversaires. Tous ses canons tirant, il change soudain d'amure, passe à toucher l'arrière du troisième Anglais et fonce droit sur la pointe de Sainte-Marguerite. Il semble vouloir y briser son navire ou même entrer dans la grotte ! Les trois vaisseaux anglais abattent en grand, se jetant à sa poursuite. Les Toulonnais massés en haut des falaises voient le *Romulus* arriver sur eux à une vitesse stupéfiante eu égard à l'état de sa voilure.

Les trois vaisseaux anglais se rapprochent, leurs boulets encadrent le *Romulus* et l'atteignent dans sa coque et dans sa mâture. Il ne répond plus à leur feu. Les matelots déhalent sur les bras pour orienter les vergues. Ils enjambent sur le pont des corps étendus. Mais dès que le *Romulus* a changé d'amure, ses canons tonnent de nouveau. La mêlée reprend. Sur la mer grise un peu moutonneuse on ne voit plus qu'un nuage de fumée.

Soudain, la fumée se dissipe et laisse apparaître le *Romulus* séparé de ses adversaires. Impressionnant, mutilé, mais toujours debout, tirant encore, quoique très lentement. Il est si prés de la terre qu'on voit de grandes tâches brunes sur le pont en désordre : le sang des marins. Les trois vaisseaux anglais de nouveau virent de bord pour revenir sur le *Romulus*. Tous croient que la tuerie arrive à son terme.

Soudain une détonation, toute proche, secoue les spectateurs. La batterie du fort de Sainte-Marguerite commence à tirer. Les canons terrestres n'étaient pas intervenus jusque là car ils risquaient d'atteindre le *Romulus*, serré de trop près par les Anglais. En longeant la falaise à toucher, le *Romulus* permet enfin à la batterie terrestre de tirer par-dessus lui sans trop de risques. Le *Romulus* vire de bord une fois de plus pour remettre le cap sur Toulon. Son gréement est transformé en une sorte de charpie. Comment peut-il encore manœuvrer avec si peu de toile ? Son lent virement de bord achevé et frôlant toujours la côte, le *Romulus* continue de tirer sur ses trois adversaires qui maintenant s'éloignent.

Pendant ce temps, les cinq autres navires français sont rentrés au port, sauvés par cette diversion du *Romulus* qui rentre à son tour, salué par les hourras et les applaudissements, son pavillon toujours cloué au mât.

Les dégâts causés aux Anglais et la vigueur manifestée, obligent ceux-ci à s'éloigner, laissant libre le passage pour le *Scipion* qui ralliera Toulon sans encombre.

Comme quoi l'exploit du *Romulus* a pu non seulement focaliser l'ardeur de l'escadre britannique sur lui, permettant aux cinq autres navires français de se replier sans trop de dégâts dans le port de Toulon mais également a permis au contre-amiral Cosmao-Kerjulien de rendre compte à l'amiral Émeriau : « Mission accomplie... le *Scipion* est arrivé à bon port ! »

Voilà en quelques mots racontée l'épopée du *Romulus*, péripétie anecdotique comparée aux grandes batailles navales mais péripétie qui a eu l'avantage de se passer non loin d'ici sous les yeux de nos anciens.

Je me suis largement inspiré de l'ouvrage publié en 1950 par Georges Blond et dont le titre est *Rien n'a pu les abattre*, qui raconte un certain nombre d'actions glorieuses des Toulonnais.

LA GROTTE DE MURAT
Légende ou réalité ?

André BÉRUTTI



La Grotte Sainte-Marguerite. Vincent Courdouan.

Nous connaissons tous cette vaste cavité creusée sous la falaise Sainte-Marguerite, connue sous le nom de grotte Sainte-Marguerite, que certains appellent la grotte de Murat.

Plongeons nous dans l'histoire, la petite histoire, plongée peu profonde, j'en conviens, en revenant sur les derniers jours passés en Provence par Joachim Murat, aide de camp, beau-frère de l'Empereur, roi de Naples de 1808 à 1815.

De Mondovi en 1796 à la Moskova en 1812, les campagnes victorieuses auxquelles participe Murat se sont succédé au fil des ans : les pyramides, le mont Thabor, Saint-Jean d'Acre, Marengo, Austerlitz, Iéna, Eylau.

Après la défaite de Leipzig en 1813 le commandant de la Grande Armée quitte l'Empereur à Erfurt. Il ne le reverra jamais. En reprenant le chemin de ses États, pense-t-il à conserver l'Italie à l'Empire, ou est-il inquiet pour la solidité de son trône ? Par ce soir d'automne les nuages dessinent pourtant dans un ciel lugubre des visions prophétiques inquiétantes.

C'en est fini du beau, fougueux et flamboyant Murat.

Encouragé par le retour de Napoléon de l'île d'Elbe, il déclare la guerre à l'Autriche. Battu par les Autrichiens et trahi par ses propres troupes napolitaines, il subit à Tolentino une désastreuse défaite le 21 avril 1815. C'est décidé : il part en France se mettre au service de l'Empereur.

Dans la nuit du 19 au 20 mai il quitte Naples à bord d'un chébèque, ayant troqué son pompeux uniforme des jours de gloire contre une lévite brune dont les poches contiennent quelques diamants, et, dit-on, du saucisson et un morceau de fromage.

Le 26 mai 1815 à 10 heures Murat débarque à Cannes accompagné du capitaine de frégate Bonnafous, son aide de camp, de Coucy, son secrétaire, et de son fidèle valet Leblanc.

Quelques jours plus tard, il arrive à Toulon et franchit la lourde grille de *Plaisance*, la bastide de l'amiral Zacharie Allemand qu'il avait connu dans l'entourage de Bonaparte. Cette belle demeure a donné son nom au chemin de Plaisance dans l'actuel quartier Saint-Roch.

L'amiral dont le buste et la pierre tombale sont conservés au Musée du Vieux Toulon a été enterré en 1826 dans le parc de sa propriété.

Pierre Letuaire raconte dans ses *Cahiers* qu'à 17 ans il escaladait le mur de la propriété de Laurent Julien, son professeur de dessin, mitoyenne de *Plaisance* et, écrit-il, « qu'il y voyait Murat sanglé dans son habit gris clair et garni de boutons dorés ; il portait des pantalons gris collants et un chapeau gris clair incliné sur l'oreille droite. Sa figure martiale d'un dessin régulier était ornée d'une petite moustache noire et encadrée de cheveux bouclés. »

La présence de Murat à Toulon éveille d'abord de vives sympathies, mais il veut quitter la ville, et le 25 juin accompagné de quelques fidèles il prend la route pour Marseille avec ses compagnons, espérant rejoindre l'armée de la Loire.

Le lendemain, à Aubagne, le petit groupe rencontre des troupes débandées ayant à leur tête le général Verdier. Elles sont venues de Marseille dont les habitants sont restés fidèles aux royalistes et très hostiles aux napoléonistes.

Ce 26 juin 1815 Murat apprend le désastre de Waterloo, survenu huit jours plus tôt !

La seconde terreur blanche a commencé. Le 2 août à Avignon, elle va coûter la vie au maréchal Brune, commandant de l'armée du Midi, et ami de Murat qui comptait sur lui pour rentrer en grâce auprès de Napoléon.

Avec ses amis Murat rentre à *Plaisance*, qui ne restera pas longtemps un havre de paix : le 17 juillet il apprend que sa retraite est découverte, et que sa tête est mise à prix par le marquis de Rivière, commissaire royal dans le Midi.

Il faut fuir sans tarder, non seulement de *Plaisance*, mais de France ! Réfugié dans un petit logement de la rue Saint-Roch, nos actuelles allées Courbet, il prépare avec quelques officiers de marine fidèles à l'Empereur, un embarquement clandestin qui se ferait au Pin de Galle.

Nous y voilà ! Cette anse appartenait en 1815 à la commune de La Garde, puis est tombée dans le giron du Pradet devenu commune en 1894. Elle est relativement proche d'une campagne appartenant à l'avocat Joseph Marroin qui accepterait de donner asile à Murat en cas de nécessité. Pour fixer les idées, cette bastide est située au Pouverel, près de la route d'Antibes, suivie actuellement par la voie ferrée. Cette campagne connue aussi sous le nom de Campagne Honoraty est toute proche de la propriété qui serait baptisée plus tard *Les Lauriers Roses* par Jean Aicard.



Le Chemin de la Colle-Noire. Pierre Letuaire.

Maître Marroin, homme de bien, restera fidèle à ses convictions après les Cent-Jours et sera le défenseur d'Armand Vallé, capitaine d'artillerie de la garde impériale. Il ne pourra pas lui éviter l'échafaud et le condamné sera exécuté le 10 juin 1822 pour « Avoir conspiré contre les Bourbons ».

Cette maison Marroin, Murat ne la connaît pas le soir du 20 juillet 1815, date fixée par Bonnafous pour l'embarquement dans l'anse du Pin de Galle vers un bateau sortant de la rade de Toulon. Il fait un temps affreux ce soir-là, une pluie torrentielle est amenée par un terrible vent d'Est. Murat s'abrite, écrit Pierre Fontan, dans « une mauvaise anfractuosité située à deux cents mètres à l'ouest du Pin de Galle, sous une falaise qui porte le nom de Piquet de Fer, à cause d'un piquet de fer dont on ignore l'origine ».

Murat attend l'embarcation de Bonnafous. Elle n'arrive pas, et pour cause, le marin est retenu chez lui par une perquisition de la police ! Le navire qui doit le recueillir est là, à quelques encablures. Murat avise un homme qui range sa barque, l'interpelle et lui dit : « Ta fortune est faite si tu me conduis à ce navire ». Léon Niel, c'est le nom du pêcheur, commence à refuser : la mer est déchaînée et le bateau est bien petit, un pointu sûrement. Murat insiste, promet, menace ; il brandit deux pistolets. Niel accepte d'embarquer cet étrange et inquiétant personnage, après avoir placé à portée de main une solide barre de fer. On met à la voile vers le trois-mâts, mais la mer est trop forte : il faut rentrer. Murat tient ses promesses et récompense généreusement Léon Niel avant de se réfugier de nouveau dans sa grotte.

Le chef d'une patrouille lancée à la poursuite du fugitif dont le plan a été déjoué interroge Niel : oui, il a rencontré un homme, et il a pris ce chemin, vers la Colle-Noire... La troupe part dans la colline et les coups de fusil dans les buissons viennent s'ajouter au bruit de la tempête.

Murat est dans sa grotte. Y est-il resté quelques heures, ou deux jours, ravitaillé par Léon Niel ? Aucun document ne peut le préciser.

Le départ de Murat est annoncé dans la presse et connu de tous dès le 24 juillet !

Il persiste pourtant un doute sur la véracité de cette tentative.

Aucun doute, par contre, n'effleure l'auteur du commentaire d'une carte postale ancienne !

Pour lui, Murat est réellement parti vers la Corse depuis le Pin de Galle le 22 septembre 1815. Or ce jour là, nous le verrons, il était en Corse prêt à partir une semaine plus tard pour l'Italie !

Poursuivons : transi, trempé, Murat se lance sous une pluie battante à la recherche de la maison Marroin, qu'il trouve au bout de quelques heures. Il y est accueilli, réconforté, réchauffé, et y vit clandestinement pendant près d'un mois en attendant qu'un autre départ soit organisé par ses amis marins, Bonnafous, Donnadieu, Anglade, et Blancard.

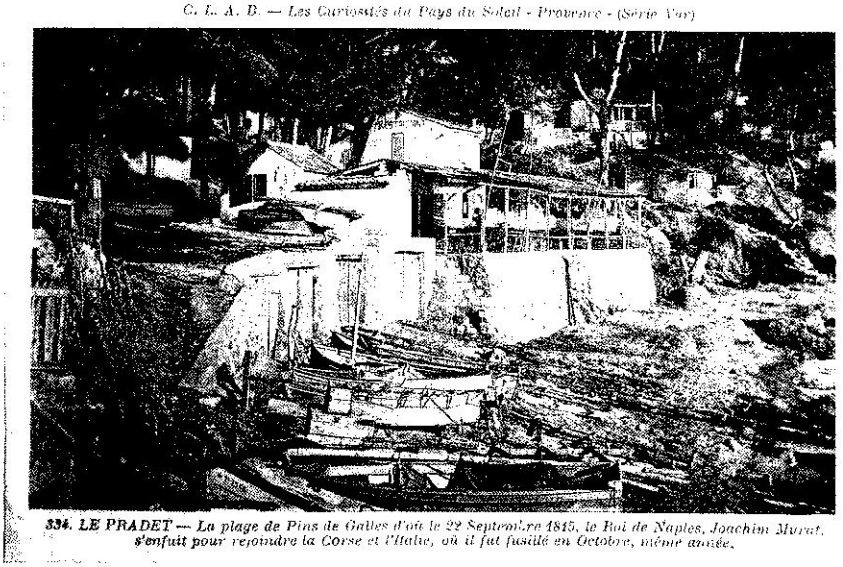

Carte postale ancienne. Coll. part.

Ils achètent à prix d'or à La Seyne une solide barque de pêcheur et l'embarquement se fait à Castigneau, à 11 heures du soir le 22 ou le 23 août (Pierre Letuaire parle du 10 août).

Pour donner le change, on allume à l'avant du pointu, comme le font les pêcheurs la nuit, un rouleau de cordage goudronné que l'on appelle ici, pardonnez moi, un *estroun de chambriéro*.



L'Estroun de chambriéro. Dessin de Pierre Letuaire.

Cette nuit là c'est le mistral qui souffle en tempête ; l'embarcation est plusieurs fois près de la perdition. Les passagers ne doivent leur salut qu'au courrier régulier assurant la liaison Toulon-Bastia qui les prend à son bord. Il était temps ! La barque coule dès que Murat et ses compagnons s'agrippent à l'échelle !

La petite équipe débarque à Bastia le 25 août. Murat a pris le nom de monsieur Campomele. Le 29 septembre il quitte la Corse pour l'Italie.

On connaît la suite : arrivé au Pizzo en Calabre il est pris, enfermé et condamné à mort. Le 13 octobre 1815 au point du jour Joachim Murat tombe sous les balles du peloton d'exécution après avoir refusé le bandeau : « J'ai vu assez souvent la mort en face pour ne pas craindre de la voir venir, cette fois d'une façon sûre... Soldats visez la poitrine, épargnez la face ! »

52 années se sont écoulées depuis la naissance de Joachim, l'enfant qui aimait les chevaux, fils de l'aubergiste de Labastide-Fortunière, dans la Quercy, devenue Labastide-Murat par décret du prince Napoléon.

Alors, cette grotte de Murat, où se trouve-t-elle ?

À deux cents mètres à l'ouest du Pin de Galle ! Ce n'est qu'une « méchante anfractuosité » au pied d'une falaise. Elle est accessible à pied, et permet à un homme de s'abriter. Ce n'est donc pas la vaste grotte Sainte-Marguerite, beaucoup plus éloignée du Pin de Galle, accessible seulement à la nage ou en bateau, et qui ne peut assurer un abri par fort vent d'est comme celui qui soufflait cette nuit du 20 juillet 1815.

Cette anfractuosité est séparée de la grotte Sainte-Marguerite par l'anse San-Peyre. On l'appelle aussi la grotte des Douaniers.



La Grotte de Murat. Dessin de Louis Imbert

Murat s'est-il réfugié dans cette grotte lors de sa première tentative d'embarquement ?

Cette tentative aurait été couronnée de succès selon Charles Ginoux, Laurent Mongin et Maurice Delplace, Murat ayant pu embarquer grâce à Léon Niel, et sans contrainte, sur une tartane qui l'attendait.

Certains tenants de ce départ le fixent sur la plage des Bonnettes, plus à l'est. C'est le cas de Louis Henseling et d'autres, pour qui le fugitif se serait réfugié non pas dans la grotte, mais dans un cabanon appartenant à maître Marroin... Pour Pierre Letuaire, il n'est pas question de cette tentative ! Murat a embarqué à Castigneau après une longue marche de nuit depuis la campagne Marroin. Letuaire écrit : « Par des chemins de traverse on gagna le terroir de La Valette pour se rendre, en passant par les bois de Tourris, derrière le Faron et par les moulins de Dardennes, à la plage de Castigneau. »

On a aussi parlé d'un départ depuis le fort Saint-Louis, ce qui, semble-t-il, est pure invention.

Pour en revenir à la grotte, nous avons à notre disposition une autre version de ce départ aux allures rocambolesques : Murat et ses compagnons auraient préparé un départ vers Porquerolles à bord du pointu de Léon Niel, acheté un tel prix que ses descendants auraient pu en vivre pendant de très nombreuses années.

C'est Pierre Fontan qui le 3 novembre 1927 a fait à la Société des Amis du Vieux Toulon une belle synthèse de l'affaire dans une conférence intitulée *Murat à Toulon et les derniers temps de sa vie*.

La grotte Sainte-Marguerite, la fausse grotte de Murat, plus connue et plus spectaculaire que la vraie, ou supposée vraie, reste un beau motif pour les peintres. Vincent Courdouan l'a montré. Notre collègue Louis Imbert assure la continuité dans la représentation de ce lieu magique, qui fait le bonheur des plaisanciers.

Quelle est la part de légende ? Quelle est la part de vérité historique ?

Cette modeste anfractuosité aurait été le témoin des derniers jours passés en Provence par celui dont Napoléon regretta jusqu'à la fin de sa vie l'absence à Waterloo : « Sa présence nous eût valu peut-être la victoire... Murat était admirable pour une telle besogne ».

L'EAU ET LA CULTURE POPULAIRE EN MÉDITERRANÉE

Christiane VILLAIN-GANDOSSI

Quelles que soient les classifications systématiques des symboles établies depuis Krappe, dans sa *Genèse des mythes*, jusqu'aux analyses d'anthropologie structurelles chères à Gilbert Durand, les significations symboliques de l'eau peuvent se réduire à trois thèmes dominants : source de vie, moyen de purification, centre de régénérescence. Ces trois thèmes se rencontrent dans les traditions les plus anciennes et forment les combinaisons imaginaires les plus variées, en même temps que les plus cohérentes. Les eaux, masses indifférenciées, représentent l'infini des possibles, toutes les promesses de développements, mais aussi toutes les menaces de dissolution. L'eau assimile toutes les substances. Elle tire à elle toutes les essences. Elle s'imprègne de toutes les couleurs, de toutes les saveurs, de toutes les odeurs.

Ce qui est constant, c'est la notion d'eaux primordiales, d'océan des origines. Elle est quasi-universelle : de la *prakriti* originelle en Inde, au « Souffle ou Esprit de Dieu qui couve à la surface des eaux » (Genèse, I, 2). Et dans le Coran (XXI, 30) « Et quoi les mécréants ne savent-ils donc pas que les cieux et la terre formaient un chaos, que nous les avons dissociés et que de l'eau, nous avons fait tout ce qui est vivant ? ». Le *men* (M) hébreu symbolise l'eau sensible : elle est mère et matrice. L'intuition de la boisson fondamentale, de l'eau nourricière comme un lait, de l'eau conçue comme l'élément nutritif, comme l'élément qu'on digère avec évidence, est si puissante que c'est peut-être, ainsi, avec l'eau maternisée que l'on comprend le mieux la notion fondamentale d'élément.

« Au premier abord, le symbolisme des eaux semble, donc, le type même du symbolisme pluriel, voire du rassemblement de symboles contradictoires » [1]. À l'eau calme s'oppose l'eau rapide, comme à l'étang, la cascade, à l'eau lustrale du baptême, l'eau épaisse, croupissante, limoneuse que l'on aura vite fait de confondre avec le sang (songeons à la poétique d'Edgar Poë). L'eau claire que l'on boit aux sources et aux fontaines a pour antithèse l'eau mortelle des noyades et des déluges : autant d'accentuations d'un symbolisme qui contraint l'eau, seule parmi les quatre éléments, à se mettre au pluriel. « Pluriel qui se pluralise de nouveau, si l'on peut dire, lorsque les eaux se différencient davantage par leurs températures : en vapeur, en glace et en neige » [2]. Elles sont ce solvant fondamental, l'*Alkaest* que cherchait sur le plan chimique, Paracelse. L'eau va voir tous ses axes symboliques polarisés par cette puissance de l'informel. Les directions essentielles de l'eau seront ainsi : celle de l'eau germinale et fécondante ; celle de l'eau médicale, source miraculeuse ou boisson d'éternité ; celle de l'eau lustrale ou baptismale ; ce qui était fonction nutritive, surnutritive même avec l'eau laiteuse et maternelle, devient vertu purificatrice, ascétique ; celle de l'eau diluviale permettant la régénération du genre humain.

Avant de parler de culture populaire de l'eau, il faut faire appel à ce concept de la « Gesunkenes Kulturgut » du sociologue Alfred Vierkandt (1867-1953) : c'est la culture qualifiée d'élitiste qui innove. La culture populaire absorbe ces innovations en les adaptant. Dans ce contexte, on pourrait évoquer aussi le sociologue français Gabriel Tarde (1843-1904) dans ses *Lois de l'imitation* [3] et un rapprochement entre théories élitistes et culture populaire.

C'est ainsi qu'au Moyen Âge, en particulier, nous pouvons observer comment les valorisations contraires, comment la profonde ambivalence de l'eau réunit et oppose tour à tour l'interprétation chrétienne ou islamique et la perception commune, en portant notre attention sur ce double rattachement à la sphère religieuse et au domaine alimentaire et médical. Quel rapport voit-on dans les traités médiévaux entre l'eau élément et l'eau que l'on peut boire ? Dans quelle mesure la pratique thérapeutique est-elle régie par cette vision de l'univers ?

Pour saint Thomas d'Aquin, l'eau, en environ 200 occurrences, est l'un des quatre éléments : elle en est la partie réceptive (*Somme théologique*, IIa qu. 66, 1 ad1), selon la vieille physique orientale-antique, toujours vivante en ce XIIIe siècle qui ouvre la modernité, sans la dessiner encore en détail [4]. Son lieu propre est inférieur à ceux de l'air et du feu ; aussi, lors du déluge n'est-elle montée qu'à mi-hauteur de l'air. Cette eau simple (il faut retenir l'idée de corps simple, constituant de base) est aussi double, vive et fluente, morte et stagnante. Pour Barthelemy l'Anglais, frère franciscain du XIIIe siècle, sans l'eau, le globe terrestre tomberait en poussière [5].

Les auteurs de *régime de santé*, genre d'écrits très répandu dès la fin du XIIe siècle et ceux des « sommes » scientifiques donnent tous le même classement des eaux [6]. L'eau courante vaut mieux que l'eau stagnante ; celle qui coule sur du sable, en direction du Nord et de l'Est, est plus sûre que les autres. La meilleure eau est l'eau de pluie, la moins bonne, celle résultant de la fonte des neiges. Le « régime » confirme un mode de pensée : le rôle attribué à la pureté des aliments, celui d'abord qu'imposent les équilibres d'humeur ; il souligne plus encore une liaison toute spéciale entre le corps et le monde, une solidarité entre l'état des organes et la marche du ciel : le triomphe de la pensée analogique, l'assurance dans la vertu des ressemblances [7]. Songeons à l'action des mouvements de la mer, au flux « montant »

et « retraiant », transmis au corps humain quand on boit de l'eau de mer. On est déjà très conscients au Moyen Âge que l'eau véhicule les maladies, maladies résultant de la présence d'organismes pathogènes, maladies résultant de la carence ou de la surcharge de certains éléments, maladies liées à la présence de micropolluants : l'eau à boire peut être de mauvaise qualité.

Chez les naturalistes arabo-musulmans du Moyen Âge, une classification se base sur les caractéristiques physico-chimiques de l'eau, sur son rôle physiologique et ses effets sur l'homme. Thabit ibn Qurra (219H/834-288H/901) a traduit *Les climats, les eaux et les contrées* d'Hippocrate : la meilleure eau est celle qui jaillit et qui s'écoule à partir de l'Est. On distingue l'eau limpide, légère, de bonne odeur, facile à chauffer et qui se refroidit vite. L'eau dont le changement d'état est lent est une eau lourde. Les eaux résultant de la fonte des neiges et du gel sont très mauvaises parce que leurs parties légères se sont dégagées et n'ont cristallisé que les parties lourdes.

On doit par la suite à Ibn Sina (Avicenne, 369H-428H/1037) une classification des eaux se référant à leur potabilité : « La meilleure eau est celle des sources sur de l'argile... parce que l'argile purifie l'eau et en tire les impuretés, choses que les rochers ne font pas... l'eau des puits et des *foggara* est plus mauvaise que l'eau des sources... la meilleure eau est celle qui est en écoulement et surtout celle qui est en contact du soleil et du vent... ».

Avec l'école andalouse des agronomes du Moyen Âge, représentée essentiellement par IbnWafid (?-467H/1075), Ibn al-Bassal (?-499H/1105) et Ibn al 'Awwam (XIe-XIIe siècles), la classification des différentes catégories d'eau est basée sur des critères, tels que :

– l'origine de l'eau : eau de source, de rivières, de puits, etc. ;

– ses caractéristiques physico-chimiques, essentiellement la salinité et la température : eau douce, eau salée, eau ferrique, eau sulfureuse, etc. ;

– l'état de l'eau : eau de pluie, eau de neige, eau stagnante, eau d'écoulement...

La notion de cycle de l'eau est chez ces naturalistes un bon exemple de l'apport de l'observation, en vue d'expliquer des phénomènes naturels, commençant par la formation des nuages et se terminant par l'émergence des sources [8].

Protagoniste indiscutée, l'eau fait partie de l'histoire des pays, elle en influence l'imaginaire collectif et conditionne profondément la société, qui, bien qu'avec des systèmes différents a dû toujours la contrôler, en mettant en œuvre toutes ses capacités créatives et intellectuelles. Ses capacités créatives, elle les a exercées au travers des grands travaux hydrauliques. L'homme démiurge a su canaliser, contrôler, transférer, répartir les eaux pour sa survivance et son bien-être.

L'hydraulique médiévale, moins monumentale que la technique romaine travaille à fleur de terre, suivant le plus possible la pente naturelle du relief, quitte à utiliser en fin de parcours des machines élévatoires actionnées par des roues de moulin pour distribuer l'eau sous pression [9]. La fontaine, dès le XIIe siècle devient signe d'urbanité. Le puits creusé dans les maisons sert aux besoins domestiques et artisanaux. Certains puits sont forés très près des canaux, ce qui laisse supposer que les riverains préfèrent ne pas consommer l'eau courante partiellement souillée par les « métiers de la rivière ». La consommation moyenne d'une famille de six personnes serait d'un peu plus de quarante litres. En tout cas, dès la fin du Moyen Âge, la vie domestique et la vie artisanale provoquent une première transformation de l'écosystème : la pollution et les nuisances domestiques et collectives modifient l'équilibre des eaux fluviales, troublent la nappe phréatique et accumulent les risques endémiques ; les salmonelles et les staphylocoques dorés seraient déjà dans les rivières et dans les puits les acteurs invisibles de nombreuses infections [10].

La nature même des pays dans lesquels l'Islam s'est développé, puis s'est répandu, fait le problème de l'eau consubstantiel à tous les aspects de la civilisation musulmane. La vie personnelle, la vie domestique, comme la vie sociale s'organisent en grande partie autour de son acquisition et de sa distribution. L'eau est acheminée par les *kariz*, conduits souterrains, d'une centaine de kilomètres. La plupart des maisons disposent de citernes ou de bassins. Les travaux d'adduction par les Aghlabides à Kairouan, par les Fatimides, puis les Hafsides à Zagouan sont d'une ampleur exceptionnelle. Parmi les services de l'eau les *hamman* tiennent une place d'importance. L'usage lustral que l'Islam impose à ses fidèles rend l'urbanisme musulman particulièrement sensible à la quantité et à la qualité de l'eau disponible.

On assiste donc, déjà au Moyen Âge à une certaine démythification de l'eau avec ce souci évident de typologie des eaux nourricières, notamment avec la mise en œuvre de ces grands travaux hydrauliques. Mais, comme on l'a souligné [11] l'ubiquité même de l'eau, la multiplicité de ses emplois font de ses références le carrefour des banalités : de l'eau domestique et vitale à l'eau traditionnelle et sacrée, de l'eau des villes à celle des campagnes. Prenons quelques exemples, plus près de nos jours, de la place de l'eau dans la culture populaire dans les pays de la Méditerranée.

Nous avons déjà évoqué les fontaines, hauts lieux de la convivialité méridionale. Leur typologie reste à faire, ainsi que leur rôle réel dans la vie sociale [12]. Au-delà de leur expression artistique, elles témoignent partout d'un thème majeur de l'existence. Elles enregistrent, par leur décoration, par leurs inscriptions, les préoccupations dominantes, d'un moment et d'un lieu. L'eau, l'amie du puissant, mais aussi secours du misérable, raconte la société. « La fontaine atteste ainsi et la gloire des magistrats à Aix, ou des évêques à Sisteron, ou les nécessités des quartiers ouvriers » [13]. Il existe, non seulement une typologie, mais aussi une hiérarchie de la « prise d'eau ». Elle va du puits individuel dans les cours seigneuriales aux citernes des maisons bourgeoises, des fontaines-lavoirs des quartiers modestes, vers les simples points d'eau des périphéries. L'étude de la tradition « proclamatrice » le montrerait, en enregistrant, d'une part, l'évolution d'un idéal, du passé religieux aux gloires locales, des divinités au portrait de Marianne ; d'autre part ; les réactions des classes sociales dans leur

comportement vis-à-vis de l'eau privée ou publique : abondante ou rare, payante ou gratuite [14].

On pourrait évoquer aussi l'eau des puits, l'eau des sources qui jouent un rôle essentiel de lieu sacré, où se font les rencontres providentielles, où se réalisent les unions, les alliances, les pactes, les pèlerinages.

Si les fleuves sont des agents de fertilisation d'origine divine, les pluies et la rosée apportent leur fécondité et manifestent la bienveillance de Dieu. L'hospitalité méditerranéenne exige qu'une eau fraiche soit présentée au visiteur, que ses pieds soient lavés, afin d'assurer la paix de son repos. « L'âme cherche son Dieu, comme le cerf altéré cherche la présence de l'eau » « (*Psaumes*, 42, 2, 3). L'âme altéré apparaît ainsi comme une terre sèche et assoiffée, dans l'attente d'être abreuvée par les pluies (*Deutéronome*, 32, 2). C'est ce symbolisme, issu des bases les plus anciennes du monde méditerranéen, qui fournira au poète Federico Garcia Lorca la trame même de sa tragédie « Yerma », la femme stérile par manque d'homme, comme est stérile « Yermo », le désert, par manque de pluie [15].

L'eau a servi et servirait encore dans les techniques divinatoires, comme dans les pratiques purificatrices. Romain Rainero [16] a évoqué des exemples historiques de la Toscane, des XIVe et XVe siècles, plus récemment de la Sardaigne et du Latium, du culte de la magie et d'art divinatoire à partir de l'eau, héritage de l'eau sacrale et qui a été récupéré par l'Église catholique avec l'eau bénite. On retrouve au Moyen Âge, parmi le menu peuple toscan le recours aux sciences divinatoires à partir de la lecture de l'eau. Chez Bernardin de Sienne, on condamne, en 1427, ces superstitions et ces « sorcelleries » qui mettent en état de péché mortel ceux qui les pratiquent : « Tale uso è venuto dai pagani e è cosa erronia e mortalissimo peccato » [17].

Un siècle plus tard, dans les *Novelle* de Pietro Fortini, on retrouve le témoignage de cette coutume populaire de la « malia dell'acqua », la magie par l'eau. Dans cet exemple, c'est un *frate*, un religieux qui s'adonne aux pratiques de « lo sperimento de la lampolla », le recours à la carafe d'eau. Chez Cagliostro, deux siècles plus tard, une telle scène est évoquée dans le cadre de son activité divinatoire, au sein de sa propre loge maçonnique. En 1893, Curzo Mazzo témoigne de l'usage contemporain de « far la caraffa » en Toscane [18] : l'eau fertile et purificatrice se trouve ainsi confirmée dans son importance et dans sa sacralité et met en évidence le fonds obscur et irrationnel du rapport dialectique de l'homme avec la nature dans une réalité sociale permanente. Une thèse récente éclaire, par ailleurs, le rôle des pendules ou autres baguettes magiques des sourciers qui officient toujours dans le monde agricole [19].

Autre aspect de la culture populaire liée à l'eau en Méditerranée : les ex-voto maritimes. Les communautés du monde de la mer ont, plus que d'autres, été amenées par leur quotidien à donner une place importante dans leur univers mental à la piété, à être plus prédisposées à une certaine spiritualité. Cette expression dans la culture populaire en Méditerranée s'est manifestée sous de multiples formes : cultes de saints, procession et pèlerinages, figures de proue représentant des saints ou la Vierge Marie pour un recours à la protection céleste, etc., ainsi que les ex-voto. Diderot, dans son *Dictionnaire de l'Académie*, en 1762, leur fait un sort en affirmant que leur usage est désuet et n'est que l'expression d'une médiocre peinture religieuse. L'ex-voto est plus que cela [20]. L'eau et la mer ont suscité quantité de sanctuaires et d'œuvres votives sur tous les rivages de la Méditerranée, de même d'ailleurs à l'intérieur des terres, la navigation sur les fleuves a donné naissance à cette forme de dévotion.

Peintures naïves, maquettes de bateau, graffiti, mise en scène d'objets divers (tels que poisson en métal découpé, boucle d'oreille, bonnet du matelot, baril qui sauva de la noyade...) sont autant d'expressions de cette culture populaire. Il faut insister sur la place prépondérante faite à l'œuvre peinte, qu'il s'agisse d'huiles sur bois ou sur toile ou d'aquarelles. À la fin du XVIIIe siècle, on voit l'émergence de peintres issus du monde maritime : pilotes, hydrographes, marins retraités. Citons les membres de la famille Roux, Étienne Ardisson à La Ciotat, Angelo Arpe en Ligurie, Montgay en Catalogne.

Ces représentations témoignent de l'affrontement homme/mer, mais aussi de l'affrontement homme/nature/divinité. Qu'ils soient gratulatoires, propitiatoires, commémoratifs ou subrogatoires, ce sont les ex-voto des régions méditerranéennes qui seront le plus influencés par ce type de dévotion (la religion réformée ayant freiné leur éclosion dans les pays du Ponant). Le recours à la puissance céleste prendra le plus souvent les traits de la Vierge, qu'elle soit appelée Notre-Dame de La Garde, de Bonsecours, de Bonaventure, de Consolation, de Pitié, la Bonne Mère... Les saints invoqués sont plus accessoires : saint Nicolas de Bari, saint Elme, sainte Sarah, saint Pierre, sainte Lucie...

Dans la pratique de cette dévotion, il faudra évoquer une évolution. La peinture votive est en général organisée selon deux registres : « l'espace humain », mettant en scène le navire, les hommes, la mer et le drame qui s'y déroule ; « l'espace céleste » qui montre la Vierge ou l'intercesseur installés dans les nuées. Le « cartouche », précis comme un journal de bord, donnera la clé de la scène, le lieu, la date, le nom des protagonistes. C'est dans le changement de la répartition de ces deux espaces, humain et sacré, que s'éclaire l'évolution du sentiment religieux. Jusqu'au XVIIIe siècle, l'importance sera mise dans les gestes de prière, dans l'action de grâce (songeons à cet ensemble du XVIe siècle de la chapelle *Madonna del Arco* à Naples). Plus tard, le peintre, marin lui-même, mettra tout son talent à figurer le bateau pris dans la tempête, au détriment de la représentation de la divinité dédicatoire [21].

Ces ex-voto ont aussi pour fil conducteur l'eau du lavoir public (à Hyères, à Martigues, à Allauch), symbole du territoire social des femmes, l'eau du puits dans lequel est tombé un enfant (à Roquebrune-sur-Argens), l'eau des rivières qui nous dit l'accident survenu sur un bateau à Rhône en 1857 (aux Saintes-Maries-de-la-Mer) [22].

Dans leur ensemble, ces ex-voto prennent le relais du manuel savant pour nous parler d'une culture que seule

la tradition orale pérennise ; ils participent à la prise de parole de toute une foule anonyme autrement vouée au silence.

Au commencement, l'eau a été à la fois don (limons du Nil) et fléau du ciel (le Déluge). Aujourd'hui encore, cette attirance/répulsion reste vivace dans l'imaginaire de l'eau. Mais la différence entre hier et aujourd'hui vient de la « démythification » toujours plus accrue de l'eau par le biais d'une société marchande et technocratique. À travers l'eau mythique s'était établi un type de relation entre l'eau et l'homme dont les manifestations les plus tangibles étaient d'ordre religieux ou liturgique. C'en est fini du mythe. Avec la méfiance envers l'eau naturelle, se développe un nouveau mythe, celui de l'eau en bouteille. « Nous sommes en face d'une société à plusieurs vitesses, où les nantis peuvent acheter l'eau en emballage, où les citadins pauvres disposent de l'eau du robinet ou des fontaines publiques, et où les plus démunis passent le plus clair de leurs journées à aller puiser l'eau croupe de mares transformées en dépotoirs » [23].

Mais, au fond, n'est-on pas en train de créer d'autres mythes autour de plans d'eau artificiels et des emballages plastiques ? Civilisation des loisirs pour les premiers, omnipotence d'une médecine commerciale de l'autre créent de véritables comportements conditionnés, un inconscient de l'eau ludique et de l'eau source de vie. Seulement ces mythes nouveaux sont nés d'un culte envers d'autres Dieux et non envers des divinités naturelles chantant dans les bois et dans les vallées.

Notes

[1] G. Durand, *Symbolisme des eaux*, dans *Encyclopaedia Universalis*, t.VII, Paris, 1993, p. 815. Cf. aussi du même auteur, les *Structures anthropologiques de l'imaginaire*, Paris, 1969.

[2] Durand, *Symbolismes des eaux*, art. cit., p. 81.

[3] Gabriel Tarde, *Les lois de l'imitation*, réimpression Paris, Kimé, 1993.

[4] M.-M. Dufeil, *Simple note sur l'eau chez saint Thomas d'Aquin*, dans *L'eau au Moyen Âge*, Marseille, 1985, Université de Provence, p. 151.

[5] Son livre *De proprietatibus rerum* a été traduit du latin au français au XIVe siècle. Cf. *Le Livre des propriétés des choses : une encyclopédie au XIVe siècle*, éd. Bernard Ribémont, Paris, Stock, 1999 ; cf. liv. XIII, chap. 1.

[6] M.-Th. Lorcin, « Humeurs, Bains et Tisanes : l'eau dans la médecine médiévale », dans *L'eau au Moyen Âge*, *op. cit.*, p. 262.

[7] G. Vigarello, *Le sain et le malsain. Santé et mieux-être depuis le Moyen Âge*, Paris, 1993, p. 37.

[8] Ahmed Mamou, *Les concepts hydrologiques chez les savants arabo-musulmans au Moyen Âge*, dans *L'eau et le Maghreb. Un aperçu sur le présent et l'avenir*, Milan, 1988, PP. 93, 95, 102.

[9] A. Guillerme, *Eaux vives et eaux mortes entre Moyen Âge et Renaissance*, dans *Le Grand Livre de l'eau*, Paris, 1990, p. 106-114. Cf. aussi A. Guillerme, *Les temps de l'eau. La cité, l'eau et leurs techniques*, Seyssel, 1990.

[10] D. Roche, *Le temps de l'eau rare, du Moyen Âge, à l'époque moderne*, dans *Le Grand Livre de l'eau*, *op.*, p. 115.

[11] J.-L. Miège, M. Perney, Ch. Villain-Gandossi (éd.), *L'eau et la culture populaire en Méditerranée*, Aix-en-Provence, 1989.

[12] Miège, *op. cit.* p. ii-iii.

[13] *Ibidem.*

[14] *Ibidem.*

[15] Jean Chevalier, Alain Gheerbrandt, *Dictionnaire des symboles*, Paris, Laffont/Jupiter, 1982, p. 379.

[16] Romain H. Rainero, *L'eau et la culture populaire en Italie : considérations préliminaires*, dans *L'eau et la culture populaire...*, op., p. 59-65.

[17] *Ibidem.*

[18] *Ibidem.*

[19] Herbert Knoblauch, *Die Welt der Wünschelrutengänger und Pendler : Erkundigungen einer verborgenen Wirklichkeit*, Frankfurt-am-Main, New-York, Campus Verlag, 1991.

[20] Michel Mollat, *Les attitudes des gens de mer devant le danger et devant la mort*, *Ethnologie française*, t. IX, 2, 1979, p. 191-200 ; Florence Decaudaveine, *L'eau inspiratrice de crainte et de confiance, à travers les ex-voto en Méditerranée*, dans *L'eau et la culture populaire...*, *op. cit.*, p. 83-98.

[21] Decaudaveine,*art. cit. Ibidem.*

[22] *Ibidem.*

[23] Maurice Casimir, *Du don du ciel à l'emballage plastique : eau, mythologie et société*, dans *L'eau et la culture populaire...* », *op. cit.* p. 67-70.

LA PIRATERIE MARITIME CONTEMPORAINE

Raymond DUSSERT-VIDALET

La piraterie maritime est un sujet souvent évoqué depuis quelques années dans les médias. Dans notre monde policé son existence étonne. Elle évoque pour nous les images qui ont bercé notre enfance ; les pavillons noirs à tête de mort, les jambes de bois...

Les pirates sont considérés en raison des menaces qu'ils exercent sur la vie humaine, sur la liberté des mers, sur l'environnement, sur les biens, comme des « ennemis du genre humain », et la lutte contre la piraterie s'inscrit dans un cadre juridique exceptionnel.

La piraterie et son environnement juridique international

Convention de Montego Bay

La définition de la piraterie est donnée dans la convention des Nations Unies sur le droit de la mer (ou Convention de Montego Bay) du 10 décembre 1982.

Il y est précisé en particulier que les quatre critères suivants doivent être remplis pour définir un acte de piraterie.

– L'acte doit être commis en haute mer, au-delà des 12 miles nautiques ; en deçà il s'agit de brigandage armé relevant de la juridiction de l'État côtier.

– L'acte doit être commis avec violence : l'abordage par la force correspond à cette définition.

– Le navire « pirate » doit être un bâtiment civil.

– L'attaque doit être effectuée à des fins privées.

Le terrorisme se distingue de la piraterie par sa finalité politique ou revendicative.

Cette convention permet de reconnaître comme actes de piraterie l'incitation, la planification et le soutien effectués de la terre ou de la mer au même titre que l'acte de piraterie. Elle confère à tout État le pouvoir d'appréhender en haute mer, les auteurs des actes de piraterie et de les traduire devant ses tribunaux.

Pour combler les lacunes de cette convention la communauté internationale doit passer des accords avec les États concernés par la piraterie ou faire adopter des résolutions pertinentes par le Conseil de sécurité des Nations Unies. Cela a été le cas pour l'exercice du droit de poursuite dans les eaux territoriales et éventuellement à terre en Somalie.

Convention de Rome de 1988

La convention pour « la répression d'actes illicites contre la sécurité de la navigation maritime » signée à Rome le 10 mars 1988 a été écrite à la suite de l'attaque en 1985 du paquebot *Achille Lauro* et a été suivie d'un protocole additionnel en 2005 à la demande des États-Unis après les événements du 11 septembre 2001. Elle permet de compléter la convention de Montego Bay en traitant les actes de violence à des fins politiques ; elle traite ainsi les actes de terrorisme et de piraterie. De plus cette convention s'applique dans les eaux territoriales et facilite la remise des prisonniers et leur extradition.

La piraterie maritime au XXIe siècle

Les conditions suivantes sont favorables à l'éclosion et au développement de la piraterie :

– un site géographique adapté tel qu'un détroit ;

– un état local à l'autorité défaillante ;

– une population pauvre.

D'autres facteurs ont également facilité la renaissance de la piraterie dans des zones où elle était à l'état endémique :

– la fin de la guerre froide qui a diminué la présence navale ;

– l'augmentation des échanges maritimes internationaux ;

– la réduction des équipages des navires marchands ;

– l'éclatement de l'empire soviétique qui a favorisé le développement de marchés parallèles d'armes.

Les racines de la piraterie sont à terre. La menace est diffuse, non conventionnelle ; elle affaiblit les structures étatiques locales, corrompt les pouvoirs publics et ce faisant entraîne une lutte particulièrement difficile contre cette criminalité.

La piraterie peut être perçue par les populations environnantes, sans ressource, comme une activité quasiment banale présentant un intérêt lucratif avec un risque limité.

La piraterie touche l'économie locale ; par le climat d'insécurité qu'elle contribue à créer elle fait chuter le niveau d'activité et elle décourage les investissements internationaux.

Le nombre d'attaques de piraterie est faible rapporté au nombre de navires. À titre d'exemple, en 2008, 16 000 bâtiments en transit par le golfe d'Aden ont franchi le détroit de Bab el Mandeb ; 120 attaques ont été dénombrées soit une probabilité d'attaque très inférieure à 1 %.

Les statistiques des actes de piratage sont tenues par le Bureau maritime international. Cet organisme retient l'ensemble des abordages de navire présentant une intention criminelle perpétrés dans et hors des eaux territoriales.

Le tableau présenté donne le nombre d'attaques recensé de 1999 à 2009 ainsi que leur répartition par zone géographique de 2003 à 2009. Les grandes tendances suivantes peuvent être dégagées :

– Forte hausse des actes de piraterie dans la zone regroupant le golfe d'Aden, les côtes somaliennes, la mer Rouge, l'océan Indien. En 2009, 53 % du total des attaques dans le monde, y ont été commises contre 38 % en 2008. Au cours de l'année 2009, dans cette région, 217 navires ont été attaqués, 47 navires et 867 membres d'équipage ont été pris en otage ; 11 navires et 266 marins étaient aux mains des pirates en janvier 2010.

– La région du Nigeria, qui est la deuxième zone la plus touchée, a été en 2008 le lieu de 14 % des attaques dans le monde.

– La situation dans la région de l'Indonésie et dans le détroit de Malacca s'est considérablement améliorée

Année	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Total des attaques	285	469	335	370	445	329	276	239	263	293	406
Indonésie					121	94	79	50	43	28	
Détroit de Malacca					28	38	12	11	7	2	
Nigeria					39	28	16	12	42	40	
Golfe d'Aden					18	8	10	10	13	92	217
Somalie					3	2	35	10	31	19	

Nombre d'actes de piraterie perpétrés dans le monde.

après avoir été la zone la plus dangereuse au monde, 10 % des attaques en 2008 contre 40 % en 2004.

Spécificités des différentes zones géographiques

Golfe d'Aden, Corne de l'Afrique et Somalie

La perte d'autorité de l'État somalien et sa déliquescence sont patentes. Malgré le Gouvernement fédéral de transition le pays est sans autorité véritable. La population somalienne vit dans l'insécurité et la pauvreté ; l'aide alimentaire mondiale est essentielle pour la survie d'une grande partie de la population. Cette aide est apportée par les navires du Programme alimentaire mondial qui sont particulièrement visés par les pirates.

L'organisation de la piraterie est élaborée. Les expéditions sont montées par des commanditaires qui disposent de l'argent nécessaire pour financer l'expédition. Les pirates peuvent être des pêcheurs mais aussi des habitants de l'intérieur qui sont des illettrés ne connaissant rien au métier de marin ni à celui de bandit, pour qui la piraterie est une activité opportuniste. Certains acteurs vivent essentiellement de la piraterie, tels les interprètes chargés des relations et des négociations avec les otages et les armateurs, les fournisseurs de matériel et des denrées nécessaires aux expéditions, les permanents des camps de base à terre. Les bases à terre servent à la formation des membres des groupes de pirates et à l'hébergement des otages. Une partie des rançons est utilisée pour l'achat d'armes, de matériel de communication et de navigation. Les pirates naviguent sur des boutres qui leur servent de bâtiment base. Pour les attaques ils utilisent des skiffs qui sont des petits bateaux rapides ne pouvant naviguer que par mer calme, et qui ont une faible autonomie ; ils sont remorqués par les boutres. Les pirates se laissent dériver dans les voies de navigation et attendent leurs proies.

Les cibles favorites sont les navires dont le pont exposé n'est pas trop haut sur l'eau, et naviguant à vitesse lente.

Les attaques ont lieu de jour en utilisant plusieurs skiffs ; elles sont soudaines et les armes servent à intimider l'équipage, le but étant de prendre en otage l'équipage et les passagers éventuels.

Dès que le navire est capturé le commanditaire indique au chef des pirates le lieu de mouillage ; le traducteur monte alors à bord pour conduire la négociation.

Les demandes de rançon sont adressées immédiatement à l'armateur ; les sommes ont considérablement augmenté et peuvent atteindre plusieurs millions de dollars. Les pirates auraient touché entre 50 et 100 millions de dollars en 2008 dans cette zone.

Golfe de Guinée

Cette piraterie est essentiellement nigérienne et se situe dans le delta du Niger.

Le golfe de Guinée est une zone riche en production d'hydrocarbures en mer ; le Nigeria est le 12e producteur mondial. Malgré ses ressources il est l'un des pays les plus pauvres du monde. Dans les faits, la corruption des autorités publiques absorbe les revenus pétroliers et la population locale est exclue de la redistribution.

Les attaques consistent à enlever des travailleurs étrangers pour toucher des rançons. Les opérations sont très rapidement menées, la nuit, par des commandos d'une dizaine d'hommes munis d'armes légères utilisant des bateaux rapides. Les navires de support et de ravitaillement des plate-formes sont essentiellement attaqués et l'on constate une augmentation de la violence vis-à-vis des équipages capturés. En outre, dans le sud du Nigeria, les revendications politiques servent de couverture à la piraterie et au trafic de drogue à destination de l'Europe depuis les années 2000 : cette piraterie est le fait de bandes crapuleuses liées aux autorités locales.

Asie du Sud-Est

– Détroits de Malacca et de Singapour

Dans les détroits de Malacca et de Singapour passent environ 100 000 navires par an, ce qui représente 30 % du commerce mondial.

Les pirates profitent des vitesses réduites imposées aux navires pour la navigation dans le détroit pour les attaquer la nuit avec la plus grande violence. Leurs cibles sont aussi bien l'équipage, la cargaison que les navires.

– Indonésie, Malaisie, Philippines (hors détroits). Cette zone est le lieu d'une coopération des États dans la lutte contre les pirates.

Sous la pression internationale les États côtiers de Malacca, Singapour, d'Indonésie et de Malaisie coopèrent pour organiser des patrouilles de surveillance aérienne et maritime. Le rôle du Japon est à souligner tant sur le plan financier qu'en tant qu'acteur principal.

Continent américain

Les attaques ont été recensées au large des côtes du Pérou et dans les Caraïbes.

Il s'agit essentiellement de brigandage contre des embarcations privées naviguant dans des zones très fréquentées par la marine de plaisance. Ces attaques sont souvent liées au trafic de drogue, les bateaux étant particulièrement visés car pouvant être utilisés pour son transport.

Le coût de la piraterie vu par l'armateur

Le coût que supporte l'armateur lors d'un détournement de l'un de ses navires inclut essentiellement les pertes d'exploitation liées à la non-disposition du bâtiment, la rançon et les coûts divers liés au détournement. Le coût des pertes d'exploitation est variable car lié aux prix d'affrètement des navires et aux taux de fret au moment des faits.

La menace liée à la piraterie crée des surcoûts en termes d'assurance, de salaires, d'équipements supplémentaires.

Les primes d'assurance pour les navires naviguant dans ces zones considérées comme étant « en risque de guerre » présentent des surprimes considérables pouvant atteindre plus d'une dizaine de pourcentage de la valeur du navire selon les lieux et les durées d'exposition.

Des primes de risque sont versées à l'équipage par l'armateur pour les jours de traversée dans des zones à risque.

Le coût éventuel d'équipes de sécurité embarquées fournies par des sociétés civiles spécialisées est également à prendre en compte ; les armateurs français sont en général opposés à ce type de mesure en raison des responsabilités de l'armateur sur les conséquences de pertes humaines occasionnées par une intervention armée.

Enfin les armateurs doivent former leurs équipages au risque de la piraterie et équiper leurs navires de moyens de dissuasion tels que canons à eau, canons acoustiques, projecteurs au magnésium, dispositifs éventuels complémentaires de veille.

La crise actuelle a largement encouragé les armateurs de grands navires opérant entre l'Europe et l'Asie à les faire transiter par le cap de Bonne-Espérance ; ainsi les navires évitent les zones ou les risques de piraterie sont les plus forts. La durée du voyage est supérieure en raison de l'allongement de la route et d'une diminution de vitesse visant à limiter l'augmentation de la consommation de combustible ; pour ne pas gêner leurs clients les armements mettent en service sur ces lignes des navires supplémentaires pour augmenter la fréquence des départs et réduire le temps d'immobilisation des marchandises.

Dispositifs de prévention et de lutte contre les actes de piraterie

Dispositif français : plan Pirate-Mer

Il a été conçu comme un outil d'organisation décisionnelle et opérationnelle en cas d'attaque terroriste maritime. Il peut également être appliqué aux actes de piraterie.

La conduite opérationnelle est à la charge du Premier ministre qui peut la déléguer à un ministre. Une cellule interministérielle pilote les actions à mener. Ce plan prévoit l'intervention conjointe du GIGN et de la Marine nationale. Il a été mis en œuvre la première fois pour la reprise du paquebot de croisière *Le Ponant*. L'attaque de ce navire a eu lieu le 4 avril 2008 ; la reprise de force a été ordonnée par le président de la République le 11 avril, après accord des autorités somaliennes, permettant de libérer les otages et de récupérer une partie de la rançon.

En plus du plan Pirate-Mer l'État français peut fournir des services particuliers tels que par exemple la protection des navires de pêche.

Les attaques de ces navires (essentiellement thoniers) en haute mer, au large des côtes de la Somalie et plus récemment au large des côtes des Seychelles se sont multipliées. Ces bâtiments sont particulièrement vulnérables en action de pêche avec leurs apparaux à l'eau. Pour leur permettre d'exercer leur activité, essentielle pour ce secteur économique, des équipes de sécurité de la Marine nationale peuvent être embarquées.

Rôle du Conseil de sécurité des Nations Unies et de l'Organisation maritime internationale

Le Conseil de sécurité des Nations Unies a adopté quatre résolutions concernant la piraterie au large de la Somalie et dans le golfe d'Aden. Elles permettent aux États concernés, sous certaines conditions, de se substituer à l'autorité défaillante de la Somalie dans la lutte contre la piraterie :

– en assurant la sécurité dans les eaux territoriales de la Somalie par leurs propres moyens militaires ;

– en intervenant sur le territoire somalien après accord du gouvernement fédéral transitoire.

Dépendant des Nations Unies, l'Organisation maritime internationale a un rôle important dans la prévention de la piraterie.

Le code ISPS (International Ship and Port Security) a été adopté par l'OMI à la suite des événements du 11 septembre 2001. Il traite de la sûreté des échanges internationaux et fixe des règles pour lutter contre les actes illicites ; il impose des procédures de sûreté aux armateurs dans l'exploitation de leurs navires et également aux autorités portuaires. À titre d'exemple ce code impose que les châteaux, les passerelles et les compartiments techniques puissent être verrouillés permettant ainsi à l'équipage d'attendre les secours en cas d'attaque. Un système d'alarme permet en cas de menace d'envoyer de la passerelle et d'un autre emplacement du navire tenu secret un signal de détresse à l'administration du pavillon et à la compagnie exploitant le navire.

L'OMI a rendu obligatoire à bord des navires de commerce des équipements d'identification qui permettent de transmettre le nom, la route, la nature de la cargaison du navire sur lesquels ils sont montés facilitant ainsi le suivi des navires.

En plus de ces réglementations l'OMI initie des dialogues internationaux par zone géographique pour créer des accords de lutte contre la piraterie entre États de la zone. Deux accords de ce type existent ; l'un en Afrique centrale et occidentale, l'autre pour certains pays de l'océan Indien occidental.

Dispositif européen

Le Conseil de l'Union européenne a décidé de lancer en décembre 2008 une opération militaire, nommée opération Atalante, destinée à dissuader et à combattre la piraterie dans cette zone conformément aux résolutions prises par le Conseil de sécurité des Nations Unies. Les missions de l'opération sont :

– assurer une protection aux navires affrétés dans le cadre du Programme alimentaire mondial ;

– protéger les navires de commerce dans cette zone ;

– surveiller les eaux territoriales et la zone au large des côtes de la Somalie ;

– prendre les mesures nécessaires pour prévenir et intervenir afin de mettre fin aux actes de piraterie.

La base logistique est à Djibouti. La durée de l'opération Atalante est fixée à 12 mois reconductibles en cohérence avec les résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies. L'opération Atalante mobilise 1 200 personnes.

Autres dispositifs

L'OTAN a déployé un groupe maritime permanent mobilisé contre la piraterie dans la zone de la Somalie. D'autre part un certain nombre de moyens navals d'autres pavillons y sont également ; la Russie, la Chine et le Japon sont présents dans le cadre des résolutions du Conseil de sécurité.

Enfin citons la « Combined Task Force 150 » et la « Combined Task Force 151 » qui comprennent des navires de différentes nationalités coordonnés par la marine américaine.

Bilan des opérations anti-piraterie d'avril 2008 à janvier 2010

Le bilan des actions menées contre les actes de piraterie dans la zone de la Somalie par les différentes forces engagées énumérées ci-dessus pour une période d'environ 20 mois est le suivant :

– 738 suspects ont été arrêtés ;

– 374 suspects ont été remis à la justice soit 39 % des suspects ;

– 39 suspects ont été tués ;

– 18 suspects ont été blessés ;

– l'opération européenne Atalante a effectué 38 % des arrestations totales.

Difficultés rencontrées dans la lutte contre la piraterie

Étendue géographique des zones à surveiller

La grande étendue, la mobilité des pirates, la tendance à effectuer les attaques de plus en plus au large rendent la surveillance particulièrement difficile. L'éloignement des zones à surveiller des bases régionales impose de disposer de forces navales équipées de moyens de surveillance aérienne embarqués et d'un soutien logistique adéquat.

Aspect juridique et judiciaire

L'action militaire présente deux volets : le premier est une action de dissuasion, le deuxième est une action de police qui doit être suivie par des procédures judiciaires contre les pirates.

L'action judiciaire d'après la convention de Montego Bay est effectuée d'après les droits nationaux.

Les États qui arrêtent les pirates et arraisonnent des navires ont le choix de la juridiction. Pour ce faire des accords ont été conclus avec des États régionaux susceptibles de juger les pirates ceci en respectant les droits de l'Homme, les droits à la défense, la peine de mort étant exclue. L'Union européenne aide le Kenya et les Seychelles à adapter leurs capacités juridiques et carcérales en contrepartie de leurs prestations juridiques.

La France traduit devant ses tribunaux les pirates ayant porté préjudice à des citoyens français.

Grande diversité des intervenants

La coordination des moyens est difficile en raison de la diversité des forces sur zone et des différents accords inter-États. Certains pays doivent faire des arbitrages pour répartir leurs moyens navals entre différents dispositifs de lutte.

Évolution de la lutte contre la piraterie, conclusion

Malgré les moyens importants mis par de nombreux États dans la lutte contre la piraterie maritime et les résultats tangibles des opérations menées, les opérations navales ne pourront seules mettre fin à la piraterie maritime.

Pour éradiquer la piraterie de la zone de la Somalie il faut supprimer par des actions à long terme ses causes en créant ou en améliorant des mécanismes permettant dans les états côtiers concernés :

– de créer et de mieux exploiter les richesses économiques ;

– de répartir les revenus de ces richesses d'une manière équitable ;

– de restaurer le pouvoir politique et l'autorité gouvernementale.

À court terme les opérations de police effectuées par les forces sur zone tendent :

– à modifier les procédures pour rendre plus risquées et plus coûteuses les attaques des pirates comme par exemple la destruction systématique des armes et des bateaux suspects ;

– à renforcer l'observation aérienne en utilisant plus extensivement des drones.

Les accords et les échanges d'information entre États permettent :

– de contribuer à la consolidation des capacités juridiques des états côtiers ;

– de mieux contrôler les flux financiers de la piraterie, de rechercher les commanditaires et de les punir sévèrement.

Dans les autres zones ou le pouvoir étatique local est réel des accords internationaux incluant les États côtiers permettent une surveillance et une dissuasion améliorées par la mise en commun de moyens militaires.

L'amélioration de la sûreté est une action commune et continue des organismes internationaux, des États, des États riverains, des armateurs, à terre comme en mer : cette action doit s'adapter en permanence à une menace qui ne cesse pas d'évoluer en fonction des changements de notre société et des technologies disponibles.

LE CROISEUR SOUS-MARIN *SURCOUF*

Claude ARATA

Destinée hors du commun que celle de ce sous-marin qui porte le nom du très célèbre corsaire malouin bien connu des Anglais.

La première guerre mondiale finie, les chefs de notre Marine demeuraient très impressionnés par les pertes causées au commerce allié par les corsaires allemands puis les U-Bootes. La conception de sous-marins plus grands, plus rapides, mieux armés s'imposait. Apparaît l'idée de « croiseurs sous-marins » ou « sous-marins de grande croisière » ayant donc des capacités équivalentes à celles des croiseurs avec la faculté de s'immerger. L'idée également d'embarquer un aéronef à bord pour l'éclairage, la reconnaissance, le réglage des tirs, se fait jour.

Des expérimentations avaient déjà eu lieu pour un « sous-marin canonnier » : en Allemagne, dès 1917, avec l'*U139* commandé par von Arnaud de la Perière, sous-marin qui portait deux canons de 105 mm ; il sera transféré sous pavillon français, sous le nom de *Halbronn*, et nous servira de plate-forme d'essais – la Grande-Bretagne avec le *M3* de 1918 avec un canon de 305 mm qui sera débarqué en 1937. Pour l'usage d'un hydravion, citons le *M2* anglais en 1925, le *S1* américain en 1926, l'*Ettore Fieramosca* italien et le *Yokosuka* japonais. Mais toutes ces expérimentations ne furent pas poursuivies sauf par les Japonais.

Et, c'est la France qui, avec le *Surcouf*, va réaliser le premier et le plus grand « sous-marin de croisière ».

Cinq projets de « sous-marin de bombardement » sont établis dès l'automne 1921 par l'ingénieur en chef du Génie maritime Roquebert, chef de la section sous-marin du Service technique des constructions et armes navales (STCAN). Le premier programme du « sous-marin canonnier » est fixé par le Conseil supérieur de la Marine le 7 juillet 1922. Ce même Conseil, quelques années plus tard, le 17 juillet 1926, sous la présidence du ministre Georges Leygues avec, entre autres, l'amiral Salaün, chef d'état-major, le général Giraud, les amiraux Violette et Merveilleux du Vignaux, le capitaine de vaisseau Darlan adoptent le projet dit « Q5 » à l'unanimité, en considérant « que le sous-marin de croisière canonnier pouvait effectuer des démonstrations d'un intérêt considérable, qu'il était apte à collaborer avec les croiseurs à la destruction des corsaires ennemies, qu'il pouvait exercer une action efficace dans les régions éloignées. ».

Sa construction est autorisée, à Cherbourg, le 31 décembre 1926. Il est mis sur cale le 3 octobre 1927 et sera lancé le lundi 18 novembre 1929, à 8 heures, dans le bassin Napoléon III, en la seule présence du préfet maritime, le vice-amiral Basire, compte tenu du secret qui entourait ce nouveau type de bâtiment.

Lors de la conférence sur le désarmement naval à Londres, le 21 janvier 1930, la délégation britannique, plus ou moins soutenue par les Américains, n'avait pas abandonné l'espoir de faire abolir les sous-marins. Il fallut toute l'habileté et la fermeté de notre ministre de la Marine, Georges Leygues, pour que la thèse française l'emporte et que la construction du *Surcouf* se poursuive.

Examinons maintenant ses principales caractéristiques :

– son déplacement : 3 304 tonnes en surface et 4 218 tonnes en plongée ;

– ses dimensions : 110 m de longueur, 9 m de large et 7 m de tirant d'eau :

– équipé de deux lignes d'arbres, sa propulsion était assurée : en surface par deux Diesel Sulzer 2 temps de 3 800 CV et en plongée par deux moteurs électriques de 1 700 CV. Deux groupes électrogènes de 720 CV

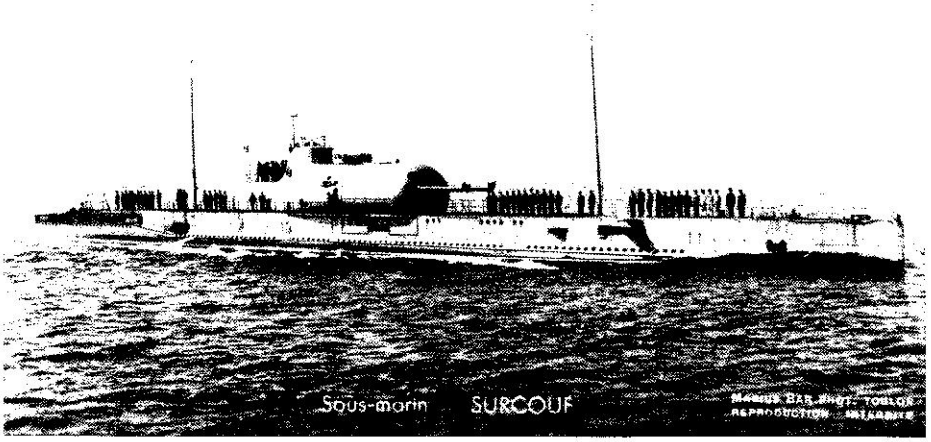

Photo Marius Bar

alimentaient les auxiliaires électriques des moteurs principaux ;

– une batterie de 450 éléments constituée de quatre groupes de 120 éléments. Immersion maximum : 80 m ;

– vitesse : 18 nœuds en surface et de 8.5 -9 nœuds en plongée ;

– artillerie secondaire : 2 canons x 37 mm - 4 mt x 8 mm- torpille : 4 tubes avant – 2 tourelles triples arrière et 12 torpilles de réserve ;

– l'équipage était composé de 119 hommes dont 8 officiers (dont un médecin et un pilote).

Mais sa caractéristique marquante était son artillerie principale d'une puissance considérable pour un sous-marin : une tourelle double de 203 mm étanche pouvant tirer trois salves à la minute de projectiles de 123 kg à une portée de 25 000 m. Trois cent coups étaient approvisionnés et le feu pouvait être ouvert deux minutes et demie après avoir fait surface. Autre innovation, l'aéronef de reconnaissance, un hydravion biplace Marcel Besson MB 41-1, de 7 m de long. Les éléments démontés étaient logés dans un hangar cylindrique étanche de 2 mètres de diamètre prolongeant le massif vers l'arrière. Cependant la manœuvre de sortie de cet hydravion était assez longue car il fallait compter 25 à 30 minutes par mer calme.

Du fait de ces nouveautés, l'achèvement, les essais, les mises au point vont durer plus longtemps que prévu. À partir d'août 1930, le capitaine de frégate de Belot prend le commandement du bâtiment. La première plongée statique est effectuée le 23 juin 1931. Du 4 octobre au 15 novembre 1932, le sous-marin appareille pour sa première croisière d'endurance sur la côte d'Afrique (Casablanca, Agadir, Conakry, Dakar) sous le commandement du capitaine de corvette Leportier.

Le 30 juillet 1933, le *Surcouf*, qui a été peint en bleu de Prusse foncé, est amarré au quai de la gare maritime de Cherbourg. Le président de la République, Albert Lebrun, embarqué sur le contre-torpilleur *Vauban*, passe en revue la 2e escadre et visite le croiseur sous-marin.

Le *Surcouf* sera admis au service actif le 3 mai 1934 soit 7 ans après sa mise sur cale. On peut noter qu'il s'est écoulé également 7 ans entre la mise sur cale du *Redoutable* en novembre 1964 et son admission au service actif en décembre 1971.

Revenons au *Surcouf*, il est affecté à la 4ème escadrille de sous-marins de Brest.

Fin 1935, sous les ordres du capitaine de corvette Derrien, il est envoyé aux Antilles à l'occasion du tricentenaire du rattachement de ces îles à la France. Il accompagne le croiseur de 6 000 t *Emile Bertin*, le contre-torpilleur de 2 500 t *Audacieux*, et cinq hydravions.

Le 23 octobre 1937, le capitaine de frégate Le Gouic en prend le commandement. Du 1er mars au 1er juillet 1938, il effectue une croisière d'entraînement aux Antilles et en Afrique noire.

Revenu en France et après une période d'entretien, il repart de Brest au début de mars 1939, pour une nouvelle croisière de quatre mois sur la côte d'Afrique et compte tenu de la détérioration de la situation internationale, il rejoint les Antilles.

Le 2 septembre, c'est la déclaration de guerre. Il participe, depuis la Jamaïque, à l'escorte d'un convoi d'une vingtaine de cargos vers la France et l'Angleterre. Le 19 octobre, il rallie Brest. Le commandant Le Gouic passe la suite à son camarade le capitaine de frégate Paul Martin. Un grand carénage commence pour le bâtiment, grand carénage rendu nécessaire suite à un certain nombre de problèmes récurrents : sur les induits des moteurs principaux, sur l'étanchéité des soutes, sur les culasses des Diesel, sur la batterie qu'il fallait changer...

Le 18 juin 1940, c'est l'ordre d'évacuation de Brest. Le bâtiment a été remis en état à la hâte. L'appareillage dans la soirée est difficile. Des avaries matérielles (blocage de la barre de plongée arrière, problèmes de Diesel) amènent un changement dans la destination primitivement choisie de Casablanca. Naviguant à 4 nœuds en surface, il rallie Plymouth puis Devonport où il s'amarre à couple du cuirassé *Paris*.

Le 3 juillet 1940, c'est l'opération « Catapult ». Comme tous les bâtiments réfugiés en Grande-Bretagne, le *Surcouf* est saisi par les Anglais non sans effusion de sang : deux officiers et un matelot anglais sont tués –du coté français, l'ingénieur mécanicien Daniel est tué et le lieutenant de vaisseau Bouillaut blessé. L'équipage est envoyé à Liverpool, les officiers étant séparés de leurs hommes. Le CC Martin est rapatrié à Toulon suivi par la grande majorité de l'équipage.

En dépit de ce drame, le *Surcouf* va rejoindre, le 1er septembre 1940, les Forces navales françaises libres (FNFL), qui viennent d'être créées par le vice-amiral Muselier. Le capitaine de corvette Ortoli, présent à l'armement comme premier officier canonnier, est désigné comme commandant avec le lieutenant de vaisseau Blaison comme second.

À la date du 21 septembre, l'équipage se compose, outre ces deux officiers, de deux aspirants de réserve et quarante officiers mariniers et marins dont treize seulement de l'ancien équipage. L'effectif normal étant de 119 hommes, le bâtiment n'est en état ni de naviguer ni de plonger. Il faut au commandement beaucoup de persévérance pour relever le défi et qu'il soit prêt en février 1941. Les Britanniques, qui n'ont jamais apprécié ce sous-marin, hésitent sur les missions à lui confier. En février 1941, il quitte Holy Loch pour Halifax, où est basée la 2e flottille et il va remplacer le HMS *Porpoise*. Il va alors participer à la protection du convoi « HX 118 » qui comporte 32 transports à destination de l'Angleterre.

L'amirauté britannique envisage un moment de le transformer en cargo sous-marin pour transporter du matériel à Malte mais y renonce devant les objections du commandement français. Plusieurs avatars surviennent : attaque, le 16 avril, par un hydravion allemand, les bombardements de l'arsenal de Plymouth en avril où il y aura un tué et six blessés.

Ayant abandonné le projet de Malte et l'affectation à Halifax, l'Amirauté décide d'envoyer le *Surcouf* en Atlantique centrale où les Allemands faisaient stationner les tankers qui ravitaillaient les raiders qui attaquaient le

Sous-Marin "Surcouf"

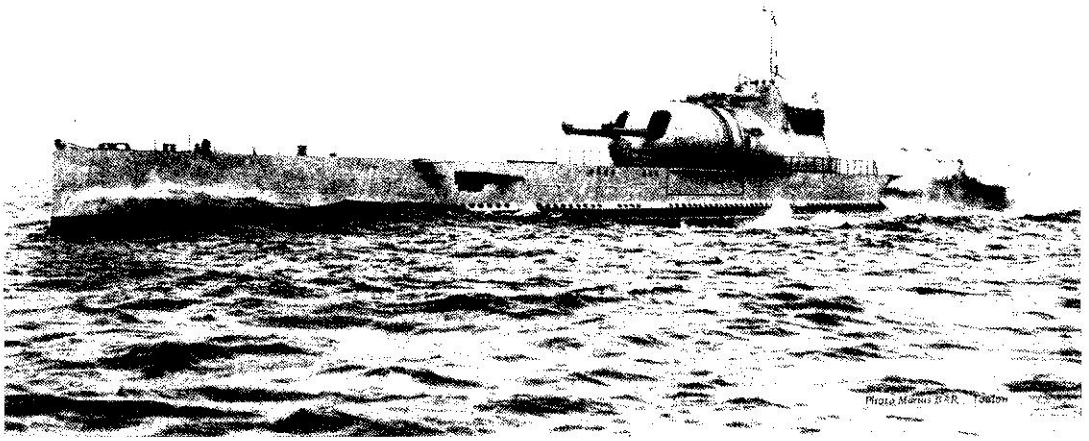

Photo Marius Bar

trafic allié. Il effectue cette mission vers les Bermudes en mai et juin, mais sans son hydravion qui avait subi des avaries lors du bombardement de Devonport.

Il quitte les Bermudes, pour les États-Unis, où du 25 juillet au 5 novembre 1941, il est en grand carénage à l'arsenal de Portsmouth dans le New Hampshire.

Le 7 octobre 1941, le capitaine de frégate Louis Blaison prend le commandement du *Surcouf*, le commandant Ortoli venant d'être nommé chef du cabinet militaire du général de Gaulle. Le second est le capitaine de corvette Rossignol.

Le 5 novembre, le bâtiment appareille pour essais et, après une escale à New London, rejoint sa base des Bermudes pour un court séjour puis retourne à Halifax.

Le 12 décembre, le vice-amiral Muselier arrive dans ce port avec les trois corvettes *Mimosa, Alysse et Aconit* basées à Terre-Neuve. La mission de l'amiral est d'occuper Saint-Pierre-et-Miquelon, projet qui se heurtait à l'opposition du gouvernement américain. Le 18 décembre, il reçoit l'ordre du général de Gaulle de procéder au ralliement de Saint-Pierre par ses propres moyens et sans en référer à l'étranger. Les bâtiments appareillent le 22 décembre et sont sur place le 24 décembre, veille de Noël. Le territoire se rallie sans coup férir à la France libre bien que le gouverneur de l'archipel ait opposé un simulacre de résistance.

Le 14 janvier 1942, le *Surcouf* est de retour à Halifax où il est indisponible pour entretien jusqu'au 31 janvier. Il rejoint ensuite la base des Bermudes. Une nouvelle mission vient de lui être confiée. L'entrée en guerre des États-Unis et du Japon, le 7 décembre 1941, a ouvert au croiseur sous-marin la possibilité de pouvoir effectuer cette guerre de course pour laquelle il a été conçu. Il reçoit l'ordre de rejoindre Tahiti par le canal de Panama.

Le 12 février 1942, à 15 h, le *Surcouf* quitte les Bermudes pour une arrivée à Colon prévue le 19. Bien que n'ayant pas de radar, en dépit de la présence d'U-Boote devant la côte américaine, l'amiral Bermudes n'a pas estimé nécessaire de lui fournir une escorte. Le 17 février, il est à 340 nautiques au nord de Panama.

Ce même jour, le cargo américain *Thompson-Lykes*, de 4 700 tonnes, à moitié chargé, a appareillé de Cristobal (zone du Canal) pour Cuba. Son commandant, le capitaine Henry Johnson, n'a reçu aucune information sur des possibilités de rencontre avec le sous-marin. Le 19 février, à 3 h, il rend compte avoir abordé et coulé un bâtiment le 18 février à 22 h 30, à 75 nautiques au nord est de Colon. Il n'a retrouvé, malgré 9 heures de recherche, aucun survivant, aucun débris, seule une large tache de gas-oil.

Le 19, le *Surcouf* n'étant pas arrivé comme prévu, le commandant de la Marine américaine précisa que le bâtiment était en retard et que le cargo rapportait qu'il avait éperonné un navire qu'il croyait être un sous-marin.

Une commission d'enquête instituée par l'US Navy se réunit, sans représentant des FNFL. Dans son rapport final, le 3 avril 1942, cette commission reconnaissait « que la collision était accidentelle et inévitable, que malheureusement l'identité du navire perdu n'était pas connue, que les dégâts étaient sous la flottaison, sans gravité et qu'il n'y avait rien à l'évidence qui supportait l'idée d'un sous-marin ». Le nom du *Surcouf* n'était jamais

prononcé. Le 19 avril, la BBC annoncera officiellement la perte du bâtiment mais sans autre précision. Les demandes françaises répétées de réouverture d'enquête resteront sans réponse. Un an après, le 19 juillet 1943, le chef d'état-major de la Marine américaine envoya une lettre à l'amiral Auboyneau (qui avait remplacé l'amiral Muselier) indiquant « que la Marine des États-Unis n'était pas en position d'affirmer que le sous-marin *Surcouf* avait été coulé à la suite de la collision avec le *Thomson Lykes* quoiqu'il apparaisse vraisemblable que cela puisse être le cas ». Depuis cette « vraisemblance » est proposée comme une certitude.

Le capitaine de vaisseau Huan, dans son ouvrage *Le Croiseur sous-marin Surcouf 1926-1942*, étudie en détail la disparition du sous-marin. Il souligne les invraisemblances et les erreurs prises en compte, les réticences des autorités alliées... Y aurait-il pu y avoir méprise et bombardement par des avions américains comme furent coulés le *Centaure*, le *Conquérant* en novembre 1942 et la *Perle* en juillet 1944 ? Le mystère reste entier pour ce « bateau mystère » comme le surnommaient les Anglais.

Ainsi disparut avec 125 marins, ce sous-marin qui fut pendant longtemps le plus grand au monde et l'orgueil de notre flotte d'avant guerre. Il eut des débuts difficiles et de nombreux problèmes techniques subsistèrent au cours de sa courte vie opérationnelle. Le concept du couple aéronef-sous-marin était quelque chose de révolutionnaire. Contrairement aux autres marines, la Marine française s'est lancée directement dans une réalisation concrète. Certes, il fut à son entrée en service le plus gros, porteur de la plus grosse artillerie, ayant la plus grande distance franchissable et le premier à mettre en œuvre un hydravion. Mais, pendant la guerre, pas plus dans la Marine nationale qu'au sein des FNFL, on n'eut l'utilisation de ses exceptionnelles capacités.

Quel autre destin aurait connu le *Surcouf*, s'il avait eu des moteurs lui permettant de rallier, au soir du 18 juin 1940, les 13 sous-marins attendant, autour du *Jules Verne* et du chef d'escadrille, l'ordre de rallier Casablanca ?

SÉANCE PRIVÉE DU 3 JUIN 2010

LE RENOUVEAU DE LA LANGUE HÉBRAÏQUE

Michèle-Ann PILLET



Rituel de prière.

Le renouveau de la langue hébraïque marque le retour à l'usage parlé d'une langue plusieurs fois millénaire, gardée avec piété durant 18 siècles dans la liturgie et l'érudition.

C'est un phénomène linguistique sans précédent dû au courage intellectuel, puisé à la source des songes, d'un jeune juif lituanien, Eliezer Perlman (1858-1922). Porté par une vague de circonstances favorables, en 1881, Eliezer arrive en Palestine, alors sous domination ottomane, pour vêtir de réel le rêve venu le visiter, un soir, en Russie... Sur la terre de ses Pères, la langue hébraïque doit redevenir une langue parlée.

Élevé dans le judaïsme en Lituanie, Eliezer, qui deviendra Eliezer Ben Yehouda, étudie la Torah et fréquente une Yeshiva. Le rabbin ouvert à la Haskalah lui enseigne la grammaire hébraïque et lui fait lire des livres profanes. Étudiant à Moscou, il rejoint le mouvement nihiliste et s'enflamme pour la cause de la Bulgarie, victime de la guerre russo-turque. Hésitant sur le choix de ses études, il opte pour la médecine et se rend à Paris. Lors de ce séjour, il fréquente le quartier latin qui bouillonne d'idéaux généreux. Ses idées se précisent. Au carrefour de la Haskalah et de l'éveil des nationalismes qui associe langue, peuple et terre, un songe détermine

son destin lors de son retour à Moscou. En 1878, dans *Ha-Shahar*, « l'Aurore », journal publié à Vienne par l'écrivain Smolenskin (1842-1885), il écrit un article qui invite les Juifs à parler hébreu. En effet, les Juifs en diaspora parlent la langue du pays où ils résident et en inventent d'autres.

Le long du Rhin, au Xe siècle, est née une langue, mélange d'hébreu et d'allemand, le yiddish qui au fil des migrations s'est enrichi des langues slaves. Une nouvelle culture a vu le jour, développant sa littérature, sa musique, et une façon d'être, le yiddishkeit.

Après l'expulsion doublée d'une spoliation de la péninsule Ibérique en 1492, les séfarades développent aussi diverses langues, le ladino, le yévanique, etc.

Eliezer veut donc promouvoir un enseignement de l'hébreu comme langue d'éducation. Et ce projet peut se réaliser en Palestine. À Jérusalem, Eliezer est embauché comme instituteur par le directeur de la nouvelle école de l'Alliance israélite. Il enseigne *l'hébreu par l'hébreu* et convertit à son rêve instituteurs, journalistes, animateurs de sociétés hébraïques. Dès 1886, des quotidiens sont publiés. En 1889, Eliezer et un groupe d'intellectuels fondent le Comité de la langue hébraïque destiné à enrichir le langage à partir des racines anciennes. En effet, comme toutes les langues sémitiques, chaque racine contient un certain nombre de notions qui nécessiteraient des mots différents dans une langue indo-européenne. Le comité prend le nom d'Académie en 1953. Aujourd'hui, cette Académie est toujours aussi vigilante. En l'espace de 20 ans l'hébreu est à nouveau parlé et le système scolaire hébraïsé par des instituteurs enthousiastes. Eliezer consacre quarante ans de sa vie à la rédaction du premier dictionnaire hébraïque où il répertorie tout le vocabulaire de la Bible, de la Mishna, des Talmuds, de l'hébreu du Moyen Âge et des lexiques des Maskilim.

En 1922, Eliezer meurt et la même année, la puissance mandataire britannique déclare l'hébreu langue officielle aux côtés de l'arabe et de l'anglais. Non seulement l'hébreu est à nouveau parlé, mais il pénètre les grandes institutions scientifiques telles *Technion* en 1924, l'université de Jérusalem en 1925 et l'institut Weizman de Rehovot en 1935.

En 1948, lorsque le jeune État d'Israël le déclare langue officielle au côté de l'arabe, il ne fait que confirmer sa vitalité. Ithamar, le fils d'Eliezer, devient le secrétaire personnel du président Haïm Weizman. Né en Palestine, Ithamar est le premier petit enfant à avoir pour langue maternelle l'hébreu, depuis des siècles et des siècles.

Cette histoire mérite notre attention.

En effet, au Proche-Orient, bigarrure de peuples, la langue hébraïque, dès son origine, occupe un espace linguistique fort modeste. Ceci contraste vivement avec la portée universelle de ses écrits qui au IIIe siècle avant notre ère pénètre le monde gréco-latin par la *Septante*, contribuant ainsi à fonder la pensée occidentale. Source inépuisable de méditation religieuse, de réflexion philosophique, ces écrits inspirent aussi les artistes de tous les temps.

De surcroît, l'intuition de Moïse préside toujours à nos destins spirituels. D'une foule de divinités anthropomorphiques, Moïse a su abstraire un dieu qui garde son mystère et demande pour seul culte, une vie droite, une vie juste, ouverte au prochain. Ses directives sont une boussole pour mener l'existence à bon port. Son nom est la synthèse du passé, présent et futur du verbe être en hébreu. Douze siècles plus tard, la confiance totale exigée par Yahvé est exprimée avec poésie dans la parabole où « les lys ne filent ni ne tissent ». Nourri des Saintes Écritures comme tous les enfants juifs, Jésus enseigne aux humains à vivre comme ces fleurs. Et lorsqu'il meurt en pardonnant à ses bourreaux, sa douceur et sa sublime élégance face au mal laissent les légendes sans voix.

L'itinéraire du chef d'œuvre littéraire de la langue hébraïque éclaire l'envergure du travail d'Eliezer.

La première rédaction en hébreu des récits relatant les origines du peuple hébraïque et de ses institutions débute sous le roi Salomon vers le milieu du Xe siècle avant notre ère. Son alphabet est l'alphabet phénicien. Des poèmes relevant d'époques antérieures sont inclus, comme le *Cantique de Déborah*, le *Cantique de Moïse*, les oracles de Baalam. Les premiers écrits s'inscrivent dans une tradition très ancienne de la poésie orientale par l'usage du parallélisme et de la parataxe, déjà présent dans l'*Épopée de Gilgamesh*, premier fleuron de la littérature mondiale né sur le sol mésopotamien au 3e millénaire.

L'akkadien, langue sémitique datant du 3e millénaire, se scinde au 2e millénaire en deux dialectes : le babylonien et l'assyrien, supplantés à la fin du VIe siècle par l'araméen. Langue sémitique également parlée dans tout le Proche-Orient, elle cède le pas à l'arabe au VIIe siècle de notre ère. L'araméen, encore parlé de nos jours sous forme de dialectes en Syrie, en Irak (syriaque) et en Russie dans le Caucase, eut une incidence sur la formation des langues asiatiques.

À l'époque perse, vers le milieu du Ve siècle, le Pentateuque a déjà pris sa forme actuelle. Ces cinq livres s'appellent la *Torah*. Plus tard, par extension, le mot *Torah* s'applique à l'ensemble de tous les livres. L'écriture est celle utilisée aujourd'hui. C'est l'alphabet araméen appelé écriture carrée ou assyrienne, car elle est adoptée par les scribes juifs lors de l'exil à Babylone. Esdras et Néhémie, restaurateurs de Jérusalem après l'exil, ont joué un rôle important dans la fixation de la Torah, c'est-à-dire de la loi mosaïque. Ils sont considérés comme fondateurs du judaïsme dont l'originalité est cette insistance sur l'observance de cette loi. Au-delà de sa portée spirituelle, cette observance est une identification nationale, due au traumatisme de l'exil à Babylone, une volonté de conserver la cohésion en dépit des dispersions et d'être une nation basée sur des valeurs religieuses et morales.

Au IIIe siècle avant l'ère chrétienne, à Alexandrie, la Torah attire l'attention du roi Ptolémée II. Souhaitant la lire et l'inclure dans sa bibliothèque, il convoque 70 savants juifs et leur demande de la traduire. Une importante communauté juive réside dans le quartier du Delta. En effet, déportés en 587 par Nabuchodonosor en Babylonie après la destruction du premier temple de Jérusalem, les Juifs ne reviennent pas tous en Judée après leur libération par le Perse Cyrus en 537. Certains restent en Babylonie, beaucoup s'établissent en Égypte. La foudroyante avancée d'Alexandre au Proche-Orient depuis sa victoire à Issos en 333 sur Darius III fait vivre

les Juifs en milieu culturel grec. Aussi, la *Septante*, premier exemple de traduction de grande ampleur, est également le premier passage de la langue hébraïque en langue grecque. Loin d'être une soumission à l'hellénisme triomphant, la *Septante* marque la reconnaissance par les Juifs des qualités d'intelligence et de clarté de cette langue pour recevoir des écrits relevant d'un contexte culturel différent. La langue grecque, c'est la langue de Japhet, le fils cadet de Noé, le rescapé du déluge. Japhet en hébreu signifie beauté. Dans le judaïsme de l'époque, cette langue est considérée comme « la seule à pouvoir habiter sous les tentes de Chem, fils aîné de Noé ». Cette opinion est connue du linguiste allemand du XVIIIe siècle qui désireux de classer les langues orientales est le premier à utiliser le mot *sémitique* pour les désigner.

La *Septante* répond donc au désir du roi Ptolémée II mais également à la nécessité qui peu à peu se fait jour pour les Juifs en diaspora et pour ceux qui de retour en Judée ne parlent plus hébreu mais grec et araméen. À Qumram, en 1947, des manuscrits grecs des textes bibliques appartenant à la secte des Esséniens attestent de l'usage du grec et de l'hébreu côte à côte pour les lecteurs juifs. La *Septante* est amplement commentée par Philon d'Alexandrie (vers – 12 - vers + 54), philosophe juif qui met aussi en lumière la complémentarité de la philosophie grecque et de la pensée hébraïque. Il est une référence pour les Pères d'Alexandrie.

Traduite en latin, c'est sur cette version de la *Septante* que réfléchit saint Augustin. Puis, la traduction par saint Jérôme des Saintes Écritures de l'hébreu en latin devient la Vulgate de l'Église catholique alors que la *Septante* est la Bible officielle des Églises orthodoxes de langue grecque. Elle a le mérite de nous faire connaître un ordre plus ancien de la Bible que celui des Massorètes. Le mot *bible* ne date que du XIIe siècle de notre ère.



Traduction en 1552 de *Bellum Judaicum (La Guerre des Juifs).*

Né en 37 de notre ère, Flavius Josèphe est élevé dans la pure tradition juive. Exégète des textes bibliques, historien en langue grecque, puis citoyen romain protégé par les empereurs, il décède à Rome vers l'an 100. C'est donc un témoin d'importance du 1er siècle de notre ère et des relations houleuses entre les Juifs et les Romains. Il assiste à la destruction de Jérusalem et à l'incendie du temple en 70. Sur le l'arc de Titus, figure le chandelier rapporté en butin. Ithamar, le fils d'Eliezer se rendit auprès de Mussolini pour lui réclamer les trésors du temple dérobés par les Romains à cette date !!!

Flavius Josèphe achève les vingt volumes des *Antiquités juives*, histoire des Juifs depuis leur origine, par le suicide collectif des 960 occupants de la citadelle de Massada préférant la mort à la reddition aux Romains. Les Pères de l'Église Origène et Eusèbe se réfèrent à ses textes. Le Christ y mentionné.

Mais, c'est avec l'épisode de la révolte de Bar Korba en 135 que sombre la Palestine. Jérusalem se nomme désormais Aclia Capitolina, les Juifs y sont interdits de séjour. Le temple est détruit. Ainsi, c'est l'étude de la Torah qui devient l'élément essentiel du culte. Depuis l'exil, la famille est sanctifiée. Étroitement liée à la pensée religieuse, l'éducation donnée au foyer est la garante de transmission du judaïsme. Sous la dynastie romaine des Sévère (193-235), la Mishna est établie. C'est la codification de la loi orale juive publiée en 200 environ par Juda Ha Nassi. L'hébreu de la Mishna présente des innovations par rapport à l'hébreu biblique postérieur de plusieurs siècles à celui-ci. Le vocabulaire contient des emprunts aux langues dominantes de l'époque, l'araméen, le grec et le persan. Déjà, avant l'exil, l'hébreu offre une perméabilité aux influences étrangères : le sumérien, via l'akkadien et l'akkadien lui-même, l'égyptien, l'hourrite, le hittite, le philistin et le grec. C'est autour de la Mishna que se cristallise le Talmud. Le Talmud, c'est la compilation des commentaires de la Mishna par les maîtres de Palestine et de Babylonie. Il existe deux Talmud, celui de Palestine compilé à Tibériade vers le IVe siècle et celui de Babylonie achevé définitivement au Ve siècle. Ils sont écrits en araméen et en hébreu.

Après Bar Korba, les Juifs s'établissent dans le nord du pays, en Galilée et à Tibériade qui devint le centre intellectuel. C'est là que se met en place le système de vocalisation et de cantillation de la Bible. Il sera suivi par l'ensemble des communautés juives du monde. Cependant, c'est à Babylone, sous le califat Abbasside de Bagdad que se développe le centre d'érudition juive le plus prestigieux de tous les temps. La Palestine n'a plus la primauté. Avec l'expansion de l'islam, c'est à Saadia Gaon (882-942) que l'on doit la traduction de la Bible en arabe, appelée Tafsir. Juriste et philosophe, il ouvre une ère nouvelle du judaïsme oriental, celui des Sépharades. Ce terme n'apparaît qu'une seule fois dans la Bible. C'est une province inconnue où furent exilés des habitants de Jérusalem. À partir du Moyen Âge, il désigne les Juifs de la Péninsule ibérique et par extension compte tenu des rapports culturels anciens, les Juifs du Maghreb et de l'Orient et tous les Juifs non ashkénazes. Le terme ashkénaze met la descendance de Noé de nouveau à l'honneur. Ashkénaz, petit-fils de Japhet est associé dans le Talmud à la Germanie. La dénomination ashkénaze englobe les Juifs de l'Est de la France, du Nord, du Centre et de l'Est de l'Europe.

Au Xe siècle, la dynastie chiite des Fatimides s'empare de l'Afrique du Nord, de la Palestine et de l'Égypte. Alors que l'Irak, la Perse et les provinces méditerranéennes faisaient partie du même empire, le monde islamique se divise en petits états. Les académies juives de Babylonie perdent de leur autorité. C'est à cette époque que débute un âge d'or maghrébin pour les Juifs.

Originaire de Cordoue, au XIIe siècle, Moïse Maïmonide (1138-1204), philosophe et médecin à la cour des Ayyubides, domine de sa stature le monde sépharade. Théologien, il fixe les 13 points du judaïsme. Rationaliste, il met en perspective le Talmud et tente de rapprocher la Torah et la pensée d'Aristote. Rédigées en Égypte en arabe puis traduites en hébreu, ses œuvres ont influencé la pensée hébraïque et la philosophie chrétienne. *Le Luminaire*, *Mishné Torah* et le *Guide des Égarés* sont ses œuvres majeures.

Averroès (1126-1198), originaire de Cordoue également, a la même démarche avec le Coran.

Dans le Midi de la France, le rôle de la famille des Tibbonides est essentiel dans la diffusion des connaissances philosophiques et scientifiques de l'Orient vers l'Occident. Juda et son fils Samuel traduisent les œuvres rédigées en arabe par les penseurs juifs et musulmans. Ils vont ainsi contribuer à enrichir la langue hébraïque. Dès le XIIe siècle, cet hébreu-là va être adopté par les savants, kabbalistes, grammairiens ou commentateurs de la Bible.

L'Espagne devient un phare de l'érudition juive alors imprégnée des mondes de l'islam et du christianisme.

En France, le rabbin Rashi (1040-1105), Salomon Ben Isaac de son vrai nom, est un bel exemple d'intégration culturelle. Né à Troyes, il fonde une Yeshiva, école talmudique célèbre. Ses commentaires sur la Bible et le Talmud comportent des annotations en vieux français écrit en lettres hébraïques. En 1474, à Reggio de Calabre en Italie, paraît le premier livre imprimé en caractères hébraïques. C'est le commentaire de Rashi sur la Torah. L'imprimerie hébraïque se développe en Europe.

Dès le début du XVIe siècle, autour des facultés de théologie de Bâle et de Paris, des imprimeurs chrétiens éditent des ouvrages en hébreu. Considérées comme chef-d'œuvre de typographie hébraïque, deux bibles sont publiées entre 1544 et 1546 chez Robert Etienne maître imprimeur de François Ier pour les publications en hébreu.

Fidèle à sa vocation de tolérance, Amsterdam accueille les Séfarades expulsés de la Péninsule ibérique en 1492, puis les Ashkénazes fuyant les misères de la guerre de Trente Ans. Devenue le foyer prépondérant de l'imprimerie hébraïque, elle est nommée la Jérusalem de Hollande.

Baruch Spinoza, fils de marranes installés à Amsterdam reçoit une éducation juive classique mais sa tentative de rationaliser la pensée religieuse lui vaut l'excommunication des rabins qui le pensent athée. Il a ouvert une voie aux exégèses du XIXe siècle et pour Hegel : « Spinoza est un point crucial dans la philosophie moderne. L'alternative est : Spinoza ou pas de philosophie... ».

L'Allemagne n'accueille l'imprimerie hébraïque qu'au XVIIe siècle, mais c'est sur son sol que naît au XVIIIe siècle le mouvement intellectuel juif qui va non seulement révolutionner la pensée religieuse mais préparer le renouveau littéraire laïc de la langue hébraïque.

Né à Dessau, Moses Mendelssohn (1729-1786) est la figure centrale du mouvement d'émancipation des Juifs, la *Haskalah*. Haskalah en hébreu signifie intelligence, culture. Moses souhaite concilier la tradition juive et la philosophie rationaliste des Lumières allemandes *Aufklärung*. Conscient que le renouveau intellectuel est indissociable de l'émancipation politique des Juifs, il intervient auprès des autorités de Prusse et d'autres principautés. Sa pensée et son action auront du poids dans l'intégration des Juifs en France.

En 1787, année où l'égalité civile est accordée aux protestants, l'académie de Metz propose en concours le sujet suivant : « Est-il des moyens de rendre les Juifs plus utiles et plus heureux en France ? » L'abbé Grégoire (1750-1831) est l'un des trois lauréats qui soutiennent l'intégration. La Déclaration des droits de l'homme du 26 août 1789 ne s'applique que partiellement aux Juifs. Il faut attendre le 27 septembre 1791 pour que leur émancipation soit enfin décrétée.

La Haskalah s'étend à toute l'Europe. Une partie de ses partisans, les Maskilim, s'attache à un retour à l'usage littéraire laïc de la langue hébraïque. En 1793, le premier périodique en hébreu est publié dans la ville prussienne de Königsberg. En 1853, Avraham Mapou publie un roman qui rencontre un grand succès : *L'Amour de Sion*.

Mendele Moïkher Sforim (1836-1917) commence un travail de création lexicale basée sur les racines des

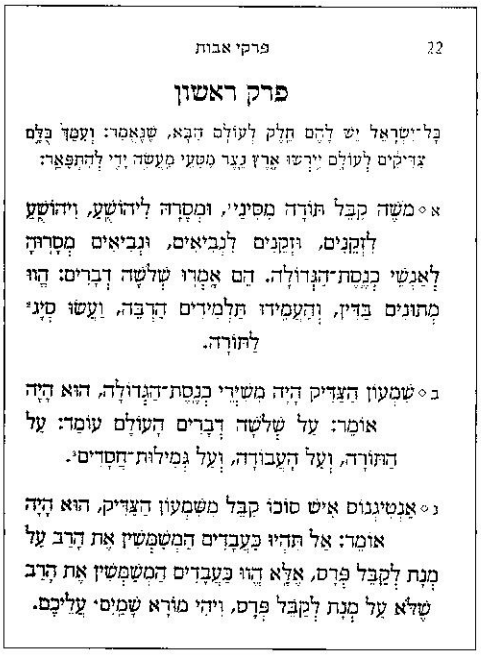

פרקי אבות 22

פרק ראשון

כָּל־יִשְׂרָאֵל יֵשׁ לָהֶם חֵלֶק לָעוֹלָם הַבָּא, שֶׁנֶּאֱמַר: וְעַמֵּךְ כֻּלָּם צַדִּיקִים לָעוֹלָם יִירְשׁוּ אֶרֶץ נֵצֶר מַטָּעַי מַעֲשֵׂה יָדַי לְהִתְפָּאֵר:

א ◦ מֹשֶׁה קִבֵּל תּוֹרָה מִסִּינַי, וּמְסָרָהּ לִיהוֹשֻׁעַ, וִיהוֹשֻׁעַ לִזְקֵנִים, וּזְקֵנִים לִנְבִיאִים, וּנְבִיאִים מְסָרוּהָ לַאֲנְשֵׁי כְנֶסֶת־הַגְּדוֹלָה. הֵם אָמְרוּ שְׁלֹשָׁה דְבָרִים: הֱווּ מְתוּנִים בַּדִּין, וְהַעֲמִידוּ תַלְמִידִים הַרְבֵּה, וַעֲשׂוּ סְיָג לַתּוֹרָה.

ב ◦ שִׁמְעוֹן הַצַּדִּיק הָיָה מִשְּׁיָרֵי כְנֶסֶת־הַגְּדוֹלָה, הוּא הָיָה אוֹמֵר: עַל שְׁלֹשָׁה דְבָרִים הָעוֹלָם עוֹמֵד: עַל הַתּוֹרָה, וְעַל הָעֲבוֹדָה, וְעַל גְּמִילוּת־חֲסָדִים.

ג ◦ אַנְטִיגְנוֹס אִישׁ סוֹכוֹ קִבֵּל מִשִּׁמְעוֹן הַצַּדִּיק, הוּא הָיָה אוֹמֵר: אַל תִּהְיוּ כַּעֲבָדִים הַמְשַׁמְּשִׁין אֶת הָרַב עַל מְנָת לְקַבֵּל פְּרָס, אֶלָּא הֱווּ כַּעֲבָדִים הַמְשַׁמְּשִׁין אֶת הָרַב שֶׁלֹּא עַל מְנָת לְקַבֵּל פְּרָס, וִיהִי מוֹרָא שָׁמַיִם עֲלֵיכֶם.

Maximes des Sages Mishna.



Moïse Maïmonide.



Moïse Maïmonide *Le Guide des Égarés,* hébreu, XIVe siècle, Majorque, 1352.
Traduction de l'arabe par Samuel Ibn Tibbon.

mots hébraïques. En Europe centrale et orientale la presse hébraïque se développe à Vienne, en Galicie, dans l'Empire russe. Elle joue un grand rôle dans la diffusion des idées réformatrices et des œuvres littéraires.

Fondée en France en 1860, l'Alliance israélite universelle souhaite la régénération des Juifs en terre d'islam par l'éducation et le travail de la terre. Le fleuron du judaïsme émancipé soutenu par le baron Rothschild mène une action philanthropique. En quelques années, le bassin méditerranéen est doté d'un réseau scolaire pour filles et garçons. Ces établissements appliquent le programme des écoles primaires françaises auquel s'ajoutent les matières juives et langues locales. L'apprentissage et les écoles agricoles se développent.

Le rêve d'Eliezer a catalysé ce faisceau de circonstances et de connaissances.

Eliezer est approché par Théodore Herzl, fondateur du sionisme en réaction à l'antisémitisme. Il assiste au congrès de Bâle en 1897. Mais, lors de son arrivée 16 ans auparavant, Eliezer a sa propre vision d'Israël. Les Arabes sont pour lui des frères en Abraham, la Palestine peut devenir, à l'image de la Suisse, une confédération de cantons, arabes et juifs.

Et lorsque l'Empire ottoman commence à réagir devant les déferlantes d'émigrés causées par les pogroms et la montée de l'antisémitisme, il est question de donner aux Juifs des terres au Kenya et en Ouganda. Eliezer n'y est pas défavorable. Israël peut rester un foyer culturel et spirituel, la véritable patrie est la langue hébraïque.

En permettant à cette langue élégante d'éclairer à nouveau le quotidien, Eliezer rend accessible à ses locuteurs ce lieu mystérieux où conversent les mythes et les songes. Territoire éminemment poétique, où les mots plusieurs fois millénaires se font l'écho d'un passé encore plus lointain, tout en donnant de leur substance aux mots nouveaux formés sur leurs racines, la langue hébraïque séduit par la beauté de son écriture et de ses sonorités orientales.



Éliézer Ben-Yéhouda, professeur, journaliste, philologue.

JULES SUPERVIELLE, POÈTE DU MACROCOSME ET DU MICROCOSME

Wim J. A. BOTS

C'est la beauté émouvante de la poésie de Jules Supervielle qui m'a décidé à ajouter aux deux excellents articles de Jocelyne-Éléonore Marot de Lassauzaie et de Roland Billault parus successivement tous deux dans notre *Bulletin de l'académie du Var* 2007, une tentative d'analyse de cette beauté allégoriquement transparente. En effet, grâce à celle-ci le poète de santé fragile réussit à exprimer sa toute particulière sensibilité au mystère de la création, c'est-à-dire au mystère que constituent pour lui à la fois l'univers du corps humain et l'univers immense où évolue ce corps.

Son fréquent recours à la prosopopée (il fait parler Dieu) et à l'apostrophe (il s'adresse à Dieu) semble révéler son désir de s'exprimer tant avec circonspection et respect qu'avec humour sur cet important problème religieux, car ces deux formes littéraires l'obligent à peser les paroles qu'il emprunte et qu'il adresse à Dieu. Jean Gaudon écarte ce problème. Il prend au pied de la lettre, mais non pour sa portée religieuse ou métaphysique, qui n'est pas notre affaire, la phrase que Supervielle a adressée à Nadal : « Si je crois en Dieu, ce n'est qu'en poésie ». Dieu est ici ce que les rhétoriciens appelleraient une fiction. » (Jules Supervielle, *La Fable du monde* suivi de *Oublieuse mémoire,* préface de Jean Gaudon, Gallimard, 1987.)

Or, s'il est possible de parler de *fiction* à propos de toute œuvre littéraire, parce qu'elle est nécessairement le fruit de l'imagination de son auteur, la connotation d'*irréel* que le mot fiction suscite aussi réclame une certaine prudence de la part du commentateur qui l'utilise en parlant de Dieu.

Deux poèmes, *Prière à l'inconnu* et *Tristesse de Dieu* suffiront amplement à mettre en lumière à quel point Supervielle a été préoccupé par le problème existentiel fondamental de l'origine divine ou non-divine du monde. Dans ces deux textes alternent ou plutôt s'expriment simultanément angoisse, regret, doute, incertitude, confiance et manque de confiance, espoir et désespoir, mais avec un grain d'humour. Le titre du premier poème l'annonce par deux mots. Le substantif *prière* appartient au vocabulaire du croyant dont la prière varie selon les sentiments qui l'y poussent. Le second mot, *inconnu*, qui fait penser à *l'Immense Invisible* ou *l'Immense Inconnaissable* qu'emploie Marguerite Yourcenar, rappelle au lecteur ce qu'il sait fort bien : tant qu'il vivra sur cette Terre, il ne sera jamais en mesure de pénétrer le mystère existentiel. Peut-être la mort l'y initiera-t-elle. Supervielle souffrant de troubles cardiaques, et par là anxieux, n'a de cesse de penser à la mort : « Laisse nous regarder nos enfants sans penser tout le temps à la mort. » dit-il dans *Prière à l'inconnu*. Il y exprime son angoisse aussi par une allégorie comparative : « Tant de choses se préparent sournoisement contre nous. Quoique nous fassions, nous craignons d'être pris au dépourvu, et d'être comme le taureau qui ne comprend pas ce qui se passe. Le mène-t-on à l'abattoir, il ne sait pas où il va comme ça, et juste avant de recevoir le coup de mort sur le front il se répète qu'il a faim et brouterait résolument. Mais qu'est-ce qu'ils ont ce matin avec leur tablier plein de sang à vouloir tous s'occuper de lui ? »

Pourtant Supervielle se rend compte que la vie sur Terre est une chose précieuse qu'il faut apprécier, mais que pour ce faire il est resté, lui, en deçà : « Le moment présent est un cadeau dont je n'ai pas su profiter. Je n'en connais pas bien l'usage, je le tourne dans tous les sens, sans savoir faire marcher sa mécanique difficile. » Autrement dit, il traduit son regret par le biais d'une simple comparaison implicite : *vie-cadeau-mécanique difficile.*

À l'expression de ce regret il ajoute celle de l'incompréhension : « Je ne comprends pas la langue de tes églises chuchotantes (il s'adresse à Dieu), « Je regarde les autels, la voûte de ta maison comme qui dit simplement : voilà du bois, de la pierre, voilà de colonnes romanes, il manque le nez de ce saint... » (humour). Et je ne puis m'empêcher de penser à autre chose. » Et son lecteur de penser : « Bien sûr, il est passé à côté. »

Mais Jules Supervielle est un maître dans les revirements de pensée. Il ne quitte pas d'une semelle l'objet de sa recherche en nous proposant ou plutôt en espérant que le mystère divin résiste précisément dans « cette autre chose », car il poursuit : « Cette autre chose c'est encore moi, c'est peut-être mon vrai moi-même. C'est là que je me réfugie, c'est peut-être là que tu es. »

Le bois et la pierre dont sont faites les églises ne montrent que le dehors de la foi. Lui, Supervielle, recherche le dedans qu'il ne trouve pas mais que sans discontinuer il essaie d'appréhender. La vie, le moment présent sont là, mais il ne sait pas bien qu'en faire. Il prétend ne pas croire en Dieu tout en le supposant présent, car il lui adresse la parole : « Mon Dieu je ne crois pas en toi, je voudrais te parler tout de même. »... « Je me suis parlé à moi-même quand je ne sais pas bien si j'existe. » L'interprétation de ces vers dépend donc du sens du verbe *exister*.

Je vous propose la périphrase *de quoi est fait ton être* ou *quelle est l'essence de ton être.* Le poète sépare en effet le dedans du dehors. Quelques vers plus loin il note : « Ah si tu existes mon Dieu, regarde de notre côté, viens te délasser parmi nous. La Terre est belle avec ses arbres, ses fleuves et ses étangs, si belle que l'on dirait que tu la regrettes un peu. »

Autrement dit le poète prête à Dieu un corps : « Viens te délasser parmi nous » (folâtrer ?). Par la suite il énumère les choses qui lui révèlent la présence de Dieu : « Les yeux des ruisseaux et les yeux des enfants », bref des choses simples. Voila pourquoi il ose s'adresser à Dieu avec beaucoup de simplicité, ce dont il s'excuse bien qu'il ne puisse croire en un Dieu qui terrorise et qui est fâché que lui, poète vulnérable, réfléchisse comme il peut sur l'homme et sur son existence. Au contraire, et c'est ce qu'il suppose dans le poème suivant, *Tristesse de Dieu,* en faisant dire à Dieu qu'il regrette que sa création soit imparfaite et que l'homme n'ait pas la vie facile :

Hommes, mes bien-aimés, je ne suis rien dans vos malheurs
Je n'ai pu que vous donner votre courage et vos larmes
C'est la preuve chaleureuse de l'existence de Dieu.

Au lieu de faire dire à Dieu : c'est la preuve chaleureuse de *mon* existence, le poète a recours à l'article défini, qui dans ce contexte devient presque ironique parce qu'il rétablit inopinément le quant-à-soi de Dieu visible dans le poème précédent, *Prière à l'inconnu*, où l'expression des hésitations du poète l'emporte sur la confiance que devrait engendrer la foi. Dans ce poème il insiste sur la distance (le macrocosme) qui sépare Dieu des êtres humains : « J'ai bien parlé aux étoiles bien que je les sache sans vie. »... « Pourtant je voudrais te remettre en mémoire la planète Terre. »... « Même si tu n'es qu'un souffle d'il y a des milliers d'années, une grande vitesse acquise, une durable mélancolie qui ferait tourner encore les sphères dans leur mélodie. »... « T'appelle-t-on dans d'autres mondes, médecin en consultation, ne sachant où donner de la tête, laissant mourir sa clientèle. » (Comparaison implicite).

Cette idée de l'impuissance de Dieu, provoquée par l'immensité de sa création est remise dans la bouche de Dieu dans *Tristesse de Dieu* : « Je suis partout à la fois et ne peux pas me montrer. Sans bouger je déambule et je vais de ciel en ciel. Je suis l'errant en soi-même et le grouillant solitaire. Habité des lointains, je suis très loin de moi-même. Je m'égare au fond de moi comme un enfant dans les bois. Je m'appelle, je me hale, je me tire vers mon centre. »

Le vocabulaire que Supervielle manie pour tenter de communiquer au lecteur ce sens inné de l'immensité inintelligible de l'univers, du macrocosme qui nous entoure, revient sous sa plume dans ses descriptions du mystère que constitue le microcosme du corps humain, le microcosme de l'assemblage des organes fonctionnant dans la parfaite obscurité de ce qui est au fond un autre macrocosme.

Le Corps

Ici l'univers est à l'abri dans la profonde température de l'homme
Et les étoiles délicates avancent de leurs pas célestes
Dans l'obscurité qui fait loi dès que la peau est franchie,
Ici tout s'accompagne des pas silencieux de notre sang
Et de secrètes avalanches qui ne font aucun bruit dans nos parages,
Ici le contenu est tellement plus grand
Que le corps à l'étroit, le triste contenant...

Nocturne en plein jour

Quand dorment les soleils sous nos humbles manteaux
Dans l'univers obscur qui forme notre corps...
Car c'est en nous que sont les plus cruelles plaintes
Où l'on périt de soif près de fausses fontaines

Ces vers ont été souvent conçus la nuit par un poète malade souffrant d'insomnie.

Beau monstre de la nuit, palpitant de ténèbres
Vous montrez un museau humide d'outre-ciel...
Allez, je sais aussi les affres du silence
Avec mon cœur hâtif, usé de patience,
Qui frappe sans réponse aux portes de la mort
Mais la mort te répond par des intermittences
Quand ton cœur se cogne à la cloison...

Mais la composition nocturne de ces vers a dû aussi le réconforter :

L'obscurité me désaltère
Elle porte de si beaux fruits
Plus mûrs que tous ceux de la terre
J'aime les pêches de la nuit,
Sentir couler au fond de l'âme
Ce jus qui vient du fond des temps
Et laisse sans discernement
Comme après le vin ou la femme.

Seule reste entière sa conviction de l'expression inadéquate de ses pensées intimes ou plutôt de l'ineffable :

Celui qui chante dans ses vers
Celui qui cherche dans ses mots
Celui qui dit ombres sur blanc
Et blancheurs comme sur la mer
Noirceurs sur tout le continent,
Celui qui murmure et se tait
Pour mieux entendre la confuse
Dont la voix peu à peu s'éclaire
De ce que seule elle a connu...
.....
Celui qui n'a rien dans ses bras
Sinon une grande tendresse
.....
Celui-là vous savez qui c'est
Ce n'est pas lui qui le dira.

Quelle merveilleuse modestie d'un très grand poète dans sa définition de l'écriture poétique ! Cette définition s'applique on ne peut mieux à sa poésie du macrocosme et du microcosme par le biais de laquelle il a tenté de traduire ses hésitantes recherches religieuses. Le poète ne confie ses recherches hésitantes et modestes qu'à ses vers. Voilà la conclusion qui amène logiquement le lecteur attentif à traduire le vers « Si je crois en Dieu, ce n'est qu'en poésie » par : « Je n'ose parler de ma foi qu'en poésie, qu'en composant des vers ».

Après avoir lu ces vers émouvants Pascal aurait écrit à Supervielle : « Tu n'aurais pas tellement cherché Dieu si tu ne l'avais trouvé depuis longtemps. »

UN MARIN DU BEAUSSET PRÉSENT À TRAFALGAR

Gérard DELAFORGE

Cette histoire commence le 21 septembre 1771. Ce jour-là naît au Beausset Joseph-Mathieu-François Penon, fils d'Esprit-Victor Penon, maître chirurgien, et de Claire-Magdeleine Durand. Le père est beaussétan, la mère cadiérenne.

Dès 1784, alors qu'il n'est âgé que de douze ans et demi, le jeune François Penon s'embarque à Marseille en qualité de volontaire sur la corvette *Marie-Triomphante*, avec pour capitaine Durand Joseph-Pierre, son oncle maternel, partant de la cité phocéenne pour faire la caravane du Levant. Chaque année, François Penon partait donc vers la Méditerranée orientale pour le commerce avec les « Échelles du Levant ». Ses parents étaient sans doute rassurés de savoir que leur fils bénéficierait des conseils, de l'expérience, de l'aide et de la surveillance du « tonton ».

Grâce à cette bienveillance familiale, François Penon monte vite en grade. Engagé comme volontaire en 1784, il est second capitaine en 1789, à dix huit ans !

Mais cette parenté ne protégeait en rien contre la fortune de mer. Au printemps 1789, la *Marie-Triomphante* fait naufrage sur les côtes de l'île de Rhodes. François Penon effectue le voyage de retour vers la France, à partir de Smyrne, comme simple passager sur la corvette la *Marie-Josèphe*, et débarque à Marseille le 12 mai 1789.

Une semaine plus tôt se sont ouverts à Versailles les États généraux. Le royaume de France est à l'aube de temps nouveaux...

En 1790, François s'engage dans la « Royale ». À Toulon, il est matelot pilotin sur la corvette *Belette*, commandant Lavelèse. Notre Beaussétan navigue du 12 août 1790 au 13 mai 1791, « dans le Levant », en Méditerranée orientale. François Penon sera ensuite affecté, toujours en qualité de matelot pilotin, sur cette même corvette (commandant Causse) pendant quinze jours seulement, du 1er au 15 janvier 1792.

Arrive 1793, l'année terrible, comme chacun sait, surtout pour Toulon et sa région.

François Penon est embarqué comme aide timonier du 2 février au 23 avril sur la frégate la *Melpomène*, commandant Bastarot. Cela fait deux mois et douze jours de campagne en temps de guerre, puisque depuis le 20 avril 1792, la France est en guerre contre le « roi de Bohème et de Hongrie » et ses alliés. Mais cette campagne se fera contre les Barbaresques, et la *Melpomène* ira croiser devant Alger.

Du 3 juillet au 9 septembre 1793, François Penon est sur le vaisseau l'*Entreprenant*, commandant Thiriat, toujours comme aide timonier. Il y passe deux mois et sept jours, sans que ce vaisseau ne quitte la rade de Toulon.

Et il s'en passe, des événements, à Toulon, pendant cette période. Le 12 juillet, Toulon, comme la majeure partie de la Provence, entre en révolte (dite fédéraliste) contre la Convention nationale, noyautée par la Commune de Paris et les Jacobins. Dès le 25 août, le général Carteaux reprend Marseille aux fédéralistes. Le 27 août, Toulon, passée des mains des fédéralistes à celles des royalistes, est livrée aux Anglais. Le 28 août, venant de Marseille, l'armée républicaine du général Carteaux est au Beausset. Mais il faudra attendre le 7 septembre 1793 pour qu'Ollioules soit définitivement libérée par les troupes de la République. Commence alors le siège de Toulon, qui ne s'achèvera que le 19 décembre 1793 (29 frimaire An II) par la reprise de la ville par l'armée, désormais sous les ordres du général Dugommier.

Les forces ennemies, Anglais, Napolitains, Espagnols, évacuent la ville avec tout de qui peut être emmené parmi les vaisseaux français pris dans le port. Le reste est détruit ou brûlé, y compris les installations à terre. L'ennemi évacue aussi des milliers de fugitifs, civils essentiellement, Toulonnais et habitants de la région réfugiés dans cette dernière ville, qui vont ainsi devenir des émigrés, dispersés dans tous les ports de la Méditerranée occidentale (et même quelquefois au-delà) en fonction des navires sur lesquels ils ont trouvé refuge.

François Penon est resté sans embarquement du 10 au 20 septembre 1793. Le 21 septembre, toujours en qualité d'aide timonier, il a été affecté à bord du vaisseau *Commerce de Marseille*, commandant Pasquier, et ce jusqu'au fatidique 19 décembre 1793. Ce vaisseau était qualifié de « plus beau vaisseau du siècle ».

Volontairement ou non, Penon quitte Toulon le 19 décembre 1793 sur le vaisseau *Commerce de Marseille*. Il ne part pas seul de Toulon. Une grande partie de sa famille prend le chemin de l'exil. Sans doute grâce à son intervention, son demi-frère, Joseph-Esprit-Chrysostome, ainsi que les deux enfants de celui-ci, sont aussi du voyage sur le *Commerce de Marseille*.

Après un mouillage sous les îles d'Hyères, le convoi maritime des alliés fait une escale à l'île d'Elbe. C'est la première escale du navire depuis sa fuite. Aux yeux de la Convention nationale, tous les fugitifs de Toulon sont désormais des émigrés, tombant sous le coup de la loi.

Sous la Restauration, une fois le retour des lys définitivement assuré, François Penon obtiendra le 9 mars 1816 un certificat attestant ceci : « Monsieur Penon Joseph François, enseigne de vaisseau, a été momentanément secrétaire de la section Saint-Jean,... il n'a quitté le secrétariat que pour prendre les armes et soutenir la cause des Bourbons. Il partit pour l'armée départementale d'Italie en qualité d'artilleur où il donna des preuves non équivoques de l'attachement qu'il portait pour son Roi... ».

Il obtiendra le 17 mars 1816 un autre certificat attestant que « Monsieur Penon François, enseigne de vaisseau, a servi dans le corps franc au service de sa majesté le Roi de Sardaigne pendant toute la première campagne, jusqu'à la chute de Robespierre. Il rentra en France pour la cause du Roi à cette époque... ».

Enfin, le 3 avril 1816, François Penon obtiendra un certificat signé par le sieur Ripert de Baret, capitaine de frégate du Roi, chevalier de Saint Louis, ci-devant capitaine au service de Sa Majesté le Roi de Sardaigne, attestant que : « le sieur Penon, aujourd'hui enseigne de vaisseau dans la marine Royale de France, a servi pendant son émigration en qualité de fusilier dans le corps franc au service du Roi de Sardaigne, et pendant le temps qu'il a été sous mes ordres il a toujours déployé beaucoup de bravoure et une très bonne conduite. Il a toujours manifesté les meilleures opinions politiques et le plus grand dévouement à la cause royale... ». Ce cher François Penon servit donc, les armes à la main, dans un corps émigré au service d'un pays en guerre contre la France...

Penon revient dans le Var en 1795. Le 27 thermidor An III (14 août 1795), le Directoire du district de Toulon le considère comme non émigré ! Un comble... La Justice se ravise, et le 8 frimaire An III (29 novembre 1795), le juge de paix du Beausset, Honoré Coudray, lance un mandat d'amener contre lui. François Penon est arrêté au Beausset, et conduit à Toulon au fort Lamalgue. Il va y passer treize mois en détention préventive, sans aucun jugement. Le 21 frimaire An V (11 décembre 1796), le commissaire exécutif près le tribunal correctionnel de Toulon le fait remettre en liberté, devant « le creux des pièces de la procédure existante, et parce que le mandat d'amener décerné contre lui... l'a été contre les règles... ».

Penon ne se le fait pas dire deux fois. Via Aubagne et Marseille, il regagne Livourne et il se fait engager dans l'armée française d'Italie, à un poste obscur, certes, mais qui lui permet de se refaire une virginité politique. Il est commis aux écritures du Garde-magasin de l'habillement de Livourne, du 28 février au 8 juin 1797. Il obtiendra un certificat attestant que pendant cette période, « il n'a cessé de se comporter avec toute l'honnêteté et la probité qui caractérisent les bons citoyens... ».

Fort de cette expérience réussie, il décide de rentrer au pays. Mal lui en prend. Arrivé à Pignans, il est reconnu, arrêté et conduit à Toulon. Les charges pesant contre lui sont lourdes : il lui est reproché d'avoir quitté Toulon le 19 décembre 1793, d'avoir émigré, et « il est prévenu d'avoir porté les armes contre la République au service du Roi de Sardaigne, et d'avoir manifesté des sentiments royalistes... ». Il risque tout simplement la peine de mort.

Finalement il est « blanchi », si l'on ose dire, en cette période d'opposition entre « bleus » et « blancs », et libéré, faute de preuves, le 29 juillet 1797 !... Il faut croire que la République avait grand besoin de marins... Mais on est à l'été 1797. Des élections ont amené en France une majorité politique royaliste. Va-t-on revenir au bon vieux temps ? Cet espoir de Restauration est vite balayé par un coup d'État militaire le 18 fructidor An V (4 septembre 1797).

Pendant cette période, François Penon est accouru à Aix-en-Provence avec quelques comparses du Beausset et a proposé ses services au parti royaliste. Un coup de force dans la capitale politique de la Provence avait été envisagé. Le 29 mars 1816, le comte de Séran, à cette époque colonel des Chasseurs à cheval du Gard attestera : « ...me trouvant à Aix-en-Provence à l'époque du 18 fructidor et cherchant à exciter un soulèvement contre le mouvement qui venait de s'imposer à Paris, je vis arriver entre autres royalistes monsieur Penon Joseph François, actuellement enseigne de vaisseau, lequel avait amené avec lui un nombre assez considérable de gens dévoués à la cause du Roi. Ce mouvement n'eut aucune suite par le défaut d'ensemble et par les mesures que prirent les généraux de la République pour l'étouffer... ».

Après l'échec de cette tentative de soulèvement royaliste, François Penon jugea plus prudent de s'éloigner quelque peu et d'essayer de se faire oublier...

Un mois plus tard, le 8 brumaire An VI (29 octobre 1797), on le retrouve donc au service des Subsistances militaires de l'armée d'Italie, à Livourne, une nouvelle fois. Livourne est un port actif, et le 5 novembre 1797, Penon se fait embarquer comme second capitaine sur la pinque la *Vigilante*, commandant Pautier. Il y restera jusqu'au 4 avril 1798, soit cinq mois de navigation le long des côtes provençales et liguriennes, sur un bâtiment civil, mais en temps de guerre. À ce titre, il prend part à un combat contre un navire anglais, dont lui et son navire parviennent à sortir saufs...

Six mois après, François Penon réussit à se faire enrôler dans la Marine de guerre française, comme enseigne de vaisseau provisoire sur la corvette la *Sultane*, commandant Wattier, le 5 décembre 1798. Il reste à bord jusqu'au 21 juillet 1799.

Entre-temps, la situation militaire française s'est fortement dégradée en Italie.

Dans la péninsule, nos généraux essuient défaite sur défaite face aux Autrichiens. Le 19 juin 1799, la garnison française de Naples se rend. L'Italie du Sud est perdue. Le 20 juin, Moreau pourtant victorieux doit se replier sur Gênes. L'Italie du nord est menacée. Elle l'est encore plus le 30 juillet après la capitulation de la garnison française de Mantoue. Le 15 août 1799, c'est la défaite de Novi où Joubert, général en chef de l'armée d'Italie, trouve la mort. Bonaparte sera de retour en France le 9 octobre 1799, et réalisera son coup d'État un mois plus tard, le 18 brumaire (9 novembre 1799). Mais entre-temps, Livourne est tombée aux mains de l'ennemi.

La *Sultane* n'a pas pu appareiller et est comprise dans la capitulation des troupes françaises. Le capitaine Wattier (ou Vatier), futur amiral et baron d'Empire, est fait prisonnier de guerre avec son état-major et son équipage. Ils sont conduits en captivité à Judenburg, en Haute Styrie (Autriche). Ces hommes y resteront prisonniers jusqu'après la bataille de Marengo, le 14 juin 1800.

Libéré vraisemblablement en février 1801 à la proclamation de la paix de Lunéville, François Penon regagne Toulon.

Dès mars 1801, il retrouve un embarquement comme enseigne provisoire sur l'aviso l'*Aurore*, dont il sera le

commandant du 24 mars au 6 juin 1801. Penon effectue alors de l'escorte côtière, notamment celle d'un convoi de dix bâtiments qu'il conduit à Piombino, futur domaine d'Elisa, sœur de Napoléon Bonaparte.

On perd ensuite sa trace pendant deux ans. N'oublions pas qu'officiellement, aux yeux de la loi, Penon est toujours considéré comme un émigré. Il réside donc en Italie jusqu'en janvier 1803, époque à laquelle il obtient une amnistie pour ses faits d'émigration.

Rentré en France, François Penon pose le 9 mars 1804 son sac à bord comme chef de timonerie sur la frégate la *Thémis*, commandant Jugan. Il va rester sur ce bâtiment pendant vingt mois et treize jours, jusqu'au 21 janvier 1806, prenant part à la « campagne d'Amérique ». C'est ainsi qu'il prend part « au combat de Finistère et de Trafalgar ».

Un Beaussétan (au moins) était donc présent à Trafalgar, et il s'en est sorti sans dommage...

Rappelons que 15 000 marins et soldats français ont pris part à la bataille (un tiers est mis hors de combat : 3 500 tués, 1 200 blessés). Seul un tiers d'entre eux environ reverra la France...

Résumons les faits. Le 30 mars 1805, l'amiral français Villeneuve lève l'ancre de Toulon. Il est à la tête d'une flotte de onze vaisseaux, six frégates (dont la *Thémis*, sur laquelle sert Penon) et deux corvettes. Villeneuve fait escale à Carthagène, puis Cadix. Il y retrouve la flotte espagnole de l'amiral Gravina, qui se joint à lui (sept vaisseaux, une frégate, deux bricks). Cette flotte combinée gagne les Antilles. Le 16 mai, elle atteint la rade de Fort-de-France. Le 18 mai, elle est rejointe par l'amiral Magon, sorti de Rochefort avec deux vaisseaux et une frégate. Le but de la manœuvre est d'attirer la flotte anglaise aux Antilles, et de revenir au plus vite, avant les Anglais, en Manche, afin d'assurer au moins vingt-quatre heures de suprématie navale française pour permettre l'invasion de la Grande-Bretagne avec la flottille de Boulogne.

Le 10 juin 1805, Villeneuve fait voile vers l'Europe. Le 22 juillet, les Anglais, qui se sont rendu compte de la manœuvre des Franco-Espagnols, remontent leur flotte au large du Ferrol, près du cap Finistère. Sous les ordres de l'amiral Calder, quinze vaisseaux anglais sont opposés aux vingt vaisseaux franco-espagnols de Villeneuve. De ce fait on appelle aussi cette bataille navale, la « bataille des Quinze-Vingt ». Elle aurait pu être gagnée par les Franco-Espagnols, mais Villeneuve manque d'audace. Deux vaisseaux espagnols tombent entre les mains des Anglais, qui battent néanmoins en retraite. L'amiral anglais Calder passera cependant devant un conseil de guerre pour n'avoir pas vaincu Villeneuve...

Après divers atermoiements, Villeneuve gagne La Corogne, puis Cadix, où il entre le 19 août 1805. Il n'en ressort que deux mois plus tard, le 18 octobre 1805. Villeneuve sait que son manque d'initiative a été blâmé par Napoléon, et qu'un successeur est en route pour le remplacer. Il va tenter un dernier coup d'éclat... Trois jours plus tard, le 21 octobre 1805, la flotte combinée franco-espagnole rencontre la flotte anglaise de l'amiral Nelson. Entre Cadix et le cap Trafalgar, le combat oppose vingt-sept vaisseaux anglais à dix-huit vaisseaux français et quinze espagnols.

La ligne des vaisseaux franco-espagnols est répartie en une avant-garde, un corps central et une arrière-garde. Tous les vaisseaux ne « marchent » pas à la même allure. Les Anglais « barrent le T » de la ligne franco-espagnole et attaquent le centre de cette même ligne.

La frégate *Thémis*, sur laquelle sert Penon, est, avec l'*Hermione*, à tribord de l'arrière-garde, à l'opposé de l'attaque anglaise.

La bataille se transforme en de nombreux combats singuliers. Mais les Anglais, plus manœuvriers, peuvent se mettre à plusieurs pour attaquer un seul ennemi.

À l'issue de la bataille de Trafalgar, qui voit la mort de Nelson, dix-sept vaisseaux franco-espagnols sont tombés entre les mains des Anglais, un autre a explosé et coulé. L'état de la mer s'aggravant, la plupart des vaisseaux capturés, fortement endommagés, n'atteindront jamais un port anglais.

Les navires rescapés français et espagnols se réfugient les jours suivants dans le port de Cadix. La frégate *Thémis* est du nombre. Elle se distingue en remorquant à bon port le vaisseau amiral espagnol durement touché, *Principe de Asturias*, sur lequel flotte le pavillon de l'amiral espagnol Gravina.

Le nouvel amiral remplaçant Villeneuve, Rosily-Mesros, n'a plus que cinq vaisseaux et une frégate française, bloqués dans le port de Cadix par une escadre anglaise.

Lorsque la France et l'Espagne se retrouvent en guerre en 1808, la flotte française de Cadix doit capituler en juin 1808. L'état-major de Rosily peut rentrer en France, mais pas les officiers, ni leurs équipages. Nombre d'entre eux iront mourir sur l'îlot de Cabrera, aux Baléares, inhumainement traités par les Espagnols.

Entre temps, François Penon aura beaucoup de chance.

Le 6 février 1806, l'amiral François Étienne Rosily-Mesros a signé l'ordre suivant : « François Penon, chef de timonerie provenant de la frégate la *Thémis* rejoindra la France ». Ce qu'il fait par voie terrestre, en traversant toute l'Espagne.

Le 28 mai 1806, Penon est à Toulon. Il reçoit quatre jours de permission pour se rendre au Beausset. On a dû beaucoup parler de Trafalgar sur la place du village !

Le 2 juin, il est de retour à Toulon. Il ne semble pas y retrouver d'embarquement. Il gagne alors l'Italie, et pose son sac le 13 juin 1807 à bord d'un bâtiment civil, la *Marie-Thérèse*, capitaine Brémond, sur laquelle il reste jusqu'au 4 août en tant que second capitaine.

Fin 1807, il repasse, cette fois-ci définitivement, dans la marine de guerre. Il va servir du 16 novembre 1807 au 15 octobre 1810 sur la frégate française *Uranie*, commandant Margollé, en qualité de chef de timonerie. Pendant ces trois années de campagne, le fait d'arme le plus notable de l'*Uranie* est de soutenir, sans dommage, un combat naval contre une frégate anglaise devant Ancône, en Adriatique.

Le 16 octobre 1810, grand chambardement : Penon passe sur la frégate *Couronne* ou plutôt *Corona*, commandant Pasqualiga. Grand chambardement, donc, pour deux raisons. Tout d'abord, il embarque sur ce navire comme enseigne de vaisseau (à 39 ans !). Le voilà reconnu comme officier, et dans la « Royale », mais pas dans la nôtre, de « Royale », celle du Royaume d'Italie.

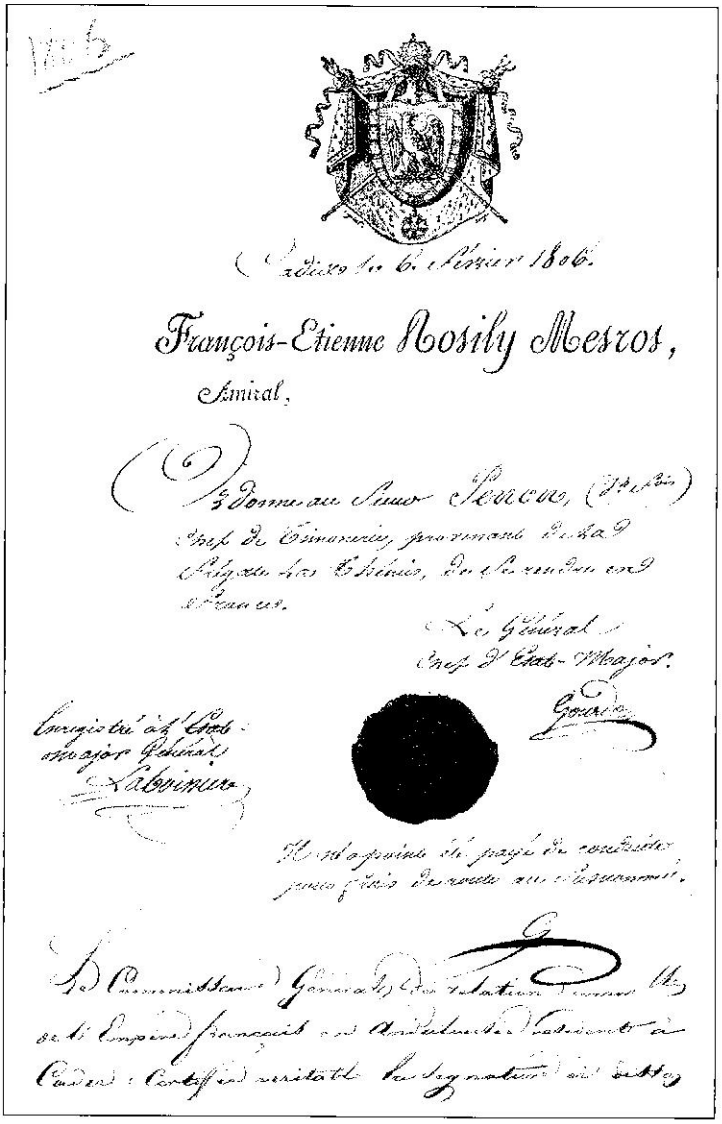
François-Etienne Rosily Mesros,
Amiral,

Cadix, le 6 février 1806. Rosily-Mesros, le remplaçant de l'amiral Villeneuve après Trafalgar, donne l'ordre à François Penon de regagner Toulon, et lui évite ainsi l'île-prison de Cabrera.

Eugène de Beauharnais, vice-roi d'Italie, signe en effet à Milan un brevet provisoire *d'alfiere di vascello*, au nom de François Penon, le 20 octobre 1810.

Désormais son port d'attache est Venise. Il va rester sur la *Corona* jusqu'au 13 mars 1811. Ce jour-là, le bâtiment prend part à un combat naval contre un navire anglais à proximité de l'île de Lissa (aujourd'hui en Croatie). L'issue en est malheureuse. Cette fois-ci Penon est fait prisonnier de guerre par les Anglais. Il part en captivité, pendant huit mois et quelques jours. Il a encore beaucoup de chance, les Anglais n'ayant pour habitude de libérer les marins français qu'ils faisaient prisonniers. Le 31 décembre 1811, Penon est compris dans un échange de prisonniers qui s'est déroulé sur la frégate anglaise *Havannah*, dans les eaux de Venise, suite à un accord intervenu entre le contre-amiral français Duperré et le contre-amiral Fremantle, commandant l'escadre anglaise de l'Adriatique.

Libéré, Penon reprend du service dès le 22 février 1812, toujours comme enseigne de vaisseau, à bord du brick *Princesse-Auguste*, commandant Abadie, baptisé ainsi en l'honneur de l'épouse du Prince Eugène. Le 21 mars, il passe sur le vaisseau de ligne *Estingel*, commandant Maticola. Le 25 juin 1812, il obtient un poste plus stable, à bord du chébec *Eugène*, sur lequel il va rester dix mois, jusqu'au 25 avril 1813.

Le 26 juillet 1813, François Penon épouse à Venise Marie-Catherine Couard, sœur de l'un de ses compagnons d'armes, l'enseigne de vaisseau de deuxième classe Joseph Couard. Penon est alors commandant de la péniche *Fiumma*. On note au fur et à mesure de ses affectations la dégradation de la Marine impériale : alors qu'il a commencé sa carrière sur un vaisseau de ligne, il a ensuite été embarqué sur une frégate, un aviso, un brick, un chébec, et maintenant une péniche... Le pire est encore à venir, il finira par servir sur un bateau à fond plat !



Divisione di Marina

N.° 42218

Regno d'Italia

Milano li ventisette Dicembre mille ottocento dieci

Il Ministro della Guerra

e Marina

Al Sig.r Penon, Alfiere di Vascello nella Regia Marina Italiana

Vi prevengo, Signore, che Sua Altezza Imperiale il Principe Vice Re con suo Decreto del Ventisei corrente Dicembre si è degnata di [illegible] al grado di Alfiere di Vascello, coll'anzianità relativa alla Sua Commissione del suddetto Principe Vice Re.

François Penon devient en octobre 1810 «alfiere di vascello» (enseigne de vaisseau) dans la Marine royale italienne.

Les jeunes mariés résident à Venise, dans le quartier de *San Pietro in Castello, in campo, al numero 128*, ce quartier de Castello étant, à Venise, celui de l'arsenal et de la grande darse. Les témoins du mariage appartiennent tous les quatre à la petite colonie de la Marine française à Venise.

Pendant que François Penon roucoulait en tendre compagnie à Venise, Napoléon Ier avait perdu la campagne de Russie en 1812, et celle d'Allemagne en 1813.

Arrive alors la funeste année 1814, celle de l'invasion et de l'occupation du territoire national.

Dans le royaume d'Italie aussi, on se bat. Le vice-roi Eugène mène des combats retardateurs contre les armées autrichiennes supérieures en nombre.

Penon est passé du commandement de la péniche *Fiumma* à celui des bateaux à fond plat n°3, 7, et 49. Ses états de services précisent : « Il combattit les Autrichiens avec avantage... ».

Mais c'est la fin de l'Empire. Le 31 mars 1814, les Alliés sont entrés dans Paris. Le 6 avril, Napoléon est contraint à l'abdication à Fontainebleau. Dix jours plus tard, en Italie, Eugène de Beauharnais signe avec le général autrichien Bellegarde une convention qui met fin aux hostilités le 16 avril 1814. Le 17 avril, Eugène remet le commandement des troupes françaises au général Grenier. Le 20 avril, il remet ses pouvoirs de Vice-roi au général italien Pino. Fin avril 1814, les navires italiens sont remis aux Autrichiens, qui occupent Venise, pour 52 ans.

La Marine royale n'existe plus, le Royaume d'Italie non plus, et Penon se retrouve à terre, sans emploi... Il regagne alors la France, avec son épouse. Tous deux s'installent au Beausset.

Louis XVIII n'est pas un ingrat. Dès le 27 octobre 1814, Penon apprend que le roi l'a admis « dans le corps de la Marine, avec le grade de lieutenant de vaisseau... porté sur la liste des officiers en non activité... ».

Tout allait donc pour le mieux en ce qui concernait les affaires de François Penon, quand soudain, Napoléon débarque de l'île d'Elbe et effectue son grand retour.

Les nominations et promotions de Louis XVIII sont rapportées. Penon se voit conservé dans les listes de la Marine, mais avec son grade de la fin de l'Empire : enseigne de vaisseau.

Le 19 juin 1815, lendemain de Waterloo, Penon reçoit du chef du bureau des mouvements maritimes à Toulon, l'ordre de remplir les fonctions d'inspecteur du premier arrondissement sémaphorique, dont la résidence est à Saint-Laurent-de-la-Salanque (à dix kilomètres de Perpignan, dans l'arrondissement de Port-Vendres), et de se rendre sur le champ au lieu de sa nouvelle affectation...

Penon prend tout son temps. Il quitte Toulon le 25 juin avec sa feuille de route pour se rendre à Sijean. Il lui faut cinq jours pour arriver à La Ciotat... Il y séjourne cinq jours de plus, jusqu'au 5 juillet 1815, et se fait délivrer par le maire de la ville un « certificat de bonne conduite ».

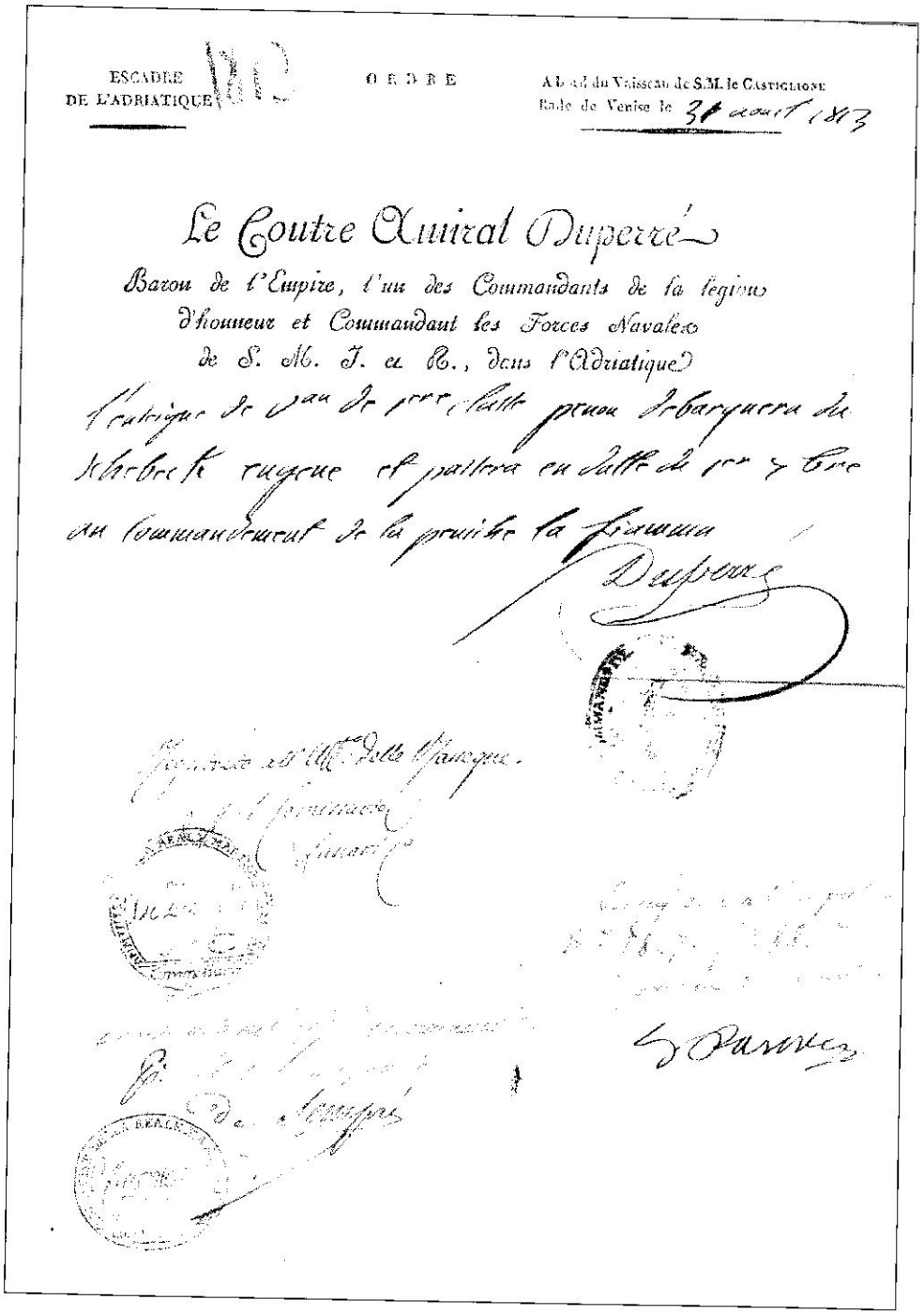
ESCADRE DE L'ADRIATIQUE

ORDRE

A bord du Vaisseau de S.M. le CASTIGLIONE
Rade de Venise le 31 août 1813

Le Contre Amiral Duperré
Baron de l'Empire, l'un des Commandants de la légion
d'honneur et Commandant les Forces Navales
de S. M. I. et R., dans l'Adriatique

Duperré

Le contre-amiral Duperré a signé avec son homologue anglais Fremantle l'accord d'échange de prisonniers de guerre dont a bénéficié François Penon en 1811.

Entre temps, la situation politique et militaire s'est décantée. Le 8 juillet, Louis XVIII est de retour à Paris. Penon, qui n'aura donc jamais vu les sémaphores des Pyrénées-Orientales, rentre à Toulon.

Le 9 décembre 1815, une ordonnance royale le réintègre en qualité d'enseigne de vaisseau dans la Marine royale.

Après un passage sur la goélette *Estafette* et un poste à la Direction du port de Toulon, François Penon embarque le 12 mars 1817 pour son dernier poste à la mer, comme enseigne de vaisseau, sur la gabarre *Truite*, commandant Avenel. Il reste à bord jusqu'au 26 novembre 1817, et fait campagne en Mer Noire et sur les côtes d'Afrique.

Mais avec le retour de la paix et des Bourbons, le temps des vaches maigres est venu pour l'armée et la marine françaises.

Le 22 octobre 1817, Louis XVIII rend une ordonnance tendant à réduire le nombre des officiers de marine. Penon est admis à la retraite (d'office...) le 1er novembre 1817. Il est âgé de quarante-six ans. Le 5 février 1820, une lettre du ministère de la Marine et des Colonies l'informe que sa pension de retraite sera de 472 francs par an.

Depuis sa mise en retraite, François Penon s'est établi au Beausset avec son épouse. C'est là que cette dernière donne naissance à leur fils unique le 25 juillet 1819.

472 francs par an, c'est peu. Aussi Penon se voit dans l'obligation de trouver une activité rémunérée. Le 6 février 1823, il devient débitant de poudres à Ollioules, activité dépendant de l'administration des contributions indirectes. Le 23 septembre 1830, Penon est receveur buraliste des contributions indirectes au Beausset. Lors du changement de régime, il a prêté serment de fidélité à Louis-Philippe, roi des Français. Ce n'est pas une simple formalité, pour lui. Cinq ans plus tard, alors qu'il est receveur buraliste à Cotignac, survient une révolte des canuts à Lyon. Le maire de Cotignac atteste : « Monsieur Penon,... lors des troubles de Lyon en avril 1834, se présenta à moi pour m'offrir ses services, comme officier en retraite, à l'effet de se joindre à la Garde nationale pour comprimer les mauvais sujets, si jamais ils tentaient des troubles à l'ordre public... ». Désormais âgé de 64 ans, François Penon était toujours aussi royaliste, homme d'ordre et d'action...

Il décède à Marseille, au 12 rue de l'Académie, à l'âge de 70 ans, le 8 décembre 1841. Sa vie a été un véritable roman d'histoire.

SÉANCE PRIVÉE DU 14 OCTOBRE 2010

LA RADIOLOGIE MILITAIRE AU COURS DU PREMIER CONFLIT MONDIAL

Jacques LE VOT

Introduction

L'histoire de la radiologie au cours de la « grande guerre » a fait l'objet de multiples publications, thèses ou travaux divers de grande qualité et par les meilleures plumes. Lorsque paraît l'ordre de mobilisation sous la forme d'une affiche désormais célèbre placardée dans toutes les villes et villages de France et que sonne le tocsin pour ce dramatique événement, le Service de santé des Armées et le Service de santé de la Marine s'organisent pour faire face à la situation en appliquant leur règlement respectif. Au sein de ces deux services peu de médecins pratiquent la radiologie comme d'ailleurs dans l'ensemble du pays. En fait, toute la jeune radiologie deviendra militaire du fait du conflit. Les plus hautes responsabilités seront données aux meilleurs qui organiseront la radiologie dans les armées pour la période de la guerre, feront progresser considérablement les équipements, mettront en place un effort de formation sans précédent et instaureront une collaboration radio-chirurgicale exemplaire. Au terme de ce long et meurtrier conflit l'utilité de la radiologie ne sera plus remise en cause par quiconque et la discipline sera installée parmi les disciplines cliniques.

Nous souhaiterions vous raconter cette histoire qui sera limitée au seul Service de santé de notre pays.

Situation de la radiologie avant le conflit, dans les armées et dans le pays

La découverte fondamentale de Roentgen date, comme on s'en souvient, de 1895. À partir de cette date un formidable travail scientifique s'accomplit et si le cliché de la main de madame Roentgen est le premier document médical connu, il ne tarde pas en France à être reproduit lors d'expériences réalisées à Paris et dans les grandes villes de province. En fait, l'intérêt médical n'échappe à personne et dès le début du siècle on voit apparaître des cabinets ou des laboratoires de radiologie dans les hôpitaux, chez les constructeurs, chez des médecins privés ou parfois pour des motifs moins nobles dans des commerces ou des grands magasins.

La situation reste confuse cependant, car les applications médicales sont le fait de non-médecins et de médecins. En 1909 est créée par Antoine Béclère la Société française de radiologie qui marque la nette volonté d'organiser la discipline dans un cadre médical, et de délivrer un enseignement. En 1914, année de survenue du conflit 175 médecins pratiquent la radiologie le plus souvent dans des hôpitaux ou des cabinets privés.

Dans les armées, ce sont les laboratoires d'électricité médicale qui reçoivent les premiers appareils de radiologie. Arguant du fait qu'il y a en radiographie une opération de développement chimique nécessaire pour produire des clichés sur plaque de verre, ce sont bien souvent les pharmaciens qui sont responsables des cabinets de radiologie. Ce sera le cas pour la première radiographie connue de l'hôpital central de la Marine à Toulon en 1897 par exemple.

Mais peu à peu, une organisation se met en place qui adjoint des matériels de radiodiagnostic aux services d'électricité médicale déjà en place dans les hôpitaux. Le Service de santé de l'Armée et celui de la Marine dotent environ une dizaine de leurs principaux hôpitaux de telles installations désormais dirigées par des médecins.

Que peut-on attendre de la radiologie dans ses applications militaires ?

Des médecins civils et militaires ont déjà souligné l'intérêt de la radiologie dans de multiples pathologies

qui ne manqueront pas d'affecter les innombrables mobilisés et notamment les pneumopathies aiguës ou chroniques telles que la tuberculose.

Mais l'intérêt, on le comprend, se porte naturellement vers la localisation des corps étrangers métalliques résultant des blessures par armes à feu ou éclats divers ainsi que l'étude des fractures. Les conflits du début du siècle avaient montré que l'on pouvait aider l'extraction des projectiles en utilisant les rayons X pour les repérer. L'État-major de la Guerre, comme on disait alors, avait décidé d'équiper le Service de santé d'installations radiogènes lors de la guerre du Maroc en 1912. Ces équipements, toujours en service en 1914 étaient transportables sur des animaux de bât (Lot Maroc 1912).

Mais dans le même temps, des ingénieurs et industriels proposaient des installations mobiles sur camions et camionnettes qui permettaient de réunir une installation complète de radiologie et de la transporter de manière autonome là où le besoin s'en faisait sentir. Les voitures Lesage et Massiot, toutes deux construites en 1912, en sont les exemples les plus connus. La voiture Massiot a été présentée à la revue du 14 juillet 1913 et Georges Massiot, constructeur, sera mobilisé au volant de cette voiture en août 14. Elle portera le n° 1 dans cette histoire, désormais fameuse des « voitures et équipages radiologiques »

L'affrontement des grandes armées sur le sol national ne doit pas faire perdre de vue la guerre navale qui allait se dérouler dans le même temps sur toutes les mers du globe. En août 1914, il faut bien reconnaître que la marine ne disposait d'aucun navire hôpital. Seuls certains gros bâtiments de combat récents disposent dans leurs infirmeries d'installations radiologiques fixes.

Sur le plan de la doctrine, le Service de santé de l'armée de terre part au combat selon les dispositions du règlement de 1910. Ce règlement, inspiré en grande part par le médecin inspecteur général Delorme, fait la part belle aux évacuations immédiates des blessés que l'on se propose de traiter à distance des lieux de combat dans de meilleures conditions « Au plus vite, au plus loin et par tous les moyens ! ». Le médecin inspecteur général Delorme reconnaîtra lui-même en 1919 qu'il avait sous-estimé la gravité des blessures par l'artillerie et le risque de contamination bactérienne lors des interminables évacuations ferroviaires. La prise de conscience rapide de ces écueils allait promouvoir les hôpitaux de l'avant et les voitures radiologiques qui pouvaient se rapprocher du front.

Sans reprendre l'organisation du Service de santé dans le détail, on notera qu'il existait des formations sanitaires régimentaires, divisionnaires et des hôpitaux de la zone des armées appelées « hôpitaux d'origine d'étape » (HOE) bientôt subdivisés en HOE1 de première ligne, HOE2 de seconde ligne plus éloignés du front, de troisième ligne dits de gare régulatrice (HOE3). La radiologie concernait ces hôpitaux. Il existait aussi des hôpitaux complémentaires qui utilisaient en fait le potentiel hospitalier du pays au profit des blessés du conflit. Ces hôpitaux seront rapidement dotés d'installations radiogènes et de personnels compétents.

On notera aussi que la le Service de santé des armées n'était pas une entité autonome et que cela conduira à des frictions voire des conflits. Il existait initialement une direction du Service de santé au ministère de la Guerre, sous la dépendance de l'État-major, appelée 7e direction. Il s'y substituera, après les désastres initiaux, un sous-secrétariat d'État, dirigé par l'avocat lyonnais Justin Godart de juillet 1915 à février 1918, puis le médecin Louis Mourier pour la fin de la guerre.

La zone des armées disposait d'une direction générale du service de santé au Grand quartier général, donc sous l'autorité de l'État-major. En principe, le médecin général Chavasse, titulaire de ce poste avait la responsabilité du Service de santé dans les zones des armées, sans en avoir tous les moyens. De plus, tous les observateurs s'accordent désormais à reconnaître qu'il existait d'indiscutables problèmes de coordination entre la zone des armées et le secrétariat d'État au Service de santé.

Enfin, il n'est pas inutile de rappeler, parce que cela aura des implications fortes pour toutes les composantes du Service de santé, que les opérations terrestres sur le territoire national peuvent être décomposées en 3 phases : – la guerre de mouvement initiale avec la bataille de la Marne et la course à la mer – les tranchées et les tentatives de rupture, la Somme et Verdun – la reprise de la guerre de mouvement aboutissant à l'armistice de 1918.

Les hommes de la radiologie au cours du premier conflit mondial

Il serait injuste de limiter la radiologie au cours du premier conflit mondial aux seuls hommes puisque des femmes, illustres comme Marie Curie et sa fille ou anonymes comme de nombreuses manipulatrices y ont participé, ainsi que nous le verrons.

Mais pour les hommes il s'agit indiscutablement des meilleurs c'est-à-dire les pionniers de la radiologie, ceux qui avaient fondé la Société française de radiologie entre autres, mobilisés comme Haret ou demandant à l'être, alors qu'ils étaient dégagés de toute obligation militaire comme Antoine Béclère, âgé de 58 ans. Ces fondateurs de la radiologie française réuniront leurs efforts avec les radiologistes militaires dont la figure la plus connue reste sans conteste le médecin major Eugène Hirtz. Haret, Hirtz, Béclère exerceront d'importantes fonctions au sein du Service de santé pendant la guerre. Haret fut d'abord responsable d'une voiture radiologique à la 3e armée, puis on le retrouve à la direction du Service, et ensuite expert auprès de Justin Godard, secrétaire d'État au Service de santé militaire, et ceci à compter de 1917. Béclère, personnage illustre, fut chef du Service central de radiologie du Gouvernement militaire de Paris au Val-de-Grâce. Hirtz fut directeur général de la radiologie aux armées et radiologiste consultant. N'oublions pas d'autres noms tels que Ledoux Lebard, Belot, Aubourg, le médecin major Lamoureux, logisticien avant la banalisation du terme qui fut précurseur de la « mobilité radiologique », et tous ceux que l'on peut retrouver sur les liste du ministère de la Défense, responsables d'une voiture radiologique. On se doit également d'honorer la mémoire de Louis Tribondeau, médecin principal de la Marine, biologiste, auteur avec Bergonié de la fameuse loi de radiobiologie qui reste encore vraie avec les ajouts rendus nécessaires par les découvertes ultérieures.

Tribondeau est mort à Corfou en 1918, victime des « suites d'une bronchopneumopathie grippale contractée en prodiguant des soins aux malades de l'armée navale » Il avait reçu en 1909 le prix Montyon de l'Académie des sciences pour ses travaux en radiobiologie. (3) (19)

N'oublions pas tous les anonymes médecins ou manipulateurs radiographes, responsables de voitures radiologiques ou de postes fixes dans les hôpitaux des étapes, soumis à un travail intensif et aux effets des radiations. Tel celui-ci qui écrivait à Marie Curie après l'offensive de la Somme en 1916 : « Je suis sur la brèche du matin au soir. J'ai pu réaliser 588 manipulations radiologiques pendant le mois de juillet... Je ne pense pas pouvoir continuer très longtemps ce genre de responsabilité ».

Et puisque nous avons évoqué la présence des femmes, il est important de relever à présent le concours important et hautement symbolique de Marie Curie à la radiologie militaire. Cette personnalité scientifique prestigieuse, prix Nobel de physique en 1903, mit en œuvre ses « Petites Curie », véhicules automobiles radiologiques offerts par le Patronage national des blessés (PNB) soit 18 « Petites Curie » avec équipages et 200 postes fixes. Dans le même temps, l'infatigable et passionnée Marie Curie installera à l'Institut du radium, tout juste achevé mais pas encore en service, une école qui formera 175 manipulatrices.

Les équipements radiologiques de 1914 a 1918

Les équipements ont progressé en nombre et en qualité et ont fait l'objet d'une nécessaire standardisation.

Rappelons qu'il s'agit de produire des rayons X à usage médical pour l'examen d'un corps humain. Le tube de l'époque dérive du tube de Crookes historique. Il s'agit donc d'un tube à vide relatif dont l'alimentation en haute tension redressée est obtenue par un groupe électrogène, un transformateur et un redresseur. Un spintermètre à étincelle permet de mesurer les tensions électriques produites par la longueur de l'étincelle jaillissant entre les bornes d'un éclateur. On peut « durcir » ou « mollir » le tube par application de chaleur. Bien entendu, on dispose d'un support pour le tube, d'un ensemble électrogène disposé dans un meuble dont le plus connu sera celui de Ledoux Lebard, et d'un lit brancard où repose le patient. Le médecin observe le corps humain dans l'obscurité grâce à une « bonnette » de vue équipée d'un écran de carton recouvert de platinocyanure de baryum qui devient fluorescent sous le choc photonique des rayons X. Il peut prendre des clichés radiographiques sur plaque de verre à développer dans le laboratoire de la voiture radiologique. Il dispose d'un matériel de repérage dont le plus connu sera le compas de Hirtz. Les constructeurs historiques étaient les maisons Gaiffe, Massiot et Radiguet.

Un effort industriel considérable a été accompli en l'espace de quelques mois puisqu'il a fallu réinventer la fabrication de tubes avec un verre d'enveloppe à faible teneur de plomb, dont les Allemands avaient le quasi monopole. Le concours de nombreuses personnalités scientifiques non médicales (P. Langevin, E. Colardeau [1], Vilar, Matignon), a été nécessaire ainsi que celui des constructeurs (Massiot, Gaiffe). Au début du conflit, les matériels restaient très divers. Puis des efforts de standardisation ont été faits. Ainsi sont apparus une table radiologique militaire pliante, le tube OM à régulateur par étincelle avec anticathode en tungstène et réservoir à eau fabriqué par la maison Pilon, des bonnettes de vue, des accessoires divers dont les fameux localisateurs de projectiles. Les ateliers généraux du Service de santé de Vanves fournissaient les matériels et les remettaient en condition. Des efforts notoires ont été faits en matière de radioprotection (mise en dotation de tabliers au plomb et de gants plombés de divers modèles pour tenter de répondre aux critiques des radiologistes des « équipages radiologiques » corroborées par l'inspecteur E. Hirtz en personne (5).

Par contre, le tube de Coolidge, progrès considérable, inventé en 1913, ne sera pas introduit pendant ce conflit [2]. On relèvera aussi la préférence accordée à la radioscopie sur la radiographie [3] jugée plus coûteuse et handicapée par des écrans de médiocre qualité.

Ces matériels radiologiques étaient montés sur des voitures automobiles pour réaliser ce que l'on a appelé « des équipages radiologiques » puis on installa des postes radiologiques fixes ou semi-fixes dans les hôpitaux permanents, enfin des ambulances chirurgicales automobiles, les ACA ou « autochir » comme les appelèrent les poilus, complétèrent les équipements. L'idée en venait du chirurgien des hôpitaux de Paris, Maurice Marcille, personnage étonnant, imaginatif jusqu'à l'extravagance, autant ingénieur que chirurgien. Marcille avait la particularité de se fâcher avec tout le monde en gardant ses appuis politiques et ses soutiens financiers. Ses « enfants », les ACA, furent améliorés par Gosset et Rouvillois, tous deux chirurgiens. Les « autochir » comportaient 3 camions de matériel A, B, C. Le camion B transportait le pavillon opératoire et le matériel de radioscopie, le camion C contenait le matériel de radiographie avec le laboratoire de développement. Les véhicules étaient en premier lieu des véhicules réquisitionnés donc hétéroclites et fragiles. Par la suite les grands constructeurs fournirent des châssis solides, des moteurs puissants et des groupes électrogènes efficaces (Renault, Berliet, Kelly-Springfield).

L'augmentation du nombre des installations radiogènes s'imposait en effet puisqu'il fallait satisfaire les besoins énormes des armées qui ne disposaient d'une installation radiologique mobile que pour 10 corps d'armée. On y est parvenu par le moyen de la réquisition de toutes les installations disponibles, y compris les installations non destinées au radiodiagnostic médical, et aussi par la construction de matériel radiologique dédié, destiné aux hôpitaux de l'arrière (hôpitaux d'évacuation) et bien entendu aux « autochir » pour répondre au besoin de prise en charge des blessés de l'avant.

Dans le même temps ou le Service de santé militaire sous l'impulsion de Justin Godard, sous-secrétaire d'État à la Santé militaire, produisait son effort, Marie Curie, mettait en service ses « Petites Curie », véhicules automobiles radiologiques offerts par le Patronage national des blessés (PNB), soit 18 « Petites Curie » avec équipages et 200 postes fixes.

Si l'on fait le bilan de l'effort global on note qu'en 1914, la place de Paris possédait 54 laboratoires fixes de radiologie tandis que 146 centres de radiologie étaient répartis sur le reste du territoire. 25 équipages radiologiques étaient dénombrés en octobre 1915. À la fin de la guerre, en 1919, Georges Haret rapportera à l'Académie de médecine qu'il existait 850 postes de radiologie (dont 57 voitures radiologiques) et 810 médecins radiologistes dont 700 d'entre eux avaient été instruits pendant la période du conflit.

Ces résultats étaient tout à fait remarquables. Cependant, il ne faudrait pas se masquer certaines insuffisances du dispositif que l'on peut entrevoir dans les rapports techniques de Hirtz qui pointe avec précision tous les manques (personnel absent ou défaillant, matériel déficient ou usagé) mais décerne également les *satisfecit*.

Confrontée aux nécessaires évacuations de blessés (les Flandres, le Moyen-Orient), la Marine qui ne disposait d'aucun navire hôpital en a mis en service au cours du conflit. Ce seront des navires marchands transformés (21 au total). Certains disposeront d'installations hospitalières élaborées avec salle de radiologie tels le *Vinh Long*, le *Bien Hoa* et le *Duguay-Trouin*. L'équipement radiologique de ces navires est simple ; il s'agit d'appareils fabriqués par Gaiffe et Gallot, dont les dimensions ont été ramenées à celles compatibles avec l'exiguïté des locaux hospitaliers des navires. Le médecin aide-major Jean Gouin fera part dans un article du *Journal de Radiologie et d'Électrologie* d'août 1915 de la satisfaction de ce matériel. Un peu plus tard, lors de la déroute de l'armée serbe, le navire hôpital *Vinh Long* récupèrera des blessés de cette armée. À cette occasion, son médecin-chef, le médecin en chef Defressine, louera les « qualités de la superbe salle d'opération avec cabinet radiologique et électro-vibreur de Bergonié » [4]. Certains gros bâtiments de combat récents disposent également dans leurs infirmeries d'installations radiologiques fixes.

La formation des professionnels de la radiologie

La radiologie a réussi un effort de formation sans précédent. On se souvient des 175 radiologistes que le pays comptait en août 14 et des 810 de la fin de la guerre. 740 radiographes, pas tous médecins, ont été formés entre 1916 et 1918 [5]. Ce résultat a été obtenu par des cours de formation centrés sur la traumatologie et le repérage des projectiles donnés en un mois au Val-de-Grâce par le médecin major de première classe Béclère. Ces cours théoriques et pratiques comportaient des leçons de physique, de séméiologie radiologique, de radioprotection. Les démonstrations pratiques étaient indispensables tant les matériels radiologiques fragiles et complexes de l'époque exigeaient de connaissances techniques. Le professeur Ledoux Lebard, lui aussi mobilisé à la 9e région, fut désigné, à la fois pour ses compétences et pour sa connaissance de la langue anglaise pour former les radiologistes du corps expéditionnaire américain qui à partir de 1917 arrivaient en France.

On peut considérer que le véritable manipulateur d'électroradiologie est né à cette époque. De nombreux mobilisés de formation technique ont été désignés pour suivre une formation aux ateliers généraux du Service de santé des armées afin de remplir cet emploi. On notera que les professeurs étaient respectivement un ingénieur électricien, un professeur de sciences, un ingénieur en automobile ! On notera aussi que ces scientifiques s'adressaient à certains de leurs pairs puisqu'il y avait dans les élèves des ingénieurs et même des professeurs des facultés des sciences. Le Service de santé formera 1 010 manipulateurs. Dans le même temps, l'école de manipulateurs de l'Institut du radium de Marie Curie formera 175 manipulatrices. On raconte que madame Curie était d'une grande exigence envers ses élèves et que les fiches d'appréciation étaient implacables. Il faut dire que le rôle du manipulateur à l'époque était celui d'un « véritable maître jacques », à la fois électricien, chimiste, mécanicien et aussi paramédical avant tout.

Cet effort de formation propre à la jeune discipline radiologique n'était pas isolé. Ainsi à l'immédiate proximité du front et de la ville de Nancy, une véritable « faculté de guerre » fut installée au camp de Bouleuse où des cours de médecine, de chirurgie, de radio chirurgie furent délivrés au cours de la guerre. Des publications médicales dites « bleu horizon » furent éditées et remises aux professionnels concernés. Tout celà se fit sous l'impulsion de Justin Godard aidé par ses collaborateurs dont le médecin général inspecteur Mignon.

Bilan

Au terme du conflit, malgré les désastres initiaux et celui du Chemin des Dames en 1917, le Service de santé a fait face à sa tâche. Un chirurgien d'armée a pu dire à l'issue d'une importante offensive, que grâce à la collaboration avec les radiologistes, aucun blessé n'a quitté son hôpital d'évacuation encore porteur d'un projectile.

Le travail de ces radiologistes fut écrasant en raison de leur petit nombre et malgré les efforts de formation destinés à augmenter les effectifs. G. Pallardy indique qu'au cours de la bataille de la Somme en 1918, le Service de santé de la 3e armée put accueillir, soigner et opérer 10 186 blessés. Certains de ces radiologistes étaient dans l'obligation de desservir quatre tables opératoires, passant de l'une à l'autre pour guider le chirurgien dans sa recherche de projectiles.

Nous avons vu également que la Marine avait développé ses installations radiologiques dans ses hôpitaux des ports mais aussi sur les navires hôpitaux. L'essentiel de l'effort de ces navires-hôpitaux se portera sur l'évacuation des blessés et malades de l'armée d'Orient (Dardanelles et Balkans). Pour le *Duguay-Trouin*, on dispose du bilan d'activité dans son affectation à l'armée d'Orient. Pour prendre un seul exemple, les évacuations de blessés résultant des 3 jours d'opération des 25, 26, 27 avril 1915 ont entraîné à bord la réalisation de 289 radiographies, 377 radioscopies à rapprocher des 4 109 pansements, 261 extractions de projectiles sous anesthésie locale et 14 interventions chirurgicales graves sous anesthésie au chloroforme.

Le travail de l'industrie fut lui aussi remarquable, car elle s'est donné les moyens de fournir les matériels nécessaires. Le choix initial d'équipements radiologiques mobiles sur châssis automobiles, solution très innovante pour l'époque, s'est révélé très judicieux.

L'ensemble des scientifiques du pays, dont Marie Curie est évidemment le symbole, a contribué à l'effort nécessaire pour mettre au point les équipements et les matériels qui faisaient défaut dont les tubes au début du conflit.

La formation a concerné à la fois les médecins et les personnels radiographes. 700 radiologistes ont été instruits pendant la période du conflit et plus de 1 000 manipulateurs ont été formés et environ 175 manipulatrices. Ces chiffres sont considérables quand on sait que ces professionnels n'existaient pratiquement pas avant la guerre et que ceux des médecins n'atteignaient pas deux cents.

Enfin si le Service de santé a connu le taux de pertes le plus important après l'infanterie (10 %), ces pertes concernaient principalement les services médicaux du front et notamment les médecins, infirmiers brancardiers régimentaires. Pour les radiologistes et les manipulateurs qui se sont dépensés sans compter à la recherche de projectiles dans le corps des soldats blessés, les pertes seront plus tardives, mal répertoriées, non reconnues et dues à l'action biologique des radiations ionisantes sur les téguments, l'organisme en général. C'est ainsi que beaucoup présenteront des radiodermites ou des leucoses et mourront prématurément et parfois dans d'atroces souffrances des lésions radiques.

Conclusion

À la fin de ce terrible conflit, ces « temps barbares » dont parle le professeur Garreta, plus personne n'oserait mettre en doute le rôle de la radiologie, désormais installée comme grande discipline clinique et il ne sera plus possible de concevoir un hôpital important sans service de radiologie. Le président de la Société française de radiologie, le Dr Belot, qui a joué un rôle important pendant la guerre, pouvait dire : « La radiologie a acquis ses lettres de noblesse. Il y a cinq ans, on discutait encore de son utilité. La guerre a imposé à tous notre belle discipline. » On se souviendra aussi de la collaboration étroite entre le chirurgien et le radiologiste au point que l'on a pu parler de « radio-chirurgie ». Enfin, les personnalités d'exception dont nous avons cité quelques noms, ont organisé la radiologie aux armées, ont défini les équipements nécessaires, la doctrine d'emploi et contrôlé l'efficacité. Ils ont pris par la suite des responsabilités hospitalières ou universitaires qu'ils méritaient. Et il faut rendre justice au Service de santé d'avoir créé en 1923 la première chaire de radiologie et d'électrologie confiée à Eugène Hirtz, juste reconnaissance des services rendus par l'intéressé et par la discipline.

Bibliographie

1. BARNICHON G, Les navires hôpitaux français au XXe siècle. Le Touvet : Marcel-Didier Vrac, 1998. 168 p.
2. BRISOU Bernard. « Du Service de santé de la Marine au Service de Santé pour la Marine ». *Carnets de la Sabretache*, 2004, 162, p. 208-230.
3. CASSIAU H. La Radiologie militaire française pendant la « Grande Guerre » de 1914-1918. Thèse de doctorat en médecine. Université Claude-Bernard Lyon I. UFR Lyon-RTH Laënnec, octobre 1997.
4. Cent ans d'imagerie médicale. Histoire et perspectives d'avenir. Sous la dir. de Samuel Merran. Société française de radiologie et d'imagerie médicale, 1995.
5. Centre hospitalier des armées « René Le Bas ». Cherbourg. 1869-2002. Brochure éditée à l'occasion de la cérémonie de fermeture de l'hôpital le 30 juin 2002.
6. DEROO E., Champeaux A., Milleliri J.-M., Queguiner P. L'École du Pharo. Cent ans de médecine outre-mer, 1905-2005, Paris : Lavauzelle. 200 p.
7. DEVRED P. « Journal de Radiologie et d'électrologie, 1915-1920. » *J. Radiol.*, 2009, 90, p. 461-464.
8. GARRETTA L. Un siècle de radiologie au Val-de-Grâce. Lyon : Val, 1999.
9. GISSEROT Daniel. Leçon inaugurale. Toulon : École d'application du Service de santé pour la Marine, 1989.
10. HARET G. « La Radiologie dans le Service de santé militaire de l'Armée française pendant la guerre de 1914-1918. » *Journal de radiologie et d'électrologie*, n° 7, 1919, p. 329.
11. HENRY, THEALLER M., GARINO M. « Manipulateurs d'électroradiologie dans les armées. » *Médecine et armées*, 1997, 25,4, p. 305-307.
12. Histoire de la médecine aux armées, t. 3. Le Prouet : Lavauzelle. *Panazol*, 1987, p. 353-359.
13. KERMAREC J. PESSEREAU G. « L'ancien hôpital Percy. Un hôpital évolutif. » *Médecine et armées*, 1996, 24, 6-7, p. 471-477.
14. LARCAN A., FERRANDIS J.- J. Le Service de santé des armées pendant la première guerre mondiale. LBM ed., 2008.
15. Les Hôpitaux militaires au XXe siècle. Ouvrage collectif sous la dir. des médecins généraux inspecteurs Cristau et Wey. Paris : Le Cherche Midi, 2006.
16. *Le manipulateur d'électroradiologie médicale et de radiothérapie*. Numéro spécial, octobre 1995.
17. LE VOT J., METGES P. « L'Imagerie en France dans les conflits armés conventionnels. » Congrès international de radiologie (ICR 89). Paris 1989. (Session médecine urgences et catastrophes.)
18. NAHUM H. La Société française de radiologie. Historique de la SFR. Site de la Société française de radiologie. 2002.
19. NAHUM H. « La Société française de radiologie et la Grande Guerre. » *J. Radiol.*, 2009, 90, p. 458-460.
20. NIHOUL (G.), « Marie Curie. » *Bulletin de l'académie du Var*. 2009.
21. MIGNON (A.), Le Service de santé pendant la guerre 14-18. Paris : Masson, 1926-1927. 4 t.
22. OLIER (F.). « Les Autochirs (1914-1918). Genèse d'une épopée. » *Médecine et armées*, 2002, 20,3, p. 299-320.
23. PALLARDY G., PALLARDY M.- J. WACKENHEIM A.). Histoire illustrée de la radiologie. Paris : Dacosta, 1989. 542 p.
24. REID R. Marie Curie. Derrière la légende. Paris : Seuil, 1974. 345 p. (Points Sciences.)
25. ROSENBERGER A., FUCHS W., ADLER O.-B., BRAUN J., KLEINHAUS U., GOLDSHER D., ENGEL A., PERY M., KAFTORI J.-K. «Radiology in War. » *Acta Radiol Suppl.* 1986, 367, p. 1-82.

NOTES

[1] E. Collardeau n'était pas médecin mais professeur de physique au collège Rolin. Il fut chargé du service radiographique à l'hôpital militaire de Trouville. On lui doit une méthode géométrique de repérage des corps étrangers radio-opaques.

[2] Sauf à la fin de la guerre par le Service de santé du corps expéditionnaire américain.

[3] Recommandations de Béclère lui-même.

[4] Système de repérage et d'extraction des corps étrangers magnétiques décrit par le professeur Bergonié.

[5] Roland Provost in *Forum pages d'histoire du service de santé*.

SUFFREN : ENTRE CALOMNIE ET HAGIOGRAPHIE

Rémi MONAQUE

Lorsque Suffren débarque à Toulon au mois de mars 1784, la France tout entière s'enflamme pour le héros de la campagne des Indes. Son voyage à Paris est triomphal et sa réception à la cour une apothéose contée dans toutes les gazettes. Le vénérable bailli a restauré l'honneur de la marine française et fait oublier les humiliations de la guerre de Sept ans. Pourtant le personnage, de son vivant comme après sa mort, a fait et fait encore l'objet de controverses passionnées. L'homme en effet par son caractère, sa personnalité et son comportement ne laisse personne indifférent : il peut susciter la plus vive admiration comme une forte réprobation. La plupart des biographes français de Suffren se sont laissé gagner par l'une de ces attitudes nous léguant le plus souvent hagiographies ou pamphlets. Ce n'est qu'à l'étranger que Suffren fait l'unanimité. Son agressivité, son opiniâtreté, son inventivité le mettent au premier rang des amiraux français et, selon plusieurs auteurs anglo-saxons, le placent dan la lignée des Ruyter et des Nelson.

Tout au long de mes recherches, j'ai été confronté à des sentiments contraires, passant de la plus franche admiration à des moments de profond déplaisir. J'ai longtemps désespéré de parvenir à une synthèse satisfaisante. Ce n'est que peu à peu que je suis parvenu à une position que j'espère équilibrée : Suffren est assurément un grand homme, digne de notre respect et de notre admiration, mais un grand homme limité par des défauts dirimants qui l'ont empêché d'aller jusqu'au bout de son destin.

Commençons par les défauts. De l'avis de la plupart de ses contemporains, Suffren avait un caractère épouvantable. Il pouvait être dur, cassant, très caustique, incapable de résister au plaisir de faire un bon mot fût-ce au prix d'une rosserie détestable. Il choquait ses pairs et ses subordonnés par un accoutrement sale et débraillé. Sa queue-de-cheval nouée avec un vieux filin et le chapeau de son frère l'évêque sont restés légendaires. Son langage n'était pas moins dérangeant car, à bord, il s'exprimait le plus souvent en provençal en vociférant des chapelets de jurons. Ce comportement, très inhabituel pour un officier du grand corps avait, en revanche, un immense succès auprès des équipages et des officiers mariniers flattés de voir adopter par le grand chef leur langue, leurs préoccupations et presque leur tenue. Comme rien n'est simple avec le bailli, son côté truculent, braillard et pour tout dire démagogue coexistait dans d'autres circonstances avec la plus exquise politesse et les délicates attentions qu'il réservait à ses rares amis ou aux personnes qu'il voulait séduire. Quant à ses mœurs particulières – il aimait autant les hommes que les femmes – il est bien difficile de se prononcer sur l'impact qu'elles pouvaient avoir dans le service. Il est probable cependant que le côté provocateur du bailli et le malin plaisir qu'il avait à choquer devaient en agacer plus d'un. Quoi qu'il en soit, il apparaît clairement que Pierre-André de Suffren eut tout au long de sa carrière des relations difficiles, d'abord avec ses officiers lorsqu'il était simple commandant de navire, puis avec ses capitaines lorsqu'il devint officier général. L'examen des rôles d'équipage montre que sont assez rares les officiers qui suivent Suffren pendant plusieurs campagnes. Le cas de M. de Moissac, qui assurera les fonctions cumulées de capitaine de pavillon et de chef d'état-major à bord du *Héros* est l'exception qui confirme la règle. L'équipe des officiers mariniers supérieurs, qui accompagnent Suffren dans ses embarquements successifs, est en revanche, remarquablement stable. Pendant la campagne des Indes, l'amiral bénéficiera de la compétence et du dévouement de techniciens de grande valeur pour réparer, avec des moyens de fortune, des navires durement éprouvés par la mer et par les combats. Mais, sur le plan tactique, Suffren éprouva les plus grandes difficultés à fédérer l'action de ses capitaines, à se faire comprendre d'eux, à obtenir l'adhésion de leur intelligence et de leur cœur.

D'autres défauts venaient d'ailleurs encore limiter l'efficacité de Suffren dans la mise en œuvre des idées tactiques résolument novatrices qu'il avait imaginées et qui peuvent se résumer en une formule simple : rechercher la destruction de l'ennemi et pour cela combattre de très près en concentrant l'ensemble de sa force sur une partie de celle de l'ennemi. Hélas, non seulement le bailli répugnait à réunir ses capitaines pour leur expliquer ses conceptions, non seulement il s'abstenait d'organiser le moindre entraînement pour leur faire répéter les manœuvres nouvelles et délicates qu'il avait l'intention d'ordonner, mais dans l'action même, son mode de commandement était loin d'être exemplaire. Sa fougue et son impatience lui faisaient multiplier ordres et contrordres. Il doublait parfois les signaux flottants par l'envoi de messages portés par une frégate, augmentant encore la confusion. Ne tenant pas en place, il sortait souvent de la ligne de file, abusant du signal « ne pas tenir compte de ma manœuvre ». Il n'est pas étonnant que, dans ces conditions, l'exécution des mouvements ordonnés ait été très imparfaite. Il est d'ailleurs très difficile de déterminer si, dans certains combats, l'échec ou l'avortement d'une manœuvre est dû à une mauvaise compréhension des ordres de l'amiral ou bien à la mauvaise volonté ou à l'incapacité de certains commandants. Pendant la campagne des Indes, il est avéré que Suffren eut la disgrâce de compter parmi ses capitaines plusieurs officiers indignes de leur fonction. La mauvaise foi et le mauvais vouloir de Tromelin, la couardise de Cillart, le gâtisme de Bouvet et la nullité de La Landelle en sont de bons exemples. La situation s'améliora d'ailleurs sensiblement après le renvoi de ces personnages. Pourtant, lors du dernier combat de la guerre d'Indépendance, celui de Gondelour, le plus glorieux et le plus méritoire puisque 15 vaisseaux français combattirent avec succès 18 vaisseaux britanniques, Suffren renonça au dernier moment à l'ordre de bataille original qu'il avait imaginé pour écraser l'arrière-garde adverse et adopta la plus classique des lignes de file. Craignait-il d'être une fois encore mal compris par ses capitaines ? Redoutait-il de

compromettre le bilan très positif de sa campagne par un combat hasardeux ? Nul ne le saura jamais.

Suffren tacticien est donc parfois génial par la conception de manœuvres originales mais souvent très décevant dans leur préparation et dans leur exécution. J'en donnerai deux exemples.

Appareillé de Brest avec 5 vaisseaux le 22 mars 1781 pour rallier le théâtre indien, Suffren a engagé une course-poursuite contre le commodore Johnstone parti d'Angleterre quelques jours plus tôt avec la mission de s'emparer de la colonie hollandaise du Cap. La lutte entre les deux hommes va se régler aux îles du Cap Vert dans la rade de La Praya. Suffren, qui n'a aucune information sur la position de son adversaire, décide de faire escale dans ce pays neutre pour compléter son approvisionnement en eau et rafraîchir ses équipages. Il pense si peu à une rencontre avec l'ennemi qu'à l'approche de la terre, il ordonne aux navires de sa ligne de file d'augmenter leurs distances de façon à ne pas se gêner lors de la manœuvre de mouillage. Le navire de tête aperçoit des mâtures dans la rade de La Praya, fait demi-tour et rend compte. Dans un éclair, Pierre-André prend sa décision. Il place le *Héros* en tête de la ligne de file, ordonne de resserrer les distances et de faire le branle-bas de combat tout en fonçant vers l'ennemi. Les Anglais, fort peu vigilants, sont mouillés sans ordre au fond de la baie, navires de guerre et transports mélangés. Une partie des équipages est à terre, pour diverses corvées ou pour se détendre. La surprise est complète. Le *Héros*, suivi de près par *l'Annibal*, pénètre dans la rade faisant feu des deux bords et vient s'embosser a courte distance d'un vaisseau ennemi. *L'Annibal* exécute la même manœuvre, et vient se placer sur l'avant de son chef. Mais, ô stupeur ! son artillerie reste pratiquement muette. Trémigon qui commande cette belle unité, estimant qu'on ne se battrait pas dans des eaux neutres, a négligé de faire son branle-bas de combat. Grièvement blessé dès le début de l'action, il va payer de sa vie cette faute impardonnable. Le troisième vaisseau de la ligne, *l'Artésien*, réussit à pénétrer au cœur de la formation ennemie, mais son commandant, Cardaillac, est tué au moment où il ordonnait le mouillage de son vaisseau. L'ordre n'est pas exécuté et le navire poussé par vent et courant sort de la baie. Les deux derniers vaisseaux sont également rejetés à l'extérieur sans pouvoir participer efficacement au combat. Suffren se retrouve donc au cœur de la fournaise avec deux vaisseaux seulement dont un seul en état de combattre. Accablé de toutes parts, il n'a d'autre solution que de couper ses câbles pour se sortir d'un piége mortel. *L'Annibal*, bientôt rasé comme un ponton, imite la manœuvre de son chef et les deux vaisseaux, aidés par un vent et un courant favorables, parviennent à se dégager et à sortir de la rade. Avec une énergie et un sang-froid remarquables, Suffren rameute alors ses troupes et forme ses cinq vaisseaux en une ligne de file serrée, ordonnant au *Sphinx* de prendre en remorque *l'Annibal* démâté. Il s'agit maintenant d'affronter en haute mer l'escadre anglaise, revenue de sa surprise et qui vient d'appareiller. Mais Johnstone, après avoir formé sa ligne de bataille, hésite à attaquer un adversaire qui fait si bonne contenance et dont la poursuite risquerait de l'entraîner loin sous le vent de La Praya où il a laissé des hommes et un convoi dans le plus grand désordre. Le commodore britannique, après avoir longtemps tergiversé, renonce à tout combat et rentre au port. Il a perdu la course pour le Cap et ne pourra remplir sa mission. Suffren, malgré les avaries très lourdes subies par *l'Annibal*, décide de conserver ce vaisseau avec lui et de lui faire rallier le Cap avec une voilure de fortune. Il a mené un combat extravagant, n'a pas été compris par ses capitaines et a subi de lourdes pertes sans en infliger de sérieuses à l'ennemi. Et pourtant, son audace et son esprit de décision ont payé. Johnstone est définitivement distancé et le Cap, où il va pouvoir débarquer une forte garnison française, est sauvé.

Le combat de Sadras sera mon second exemple. Suffren, à la tête maintenant de 12 vaisseaux – il s'est renforcé des six vaisseaux stationnés à l'Île-de-France et s'est emparé d'un vaisseau anglais – est parvenu sur la côte du Coromandel. Il sait que son adversaire, l'amiral Hughes, ne dispose encore que de 9 vaisseaux. Il a décidé d'en finir au plus tôt avec lui. La rencontre a lieu le 17 février 1782 au large de Sadras. Suffren a préparé le combat avec un soin particulier, imaginant une tactique complètement novatrice. Au lieu de se contenter, selon les règles en vigueur, d'élonger toute la ligne de file ennemie et de doubler son arrière-garde avec les trois vaisseaux excédentaires, le bailli avait prévu de ne pas attaquer les trois vaisseaux de tête et d'accabler les six suivants en les plaçant entre deux lignes de six vaisseaux français chacune. Lui-même, à bord du *Héros* placé en tête, se faisait fort d'interdire aux trois vaisseaux anglais libres d'opposants de virer de bord pour venir au secours de leurs congénères. Cette manœuvre, il avait pris soin de l'expliquer par écrit à Tromelin, le plus ancien de ses capitaines de vaisseau, en lui demandant de prendre l'initiative, le moment venu, d'assurer le doublage de la ligne ennemie par la queue. Hélas, cette idée brillante, qui devait permettre de concentrer l'ensemble de nos forces sur six vaisseaux adverses, ne fut pas comprise par la majorité des capitaines et fut même sabotée par Tromelin qui se contenta de répéter les signaux du chef sans les exécuter. Juste ébauchée — deux de nos vaisseaux seulement doublèrent la ligne anglaise — la manœuvre permit cependant de désemparer le *Superbe* et *l'Exeter* qui furent à deux doigts d'être pris. Hughes put s'échapper sans perdre d'unités, mais dut se retirer à Trincomale pour y réparer les deux vaisseaux durement touchés. Il laissait le champ libre à Suffren pour débarquer nos troupes à Portonovo, non loin de Pondichéry, dans une zone contrôlée par notre allié, le nabab Haïder Ali.

Ce n'est donc pas la maîtrise d'une tactique très efficace qui place Suffren au rang des plus grands marins. Dans ce domaine, Nelson, dont il annonce l'esprit et les méthodes, lui est très supérieur. J'ai même écrit un peu méchamment que Suffren était un Nelson sans charisme. Il n'a jamais su, en effet, fédérer autour de lui ses capitaines en une bande de frères, instruits de sa doctrine et de ses intentions et qui, dans le combat, n'avaient pas besoin de recevoir de signaux pour concourir efficacement à la manœuvre ordonnée. C'est dans le domaine de la stratégie que Suffren est en grand maître. Sa largeur de vue est impressionnante. Il a très bien compris que le stratège ne devait pas se cantonner dans les seules questions militaires, mais qu'il devait maîtriser toutes les dimensions politiques, économiques et diplomatiques du conflit. De ce point de vue, la campagne des Indes est un sans faute. Suffren a parfaitement pris en compte les buts de guerre poursuivis par la France : frapper l'Angleterre dans ses finances en attaquant son trafic commercial avec les Indes, soutenir nos alliés Indiens avec la perspective de les aider à conquérir leur indépendance et de chasser les Britanniques du sous-continent, protéger les intérêts de nos

alliés hollandais en évitant que leurs richesses ne tombent entre les mains de nos adversaires. Les instructions qu'il a reçues du ministre lui conviennent parfaitement. Castries a eu la sagesse et la grande intelligence de ne pas imposer d'opérations précises et de laisser au commandant en chef la plus large des initiatives. Ses ordres peuvent se résumer ainsi : soyez actif et faites le plus de mal possible à l'ennemi.

Fort de cette liberté d'action, Suffren va mettre en œuvre une stratégie ambitieuse, complète et très équilibrée. Contrairement aux amiraux français de sa génération, il a compris tout l'intérêt que présentait la destruction de la force organisée de l'ennemi et recherchera sans relâche ce succès décisif qui aurait rendu beaucoup plus aisées toutes ses autres tâches. Mais le bailli ne néglige pas pour autant, les objectifs géographiques tellement méprisés par l'amiral Castex. Il a besoin pour son escadre d'une base où abriter, ravitailler et réparer ses navires. La reprise aux Anglais de la magnifique rade hollandaise de Trincomalé, sur la côte orientale de Ceylan, est un succès majeur de la campagne. Par ailleurs Suffren mena avec beaucoup de persévérance la guerre au commerce britannique avec la double ambition d'affaiblir ses adversaires et de ravitailler son escadre à bon compte. Il faut noter enfin qu'en refusant d'aller hiverner à l'Île-de-France, comme l'avaient fait tous ses prédécesseurs et comme l'y poussaient fortement ses capitaines, l'amiral français prit une décision particulièrement courageuse et qui se révéla décisive pour le succès de la campagne. L'abandon du théâtre d'opérations à l'automne 1782 aurait très probablement amené les princes indiens à faire la paix avec l'Angleterre qui aurait pu alors poursuivre tranquillement la conquête des possessions hollandaises. Suffren, lorsque, au mois d'octobre 1782, la côte du Coromandel devint intenable, se contenta de trouver un refuge provisoire à la pointe nord-ouest de Sumatra et revint sur la côte orientale de l'Inde avant l'escadre anglaise qui s'était retirée pour l'hivernage à Bombay.

L'action diplomatique de Suffren est un autre motif d'admiration. Avec le nabab Haïder Ali, notre principal allié indien, les premiers contacts établis par notre petit corps expéditionnaire avaient été calamiteux. Le général Duchemin avait montré de la prétention et de la hauteur sans faire preuve d'une activité vraiment convaincante. Suffren rétablit une situation très compromise, par son action militaire bien sûr, mais aussi à la suite d'une entrevue avec le nabab qui se montra très impressionné par la personnalité de l'amiral et qui ouvrit grand les vannes à une aide multiforme : argent, vivres, lascars et cipayes. Avec les Hollandais, les initiatives de Suffren ne furent pas moins efficaces. Sans avoir jamais rencontré Falk, le gouverneur de Ceylan, le bailli devint son ami et les deux hommes établirent une coopération extrêmement profitable aux deux nations. J'ai eu la chance de mettre la main sur des archives conservées à Colombo : une cinquantaine de lettres inédites de Suffren à Falk et une cinquantaine de Falk à Suffren. Cette correspondance jette un éclairage nouveau sur la coopération franco-hollandaise et montre qu'en échange de notre protection, nos alliés nous ont fourni une aide financière et des livraisons non négligeables de vivres et de munitions navales.

Enfin, il est un dernier domaine où Suffren stratège mérite les plus grandes louanges, celui de la coopération interarmées. Le bailli avait bénéficié au cours de sa campagne américaine sous les ordres de l'amiral d'Estaing d'une très riche expérience. Les opérations combinées, toujours délicates, de débarquement de troupes à terre, de leur soutien et de leur rembarquement avaient été très nombreuses et lui avait inspiré d'utiles réflexions. Aux Indes, dans des conditions tout aussi difficiles, Suffren va multiplier ce type d'opérations avec une totale réussite. Ses relations avec les chefs de notre corps expéditionnaire resteront excellentes, même après l'arrivée aux Indes du général de Bussy, à qui pourtant le marquis de Castries avait confié le commandement en chef de toutes les forces françaises du théâtre. Bussy, vieille gloire, qui s'était illustrée aux Indes au temps de Dupleix, n'était plus qu'une poupée fardée et poudrée, d'une santé chancelante, mais encore fort jaloux d'une autorité qu'il n'était plus en mesure d'exercer. Avec une habileté suprême, Suffren tout en respectant les apparences de la subordination et de la déférence, continua de diriger comme il l'entendait les opérations du théâtre. Il le fit d'ailleurs avec une totale abnégation et un sens aigu de ses devoirs vis-à-vis du corps expéditionnaire. Jamais pareille osmose n'exista entre une escadre et des troupes à terre. Tantôt l'amiral débarquait du monde pour renforcer une garnison en danger, tantôt il embarquait des troupes, Européens et cipayes, pour compléter, avant un combat, des équipages devenus squelettiques. Cette souplesse admirable permit aux Français de tenir tête à des troupes et à des équipages britanniques plus nombreux et beaucoup mieux ravitaillés.

Il apparaît donc que Suffren qui pouvait être si maladroit avec ses officiers et ses capitaines était également capable de trésors d'habileté et de diplomatie avec ses alliés et ses partenaires de l'armée de terre. Mystère d'une personnalité complexe !

Il est temps de conclure. Suffren fut un stratège génial et un tacticien décevant. Sa campagne des Indes, bien qu'il n'ait pas obtenu la victoire décisive dont il rêvait, reste un modèle de courage, d'opiniâtreté et de débrouillardise. Les résultats qu'il obtint avec des moyens très limités sont impressionnants : lourdes pertes infligées au commerce britannique, maintien de nos alliés indiens dans le conflit, protection des possessions hollandaises et reprise de Trincomalé. La gloire qu'il connut à son retour en France n'était pas usurpée et il est réconfortant de constater qu'en Provence la mémoire du vénérable bailli est encore bien vivante. Sur le trajet qui le ramena des Indes à Toulon, Suffren connut un moment sans doute unique dans l'histoire maritime. Il fit escale au Cap en même temps qu'une partie de l'escadre anglaise qu'il venait de combattre pendant deux ans. Le commodore Bing, le plus ancien des Britanniques présents se présenta à bord du *Héros* accompagné d'une large délégation : il venait rendre hommage à celui qui les avait tenus en échec à cinq reprises comme à un maître de la profession.

Bibliographie

CARON F. Le Mythe de Suffren, Service historique de la Marine, 1996.

CUNAT Ch. Histoire du bailly de Suffren. Rennes : 1852. Réédition aux éditions de la Découvrance, 2008.

HULOT F. Suffren, l'amiral Satan. Paris : Pygmalion, 1994.

LA VARENDE J. Suffren et ses ennemis. Paris : Flammarion, 1948.

MONAQUE R. Suffren, un destin inachevé. Paris : Tallandier, 2009.

LA MAIN DE L'HOMME

Albert HADIDA



Si vous en croyez Paul Robert, la main est l'organe du toucher et de la préhension.

Si vous en croyez Aristote, la main est mieux que cela : c'est un instrument d'instruments.

Si vous en croyez les chirurgiens de la main, la main est un merveilleux outil de préhension, mais c'est aussi un récepteur sensoriel indispensable à son action même. De plus, elle apprend au cerveau les notions de surface, de poids et de température. Elle apprend aux yeux la vision en relief, elle sait reconnaître un objet les yeux fermés.

Si vous en croyez Paul Valéry, la main est encore bien plus que tout cela. Quel est cet instrument, disait-il, qui tour à tour frappe, reçoit et donne, alimente, prête serment, bat la mesure, lit chez l'aveugle, parle chez le muet, se tend vers l'ami, se dresse contre l'adversaire, et qui se fait marteau, tenaille et alphabet ?

Par conséquent, si vous voulez bien m'en croire, loin d'être un simple organe de préhension, la main est bel et bien un outil psychosensoriel de tout premier ordre qui forme et informe, qui peut montrer du doigt, menacer, punir, bénir, prier, pardonner, consoler, caresser, faire l'amour en quelque sorte.

Elle constitue la toute signature de l'homme et c'est elle qui permet de le distinguer de tous les autres êtres vivants tout comme la raison ou le langage.

Toutefois, si c'est par elle que l'être humain a prise sur les choses, elle est aussi cette partie de l'homme qui va à la rencontre de l'Autre, indéfiniment.

La main physique

Sa forme

La main comprend la paume à laquelle font suite cinq doigts faits de trois phalanges hormis le pouce qui n'en comprend que deux, et c'est heureux.

Un pouce à trois phalanges eut été fort encombrant. De plus, si les phalanges étaient d'égale longueur, l'enroulement de la main ne serait pas total.

Encore une fois, il faut admettre que le Bon Dieu n'a pas trop mal fait les choses.

Il a tellement bien fait les choses que sachant d'avance qui serait Paganini, il l'a doté d'une malformation congénitale qui comporte une arachnodactylie avec des doigts très longs, capables d'accords impossibles. Quand on lui demandait comment il pouvait jouer si merveilleusement, il répondait invariablement : « C'est mon secret ». Son secret se nommait maladie de Marfan.

Ses fonctions

a) La main informe

Cela ne va pas sans certains impératifs.

1. Il faut savoir que la main est le seul organe des sens qui ne soit pas situé dans la tête ; de ce fait, elle a tout loisir de se déplacer vers l'objet dont elle brûle de faire connaissance.

2. Il faut différencier le tact du toucher : le tact est passif, le toucher est volontaire.

3. Il faut accorder toute sa valeur à la stéréognosie.

Celle-ci désigne la reconnaissance des objets par le seul toucher. Ce sens est perdu dans l'astéréognosie où l'on ne peut plus par exemple boutonner un chemisier sans l'aide des yeux, ce qui conduit certaines dames portant des vêtements ou sous-vêtements s'agrafant dans le dos, à réclamer le secours d'une habilleuse ou d'un... habilleur.

b) La main exécute

En dehors de la marche, la plupart des actions de l'homme font appel aux mains.

Prenons donc les choses à leur commencement, c'est-à-dire à la naissance.

Au début était le geste pourrait-on dire.

Le geste manuel le plus élémentaire est la préhension dont notre Président a pu évoquer ici même les aspects artistiques les plus divers. Le développement de cette préhension au moyen des mains participe à celui de l'intelligence de l'enfant.

L'enfant grandit parmi des adultes et les imite et si certains parents reprochent à leur gamin de faire le perroquet, c'est tout simplement une sottise. L'imitation est un élément essentiel du développement de l'intelligence de l'enfant. Mais sa personnalité intervient nécessairement et tout geste a son sens.

Par conséquent, si le geste laisse transparaître la personnalité et si la main est l'élément essentiel du geste, alors la main est bel et bien le reflet du moi profond.

c) Les autres fonctions de la main

— Dans le discours : joindre le geste à la parole est la base de l'éloquence.

— Dans la mémoire : comme tout organe des sens qui se respecte.

— Dans la sexualité où nous verrons que la main ne manque jamais de jouer sa partition.

Toutes ces fonctions sont sous la dépendance d'une commande nerveuse centrale, le contrôle cérébral.

On parle volontiers de main centrale et de main périphérique, mais ces deux mains n'en font qu'une. L'habileté de la main est d'origine cérébrale et ce n'est pas la main qui est adroite, c'est le cerveau. Celui-ci exerce un contrôle inconscient automatique et machinal, à l'exception toutefois de certains métiers qui exigent une prise de conscience continue sans la moindre distraction : la chirurgie par exemple.

Dans certains cas, on assiste à une authentique sublimation des mains : les individus atteints de cécité qui lisent du bout des doigts ne laissent pas d'étonner et d'émouvoir.

Tout cela ne s'est pas fait sans la découverte des fonctions symboliques où la main joue un rôle primordial.

d) La main et les fonctions symboliques

La main permet à l'enfant de percevoir l'objet en le manipulant. D'ailleurs, il est amusant de voir l'enfant jouer avec ses mains.

C'est très tôt que l'enfant sait dire « au revoir » de la main ou envoyer un baiser du bout des doigts. Mais il ne sait pas encore que ce faisant, il exécute des praxies.

La main est l'élément fondamental de la découverte de la fonction symbolique caractérisée par la différenciation entre le signifiant, c'est-à-dire la forme, et le signifié, c'est-à-dire le fond, fonction dont l'altération se traduit par une apraxie ou une agnosie.

Vous savez déjà ce qu'est l'agnosie.

L'apraxie, elle, est l'incapacité d'effectuer des mouvements adaptés à un but. Elle peut être idéo-motrice. Exemples : faire un salut militaire, un signe de croix, un pied de nez, envoyer un baiser. Elle peut être idéatoire, ce qui est plus compliqué. Exemples : allumer une cigarette à l'aide d'une allumette, plier une feuille de papier en quatre et la glisser dans une enveloppe. Je vous donne toutes ces précisions au cas où certains d'entre vous ne seraient pas médecins.

Cela nous conduit aux liens qui unissent la main à l'esprit.

Je vous propose de seulement retenir à ce propos que l'esprit fait la main, la main fait l'esprit.

La main psychique

Tout ce qui précède montre que grâce à ses liens psychoaffectifs, intellectuels et émotionnels, la main porte en elle toute l'histoire de la condition humaine.

Nous en envisagerons trois aspects principaux : la main, expression de la personnalité, la main, expression de la pensée et du langage et la main existentielle.

La main, expression de la personnalité

La main est le reflet du caractère de l'individu. Chacun sait que les mains sont moites dans l'émotion. La poignée de main peut être ferme, forte, vigoureuse ou bien molle, fuyante, visqueuse.

Quant à l'écriture, elle est la traduction de l'inconscient de tout l'être intime intellectuel et moral. Tel état d'âme, telle écriture.

Ainsi, ces mains au fur et à mesure qu'elles écrivent nous trahissent sans même le savoir en laissant derrière elles le sceau de notre inconscient.

Les graphologues insistent sur la signature qui représente le moi social en opposition au texte, illustration du moi privé et qui est la manifestation de notre identité.

Mais pour révéler notre identité, la main peut fort bien se passer de plume ou d'empreintes digitales.

Dans un bien joli livre *À deux mains*, Nicole Mazô, notre collègue nous dit que ce n'est pas à la raideur de son sexe que l'on reconnaît l'homme, mais à la douceur de ses mains. Elle y raconte l'histoire d'un homme greffé des deux mains qui n'est plus le même pour personne, ni pour lui qui se heurte à deux étrangères, ni pour sa fiancée qui redoute la moindre caresse ni même pour son chien qui ne reconnaît plus les flatteries de son maître...

La main, expression de la pensée et du langage

Cette expression se situe d'abord au niveau de la pensée écrite. En effet, avant même de révéler l'homme, l'écriture est tout à la fois moyen de communication et mémoire collective de l'humanité.

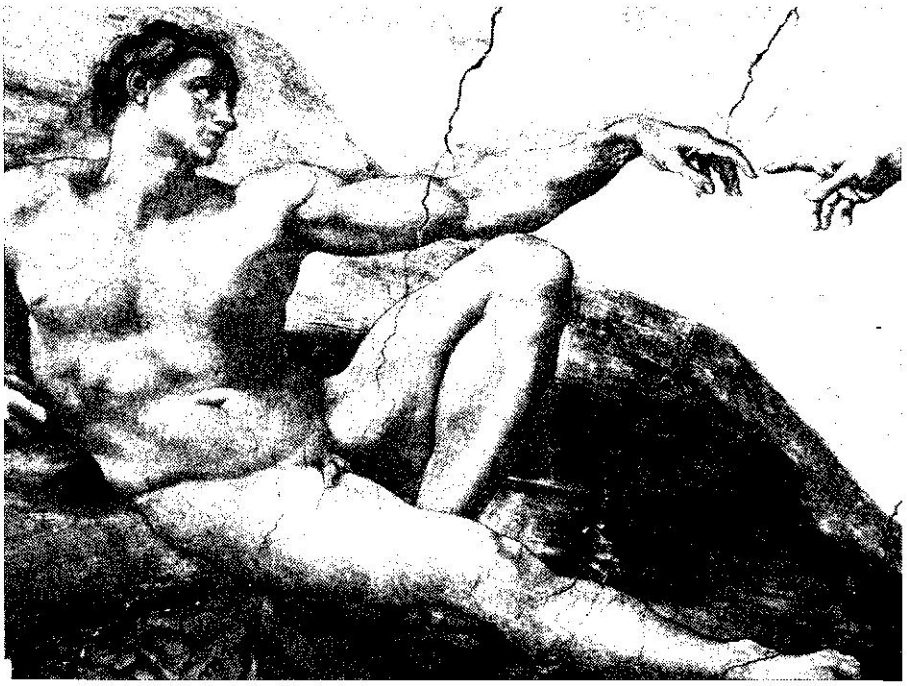

Elle se situe ensuite au niveau de la pensée orale, c'est-à-dire au niveau du langage.

La main qui sait faire un outil suppose des capacités intellectuelles et linguistiques avancées. « La main libère la parole » dira André Leroi-Gourhan.

Mais il y a plus : la main peut se substituer à la parole.

Relisons plutôt Montaigne dans une de ses tirades dont il était seul à détenir le secret.

« Quoi des mains ? Nous requérons, nous promettons, appelons, congédions, menaçons, prions, supplions, nions, refusons, interrogeons, admirons, nombrons, confessons, repentons, craignons, vergognons, doutons, instruisons, commandons, incitons, encourageons, jurons, témoignons, accusons, condamnons, absolvons, injurions, méprisons, défions, dépitons, flattons, applaudissons, bénissons, humilions, moquons, réconcilions, recommandons, exaltons, festoyons, réjouissons, complaignons, attristons, déconfortons, désespérons, étonnons, écrions, taisons ; et quoi non... »

Ainsi, le sieur de Montaigne ne nous déverse pas moins de quarante-sept verbes pour prouver que la main sait fort bien se passer de paroles pour s'exprimer.

La main existentielle

J'envisagerai le problème sous ses deux grands aspects moteur et sensoriel.

La main et la préhension

Sans doute le moment est-il venu de retourner à l'Antiquité et de méditer quelque peu sur certaines divergences de taille.

Que disait Anaxagore entre 500 et 428 ? « L'homme est intelligent parce qu'il a une main. » Il faisait ainsi dériver l'*homo sapiens* de l'*homo faber*.

Que lui répond Aristote entre 384 et 322 ? Exactement le contraire. C'est parce l'homme est le plus intelligent des êtres vivants que la Nature qui ne fait rien en vain lui a donné une main, expliquant ainsi le *faber* par le *sapiens* et non l'inverse.

C'est pourquoi Aristote appelle la main « L'instrument des instruments ». Une bien jolie formule, vous ne trouvez pas ?

De la sorte, la main est au service de l'homme et de son intelligence.

Plus près de nous, Bergson oppose l'intelligence rationnelle de l'*homo sapiens* à l'intelligence artisanale de *l'homo faber* et il montre que celle-ci a dû apparaître avant celle-là.

L'intelligence humaine, dit-il, est la faculté de fabriquer des objets artificiels, en particulier des outils à faire des outils.

D'après l'auteur des *Deux Sources*, « Si nos organes sont des instruments naturels, nos instruments sont par là même des organes artificiels. »

N'oublions pas dans cette affaire que la main a été libérée le jour où la bipédie permanente a dégagé les membres antérieurs de leur fonction locomotrice. On pourrait presque en conclure que l'homme est intelligent.

Mais l'homme ne s'en est pas tenu là. À un moment donné, l'homme passe du besoin vital qu'il cherche à satisfaire, au désir de s'arracher à sa condition.

Ce qui me conduit à envisager l'aspect sensoriel du problème.

La main et le toucher

La main est précisément cet organe métaphysique en quelque sorte par lequel l'homme tente de s'accrocher à ce qui le dépasse.

Que disait Françoise Sagan auprès de Jean-Paul Sartre qui avait perdu la vue : « J'aimais le tenir par la main et qu'il me tînt par l'esprit ».

Que font donc les amoureux avant même de s'embrasser ou s'enlacer ? Ils se tiennent par la main, tout simplement !

Et que pouvons-nous le plus admirer sur les voûtes de la Sixtine : la Main que le Créateur tend à Adam pour





lui transmettre l'étincelle de vie. Mais, chose étonnante, leurs mains ne se touchent pas, elles ne s'effleurent même pas, elles s'appellent dans une sublime transmission de pensée.

C'est ce dont témoigne la caresse qui offre la main nue au corps de l'Autre. Relisons l'interprétation qu'en fait Jean Brun.

Grâce à sa plasticité, dit-il dans *La Main et l'esprit,* la main se déforme et se moule sur les volumes qui l'attirent. Qui n'a point admiré un potier faisant jaillir du chaos de la glaise une beauté sublime ?

La main qui épouse les formes sur lesquelles elle s'applique fait exactement l'inverse : elle mime ce qu'elle embrasse, elle est pénétrée par ce qu'elle moule et qui la moule, attendant ainsi quelque transmigration existentielle.

C'est pourquoi, encore une fois, le toucher diffère du tact et du contact. La main n'est pas l'antenne de l'insecte. C'est la conscience tout entière qui va vers l'Autre. Car la main qui touche est en même temps touchée, n'en déplaise à Merleau-Ponty.

C'est la raison pour laquelle la main trouve sa vocation suprême dans la caresse. Celle-ci est bien plus que le contact de deux épidermes. C'est un émouvant mouvement d'approche de deux existences, ce que traduit de sublime façon cette allégorie de l'amour d'Agnolo Bronzino.

Dans le *Baiser* de Rodin, un homme pose sa main sur la cuisse d'une jeune femme qui elle-même l'étreint. L'élément viril et passionné se mue en délicatesse amoureuse. Au-delà de l'érotisme de la fusion des corps jaillit la transmission de la pensée silencieuse.

Quant à la caresse qui veut consoler ou implorer, elle fait de la main un organe désireux de transmettre la chaleur de la vie. Apaisante, la main veut l'être en effaçant les rides d'un front plissé par tout ce qui l'obsède.

Apaisante aussi est la main de la fillette agrippée à la main de l'aïeul mourant, ce qui vaut toutes les pompes à morphine du monde. Comme nous sommes loin ici des prises du travailleur manuel, fût-il chirurgien ! Nous sommes dans un face à face où l'éloquence muette transcende les mots.

Ainsi, la main par la consolation qu'elle donne ou qu'elle reçoit permet à l'homme de se projeter hors de lui. Mais il arrive que l'on ne puisse s'arracher à soi-même. C'est pourquoi il se peut que dans une ultime détresse, les mains en viennent à se tordre de douleur et de désespoir.

Dès lors, il n'est d'autre ressource que celle de la prière, où les mains se joignent et se recueillent au sens littéral du terme. Je n'en veux pour preuve que *Les Mains Cathédrale* de Rodin où l'artiste a choisi de sculpter deux mains droites par souci de coquetterie ou par goût de la pureté.

En définitive, les mains de l'homme sont le véritable symbole de son destin.

Mais que les mains offrent ou qu'elles reçoivent, qu'elles donnent ou s'abandonnent, qu'elles se joignent ou qu'elles se tordent, elles demeurent à jamais ouvertes dans l'espoir d'être comblées.

Et puisqu'il est question d'espérance, j'ajouterai cette prière sur les mains de Pierre Delanoë :

Mes mains dessinent dans le soir
La forme d'un espoir
Qui ressemble à ton corps.

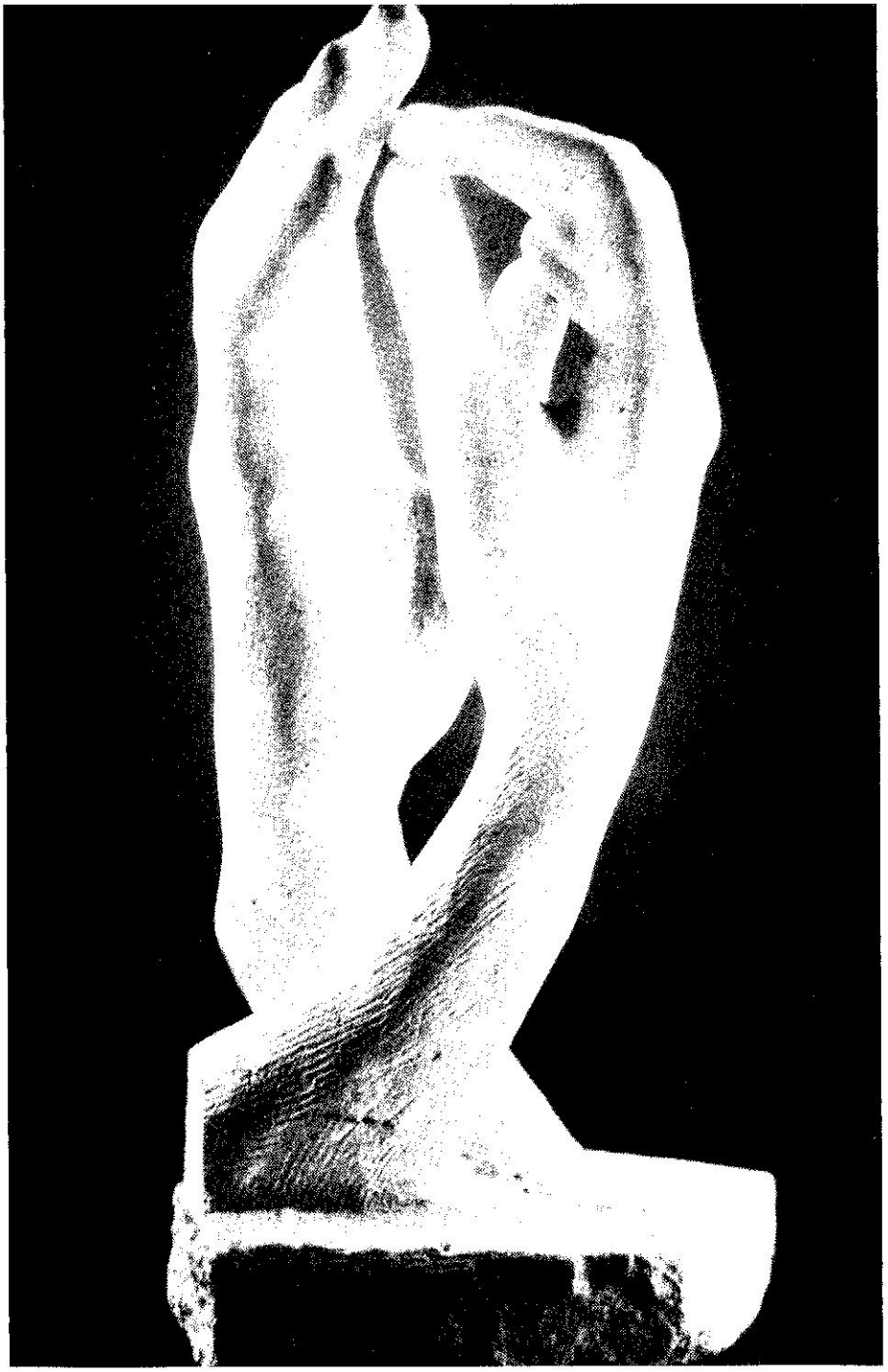

PSYCHOLOGIE DU TERRORISTE

Boris CYRULNIK

Quand un problème est compliqué, il suffit d'en donner une définition claire pour le rendre encore plus compliqué.

La définition la plus claire du terrorisme serait : imposer sa propre conception de la vie en société par le moyen de la terreur.

Beaucoup d'individus et certains États ont découvert l'efficacité de cette méthode, mais le monde mental de ceux qui agissent ainsi n'avait jamais été exploré, jusqu'au jour où les circonstances ont fait converger quelques données inattendues.

Des universitaires, dans le cadre de leurs expertises judiciaires, ont été invités à faire passer des tests à plus de cent terroristes emprisonnés. Pr. C. de Tichey (Nancy), Pr. R. Bennoni (Dijon) et B. Cyrulnik (Toulon). La même année (2006), les éditions Penguin (Londres) publiaient les carnets oubliés, du psychiatre Léon Goldensohn qui avait expertisé les inculpés de Nüremberg (1945), en même temps qu'on découvrait les tests effectués lors de ce procès par des psychologues italiens (Zozolfi et Ruta) et anglais (Kelly et Gilber).

Les entretiens semi-structurés, imprécis, apportent des témoignages stupéfiants, mais les tests de personnalité (MMPI), le TAT (Thematic Aperception Test) et surtout le Rorschach sont des examens statistiquement validés.

Dans l'ensemble la convergence de ces travaux éparpillés apporte les résultats suivants :

1. Les terroristes actuels et les inculpés de Nüremberg révèlent un même monde mental : un monde sans ce qui est la définition actuelle de la perversion. La définition religieuse et médicale : s'accoupler sans avoir l'intention de donner la vie, paraît pittoresque aujourd'hui. En revanche, l'éclairage est porté sur ceux qui, comme Narcisse, ne vivent que dans leur seul monde mental, coupé de celui des autres. Les gens qui entourent ces narcisses ne sont pas des personnes, ce sont des *Stücken* (morceaux), des cancrelats, ou des rats. On peut donc les jeter dans un four, les écraser ou dératiser, sans éprouver le moindre sentiment de culpabilité... à condition de se soumettre à une seule représentation, exclusivement.

2. Le seul inculpé de Nüremberg qui avait une personnalité pathologique, c'est Göring, qu'aujourd'hui on appellerait « psychopathe », mot qui désigne ceux qui passent à l'acte sans jamais élaborer le problème.

L'énorme surprise a été de découvrir que tous les autres inculpés, et pratiquement tous les terroristes, ne manifestent aucun trouble psychologique ! « Ce qu'on trouve le moins, chez un terroriste, c'est un trouble mental » nous disent de Tichey et Bennoni.

3. Alors, comment expliquer que ces hommes (et maintenant quelques femmes) se comportent comme des pervers narcissiques, alors qu'ils ne souffrent d'aucun trouble psychique ? Ils ont tous été bien élevés, dans des familles stables, religieuses sans fanatisme. Ils ont fait de bonnes études, sont mariés, sont de gentils pères de famille et soudain, ils passent à l'acte, s'engagent dans un parti extrême, politique ou religieux dont ils n'apprendront la théorie qu'après leurs premiers attentats ! Il faut noter aussi un nombre stupéfiant de médecins parmi les terroristes nazis, hutus ou arabes.

4. Ces hommes équilibrés, aimés et bien socialisés manifestent, lors des tests psychologiques, quelques traits pervers lorsqu'on les invite à exprimer ce qu'ils pensent du monde des autres. Aucun trait narcissique pervers quand on leur demande de parler de leur famille, de leur culture ou de leur religion.

Un début de réponse commence à nous éclairer : ces hommes et ces quelques femmes ont arrêté leur empathie à leur propre monde. Pour eux, le monde des autres n'existe pas, on peut donc tuer et imposer sa loi par la terreur, au nom de la morale ! C'est bien, c'est moral d'épurer, d'écraser les cancrelats et de brûler les *Stücken*. C'est ainsi qu'on trouve dans le livre de Goldensohn, le témoignage de Rüdolf Höss, le commandant du camp : « J'ai passé à Auschwitz les plus belles années de ma vie ». Ce brave homme ne tient compte que du bonheur qu'il partageait avec sa femme et ses enfants, dans la jolie maisonnette, à la sortie du camp. Et puis, il fallait bien travailler et rentrer dans le camp pour épurer et brûler. C'est ainsi que lorsqu'on demande à une jolie palestinienne qui avait fait exploser une bombe dans un mariage :

— « Il y a cinquante deux morts et plus de deux cent blessés (le plancher en s'effondrant avait écrasé les étages inférieurs), savez vous combien il y avait d'enfants ? »

— « Non »

— « Il y en avait douze »

— « Bon, il y en avait douze » dit la gentille maman, dans la plus grande indifférence.

Pas d'altérité dans ces mondes mentaux, seul existe le mien et celui de mon clan. Aucune empathie, aucune représentation des représentations des autres.

5. Ces terroristes équilibrés et non pervers ont été pervertis par une représentation totalitaire à laquelle ils se sont soumis avec délice. Ils ont éprouvé pour leur cause (parfois légitime), un sentiment d'élévation, le « bonheur dans la servitude ».

Leur aveuglement partiel pour l'autre a été provoqué par l'extase que leur a donné leur passion : « Seul mon chef que je vénère, (seul ce philosophe qui sait tout, seul le Sauveur de mon peuple humilié) connaît la solution et montre la voie. Je l'adore et j'aime tellement mon peuple que j'accepte de mourir pour eux, sachant qu'ils m'aimeront encore plus quand je serai mort. Ce n'est donc pas un suicide, puisqu'après ma mort, nous vivrons ensemble, une fusion amoureuse. »

Ainsi raisonnent les passionnés, prêts à tuer ou à mourir pour leur cause. Le sujet passionné, rempli par cette extase amoureuse qui le coupe du monde des autres, en fait est dépersonnalisé, perverti, possédé par un chef totalitaire, une idéologie sans autre : « Je ne sais pas quand j'ai réellement été moi-même » dit Albert Speer l'architecte dégrisé après l'extase nazie et la promesse euphorisante de « mille ans de bonheur ». « On n'était pas nous-mêmes, on était possédés » dit le bon docteur Hutu qui, soumis à la radio des mille collines, massacrait passionnément aux heures de fonctionnaire.

Les terroristes ne sont donc pas des personnalités pathologiques. Ce sont des tueurs bien élevés, passionnément amoureux de leur cause, qui aiment se soumettre à leur chef quand s'effondre l'État, quand « la sorcière moyenâgeuse est contemporaine d'un temps de désespoir, à un moment où les magistratures (le prince, le juge, l'évêque) sont défaillants... ».

Michelet nous avait prévenus : quand les institutions défaillent, quand l'État s'affaiblit, un sauveur sectaire propose un bonheur extatique auquel se soumettent quelques candidats terroristes. Ils se laissent pervertir, afin de trouver dans la servitude le bonheur que la société ne leur apporte plus.

FORCES ET FAIBLESSES DES BRIC

François GOUDARD

En juin 2009, face à la crise financière mondiale, à l'initiative de la Russie, la Chine, l'Inde et le Brésil se réunirent dans l'Oural, à Ekaterinbourg, pour constituer une alliance, La Bric, pour répondre aux défis de la mondialisation mais surtout pour affirmer leur poids face aux pays du G 7 et être plus influents et mieux entendus à l'ONU, au Conseil de sécurité et auprès des grandes institutions financières (Fonds monétaire international et Banque mondiale).

Ces quatre pays qualifiés d'émergents, compte tenu de leur richesse par habitant, de leur taux de scolarisation, de la mortalité générale et infantile, etc. rassemblent 40 % de la population mondiale, représentent 25 % des terres habitables et, déjà, 15 % du PIB mondial, et connaissent des taux de croissance de 5 à 10 %.

Deux d'entre eux sont membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU, trois possèdent l'arme atomique, deux sont des puissances spatiales. Tous les quatre ont des armées puissantes, qui se renforcent, et leurs universités, leurs laboratoires et leurs industries sont dynamiques. Mais tous rencontrent de difficiles problèmes de développement social et souffrent de handicaps divers, héritage de leurs histoires, de leurs institutions politiques ou de leur démographie.

Cette alliance, réaffirmée à Brasilia en avril 2010, va-t-elle se renforcer, se dissoudre du fait de rivalités internes ou être absorbée dans le G 20 ? Est-elle un nouvel avatar des pays non alignés face aux pays développés, affaiblis par le vieillissement de leurs populations et leur endettement ? Essayons d'y voir clair en analysant leurs forces et leurs faiblesses.

Au plan des relations internationales, il est clair que cette alliance compte et qu'elle pèse sur les pays du G 7 (USA, Japon, Allemagne, Canada, France, Grande-Bretagne et Italie) qui avaient pris l'habitude de débattre en comité restreint des affaires du monde, en y admettant la seule Russie (G 8) mais avec un statut moindre.

Ce G 8 s'est transformé en G 20 lors de la crise de 2008, groupant vingt pays qui rassemblent les deux tiers de la population mondiale, les deux tiers du commerce mondial et 80 % du PIB mondial, nouvel aréopage mondial qui concurrence l'ONU ; (G 20 = les pays du G 7 + Bric + Afrique du Sud, Arabie Saoudite, Argentine, Australie, Corée du Sud, Indonésie, Mexique, Turquie, Présidence de l'U.E., FMI, Banque mondiale et Banque centrale européenne). Au sein de ce G 20, les Bric peuvent proposer des opportunités d'alliances pour contrer le G 7. La Russie et la Chine, membres permanents du Conseil de sécurité (depuis 1971 pour la Chine qui a remplacé Taiwan) peuvent y appuyer les demandes du Brésil et de l'Inde qui aspirent à en faire partie, même si d'autres pays s'en mêlent : les USA pour l'Inde et la France pour le Brésil. Les Bric peuvent également coordonner leurs efforts pour peser sur les institutions financières ou sur le fonctionnement d'autres instances, comme l'Organisation mondiale du commerce, ou lors des conférences internationales, par exemple celle de Copenhague, sur le climat.

Ils ont montré leurs forces et on été pris au sérieux puisque, dans le cadre de la réforme du FMI (« La plus importante depuis soixante cinq ans » *dixit* Dominique Strauss-Kahn), sur proposition de l'Union européenne, deux sièges, sur les neuf qu'elle détenait, vont être cédés aux pays émergents, ainsi que six pour cent des droits de vote, sous réserve, après le G 20 de Séoul, d'une approbation de son conseil qui compte cent-quatre-vingt-sept membres, avec une majorité qualifiée de cent-onze pays, puis la ratification de cet accord par ces pays, le Congrès des USA notamment, ce qui peut durer un certain temps...

Ils sont d'autant plus pris au sérieux que derrière ce fameux qualificatif « d'émergents », on trouve des pays qui possèdent des ressources considérables.

Sans vous imposer un inventaire exhaustif, je vais vous en donner quelques exemples.

Le Brésil possède sur un territoire de huit millions et demi de kilomètres carrés, un tiers des gisements de minerais du monde. Pour un grand nombre de produits miniers (zinc, fer, bauxite, étain, or, cuivre), pour le

pétrole (nouveau gisement sous-marin de Tupi) et pour le gaz mais aussi pour de nombreuses spéculations agricoles (riz, soja, café, agrumes, sucre de canne, blé, viande, etc. et bois), il se place dans les dix premiers producteurs mondiaux. Sa population est de cent-quatre-vingt-dix millions d'habitants et son armée est la plus forte d'Amérique Latine.

La Russie est le premier producteur mondial de gaz, de nickel, de titane ; le deuxième pour le pétrole et le platine ; le troisième pour l'uranium ; le quatrième pour l'acier ; le cinquième pour l'or ; le sixième pour le cuivre. Ces richesses minières lui procurent d'importantes ressources et des réserves de « fonds souverains ». Elle est aussi le quatrième producteur de blé et sur son immense territoire de dix-sept millions de kilomètres carrés, elle possède de vastes étendues de terres cultivables que ses cent-quarante-trois millions d'habitants ne suffisent pas à exploiter. Puissance atomique (2 200 ogives nucléaires ; négociation en cours d'un traité START avec les USA pour une réduction à 1 550 dans sept ans), elle a la troisième armée du monde.

L'Inde, malgré les besoins de son milliard d'habitants, en croissance rapide, exporte des céréales, des produits manufacturés (dixième producteur mondial d'automobiles et de camions), des produits chimiques et de l'acier ; elle fabrique la moitié des composants électroniques mondiaux et elle est en pointe dans la téléphonie mobile. Elle est devenue le premier producteur mondial de films (Bollywood) ; son importante place financière de Bombay compte dans le monde de la finance et ses « fonds souverains » lui donnent des moyens d'intervention sur les bourses des pays développés. Elle possède l'arme atomique, lance des fusées balistiques et a la cinquième armée du monde, véritable État dans l'État, privilégiée face à l'ennemi héréditaire pakistanais. Environ trois-cent-millions d'Indiens constituent la deuxième diaspora du monde.

La Chine, compte tenu de son milliard trois cents millions d'habitants, sans compter les quatre cents millions de sa diaspora, affiche d'énormes besoins et regarde le reste du monde avec voracité ; mais elle a déjà des ressources : elle est le premier producteur mondial de céréales (riz, blé, maïs), elle possède du pétrole et des mines de charbon. Elle affirme sa puissance dans de nombreux domaines : première puissance exportatrice mondiale, deuxième puissance financière en réserves de devises (deux milliards d'euros, ce qui lui permet de voler au secours de la Grèce et du Portugal endettés), elle vient de détrôner le Japon de sa place de deuxième économie du monde. Puissance atomique et spatiale, elle est la deuxième puissance militaire mondiale. Elle est le véritable poids lourd des Bric et avance comme un bulldozer bien que son président dise qu'elle recherche l'harmonie avant toute chose !

Mais, bien sûr, ces statistiques ne suffisent pas à expliquer le poids croissant des Bric dans les relations internationales.

Ce poids résulte d'une conception musclée des rapports entre États et de la création d'un rapport de force permanent avec les pays développés, c'est-à-dire les membres du G 7. Sous couvert de l'obligation légitime de satisfaire rapidement les besoins de leurs populations et mettant à profit la mauvaise conscience entretenue des pays riches, ils n'hésitent pas à subvertir les traités qu'ils ont signés ou à s'affranchir des règles des organisations auxquelles ils adhèrent (OMC) et à refuser le consensus, par exemple sur les fameux droits de l'homme, comme vient de le faire la Chine lors de l'attribution du prix Nobel de la paix au dissident Liu Xiaobao. Sur ce point, on constate que le « consensus de Washington » qui prône un certain moralisme des droits de l'homme dans les relations internationales, est en butte au « consensus de Pékin » qui le dénonce comme trop occidental et culturellement inadapté, rencontrant un écho certain, en Afrique notamment.

Comme le disait Hubert Védrines, à propos de l'arsenal juridique des pays développés : « Attention aux constructions juridiques trop sophistiquées face à la barbarie du monde » ! Leur attitude est celle de l'ère soviétique Brejnev/Andropov : « tout ce qui est à moi est à moi, ce qui est à toi est négociable ! », même s'ils se conduisent aujourd'hui avec plus de subtilité dans la manœuvre.

Les exemples sont nombreux dans la recherche du *leadership* régional ou de l'hégémonie sur les pays voisins : la Russie le démontre en Tchétchénie, en Géorgie, en Ukraine, en Biélorussie, en Arménie et en Azerbaïdjan ; la Chine, au Tibet et au Xinjiang où la minorité musulmane des Ouïghours est sinisée avec rudesse... (Tous les Bric ont des problèmes avec l'Islam !).

La Chine et l'Inde sont passées maîtres dans les exceptions quelles mettent en place aux règles internationales en matière d'environnement ou à celles établies par l'OMC pour les investissements internationaux ou le commerce ; la Chine vient d'illustrer cette pratique en réduisant les exportations des terres rares (17 minéraux stratégiques : yttrium, scandium, indium, etc.) qui entrent dans la composition des produits *high-tech* civils et militaires, en prenant prétexte d'un conflit maritime et territorial avec le Japon, mais en réalité pour forcer les multinationales qui les utilisent à produire en Chine. Et nous avons tous à l'esprit le sujet actuel de la sous-évaluation du yuan, dont je reparlerai. Quant au Brésil, comme il l'avait fait avec le groupe de CAIRN (Australie, Argentine, Brésil, Nouvelle-Zélande) pour contester les prix agricoles des USA et de l'UE, il développe un réseau d'alliances régionales (Groupe de Rio, UNASUR) pour peser politiquement en Amérique Latine, en plus du poids économique que lui donne, déjà, le MERCOSUR. Il n'a pas hésité, il y a quelques semaines, à augmenter unilatéralement les limites de ses eaux territoriales pour faciliter, dans l'avenir, ses forages pétroliers *off shore*.

Les Bric renforcent leurs capacités militaires. La Chine a le deuxième budget militaire mondial (cent milliards de dollars) en croissance de 217 % depuis 2000 ; la Russie le cinquième (cinquante-trois milliards de dollars), + 105 % depuis 2000 ; l'Inde le neuvième (trente-six milliards de dollars), +67 % depuis 2000 et le Brésil est à + 38 % depuis 2000. À ce rythme l'Inde et le Brésil auront rattrapé l'Allemagne et l'Italie dans moins de dix ans. Tous ces pays renforcent leurs marines pour protéger leurs voies d'approvisionnement en matières premières et la marine chinoise se montre particulièrement active en mer de Chine méridionale autour des îles Spartley et Paracel, objet d'un contentieux avec les Philippines, l'Indonésie, la Malaisie et le Viêtnam, ou encore, au Nord, en mer de Chine orientale, autour des îles Senkoku en litige avec le Japon, qui est également mécontent du

comportement de la Russie dans les territoires du Nord, dans l'île de Kurashiki. Tout cela sous l'œil intéressé de la 7e Flotte de l'US Navy...

Pour en terminer avec les déploiements des Bric dans le monde, il est temps de parler de l'Afrique. L'entrée de la Chine en Afrique est connue mais la Russie, l'Inde et le Brésil ne sont pas en reste. La Russie a hérité des positions de l'URSS ; la Chine recherche des matières premières, du pétrole et des minerais, en ayant conçu un système de troc en échange de travaux de rénovation des infrastructures routières, de constructions de stades de football ou de logements, de modernisation de raffineries par des entreprises et des ouvriers chinois qu'elle installe sur place ; dans d'autres cas, elle prend des participations fortes au capital des entreprises. L'Angola, le Nigeria, la République démocratique du Congo, la Zambie, le Kenya et le Soudan sont ses terrains de chasse. L'Inde est également active, sur les mêmes créneaux, en Angola, au Nigeria, au Soudan, en Ouganda et au Sénégal. Au Brésil, le président Lula Da Silva, au cours de ses deux mandats, a rendu visite à vingt-sept pays africains et a conclu des accords de coopération avec l'Afrique du Sud et la République démocratique du Congo ; il s'est même entendu avec la Turquie – avec l'accord tacite de la Russie, de l'Inde et de la Chine – pour apporter son soutien à l'Iran dans l'actuelle crise nucléaire sans s'embarrasser des points de vue américain et européen.

En ce qui concerne la Chine, il faut ajouter qu'elle est également très active en Amérique du Sud : Venezuela, Pérou, Bolivie, Chili, ainsi qu'en Asie du Sud-est, au Cambodge, au Viêtnam et au Laos et en Asie centrale (Mongolie, Kirghizstan, Ouzbékistan et Kazakhstan). Plus récemment, c'est en Europe qu'elle se déploie en volant au secours de la Grèce, du Portugal, de l'Espagne, de l'Irlande et de la Pologne ; la Chine est engagée dans une perspective de conquête de marchés en Europe, particulièrement pour les projets d'infrastructures routières, et pense s'attirer les faveurs des pays endettés en promettant de leur acheter des obligations ou des bons du trésor.

Ce panorama amène à considérer que les Bric « bousculent la politique internationale » (IFRI) et qu'ils sont en train de constituer un mouvement de contestation de la suprématie occidentale, particulièrement des USA et de l'Europe, leur puissance économique en faisant des leaders de la mondialisation. « Les pays émergents doivent être écoutés d'avantage » déclarait récemment le ministre des Relations extérieures du Brésil. Mais ce nouveau groupe de pression se trouve confronté à de redoutables défis de développements sociaux et politiques en interne et, pour trois d'entre eux – Chine, Inde et Russie – sont en conflit larvé à leurs frontières et directement concurrents dans plusieurs domaines.

La Chine, Empire du Milieu, dont les frontières, qui la séparent de quatorze pays, s'étendent sur 22 000 kilomètres, n'a pas réglé le différend qui l'oppose à l'Inde à l'issue du conflit de 1962 dans l'Himalaya : sur cette frontière de 2 400 kilomètres, deux zones sont incertaines, à l'ouest, sur le cours de l'Indus et, à l'est, sur celui du Brahmapoutre ; or la Chine compte y construire sept cent cinquante barrages et l'Inde, deux cent quatre vingt pour produire de l'électricité et irriguer des terres cultivables, ce qui entraînerait des modifications environnementales considérables, des déplacements de populations et un impact sur les pays voisins alimentés par ces grands fleuves. Ces deux pays sont en compétition en Afrique pour leur approvisionnement en pétrole (taux de dépendance chinois 50 %, indien 75 %). Ils sont aussi, depuis toujours, en rivalité philosophique et religieuse, l'hindouisme et le bouddhisme s'opposant au confucianisme remis au goût du jour par le parti communiste chinois. Le point d'équilibre se trouvait au Cambodge et au Laos, mais la Chine avance et l'Inde accueille le Dalaï Lama, enfui du Tibet. Et comme vient de le démontrer la visite du président Obama, l'Inde peut avoir plusieurs fers au feu.

La Chine et la Russie s'opposent en Asie centrale et la compétition est rude. La Chine y a augmenté ses investissements de 71 % en 2009 et, même si la Russie est d'accord pour vendre du gaz à la Chine, via les gazoducs kazakhs, le déséquilibres des échanges, l'invasion des produits *made in China* et l'implantation de fortes colonies chinoises, ainsi que la manière dont les Chinois traitent leur minorité ouïghour entraînent des tensions dans les pays de cette région, ce qui ne déplaît pas à la Russie, ni aux USA : c'est un nouvel épisode du « grand jeu », cher à Kipling.

Enfin, la sous-évaluation actuelle du yuan/renminbi qui déclenche ce que le ministre brésilien des Finances appelle « une guerre des monnaies » entre le dollar, lui-même dévalué par les USA, l'euro et le yen, gène considérablement le Brésil, l'Inde et la Russie. Elle gène aussi l'Europe, l'euro se trouvant surévalué par rapport au yuan et au dollar, ce qui cause des tensions au sein de la BCE : l'Europe et l'euro, victimes collatérales de la guerre des monnaies, la question est posée...

Mais les véritables problèmes sont démographiques, politiques et sociaux.

Le Brésil et l'Inde, dont les populations vont continuer à augmenter, se différencient de leurs deux autres compères. La Russie a une démographie déclinante, aggravée par une surmortalité masculine due à l'alcoolisme et la drogue ; les gouvernants ont engagé une réforme de la santé et développé une politique familiale en accordant une prime de naissance au premier enfant qui semble avoir stabilisé la situation en 2009 ; un recensement est en cours mais beaucoup de Russes veulent y échapper car ils craignent des retombées policières... Or le voisin chinois, fort de son milliard trois cents millions d'habitants, lorgne avec convoitise sur les terres russes, peu habitées, situées de l'autre coté du fleuve Amour. La Russie ne serait pas opposée à y faire travailler des Chinois, sous réserve qu'ils en repartent... Pourtant, à terme, la Chine va connaître une évolution démographique préoccupante, conséquence de sa politique de l'enfant unique, décidée il y a trente ans. Elle vient, elle aussi, d'engager un recensement mais les réactions des Chinois sont identiques à celles des Russes car ils craignent des sanctions pour des naissances non déclarées et pour des fraudes au lieu de résidence pour la main d'œuvre paysanne déplacée, les « min gong ». Il est prévu que la population active chutera de 10 % entre 2020 et 2030, ce qui rendra problématique la prise en charge par les actifs des personnes âgées et va accroître les oppositions entre les villes et les campagnes.

À ces problèmes démographiques, s'ajoutent de graves déséquilibres sociaux que compliquent des questions relatives à ce qu'on appelle la gouvernance. Le

Brésil et l'Inde paraissent s'en sortir mieux que la Russie et la Chine, même si la corruption, les mafias, le poids des conglomérats et des institutions militaires uniformisent les situations.

L'Inde, « la plus grande démocratie du monde », bénéficie d'élections régulières, de nombreux partis politiques et d'une alternance des gouvernants ; elle est la plus peuplée des démocraties, le plus grand état laïc multi-religieux, on y parle anglais, hindi et quinze autres langues. À côté d'une très importante classe moyenne existent de grandes dynasties des affaires, mais elle reste très inégalitaire en particulier en raison de la division de la population en castes, et les conflits religieux entre hindouistes, bouddhistes, musulmans et chrétiens se soldent régulièrement par des massacres. En moyenne le niveau de vie est médiocre, la mortalité infantile importante et l'espérance de vie inférieure à soixante ans : quatre cents millions d'Indiens survivent avec moins d'un euro par jour pendant que trois cents millions ont accès à la société de consommation occidentale, et que les millionnaires sont de plus en plus nombreux. La corruption et une administration étouffante briment les efforts des petits producteurs et l'armée indienne accapare plus de crédits qu'il n'en faudrait pour sortir les parias de la misère.

Le Brésil, lui aussi géant économique et pays démocratique reconnu, comme viennent de le prouver les élections présidentielles et législatives, présente pourtant de profondes inégalités : les 10 % plus riches possèdent cinq fois plus de richesses que les 40 % plus pauvres. Grâce aux efforts des gouvernements de Cardoso et surtout de Lula Da Silva qui a développé des programmes sociaux considérables en faveur de la santé, de la scolarisation et de l'accès à l'enseignement supérieur (700 000 bourses par an) – qui pourront continuer à être financés par la rente pétrolière – on assiste à l'émergence d'une classe moyenne estimée aujourd'hui à quatre-vingt-dix millions de Brésiliens qui produiraient 46 % du PIB du Brésil. Mais on compte quatorze millions d'analphabètes ; l'accès à l'eau courante et à l'assainissement est très irrégulier, la corruption est endémique et la violence extrême (40 000 morts par an).

La Russie, grâce à ses revenus pétrolier et gazier, a retrouvé sa volonté de puissance : elle a réorganisé ses structures étatiques et renforcé son armée ; elle a entrepris de moderniser ses hôpitaux et ses services publics et de relancer ses laboratoires ; pourtant sa population est pauvre pendant que les « puissances internes » (conglomérats industriels, parti, armée, police, mafias) s'enrichissent d'une manière ostentatoire dans une surenchère de corruption contre laquelle les gouvernants disent vouloir lutter. Sa gouvernance combine autoritarisme et économie marchande capitaliste ; elle n'est pas obsédée par le modèle démocratique et le président Medvedev a récemment déclaré « qu'une démocratie parlementaire serait une catastrophe pour la Russie qui a besoin d'un pouvoir fort » et « que l'usage de la liberté supposait la pratique de l'autorégulation par les citoyens ». Comme souvent dans le passé, elle se rapproche actuellement de l'Europe ainsi qu'en attestent la récente rencontre de Deauville avec la France et l'Allemagne ou sa présence au prochain sommet de l'OTAN à Lisbonne : « l'Europe de l'Atlantique à l'Oural » du général de Gaulle et « La maison commune européenne » de Gorbatchev, vieille ou nouvelle histoire ?

La Chine impressionne ; sa gouvernance qui combine les atouts d'une économie marchande compétitive avec les arbitrages souverains du dirigisme étatique, résulte du virage que Deng Xiaoping lui a fait prendre en 1980. Je ne résiste pas à l'envie de vous citer un extrait de sa *Stratégie en vingt huit caractères* : « Observons avec calme, garantissons nos positions, gérons les affaires avec sang-froid, cachons nos capacités et attendons notre heure, sachons garder un profil bas, ne prétendons jamais au *leadership*, toujours cherchons des réalisations ». Affichant qu'il recherche « l'harmonie internationale », le parti communiste chinois conduit une politique de développement pour atteindre le niveau de vie des pays occidentaux (ce qui supposerait qu'elle crée 35 millions d'emplois par an), tout en maintenant la prééminence du PCC (soixante-dix-huit millions de membres). Le risque est celui d'une explosion sociale et politique, les populations des campagnes qui fournissent la main-d'œuvre déplacée des grandes entreprises, les *min gong* dotés d'un titre de séjour restreint, le *hukou*, supportant de plus en plus mal les bas salaires, les mauvaises conditions de travail et de logement, la corruption et le partage très inégal des richesses entre « les princes rouges » et le peuple qui veut accéder à la société de consommation. Mais « les puissances internes » (parti, entreprises publiques, armée, mafias) bloquent toute évolution politique. Le prochain « empereur de Chine », Xi Jinping, qui vient de prendre la tête de l'Armée populaire après avoir supervisé la tenue des Jeux olympiques, héritera de cette épineuse situation. Dans un discours prononcé au Mexique, il a fait preuve de rigidité idéologique et d'une grande arrogance à l'égard du reste du monde. À suivre...

Il y longtemps, Jacques Dutronc chantait : « Huit cents millions de Chinois et moi, et moi... » ! Qu'en est-il des USA, des pays d'Europe et des autres membres du G 7 face aux deux milliards trois cents millions d'habitants des Bric ? Les Bric, la Chine surtout, sont à la mode mais il est utile de rappeler quelques données comparatives intéressantes.

Le G 7 regroupe encore les plus grandes économies du monde, celles qui ont les plus importantes réserves de change, les bourses les plus influentes, les meilleures universités et des centres de recherches, qui déposent le plus de brevets au monde et qui ont bien l'intention de continuer car ils disposent d'importants budget de « R et D ». Le G 7 compte trois puissances nucléaires, dotées de forces de dissuasion crédibles : USA (2 200 ogives), France et Grande-Bretagne.

Dans le classement Forbes des 500 plus grandes entreprises mondiales, les USA en comptent 121, le Japon 68, la France 40, l'Allemagne 39, devant la Chine, première classée des Bric, qui en compte 37. Le PIB des USA est de 14 800 milliards de dollars, celui du Japon de 5 200 milliards de dollars, de l'Allemagne de 3 300, de la France de 2 700 et de la Grande-Bretagne de 2 200 (Chine, 5 900 MD) ; les budgets militaires des USA et de l'Europe représentent respectivement, 45 % (661 milliards de dollars, + 76 % depuis 2000) et 21 % (210 milliards de dollars) des dépenses militaires mondiales.

Quant à « la guerre des monnaies » et la sous évaluation du yuan, on peut légitimement se poser la question suivante : quand la Chine détient des bons du

Trésor américain en dollars, qui dépend de qui ? Variation autour de la phrase de Lénine : « Nous les soutiendrons comme la corde soutient le pendu » ou de celle de John Connally, secrétaire au Trésor de Nixon : « Le dollar est notre monnaie, mais c'est votre problème ! ». Ce qui fait dire à certains que nous sommes entré dans un nouvel « équilibre de la terreur financière » et à d'autres que « les dirigeants chinois doivent reconnaître que leur pays ne peut continuer à croître sans porter plus d'attention aux intérêts de leurs partenaires commerciaux » (G. Soros). Cette « guerre des monnaies » ne doit pas faire oublier un autre problème : le renchérissement des cours des matières premières. À Séoul, le Brésilien Lula, voyant venir le protectionnisme, a lancé un appel angoissé : « Il faut que les pays riches continuent à acheter ce que produisent les pays sous-développés ».

Enfin les pays du G 7 sont liés par un réseau d'alliances anciennes et multiples qui leur ont donné l'habitude, par delà des divergences légitimes, de se concerter (G 7, OTAN, Union européenne, ALENA, etc.).

Deux dangers menacent les pays du G 7 : la crise démographique, en Europe et au Japon, due au vieillissement de leurs populations et au fléchissement de leur natalité, et le poids de leur endettement qui fait dire à certains que la crise de 2008 n'est qu'un coup de semonce et que les actifs toxiques des banques pourraient provoquer une crise plus grave et les coincer dans le piège déflationniste dont le Japon ne réussit pas à sortir. C'est ce qui justifie l'urgence des réformes dans les pays développés comme le réclament le FMI et la BCE.

Les pays du G 7 ne sont donc pas encore à ranger sur des étagères de musée ou à précipiter dans les poubelles de l'Histoire et ils disposent de marges de manœuvre dans le nouvel aréopage mondial du G 20, même s'ils doivent toutefois tenir compte du poids des Bric. À cet égard, les prochains débats au sein du G 20 et du G 8, présidés par la France, seront intéressants à suivre, d'autant plus que les USA viennent de faire parler la poudre – ou se comporter en éléphant dans un magasin de porcelaine – en injectant six cent milliards de dollars dans l'économie mondiale ce qui a d'importantes conséquences sur les économies et les monnaies des pays d'Asie et d'Amérique latine et sur l'euro, et a conduit le président de la Banque mondiale à évoquer un retour à l'Étalon Or ou la création d'un serpent monétaire mondialisé !

À Copenhague, on avait parlé d'un G 2 Chine/USA, réglant à sa convenance les affaires du monde. Aujourd'hui ce G 2 peut se reconstituer ou, comme Hu Jintao semblait le dire à Paris – avant de dire le contraire à Séoul –, se dissoudre dans le G 20, mais les USA ont en main la carotte de la réforme du FMI !

Passionnant, non ?

Quelques livres récents pour aller plus loin :

GERNAY Nicolas de. Mondialisation, un autre regard.

DOMENACH Jean-Luc. La Chine m'inquiète.

COHEN Philippe, RICHARD Luc. Le Vampire du milieu : comment la Chine nous dicte sa loi.

LAURENT Éric. La face cachée du pétrole.

HEISBOURG François. Vainqueurs et vaincus : lendemains de crise.

SILVERSCHMIDT Irving, HATTA Morad el. La vérité sur la crise : tenez bon la suivante arrive ! »

LENGLET François. La guerre des Empires, Chine contre États-Unis.

BIOÉTHIQUE ET SERMENT D'HIPPOCRATE

Pierre GOUTX

Yes, we can ! Ce slogan orgueilleux d'une récente campagne présidentielle d'outre-Atlantique me paraît convenable pour introduire la réflexion que je vous propose sur le sujet *Serment d'Hippocrate et bioéthique.*

Pardon à la langue française, pour ce recours strictement utilitaire à la langue de Shakespeare, mais il se trouve aussi que cela servira mon propos.

We can ! Nous pouvons faire, au double sens radical et épistémologique signifie puissance de faire et possibilité de faire ; l'anglais avec *we may* nuance ce pouvoir de faire en permissivité au sens radical et en éventualité au sens épistémologique.

Dans le cas qui nous occupe et compte tenu de la situation de pouvoir où nous, les hommes, estimons être arrivés, *we can* se traduit mieux par un seul mot latin *possum*, contraction de *potes sum*, je suis puissant. Appliqué à notre sujet le paradigme bioéthique se déclinera en ces termes :

Ce que les nouvelles techniques du progrès des sciences nous permettent de faire, nous le ferons.

La nuance shakespearienne entre *can* et *may* nous échappe et la force de l'écho cartésien nous pousse à traduire : tout ce que nous pouvons techniquement faire, nous le ferons. Or en gommant la nuance du pouvoir selon *we may* nous prenons une option irréfragable sur la toute puissance de l'Homme dans son activité propre, notamment dans le domaine technoscientifique de la biologie ce qui implique *a priori* la dimension éthique, et personne n'a oublié l'antique sentence science sans conscience n'est que ruine de l'âme.

Avant de nous jeter *in media res* permettez-moi d'ajouter quelques touches supplémentaires à la lourdeur sémantique de mon entrée en matière, tant il est vrai que pour jouer juste il faut donner le *la*.

D'abord quelques définitions.

La biologie n'est pas la science de la vie au sens large ; la biologie est la science des êtres vivants, ce que l'on appelait autrefois les sciences naturelles ou plus cavalièrement l'His. Nat. La propédeutique médicale s'appelait PCN, de mon temps PCB, puis APN, etc. On n'arrête pas le progrès, mais on en perd le sens fondamental important à retenir ; c'est la référence initiale à la Nature.

Autre terme largement utilisé est le mot éthique du grec *etikos etike etikon* qui s'écrit ηθ et non εθ. Le premier signifie qui a trait aux mœurs, à la morale, le second ce qui concerne le caractère, les habitudes.

Aristote auteur de plusieurs ouvrages d'éthique distingue bien τὰ ἠθικά, traité sur les choses morales par opposition évidente à *to phusikon* la physique et *to dialectikon* l'art de discuter, la dialectique.

Ce mot, éthique, est introduit par les Anglo-Saxons et singulièrement par un Américain en 1971 Van Rensslaer Potter, *Bioetics Bridge to the future* chez Englewood, donc, bien après les jugements du Tribunal de Nuremberg comme si la gravité d'un crime médicalement exécuté n'avait été perçue que dans sa dimension nazie, sans aucune allusion, on laissait dans l'ombre la voie grande ouverte à l'expérimentation humaine sur l'être vivant. Dans notre exposé, en tout cas, il sera pris sous l'angle de la morale et vous le devinez, au lieu de faciliter les choses, cela va souligner une ambigüité fondamentale.

En effet, lorsqu'il est appliqué aux sciences et à la médecine du vivant, ce vocable recouvre aussi bien l'éthique médicale que la bioéthique en général. Pour nous médecins, l'éthique s'appelle la déontologie initialisée et sacralisée par le serment d'Hippocrate, la fameuse bioéthique. Selon Didier Sicart ancien président du CCN l'éthique veut être « La mise en forme et même en loi d'un questionnement sur les conflits de valeurs, suscités par le développement technoscientifique dans le domaine du vivant ».

Il est évident que bioéthique et éthique médicale ont des champs d'application voisins mais aussi croisés avec la médecine à cause de sa relation privilégiée à « l'Homme malade ». J'insiste sur le mot malade que je définis comme un état particulier d'un homme vivant relevant du médecin. On ne pourra s'empêcher de se référer aux données bioéthiques générales des sciences, d'où le problème de la référence pour affronter la nouveauté d'une situation créée par le progrès technoscientifique. À ce point nous butons évidemment sur l'impasse d'un arrière-plan culturel théologique, spirituel ou seulement philosophique.

Selon Didier Sicart une inquiétude sociale est née devant la soudaine perception de la menace que peut faire peser sur l'humanité la recherche scientifique, fascination et effroi devant les progrès de la biologie moléculaire, de la génétique, fascination pour les cellules souches, effroi, pour les OGM, et pour couronner le tout, l'accès de l'humanité a une procréation séparée de la sexualité ouvrant sur un champ infini de possibles à l'enfantement.

Certes la réflexion sur la naissance, la vie et la mort n'a pas attendu l'arrivée du mot bioéthique, mais les médecins et les biologistes étaient peu concernés ou, s'ils l'étaient, je parle pour nous les médecins, c'était à travers la compassion pour la souffrance symbolisée par le serment d'Hippocrate

Eh bien abordons immédiatement la confrontation entre l'*orkos* l'hippocratique et cette fameuse loi de bioéthique, en voie de « retoquage », que les vicissitudes de notre vie politique retardent alors que se rapproche la date butoir de publication en février 2011.

Hippocrate, le plus grand médecin de l'Antiquité tenait école à Cos à l'époque de Périclès. C'est l'homme qui a le mieux embrassé toutes les connaissances médicales de son temps et sans doute celui qui les a le mieux mises en pratique. Initiateur de l'observation clinique il nous a laissé un corps de doctrine des plus remarquables qui le conduisit à une pratique saine et logique de l'art de guérir. Il a été l'auteur le plus commenté au cours de nombreux siècles où sa doctrine régna sans conteste.

La tradition raconte qu'Artaxerxès l'appela pour combattre une épidémie qui décimait son armée. Hippocrate aurait refusé avec dignité les offres magnifiques qui lui étaient faites, parce qu'elles venaient d'un ennemi de sa patrie, vrai héros du Panthéon comme les aime Jacqueline de Romilly. Son éthique médicale est à l'origine du Serment que prêtent encore à ce jour, 25 siècles après, les médecins français avant d'exercer leur art.

Littré a donné de 1839 à 1843 une traduction en français des œuvres complètes dans *Hippocrates opera omnia*. Bien évidemment c'est à partir de cette matière de toute première qualité, que j'exposerai le contenu du Serment, d'autant que Littré lui-même, dans ce qu'il appelle *l'Argument* en a fait le commentaire exhaustif. Sur l'origine même du Serment Littré dit : « On ne refusera pas à admettre qu'il a été composé sinon par Hippocrate lui-même, du moins pour une époque et pour des usages de l'école Hippocratique ». En effet du temps de Platon, donc d'Hippocrate, la doctrine médicale se transmettait d'un père à ses enfants gratuitement, mais aussi, d'après le Serment aux fils de son maître.

Platon, dans *Phèdre*, parle de deux apprentis médecins qui vont chez un homonyme d'Hippocrate et qui apportent de l'argent pour devenir médecins eux-mêmes. Cette transmission de la médecine par les pères aux enfants, cette éducation domestique, indiquées par le Serment sont incontestables ; dans la haute Antiquité la pratique de l'art passait de mains en mains comme un héritage.

Dans la seconde Antiquité les familles médicales n'existaient plus, l'enseignement domestique ayant cessé, l'art était sorti des familles asclépiades. Le besoin, dit Littré, de manuels qui conservassent les explications se fit sentir dans les familles médicales ouvertes aux étrangers et l'enseignement ne commençant plus avec l'enfance. L'instruction devint moins parfaite et il fallut attendre la transmission par les livres.

Hippocrate lui-même recevait des honoraires pour enseigner la médecine aux étrangers du sérail. Il en recevait aussi pour les soins qu'il donnait aux malades. Xénophon écrit « on se laisse inciser, cautériser par les médecins, et pour cela on se croit obligé de leur donner un salaire (*miston tinein*). » Aristote confirme ce *miston*.

La troisième partie du Serment détaille en quelque sorte l'enseignement proprement dit παραγγελιην (les préceptes), ακροησιοη (l'instruction professionnelle orale), λοιπηη μαθησιοη (le reste de l'enseignement). Meibomius pense que les préceptes étaient réservés aux débutants : conduite du médecin, morale de la profession l'ἀκροησιοη : à des étudiants plus évolués scientifiquement dans la doctrine médicale et λοιπηη μαθησιοη, tout le reste qui s'apprend de la fréquentation du Maître au lit du malade.

La quatrième thématique du Serment est celle où l'auteur défend au médecin de pratiquer l'opération de la « taille ». Un débat énorme s'est engagé entre les purs lithotomistes qui pensaient calculs vésicaux à broyer ou à extraire (λιθιωνταη εργατησιν) et ceux qui pensaient, à travers une intervention périnéale, à une castration possible.

La rigueur de l'interdiction se comprend mieux s'il s'agit de castration et non pas de la taille ordinaire. Juvenal par exemple nous apprend que certaines grandes dames de Rome, pour se dispenser de recourir aux abortifs, faisaient châtrer de jeunes esclaves dès leur puberté dépassée. Héliodore qui vivait sous Trajan porte au nom de tous l'opprobre de ceux qui sur l'ordre de leur maître se laissaient aller à mutiler des esclaves. Il y eut d'ailleurs un rescrit impérial d'Hadrien qui condamnait à la peine capitale le médecin qui aurait consenti à cette mutilation.

Finalement pour le plus grand nombre la force de cette interdiction vient bien des dévoiements d'une intervention dans cette sphère anatomique mais l'interprétation généralement admise est plutôt de laisser la chirurgie aux chirurgiens.

Quatre autres points essentiels se dégagent du Serment.

Très clairement, l'avortement destiné à faire disparaître le produit d'une grossesse normale est interdit. « Je ne remettrai à aucune femme un pessaire abortif » (γυναικι πεσσον ϛθοριον δωσω). Toutefois on retrouve dans un texte d'Aristote la phrase suivante :

« Il faudra provoquer l'avortement avant que l'embryon ait reçu le sentiment et la vie. Le crime ou l'innocence de ce fait ne dépend absolument que de cette circonstance ».

Après cet interdit précis et lourd de sens, nous trouvons des indications sur la primauté du régime alimentaire en thérapeutique, διατηρησω βιον c'est-à-dire la diététique, qui sera suivie de la pharmaceutique ou de l'acte chirurgical.

Point suivant capital, un nouvel interdit formel dérivant de la pharmacopée :

« Je ne remettrai à personne du poison » ce qui laisse entendre que les médecins hippocratiques avaient des médicaments chez eux. Toutefois ils prescrivaient aussi pour les pharmacopoles, comme le confirme son contemporain Aristophane dans *Les Nuées* et dans *Plutus*. Les ancêtres des pharmaciens vendaient aussi des pierres ou des anneaux miraculeux. Étonnant n'est-ce pas que le Serment enjoigne aux médecins de ne pas remettre du poison à des tiers ! Cet absolu tenait compte de l'état des choses dans l'Antiquité : impossibilité d'autopsie, impossibilité d'expertise chimique. Comment alors saisir le corps du délit ? D'où l'extrême rigueur de l'interdiction.

Dernier point abordé, le comportement du praticien vis-à-vis de ses patients et de leur intimité propre. Droiture exemplaire dans le contact, secret total sur ce qu'il voit, entend ou est échangé, abstention de tout méfait corrupteur nommément désigné envers la séduction des femmes, des garçons, libres ou esclaves.

In fine le Serment émet un souhait qualitatif à double option : si je l'applique qu'il me soit donné de jouir heureusement de la vie et de ma profession, si je le transgresse, et me parjure que je subisse un sort contraire. Je conclurai cette exégèse de l'*orkos* hippocratique

par la propre connotation de Littré en 1850 :« La profession médicale écrit-il est une des plus difficiles qui puissent échoir à un homme : responsabilité grave, puissance limitée, obscurité des cas divers, occasion fugitive, impossibilité de revenir sur ses pas. Certes on ne peut jouer avec le dangereux serpent d'Épidaure. Mais les Grecs en introduisant les premiers l'élément physiologique dans une médecine jusqu'alors empirique, non seulement ont agi sur son avenir scientifique mais ont aussi été les premiers (pour notre Occident au moins) à agir sur son avenir moral par la formulation initiale des devoirs essentiels. »

Quittons les hauteurs de la lumineuse pensée grecque du siècle de Périclès pour nous affronter maintenant à la cuisine législative de notre prochaine loi bioéthique.

La bioéthique, comme je vous l'ai déjà dit est née en 1980 de l'inquiétude sociale devant la soudaine perception de la menace sur l'humanité que peut faire peser la recherche scientifique, surtout quand l'objet de cette recherche se développe sur l'homme être vivant. Peut-il s'offrir de la naissance à la mort comme un terrain ordinaire livré à la prospection scientifique ?

Il semble, au minimum que la démarche de progrès, finalité évidente et incontournable, doive cependant s'accompagner d'une réflexion philosophique sur les retombées possibles à court, moyen et long terme dans toutes les dimensions du temps et de l'espace.

En bref, j'ose dire ! *Quid* des dégâts collatéraux à l'ère mondialiste, universaliste et multiculturelle ?

En France la nécessité de légiférer sur ces questions a été l'objet d'importants débats publics, abondamment alimentés par les avis de diverses instances, dont le Comité consultatif national d'éthique en 1983 pour les sciences de la vie et de la santé, et le Conseil d'État. Les uns craignaient qu'une loi ne freine les progrès de la recherche, d'autres estimaient que l'éthique était d'un domaine trop individuel, intime et moral pour relever de la loi. Les partisans d'un encadrement législatif l'ont emporté. Les premières lois de bioéthique furent adoptées en France en 1994 avec le souci de trouver « un point d'équilibre entre la protection des droits fondamentaux de la personne et la non-entrave aux progrès de la recherche. »

Dans la loi s'inscrit le principe d'une révision à engager dans un délai de cinq ans et ce pour trois raisons :

– faire la part des dispositions nouvelles ;

– l'évolution de la société ;

– le respect des grandes règles éthiques aussi bien à l'échelle européenne que mondiale.

Voilà la motivation a l'origine de la démarche ou de la tentative législative bioéthique dont je ne puis préciser les détails actuels puisque la loi 2011 n'a pas encore été discutée au Parlement.

Personnellement je m'en réjouis car cela m'évite de vous entraîner dans le fatras des recherches de milliers de laboratoires, lesquels abordent à peine l'immense et redoutable rivage des nanotechnologies. D'ailleurs grâce au « ragoût » médiatique des paparazzis qui nous tiennent au courant du tout dernier sensationnel, vous savez tout sur ce qui se prépare : le très intéressant problème des cellules-souches, notamment celle que l'on nomme « totipotentes », la thérapie génique, le problème du clonage et l'affaire de la gestation pour autrui autrement dit des mères porteuses.

Cette énumération sommaire et volontairement non exhaustive n'est faite que pour respecter le temps qui m'est imparti et parce qu'à chaque nouvelle annonce dans ce domaine technico-scientifique où l'homme se croit tout pouvoir vous vous dites et nous devons nous dire jusqu'où irons-nous ?

L'intérêt majeur de ce mot « bioéthique » est de convoquer théo-philosophes, juristes et scientifiques, personnes malades ou non, à une réflexion commune. On s'aperçoit alors que les scientifiques supportent mal l'intrusion des profanes dans leurs recherches, les juristes se demandent ce que vient faire la science dans un droit qui n'a pas toujours de réponse adaptée ; quant aux théologiens au sens large, ils s'inquiètent de l'intervention sur le vivant qui échappe à la nuance du bien et du mal.

Ce qui est techniquement possible est-il moralement faisable ?

En effet les dérives et ce que j'ai appelé les dégâts collatéraux sont bien connus grâce aux différents *scoops* médiatiques. À ce jour, depuis Amandine, 200 000 naissances *in vitro*, une gestation et l'accouchement par le Dr Antinori d'une mère de 65 ans, l'affaire Perruche, le clonage de la brebis Dolly, et les *Cliniques fertility* californiennes pour mères porteuses, signal symptôme de la procréation intégrale en pseudo-couveuse du fruit d'un « projet parental ».

Ces attitudes donnent froid dans le dos et tout particulièrement au médecin que je suis, qui a encore en mémoire les vers de Victor Hugo : « Lorsque l'enfant paraît le cercle de famille applaudit a grands cris... préservez-moi Seigneur de jamais voir l'été sans fleurs vermeilles, la maison sans enfants ! »

Le poète visionnaire a dû se retourner dans sa tombe en découvrant l'incroyable arrêt Perruche de la cour de cassation pour qui le « handicap de naissance » est un préjudice dont la victime peut demander réparation aux médecins et aux parents qui en sont les coupables.

On voit bien, à titre exemplaire, comment des procédés systématiques interférent dans les conditions de fécondité dite naturelle amenant des dérives inattendues en se substituant à la Nature, qui est elle-même la grande prêtresse de la sélection. Vous noterez ce double rappel à la Nature, divine Nature, qui évoque l'histoire naturelle de mon introduction.

J'ajouterai deux autres paramètres de notre temps qui influent de manière péjorative sur la nature de la bioéthique, l'argent et l'instantanéité.

L'argent permet le « tourisme bioéthique », vilaine expression certes, mais qui rappelle que toutes ces nouvelles techniques ont un coût généralement élevé, et pratiquées dans notre monde globalisé de façons diverses, le monde anglo-saxon n'ayant pas les mêmes comportements que certains pays européens. Le demandeur s'efforcera toujours de trouver ce qu'il souhaite aux meilleures conditions. La marchandisation des gamètes, des ovules, des ventres-porteurs est instituée sur la « toile ». Le don généreux a disparu, c'est la réification du corps humain qui est en marche

Deuxième élément perturbateur l'exigence du tout, tout de suite, de l'instantanéité. Comment faire

le bilan d'une méthode, d'un procédé sans le baser sur une observation suffisante de ses manifestations séquentielles. Je pense dans l'actualité brûlante, à l'affaire du Médiator©. Dans ce cas comme dans d'autres les exigences en responsabilité sont immédiates et les mesures de rétorsion à appliquer le sont aussi. Apparaîtront alors comme bien médiocres des rivalités « nobelisantes » qui poussent à faire n'importe quoi pour s'assurer des notoriétés rentables.

J'arrête ici ces propos à tendance venimeuse, mais cela était fait pour montrer les difficultés apparentes ou sous-jacentes du législateur pour cette nouvelle loi bioéthique qui va être soumise au débat parlementaire.

Je ne puis donc vous donner qu'un aperçu et non ce qui sera définitivement adopté.

Le projet de loi sur la bioéthique a été présenté le 10 septembre 2010 par Roselyne Bachelot. Pas de grands chambardements dans ce projet de loi : le texte respecte les principes éthiques qui fondent notre pacte républicain.

Indisponibilité du corps humain, protection de l'embryon, respect de la dignité humaine... Une trentaine d'articles ne modifiant qu'à la marge le corpus édifié en 1994, puis en 2004. D'ailleurs le principe de la révision quinquennale serait abandonné.

L'éthique dans bioéthique est donc différente de la morale traditionnelle car elle implique une réflexion critique sur les comportements, à la fois loin du fanatisme et de l'immobilisme. L'éthique naturellement évolutive affronte des dogmes par essence stables, dans un sacré religieux mais aussi dans un sacré républicain. Pour simplifier, le premier relèverait du Serment, champ de la médecine, l'autre de la loi, donc des États et des gouvernements. C'est toute la difficulté d'une démarche pragmatique pour définir un droit européen de la bioéthique à partir d'un socle culturel commun et de valeurs fondamentales partagées.

Lorsque les applications technoscientifiques touchent en plein la question de la personne humaine et que l'on considère que l'homme, phénomène imprédictible, n'a aucun sens métaphysique, l'éthique alors n'a plus raison d'être, ni de servir de guide aux orientations de la recherche scientifique. La notion de dignité humaine disparaît, l'hominisation est confondue avec l'humanisation d'où la référence simpliste aux droits de l'homme.

Yes we can, disais-je en guise de préambule, c'est bien la phrase clé de l'orgueil de l'homme. La tentation dont parle la Genèse : l'homme qui veut se faire Dieu, acceptant mal que ce soit Dieu qui se soit fait homme.

Certes avec l'atome nous savons tous que l'homme peut vitrifier et détruire la planète Terre. Le ferons-nous ?

Donc dans ce domaine de l'être vivant je souhaite que nous nuancions notre appétit de pouvoir. La bioéthique a-t-elle vocation à dire le droit là où la biologie introduit des brèches dans l'arsenal juridique ? Serait-elle une nouvelle spécialité de la philosophie, de la médecine et du droit ; alors il faudrait l'enseigner.

Peut-être est-ce aussi l'occasion pour une société de s'approprier la réflexion sur le vivant en contournant les scientifiques qui bien que très ouverts ne peuvent s'empêcher de déduire une pratique de leurs recherches. Permettez au médecin que je suis, prêteur du Serment depuis plus de 60 ans chargé de ce fait de l'être vivant « malade et souffrant », de tout faire pour le soulager et le guérir, mais d'être de la plus extrême réserve vis-à-vis de ceux qui veulent faire de nous le bras séculier, ou même les simples exécutants, de leurs spéculations inventives En conscience et depuis toujours c'est a eux, les médecins, que revient la lourde tâche de la décision et de l'exécution thérapeutiques. C'est donc de leur responsabilité personnelle, garantie sous serment, vis-à-vis de leurs patients.

De subtiles manœuvres émanant récemment du Parlement de Strasbourg le 7 octobre 2010, concernant la pratique obligée de « soins légaux » me crée l'impératif devoir, en conclusion de souhaiter ardemment que notre pays, pionnier dans le domaine de l'éthique et du droit se considère *hic et nunc* toujours garant de « l'exception française ».

LE SOUS-MARIN *PONCELET*, CORSAIRE EN ZONE AÇORES

Robert VERSAILLES

Dans un premier temps, vous entendrez une histoire de guerre, une histoire de mer aussi, simple mais complète et professionnelle extraite d'un document inédit et manuscrit rédigé par un de ses principaux acteurs, extraite aussi du rapport d'opération la concernant. Dans un deuxième temps, nous reviendrons pour les commenter sur les moments difficiles de cette aventure.

Le Royaume-Uni et la France sont entrés en guerre comme Alliés contre l'Allemagne hitlérienne les 2 et 3 septembre 1939. Une des toutes premières conséquences au plan maritime a été la volonté des Alliés d'interdire le reflux vers l'Allemagne de ses bateaux de commerce en mer depuis bien avant la déclaration de guerre. Les sous-marins, engins de combat endurants, furtifs et puissamment armés, une fois bien positionnés, étaient tout désignés pour remplir ce genre de mission.

Nous voilà donc au départ de Brest le 19 septembre 1939 à bord du sous-marin de 1 500 tonnes *Poncelet* commandé par un homme exceptionnel, unanimement respecté,



Bertrand de Saussine du Pont de Gault [1]

admiré et aimé par son équipage, Bertrand de Saussine du Pont de Gault.

Avec à bord le moral des grands vainqueurs de 14-18 (« cette guerre serait courte » disait-on), le *Poncelet* accompagné du *Persée*, son sister-ship, ont fait un transit d'environ 4 jours sans histoire pour aller se mettre en barrage dans la zone des Açores située en plein milieu de l'Atlantique à environ 1 320 Nautiques (soit 2 450 km) de Brest et à la même distance de Casablanca, c'est important pour la suite.

La zone des Açores s'inscrit dans une ellipse dont le grand axe est long d'environ 600 km. Sous souveraineté portugaise, elle était donc neutre. Elle était un refuge idéal pour les bâtiments marchands allemands pris au piège du début de guerre qui les a surpris en plein trajet retour. Le *Persée* prendrait la partie est de la zone et le *Poncelet* la partie ouest, avec pour chacun d'eux la mission de stopper le reflux maritime marchand allemand vers la mer du Nord, c'est-à-dire de détruire tout bâtiment marchand identifié comme allemand qui passerait à portée.

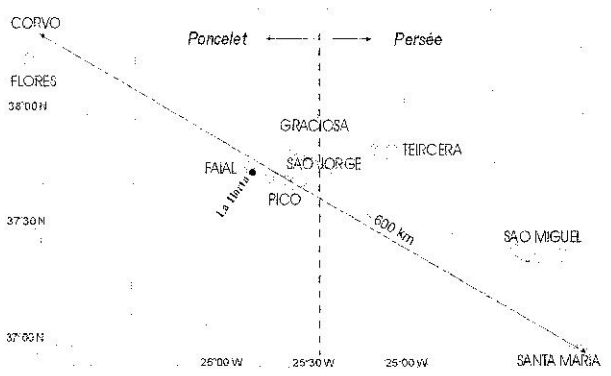

La zone des Açores [2]

Poncelet et *Persée* se sont donc séparés le 24 septembre à 10 Nautiques dans le nord de l'île Graciosa et donné rendez-vous le 11 octobre pour rentrer ensemble à Brest.

La première question qui s'est posée aux chasseurs a été de savoir où pouvaient bien se trouver leurs cibles. Et l'agent consulaire français aux Açores ne pouvait délivrer que des informations peu fiables puisqu'il était aussi agent consulaire allemand ! Le *Poncelet* a donc entrepris de construire lui-même son propre renseignement, île par île, port par port et c'est à La Horta que les premières cibles ont été trouvées, bâtiments marchands allemands tous occupés à modifier leur aspect pour ressembler le plus possible à des bâtiments neutres. On attendrait qu'ils appareillent et on les intercepterait dans les eaux internationales. Après Faial, Saussine a décidé qu'il investiguerait le lendemain l'île de Flores dans l'ouest de l'archipel après avoir passé la nuit en surface à faible vitesse pour recharger ses batteries. Et c'est là, en début de matinée, que s'est produite la rencontre avec le cargo allemand *Chemnitz*, c'est là aussi que le sous-marin a fait successivement deux erreurs, qu'il a rattrapées plus tard, c'est là aussi que le sous-marin a réalisé qu'il avait certes un adversaire non armé mais un adversaire rusé et intelligent qui s'est débattu autant qu'il a pu dans une situation qui ne lui était pas favorable. Nous y reviendrons.

Le *Poncelet* a donc fini par intercepter le *Chemnitz*, et c'est alors que Saussine a transformé en ordre un vague projet qu'il avait : on ne coulerait pas ce bateau, et on le ramènerait entier, avec son équipage et sa cargaison en terre française, c'est-à-dire à Casablanca situé à environ 1 300 Nautiques, soit environ à 4 jours de mer.

La prise effective du cargo est aussi un point important de cette aventure sur lequel nous allons revenir. Au plan nautique cette prise a été difficile principalement à cause de l'état de la mer qui était mauvaise. Mais une prise est une action qui sous-entend d'autres difficultés comme la maîtrise complète et définitive d'un équipage dont on ne sait pas s'il ne va pas essayer de se défendre, comme aussi la remise en route de machines stoppées complètement différentes de celles du sous-marin.

Après de longues heures d'investigations diverses, de mesures prises vis-à-vis de l'équipage allemand et de remise en route de l'appareil propulsif, le convoi a entamé sa route vers Casablanca par très gros temps. Il devait être rallié par deux escorteurs partis de Casablanca, mais ceux-ci ont dû faire demi-tour à cause des conditions météo, ce qui, je vous l'affirme, ne fait pourtant pas partie des habitudes dans la Marine. Il faisait donc très mauvais. Le convoi a fini par arriver à bon port. L'aventure de la prise du *Chemnitz* se terminait donc sur un plein succès. Si les deux escorteurs avaient pu continuer leur route, ils auraient pris en compte le *Chemnitz* et le *Poncelet* serait sans doute retourné sur sa zone de patrouille.

À présent que vous connaissez l'histoire dans ses grandes lignes, revenons sur les points principaux qui l'ont marquée et ont en fait présenté certaines difficultés qui appellent quelques commentaires.

1. La recherche du renseignement

Poncelet et *Persée* avaient chacun à traiter une zone d'environ 4 800 N², soit plus de 16 000 km², c'est-à-dire l'équivalent de la moitié de la région PACA ou encore 2,5 fois la surface du Var. Le renseignement en provenance de la terre, ayant pour seule source la voix d'un agent consulaire non fiable, l'idée de manœuvre a assez naturellement consisté pour chaque sous-marin à vouloir établir une situation initiale et à observer au peigne fin, crique par crique, baie par baie, la côte de chacune des îles de sa zone avec l'espoir d'y trouver un bâtiment marchand allemand au mouillage probablement occupé à maquiller son apparence. C'est ce que le *Poncelet* a fait en commençant par Graciosa puis en continuant par Pico, tout ceci en plongée à vitesse lente (2 nds) à l'immersion périscopique (14,5 m) pour ne pas trahir une présence en eaux territoriales neutres parfaitement illégale. Une action de ce genre est très éprouvante pour les quelques rares personnes habilitées à utiliser le périscope, parmi lesquelles principalement le commandant lui-même. Mais c'est à Faial qu'elle est devenue franchement difficile, car Saussine a décidé le 27 septembre de rentrer en plongée dans le port de La Horta... action très délicate car le port était tout en longueur et relativement étroit, offrant probablement très peu d'eau sous la quille.

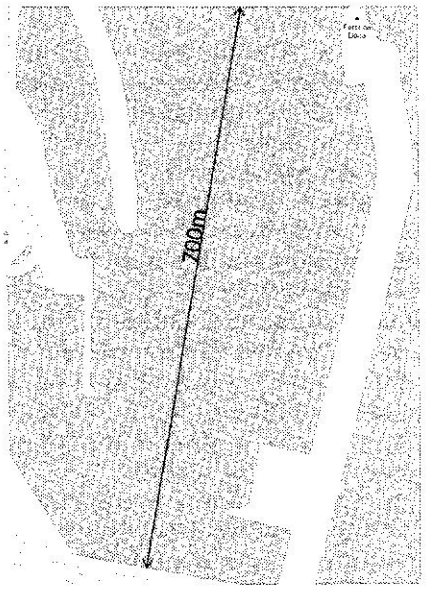

Schéma du port de La Horta (île Faial)

Il a fallu s'y reprendre à deux fois, la première fois d'une durée de plus de quatre heures ayant dû être interrompue, d'une part car l'exercice au périscope était très éprouvant pour le commandant, et d'autre part parce que la pesée du sous-marin n'était plus satisfaisante après que les bois du pont aient « bu ». Et cette pesée ne pouvait pas se faire dans le port car elle mettait en œuvre des pompes qui auraient été trop bruyantes. La pesée consiste à mettre le bateau dans une situation initiale de flottabilité totalement nulle, la vitesse dans le port étant trop faible, voire nulle, pour que les barres de plongée puissent agir correctement sur l'immersion souhaitée.

Au total, il a été établi plus tard que le *Poncelet* et le *Persée* et sans doute leurs successeurs sur zone avaient réussi dans leurs investigations à identifier 22 des 25 bateaux allemands qui se trouvaient aux Açores en tout début de guerre.

2. L'interception du *Chemnitz*

Comme nous l'avons dit, le sous-marin a commencé sa journée du 28 septembre au sud de la ligne Flores-Faial par deux erreurs. La première erreur a été qu'en surface à 7h40, l'équipe de quart, certainement fatiguée, n'a pas vu le *Chemnitz* qui, lui, l'a non seulement vu, mais comme on le saura plus tard, aussi reconnu comme sous-marin français de 1 500 T.

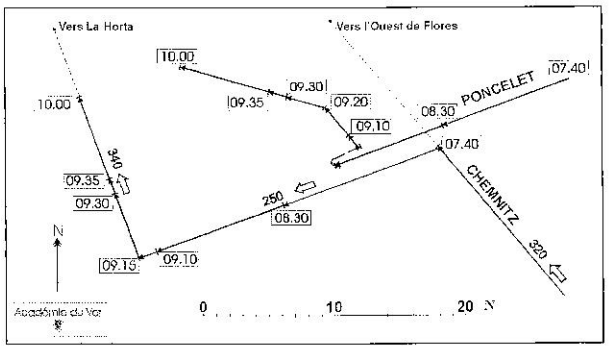

Identification et début de chasse [3]

Le cargo, c'est tout ce qu'il pouvait faire, s'est alors mis en inclinaison 180° sur le *Poncelet*, c'est-à-dire qu'il lui a présenté son arrière, c'est-à-dire encore qu'il a adopté une route de fuite par rapport au danger. Ce n'est qu'à 8h30 que le *Poncelet* a aperçu sur son bâbord avant, presque dans l'axe, les deux mâts du *Chemnitz* pratiquement alignés en train de disparaître sous l'horizon. Cette route au 250 ne menant nulle part l'a fait classer comme bâtiment en fuite, et donc suspecter d'être allemand. Saussine a alors entrepris d'essayer de le rattraper, et y parvenait manifestement quand, se voyant pris, le cargo a arboré un pavillon des États-Unis alors encore neutres dans cette guerre et s'est mis à appeler le *Poncelet* sur la radio pour finir de se faire *classer* comme américain. Saussine, à contrecœur, a fini par y croire et a décidé d'abandonner la course en se mettant en route inverse. Ce fut la deuxième erreur mais la toute dernière... pendant un petit quart d'heure, suffisant pour que le *Chemnitz* disparaisse sous l'horizon, mais suffisant aussi pour que l'officier opérations du sous-marin montre à son commandant le message de renseignements qui venait d'arriver selon lequel trois bâtiments allemands avaient été vus trois jours avant en train d'appareiller des Canaries. Or, une route Canaries-Açores à une vitesse de 12 nœuds mettrait ces bâtiments exactement où se trouvait le *Chemnitz*. Convaincu que l'Allemand l'avait trompé, Saussine a ordonné la reprise de la chasse en faisant l'hypothèse que le cargo à présent disparu, une fois rassuré, reprendrait une route au 320-340 vers le port des Açores le plus proche, La Horta... hypothèse rapidement validée, le *Chemnitz* réapparaissant à l'horizon un peu plus tard, à 9h35.

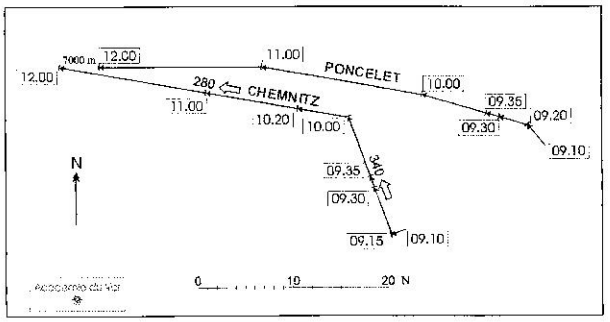

Interception et fin de chasse [4]

Ici, c'est donc l'Allemand qui a fait une erreur : s'il avait maintenu, ne serait-ce qu'une heure de plus sa route au 250 et mieux maîtrisé son empressement à se diriger sur La Horta, le *Poncelet* ne l'aurait pas retrouvé.

Voyant sa manœuvre mise à jour et sa route coupée, le *Chemnitz* ne s'est pas avoué battu pour autant... bien plus gros que le sous-marin et donc moins sensible aux effets d'une mer bien formée et d'une puissante houle d'est, il est venu en grand sur la gauche au 280 en espérant imposer à son poursuivant un rythme qu'il ne pourrait pas tenir, compte tenu de l'état de la mer. Il est vrai que le *Poncelet* a beaucoup souffert à cette allure, mais il avait pour lui l'avantage du diesel sur la propulsion au charbon et vers midi le *Chemnitz*, rattrapé et à portée d'armes, a reçu l'ordre de stopper et d'évacuer le navire.

3. La prise

Après quelque temps passé à s'assurer que le *Chemnitz* n'était pas dangereux pour le *Poncelet*, c'est-à-dire qu'il n'allait pas subitement démasquer un canon comme cela s'était largement fait sur les bâtiments marchands pendant le premier conflit mondial, il a fallu, pour pouvoir ramener le cargo à Casablanca, organiser la prise elle-même tandis que le cargo s'attendait à être torpillé ou coulé au canon aussitôt après l'évacuation de son équipage.

Se rendre maître d'un autre bâtiment, fût-il marchand, stoppé et désarmé est toujours une action délicate, voire incertaine, voire dangereuse. Les principales difficultés ont été les suivantes :

– Le bateau abandonné pouvait être piégé et l'équipe de prise du *Poncelet* se trouver ainsi condamnée. Il fallait donc avant toute chose effectuer une visite complète du cargo, recoin par recoin, et ce genre d'activité fastidieuse mais nécessaire prend toujours beaucoup de temps.

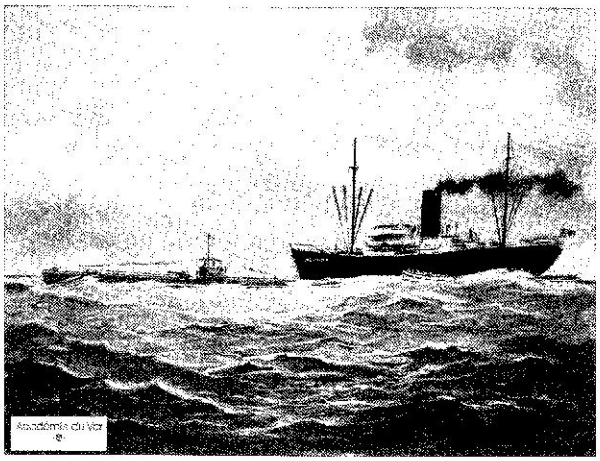

La prise du Chemnitz par le Poncelet.
Gouache par Louis Imbert.

– Saussine a désigné comme conducteur de prise, commandant provisoire du *Chemnitz* désormais sous pavillon français, le plus jeune de ses officiers, non pas tant parce qu'il était le plus jeune que parce que, originaire de la Marine marchande, il avait déjà navigué comme pilotin sur un navire du même type.

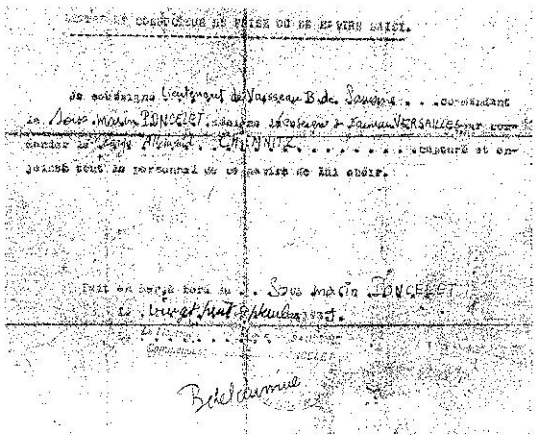

Lettre de commandement provisoire du Chemnitz

L'équipe de prise composée de deux officiers, le conducteur de prise et l'ingénieur mécanicien du sous-marin, d'un officier marinier et de douze hommes d'équipage devait être transférée à l'aide du canot du *Poncelet* vers le cargo. Avec du recul, Saussine dira plus tard à son amiral que si c'était à refaire il ne le referait pas parce qu'il estimait qu'à ce moment précis du transfert vers le *Chemnitz* il avait fait prendre des risques non raisonnables à son équipe de prise. C'est que la mer s'était encore durcie et que la mise à l'eau du canot, avec le personnel à l'intérieur pour prendre en compte les mouvements désordonnés de plate-forme, a été véritablement acrobatique et a du même être recommencée par trois fois, avec à chaque fois le risque mortel de voir passer le canot et son contenu humain sous un des ballasts du sous-marin.

– À cause de l'état de la mer, les embarcations du cargo et le canot du sous-marin n'ont pas pu être remontés à bord, ils ont donc été abandonnés. Dès lors, l'équipe de prise, quoi qu'il arrive, ne pouvait plus regagner le sous-marin. Aucun retour en arrière n'étant plus possible, il fallait donc bien que le convoi se mette en route tel quel vers Casablanca.

– 61 Allemands dont 9 officiers face aux 14 hommes du *Poncelet*, il est vrai armés, ... la seule façon de réussir pour les Français sur un si long transit était de maintenir l'avantage initial en s'imposant non pas seulement avec leurs armes, mais sans doute et surtout par un comportement à la fois distant mais irréprochable et leur capacité à aménager avec presque bienveillance et correctement le *modus vivendi* pour les jours à venir. La seule façon était de montrer dans le calme aux Allemands qu'ils n'avaient pas d'autre choix, avec de toute façon le *Poncelet* qui suivait dans le sillage à 2000 yards en position de tir.

– Rien ne garantissait que l'équipage du cargo ne serait pas armé ou ne s'armerait pas ultérieurement, et qu'il ne tenterait rien le moment venu pour reprendre possession du navire, auquel cas les membres de l'équipe de prise du *Poncelet* risquaient dans le meilleur des cas de devenir otages à leur tour. Saussine l'avait d'ailleurs prévu dans ses instructions au conducteur de prise : « ... si les choses venaient à mal tourner avec l'équipage du cargo, venez en grand de 90° par rapport à la route pour que je puisse vous torpiller ! ... », ordre qui aurait certainement été exécuté, mais on devine avec quel enthousiasme.

– Le système propulsif du *Chemnitz* était une machine à vapeur avec chauffe au charbon, classique à l'époque. Les mécaniciens du sous-marin étaient diésélistes et par conséquent en principe non formés sur machine à vapeur. C'est grâce à l'ingénieur du sous-marin compétent, lui, sur tous les types de machine, avec l'aide de quelques mécaniciens volontaires allemands naturellement surveillés de près, qu'après de longues heures la machine du *Chemnitz* a pu être remise en pression.

– Les mesures prises pour casser la structure hiérarchique et l'unité de l'équipage du *Chemnitz* ont été les suivantes : embarquement obligé à bord du *Poncelet* du commandant du cargo et de son second, hommes d'équipage d'abord enfermés à double tour dans un local sans possibilité pour eux de communiquer avec leurs officiers, lesquels enfin ont été laissés libres de leurs mouvements entre leur chambre et le carré. Mais rapidement, notamment à cause de la machine mais

aussi à cause de la cuisine, car il allait bien falloir se nourrir pendant le transit sur Casablanca, une sorte de coopération entre l'équipe de prise et ses prisonniers est devenue nécessaire. Une confiance mutuelle s'est petit à petit installée, les mécaniciens allemands ont accepté de faire du quart dans leur machine, et le cuisinier comme le boulanger ont fait leur possible pour qu'on soit content d'eux. Le seul incident a été que l'officier-radio allemand a tenté subrepticement de récupérer ses codes mais il a été découvert et rapidement maîtrisé.

Comment conclure ce propos ?

Un bilan non exhaustif de la prise du *Chemnitz* peut être dressé de la manière suivante.

En positif :

– aucune perte humaine, ni chez les Français ni chez les Allemands,

– la cargaison, comme le demandait la mission, n'a effectivement jamais atteint sa destination, privant ainsi l'adversaire nazi de matières premières dont il avait besoin... et cette cargaison pour l'essentiel consistait en 6 000 tonnes de plomb, 6 000 tonnes de cobalt et 2 000 tonnes de coton, matières dont des armées en guerre sont grandes consommatrices,

– la cargaison, dont la valeur marchande est toujours élevée, est devenue de fait utilisable ou négociable par la France (celle du *Chemnitz* a été évaluée à Casablanca à 82 millions de francs de l'époque),

– le bâtiment de commerce pris a pu être utilisé ultérieurement contre ses anciens propriétaires, ... il a d'ailleurs continué à naviguer jusqu'en 1958 sous pavillon français puis, après vente à un pays sud-américain, sous pavillon panaméen,

– la dépense en torpilles et autres munitions très coûteuses a été nulle pour le sous-marin,

– la collecte de renseignements sur l'ennemi a été fructueuse : clés et procédés de chiffrement, routes commerciales, points de rendez-vous, etc.

– le sous-marin, tout en assurant l'escorte de sa prise, aurait pu néanmoins sur sa route, si l'occasion s'était présentée, continuer sa mission contre tout autre bâtiment de commerce adverse qui serait passé à sa portée.

En négatif :

– les risques pris au moment du transfert de l'équipe de prise, purement nautiques, ont été très importants. De fait, selon le commandant de Saussine lui-même, cette opération a bien failli se terminer par un désastre,

– le sous-marin en diminuant son équipage de 14 hommes sur 56 (soit 25 % !) dont deux officiers, notamment l'ingénieur mécanicien, a objectivement diminué ses capacités de combat. Saussine a certainement dû y réfléchir avant de prendre sa décision,

– le *Poncelet* a quitté sa patrouille aux Açores. L'histoire ne dit pas s'il a été remplacé sur zone par un autre sous-marin, mais en principe oui, car il fallait bien normalement s'occuper aussi des autres bâtiments marchands trouvés, notamment à La Horta...



Les principaux acteurs.
De gauche à droite :
- EV Versailles (conducteur de prise),
- LV de Saussine (commandant du *Poncelet*),
- EV Barrère (ingénieur mécanicien).

Les histoires de guerre existent par milliers. Elles sont très nombreuses à inspirer le respect car elles mettent très souvent en évidence les qualités humaines (courage, loyauté, intelligence des situations, humanité...) et les qualités professionnelles remarquables de certains des acteurs qui n'auraient souvent même pas soupçonné eux-mêmes qu'ils en étaient détenteurs.

La prise du *Chemnitz* par le *Poncelet* est une de celles-là. Mais elle a montré à nouveau, s'il était besoin car c'est une banalité, qu'en mer le marin, quel qu'il soit, doit dans tous les cas composer à chaque instant avec l'état de la mer et si possible l'utiliser à son profit.

Bibliographie

VERSAILLES Robert Alphonse. La prise du Chemnitz par le Poncelet (Notes et archives personnelles non publiées).

Rapport de mission du 14/10/1939 du LV de Saussine, commandant le *Poncelet* (Archives de Vincennes).

Notes

[1] Document dans le domaine public.
[2] Création de l'auteur, cédée à l'académie du Var.
[3] Création de l'auteur, cédée à l'académie du Var.
[4] Création de l'auteur, cédée à l'académie du Var.

MONTAIGNE ENTRE DISTANCIATION ET PARTICIPATION
Essai de synthèse

Wim BOTS

Introduction

D'où vient que les *Essais* de Montaigne, datant du XVIe siècle, retiennent encore l'attention d'un public de lecteurs avertis et non-avertis au XXIe siècle ? Du mélange expressif de distanciation et de participation. Ce mélange implique que le philosophe, quel que soit le sujet dont il parle, n'impose pas d'emblée son point de vue. Au contraire, il l'approche de plusieurs côtés lui permettant d'aborder d'autres centres d'intérêt. Ceux-ci, sur lesquels il s'étend parfois longuement, se rattachent implicitement au sujet de l'essai en question. Ce faisant ils créent l'impression qu'il l'approche avec distanciation. D'autres passages, en revanche, portent, bien qu'ils contiennent souvent des digressions, directement sur le sujet annoncé par le titre de l'essai. Ainsi semblent-ils traduire clairement le point de vue de Montaigne. Cette dernière mode d'expression produit donc un effet de participation de la part de l'écrivain et communique au lecteur la confiance d'avoir interprété fidèlement la pensée de l'écrivain-philosophe.

Cette alternance de passages consacrés visiblement au sujet de l'essai et de passages se rattachant indirectement à ce sujet crée une certaine complexité qui augmente tant l'admiration du lecteur devant la beauté du texte que son désir d'en découvrir la ligne de force. Autrement dit, Montaigne oblige son lecteur à ne pas quitter son texte d'une semelle, du moins s'il tient à en tirer « la substantifique moelle ». Et c'est précisément cette vigilance requise pour mettre à nue toute la gamme des aspects s'avérant liés au sujet de tel essai qui fait le succès de cette œuvre au XXIe siècle. De surcroît les sujets choisis par Montaigne sont de tous les temps, parce qu'ils montrent on ne peut plus clairement qu'au fil des siècles l'être humain n'a pas changé et a toujours besoin de réfléchir au sens des choses auxquelles il est confronté et d'apprendre, comme l'a fait Montaigne, à suspendre son jugement.

III, VIII
De l'art de conférer

De patientes lectures réitérées font découvrir au lecteur attentif que la ligne de force de cet essai est l'expression de l'idée que la conversation n'est qu'un moyen parmi d'autres de « faire une belle course » dans un monde qui « n'est qu'une escole d'inquisition » où tous nos efforts ne peuvent tendre qu'à améliorer notre méthode de « quester la vérité » dans la certitude de ne la trouver jamais.

La distanciation avec laquelle Montaigne aborde son sujet apparaît dès l'ouverture du texte dans son choix de citer la justice comme étant susceptible de servir de modèle d'instruction par sa fonction corrective : « l'avertissement des autres ». En effet, cette fonction corrective est instructive (mot clef pour la bonne intelligence de cet essai : « Je m'instruis mieux par fuite que par suite »). Et c'est le substantif *faute*, employé à propos de la justice, qui trouve son écho dans le substantif *erreurs* (par association). Ces erreurs se trouvant dans ses *Essais* peuvent être également instructives. Ainsi, avant d'en venir au sujet annoncé par le titre, Montaigne a-t-il parlé de deux sujets qui au premier abord ne semblent pas être relatés à la conversation « le plus fructueux et naturel exercice de nostre esprit ».

Cette introduction s'étendant sur une page entière constitue une belle suspension parce que Montaigne l'a étoffée d'amplifications enrichies d'antithèses d'idées et de mots : comme « ce qui est *faict*, ne se peut *deffaire* », la justice condamne quelques-uns pour « qu'on *fuye l'exemple* » (antithèse d'idée) de leur faute. De la justice il passe à ses *Essais* par le biais d'une comparaison explicite : « Je faicts de mesmes ». Pour souligner la fonction corrective de ses *Essais* il a recours à une antithèse de verbes et à une comparaison explicite : « ce que les honnestes hommes profitent au public en se faisant *imiter*, je le profiteray à l'avanture à me faire *éviter* ». Suivent deux amplifications : la citation en latin et « Publiant et accusant mes imperfections... ».

Puis une remarque quelque peu ironique, car il est fort probable qu'elle relativise la valeur instructive de ses essais, c'est-à-dire qu'il les considère avec un certain recul. Cela fait sourire le lecteur en renforçant ainsi un effet de distanciation. Cette remarque ironique revient à ceci : si le lecteur, quoi qu'on dise, s'instruit par fuite, la force instructive de ses *Essais* est très relative, comme le révèle la phrase suivante où il amplifie encore cette distanciation par une double antithèse de mots : « Les propres *condamnations* sont toujours *accrues*, les *louanges mescruës* ».

Après cette réflexion ironique sur la valeur instructive de ses *Essais* il n'en reprend pas moins la défense de l'instruction par fuite en présentant six exemples dont le premier est emprunté à Caton, qui préconisait la même idée. Montaigne la traduit à l'aide d'un chiasme : « les sages ont plus à apprendre des fols que les fols des sages ; ». Les cinq autres sont fournis par la musique (Pausanias), la politique (cruauté-clémence), l'équitation, l'emploi du langage, le comportement humain. Ce n'est qu'à ce moment de son discours qu'il passe à la conversation qui, si elle est menée avec le sens de la riposte intelligente, est une école d'apprentissage dans la recherche de la vérité. Il informe ensuite son lecteur qu'il participe à la conversation en gardant la juste mesure, donc avec distanciation. Il accepte les critiques à condition que la discussion, de préférence simple et transparente, se déroule en bonne et due forme et soit dépourvue d'astuces rhétoriques. Ce qu'il aime agrandir c'est le savoir et l'entendement.

C'est la raison pour laquelle il supporte l'ignorance mais ne supporte pas la sottise ni l'opiniâtreté au point qu'avant de réagir il se demande d'abord s'il n'est pas sot lui-même, parce que le jugement de l'être humain est faussé par les sens.

Pourtant il estime qu'il ne faut pas pousser cette crainte à l'extrême en n'osant plus jamais critiquer. Mais d'abord il faut se juger soi-même, car (association) les sens sont trompeurs. Et quittant son sujet (la conversation) il en donne quelques exemples. Le protestantisme aurait déjà disparu s'il n'avait pas été un instrument de division, s'il avait été présenté avec moins d'apparat, car son succès a été dû à la mauvaise interprétation des apparences, interprétation fondée sur les sens. Il en est de même de ceux qui gouvernent, qui pratiquent la médecine ou étudient l'histoire. Sont-ils devenus réellement sages ? « Ils sont bien loing au dessoubs de nous, s'ils ne sont bien loing au dessus ». Par ces exemples il souligne une ligne de force de sa pensée : l'homme doit toujours distinguer d'abord, puis juger, car (association) les dignités, les charges se donnent plus par fortune que par mérite. Celui qui trouverait moyen de choisir les hommes par raison établirait une forme parfaite de gouvernement. Pourtant les plus simples d'entre nous mènent à bien des choses difficiles. Ce qui fait tirer à Montaigne la conclusion que « la plus part des choses du monde se font par elles mesmes ». Et quittant toute retenue (participation) il note tout simplement que « le fort et principal besongne il le confie au ciel ».

Il constate (nouvelle association) que notre sagesse même est conduite par le hasard, c'est-à-dire par les sens. Poursuivant son raisonnement associatif il affirme que les événements (= nos actions) ne révèlent pas notre valeur. Dès qu'un homme s'élève à un haut rang on le prend pour intelligent, mais rien n'est moins vrai. Montaigne le juge, et quand il découvre sa médiocrité, ce ne sont que ses genoux qui fléchissent, non pas sa raison. Bref, il n'est pas dupe des apparences de grandeur. Et revenant à la conversation il continue par une sorte « de reflexions sur la nécessité de percer les apparences de toute sorte » : de comportement, de langage, des jugements portés par l'interlocuteur. Corriger les gens est impossible et inutile. L'unique solution est un long apprentissage, mais fait avec ceux qui nous connaissent bien (des amis). Montaigne ne corrige pas les sots. Souvent des gens peu intelligents sont rapides dans leurs critiques, par lesquelles ils impressionnent les autres qui ne discernent rien. Dans ses discussions avec des amis il lui arrive de se taire, incapable de riposter, parce qu'une des cordes sensibles de ses imperfections a été touchée. Alors il attend le moment favorable pour riposter. Suit une nouvelle association d'idées par laquelle il poursuit implicitement l'expression de son besoin de distinguer et déjuger. Il fait parler son interlocuteur de son œuvre, s'il veut le juger. Mais il ajoute qu'il juge aussi difficilement l'œuvre d'un autre que ses *Essais* qu'il « loge tantost bas, tantost haut ».

D'ailleurs les jugements sur les œuvres sont douteux. Il s'agit de savoir ce qui est réellement original, de rechercher chez les écrivains « leur facon, non leur subject ». Il apprécie les *Annales* de Tacite, parce que celui-ci, bien qu'il craigne de fatiguer ses lecteurs par une succession de biographies d'empereurs, étudie plutôt la vie privée des empereurs et leurs actions cruelles accomplies à l'égard de leur peuple que leurs batailles et « agitations universelles ». Il s'étend longuement sur ces *Annales* parce que Tacite s'y révèle, chose utile au lecteur. Toutefois il souligne à nouveau que « tous jugements en gros sont laches et imparfaits ».

Lui, Montaigne, se présente dans ses *Essais* « debout et couché, le devant et le derrière, à droite et à gauche, et en tous ses naturels plis ». Autrement dit, mais implicitement, ses *Essais* peuvent donc nous instruire. Sa conclusion ne contient rien sur la conversation mais répète l'idée qu'il est difficile de distinguer et de juger correctement et que par conséquent le lecteur en déduira que la modestie est requise. C'est ce conseil d'être modeste qui semble conférer en définitive son sens, sous-jacent il est vrai, mais supérieur à cet essai.

I, XXXII
Qu'il faut sobrement se mesler de juger des ordonnances divines

Dans cet essai l'argumentation de Montaigne ressemble curieusement à celle qu'il pratique dans l'essai suivant I, XXXIII, *De fuir les voluptez au pris de la vie*.

Le philosophe part dans le premier alinéa de ce qu'il considère comme un état de choses incompréhensible, inacceptable, qui révèle, en confirmant la même réflexion de Platon, le manque d'intelligence de l'être humain, qui dit et croit des choses saugrenues relatives à des sujets qu'il ne connaît pas. Dans le deuxième alinéa il amplifie cette pensée en l'appliquant aux desseins et aux secrets de Dieu que beaucoup de personnes croient découvrir dans certains événements terrestres. Si jusqu'ici Montaigne a emprunté le ton d'un exposé théorique, donc celui de la distanciation, inopinément il utilise le pronom *je* de la participation « si j'osais », faisant implicitement allusion aux guerres de religion, pour affirmer qu'il serait en mesure, s'il en avait le courage, de citer les noms de beaucoup de personnes convaincues de reconnaître l'approbation ou la désapprobation de Dieu concernant telle ou telle victoire ou défaite de l'armée des catholiques ou des protestants pendant les guerres de religion.

Puis, après avoir signalé dans le troisième alinéa le comportement plus sage d'une nation indienne qui, après une défaite, demande pardon au « Soleil qui est leur Dieu » d'avoir commis, vu le mauvais résultat, « une action injuste », Montaigne passe à l'attitude de l'acceptation que le chrétien devrait adopter face à l'issue positive ou négative d'une bataille. Et, chose très significative, quittant de nouveau toute retenue, il formule sans ambages son opinion par un *je* : « Mais je trouve mauvais ». Et ce qu'il trouve mauvais c'est ce que font des chrétiens catholiques et protestants : « ramener les choses divines à nostre balance », c'est-à-dire interpréter la victoire ou la défaite d'une bataille comme l'accord ou le désaccord de Dieu.

Toutefois toujours fidèle à son art de conteur apparemment moins sérieux, il amplifie la défense de son, point de vue, c'est-à-dire sa critique de cette mauvaise attitude en rappelant « la coïncidence amusante » que Arrius, le pape Léon, Héliogabalus et Irenée ont rendu l'âme dans les toilettes après de violents maux de ventre. Après quoi, dans un C, reprenant son sérieux et son style de très grand écrivain, il exprime la pensée splendide : « Dieu, nous voulant apprendre que les bons ont autre chose à espérer, et les mauvais autre chose à craindre que les fortunes ou infortunes de ce monde, il les manie et applique selon sa disposition (= commandement) occulte et nous oste le moyen d'en faire sottement nostre profit ».

Revenant, en mêlant les deux registres de son exposé, à l'attitude, au comportement peu intelligent de l'homme, il met son lecteur en garde, par le biais d'une image empruntée à l'escrime, contre ceux qui, orgueilleux, se fient à la raison humaine. Il ne faut pas les prendre au sérieux. En revanche il faut se soumettre, accepter de ne pas comprendre les mobiles de Dieu.

I, XXXIII
De fuir les voluptez au pris de la vie

Bien que Montaigne ouvre son texte par le pronom *je*, ce premier passage se situe au niveau d'un exposé théorique, parce qu'il n'en assume pas la responsabilité. Les termes « des anciennes opinions » et « ces vieilles règles » l'indiquent suffisamment, et se résument ainsi : il est temps de mourir « lorsqu'il y a plus de mal que de bien à vivre ».

Puis le philosophe, étonné, donc avec un certain recul (« comme si la raison n'avait pas assez affaire à nous persuader de les abandonner »), nous fait part de ce qu'il a lu chez Sénèque, qui conseille à son correspondant Lucilius de mépriser la mort au point d'y recourir pour fuir les voluptés de la vie.

Montaigne ne néglige pas de mentionner les nuances dont Sénèque, devant les réactions quelque peu négatives de Lucilius, avait étoffé son conseil en distinguant le verbe *destacher* du verbe *rompre*. En effet, comme il s'agit de se pendre, ce que Montaigne suggère en composant une métaphore filée, *tomber* est moins douloureux que *demeurer en branle*.

À la fin de ce passage Montaigne s'étonne de nouveau, se distancie de ses propos en constatant que ce conseil est emprunté à Epicure et non pas au stoïcisme.

Ensuite, comme dans l'essai précédent, il a recours, pour conclure son exposé, à ce qu'il appelle « la modération chrestienne », autrement dit, à la foi des chrétiens, et cela par le biais, d'une historiette consacrée à saint Hilaire, évêque de Poitiers, sa femme et sa fille Abra. Celle-ci « étant poursuivie en mariage par les plus apparens seigneurs », bref par des richesses excessives, des avantages et des plaisirs de toute sorte, saint Hilaire prie Dieu d'envoyer à sa fille la mort, c'est-à-dire le bonheur céleste. La prière de l'évêque est exaucée. Sa femme apprenant la cause de la mort de sa fille, demande à son mari d'en faire autant pour elle. Et sa prière est exaucée une seconde fois.

Conclusion : il n'est pas question de se suicider, mais il faut s'en remettre à Dieu. Pour ce qui est de notre approche du texte de Montaigne, force nous est de constater que Montaigne emprunte précisément le ton léger de l'historiette, c'est-à-dire de la distanciation pour suggérer son message ou plutôt le conseil de faire preuve de « modération chrestienne » en confiant à Dieu la responsabilité d'envoyer ou de ne pas envoyer la mort à celui ou à celle qui l'en prie. C'est donc en le faisant sourire que le philosophe donne au lecteur du XXIe siècle, où le nombre de suicides est préoccupant, un conseil de toute sagesse.

II, XVIII
Du démentir

Du démentir est un des nombreux textes où Montaigne réfléchit au thème fondamental par excellence qu'est *l'auteur et l'œuvre dans l'œuvre*, c'est-à-dire, où il parle de ses *Essais* dans les *Essais*. Dans *Du démentir* il le fait par le truchement d'une succession de démentis qui lui permettent de prendre du recul, d'approcher avec distanciation son problème : l'utilité et la véracité de l'autodescription que constituent ses *Essais*.

Seul à un homme célèbre, dit Montaigne, il est permis de parler de lui-même dans l'œuvre qu'il publie. Il n'est pas célèbre, poursuit-il dans un premier démenti, mais n'adressant son livre qu'à un ami, un voisin, un parent, il n'en prendra pas moins sa propre personnalité comme sujet de ce livre bien que l'intérêt de ses actions décrites soit nul.

Pourtant par la suite il semble démentir cette pensée négative en reconnaissant être heureux si quelqu'un le renseignait sur le visage, la contenance, les mœurs de ses ancêtres. Et s'il n'en était pas de même de sa « postérité », si elle ne s'intéressait aucunement à lui, il s'en vengera en ne soufflant mot d'elle puisqu'il est mort (n'est plus de ce monde). D'ailleurs, ajoute-t-il, il n'a emprunté au public que du papier, qui, éventuellement pourra empêcher « un coin de beurre » de fondre au marché. Et il développe encore ce nouveau démenti en se posant la question de savoir s'il aurait perdu son temps dans le cas où personne ne le lirait.

Mais il en arrive à la réponse rassurante[1] que s'adressant à un lecteur-interlocuteur il a approfondi l'analyse de sa personnalité et pris plaisir à ce travail d'écrivain qui l'a distrait de choses désagréables, qui est instructif pour autrui et qui l'a amené à feuilleter d'autres livres susceptibles de soutenir ses idées, formées d'ailleurs depuis longtemps déjà.

Pourtant, nouveau démenti, il affirme ensuite qu'on ne peut se fier aux auteurs qui parlent d'autrui et, par conséquent encore moins à ceux qui parlent d'eux-mêmes, parce que leur objectif est de persuader leurs lecteurs. En effet, c'est précisément cet objectif rhétorique qui fait pénétrer le mensonge dans leurs propos, qui en perdraient ainsi leur valeur. Mais, si c'est vrai, pourquoi nous fâchons-nous quand on nous accuse de ne pas dire la vérité ? Mentir c'est horrible, car c'est mépriser Dieu et craindre les hommes[2], c'est trahir notre seul moyen de communication, les rapports de notre société.

Mais, dernier démenti, ce ne sont que des mots, auxquels les Grecs et les Romains attachaient peu de prix.

Et, en guise de conclusion, Montaigne promet à ses lecteurs de revenir dans un autre essai « aux divers usages de nos démentirs » et semble leur conseiller de prendre ses *Essais* tels qu'ils sont et d'en faire ou non leur profit.

Quel bel échantillon de souriante distanciation !

Conclusion

L'analyse de quatre essais a fait découvrir un ensemble varié de procédés rhétoriques qui révèlent un mélange de distanciation et de participation de la part de Montaigne.

Dans *De l'art de conférer* (III, VIII) c'est le raisonnement associatif qui aboutit à une succession de sujets apparemment variés, mais reliés tous à une ligne de force : le perfectionnement de la méthode de rechercher la vérité. Celle-ci restera toujours cachée,

chose peu importante, car c'est le chemin parcouru qui importe.

Dans *Qu'il faut sobrement se mesler de juger des ordonnances divines* (I, XXXII) tout comme dans son essai suivant (I, XXXIII) *De fuir les voluptez au pris de la vie* Montaigne recommande à son lecteur de se soumettre à Dieu, d'accepter de ne pas comprendre les mobiles de Dieu et de faire preuve de « modération chrestienne » en lui confiant la responsabilité de la vie et de la mort des hommes. Dans les deux essais il agrémente d'historiettes son exposé sur un état de choses étonnant à propos duquel il est arrivé à cette même conclusion, qui, chose digne de remarque, constitue un des thèmes fondamentaux de ses *Essais*.

Du démentir (II, XVIII) est un régal pour l'amateur de rhétorique, parce que Montaigne par le biais d'une kyrielle de démentis cerne son sujet : l'utilité et la véracité de l'autodescription que constituent ses *Essais*. Ce procédé est un des plus beaux exemples du recul, de la distanciation, de la modestie avec lesquels il approche un sujet qui lui tient à cœur (participation), savoir : ses *Essais*, mais dont il se rend parfaitement compte que ce ne sont que des mots, que ce n'est que du papier.

Notes

[1] Qui forme donc le démenti du démenti précédent.
[2] Se dédire de ce que l'on sait est une couardise.

POÈMES ET CONTES

L'Enfant de Port-au-Prince

Quand l'enfant apparut, il habilla le monde
Et dans un nouveau ciel, il libérait l'écrin :
Alors, on vit l'aurore et son ocre incertain
Hésiter dans l'espace et ce fut une ronde.

Autour se dénouait la fureur d'un jardin
Où des oranges d'or à l'amertume enclose
Exhalaient les odeurs d'une écorce qui n'ose
Entrouvrir une lèvre au long calvaire éteint.

Et l'antienne chantait le baiser de deux mondes
Mais dans la vasque noire où s'adossaient les ondes
Il s'effeuillait la mort quand s'ouvrait la beauté.

Puis le bleu du matin ébroua son ombelle :
Il recouvrit la faille en son immensité
Et, sur des doigts de sang, s'étonnait une belle !

Daniel GISSEROT

Fantaisie magistrale pour classe d'examen

À l'aube des années ponctuées d'éphémère
Penchés sur le latin vous égayez vos jours,
Conscients d'être une élite, aujourd'hui et toujours,
Maillons régénérés d'une culture austère.

Le « Genius », en chacun progresse lentement :
Puer egregia indole... Magister
S'estime satisfait et avant de se taire
Vous renvoie aux loisirs de généreux printemps.

Certains esprits taquins me dameront le pion
Citant avec malice et culture avenante,
L'espace sidéral du *Songe de Scipion*...
Mais je vous sourirai, ferme dans la tourmente.

Je vous rappellerai la peste dans Athènes,
Ou – Virgilius Maro – exploitant la noirceur
D'un Enfer sinistré de tourments et de peines,
Que vous imaginiez... rempli de professeurs !

Vous sourirez, alors, retrouvant d'allégresse :
Quinte-Curce... Alexandre... et berçant vos langueurs,
Vous conviendrez, pensifs : « C'était une douceur
Ces cours à dix ou vingt... du temps de la jeunesse ! »

Vous reverrez les jours passés à travaille...
Autant de clichés tendres inscrits dans la mémoire,
Images d'autrefois, quand vous pouviez le croire
Que le rêve et la vie demeurent des alliés.

Puis vous retrouverez des amies, des copains ;
Vous parlerez du Prof. plaisantant sa manière
D'enseigner, en riant, cette austère matière,
Et vous conviendrez tous :
« C'ÉTAIT BON LE LATIN ! »

J. - Éléonore MAROT DE LASSAUZAIE

Le Raisonneur perpétuel

Marcellin Portal s'intéressait au passé lointain de son petit coin de Provence, riche en vestiges archéologiques. Il avait fouillé une de ses vignes bordant l'ancienne voie Aurélienne et exhumé des tombes caractéristiques. Il tirait parfois d'un sac de jute des crânes et des fémurs jaunis qu'il considérait sérieusement comme ceux de ses ancêtres. C'est ainsi que lui vint l'idée saugrenue de retrouver sa filiation jusqu'au père Adam lui-même.

Maître Portal commença par établir un arbre généalogique. Tâche facile. Son ami Fernand, le secrétaire de la mairie, lui confia les registres d'état-civil de la commune. Il identifia sa lignée jusqu'en 1792, toute une suite de Portal nés et morts dans le même terroir, cultivateurs de père en fils. Pour aller plus loin, ce brave Fernand lui conseilla de consulter les registres paroissiaux. Grâce à eux, Marcellin gagna deux siècles de généalogie. Il apprit ainsi que sa famille était une des plus anciennes du pays et des plus estimables, hormis un bandit de grand chemin pendu au gibet de Draguignan.

Le cartulaire peu lisible d'une abbaye voisine de son village le conduisit aux approches de l'an mil. Au-delà, les recherches se compliquaient, les Sarrasins ayant brûlé le peu d'écrits épargnés par les invasions barbares. Portal ne démordait pas. Ses origines l'obsédaient. Il enquêta auprès de sociétés archéologiques réputées pour leur savoir. Elles retrouvèrent ses ascendances gallo-romaines à la faveur d'une inscription épigraphique portant le nom de Portalus et découverte sur un fragment de borne milliaire dans son champ de vignes.

Remonter au-delà tenait du prodige, mais Portal était persévérant. Il eut recours aux services d'une célèbre voyante qui, moyennant finance, lui permit d'atteindre les âges préhistoriques. Madame Irma pratiquait la boule de cristal. Elle lui montra successivement un Portal occupé à pêcher avec un harpon en os, un Portal tailleur de silex et même un Portal vêtu de peaux de bêtes tenant une torche résineuse pendant qu'un de ses oncles particulièrement doué gravait des bisons et des chevaux sauvages sur les parois d'une grotte magdalénienne. Ensuite Madame Irma l'envoya poliment continuer ses recherches ailleurs, ses talents de voyance n'excédant pas le Paléolithique supérieur.

Marcellin Portal ne s'avouait jamais vaincu. Il consulta des paléontologistes, personnes fort distinguées qui regardent d'un œil blasé défiler les années par centaines de milliers comme vous les minutes sur votre montre-bracelet. Ces messieurs acceptèrent par courtoisie de poursuivre sa généalogie, le prévenant qu'il ne s'inquiète ni des blancs, ni des pointillés de leurs conclusions. Ils lui exhibèrent les ossements vermoulus d'un Néander-Portal, les dents fossiles d'un Sinanthro-Portal qu'ils avaient découvertes chez un apothicaire chinois et plus loin encore, avec un gigantesque bond dans le temps, un Australo-Portalopithèque africain. Cet être singulier de l'ordre des primates n'était presque plus un singe et pas encore tout à fait un homme.

On le mit en présence d'un étrange mannequin poilu et chevelu, habile reconstitution de l'arrière-arrière-grand père de l'humanité, accusant une ressemblance manifeste avec son propre profil, ses oreilles et la plante de ses pieds. Cette ultime étape achevait le travail des paléontologistes qui bouclaient leurs valises pour le Kenya, à la recherche du fameux « chaînon manquant » entre le singe et l'homme. Ils persuadèrent Portal d'arrêter là son arbre généalogique, tout au moins pour le moment, et de considérer l'*homo erectus* de leur laboratoire comme son véritable ancêtre.

Marcellin Portal s'estima satisfait, mais son contentement fut de courte durée. De perfides et lancinantes questions troublèrent bientôt son sommeil. Ce bipède, trônant tout en haut de son tableau généalogique, avait bien un père, un grand-père, un trisaïeul pour lequel notre candide chercheur se sentait plein de tendresse, même s'il marchait à quatre pattes ou sautait entre les branches des arbres à la manière des gibbons... Comment le retrouver ?

Il se procura deux ou trois bons manuels consacrés à l'évolution des espèces pour se faire sa petite idée. En ce domaine chacun peut avoir la sienne... Passé les hominiens et les singes anthropomorphes, il suivit l'enchaînement des êtres vivants, tel qu'on le décrit. Il étudia dans l'ordre les mammifères, les reptiles, les amphibiens, puis les poissons. Le coelacanthe, ce poisson prêt à sortir de l'eau, lui parut fort sympathique. Il ressemblait au mérou que son cousin Justin de Porquerolles lui avait fait déguster l'été dernier.

Comment étais-je avant que d'être poisson ?

Il grimpait avec ravissement l'escalier géant des temps géologiques où les années ne se comptent plus par milliers, mais par millions. Il quitta les vertébrés pour les invertébrés, puis le règne animal pour les végétaux et les moisissures. Il s'imaginait oursin, radiolaire, trilobite ou même algue bleue se balançant dans les lagunes du Cambrien. Parvenu au stade unicellulaire, il se sentait à l'étroit. Portal allait-il mettre un terme à sa généalogie quand il se retrouva simple atome d'hydrogène ou d'azote au temps où la Terre était molle et pâteuse ? Que non ! Il partit rendre visite à un sien neveu qui travaillait à l'observatoire de haute Provence.

– Dis-moi, Amédée, qu'est-ce qu'il y avait avant la Terre ?

Amédée se gratta la tête en signe de perplexité.

– Tu me poses là, mon oncle, une question embarrassante... D'après les astrophysiciens que je connais, notre système solaire se serait constitué voilà 4 à 5 milliards d'années, ce qui ne nous rajeunit pas ! Mais c'est seulement le tiers des milliards d'années qui nous séparent du big-bang originel, cette formidable explosion d'une boule de matière ayant donné naissance à l'univers.

Et Marcellin, l'incorrigible Marcellin d'enchaîner aussitôt :

– Oui, mais dis-moi Amédée, cette boule...

Entre nous, la boule, c'est peut-être lui qui l'avait perdue.

Antoine MARMOTTANS

Pourquoi faut-il vieillir ?

1
Elle est tassée sur la banquette
D'un petit bistrot de quartier
La table est haute et son assiette
Mange son visage à moitié
Son compagnon, c'est un gâteau
Elle y met toute son attention
Pour mieux oublier son tombeau
Pour mieux oublier sa prison.

2
Il faut oublier l'avenir
La solitude et le silence
Où l'on se sent un peu moisir
Dans une étrange somnolence
La chambre étroite et mal chauffée
La journée qui n'en finit pas
Et les portraits un peu fanés
De ceux qu'elle ne reverra pas

Pourquoi faut-il vieillir ?
Pourquoi faut-il vieillir ?

3
À sa main gauche un vieux bijou
Renvoie l'éclat d'un jour morose
Le souvenir d'un grand amour
C'était la joie, la vie en rose
Mais elle a rencontré mes yeux,
Levé la tête, l'air un peu fier
La dignité se porte mieux
À son âge que les artères

Pourquoi faut-il vieillir ?
Pourquoi faut-il vieillir ?

4
Elle sirote son café
Le regardant comme un ami
Goûtant sa chaleur, sa fumée
Lui soufflant un peu de sa vie
Et puis se lève lentement
Comme on arrache un pansement
Et, sur sa canne, un peu voûtée
Elle s'éloigne à pas comptés

Michel HEGER

Le Rêve du menteur
(chanson)

Il est allé partout, connaît tel noble ou prince,
Quand il vous citera d'introuvables témoins,
Sachez qu'il n'est jamais sorti de sa province,
Mais il y croit si fort, qu'on y croit néanmoins.
Un groupe autour de lui, plein de béatitude,
Est à nouveau charmé par le bonimenteur
Qui décrit ses exploits, rempli de certitude.
Il est beau, malgré tout, le rêve du menteur !

Quant au jeu de l'Amour :
« Seigneur quel grand ravage » !
Il chuchote cela comme un vrai confident.
Plus d'un mari cocu pourrait en prendre ombrage,
Trompé sans le savoir, par ce coq trop ardent.
Son riche palmarès comporte bien des dames,
Dont il taira les noms en galant séducteur.
Dans son public conquis, il ravive des flammes.
Il est beau malgré tout, le rêve du menteur !

On ne se lasse pas d'écouter la faconde
De ce bluffeur disert, du monde timonier,
Qui joue avec entrain, pour chacun à la ronde,
Le héros truculent dont il est prisonnier.
Il donne des avis, il fournit des recettes,
Tout paraît si facile avec cet enchanteur.
Son talent compte bien plus de mille facettes.
Il est beau, malgré tout, le rêve du menteur !

C'est un vrai chef d'État, un grand économiste,
Renversant à loisir, dans son monde d'excès,
Plus d'un gouvernement qui le rend pessimiste,
Condamné sans appel, quand il fait son procès.
Il supprime l'impôt, dans ses conseils pratiques.
On écoute, ébahi, cet envol de l'acteur
Qu'envieraient sûrement nos hommes politiques.
Il est beau, malgré tout, le rêve du menteur !

Tout récit, pour ses fans, est perçu comme un conte.
Mais notre comédien énerve les grincheux ;
Il ment sans sourciller, sans complexe et sans
honte.
On voudrait l'applaudir : tant pis pour les fâcheux.
Le triste devient gai, le gris nous semble rose ;
Le voilà devenu prestidigitateur.
Nous sommes, grâce à lui, sauvés de la névrose.
Il est beau, malgré tout, le rêve du menteur !

Jean BRACCO

(A N I M A)

À tous les vents...

Maman, le vent me fait violence,
Il est entré sans prévenir !
Je crie, je pleure, toi tu ris
Avec ton complice... et je vis !

Maman, le vent sort de tes lèvres,
Se fait parfum, se fait zéphyr,
Non, je n'ai plus peur, ton sourire
Vient alimenter tous mes rêves.

Cependant, la brise m'entraîne
Dans un espace où se confrontent
La rose et le chardon, sans honte,
Les vents contraires mais sans haine.

Sous les morsures de la bise,
J'apprends comment y résister,
Car le feu de mon bois s'attise
Même au souffle des vents mauvais.

Amour, quand ta flamme me brûle,
Je sais qu'il faut me consumer,
Renaître, infiniment nouvelle,
À tous les vents et les marées.

Lorsque cesseront les tempêtes,
Pleurs et fêtes ensevelis,
J'abandonnerai mes regrets,
Éparpillés aux quatre vents.

Alors adieu, mon dernier port !
Des vents inconnus dans mes voiles,
Je cinglerai vers les étoiles...
Là-bas aimerai-je aussi fort ?

Josette SANCHEZ PANSART

À Armin Volkmar Wernsing

Ils sont apparus à la tombée du jour. Dans leurs yeux, on voyait la terre s'entrouvrir et le feu danser sur les morts. Ils ne regardaient personne en face et surtout pas l'enfant qui s'évanouissait à leur approche. Ils étaient silencieux devant l'innocence puisqu'ils l'avaient dévastée de leur plein gré. Lorsque tu as tendu le doigt vers le ciel, ils ont détourné les yeux en serrant leurs armes. Nul ne savait d'où ils venaient ni où ils allaient. Ils auraient voulu se blottir au creux du monde mais la place était déjà prise par les morts.

Ils ont traversé le village sans regarder en arrière. L'oubli était leur unique certitude mais je ne suis pas certain qu'ils l'aient trouvé.

Même sous la cendre.

Peu à peu, ils ont désappris les battements du jour.

À Stella Vinitchi Radulescu

Je n'arrive pas à me souvenir
du commencement du monde.
Peut-être suis-je trop jeune.
La douleur ne me tirait pas encore par la manche,
je ne doutais de rien sauf
des souvenirs échoués en moi.
Aujourd'hui, la marée des jours me fait suffoquer.
J'arrive à peine à ouvrir
les yeux tournés vers le temps.
Je murmure toujours les mêmes mots
et ton nom parfois.
Le gravier du temps crisse sous mon pas.
Je marche en équilibre sur la pointe des jours.
Où sont les mots qui me font vivre ?

Denis EMORINE

Poèmes extraits de *Dans le temps divisé,*
Le Nouvel Athanor, 2008

La Musique des mots

La musique des mots enchante le poète,
Elle enivre son cœur et berce son espoir
En transcendant sa vie elle joue au prophète
Et perce alors, pour lui, le secret du miroir...

Troubadour de l'espace il va, de rime en rime,
Tisser l'échelle d'or qui le conduit au ciel
Pour repeindre de bleu ce monde qui l'opprime
Par ses fausses valeurs au but superficiel...

S'il gémit quelquefois sur son nuage rose,
Ses larmes ouvriront le calice des fleurs,
D'une gerbe d'azur coiffant son front morose,
Il ranime un sourire au milieu de ses pleurs...

Le poète et l'enfant ont le même royaume :
Ils perçoivent l'écho d'un ailleurs attendu
Et, pour eux, le bonheur n'est pas un vain fantôme
Car leur rêve a la clef de quelque Eden perdu...

Any ISSALÈNE

Tête de méduse

À Claude Vigée

L'héroïsme n'est-il que l'affiche d'un film improbable ?

« Grouille un peu », dit Persée à Méduse écœurante dont le chef haut brandi est l'*horreur* en action.
La Gorgone n'est plus mais la tête s'agite de serpents emmêlés aux venins périlleux.
« Réduis les monstres de la peur par leur semblable :
que les prophètes d'épouvante d'eux-mêmes soient épouvantés,
les sectateurs de terrorismes à leur tour soient terrorisés !
Chante une panoplie de catastrophes... »

Il y aura, dit l'amateur de déluges guerriers, un très grand choc des civilisations -
voyez et entendez les heurts prémonitoires, éclats de sabres éclairs
d'explosions parmi les foules rassemblées.

La crise est proclamée : de plus en plus terrible l'assaut par électrons des *computers* de Bourses,
et les *traders* dansant la perte des valeurs par quelle séduction digne des Salomé
gagnant distraitement la tête des Baptiste !

Elle avance à grands pas la reddition des comptes,tout se paie à la fin, si l'histoire jadis
au camp des dominants vous a fait une place,dans un cycle prochain pensez que vous serez
par retour de fortune au lieu des opprimés.

Non. Ce n'est pas ce balancier qui vous menace, dit le fervent d'apocalypses,
parmi tant de comètes qui frôlent l'orbe de la terre une la heurtera à son passage,
celle qui la fera éclater comme un fruit.L'espèce disparue que nous serons un jour
le devra à ce choc d'un seul coup assené. Astéroïde bienfaisant en quelque sorte,
s'il condamne à périr un monde si mal fait.

En attendant, sous les climats imprévisibles devenus,
la fantaisie de nos saisons, la chaufferie de la planète déréglée, surgissent les conflits
comme monte le sel dans les terres arables,
et se volent les puits, se détournent les fleuves... En toutes les contrées aux limites fragiles
Clio peut allumer des penchants suicidaires : l'homme est bien de l'humain principal adversaire,
jouant *peur* au clavier de l'orgue émotionnelle.

Secouons-nous devant l'hypnotique *Grand Frère*, Léviathan – d'ordinateurs bardé – qui s'ingénie
à gouverner par l'imagination du pire, à nous river aux jouissances de nos craintes,
à nous convaincre de la haine inextinguible.

Serpents enchevêtrés, coiffe de barbarie – de Méduse éternelle vivace partie –
arguant de vos pouvoirs, que Persée ne soit pas – héros intemporel en ses justes combats –
pétrifié aussi par l'arme dont il use.

André UGHETTO

Les Amants disparus

Lorsqu'après les soleils sublimant nos ébats,
La merveilleuse fièvre où toujours se plaît l'âme
À l'unisson des corps que tant de fièvre enflamme,
Sur un rythme apaisé s'estompe un ton plus bas...

Tout de calme et douceur, instant qui nous abats !
Tu sais transcender l'être, et le cœur le proclame,
Quand le conduit l'amour, hors du temps et du blâme,
Vers les jardins d'Eden si capiteux là-bas...

Innocents puis sereins, jusques au crépuscule,
Sans attente, alanguis, loin de ce qui macule,
Goûtons, en plénitude, au plaisir d'aimer seul.

Toujours les entraîna, soit qu'elle chante ou gronde,
Les amants disparus entre fleur et linceul,
Par-delà les saisons, l'intemporelle ronde...

Henri-Maurice STEIL

Musique cosmique

Tourne l'homme et tourne la terre
Vois, tout se tord ou tout s'étend
La voix céleste qu'on entend
Répond à l'abîme et l'altère

Le zénith s'apprête au nadir
Entraînant un vortex hagard
Tout s'accomplit sous un regard
Où l'Éternel va resplendir !

L'impur démon fuit devant l'ange
L'âme croit s'envoler soudain
Du Paradis goûtant le pain
Mais déjà le fiel s'y mélange

Valse l'étoile au fond des cieux
Petit clou d'or sur un manège
Quel sort cruel l'a prise au piège
De son orbe silencieux ?

Tournez, tournez en votre ronde
Le perpétuel mouvement
Faisant écho confusément
À l'infini qui chante et gronde !

Henri-Maurice STEIL

Sympathie

Qui nous dira jamais d'où vient la sympathie
Ce charme tout puissant qui doucement nous lie
À des êtres naguère étrangers, inconnus,
Amis d'hier qu'on croit toujours avoir connus,
Dont le regard émeut et dont la vue attire,
Qu'on se sent près d'aimer sans jamais le leur dire,
Et qu'on n'oubliera plus ?

Anonyme

Éblouissement !

Quel poète inconnu, d'une plume fleurie,
A écrit ce couplet chantant la sympathie ?
Qui, pour offrir à l'autre un moment de bonheur,
A recopié ces mots que lui dictait son cœur ?
Qui ne voudrait connaître celui qui, pour les autres,
S'est fait, de l'amitié, le sympathique apôtre ?
Car c'est bien ce poète étranger, inconnu,
Que j'aimerais moi-même toujours avoir connu !
Et je veux, par ces vers, honorer la mémoire
D'un cœur si généreux, oublieux de la gloire !

Michel REBECQ

Rêve en marbre blanc

Homme, n'effleure plus la statue au front rouge :
Creuse, elle cache une âme et même son drapé
Appelle la douceur de ce qui t'a frappé
Quand la vie apparut au tranchant de ta gouge.

Car la beauté s'éteint dès que ton ciseau bouge :
O visage d'un soir au trait vite happé
Serais-tu seulement le vain songe attrapé
De l'immense désir se mourant dans un bouge ?

Avant toi la fontaine, intraitable miroir,
Avait connu quelqu'un et su le désespoir
De l'être solitaire éclaboussé de grâce.

Mais au plus nu de l'onde était le flamboiement
D'un regard fait de goutte où tes yeux voient la trace
De tes rêves obscurs vêtus de marbre blanc.

Daniel GISSEROT

Leçon de grammaire

(Fantaisie rimée)

On nous a appris à l'école
Que pour avoir le féminin,
Il suffisait que l'on accole
Un « e » à tout mot masculin.

Pour montrer cette vérité
– Y aurait-il là une faute ? –
Le « e » dans sa féminité,
En nous tenant la dragée haute,
Prouve avec opiniâtreté,
Même dans un bel athénée
Qu'il n'en a pas toujours été.

On découvre jusqu'au périgée,
Dans sa totale immensité
Que même dans un grand lycée,
D'une grande notoriété,
A toujours été confirmée
Cette particularité.

Après passage au prytanée,
Cet étudiant de santé,
Ayant atteint son apogée
Au sortir de la Faculté,
Montrait à tous son caducée
Qu'il exhibait avec fierté,
Le brandissant comme un trophée.
Obtint-il sa spécialité
En opérant un périnée ?
Ou, pour plus de capacité,
En autopsiant un scarabée ?

C'est pour sa générosité
Qu'après un très long hyménée,
Réduit à toute extrémité
Et devenu un macchabée,
Cet homme fut, pour sa bonté,
– En franchissant un propylée
Avec grande solennité –
Inhumé dans un hypogée.

Surmontant sa timidité,
Venait-elle d'un gynécée
Cette femme tout en beauté
Qui portait un si beau camée,
Qu'elle exposait à satiété,
Protégée par son sigisbée,
Qui, par souci d'humilité
Prenait la taille d'un pygmée,
Esquissant la légèreté
Des petits pas d'un coryphée ?

Il faut, pour la postérité,
Garder ces mots dans un musée,
Et surtout, pour l'éternité,
Les graver sur un mausolée.

Pour finir et vous mettre à l'aise
Je vous rappelle, à l'occasion,
Dans cette nouvelle version,
La célèbre Exception Française !

Michel REBECQ

Ballade sur un chemin que borde une rivière

En écoutant gazouiller les oiseaux,
Le cœur léger, et isolé du monde,
Dans un beau rêve, je longeais un ruisseau,
Me délectant du clapotis des eaux.
Sur ce sentier, où j'avais dérivé,
Et ignorant où j'allais arriver,
Tout ébloui par les rais de lumière,
Très étonné, je me suis retrouvé
Sur un chemin que borde une rivière.

Il y avait, dans une lueur blonde,
Un petit creux au milieu des roseaux,
Et un zéphyr, qui courait sur cette onde,
Semblait jouer un air tout gracioso,
Comme une harpe, dans un capricioso.
Et un moment, le regard captivé
Par ce décor, mes yeux se sont rivés
Sur le vieux toit d'une vieille chaumière,
D'où la fumée, lentement, s'élevait,
Près du chemin que borde une rivière.

Et je ressens un bonheur qui m'inonde,
Quand je repense à ce curieux fuseau
Qui conduisit ma marche vagabonde
Sur ces sentiers se croisant en faisceaux,
Dans l'entrelacs d'un étrange réseau.
Mais dans un trouble, en moi s'est soulevé
Le sentiment que j'étais observé ;
Et j'éprouvais comme un profond mystère
Qui aggravait mon émoi, avivé
Par ce chemin que borde une rivière.
Me promenant dans la forêt profonde

Je ne saurais comment le retrouver.
Et quelque chose, au goût d'inachevé,
Etreint mon cœur, d'où sourd une prière.
Car mon esprit ne cesse de rêver
À ce chemin que borde une rivière.

Michel REBECQ

Exclusion

Ici s'exaspère la voix des opprimés
À l'ombre des colonnes

L'envol lourd de leurs litanies
Blesse la chair vive de ma conscience
Une haleine fiévreuse s'exsude des brouillards épais
Et le vent me souffle la douleur des mots

Ai-je mesuré l'étiage des fleuves de misère
Ramassé les galettes de sang échouées
Sur les rives de nos paupières infibulées
Et l'ombre cachée en leur moiteur de caverne

Ai-je suivi le pointillé noir de votre marche
Allumé les torchères de la voie
Pour abolir l'obscurité
Enveloppant vos apparences spectrales

Allant vers les temples de la soumission
Où les trafiquants de vie falsifiée
Les marchands d'un désespoir de pierre
Ont dépecé la liberté de ses maigres lambeaux

Les soleils de la cécité
Ont ébloui vos cohortes errantes
Les corps fracassés sur l'enclume du temps
Défilent entre les haies d'indifférence

Mais la chaleur humaine rougeoie en votre cœur
La générosité vous rassemble au seuil de la lumière
L'honneur nourrit votre dignité d'être
Face à la cruauté d'un monde

Peuples d'avanie, peuples de la désolation
Á l'ombre des colonnes
Dressez-vous sur les marches de la justice
Le poing tendu contre l'adversité

Yves VANEL

Voyage à Rome

Mon souvenir flottait en un brouillard d'oubli.
Je n'étais que l'enfant bercé de l'ancien rêve.
J'allais trouver l'espace où tout cela s'élève,
La pierre unique et l'air qui me rend étourdi.

Quel monde ensanglanté des feux de la mémoire
Se dépouillait pour moi d'une étrange pudeur,
Dans le calme romain que gagnait la chaleur
D'une réalité qu'il me fallait accroire ?

L'humilité m'a pris, les yeux sur l'oculus,
Ombilic de lumière au sommet de la voûte,
Dont la pierre en caisson résonnait d'un sanctus.
Je n'étais qu'un humain tout de fièvre et de doute.

La fraîcheur de la nuit étendait son manteau
Sur la foule innombrable abîmée en prière.
Près d'eux qui s'assemblaient sur la place de Pierre
Rome pleurait son pape et sa voix portait haut.

Le souffle du génie affleurait sur les marbres,
Des chefs-d'œuvre couchés à l'ombre des forums.
Montait, voluptueux, le parfum des arums
Et des cœurs palpitaient sous la douceur des arbres.

Au fond de moi chanta le coq du reniement,
Comme un rappel de l'Écriture, et ma foi morte
N'admit de voir que la beauté de Saint-Clément,
Moi, mécréant rester, que sa raison conforte.

Alors j'ai vu la berge où marchaient des romains
Le buste droit et fier, leur reflet dans le fleuve
Et le Tibre tranquille. Alors pour qu'ils m'émeuvent
Mes yeux se sont ouverts sur les trésors païens.

Le flux de leur génie a submergé mes rives.
Ils avaient découvert tout de l'art à créer,
Je n'étais qu'un barbare aux volontés captives,
Dont l'art n'était qu'un rêve ordinaire, à pleurer.

L'Antiquité vers moi projetait ses beautés,
Ses ruines de marbre où j'imaginais vivre
Un monde éblouissant qui laisserait le livre
Du présent et du futur des modernités.

Des siècles somnolents vécurent dans l'absence
D'une pensée humaine errant sur les déserts,
Mais le soleil revint briller sur l'univers,
Un monde intelligent. Ce fut la renaissance.

Ô résurrection, lumière aux temps nouveaux,
Langue de feu léchant notre âme fascinée,
Ô la Rome éternelle aux flamboyants joyaux,
Sœur latine, irons-nous sceller notre hyménée !

Ainsi fut ce voyage où s'abreuvait l'esprit,
Où trébuchaient mes pas sur des pavés antiques,
Et la langue et la ville aux multiples portiques
Ont caressé mon corps dans l'opulente nuit.

Yves VANEL

Leçon de grammaire

(Fantaisie rimée)

On nous a appris à l'école
Que pour avoir le féminin,
Il suffisait que l'on accole
Un «e» à tout mot masculin.

Pour montrer cette vérité
-Y aurait-il là une faute ? –
Le «e» dans sa féminité,
En nous tenant la dragée haute,
Prouve avec opiniâtreté,
Même dans un bel athénée
Qu'il n'en a pas toujours été.

On découvre jusqu'au périgée,
Dans sa totale immensité
Que même dans un grand lycée,
D'une grande notoriété,
A toujours été confirmée
Cette particularité.

Après passage au prytanée,
Cet étudiant de santé,
Ayant atteint son apogée
Au sortir de la Faculté,
Montrait à tous son caducée
Qu'il exhibait avec fierté,
Le brandissant comme un trophée.
Obtint-il sa spécialité
En opérant un périnée ?
Ou, pour plus de capacité,
En autopsiant un scarabée ?

C'est pour sa générosité
Qu'après un très long hyménée,
Réduit à toute extrémité
Et devenu un macchabée,
Cet homme fut, pour sa bonté,
-En franchissant un propylée
Avec grande solennité-
Inhumé dans un hypogée.

Surmontant sa timidité,
Venait-elle d'un gynécée
Cette femme tout en beauté
Qui portait un si beau camée,
Qu'elle exposait à satiété,
Protégée par son sigisbée,
Qui, par souci d'humilité
Prenait la taille d'un pygmée,
Esquissant la légèreté
Des petits pas d'un coryphée ?

Il faut, pour la postérité,
Garder ces mots dans un musée,
Et surtout, pour l'éternité,
Les graver sur un mausolée.

Pour finir et vous mettre à l'aise
Je vous rappelle, à l'occasion,
Dans cette nouvelle version,
La célèbre Exception Française !

Michel REBECQ

Substitution

Comme un visage sur l'immobilité de l'eau
Un regard erratique en l'impalpable temps
L'appel du silence au lent secret du tombeau
Des siècles enracinés sur leurs alignements

Comme un retour vers les aubes du berceau
La voix qui se donne en ses premiers vagissements
La tendre fragilité de l'agneau
Un lait d'amour et ses jaillissements

Comme un cri libéré de sa gorge
Un mot surgissant de sa forge
Je te contemple, énigme d'un passé humain

Notre reflet La vie en l'autrefois de la terre
Le masque sous l'éclair d'une ancienne lumière
Et je pense au visage de mon lendemain

Un brasier dans la chair vive
Un lit de glace une faille sans rive
Une mousse fraîche tapissant mon chemin

La transparence des glaces a verrouillé son corps
Depuis un temps plus long que la douleur
Son nom n'a ni lettres ni vocables
Seuls les yeux disaient les milliers d'ans vécus
En ce berceau d'éternité.

Si j'étais cette trace fossile
Après un si long parcours à travers les âges
Ouvrirais-je une plaie à mon âme
En la brûlant à la lumière des choses
D'un monde que je ne reconnaîtrais pas ?

Misère de l'homme qui a perdu sa terre
Mais qui la porte en soi
Sur son regard à jamais dessinée
En sa mémoire embellie et gravée
Et qui ne saurait plus rien d'elle

À la fonte des glaces qui l'ont moulé
À la vibration des cristaux
Où sa lumière a diffracté
À la sortie de son assoupissement
À son irruption dans le cercle d'un nouveau soleil.

Et si j'étais cet homme-là
Vierge de nos folies ordinaires
Et si mon sang se réchauffait en ses veines
Et que mon cœur redémarrât
Verrais-je ici de quoi désirer vivre ?

Dites-moi, frères d'un autre temps
Où sont les prairies de l'Eden
Et les rivières fraîches de la création
Où sont les chants pour rassembler les peuples
Où sont les rivages de la paix ?

Si vos cœurs ne savent répondre
Si derrière les masques vos regards mentent
Si les lendemains n'ont pas d'avenir
Si les enfants se blessent parce qu'ils sont sans espoir
Si la beauté a déserté ce monde

Renvoyez-moi dans mon pays, s'il vous plaît.

Yves VANEL

Le temps de la lumière, du silence et du vent n'est pas celui des hommes

Quand les visiteurs sont partis, le vent descend de la montagne. Il s'attarde un moment dans les ruines du château bâti voilà seulement cinq ou six siècles et s'étonne de voir l'ouvrage des hommes détruit en si peu de temps. Hier encore, ici même, il gonflait des étendards, secouait de fiers panaches. Il s'engouffrait entre les créneaux, caressait la muraille lisse du donjon et le visage au teint de rose des jouvencelles qui agitaient leurs écharpes pour saluer le départ des chevaliers.

Aujourd'hui rien n'entrave sa course. Son souffle traverse des brèches béantes, précipite des pans de murs dans des cours encombrées d'orties où nulle monture n'attend son maître. Il emporte des papiers gras dans ce qui fut jardin et roule sur les pavés déchaussés des bouteilles vides qui sonnent le glas dérisoires des puissants barons d'autrefois.

Le vent de la montagne connaît si bien les hommes, ces petites fourmis assez orgueilleuses pour mesurer le temps en années et en siècles, qu'il hausse les épaules et poursuit sa route vers les océans, ses frères dans l'éternité.

Un rai de lumière filtre timidement à travers une lucarne de la collégiale désaffectée. À l'heure de la fermeture, le rayon s'agrandit jusqu'à inonder de soleil la nef abandonnée. Cette même lumière célébrait jadis la gloire du Christ. Elle éclairait de mille feux les châsses incrustées de pierreries, les croix ciselées, les chasubles brodées d'or. Sous sa bienfaisante clarté, le plain-chant des moines s'enroulait autour des chapiteaux comme un hymne de joie.

Aujourd'hui le vaisseau est devenu épave. Ses piliers sont humides, sa toiture disjointe, ses trésors dispersés, des oiseaux nichent dans ses gargouilles. Une fois par mois un homme en veston gris vient ouvrir la petite porte latérale. La grande, celle du porche, est condamnée. Quelques visiteurs pénètrent dans la collégiale. Leurs pas résonnent. Ils tiennent des livrets dans leurs mains. Ce ne sont pas des recueils de psaumes. Leurs voix étouffées ne s'adressent plus au Seigneur, mais comparent des styles et des époques. La lumière se signe et préfère se réfugier dans le clocher, à l'abri des indiscrets.

Après leur départ, elle se répand à nouveau dans toute sa splendeur. Personne ne la voit envahir la collégiale abandonnée pour tenter de la réchauffer et de la garder en vie. La lumière étincelante rêve au temps où les hommes croyaient encore au Ciel.

Dans l'antique cité romaine patiemment exhumée, le silence se terre au fond d'un cellier où les araignées tissent leurs toiles depuis qu'il n'a plus d'amphores. Le silence ne détestait pas jadis, les bruits familiers qui venaient troubler sa quiétude. Il guettait les roues grinçantes des charrettes chargées de fruits, les cris joyeux des enfants, les bavardages des femmes allant à la fontaine, relevant leur robe sur leurs chevilles fines. À la tombée de la nuit, il s'installait en maître dans la cité et protégeait le sommeil des hommes fourbus de fatigue. Il envoyait au diable les chiens aboyant au renard ou la chouette plaintive perchée dans un cyprès.

Aujourd'hui, quand les files d'autocars de tourisme ont abandonné la cité morte devenue musée, le silence sort enfin de sa cachette. Il s'installe sur une colonne brisée ou sous un portique branlant. Il rêve en paix au passé, le sien. Aucun bruit ne le tire de sa torpeur. Les chiens, le renard et la chouette ne dérangent plus personne. Sa seule distraction est d'écouter les confidences des pierres usées par la pluie, le vent et les hommes. Le silence a tant vécu, et il lui reste tellement à vivre, que ce tout morceau de temps où il a connu la vie simple et heureuse de la cité romaine le fait sourire d'attendrissement, comme nous font sourire les années de notre enfance.

Antoine MARMOTTANS

L'Arc-en-Ciel en devenir

Se déployant au ciel en abside irisée
L'Arc scindait en courbes l'univers divisé,
Retombant en lumière, éblouissant les ombres
D'un monde enseveli au fond de ses décombres.

Il s'était révélé pour rappeler l'Alliance,
Preuve d'éternité, retour de la confiance,
Réfléchi par les eaux dont les reflets orange
Annonçaient la venue d'un renouveau étrange :

Un monde en devenir embellissant la terre
S'étendrait des forêts aux replis du désert
Domaine réservé par la vie, dans ses formes
Les plus génératrices, à l'ensemble des hommes.

Multitude égarée, des montagnes à la plaine,
Mûrissant dans la fange une petite graine,
L'humanité passait du néant au progrès
Envers et contre tout, décidant à son gré.

Le Temps se fit celui du profit qu'on entasse ;
Les Empires associèrent le détail à la masse :
Un pour tous, tous pour rien, l'individu devint
Un robot sans espoir, oubliant le Divin.

Alors pour limiter les désordres funestes
D'un progrès sans conscience aux abus manifestes,
Se repliant sur lui, de l'orange au violet,
L'Arc-en-Ciel explosa en larmes polluées.

Lui qui venait unir l'esprit et la matière
Diffracta ses rayons en franges de lumière
Dans le contour de l'ombre en écran audacieux,
Puis s'abîma, brisé, disparaissant des cieux.

Jocelyne-Éléonore MAROT DE LASSAUZAIE

Le Sonnet impromptu ou les affres du poête

Lorsque l'envie lui prend de taquiner sa muse,
Le poète, aussitôt, se saisit d'un cahier,
Et en laissant sa plume errer sur le papier,
Il recherche le mot qui étonne ou amuse.

Mais confronté souvent à sa pensée diffuse,
Dans le méandre étroit où il s'est fourvoyé,
Il se retrouve hagard, et comme foudroyé,
À pourchasser ce mot qu'Erato lui refuse.

Alors, tout ébranlé par le vide soudain,
Où il a ressenti, dans son profond dédain,
L'obstination bornée de sa muse jalouse,

En se ressaisissant, bientôt il reconnaît,
– Car c'est le Nombre d'Or pour construire un sonnet,–
Qu'il suffit de savoir bien compter jusqu'à douze.

Michel REBECQ

Hésitations – tergiversations

Ah ! Comme j'aimerais vous écrire un poème !
Commencer par un mot, développer un thème,
Au fil de la pensée, n'avoir que le souci
De semer une idée en un beau raccourci,
Parler du crépuscule, et du soleil qui sombre,
Étirant sur le sol de grandes traces d'ombre,
Ou ce petit garçon, poursuivant son ballon,
Et sa jolie maman courant sur ses talons
Pour parer aux dangers qu'une belle insouciance
L'empêche d'entrevoir dans sa jeune inconscience.
Car mille et un sujets me traversent l'esprit,
Qui, en se bousculant, me laissent tout contrit
De ne savoir choisir lequel je pourrais dire,
En rechercher les mots, et surtout les écrire,
Et laisser libre cours à l'imagination
Pour chanter les louanges de la création.
Avec l'espoir au cœur d'être utile à ce monde,
J'aurais voulu trouver quelque pensée profonde
Qui vous eût apporté grande satisfaction.
Mais malgré mon désir de passer à l'action,
Je n'ai pas réussi à secouer ma flemme.
Pourtant ! J'aurais aimé vous écrire un poème !

Michel REBECQ

DEUXIÈME PARTIE

Travaux des commissions spécialisées

Palmarès des prix de l'année 2010

Éloges funèbres

Rapports moral et financier

COMMISSION DE LITTÉRATURE

Responsable : Philippe GRANAROLO

SÉANCE DU 9 MARS 2010

Hommage à Jean-Max Tixier

JEAN-MAX TIXIER ET LES FORTUNES DU VERBE

Jacques KERIGUY

Le 29 septembre de l'année dernière se sont gravés dans nos esprits les mots que Jean-Max Tixier a libérés dans *Les Silences du passeur* : « Je glisse dans la mort / Comme on tombe d'un songe / Tout ébloui de noir / Refermé sur ce noir qui n'est plus / De ce monde. »

Plusieurs de ses collègues ont souhaité rappeler aujourd'hui la mémoire de l'homme et évoquer l'œuvre que l'écrivain a laissée. Pour ma part, je voudrais dire ce que sa personnalité hors du commun, son inépuisable fertilité, sa vigueur que rien ne semblait pouvoir entamer, la jeunesse qui demeura ancrée en lui jusqu'à son dernier souffle, ont apporté à notre compagnie depuis qu'il l'a rejointe en 2005.

Jean-Max Tixier était le modèle même de l'Écrivain. Du véritable écrivain, dont le bureau hérissé d'ouvrages, de revues et de manuscrits était le laboratoire frémissant, où, de l'aube au crépuscule, s'opérait la transmutation en livres de souvenirs, de l'empreinte des mots, de la traversée littéraire à laquelle, tout au long de sa vie, il s'est livré. Écrivain, oui, mais hors du commun, car multiple, déroutant, paradoxal. Écrivain dans tous les actes de sa vie, à tous les instants de sa vie. Il nous a raconté sa trajectoire, qui, aujourd'hui, malgré ses soubresauts, nous paraît si naturelle, si nécessaire, si accomplie, dans un livre intitulé *Chants de l'évidence*. La lecture de ce document est indispensable à qui veut comprendre cette personnalité complexe, volontiers provocatrice, et voir apparaître l'unité profonde de cette destinée exceptionnelle.



Sa fertilité étourdit ; sa vigueur est stupéfiante ; il a écrit, il a publié ; il a écrit encore et toujours, sans relâche. Il écrivait, car, pour lui, rien d'autre ne comptait. Il écrivait, loin du milieu littéraire, si parisien, dans lequel se sont enlisés tant de talents ; avec ironie il se qualifiait de « polygraphe », non pour excuser des œuvres de moindre qualité littéraire, mais pour montrer qu'il savait, dans sa production, établir une hiérarchie. Laissons le travail mené pour d'autres, le commissaire Van Loc, dit « le Chinois », Minou Drouet, aussi abondant soit-il. Retenons les fresques romanesques ancrées, comme leur auteur, dans les couleurs, les odeurs de la Provence – *La Fiancée du santonnier, Le Crime des Hautes-Terres* -, mais aussi des romans directement issus des « sédiments déposés dans la mémoire et dans le corps au fil du temps », comme *Le Jardin d'argile*, prix Antigone 1998, ou *L'Homme chargé d'octobres*.

Et puis, l'essentiel : des poèmes qui lui ont permis de s'emparer de l'univers, car Jean-Max Tixier aimait répéter qu'il n'avait « d'autre dieu que le poème ». Parmi les quelque quarante recueils qu'il a publiés, citons *L'Oiseau de glaise*, qui a obtenu le prix Artaud 1995, ou *Chasseur de mémoire*. C'est cette même passion qui le conduisit à siéger dans les comités de rédaction de revues à partir de 1968, la tumultueuse *Encres vives*, *Sud* et *Autre Sud*, à laquelle il a manifesté un attachement profond jusqu'à ses derniers jours. Si sa volonté farouche de protéger sa liberté et une inusable capacité d'indignation le conduisaient à ébranler les vérités admises, elles se nourrissaient de malice et de cette petite touche d'outrance qui fait les bons polémistes. Il avait pour les autres trop de respect pour ne pas savoir que ce qui fait la force du vrai dialecticien, ce n'est ni le paradoxe ni la vaine dispute, mais le seul courage du bon sens.

Quelle existence de rêve, au fond ! Comment ne pas l'envier ? Une vie entièrement consacrée à la lecture, à l'écriture ; une vie immergée dans les mots.

Lorsque nous avons introduit Jean-Max Tixier à l'académie du Var, en 2005, nous connaissions la richesse

de son œuvre ; nous ne savions pas combien sa vitalité conquérante et sa nature boulimique enrichiraient les actions que nous développions. Son sens de la dérision, sa constante volonté de se tenir à distance des sujets dits sérieux, son expertise dans l'art des calembours, indissociables d'un talent de plume et de parole qui coulait de source, ont séduit. Il participait avec assiduité à nos séances. Chaque année, il nous offrit des poèmes qu'a recueillis avec soin notre *Bulletin*. Très sollicité par la commission de littérature, il participa activement à ses séances : *Le Risorgimento*, en 2005, lui donna l'occasion de situer *Le Hussard sur le toit* de Giono dans la postérité de ce mouvement ; il organisa en 2007 une table ronde très remarquée sur Malraux. Il parla de son maître en poésie, Saint-John Perse, et aborda d'autres sujets, comme *Le roman médical et la littérature*. Il prêta aussi sa voix à la lecture de textes illustrant les propos des orateurs de l'académie, notamment sur la scène de l'Opéra. Et, très régulièrement, il intervint avec pertinence à l'issue des communications les plus diverses, clarifiant le débat par son remarquable esprit de synthèse, sans faire parade de son savoir, toujours conciliant, malgré la passion qui l'animait. Il parut tel qu'il était naturellement, rebelle à toutes les formes de conformisme et d'inertie mentales, toujours bienveillant, exerçant son intelligence, dévoilant sa grande culture avec modestie, usant toujours de cette langue élégante et précise qu'il pratiquait dans son expression orale autant que dans ses écrits.

Jean-Max savait entretenir l'amitié et la susciter : sa chaleur communicative, son hypersensibilité affective, sa sociabilité spontanée, son amour de la bonne chère et des bons vins, sa générosité, sa curiosité qu'il étendait à la peinture, à la science, sa première vocation, à la vie sociale et politique, à la philosophie, sa disponibilité aussi nous manqueront. Jean-Max était aimé parce qu'il savait aimer. Il écoutait, il entendait, il savait insuffler à ses proches l'énergie qu'il possédait en lui et qu'il brûlait d'offrir en partage. Cette amitié, il l'avait trouvée, en retour, à l'académie au sein de laquelle, il me l'a souvent confié, il a éprouvé de grandes joies.

Dans les derniers jours de son existence, privé du bonheur d'écrire et de lire, il reçut quelques consolations. La première fut apportée par la présence attentive et dévouée de Monique, qui lui a sans doute rappelé ces mots de Saint-John Perse : « Écoute, écoute, ô mon amour / Le bruit que fait un grand amour au reflux de la vie. » À ses parents, à ses amis, présents jusqu'au bout, il montra combien il fut sensible à leur sollicitude. La deuxième consolation fut de toucher de ses mains ses derniers livres, *La Mémoire des mots* et *Parabole des nuées*, qui lui valut le prix Mallarmé. La troisième fut l'attachement et la sympathie que lui manifesta l'Académie. Par la voix de son président, en effet, elle lui fit savoir sa décision de lui attribuer un fauteuil la veille de son entrée à l'hôpital. Il en tira un plaisir que son affaiblissement laissa transparaître.

Ces joies, il sut les savourer et j'ose espérer qu'elles adoucirent les ultimes instants.

Nous ne verrons plus apparaître la silhouette massive de Jean-Max, nous n'entendrons plus sa voix imposante, son rire communicatif. Comment l'accepter ? Tant de liens nous unissaient. Il savait que le silence succède aux mots. Dans le recueil intitulé *Où s'invente le jour*, ce pourfendeur du lyrisme et des confidences personnelles a laissé entrevoir ses doutes : « Le poète pris dans les roseaux du songe ne connaît pas sa perte. Il écoute le vent qui traverse ses cordes. Le chant monte du fleuve avec la brume. Mais c'est d'un autre chœur qu'il reçoit la louange. Ombres tassées dans l'ombre de son encre. Étranger, dépose ton sac de paroles. Ton heure vient. Le silence sera ta couche. »

Ou encore, quelques pages plus loin : « Restera-t-il de mon passage d'autres plaisirs que celui des sens si vite évanoui ? D'autres ferveurs que cette angoisse tressée à mes fibres ? Cette faveur lustrale qui ruisselle soudain sur la vie ? De ce qu'il laisse au cœur l'aloès en témoigne. Quant à l'esprit, il n'est que de le retenir à l'arrière des lèvres. Pour complaire. Et mourir. »

Jean-Max ne recherchait « en aucune façon l'absolu » ; il ne se souciait pas « de la postérité, cet absurde désir de durer au-delà de son temps qui sacrifie l'être-ici-maintenant ». Le silence est venu ; le silence est sa couche, mais nous, qui célébrons son souvenir aujourd'hui, nous croyons que s'il recouvre les choses, il n'enferme pas les mots. C'est, des mots jaillis dans le creusement du langage, la véritable fortune : portés par le poète, ils se transmuent en un absolu partout et toujours accessible au lecteur.

La vie de Jean-Max est achevée. Philippe Granarolo et Antoine Marmottans en montreront l'intensité et la cohérence. Mais les livres, eux, tels des organismes vivants, continuent de palpiter. Plusieurs de nos collègues les ont lus activement : Yves Stalloni parlera du prosateur ; André Ughetto, Daniel Gisserot et Roland Billault nous feront part de l'admiration qu'ils ont éprouvée à la découverte de textes poétiques majeurs. Ils nous communiqueront leur désir de les approcher, de les « habiter », aurait dit Jean-Max.

JEAN-MAX TIXIER, L'HOMME AUX MILLE PLUMES

Philippe GRANAROLO

I) Eléments biographiques

Afin de respecter le temps qui m'est imparti, j'ai privilégié les faits et réduit au maximum les commentaires. Les données présentées, bien qu'incomplètes, suffiront à donner une idée de l'immense palette qui était celle de notre ami Jean-Max.

Parcours professionnel et engagement politique

Enseignant, critique littéraire, écrivain, directeur de revue, élu municipal, Jean-Max a mené de front plusieurs existences. J'aurais pu aussi bien intituler mon exposé « Jean-Max Tixier, l'homme aux mille vies ».

Voici quelques éléments de sa biographie.

Né à Marseille le 13 février 1935 (déclaré le 14).

1960-1962. Service militaire dans le Train en Algérie.

1962. Octobre, début de carrière d'enseignant. Successivement professeur au lycée Périer (Marseille), au cours privé Franklin (Marseille), au Lycée Peiresc (Toulon), au lycée agricole et horticole (Hyères) de 1965 à 1996.

1975. Début de pigiste dans la presse régionale jusqu'en 2003 (critique littéraire et critique d'art : *Provence Magazine, Objectif-Sud, Les Nouvelles Affiches, Sud-Est Magazine, Le Comtadain, Les Nouvelles Publications, Pays de Provence, Encres Vives, Sud, La Sape, Marseille, Autre Sud,* etc.).

1989. Élu conseiller d'arrondissement. Nommé adjoint délégué à la culture de la mairie du IVe secteur de Marseille (6e et 8e arrondissements) en qualité de membre du GAES (Groupe d'action économique et sociale, présidé par Jacques de Rocca Serra).

2001. Soutient Jean-Pierre Giran, député de la 3e circonscription du Var, ancien maire de Saint-Cyr-sur-Mer, aux élections municipales de Hyères. Jean-Pierre Giran, battu, poursuit son action en vue des futures échéances électorales. Participation aux structures mises en place, notamment en matière de culture, et pour la création de l'Institut du Sud.

Vie familiale

Elle a été marquée par le chiffre 3 : 3 mariages, 3 enfants.

1962. Mariage avec Michèle Ciccoli, institutrice.

1965. Naissance de Patrick.

1967. Naissance d'Elisabeth.

1972. Mariage avec Jacqueline Danoy, céramiste, vendeuse puis employée à la bibliothèque municipale de Marseille.

1974. Naissance de Béatrice.

1990. Installation à Hyères avec Monique Charles, professeur d'anglais

1996. Mariage avec Monique Charles.

Études

Baccalauréat : 1e partie section moderne (collège Victor Hugo, Marseille) ; 2e partie sciences expérimentales (lycée Thiers, Marseille).

Études interrompues à la faculté des sciences de Marseille P.C.B. (Saint-Charles) et à l'école dentaire de Marseille (alors située Montée des Acoules).

Études de lettres modernes à la faculté des lettres et sciences humaines d'Aix-en-Provence. Licence ès lettres. Suit en auditeur libre des cours d'histoire (Georges Duby), de philosophie et d'histoire de l'art.

1967. Diplôme d'études supérieures : *Le Sentiment de l'absurde chez Montaigne* (sous la direction de Pierre Vincent).

1978. Thèse de doctorat de IIIe cycle, sous la direction de Raymond Jean : *Poésie et Mathématique ou pour une logique poétique*, à la faculté des lettres d'Aix-en-Provence.

Jean-Max et les revues

L'appartenance à de nombreux comités de rédaction, ainsi que la collaboration à un grand nombre de revues littéraires et surtout poétiques, ont marqué la vie de Jean-Max.

1955-1966. Fréquente *Les Cahiers du Sud,*

1967. Entre au comité de rédaction de la revue *Encres Vives.*

1977. Entre au comité de rédaction de la revue *Sud.*

1982.1987. Entre au comité de rédaction de la revue *Impressions du Sud.* (y siègera jusqu'à sa disparition)

1996. Entre au comité de rédaction de la revue *Poésie Vagabondages.*

1998. Participe à la création de la revue *Autre Sud* (qui succède à *Sud)* avec Yves Broussard, Jacques Lovichi et Gérard Blua. Membre du conseil de rédaction.

2004. Nommé directeur de la collection Autre Sud-Documents, aux éditions Autres Temps.

Jean-Max et les sociétés littéraires

De même sa présence active dans plusieurs sociétés littéraires a caractérisé sa carrière littéraire.

Membre de la Société des Gens de lettres de France, membre de l'Association internationale de la critique littéraire, membre du Pen Club.

1968-1980. Secrétaire régional de l'Union des écrivains.

1979-1989. Membre de la commission d'aide à l'édition de l'Office régional de la culture PACA.

1998. Organise à Hyères le 19e colloque de l'Association internationale des critiques littéraires. 23-27 septembre.

2001. Janvier. Nommé président des Nocturnes littéraires. Adhésion au Pen Club.

2001. Élu au conseil d'administration de l'association des amis de la Fondation Saint-John Perse (sans candidature) mais s'en désintéresse vite en raison de l'évolution contestable de la Fondation (à la création de laquelle il a participé avec Pierre Guerre).

2002. Mars. Nommé vice-président de l'AICL centre français à titre transitoire.

2003. Tours, 23 octobre, élu vice-président de la section française de l'AICL.

Les voyages de Jean-Max

De nombreux voyages en Europe, particulièrement en Italie, en Roumanie, en Grèce, l'ont amené à rencontrer de grandes personnalités du monde littéraire qui ont influé sur son écriture.

1980. Juillet/août. Voyage en Irlande. Séjour à Dun Laoghaire chez Roger Little, traducteur, spécialiste de Saint-John Perse, professeur à Trinity College.

1981. Janvier. Voyage en Allemagne (Hambourg, Kiel) à l'invitation de l'université de Hambourg et de l'Institut culturel français de Hambourg.

1981. Mai. Voyage en Suisse (Lausanne, Genève) à l'invitation de la revue *Les Belles lettres*.

1993. Voyage en Italie (Bari, Conversano), avec Monique. Représentant français à la VIe édition des Rencontres internationales *Poesia in Chiostro*.

1999. Voyage en Roumanie à l'invitation des éditions Libra.

1999. Voyage en Italie pour le 17e congrès de l'Association internationale des critiques littéraires. Valsinni (Basilicata) 27 octobre–1er novembre, avec Jacques Lovichi.

2001. Du 18 au 24 septembre. Voyage en Roumanie avec Yves Broussard et Jacques Lovichi, à l'invitation de George Vulturescu. Rencontres internationales de *Poesis* à Satu Mare. Campina. Le Grand prix de la culture de Satu Mare est attribué à la revue *Autre Sud*, et à ses représentants (Broussard, Lovichi, Tixier).

2002. 5 et 6 juin. Voyage à Gênes avec Yves Broussard et Jacques Lovichi. Rencontre-débat au centre culturel franco-italien.

2002. Du 22 au 27 novembre. Séjour en Italie (Ripi et Rome) pour le XXe colloque de l'Association internationale des critiques littéraires.

2003. Du 15 au 21 avril, séjour en Roumanie (Bucarest, Iasi), en compagnie d'Yves Broussard et Jacques Lovichi, pour présenter ses livres traduits parus aux éditions Libra.

2004. Du 8 au 12 juillet, voyage en Grèce (avec Monique) pour le congrès *La défense des « petites » langues devant la globalisation*, organisé par le ministère de la Culture et la mairie de la ville de Peania, dans le cadre des manifestations culturelles des Jeux olympiques. Peania, Athènes.

2005. Du mardi 27 septembre au jeudi 6 octobre. Voyage au Canada (avec Monique), invité français au 13e Salon du livre de Toronto, à l'initiative de Claude Tatilon. Visite de la ville, des chutes du Niagara, du lac Huron, etc.

2006. Du mardi 25 juillet au mardi 1er août, séjour avec Monique dans l'île de Lesbos, à l'invitation de Costas Valetas, à l'occasion du colloque *L'Étranger dans la littérature* (Mythilène, Mithymna, Argenos, Efthalou).

2007. Du mercredi 5 au dimanche 9 septembre, voyage en Roumanie, en compagnie d'Yves Broussard, pour la première édition du Forum européen des Revues littéraires de Constanta, à l'invitation de la Fédération des éditeurs et des diffuseurs de livres de Roumanie. (modérateur pour la journée du 6 septembre, avec le professeur Dr Mircea Muthu, doyen de la faculté des lettres de l'université « Babes-Boyai » de Cluj).

2008. Du 2 au 10 septembre. Voyage en Grèce (avec Monique) pour le colloque sur « Les revues littéraires », organisé à Lesbos par l'AICL et l'Institut des études éoliennes. Mytilene, Skala Kalloni, Agia Paraskevi, Athènes.

Prix littéraires et distinctions honorifiques

Comme c'est la règle dans le monde littéraire, Jean-Max, même s'il a obtenu très tôt des récompenses pour ses œuvres, n'a été unanimement reconnu qu'à partir des années 1990.

1994. Reçoit le Grand Prix littéraire de Provence pour l'ensemble de son œuvre.

1995. Nommé chevalier des Arts et Lettres (insigne remis par Yves Bonnel, maire du IVe secteur).

2001. Grand Prix historique de Provence : deuxième prix du Prix spécial des métiers d'art pour *La Crèche et les santons de Provence* (Aubanel).

2008. Nommé chevalier dans l'ordre des Palmes académiques.

2009. Prix Mallarmé 2009 attribué pour l'ensemble de son œuvre.

II) Éléments bibliographiques

A) L'œuvre poétique

J'ai pu dénombrer 39 recueils poétiques publiés par Jean-Max. Si l'on privilégie les recueils primés, on peut retenir les publications suivantes :

La Poussée des choses, poèmes, Encres Vives, 6 p., Bram 1967 (prix Encres Vives).

La Vague immédiate (Présentation d'Alain Camille), poèmes, Mic Berthe JFPF, 32 p., Tours 1967 (2e prix concours national de poésie 1966, organisé par la MJC de Saint-Maur-des-Fossés)

La Pierre hypnotisée, poèmes, Les Nouveaux Cahiers de Jeunesse, 36 p., Bordeaux 1968 (prix Blaise Cendrars).

États du lieu précédé de *Périmètre de l'arbre*, poèmes, Autres Temps, 110 p., Marseille, 1992 (Prix Campion-Guillaumet de la Société des Gens de Lettres de France ; prix Louis Guillaume).

L'Oiseau de glaise, poèmes, Arcantère, 111 p., Paris, 1995, Prix Antonin Artaud 1997.

Le Manteau de Circé, poèmes, Le Taillis Pré, 190 pages, Châtelineau (Belgique). Juin 2003. Bourse Thyde Monnier de la Société des Gens de Lettres de France (automne 2003).

Parabole des nuées, poèmes (Aquarelles de Fumika Sato), collection « Les petites proses de mai », 44 pages, tirage limité à 234 exemplaires numérotés, plus seize exemplaires de tête, Tipaza, mai 2009. Prétexte au prix Mallarmé 2009 qui lui a été attribué pour l'ensemble de son œuvre.

B) Romans et nouvelles

Pas moins de 20 publications : là encore son premier recueil de nouvelles « Le berger d'ombres », lui avait valu en 1985 la « Plume d'Or » des Rendez-vous Littéraires de Cannes. Parmi les principaux, on retiendra :

Le Berger d'ombres, contes et légendes du pays provençal, Luneau Ascot, 190 p., Paris, 1985 (Plume d'Or du XVIe Rendez-vous littéraire de Cannes). Réédition partielle en 1999, aux éd. Encre Bleu sous le titre *Veillées provençales*.

Le Jardin d'argile, roman, Le Cherche Midi, 162 p., Paris, 1997. Corps 16, 191 p., Paris, 1998. Prix Antigone 1998. *Le Jardin d'argile*, collection « romance », Corps 16, 191 p., Paris 1998. *Gradina de argila* (traduit en roumain par Gabriela et Constantin Abaluta), édition Libra, 136 p., Bucarest, 2002.

L'Aîné des Gallian, roman, « Terres de France », production Jeannine Balland, Les Presses de la Cité, 292 pages, Paris, novembre 2007.

Le Cavalier des deux rives, roman, collection « Littérature », Melis, 216 pages, juillet 2008.

Notes de san Michele et autres textes, nouvelles, collection « A Cappella », Géhess éditions, 159 pages, Toulon, novembre 2008.

Le Juge de paix, roman, collection « Polars de France », Production Jeannine Balland, Les Presses de la Cité, 263 pages, Paris, novembre 2008.

Le Crime était déjà écrit, septembre 2009, son dernier livre aux Presses de la Cité.

C) Essais et livres d'art

Une diversité étonnante d'essais, allant de la cuisine à la médecine, du droit aux santons de Provence. Des livres d'art consacrés à des peintres provençaux. Des recueils touristiques. En tout pas moins de 30 ouvrages différents publiés entre 1970 et 2008. Parmi les plus récents, on peut signaler :

Saint-John Perse – un prix Nobel a Giens, photographies de Guy Touvignon, collection « Textes avec Vues », Images en Manœuvre, Marseille, novembre 2005.

Passage, livre d'artiste avec Youl, tirage limité à trois exemplaires numérotés, septembre 2005.

Le Treizième ciel, album, photographies aériennes de Gilles Martin-Rachet, textes de Jean-Max Tixier, Jeanne Laffitte, 224 pages, Marseille, décembre 2005.

Chants de l'évidence-entretien avec Alain Freixe, essai sur la poésie, collection Autre Sud / Documents, Autres Temps, 189 pages, octobre 2008.

D) Ouvrages écrits en collaboration

Sa collaboration avec le « grand flic » marseillais N'Guyen Van Loc assura à Jean-Max une part de son succès, une reconnaissance médiatique, et, chacun le devinera aisément, ce type d'écrit connaissant un succès sans comparaison avec les tirages homéopathiques des recueils poétiques, des droits d'auteur non négligeables. 8 volumes furent le fruit de cette collaboration entre l'écrivain et le policier.

Ce qui est moins connu est sa collaboration avec la poétesse Minou Drouet.

E) Participation à des anthologies et ouvrages collectifs

Jean-Max a su également répondre à de nombreuses sollicitations dans des domaines très divers. Participation à des anthologies poétiques, bien sûr. Mais aussi participation à une dizaine d'ouvrages de la collection « Ellipses », bien connue des étudiants de classes préparatoires.

F) Romans érotiques écrits sous des pseudonymes

Enfin, ce que seuls ses proches amis ont su pendant longtemps, et qu'il m'est aujourd'hui permis de dévoiler à ceux qui l'ignoreraient encore, Jean-Max a publié pas moins de 22 ouvrages érotiques, principalement sous deux pseudonymes : Pierre Darle et Jacques de Saint-Paul. Avec les livres à succès coécrits avec le commissaire Van Loc, ces ouvrages érotiques permirent à Jean-Max de vivre de sa plume, ce qui est le rêve de la plupart des auteurs, mais qu'un très petit nombre parvient à réaliser. Sans doute faut-il pour cela passer à son bureau un nombre d'heures sans commune mesure avec les 35 heures devenues la règle des « travailleurs » de notre beau pays.

Ouvrages faisant référence a l'œuvre de Jean-Max Tixier :

Une douzaine d'ouvrages à ce jour ont été consacrés à l'œuvre poétique de Jean-Max, ce qui est remarquable pour un poète de son vivant. Nul doute que sa disparition va accélérer considérablement le nombre de ces publications, et que bien d'autres livres vont être consacrés dans les années à venir l'œuvre de notre collègue académicien.

Poésie méditerranéenne d'expression française 1945-1990, de Giovanni Dotoli, Schema-Nizet, 1991.

Antologia europea, de Fabio Doplicher, Quaderni di Stilb, 1991.

Jean-Max Tixier à l'arête des mots, essai, de Jean-Claude Villain, collection « Classiques pour demain », L'Harmattan, 92 p., Paris, 1995.

Revue *Encres vives n° 171* « Spécial Jean-Max Tixier », mai 1993.

Histoire de la poésie française xxe siècle, de Robert Sabatier, Albin Michel, 1988.

129 nouvellistes français par eux-mêmes, Manya.

Marseille XXe un destin culturel, Via Valeriano, 302 p., Marseille, 1995.

Revue *Encres vives n° 249* — « Autour de Jean-Max Tixier », mai 1999.

Avec armes et bagages, études, de Jean-Marie Magnan, L'Harmattan, 1999. Réédition augmentée sous le titre *Vivre livres parcours de la littérature contemporaine*, éd. Autre Temps, octobre 2007.

Revue *Rétroviseur* n° 90 – octobre-novembre-décembre 2002. Dossier Jean-Max Tixier dirigé par Gilles Lades.

Revue *LittéRéalite « Accent sur la poésie »*, entretien avec Hédi Bouraoui, vol. XVII, 1, printemps-été 2005. Toronto (Ontario) Canada.

Revue LittéRéalité « Entretien avec Jean-Max Tixier » par Claude Tatilon, vol. XIX, 1. printemps-été 2007, pp. 35-46. Toronto (Ontario) Canada.

A l'aise dans la poésie parfois teintée de spiritualité aussi bien que dans les romans érotiques, capable de se glisser dans la peau du commissaire Van Loc comme dans celle de Minou Drouet, aussi facile dans la rédaction d'un traité de cuisine que dans une réflexion sur le Droit chez Montaigne, notre ami Jean-Max était bien cet « homme aux mille plumes » que je vous ai bien trop rapidement présenté. Mais combien d'entre nous le savait il y a seulement quelques mois ? D'une humilité rare, Jean-Max ne mettait jamais en avant l'étendue de ses facultés. Et si j'éprouve, comme chacun d'entre nous, la nostalgie de sa présence, j'éprouve aussi le regret d'avoir trop longtemps ignoré, malgré l'amitié qui nous liait, une part considérable de l'immensité du talent de celui qui a honoré l'académie du Var de sa présence.

JEAN-MAX TIXIER, RACONTEUR D'HISTOIRES

Yves STALLONI

Jean-Max Tixier se définissait prioritairement comme poète ainsi qu'il aimait à le répéter : « Je n'ai d'autre dieu que le poème. » Mais il n'hésitait pas à revendiquer avec humour une qualité de polygraphe. Ce qui le conduisit à une entrée, tardive et presque accidentelle, dans l'univers du roman, comme nous l'expliquent les *Chants de l'évidence* : « Je suis un romancier tardif – quoique j'aie signé plus de dix romans. J'ai longtemps redouté de m'engager dans un genre réputé périlleux pour un poète. L'utilisation du langage n'est pas la même. À tout instant, on risque la confusion. Un roman de poète est le plus souvent un roman raté. » [1]

C'est donc à plus de soixante ans que Tixier aborde la fiction romanesque avec *Le Jardin d'argile* qu'il fait paraître, en 1997, aux éditions du Cherche Midi. Le succès est immédiat, puisque le livre obtient le prix Antigone, ce qui incitera Jeannine Balland à lui ouvrir les portes de sa collection « Terres de France » aux Presses de la Cité. C'est à cette maison qu'il confiera la plupart de ses romans dont les titres constituent une invitation littéraire à découvrir les mystères et les charmes de la Provence : *Le Crime des Hautes terres, La Fiancée du santonnier, Le Maître des roseaux, Le Mas des Terres rouges, Marion des Salins, L'Aîné des Gallian, Le Juge de paix, L'Ombre de la Sainte-Victoire, Le Crime était déjà écrit*. Ces publications régulières au rythme d'une par an attestent une prodigieuse fécondité et révèlent cette aptitude au récit qui semble s'être imposée par surprise, comme il le reconnaît lui-même : « J'ai découvert que j'aimais raconter des histoires, que j'en étais capable, que les lecteurs suivaient. » [2] Et il ajoute, avec une gourmandise qui lui va bien et qui excuse son infidélité au poème : « L'écriture de ces romans me procure un réel plaisir. »

Les romans que je viens de citer où se révèle le « raconteur d'histoires », appartiennent à une veine que Tixier aurait accepté de nommer « populaire », sans aucune nuance péjorative. En même temps, ces livres ont tous pour cadre la Provence, cette terre maternelle dont il a souhaité un moment s'affranchir sans y parvenir réellement. Mais parallèlement à ces romans destinés au grand public et situés dans une Provence chaleureuse et ensoleillée, il s'est appliqué à explorer une écriture romanesque plus exigeante, qui délaissait les intrigues bien ficelées et la narration linéaire. Lui-même établissait une distinction entre les « romans romanesques » qui privilégient « les personnages, l'intérêt psychologique, la trame narrative, le conflit des passions et des intérêts, les rebondissements, la lisibilité, bref, tous les ingrédients de nature à tenir le lecteur en éveil. » et les « romans de nécessité », « romans d'ambition littéraire [...] qui répondent à la nécessité intérieure et, pour ce faire, cherchent la forme la plus adéquate ».

Faute de pouvoir parler de l'ensemble de l'œuvre narrative de Jean-Max Tixier, à laquelle il faudrait ajouter les nouvelles, genre qu'il aimait profondément, comme le prouve le tout récent et très beau recueil *Notes de San-Michele*, j'ai choisi de délaisser la veine dite « romanesque », pour m'attacher à l'autre inspiration, celle dite de « nécessité » représentée par un roman, paru en 2005, qui déserte en partie la Provence et les conflits psychologiques traditionnels pour se situer dans un registre plus ambitieux et plus innovant. Ce roman a pour titre – un très beau titre, comme toujours – *L'Homme chargé d'octobres*, et il n'est pas publié aux Presses de la Cité, où figure la saga provençale, mais au Cherche Midi, l'éditeur du premier roman, *Le Jardin d'argile*, façon de nous signaler que nous changeons de territoire.

L'Homme chargé d'octobre est un livre testamentaire, un livre bilan écrit par un personnage, Alexandre Saulver, au lendemain de son quatre-vingt-neuvième anniversaire. Il est sur le point de recevoir des étudiants pour un entretien à valeur de témoignage sur le siècle et met à profit cette situation pour revenir sur les grands moments de son existence. Le récit est écrit à la première personne, mais ne respecte pas le déroulement linéaire propre aux textes autobiographiques. Il avance par séquences temporelles séparées, parfois datées, correspondant aux périodes déterminantes de la vie du narrateur. Ce qui explique, conformément au travail de la mémoire, une apparence de désordre voire d'incohérence délibérément acceptés : « Il serait vain d'imposer aujourd'hui ordre et cohérence à ce qui n'en eut pas » écrit-il aux premières lignes (p. 16). Son travail sera celui d'une anamnèse vagabonde : « J'essaie, dit-il encore, de démêler l'écheveau sans savoir par où commencer. » (p. 10) La métaphore de l'écheveau nous autorise à saisir les fils qui le composent.

Il y en aura deux majeurs qui viennent structurer la trame narrative et se divisent eux-mêmes en fils secondaires qui tisseront la fibre romanesque. Les

deux fils dominants peuvent se définir par le même mot *histoire*, à condition de donner au terme deux sens : l'Histoire avec majuscule, c'est-à-dire le décours historique formé d'événements publics ; l'histoire minuscule, celle de la vie privée, du déroulement d'une vie. Je suggère de les considérer successivement, même si le roman les entremêle subtilement.

L'Histoire, la grande, peut être évoquée en premier car elle fixe le cadre de la narration et explique le titre du livre. Alexandre Saulver est né avec le siècle, exactement en 1900. Négligeant le temps de l'enfance, il nous restitue sa vie entre deux dates significatives : 1917 et 1989. Deux dates qui ont marqué l'Histoire de l'Europe et qui toutes deux ont partie liée avec le mois d'octobre. La première renvoie à la révolution russe qui survient quand le personnage est âgé de 17 ans et vit à Saint-Pétersbourg. Né d'un père Français et d'une mère russe, Alexandre est plongé brutalement dans un événement qu'il comprend mal et dont il ne mesure pas la portée. À son âge, la révolution est un peu une fête, même s'il échappe de peu à la charge des cosaques et si la harangue d'un petit personnage à barbiche secoue sa somnolence.

Le deuxième octobre se situe à quelques semaines du moment de l'écriture. C'est celui de 1989, mois qui a précédé l'écroulement du mur de Berlin dans la nuit du 8 au 9 novembre. Saulver est trop vieux pour être acteur de l'événement qu'il suit à la télévision. Mais il mesure la portée historique de cet acte qui marque l'effondrement d'un système et la fin d'un cycle de soixante et douze années où ont alterné les promesses et les souffrances. Il voit, sur l'écran, un vieil homme assis devant le mur en train de jouer du violoncelle et il médite : « Quand le violoncelle s'arrête de jouer, on a changé de siècle. » (p. 251) Pour Alexandre, né lui-même un 25 octobre, la coïncidence du calendrier est un signe : « Des octobres jalonnent de secousses ma vie et le siècle [...] Répliques, échos renvoyés de falaise en falaise. » (p. 84) Entre ces deux dates, ces deux mois d'octobre, l'Histoire a déployé son étoffe tragique et le roman s'applique à en capturer quelques plis importants que je ne peux détailler.

À côté de cette fresque historique que nous livre la mémoire éclatée de Saulver, se déroule le deuxième fil narratif, celui qui concerne sa vie personnelle, étroitement imbriquée aux événements de l'Histoire. Le narrateur, au milieu des années soixante, s'est retiré en Provence, dans un village au nom imaginaire, Mérignan. Il vit là en solitaire, aidé de Lucette, une gouvernante bienveillante. C'est depuis ce lieu que se produit la plongée dans ce passé intime, centrée sur deux domaines : celui de son activité d'intellectuel, celui de sa vie amoureuse.

Ce qu'on retient du premier thème, c'est que le héros fut professeur, journaliste, qu'il a publié divers essais sévèrement désavoués : « Mes ouvrages ne tiennent pas beaucoup de place dans ma bibliothèque. Je me demande comment j'ai eu l'outrecuidance de les écrire, la chance de trouver un éditeur. » (p. 98) Le contenu de ses livres ou articles est jugé sans intérêt, l'écriture est celle d'un truqueur malhabile et sa production une vaste imposture complaisamment épargnée par la critique.

La part réservée à la vie sentimentale est plus importante, mais confirme l'impression de ratage et d'échec. De nombreuses femmes accompagnent le parcours de Saulver, à commencer par la lumineuse Ludmina qui, dans les soubresauts de la révolution d'octobre, lui offrira, à Saint-Pétersbourg, la découverte de l'amour charnel. Cette éblouissante passion est interrompue par l'exil, et cette rupture va hypothéquer toutes les autres aventures féminines : avec Dolorès, qui l'entraîne un moment en Espagne auprès des Brigades internationales ; avec Rachel Rosenbaum qui pensait pouvoir vivre tranquillement sa judéité avant de croiser l'ignoble persécution ; avec Nadine Vernon, musicienne rencontrée à Paris, qu'il dérobe à un ami et fait gratuitement souffrir ; avec Nicole Ferrière qui l'initie au monde de la peinture ; avec Christine Delorme, avec Ann, avec Gina... Le cortège féminin défile tristement, nous révélant les maladresses d'Alexandre, son inaptitude au bonheur, son incapacité à aimer de façon durable, sa fascination pour le gâchis, son art de la destruction et du mensonge.

Ce double désastre, sentimental et professionnel, peut s'expliquer par les troubles de l'Histoire à majuscule. Alexandre est, ne l'oublions pas, « chargé d'octobre », comme d'autres sont « chargés de chaînes ». Son siècle, marqué d'hécatombes, interdit l'apaisement et condamne le bonheur. « Ma génération, écrit-il, née avec le siècle, a vécu l'expérience tragique de la vie. » Prise de conscience qui rapproche le roman, d'autres reconstitutions de vie, comme celles de Clamence, le héros de *La Chute* de Camus, ou d'Hadrien, l'empereur dont Marguerite Yourcenar invente les faux mémoires.

La dimension profonde du livre est bien ce retour sur soi à valeur de testament, cette réflexion désabusée d'un homme qui sent la mort venir. Cette mort dont la présence envahit le livre et lui donne sa coloration tragique. La narration rétrospective prend alors l'accent d'un chant d'adieu au monde, d'une réflexion sans illusion sur la fragilité d'une existence humaine artificiellement grossie par la boursouflure de l'orgueil. Au moment d'achever son itinéraire, Alexandre Saulver veut trouver sa vérité : « On ne triche pas avec soi, au moins lorsqu'on a franchi une certaine limite. » Alors qu'il écrit sa vie, le miroir lui renvoie l'image d'un homme usé, fatigué, aux chairs molles et aux muscles relâchés. Le moment de prendre congé est proche. Une promenade dans le cimetière d'Arles lui rappelle l'échéance de la mort. L'homme las, revenu de tout, le « vieux loup fourbu », accepte le verdict. Son temps est révolu. À l'instant où les étudiants viendront l'interroger, il leur répondra par cette phrase qui clôt le livre : *Je suis un homme qui finit dans un monde qui finit.* (p. 251)

Quand on relit ce livre ambitieux et de haute tenue alors que Jean-Max Tixier n'est plus parmi nous, on est tenté de superposer l'auteur au personnage-narrateur, de retrouver dans les accents que j'ai appelé testamentaires quelque chose comme le regard personnel jeté par l'écrivain sur sa vie. Mais si le héros est professeur, un peu écrivain, soucieux des grands problèmes qui touchent l'humanité, la similitude s'arrête là. Le Tixier que nous connaissons ne peut se confondre avec ce personnage veule, hésitant, insatisfait, cabossé par l'existence. Alexandre, écrivain sans talent, journaliste raté, n'est pas Jean-Max dont l'écriture nerveuse, colorée, poétique est un modèle d'efficacité et de charme. Lui a su réaliser ce que son personnage n'a pu réussir à faire : appréhender le monde dans la prison des mots, reconstruire l'Histoire par le miracle de l'écriture, transfigurer une existence chaotique et falote en récit captivant. Il a su aussi, dans

un livre grave, douloureux, désenchanté, introduire quelque chose de la beauté de l'art. Il est parvenu, de la confusion du monde, à extraire la quintessence des choses simples, celles après lesquelles court vainement son personnage et qui irradient le livre, lui donnant sa force, et qui résonnent comme un chant d'amour à la vie que Jean-Max Tixier, poète ou romancier, « raconteur d'histoires », n'a jamais cessé de célébrer et qui nous le rendent vivant et proche.

Notes

[1] Les Chants de l'évidence. Autres Temps, 2008, p. 40.
[2] *Ibid.*

...DEVENIR LE CHANT QUE JE SUIS !

André UGHETTO

C'est dans *Le Silence des Dieux*, première suite de *Chasseur de mémoire* (le Cherche Midi, 2001) que Jean-Max Tixier émettait un tel vœu : « devenir le chant que je suis ». Se perdre, disparaître au fond, dans son propre élan créateur. Porter vers l'idéal le refus de traces personnelles, autres que littéraires. S'évader *dans* et *par* le chant, n'être plus que poème. Alors que tout vous contraint à vous accepter *homme*, et charnel et sanguin dans toutes les dimensions de la vie : Jean-Max illustrait constamment ce paradoxe. Il gardait de son enfance le souvenir d'une violence fondatrice :

« Enfant de l'agression, je suis né de la violence et du refus, Pour naître au monde, j'ai crevé l'innocence de l'intérieur, comme une peau qu'on déchire du bec. Le flot de sang, jamais tari, exprimait plus que la douleur. Je le porte hors des veines, caillot noir, coagulé. Il y eut jadis des moments où j'étouffais. J'ai respiré cette violence. J'en déversais le trop plein. La vie serrée dans mes poings pour qu'elle hurle. À peine puis-je regarder le monde sans trembler, commencer à parler, à écrire. Des bribes, des lambeaux plus douloureux que la chair pantelante du supplicié. » (Une des *Neuf proses entre les roches du domaine*, confiées à notre ami commun Bruno Rombi pour être traduites en italien.)

Que l'on ne compte donc pas sur lui pour entretenir une quelconque nostalgie d'un « vert paradis des amours enfantines ».

Beau diable qui se débat, ai-je écrit en ayant un Jean-Max adulte et bien vivant à l'esprit, il énonce avec fermeté les sentiments les plus subtils, les idées les plus délicates. Sensibilité exquise et rare, mais qui *empoigne* la muse, lui impose la loi de sa violence intérieure, dont on vient de repérer l'origine. « Comme un clou pénètre le bois », dit-il à propos de la muse empoignée.

Séducteur, c'est incontestable, d'une mâle prestance parfois inquiète de ses buts. Je cite : « La faim, comme un dieu dans son ventre le dévore [...] Le chasseur rabat la tunique sur ses os. Se souvient-il encore de la douceur des femmes ? »

Elles n'ont pourtant jamais manqué à cet Ulysse qui choisit pour épigraphe à son *Manteau de Circé* (Le Taillis Pré 2003) l'extrait du Chant X de l'*Odyssée* où la magicienne ramène les compagnons du héros à leur forme humaine. Et presque au terme des *Silences du passeur* (Le Taillis Pré, 2006), il dédie à son épouse Monique de graves *Stances pour la femme dernière*. Mais si le tropisme féminin est perceptible en toute l'œuvre poétique et romanesque, il paraît davantage affirmer le penchant sensuel que le côté sentimental.

Jean-Max est un *guerrier* intellectuel, j'oserai dire : *célibataire* en sa pensée. C'est un poète très assuré de sa manière, et qui expérimente d'un recueil à l'autre un renouvellement thématique, un pouvoir de métamorphose peu commun. Chacune de ses expériences, conduite avec la rigueur qu'il proclama en 1980 dans son essai *Vers une logique poétique* (paru à La Table rase), le conduit vers un nouvel inventaire de *soi* sous la spectrographie d'un des *éléments* dont l'ancienne Physique déclare qu'à eux quatre ils composent le monde. La tradition est d'ascendance grecque — un rien de « présocratisme », héraclitéen ou démocritéen, dicte ainsi à Jean-Max des aphorismes fulgurants. Un exemple : « Ton délire enflamme les mots sur des bouches incises dans le marbre » in *Le Manteau de Circé* p. 179) — mais il arrive au poète de se tourner aussi vers la Chine, dont le *feng shui*, pratique divinatoire réglant l'orientation de tout ce qui se construit, pourrait avoir guidé sa *Lecture d'une ville* (Collection SUD, 1976), tandis que le « Bois » (absent de la tradition « élémentaire » occidentale, mais présent dans l'Empire du Milieu) inspire maintes pages de poèmes et de romans, et pas seulement en faveur de *Périmètre de l'arbre* (éd. Autres Temps, 1992) où le poète énonce de façon péremptoire : « Tout arbre m'est parole. Langue ligneuse où la salive a goût d'espace. »

En vérité, le style de Tixier se cherche également dans une fermeté de *pierre* et une résonance de *métal* :

« Tu pousses au plus près de l'os le couteau. Redoutant le piège des matières molles. Mot plutôt que parole. Métal, roc, plutôt que boue. Qui résiste décuple ta force. Tu vas. Le pas ferme de n'avoir pas vaincu. Seul. Sur le sol. Dur. » (*États du lieu*, Autres temps, 1992)

Dans ses poèmes *essentiels*, c'est-à-dire ayant trait à l'*essence* de leur sujet, tels que ce dernier, les laisses de prose ne font-elles pas songer, par leur horizontalité

compacte, aux couches stratifiées de quelque appareil mural, dont les architectures successives se déploient, forteresse d'une âme tout autant retranchée que trempée ? Tixier plonge alors aux fondations de sa *psyché*, se laisse aller aux rythmes primordiaux de notre langue poétique, et n'élude la rime – qui n'a pas ici *lieu* – que pour se confier d'instinct aux associations verbales les plus imagées. Et comme « le partage du laurier conduit à l'obscur », ainsi que l'affirme *Midi obscur* dédié à Robert Sabatier, « on marche » en effet « à travers l'épaisseur des mots conducteurs de silence » (*Lecture d'une ville*) ou sous des murailles qui tout en défendant un accès trop facile au *sens*, ne laissent pas néanmoins de le suggérer :

« Le sens appelle le sens. Le verbe prend au verbe. Une dune ne figure pas le désert. Il faut la profusion des sables. Les semences de l'incertain. Le poème en use de même, rassemblant grain à grain l'infime et l'infini. » (*Les Silences du passeur*, « Passages », II)

Cependant, écrit Tixier dans un autre poème du même recueil, peut-être en écho négatif au René Char de *Qu'il vive*, « Les légendes ne pendent pas aux branches des arbres de mon pays. Elles sont trop nues. Trop économes de paroles. »

Il n'empêche. Dans *Ouverture du delta* de *La Traversée des eaux* (SUD Poésie, 1984), l'auteur prend figure d'herméneute, d'interprète des signes, qui sait peut-être, de devin :

« On lirait ici l'empreinte d'une écriture oubliée dans les vases. Le chiffre brûlé sur la peau d'un taureau : signe d'appartenance aux puissances telluriques du lieu. Bien plus qu'une forme dans la langue se joue. S'y trouve inscrite – un instant dévoilée – l'angoisse des marais où macèrent les mythes. »

Macération qui donnera plus tard naissance au *Maître des roseaux* (Presses de la Cité, 2003) dont l'action est située en Camargue.

Mais le poète, sinon le prosateur romanesque, continue de « fouille[r], avec une fébrilité d'insomniaque, les mots faveurs. Les mots flambeaux de la lucidité. » Il ne travaille – selon lui – que dans l'*immanence* du langage. Tel le personnage de Pierre Merlin dans son premier roman, *Le Jardin d'argile* (le Cherche Midi, 1997), il se mue volontiers en archéologue pour voir réapparaître une ligne d'avenir. Il voudrait ne faire entendre que la *matérialité* des mots, non leur réverbération sous une ogive de transcendance.

S'il y a de la « ferveur » en lui, c'est en effet « au-delà de toute croyance ». C'est par une résolution virile qu'il [laisse] « les artifices de la foi » [...] : « Il faut à l'homme du tranchant. » Aussi n'aura-t-il pas « d'autre dieu que le poème » *(Le Manteau de Circé)*, sans se dissimuler que la religion de l'art n'indique aucun chemin vers l'absolu :

« Vous qui ouvrez le poème comme un fruit délectable », avertit *Le Silence du passeur*, « Venez vous abreuver au cœur sec du silence ».

Haute leçon épicurienne, assumée dans les parages de l'Absurde camusien : « Va droit au feu qui te consume. La mort sera ton embellie. » (*Chasseur de mémoire*)

La posture magnifique que je retiens, lorsque je cherche un symbole qui aille bien à Jean-Max, est bien celle du Chasseur, confirmée par ce titre, mais déjà présente dans *La Traversée des eaux* : « L'audace au poing, il porte sur un gantelet de fer d'un rapace l'amorce. Quand devant lui le ciel ouvre son aile, il retire le capuchon. »

Et l'image de revenir, sublimée, dans *États du lieu* : « J'aborderai à tel rivage que ma joie chassera. Au poing je porterai le verbe prédateur. La parole au bec d'or, prête à fondre la nuit. A déchiqueter l'ombre. »

Ce « conquérant » de l'écriture qui se prétendait volontiers « polygraphe » avait-il trouvé un certain apaisement avant de mourir ? Dans son dernier livre-bilan (*Le Silence du passeur*) affleurait une réponse :

Parler pour n'être pas vaincu
Je retiens mot à mot le silence
Comme une digue l'océan

Comme un Atlante non du ciel mais de l'Eau son miroir, le poète, peut-être aussi le romancier de *L'Homme chargé d'octobres* (le Cherche-Midi, 2005), opposait une force évidemment dérisoire à la masse démesurée du destin à contenir, mais il me semble qu'il avait appris à se dompter, à rester serein face à la poussée de l'Inéluctable. Le confirmerait peut-être ce poème tiré des *Neuf proses* dont j'avais extrait l'évocation d'enfance au début de cette communication :

NOCTURNES

« De nocturnes figures d'ivoire te guettent. Tandis que tu descends le fleuve, l'ombre des rameurs se penche, disparaît. La barque flotte sur la nuit. Balancée d'un rêve sans rives. Vers quelle embouchure dont les bras multipliés la briseront en fortunes de mer, le sauras-tu avant que l'aube ne cloue tes yeux ? »

Jean-Max Tixier était depuis longtemps *devenu* le *chant qu'il était* en effet, celui d'un grand poète.

L'INCERTAIN VOYAGE VERS L'AUTRE ALPHABET

Daniel GISSEROT

J'ai connu Jean-Max Tixier (JMT) bien tard dans sa vie, finalement peu d'années avant l'ultime voyage et je ne supposais pas, alors que nous voyons tous qu'il était poète, qu'il pût nous quitter aussi vite. C'est probablement pour ces deux raisons que je viens ici dire quelques unes de ses paroles et, toute révérence gardée, saluer sa poésie. Saluer sa poésie mais aussi, comme JMT l'eut sûrement aimé, trinquer, sous ces voûtes, à l'amitié et à sa mémoire. Il me semble que c'est rapidement que je me suis interrogé sur la poésie belle et profonde de JMT. Pourtant, je ne voudrais pas me méprendre sur son interprétation : elle est d'ailleurs déjà faite et très bien faite par l'Université et à l'instant même par André Ughetto : je me contenterai donc de livrer quelques réflexions nées de la lecture de l'un de ses recueils publié en 2006 aux éditions Le Taillis Pré :

JMT me dédicaça *Les silences du passeur* le 30 juin 2007 : avec la touche d'humour un peu impertinente qui était sa marque, il le préfaça admirablement : je cite : « Dans le partage des mots, quelques moments de l'itinéraire de l'improbable à l'incertain » : tout pratiquement est déjà dit, comme si le langage poétique du recueil, ou plutôt l'être intime du passeur qui est JMT lui-même, se résumait au désir d'une eau sombre où la navigation, la navigation sur une mer verbale, aiderait à quitter l'improbable pour, dans une avancée de poésie, approcher, sur un cercle et comme à rebours, l'incertain, l'incertain de beauté qu'est tout « matin du monde » : on est bien là dans le cheminement d'un poète : les féériques de l'improbable et de l'incertain y restent magiquement étrangers à la logique sèche des possibles, étrangers aussi à celle messianique d'un accès au Royaume. Comme si JMT avait le pressentiment que le bout du voyage laisserait voir encore une route, comme si toujours il restait un horizon pour accéder à cette énigme qu'est l'évidente beauté du mot, comme si, sur la vague « de longue attente », il n'y avait jamais pour le passeur d'ineffable arrivée. « Plus loin que l'horizon, dit superbement JMT, le désir meurt de n'être que désir ». C'est donc vers cette prescience de l'incertain qu'il nous faut, à la suite du poète, aller à la mer, à une mer libre comme l'était JMT et, sans s'arrêter aux écluses, trouver peut-être le « visage essentiel » de JMT, ce poète passeur jamais parti de Marseille, ce poète qui, quand le « tumulte intérieur se réduit à un mot », vient converser à voix basse et sur l'eau noirâtre avec l'absent, l'absent qui reste en chacun de nous et qui veut, comme le voulait JMT, s'emparer aussi des « matins de la parole ».

Pour réussir son parcours esthétique ou plutôt son avancée vers la vérité esthétique du mot, JMT laisse transsuder un second désir, le désir, je cite, « de donner forme au vent et d'avoir sous les yeux la forme même du songe » : on est bien dans le monde vivant du rêve, un monde fugace de nostalgie et d' émotion, émotion où se perçoit le frémissement à peine dominé d'un poète qui pénètre ses propres ténèbres. Le recueil véhicule en effet quelque chose de fantomatique, quelque chose où un JMT en état de veille écoute rebondir sur la lumière noire « l'écho de sa venue », écho que ne cessera de frôler un insistant et très appelant « requiem pour un silence ».

Les Silences du Passeur rapportent l'histoire de la traversée d'un monde intermédiaire, d'un monde initiatique où « l'on passe, dit JMT, par l'épreuve du feu », d'un monde où, dans la « nuit du passé », le poète abandonne son dernier lambeau d'homme : « je regarde sans voir, dit-il, le vaste océan noir qui entoure le globe, tremblant d'être si loin de l'origine et de l'achèvement » : Le vaste océan noir qui n'obéira pas aux rites des fleuves investis de ténèbres qui, dans le modèle grec, baignaient les mondes d'Hadès ! Car l'ouverture du recueil offre tout de suite la possibilité d'être dans le rêve : un rêve qui deviendra un vertige ! « On se retrouve, dit le poète, à l'embarcadère, transis d'angoisse, l'embarcadère où chacun invente l'autre rive ». De l'autre côté attend le vrai désir de JMT : « Au loin j'entends vibrer l'escale, un air d'accordéon qui bouscule les rires et je tremperai les lèvres à la douceur des eaux » : on est loin (peut-être parce que comme Orphée on vient de la quitter) de l'abord en pleurs à une rive infernale ! Le prélude laisse aussi perler une interrogation finalement heureuse et qui ne cessera plus : « Qu'importe la mort si, à l'inverse du temps, revient l'image du départ ? ». Ce départ qui sera l'arrivée et qui est là, magnifiquement écrit : « L'ombre déjà nous guide. La perche s'enfonce dans les vases. Nul ne parle ; il est l'heure de dénouer la corde autour du dernier mot ». Vient le temps de la navigation : je cite : « Le chant des bateliers s'est noyé dans la mer. À chaque écluse la péniche descend, la mémoire reflue. La marée chasse l'odeur d'encens et les rites défunts. De quelque côté que se tournent les yeux, le temps gonfle sa voile» : Le Passeur n'omet pas sur l'étroite nef d'embarquer le lecteur, un lecteur qui est son double : il s'empresse même de le tutoyer : « Tu traverseras le fleuve avec ta charge d'âmes » : mais on ne doit pas se méprendre : JMT n'est en rien ce Charron qui voyage dans les plus basses régions de la mort : pour lui qui dit « n'avoir d'autre dieu que le poème », l'âme n'est qu'un « vocable vide », un vocable détourné d'un contexte religieux et nous verrons que les âmes portées par la barque sont en réalité les images mortes de nous-mêmes . Mais voici le chenal : je cite : « L'air sentait les lointains et le désir d'ailleurs ; notre faim de paysages s'enfonce avec un bruit d'éponge. Je lave mes yeux à la source, douceur glaciale du flot » : Sur l'océane lumière noire, le poète en effet est pris de tremblements : il est, dit-il, « à l'abrupt du vertige » et il a froid, froid aux lèvres. Des mots de givre pénètrent sa parole. Mais JMT, l'habitant des bords d'une mer chaude et bleue apprécie, je cite, « la sérénité » de ce froid : il va même jusqu'à « rêver d'un Nord factice » : Rien d'étonnant puisque, dans son être intime, JMT a toujours traqué « l'autre-monde » comme s'il savait que, même au fond de l'ombre, Van Gogh, le néerlandais des eaux vertes, est plus que Cézanne le vrai peintre du « pays bleu » qu'est la Provence, comme s'il savait aussi qu'il a

fallu à Gauguin l'exode vers des îles coutumières pour peindre les réponses aux questionnements essentiels. Et JMT est là, un « cri de pétrel planté dans le cœur » et loin des lumières et des gens de sa ville, à « ramasser, dit-il, « des questions sur la grève », il est là, dans le songe et dans le froid, à chercher son propre ailleurs, un ailleurs de profondeurs, un ailleurs libérateur de soi qui seul permettra le « dégel des phrases » et l'accès enfin à la lumière, à la lumière tranchante du mot.

Le poète constate alors qu'au moment où il « ne reste des rameurs que leur propre rumeur », « la matière n'oppose pas d'aspérité à la fuite de la parole » : cependant le passeur qui pourtant hume les embruns de ce qui n'est pas encore dit est à nouveau saisi par la peur : « Je respire, dit-il, avec douleur de devoir respirer. Je me noie en moi-même nageur qui s'est risqué trop profond dans les eaux et ne remonte pas ». Mais, arrivé au bord de la mort des mots, des mots qu'il connaît, sourd, dit JMT, « le sel mêlé de boue » de ce qui ne peut être que le mot véritable et le poète, assuré d'une trace, se calme : « Pourquoi craindre la chute si, à la verticale de l'effroi, je fais partie du vertige ». Cependant il s'interroge sur cette « descente le long du langage » : « Dans le commerce, dit-il, avec le vide, de quel poids se prévaloir dans la quête d'une autre langue ? » : et soudain, « sur les cordes tendues de l'absence », monte le son d'un violoncelle mais là encore le temps gonfle sa voile : dans les « taillis du temps », dit JMT, et dans « l'épaisseur nocturne de la langue », la partition ne s'écrit pas : l'inaudible houle des mots est trop forte et l'accès à l'autre poésie se fera plus tard : le poème ne peut en effet naître de la seule rencontre du froid ni d'ailleurs de l'émergence soudaine de notes de musique sous, je cite, « les sabots de pluie des cavaliers de la tempête » et il faudra la vibration d'un autre corps à corps pour qu' émerge l'incroyable : ce sera le corps à corps avec la femme ultime et « totale » alors qu' au « plus nuit de la nuit » un cor, sans jeux de mots, se met à sonner l'appel de la chair : mais pour le poète, il ne s'agit plus maintenant de vivre la réalité charnelle de la femme mais, au moment splendide où elle donne « forme au vent qui se souvient d'elle », d'éprouver avec volupté le rêvé mystérieux de son corps : « Dans la « nudité de la nuit, dit-il, il y a ce sourire de femme sans visage dont l'énigmatique présence me poursuit depuis l'ultime écluse ».

Mais l'heure enfin luit, celle des « matins de la parole », celle où les yeux du poète perçoivent, par delà les digues du silence, les coups de cymbale d'une aurore : il entend, je cite, « marcher en lui » : en lui où grandit l'écriture : « Mes mots, dit-il, donnent la chair à ce qui n'en a pas. Laisse le cri mûrir dans ta gorge, que ta voix soit fontaine, ainsi l'oiseau dans la ramée lissant les plumes de son chant ». Le poète émerveillé constate maintenant couler de sa main le « dégel d'un langage inconnu » : l'alchimie de l'homme transmué en poète a réussi : sur les masses noires des vagues, l'inconnaissance est devenue connaissance : JMT n'a pas succombé : il peut désormais, dit-il, « ajouter un peu d'encre à ce qui se déplace et qui n'apparaît plus ».

Mais à mesure que déferle la poétique écriture s'efface, sans cependant l'abolir, la vraie mémoire : plus rien, dit un JMT qui atteignait le bout du langage, ne me retient des images antérieures. Le visage des femmes aimées et leur sourire de brume. La belle harmonie qu'il avait tant admirée dans sa ville s'estompe aussi et devient, dit-il, « un simple croquis » et parvenu à l'extrémité de l'étendue des eaux, il dit, lui aussi oublieux de la mer, n'interroger maintenant qu'un reflet de feuilles froissées entre les doigts du temps : « Homme, écrit-il alors, reste le dieu du lieu où tout a disparu » : oui, JMT le poète ne renonce pas à être fait dieu et c'est quand le voyage efface toute traçabilité humaine et divine, quand l'ivresse donne à la dernière corde du mot la vibration du néant que, je cite, « l'odeur de vie absente humanise les sables » et que monte, au bord du gouffre, la parole vive de la « raison de dire », de dire et de chanter l'infini de l'homme. Très loin de Marseille, la mémoire se réconciliait avec l'oubli et JMT recouvrait, non pas dans la mort qui est « un sommeil sans rêve » mais dans la nuit du passé et dans la dissolution du silence, l'éblouissement de la poésie, de cette poésie tixienne qui « donne de la chair à ce qui n'en a pas » !

J'espère ne pas m'être compromis dans l'interprétation du voyage immobile de JMT vers l'autre poésie et dans les quelques traits du visage d'un poète qui nous dit qu'il nous faut « remonter le verbe » pour atteindre l'argile humide et encore indécise du mot : oui pour inventer, au pied de nos mots morts, les mots chargés de rameaux tendres, il nous faut naviguer aux limes de nous-mêmes et laisser le courant emporter nos images : mais, bien sûr, JMT ne va pas, dans les profondeurs, découvrir l'alphabet géologique qu'avec une sorte de mystique, pressentait son ami Roger Caillois : il va, lui, découvrir cet alphabet originel qui le conduira à la « fraicheur recouvrée des mots » : car il s'agit bien, « au cœur sec du silence », d'abreuver un poète : un poète qui, encore ébloui de noir, s'aperçoit sur le quai trouvé qu'il dessille non pas la complète énigme mais l'ombre de l'étincelle d'une poésie enfin juste. « L'avenir est la proie » écrit sur la barque de circumnavigation et l'écluse franchie, un JMT en quête de la clarté libre et sauvage du mot. Le passeur, qui abordait de jeunes nervures, ajoute cependant : « de ce que nous fûmes d'autres recueilleront la cendre » : mais, puisqu'il avait atteint les lèvres de l'aurore, il précise aussitôt : « L'étincelle morte demeure étincelle », une étincelle que, quelques heures avant son départ, je suis venu saluer sur la rive d'Hyères.

JEAN-MAX TIXIER, À L'ÉCOUTE DE LA BOUCHE D'OMBRE

Roland BILLAULT

Je suis sans doute, des intervenants de cette séance d'hommage à Jean-Max Tixier, celui qui le connaissait le moins bien, si tant est qu'on puisse jamais bien connaître un poète... Cependant, de brefs échanges dans les travées de la salle Mozart ou au cours de repas académiques, où jaillissaient pêle-mêle gaillardes plaisanteries et doctes considérations, avaient suffi à me faire éprouver une sympathie grandissante pour ce collègue à la faconde rabelaisienne, capable de passer des réflexions les plus fines aux triviales poursuites des sots et des hypocrites ! Et puis — et cela crée aussi des lien — que de fois n'avons-nous pas évoqué tous deux, avec des soupirs de plaisir, l'énormité de nos activités et la faiblesse de nos consentements au Moloch académique !

Mais c'est une autre créature, tout aussi redoutable, qui, dans l'impressionnante diversité de son œuvre, a attiré, hellénisme oblige, mon attention : Circé, drapée dans un manteau aux multiples doublures et aux chatoiements incertains... *Le Manteau de Circé* : tel est, en effet, le titre de l'un de ses recueils qui, effectivement, s'enveloppe de mystère et incante la magie.

Il n'est que de parcourir, avant une investigation qui mériterait d'être plus approfondie, certains des sous-titres qui jalonnent l'ouvrage, pour ressentir, comme semble nous y inviter la photo de Jean-Max penché sur la tombe de Saint-John Perse, cet autre amoureux de la mer, qu'il admirait tant, pour ressentir l'intensité d'une écoute anxieuse, dans un face à face inquiet avec les puissances mystérieuses, des rumeurs de l'au-delà poétique ou philosophique et de ses grandes leçons initiatiques chères à Hugo. Citons quelques-uns de ces sous-titres : *Rien qu'une histoire, Presqu'un écho, Passage de l'enfant, Quatre moments, Sur quelques paysages,* et surtout : *Fragments de l'obscur, Quelques moments d'éveil, Stances de l'incertain...* Tout cela ne reflète-t-il pas la réalité d'une démarche qui se sait condamnée à la meilleure approche... possible et qui consent aux tâtonnements, aux va-et-vient et aux hésitations évoquant ceux et celles de l'aiguille d'os se frayant un chemin dans l'antique tunique ? D'autres sous-titres insolites dans leur disparité renforcent encore cette impression de contrepoint et de mosaïque. Jean-Max Tixier lui-même dans *Les Chants de l'évidence* a d'ailleurs explicité avec son habituel talent, dans une interview accordée à Alain Freixe, son titre énigmatique et le contenu qu'il recouvre :

« C'est, dit-il, une sorte de patchwork révélant les multiples aspects de la facture poétique ; et la drogue nouvelle dont la magicienne frotte les compagnons d'Ulysse pour les ramener à la condition d'hommes, c'est la Poésie, qui régénère, qui humanise. »

Ainsi le rhapsode, depuis Homère, coud-il ensemble avec peine et patience les fils de ses fulgurances les plus accidentelles dans leur spontanéité impérieuse. Et ce que, dans ma sotte vanité d'helléniste, je me figurai avoir démêlé, dans cet ouvrage, peut-être mieux que certains, d'allusions aux manigances de l'hôtesse castratrice et de savante symbolique, force me fut de constater que l'auteur l'avait, bien sûr, parfaitement explicité ! Ce me fut, au moins, un soulagement de voir mes propres élucidations cautionnées par le poète lui-même !

Pour ce qui concerne le contenu même de l'ouvrage, je m'en tiendrai, faute de temps, à une impression générale : on est surtout frappé et comme envoûté par la hantise récurrente, même si elle n'est pas toujours clairement avouée (mais en l'occurrence, l'aveu même est comme un label de qualité poétique), par la hantise, donc, qui émane de presque tous les poèmes : c'est celle de la lutte prométhéenne avec la langue, exprimée non pas dans un constat mallarméen d'impuissance mais par la présence, presque palpable, d'ailleurs souvent revendiquée, d'une lutte mot à mot, pied à pied, écho par écho, image par image, une lutte qui s'écrit sous nos yeux, pour amener sous nos yeux ces êtres et ces choses qui, sans le poète, ne seraient que concepts abstraits. Ces efforts, Jean-Max Tixier les déploie avec entêtement et rage, parfois avec désespérance, jamais cependant sans la conviction qu'ils fondent la dignité de l'apprenti-sorcier qui veut faire vivre ou renaître ce qui lui est cher : la femme, l'Antiquité, la nature où se perdre dans les senteurs, la mer où se plonger dans les rumeurs ; tels sont, trop rapidement cueillis, les thèmes qui constituent l'essentiel de ce recueil.

Dans cette liste, sans doute incomplète, la femme, malgré le titre de l'ouvrage, est peu présente charnellement et cela peut surprendre, peut-être décevoir dans un premier temps, quand on pense aux nombreux très beaux poèmes qu'elle lui inspira (J'ai personnellement gardé le souvenir d'une pièce intitulée *Nocturne* qu'il nous avait lue et qui avait bouleversé le veuf de fraîche date que j'étais.) Mais on s'aperçoit vite qu'elle hante les lieux de prédilection du poète : champs de fleurs et vergers où passe parfois l'orage d'un automne malade, sentiers de promenades émerveillées, collines et pierres à méditations « camusiennes » et, bien sûr, toujours la mer, comme l'exprime clairement un sous-titre, dont j'ai réservé la mention parce qu'il est capital : *Pour la femme et la mer* qui nous rappelle que, depuis les Grecs, elles ne font qu'une.

Et quand le poète dit : « Un désir d'aile te soulève », ne voyons-nous pas comme une Victoire marine jaillir de l'écume des flots égéens ?

Ainsi se trouvent admirablement suggérés, par une sorte de parenté obligée, ce contexte antique (voiles noires, urnes, sandales légères, stèles, ruines et temples et jusqu'à l'aigle de Zeus qu'on imaginerait presque, au prix d'un anachronisme exorbitant, planant, comme l'épervier, sur les nixes nicettes évoquées dans *Alcools*) et cela sur fond

de mer et de promontoires : « Cette veuve délitée » que le poète nous fait apercevoir, hiératique, au bord des brisants, pourrait bien être Andromaque aux rives lointaines de son exil d'Épire et quand « appareille la nef vers des continents de ténèbres », Jason dans nos mémoires court au rendez-vous d'une autre magicienne... dont le père Aéetes, gardien de la Toison d'Or... est, justement, le frère de Circé ! Ainsi la magie du périple, si chère aux Anciens, vient-elle, en quelque sorte, relier les archipels dispersés des poèmes, à la fois éparpillés et solidaires.

Et pour notre bonheur d'admirateurs de Signac, ou de Cross qui ont si bien fait vibrer notre Méditerranée, toutes ces pièces sont traitées dans un mode impressionniste, parfois même pointilliste, où le vocabulaire marin, nimbé d'iode et de vent, épouse et dépeint, en formules sporadiques, les étapes pigmentées du voyage poétique en y mêlant, je cite encore « gestes, coquilles, pensées, écailles iridescentes, tout cela remué, mêlé, poli, pulvérisé... ». Ainsi continuellement marinés au chant des sirènes, les mots permettent-ils de passer, comme le dit Jean-Max lui-même, de « l'intempérie », (On pourrait presque dire de l'intempérance) sémantique, à ce qu'il nomme la « draperie du langage », c'est-à-dire, ici, au manteau de Circé...

Mes chers collègues, il est évident qu'en si peu de temps on ne saurait rendre compte de toutes les beautés d'un recueil et, encore moins, des nuances de la personnalité poétique de son créateur. J'ai simplement essayé d'évoquer ici la richesse d'un amour du monde et d'un naturalisme vibrant, viscéralement vécus, où je persiste (Qu'on me pardonne cette faiblesse) à voir l'antichambre du divin, et de souligner l'intensité fervente qui habita le poète, dans sa nage obstinée sur la pleine mer des mots. Jean-Max Tixier y a suivi les sillages hypothétiques et plongé aux tourbillons obligés ; puis comme il sied à un enfant de Marseille « Marseille, comme le dit Supervielle, sortie de la mer avec ses poissons de roche, ses coquillages et l'iode », il a, au bout d'un voyage trop court, regagné l'anneau du pêcheur...

LA JOIE D'ÉCRIRE ET D'EN PARLER

Antoine MARMOTTANS

J'ai connu Jean-Max Tixier il y a quinze ans, bien avant son entrée à l'Académie à la faveur des fêtes du livre de notre région au cours desquelles nous nous sommes rencontrés et liés d'amitié. Nous sommes ainsi devenus compagnons de fortune et d'infortune de ces fêtes qui n'en sont pas toujours vraiment pour les auteurs, tout obstinés soient-ils. Il en avait plus d'expérience que moi, y participait déjà depuis de longues années de manière assidue et pas seulement dans le Var, l'écriture étant sa raison de vivre. Sa carrure massive, sa voix chaude et vibrante de Provençal, mais sans l'accent, son abord chaleureux, ses réparties pleines d'humour, ses coups de gueule adoucis par la plaisanterie ne passaient pas inaperçus. C'était pour les autres une présence indispensable et rassurante, la perception intuitive de se dire, s'il y est, c'est qu'il faut y être... Toute fête du livre digne de ce nom comptait sur sa participation et, s'il manquait, ses amis le regrettaient.

À Toulon, les fêtes annuelles du livre que vous connaissez pour les avoir fréquentées, se déroulent au milieu d'une foule dense jusqu'à l'étouffement. Miracle sans nom, qui pourrait dire que les Toulonnais boudent la culture ? Chaque auteur, du mieux connu au plus modeste, se voit contraint de rester deux jours et demi coincé dans son stand, sans pouvoir s'en évader un seul instant, ni pouvoir communiquer avec ses collègues, excepté ses voisins directs. C'est parfois une chance quand ils sont de commerce agréable et ne se prennent pas trop au sérieux, c'est parfois un handicap quand vous trouvez aux côtés d'un grand de l'édition qui monopolise les visiteurs ou d'un auteur qui vous surveille jalousement du coin de l'œil quand vous signez un peu trop de livres à son goût.

Reste à l'avantage des uns et des autres le plaisir de se retrouver à midi dans des restaurants choisis par la ville pour accueillir des écrivains affamés et déshydratés après tant de paroles dispensées à des visiteurs attentifs ou indifférents. Tout cela, Jean-Max Tixier aurait pu vous en parler mieux que moi, même s'il se trouvait toujours aux places de choix, et un peu plus au large, dans les stands des meilleures librairies.

Ce climat pesant, troublé par le brouhaha de la foule, la remise des prix littéraires et des débats auxquels on brûle malgré tout de participer, n'est pas celui beaucoup plus reposant des fêtes du livre organisées par les municipalités de petites villes ou de villages de la région. Elles nécessitent un gros travail de la part d'organisateurs le plus souvent bénévoles qui se dépensent pour l'amour du livre et de la culture, et d'élus qui se démènent pour recevoir le mieux possible une vingtaine d'auteurs régionaux, chapeautés par l'un d'entre eux parmi les plus chevronnés. Jean-Max a souvent tenu ce rôle honorifique.

Certes ces manifestations délocalisées sont méritoires et servent la culture. Leur première raison d'exister reste pourtant l'ambition pour les petites municipalités de se hausser au niveau des grandes en organisant une fête du livre, évènement culturel majeur qui valorisera l'image de leur commune. Les auteurs les apprécient un peu comme des escapades ou des devoirs de vacances, non pas sur l'angle commercial toujours insignifiant, mais pour leur accueil chaleureux et le plaisir de se retrouver entre confrères ou consœurs autour d'une bonne table, bien que, signe des temps, les plateaux-repas lyophilisés et équilibrés aient tendance à remplacer la cuisine des bonnes auberges. La culture devient un plat qui se mange froid !

La fréquentation discrète de ces fêtes du livre campagnardes, sauf à l'heure de l'inauguration par Monsieur le maire et de l'apéritif qui l'accompagne, permet néanmoins aux auteurs d'avoir, dans le calme et la sérénité, un meilleur entretien avec les acheteurs potentiels de leurs ouvrages.

Jean-Max Tixier était de ceux qui, par sa bonhomie naturelle, savait le mieux faire passer le message expliquant le pourquoi et le comment de ses livres, sachant distiller cette joie d'écrire qui le caractérisait, et la convertir en joie de lire promise à ses lecteurs. Jean-Max avait toujours devant lui beaucoup de livres exposés, souvent des nouveautés, car il écrivait et publiait sans cesse, romans, nouvelles, essais littéraires mais, à mon souvenir, présentait peu de recueils poétiques, les gardant sans doute pour un public plus initié. Nous connaissions, nous ses amis, sa passion d'écrire et même, ce n'était un secret pour personne, son habileté à rédiger les souvenirs des autres en leur insufflant une nouvelle vie.

Jean-Max écrivait et parlait juste, avec sa spontanéité d'écrivain et de poète. Il ne boudait pas non plus le plaisir de la conversation avec ses amis, toujours dans la bonne humeur. On aimait l'entendre parler en fin connaisseur de Saint-John Perse, pour lui la quintessence de la poésie, comme on aimait entendre, à l'époque bienheureuse dont je vous parle, son comparse Jacques Lovichi évoquer Germain Nouveau, le poète maudit de Pourrières. Je fais ce rapprochement parce que Jean-Max a écrit une très belle préface au livre de Lovichi sur Germain Nouveau édité chez Autre Sud en 2005. On ne s'intéresse pas assez, à mon goût, à cet exercice de style souvent écrit avec le cœur. De même il accepta très amicalement d'écrire une introduction au recueil des poésies de Jean Aicard que nous lui soumettions, rendant ainsi hommage à la grande famille de la poésie qui possède, comme toute famille, ses enfants sages et ses énergumènes...

Malheureusement, pour en revenir à ces petites fêtes dominicales du livre qui se pratiquent encore couramment, il leur manque un élément essentiel, je veux dire le public... La première fois, la curiosité aidant, la fréquentation se veut prometteuse, la deuxième elle baisse ; que dire des suivantes, souvent réduites à un minimum proche du désertique ! Peut-être sont-elles trop nombreuses dans un espace géographique restreint, peut-être la publicité reste-t-elle insuffisante, peut-être auraient-elles intérêt à se grouper et s'organiser à tour de rôle. C'est du moins l'opinion de beaucoup d'auteurs qui continuent à les fréquenter par dévouement à la cause du livre ou par sympathie.

C'est dans la solitude de ces expositions livresques rurales que des êtres d'exception comme Jean-Max ou mon ami Jean Rambaud parvenaient à mettre un peu d'entrain par leur présence, leur jovialité, leur optimisme inébranlable. Il fut une époque où l'on applaudissait le visiteur exceptionnel qui se hasardait à franchir la porte d'entrée, où l'on souriait quand un plaisantin disait tout haut « vous verrez, cet après-midi, il y aura du monde » ou quand un auteur heureux vendait deux livres, salué par la clameur générale « ça y est les copains, il a doublé ses ventes ! » On profitait de ces heures creuses pour aller faire un tour dans le village et s'apercevoir que le dimanche, les habitants préféraient rester chez eux, peut-être occupés à lire un livre qui n'était sûrement pas un des nôtres !

La météo, joue plus qu'en ville un rôle déterminant dans la réussite ou l'échec de ces manifestations éloignées des centres urbains. Elle réserve parfois de mauvaises surprises aux gentils organisateurs, comme pour une des dernières dont je garde le souvenir, s'étant déroulée dans un proche village varois. La municipalité avait fait des efforts remarquables : salle magnifique, installations luxueuses, appel à une grande librairie qui dans l'espoir anticipé d'une bonne vente avait déposé devant chaque auteur des piles de livres, sur le modèle du somptueux buffet préparé pour l'inauguration. Hélas ! une pluie torrentielle s'abattit sur la région et dura toute la journée, inondant les routes et les chemins, décourageant les plus audacieux, si bien que seuls les auteurs trempés comme des soupes étaient au rendez-vous... Morne spectacle, mais pour une fois on pouvait attribuer aux intempéries l'absence de visiteurs, l'honneur était sauf !

Je ne sais s'il existe des fêtes du livre au paradis... Dans l'affirmative, je les imagine par beau temps pleines de chefs-d'œuvre, d'auteurs comblés et d'acheteurs généreux. Et j'y vois même notre ami Jean-Max allant des uns aux autres porter inlassablement, le sourire aux lèvres, la bonne parole des fruits de l'esprit et de la joie d'écrire.

THÈME : cinquantième anniversaire de la mort d'Albert Camus

L'ALGÉRIANISME DE CAMUS

Roland BILLAULT

L'algérianisme de Camus ! On ne saurait mieux « enfoncer une porte ouverte » qu'en annonçant une telle étude ! On frise le pléonasme littéraire ! L'écrivain lui-même ne déclara-t-il pas à Stockholm : « Je n'ai jamais rien écrit qui ne se rattache, de près ou de loin, à la terre où je suis né » ? Aussi, il va sans dire qu'il s'agira seulement ici, pour nous, de distinguer et de présenter les différents visages de cet algérianisme et non d'en démontrer l'existence dans une liste d'œuvres fastidieuse. Il est probable que, même ainsi, notre propos aurait déclenché, de la part de Camus, une de ces réparties à l'ironie incisive dont il avait le secret à l'adresse d'intervieweurs prétendument perspicaces ! On risque toujours, en effet, en pareille situation, de ressembler à l'admirateur d'une peinture auquel l'artiste oppose un « non » méprisant quand il se risque à une analyse de son œuvre ! (Marcel Proust a délicieusement évoqué ce genre de camouflet.) Mais nous allons tout de même tenter de faire renaître, sous les couches successives des commentaires de toutes sortes, comme d'un site archéologique enfoui sous les sédiments, la fresque, lumineuse ou assombrie, de l'Algérie de Camus. Un ouvrage de Roger Grenier, son professeur de philosophie ne s'intitule-t-il pas *Soleil et ombre*, un titre que nous aurions volontiers tendance à hispaniser en *Sol y sombra*, titre d'un ouvrage scolaire bien connu, en référence aux origines maternelles de l'écrivain.

Il convient d'abord, en effet, nous semble-t-il, de parler de famille, de terroir, d'identité, bref, de ce qu'il conviendrait d'appeler plutôt l'« algérianité » de Camus avant d'évoquer la notion, différente mais consubstantielle, d'« algérianisme ».

L'algérianité, c'est, pourrait-on dire, la carte d'identité, l'état social, tels qu'ils apparaissent dans plusieurs ouvrages mais surtout dans *L'Été*, dans *Noces* et, bien sûr, dans *Le Premier homme*, ouvrage d'une aveuglante transparence autobiographique, dont nous reparlerons à la fin de notre exposé.

Fils d'une maman illettrée d'origine espagnole (*Ce que je dois à l'Espagne* sera le titre d'un de ses ouvrages) et d'un caviste d'origine métropolitaine, tué, comme tant de nos pères ou grands-pères, au cours de la Grande Guerre (Il aurait bien fallu, étant donné la pauvreté de cette famille « sauver le soldat Camus ». Je pense, à cette occasion, à mon arrière-grand-père, également métropolitain et maître de chai lui aussi, et à mon grand-père, tué, quant à lui en 1916). Camus, donc recueilli, avec sa mère, par la grand-mère résidant à Belcourt, quartier populaire d'Alger, fut marqué, indélébilement, par sa condition d'orphelin et par son enfance de « gosse des rues », grimpant, à la volée, dans les tramways bondés pour assister à un match de football, sport qui fut sa grande passion comme celle d'une majorité d'Algériens, Français et Arabes confondus, ou dévalant jusqu'à la grande digue du port pour des bains de mer interminables, délicieusement et passionnément goûtés puis décrits, qui deviendront, à l'adolescence, l'occasion des premiers émois amoureux (Camus y rencontra, pour l'épouser, sa première compagne, étrange créature un peu droguée, un peu folle... On comprend que cette union n'ait pas pu durer...). Et l'essentiel de ses confidences nous ramène toujours à la description des enivrantes bouffées de bonheur physique, viscéralement ressenties au bord de cette Méditerranée dont Camus eut toujours au cœur et sur la peau les bienfaits apaisants. Il la retrouvera à plusieurs reprises à Cherchell, à Tipasa où les ruines et la solitude ne prennent toute leur valeur que parce qu'elle est toute proche...

En ces merveilleux moments, à Tipasa ou à Djémila, Camus oublie la pauvreté, pourtant si vivement éprouvée, comme si soleil et paysages la « gommaient », dans un élan vers une sorte d'animisme grec, une sorte d'« hellenité » d'écume, de sel ou de pierre étroitement mariée à la nature... C'est « Le grand libertinage de la nature et de la mer » : tout près des ruines de Sainte-Salsa, la vision est résolument « paganisée » : comme à Eboli, le Christ, chez Camus, s'est arrêté à Tipasa... Ces hymnes à la Nature sont, en tout cas, dans leurs vibrations solaires, d'une grande ferveur et font penser à Saint-John Perse. Mais il n'y aura pas d'Anabase...

Une chose est sûre : dans cet univers à la beauté unique, qui lui suffisait, qui nous suffisait, l'« algérianité » de Camus, à cette époque et dans les œuvres que nous avons évoquées, c'est le face à face ardent avec une nature qui semble vierge, loin de tout intérêt pour la chose politique, de toute véritable connaissance en la matière, à cent lieues du monde hypocrite et délétère des grandes villes qu'il connaîtra plus tard et où il manquera perdre son âme... À vingt ans, là-bas, on laisse cela, avec une sorte de détachement qui est un des visages du bonheur, aux spécialistes venus, pour la plupart, de Métropole (Dans la parodie du Cid d'Edmond Brua, que Camus a connu et apprécié, le candidat aux élections à Bab El Oued ne vient-il pas de France ?...). Insouciante, la population d'Algérie est heureuse comme cela... Elle le paiera très cher...

« Cette race bâtarde de Français d'Algérie (*L'Été*) faite de mélanges imprévus dont les croisements brutaux ont donné, comme en Amérique, d'heureux résultats », s'est construit, avec ardeur et peine, un bonheur simple (Les riches, contrairement à une légende soigneusement mensongère, sont une petite minorité), un bonheur dynamique, coloré, ici ou là, des particularismes originels ou, simplement, géographiques. Allons, le mot est lâché !

C'est ici l'occasion à ne pas manquer, bien sûr, pour l'Oranais que je suis, d'évoquer tout ce que Camus a dit de désagréable (Le mot est faible !) d'Oran, ma ville natale. Je le ferai, qu'on me pardonne, avec un zeste du parti-pris anti-algérois qui a toujours été de mise... Je dirai même que c'est une question d'honneur !

Il faut dire que Camus, dans une description à laquelle il faut reconnaître le mérite de la virtuosité, n'y est pas allé avec le capuchon du stylo, nous allons le voir. Et pourtant, disions-nous dans notre amertume, tout de même, sa seconde épouse est une Oranaise « bon teint » « pour le meilleur et pour le pire », comme l'on dit (et il y eut vraiment les deux...). Sa famille est même très liée à celle d'Edmond Jouhaud (Quelle ironie du sort ! Francine témoignera au procès des généraux, citée par la défense. Sa fille Catherine, quant à elle, refusera qu'on utilise le nom de son père dans la perspective de l'Algérie Française...).

À Oran, donc, Camus est bien heureux de trouver refuge et gîte (Il est hébergé dans l'immeuble de ses beaux-parents, face à celui où habitaient mes propres parents qui le connurent et fréquentèrent les mêmes amis épris de littérature que lui : Roblès, Galindo, les Bénichou... Il y eut aussi les journalistes d'*Oran Républicain* et puis Jean Daniel, Marc Féro (qui fut mon professeur d'histoire en seconde), Pascal Pia rencontré d'abord à Alger, Chiaromonté, pur produit des Brigades internationales, réfugié, comme tant d'autres, à Oran et qui, comme tant d'autres, ira résister aux nazis aux U.S.A... À deux reprises et dès 1939, l'écrivain algérois a le loisir d'étudier cette ville d'Oran, ennemie sportive jurée d'Alger, ce qui pour l'amateur de « foot » Camus est déjà une faute inexpiable, et à laquelle il reproche, plus sérieusement, d'être de mauvais goût, d'exhiber une jeunesse qui mime les vedettes du cinéma américain, surtout Bogart, et passe ses loisirs à se faire cirer les chaussures, et qu'il accuse surtout de distiller un ennui dont il fait sa maladie secrète, comme il en fait celle du fameux Minotaure, promu, pour la circonstance, patron de la ville.

On se prendrait à chantonner « Le Minotaure s'ennuie le dimanche » ou alors on pense, pour rester dans l'Antiquité, à la docte question posée par Cioran : « Que faisait Socrate le dimanche ? » !

Eh bien, l'Oranais et l'helléniste que je suis s'inscrivent violemment en faux contre ces deux allégations : Oran était une ville animée et active, même la nuit : on ne s'y ennuyait pas (À Alger, à 8 heures du soir, il n'y avait plus personne dans les rues ! C'était mortel !) ; quant au Minotaure, auquel on livrait régulièrement tout un lot de tendres jeunes filles pour un usage que je vous laisse deviner, il ne devait pas s'ennuyer tous les jours jusqu'à ce que Thésée mît fin à ce ballet rose carcéral ! Toujours est-il que l'écrivain ne s'est pas privé de régler ses comptes avec ma chère ville : « Tourne le dos à la mer, vit dans la poussière, appartient à l'ordre du minéral » (Un exemple : complimentant Francis Ponge pour son ouvrage *Le Parti pris des choses* Camus lui dit : « J'ai, moi aussi, écrit des livres sur les pierres »... Ben voyons !) Écoutons-le encore : « Forcé de vivre dans un admirable paysage, les Oranais ont triomphé de cette redoutable épreuve en se couvrant de constructions bien laides ». Après la lecture de ces pages assassines, je me suis demandé si j'avais bien vécu là ! Mais il faut reconnaître que c'est amusant et talentueux. Il se moque aussi férocement (Rien ne trouve grâce à ses yeux) du mauvais goût des devantures des magasins et surtout, stigmatise avec acharnement et férocité (sujet oblige !) les horribles et ridicules lions, énormes, en bronze, qui ornent l'escalier monumental de la mairie... Eh bien figurez-vous que les battants du portail de sa maison de Lourmarin, qu'il tenait fermés quand il voulait signifier qu'il ne désirait pas de visite, sont ornés... de deux lions !!

Repentir, nostalgie ou suprême flèche du Parthe ?!

Pour revenir à des considérations plus sérieuses, disons que Camus a trouvé à Oran un accueil chaleureux et complice, un emploi de professeur dans un cours privé où j'ai moi-même enseigné et dont j'ai connu le fondateur et directeur M. Bénichou, déjà cité, mais qu'il supporte difficilement d'être loin de sa ville natale, de son quartier, loin de l'Université d'Alger, de ses camarades de la khâgne zfricaine, la seule d'Afrique du Nord à cette époque (J'ai connu aussi bien plus tard, son professeur de lettres M. Mathieu), loin de Jean Grenier, dont, d'ailleurs, l'ouvrage *Santa Cruz et autres paysages africains* (1937) l' a inspiré pour Oran, de M. Germain, ces maîtres auxquels il doit tant..., loin aussi de son éditeur algérois Charlot, de sa copine Blanche Balain avec laquelle il entretiendra toute sa vie durant une affectueuse correspondance (Il fut l'amour de sa vie, comme Apollinaire pour l'Oranaise Madeleine Pagès, et comme elle, Blanche ne s'est jamais mariée et s'est retirée à Nice... Il y a toujours des Ariane dans le sillage des grands hommes...).

Mais il a les plaisirs de la plage et des bains, qu'il affectionne tant, des paysages dont il reconnaît tout de même la beauté sauvage : « Paysage sans égal, entouré de collines lumineuses, devant une baie au dessin parfait », dit-il. Mais il songe tout de même déjà à faire d'Oran le décor tragique de *La Peste* (J'y ai connu, tout enfant une épidémie de typhus dont il s'est inspiré). Ce choix peut paraître peu flatteur, et nous a fait grincer des dents, mais ce qui est important c'est qu'il témoigne d'une volonté qui, finalement, se démentira rarement : faire de son pays natal un cadre littéraire privilégié. Il savoure surtout d'être loin des grandes villes de métropole malsaines aussi à leur manière. « Je ne suis pas fâché dira-t-il à son ancien instituteur, de laisser un peu cette vie de Paris qui vous use les nerfs et vous dessèche le cœur ». Nous reviendrons sur ce point. Une chose est sûre : il est charnellement attaché à sa terre où il reviendra à plusieurs reprises jusqu'en 1957, écrivant, par exemple, à son amie Blanche : « Je pars demain en Algérie retrouver ceux que j'aime ».

Mais... l'attraction et les succès littéraires, les relations philosophiques et politiques vont l'amener à y séjourner de moins en moins et beaucoup au contraire, souvent presque à son corps défendant, en Métropole et, bien sûr, à Paris.

Et c'est là, paradoxalement, la période algérianiste de Camus, en gros celle de ses quinze dernières années,

les années des prises de positions et des drames de conscience.

Je signale, avant d'aller plus loin, que ce mot, « algérianiste » que j'utilise ici dans un sens bien précis, remonte à l'année 1920, lorsque Jean Pomier et Robert Randau, écrivains du cru eux-mêmes, jugèrent qu'il fallait pouvoir nommer la culture algérienne naissante.

Dans cette optique, il convient parfaitement bien à Camus, tout en lui étant, on peut l'admettre, insuffisant. Il lui convient à la fois au plan de la réussite littéraire, parce qu'il exprime une démarche « analytique », doctrinale, dans l'exposé de sa vision philosophique des sites d'exception de son pays, et au plan, bien sûr, de son « engagement » dans le drame algérien (Ah, ces formules magiques, véritables sésames du politiquement correct ! « Il est engagé... Il fait du social ! », formules accaparées par une certaine mouvance politique, comme si les autres ne sécrétaient que désintérêt et dureté de cœur...). Mais il ne s'agit pas ici de faire le décompte de ses réussites dans le grand monde de l'intelligentsia parisienne, mais de montrer comment, d'émois et de descriptions figuratives, « touristiques », locales, on est passé, d'une part, à des réflexions et à des analyses philosophiques, et, d'autre part, au militantisme, aux revendications, avec toutes leurs incertitudes et, parfois leurs incohérences. Bref, comment l'algérianité a coexisté avec l'algérianisme, et, parfois, lui a donné naissance. (De « ité » à « isme »)

Dans *L'Été*, dans *Noces*, Camus, en effet, ne se contente pas de décrire : il orchestre ses descriptions sensuelles en philosophe, en penseur anti-chrétien, qui privilégie et multiplie d'accablantes analyses « helléniste », c'est-à-dire païennes, des symboles de pierre qu'il a sous les yeux, dans une sorte d'hymne au cosmos, aux divinités, aux héros de légendes du monde grec.

Son algérianisme, en l'occurrence, c'est la transfiguration interprétative, à travers le prisme de l'érudition et de l'athéisme, de lieux dont il veut ramener la beauté à son niveau le plus strictement humain, et que, disons-le franchement, beaucoup de ses compatriotes auront du mal à voir comme lui. On passe du sel, du sable, de l'iode, des asphodèles dans le vent, à une vision intellectualiste qui célèbre avant tout le bonheur lucrétien de l'instant et la symbolique de la jouissance du corps, en des formules savantes et péremptoires. Aussi pouvait-on penser — et craindre — que, une fois à Paris, il estime avoir tout dit de ces fûts de colonnes et de ces ruines de murs... Mais non ! Il y reviendra, comme pour se ressourcer (Le mot est galvaudé mais convient bien ici.), comme pour, osons le dire, demander pardon d'être parti et, surtout de paraître avoir changé, s'être « intellectualisé ». Et l'émotion, un peu différente, sera encore au rendez-vous : « La terre, au matin du monde, dit-il, à nouveau subjugué par ces paysages, a dû surgir dans une lumière semblable. ». Oubliées les envolées sarcastiques contre Dieu et les siens, oubliées les analyses savantes ! Il avait dit : « C'est le Christianisme qui a commencé de substituer à la contemplation du monde la tragédie de l'âme »... Eh bien, revenu à Tipasa, il est à Canossa, non pas devant le Saint Père, certes, mais face au monde vrai de son enfance et de son moi profond, loin de la capitale sans âme dont il sent qu'elle peut être pour lui aussi un Minotaure... Mais en même temps, le *Retour à Tipasa* (C'est son titre), au fond, est un drame, il le sent : « C'est une grande folie, et presque toujours châtiée, de revenir sur les lieux de sa jeunesse », dit-il. Alors, il « s'accroche »...

Pris d'une soulevante mélancolie, il parcourt un horizon qui est sa vraie patrie, mais une patrie bientôt perdue : « J'ai quitté de nouveau Tipasa, j'ai retrouvé l'Europe et ses luttes. » C'est cela, le drame...

Aussi ne manquera-t-il pas de rappeler cette appartenance algérienne à la fois viscérale et obstinément revendiquée lors de la réception du Nobel et des discours de cette époque derrière lesquels se profile la hantise désespérée des atrocités qui ravagent son pays abandonné et, bientôt, mais il ne le verra pas, perdu à jamais...

Cela nous amène à parler maintenant, bien sûr, de ce que j'appellerai l'algérianisme politique, l'option politique algérienne et sociale de Camus.

Au vu de ce qu'on nommait alors pudiquement « les événements d'Algérie », le gosse de Belcourt avait pensé qu'il lui fallait écrire et agir en Algérien français, plutôt qu'en Français d'Algérie, avec des initiatives et des écrits dont il ne perçut pas tout de suite — et on peut grandement s'en étonner — qu'ils lui ouvraient les portes d'un véritable enfer moral...

Son algérianisme, il le conçut d'abord comme une sorte de dette à honorer auprès des Arabes, si minoritaires pourtant au début, qui luttaient contre la politique et — déjà — sans qu'il l'ait compris, contre la présence même de la France.

Son action algérienne, on l'oublie ou on l'ignore, consista d'abord à réclamer, avec une véhémence qui m'a toujours consterné, la grâce de condamnés à mort arabes coupables des tueries les plus sauvages : il choisissait alors, comme cela fut fait plus tard officiellement, entre les morts... les bons et les mauvais...

Aussi ne doit-on pas s'étonner de sa collusion, à l'époque, et, Dieu merci, pour peu de temps, avec les Sartre et autres suppôts de la décolonisation à tout prix (et surtout au prix de la vie des Français de là-bas). On croit entendre (L'anecdote est authentique) l'auteur de *La Nausée* disant à Camus : « Qu'as-tu à faire de ces Français-là (et puis, le sont-ils vraiment ?) ? Tu es à Paris, un bourgeois, comme moi ! ». L'orphelin pauvre de Belcourt n'apprécia pas cette analyse d'un nanti qui n'avait eu que la peine de naître... et la rupture fut consommée après un mariage qui ne l'avait jamais vraiment été, lorsque, faute inexpiable, Camus répondit à Stockholm à son interrupteur arabe qu'il faisait passer sa mère avant la justice (Il y aurait d'ailleurs beaucoup à dire sur cette notion de justice dans le contexte précis de la guerre d'Algérie). Dès lors, sur lui et même, après sa mort, sur sa fille, opprimée pour cette « défection » paternelle comme elle l'a raconté elle-même, par sa prof. de philo (« Quand ils n'ont plus eu le père, ils ont pris les enfants » ce sont ses propres mots... Elle a dit en avoir éprouvé une véritable haine ; j'ai connu la même situation). Sur Camus, donc, pesa la rancune vindicative de la clique des porteurs de valises, complices et soutiens des tueurs aveugles. Nous voyons bien ici combien la position de Camus était intenable : son algérianisme, c'est-à dire son militantisme en faveur d'une émancipation accrue des Arabes, aboutit à une impasse habitée par des fossoyeurs... « Paris est une jungle et les fauves y sont miteux », dit-il avec amertume, en proie à

ce qu'il appelle « Des accès de tristesse civique ». Il s'en était confié à Emmanuel Roblès et c'est à lui, d'ailleurs qu'il dit en premier, la fameuse « phrase de Suède » dont voici la première mouture : « Si un terroriste jette une grenade au marché de Belcourt que fréquente ma mère, et s'il la tue, je serais responsable dans le cas où, pour défendre la justice, j'aurais également défendu le terrorisme : j'aime la justice, mais j'aime aussi ma mère. » À Stockholm il dira « Je défendrai ma mère avant la justice ». On voit, en un seul mot, l'évolution du drame intérieur que vit Camus, au fur et à mesure que le conflit qui ravage son pays et menace les siens, atteint son paroxysme et décuple la désespérance. Il écrit à son amie Blanche : « Je perds tous les jours ma vraie patrie... Vous savez, vous, ce que cela signifie pour moi. ». Il ne verra pas le pire...

Je me suis toujours demandé, là encore avec une sorte de consternation, comment il a pu se faire que Camus, co-auteur du fameux *Appel pour la trêve civile*, participant à une réunion avec des militants cautionnés par le F.L.N. et soutenant leurs revendications, ne se soit pas rendu compte de ce que cela impliquait... On demeure perplexe...

Et puis, ayant pris la mesure de l'erreur commise (mais que ne l'a-t-il dit clairement ?!) il a, semble-t-il, erré, à partir de ces années, au milieu de contradictions et de dilemmes qui ont fini par étouffer sa voix, au sens littéral de l'expression, puisqu'il finit par déclarer... qu'il ne déclarerait plus rien ! Si bien qu'on ne peut qu'être stupéfait, comme je l'ai été, en lisant tout récemment le titre d'un article le concernant : *L'Histoire lui a donné raison*, disait ce titre... Belle assurance déclarative qui présuppose qu'on a compris ce que Camus voulait exactement pour l'Algérie et qu'on a deviné ce qu'il aurait ressenti et dit après 1960 !

Mais il avait dénoncé la misère en Kabylie (Elle était bien antérieure à l'arrivée des Français et il y avait en Métropole aussi de la misère, et beaucoup plus de riches, proportionnellement qu'en Algérie, où, on veut trop souvent l'ignorer, la grande majorité de la population, toutes origines confondues, était de condition modeste), il avait défendu une plus grande implication du petit peuple arabe dans le sort du pays (Les puissants, les caïds siégeaient déjà à l'Assemblée algérienne) et, pour cela, on nous disait souvent que, grâce à lui, les Algériens allaient recouvrer leur dignité (L'oppression, l'exploitation, le chômage, la gabegie des dirigeants, aujourd'hui, c'est cela la dignité ?! Et que dire de la condition actuelle des Kabyles opprimés ?). On nous a dit aussi qu'ils allaient enfin s'occuper de leur gestion sociale et éducative, comme si la France n'avait pas fait, dans ces domaines, ce qu'aucun autre pays colonisateur n'avait fait. Ce sont là des phrases vides, comme les débitent les intellectuels nébuleux... Interpelé un jour, moi aussi, en toute modestie (!) par un journaliste insidieux qui rappelait que le nombre des étudiants arabes à l'université d'Alger était encore restreint en 1930 (1930 !), je me contentai de lui demander combien de siècles s'étaient écoulés depuis Charlemagne pour atteindre, en France, une scolarisation presque complète...

Il ne trouva rien à répondre, bien sûr... Mais Camus, sans prendre la juste mesure des réalités algériennes à l'aune de la situation sociale et des mentalités en Métropole, mû par une sympathie pour les Arabes que, contrairement à l'idée reçue avec empressement, beaucoup de Français d'Algérie éprouvaient aussi, Camus avait participé à faire naître, en même temps qu' une légitimation des revendications, des idées fausses toutes faites, et, plus grave, des prétextes aux pires violences, dont il se sentit vite hypothétiquement coupable, comme nous l'avons rappelé plus haut.

Aussi peut-on dire qu'à cet égard, son dernier ouvrage, inachevé mais suffisamment explicite, *Le Premier homme*, dont on a tant parlé, reflète une vision plus juste, plus « vécue », moins intellectuelle, de la réalité et de la place des habitants de ce pays et, pour moi, il n'est pas douteux qu'au moment de sa mort, en route, une fois de plus, vers la Capitale de toutes les douleurs qui l'avait si sournoisement contaminé, quittant sa nouvelle patrie du Lubéron et son gourbi de luxe, avec, dans sa serviette, le manuscrit de l'ouvrage rédempteur, il n'est pas douteux que son Algérie lui rongeait le cœur... et que, dans un coin de ses rêves, il était encore assis à son banc d'école inondé de soleil... Le pays de l'enfance ne s'oublie pas... comme ne s'oublie pas une mère. « J'aimais ma mère avec désespoir, dit-il. Je l'ai toujours aimée avec désespoir. » Et c'est à elle, en effet, qu'il adresse cette dédicace du *Premier homme*, émouvante et révélatrice d'une tendresse qui ne saurait la dissocier du pays natal : « À toi qui ne pourras jamais lire ce livre. » Or ce livre c'est leur vie à tous deux, au pays natal... c'est notre vie.

Parvenu à une conclusion que j'aimerais repousser indéfiniment, parce que le sujet est infini et très mal connu de trop de gens, que pourrai-je dire qui ne soit pas justiciable d'une accusation de parti pris passionnel ? Je dois avouer que les années écoulées et les réflexions de l'âge ne sont pas parvenues à me fournir une nette conviction sur la façon dont un Français d'Algérie (Je dis bien « un Français d'Algérie ») peut-ou doit-porter un jugement sur son illustre et décevant compatriote...

Il va de soi que cette perplexité ne concerne pas son génie littéraire, ni la légitimité de son rayonnement et qu'elle n'oblitère pas la fierté qui en découle pour nous. Je dirai même que, s'il n'y avait que l'avantage d'être, enfin, dans ce pays, grâce à Albert Camus, l'objet d'une attention qui nous a si souvent et si cruellement fait défaut, cela nous suffirait... presque. Une chose est sûre : notre malheureuse patrie algérienne ne peut être évoquée sans passion.

Camus disait déjà, au début de son œuvre : « Non, décidément, n'allez pas là-bas si vous vous sentez le cœur tiède et si votre âme est une bête pauvre ». C'est d'une grande vérité. Nous sommes des passionnés.

Mort trop tôt dans un monde trop cruel, météorite de l'espoir et statue de l'absurde, Camus nous a laissés, tous, Européens, Arabes, Kabyles, sur notre faim de reconnaissance et de justice, cette notion que, pourtant, il aimait tant sans avoir pu lui donner un visage... S'agissant, en particulier, du sort tragique de notre communauté française d'Algérie jetée en pâture aux pires affabulateurs de la rue et aux pires menteurs du Pouvoir, il a, aux yeux de beaucoup d'entre nous, trop privilégié, à une certaine époque, des choix et des déclarations solennelles qui nous ont, au fond, laissé un arrière-goût de demi-trahison... (J'essaie de peser mes mots avec soin). Pour avoir légitimé des aspirations dont le bien-fondé n'est pas, à certains égards, contestable, il nous semble

avoir du même coup cautionné, bien involontairement, par sa collusion, momentanée, avec les pires liquidateurs parisiens, les horribles massacres d'innocents et l'accueil indécent qui leur a fait suite. Spectateur désespéré mais muet de drames dont il ne savait pas qu'ils n'avaient pas atteint toute leur horreur, on peut comprendre qu'il ait pu apparaître à certains de ses compatriotes, deux ans après sa mort, comme le complice d'outre-tombe des dockers marseillais plongeant les cadres de déménagement des « Rapatriés » dans les eaux du port.

... Et beaucoup, sans doute furent alors tentés de lui crier : « Camus, notre frère, qu'as-tu fait de ton talent ? ».

LA CHUTE DE CAMUS

Philippe GRANAROLO

Introduction : généalogie de cet exposé

Il me semble nécessaire, avant d'entamer mon propos, de vous présenter la généalogie des réflexions qui vont suivre. Celles-ci ont au moins trois origines.

La première est la fascination qu'a toujours opérée sur moi la lecture de *La Chute*, depuis mon adolescence (j'ai retrouvé récemment la trace d'un exposé sur *La Chute* que j'avais présenté en classe d'hypokhâgne). Chaque nouvelle lecture est venue depuis ajouter de nouvelles interrogations à celles qu'avait déposées en mon esprit ma découverte d'adolescent. *La Chute*, « le plus beau peut-être et le moins bien compris » des écrits de Camus, d'après Jean-Paul Sartre [1], m'apparaît comme le texte camusien le plus propre à engendrer une infinité d'interprétations, certaines absolument délirantes.

La seconde est un moment du beau téléfilm de Laurent Jaoui présenté sur France 2 le 6 janvier 2010. On y entend Camus, quelques mois avant sa disparition, affirmer qu'il n'a plus la moindre inspiration depuis des années, et qu'il va probablement renoncer à la littérature. Son interlocuteur lui répond : « Et *La Chute* ? ». « *La Chute* n'est rien, tout juste une grosse nouvelle », rétorque alors Camus. Absolument atterré par cette formule, j'ai aussitôt interrogé José Lenzini, grand spécialiste de Camus, qui m'a confirmé l'authenticité de cette affirmation. Ainsi l'œuvre qui me fascinait depuis toujours aurait été jugée médiocre par son auteur. Cette étiquette de « grosse nouvelle » est d'autant plus étonnante qu'à une vingtaine de pages près, *L'Étranger* et *La Chute* sont quantitativement équivalents, et que jamais Camus n'aurait songé à qualifier de « grosse nouvelle » le roman qui lui valut la gloire.

La troisième est la position finale que le destin a réservée à *La Chute* dans l'œuvre de Camus. Sans le tragique accident du 4 janvier 1960, quelle place aurait prise ce livre dans le corpus camusien ? La mort accidentelle de Camus a-t-elle interrompu brutalement une carrière d'écrivain encore en devenir ? Ou a-t-elle seulement dramatisé le déclin d'un écrivain en fin de parcours ?

I) Une œuvre finale

Trois ans à peine avant le tragique accident du 4 janvier 1960, Camus est couronné par les jurés du Nobel de littérature. En apprenant la nouvelle, l'intelligentsia parisienne, de droite comme de gauche, crache son venin et se déchaîne presque unanimement contre le malheureux Camus. La rupture avec Sartre et les dénonciations sans concession du système soviétique avaient depuis longtemps déjà coupé les ponts entre Camus et la gauche qu'il considérait depuis toujours comme sa famille, et l'on n'est guère surpris de la violence des diatribes qui s'étalent alors dans presque tous les journaux de gauche. Du côté de la droite, ce sont ses positions nuancées sur l'Algérie qui avaient valu à Camus une profonde hostilité. Parmi toutes les horreurs alors publiées, la palme revient sans doute à Jacques Laurent, rédacteur en chef de la revue *Arts*, dont la couverture représentait celui qui venait de recevoir le Nobel en tenue de cow-boy : « En décernant son prix à Camus, le Nobel couronne une œuvre terminée [...] Les académiciens ont prouvé par leur décision qu'ils considéraient Camus comme fini ».

Cependant, ces mots, même s'ils sont inspirés par une incontestable méchanceté et le désir de faire mal, ne recèlent-ils pas une part de vérité ? Après Rudyard Kipling, honoré par les Nobel à 42 ans, Camus est à 44 ans le plus jeune des lauréats de l'histoire du Nobel de littérature, dont l'usage est en effet de couronner des auteurs ayant écrit l'essentiel de leur œuvre. La formule du jury, couronnant « l'ensemble d'une œuvre mettant en lumière les problèmes qui se posent de nos jours à la conscience des hommes », est fort ambiguë. Pouvoir considérer comme un « ensemble » une œuvre non achevée ne suppose-t-il pas qu'elle constitue déjà une totalité cohérente, un parcours structuré ayant son commencement et sa fin ?

S'il en est bien ainsi, *La Chute* ne serait pas par accident le dernier texte camusien, elle serait le point final d'un itinéraire dont elle marque la conclusion. Qu'on ait publié, après la mort de Camus, le texte inachevé du *Premier Homme*, dont le manuscrit, miraculeusement épargné dans la catastrophe, fut découvert dans la sacoche de Camus tout près de son cadavre, suffit-il à invalider l'hypothèse du caractère final de *La Chute* ? Sans doute pas. D'une part Camus aurait-il effectivement publié *Le Premier Homme* ? Rien ne le garantit. Rien ne permet ensuite de déterminer la forme définitive que Camus aurait donnée à ce texte s'il avait décidé de le publier. Enfin rien ne dit que *Le Premier Homme* aurait constitué le début d'une nouvelle étape dans l'itinéraire camusien [2]. Peut-être aurait-il été un

dernier regard rétrospectif, comme un adieu à son œuvre littéraire, comme une simple apostille n'affectant en rien l'architecture de l'ensemble. Je m'en tiendrai donc à l'œuvre publiée du vivant de Camus, et à elle seule. Dans ce cadre-là, nous le verrons, la thèse d'une *Chute* concluant le parcours de Camus est tout sauf arbitraire.

II) *La Chute* et le théâtre

Dans *Les Derniers Jours de la vie d'Albert Camus* [3], José Lenzini confirme ce qu'on entendait dans la bouche du comédien interprétant le rôle de Camus dans le téléfilm de Laurent Jaoui déjà cité. Avant sa disparition, Camus avait décidé de se vouer essentiellement au théâtre : « Même s'il a encore des projets de livres, Camus veut désormais se consacrer davantage au théâtre. Il souhaite que le ministre de la Culture, André Malraux, lui confie la direction d'une salle. Pour le convaincre, il a rédigé, quelques mois plus tôt, en compagnie de son amie Micheline Rozan, un mémo de cinq pages dactylographiées. Le titre est tout un programme : *Propositions théoriques pour un nouveau théâtre* » [4]. Quatre ans auparavant, Camus n'était-il pas déjà engagé sur ce chemin en écrivant *La Chute*, véritable monologue théâtral ? Ce qui confirmerait cette hypothèse est le projet d'une adaptation cinématographique de *La Chute*. Pierre Cardinal l'aurait réalisé, et Camus en aurait été l'interprète, à la demande de Cardinal qui avait convaincu Camus qu'il serait bien meilleur dans ce rôle que Jules Berry auquel Camus avait lui-même pensé. Le projet était relativement avancé, puisque des repérages à Amsterdam étaient prévus pour le début janvier 1960.

1) La Chute *peut-elle être considérée comme une pièce de théâtre ?*

Certaines affirmations de Camus lui-même vont dans ce sens. Quelques jours avant sa mort, il répond par écrit aux questions d'un professeur de l'université de Long Island, Robert Donald Spector, qui lui avait adressé une série de questions. La mort de Camus a donné une aura particulière à ces réponses qui ont pris valeur de testament (j'aurais à nouveau recours à cette interview dans ma conclusion). À propos de son style, et plus particulièrement du style de *La Chute*, Spector interroge Camus sur ses rapports éventuels avec le nouveau roman. La réponse de Camus est la suivante : « Je ne crois pas que *La Chute* puisse rejoindre les techniques dont vous parlez. C'est beaucoup plus simple. J'y ai utilisé une technique de théâtre (le monologue dramatique et le dialogue implicite) pour décrire un comédien tragique. J'ai adapté la forme au sujet » [5]. Certains interprètes iront beaucoup loin que Camus lui-même, considérant le discours de Clamence comme un monologue de théâtre, et les indications de lieux ou d'attitudes données par lui comme des didascalies. Une telle interprétation est probablement excessive.

2) La Chute *: une méditation sur le théâtre*

Ce n'est pas seulement le monologue de Clamence qui donne à *La Chute* son caractère théâtral, c'est la structure générale du récit. Comme dans une salle de théâtre, Clamence est le seul à s'exprimer, occupant la scène, tandis que le public, incarné par son interlocuteur (sans doute imaginaire) est silencieux. Le lecteur de *La Chute*, symbolisé par l'interlocuteur de Clamence, est placé par l'auteur dans la position du spectateur de théâtre : invité à juger, il est tout sauf un auditeur passif, puisque, comme le fait l'interlocuteur imaginaire de Clamence, il « produit » en un sens son exhibition et fournit son impulsion à chacune de ses facéties et de ses retournements.

Toutes les interrogations théoriques propres au genre théâtral sont présentes dans *La Chute*. Le paradoxe du comédien cher à Diderot, auquel chacune des réflexions de Clamence sur la sincérité fait irrésistiblement songer. Le rôle du masque : « Je prends les traits communs, les expériences que nous avons ensemble souffertes [...] Avec cela je fabrique un portrait qui est celui de tous et de personne. Un masque, en somme, assez semblable à ceux du carnaval, à la fois fidèles et simplifiés, et devant lesquels on se dit : « Tiens, je l'ai rencontré, celui-là ! » [6]. Le problème du vrai et du faux qui alimente les interrogations sur le théâtre depuis la Grèce antique. C'est lorsqu'il se livre aux confessions apparemment les plus sincères (la scène clef du suicide d'une jeune femme sur un pont de Paris, celle de la panne d'un motocycliste ayant entraîné une conduite lâche de sa part, ou encore celle du camp d'internement dans lequel il boit l'eau d'un agonisant), que Clamence semble le moins crédible. Et c'est à l'inverse quand il affiche sa duplicité, quand il nous avertit de ses possibles mensonges, qu'il est le plus véridique.

Mais la question la plus décisive, celle qui probablement préoccupe Camus au plus haut point, est celle de l'action du théâtre sur le spectateur. Le théâtre nous transforme-t-il ? Question qui ne cesse de travailler souterrainement et d'un bout à l'autre le récit de *La Chute*. Camus ne croit pas en l'action révolutionnaire, dont il a eu le mérite de décrypter les inévitables dérives totalitaires. Il a perdu confiance en la révolte, dont il a su percer à jour les origines psychologiques douteuses, en dépit des pages parfois enflammées de *L'homme révolté*. Il a fait la triste expérience de la vanité de ses prises de position politiques, en particulier à propos de l'Algérie. Mais il refuse viscéralement de s'abandonner au nihilisme passif du désespoir. Ne lui reste plus que le théâtre comme dernier outil susceptible de travailler à la transformation de la condition humaine. N'est-ce pas cependant un leurre, une conduite méritant l'accusation sartrienne de « mauvaise foi » ? Camus n'a pas de réponse définitive. *La Chute* multiplie à ce sujet les pistes de réflexion.

Que *La Chute* puisse être aussi facilement adaptée au théâtre, que d'innombrables metteurs en scène aient décidé d'adapter *La Chute*, n'apporte-t-il pas la preuve qu'avec ce qu'il qualifiait lui-même de « récit » Camus avait choisi le seul moyen d'action encore à sa mesure ? Est-ce par manque d'inspiration, entre autres exemples, que l'Israélien Nicou Nitai a fait jouer à 3000 reprises, dans deux salles de Tel-Aviv, son adaptation du récit de Camus ? Ou est-ce parce qu'il considérait ce texte comme particulièrement capable de jouer le rôle auquel plus que jamais aspire le théâtre contemporain : celui de nous métamorphoser, de transformer l'animal humain en être supérieurement civilisé ?

III) Les permutations de l'envers et de l'endroit

Dans une belle étude, partiellement en ligne sur Internet [7], Joseph Llapasset, professeur de Lettres, confrontant trois grands textes camusiens, *L'Envers et l'Endroit* (1937), *La Chute* (1956), et *L'Exil et le Royaume* (1957), suppose que Camus finit par comprendre que ce qu'il avait d'abord cherché au-dehors, dans la beauté du monde, se situe au-dedans, dans un monde moral, et que cette compréhension est contemporaine de *La Chute*. « Le mouvement de l'œuvre », écrit-il, « est le mouvement d'une chute, d'un renversement par lequel l'endroit devient l'envers et l'envers devient l'endroit ». Je ne peux me livrer ici à une critique de cette interprétation, qui n'est que partiellement convaincante. Mais ce qui me semble indiscutable, et en cela je rejoins Llapasset, c'est que *La Chute* se caractérise par une multitude de renversements dont je vais à présent explorer quelques facettes.

1) Clamence et Meursault

L'Étranger et *La Chute* présentent une structure étonnamment semblable. Dans les deux récits, la vie du héros bascule à partir d'un événement qui sépare définitivement l'avant et l'après de son existence. Meurtre non prémédité d'un arabe sur une plage dans *L'Étranger*, suicide d'une jeune femme se jetant d'un pont de Paris dans *La Chute*. Les mots de *La Chute* peignant la vie de Clamence « jusqu'au jour, au soir plutôt, où la musique s'est arrêtée, les lumières se sont éteintes », et plus nettement encore les mots qui suivent : « La fête **où j'avais été heureux** » [8] (Folio, p. 34), reprennent presque littéralement les mots de la sublime page de *L'Étranger* racontant comment bascula la vie de Meursault : « J'ai compris que j'avais détruit l'équilibre du jour, le silence exceptionnel d'une plage **où j'avais été heureux** » [9].

Ce qui frappe cependant, c'est qu'à l'intérieur de cette unique structure, Clamence est sur bien des points l'anti-Meursault.

Le héros de *L'Étranger* est arraché à sa vie fusionnelle au sein de la nature par un acte accidentel, mais surtout par la découverte du regard des autres, de leur jugement, de leur hypocrisie, bref de tout cet univers social auquel il était resté jusqu'alors absolument imperméable. À partir du moment où il découvre cet univers, il ne cesse d'avoir la nostalgie du paradis perdu auquel ses concitoyens l'ont arraché. Même à la veille de son exécution, au moment où, découvrant la valeur infinie de la vie, il aurait pu éprouver ne serait-ce que l'ombre d'un regret en se souvenant du meurtre commis, ressentir une once de culpabilité en ayant présent à la mémoire le fait qu'il avait arraché à l'existence l'un de ses semblables aussi attaché que lui-même à la vie, c'est la culpabilité de la société qui l'enrage et le fait se révolter.

Le héros de *La Chute*, lui, est un citadin parisien à la réussite incontestable, dont l'existence nage dans le bonheur : bonne conscience, rang social élevé, conquêtes féminines. Même si autrui est présent dans sa métamorphose, c'est d'abord à l'intérieur de lui-même que vont se produire les évolutions qui font le faire chuter hors de l'Eden originaire. Après le suicide (environ « deux ou trois ans » [10]), suicide peut-être imaginé par lui, et dont il est l'unique témoin, épisode présenté comme décisif, Clamence entend des rires dans son dos. Tout un processus intérieur s'est donc déroulé **avant** que Clamence ne soit modifié par la découverte de sa lâcheté. Ce sont ces rires, bien plus que l'hypothétique suicide, qui vont faire basculer son existence, qui vont lui faire négliger sa profession, dégringoler l'échelle sociale, et l'amener à se retrouver à Amsterdam, dans les sordides locaux du « Mexico City ». Et au lieu d'accuser ses contemporains, comme le faisait Meursault, il se frappe lui-même la poitrine dans le but subtil de leur faire partager sa culpabilité.

Du soleil d'Alger ne demeurent que les tristes sunlights du « Mexico City », l'eau bleue chatoyant sous le soleil méditerranéen s'est transmuée en eau glauque, celle des canaux d'Amsterdam, le héros haïssant ses semblables pour l'avoir arraché à l'Eden est devenu le personnage christique pliant sous le poids d'une culpabilité qu'il cherche à rendre universelle. Clamence est à bien des égards l'envers grimaçant de Meursault, envers proche de l'endroit à bien des égards comme le sont tous les envers, double de Meursault et variante des innombrables « doubles » semés par Camus d'un bout à l'autre de son récit.

2) Clamence et saint Jean-Baptiste

Le prénom de Clamence fait évidemment référence au prophète Jean-Baptiste, et les allusions religieuses sont pléthore dans le dernier récit camusien. Jean-Baptiste annonce la venue du Sauveur. En proposant le baptême à ses contemporains, et à Jésus lui-même, il précède le Christ dans sa mission de rédemption. Jean-Baptiste vient laver les hommes de la faute originelle, leur permettant ainsi de quitter le monde de la faute pour retrouver celui de l'innocence. Clamence est l'anti-Jean-Baptiste. Le chemin de sa vie l'a conduit de l'innocence à la culpabilité, et c'est ce chemin qu'il s'emploie à faire partager à ses semblables, les arrachant subtilement à leurs illusions morales pour qu'ils viennent le rejoindre dans les eaux sombres de la culpabilité. Baptême inversé, comme sont inversés tous les rites chrétiens d'un bout à l'autre du récit.

3) Clamence et le Christ

De même qu'il est l'anti-Jean-Baptiste, Clamence incarne aussi l'Antéchrist. Rappelons sommairement les thèses de René Girard sur le Christ [11]. Pour le philosophe, qui refuse en tant que tel de faire intervenir ses convictions religieuses dans sa médiation philosophique, et qui donc ne se prononce pas sur la divinité de Jésus, le Christ marque un tournant unique dans l'histoire des hommes : il est celui qui a compris le premier que nos sociétés sont depuis la nuit des temps fondées sur un meurtre originaire (hypothèse exprimée pour la première fois par Freud dans *Totem et Tabou*). Mettre à mort un bouc émissaire, et nous retrouver complices de ce meurtre initial, est la seule façon que nous avons trouvée de nous souder les uns aux autres, la seule façon de faire la société que nous connaissons. Prenant conscience le premier de ce malheur condamné à une éternelle répétition, le Christ entend inverser le terrible processus, s'offrant en victime expiatoire afin de mettre un terme définitif au cercle monstrueux de la vengeance. Victime consentante, victime qui nous demande de

pardonner comme lui à ceux qui nous font offense, et même de « tendre la joue gauche » à ceux qui giflent notre joue droite, le Christ invente une issue lumineuse au chemin tragique de l'humanité, lui offrant un retour inespéré à l'innocence.

Véritable Antéchrist, Clamence est ce « juge-pénitent » qui étend au contraire la faute à tout le genre humain, Christ compris, le Christ étant coupable du massacre des innocents provoqué par son incarnation. Clamence, loin de nous offrir la moindre rédemption, vient perpétuer la culpabilité et son cortège de malheur. Le récit s'achève par un clin d'œil à l'Éternel Retour nietzschéen, mais à un Éternel Retour du négatif aux antipodes des convictions de Nietzsche. S'il n'y a aucune issue en avant de nous, il n'y en pas davantage en arrière de nous, dans la folle supposition d'un retour vers le passé nous accordant une seconde chance. Relisons les derniers mots du livre :

« Ô jeune fille, jette-toi encore dans l'eau pour que j'aie une seconde fois la chance de nous sauver tous les deux ! » Une seconde fois, hein, quelle imprudence ! Il faudrait s'exécuter. Brr... ! L'eau est si froide ! Mais rassurons-nous ! Il est trop tard, maintenant, il sera toujours trop tard. Heureusement ! ».

4) Camus et Rousseau

Chacun connaît l'itinéraire de Jean-Jacques, fuyant le malaise social en se plongeant dans la solitude d'une vie blottie au sein de la nature. La cinquième des *Rêveries du promeneur solitaire* l'exprime d'une façon particulièrement nette : « Un infortuné qu'on a retranché de la société humaine et qui ne peut plus rien faire ici-bas d'utile et de bon pour autrui ni pour soi, peut trouver dans cet état [le refuge dans la nature] à toutes les félicités humaines des dédommagements que la fortune ni les hommes ne lui sauraient ôter » [12].

L'itinéraire camusien est l'exact inverse. Goûtant dès l'enfance le bonheur de l'immersion au sein de la nature, Camus découvre à Paris l'enfer social, la violence des rapports humains, la haine comme moteur des intellectuels qu'il côtoie. Et s'il a longtemps imaginé pouvoir retrouver périodiquement une sorte de virginité par le contact avec la nature, le Camus qui écrit *La Chute* semble avoir perdu l'accès à de semblables retours. Il n'y a aucun retour possible à l'innocence pour celui qui a rencontré la haine des hommes.

Le caractère systématique de ces inversions (dont il nous serait aisé de prolonger l'examen) a pu faire croire à certains critiques, et peut-être parfois à Camus lui-même, qu'il avait construit dans *La Chute* comme un reflet inversé de ses espoirs, de ses valeurs, de ses convictions. Clamence représenterait le côté de lui-même que Camus rejette, le Mister Hyde que le docteur Jekyll refuse de voir, et qu'il combat plus ou moins consciemment : Clamence est un Camus qui aurait renoncé à l'action, à l'espoir, à la justice, un Camus en quelque sorte « contaminé » par ces existentialistes en lesquels il percevait la terrible tentation d'une modernité en deuil du sens. En est-il bien ainsi ?

IV) L'impossible innocence sous le regard de l'autre

Sa brouille avec Jean-Paul Sartre, qui l'a très certainement affecté beaucoup plus qu'elle n'a perturbé l'auteur de *La Nausée*, a probablement conduit Camus à lire ou à relire certains écrits sartriens. Tous les écrits camusiens antérieurs à *La Chute* sont animés, d'une façon ou d'une autre, par le thème de l'innocence : soit de l'innocence de l'homme immergé dans le cosmos et se confondant avec les pierres de Tipasa (*Noces, L'été*), soit de l'innocence première et bientôt perdue (celle de Meursault avant son procès, celle des révolutionnaires des *Justes* avant qu'ils aient à décider de tuer des enfants), soit de l'innocence reconquise par le biais d'une lutte solidaire avec ses semblables (*La Peste, L'homme révolté*).

Qu'advient-il dans *La Chute* ? Peut-on imaginer Clamence heureux ? C'est plus que douteux. Avant *La Chute*, Camus confronte l'individu au tragique, défini comme le face-à-face d'une conscience en quête de sens et d'un univers muet. Autrui est toujours absent, si l'on y réfléchit bien, malgré les apparences. Absent soit parce que son regard n'atteint pas le héros (c'est le cas de Meursault qui ne sort à aucun moment de son « autisme »), soit parce que la présence d'autrui n'est en fait qu'une présence abstraite au sein d'une construction idéologique moralisante. Le Tarrou de *La Peste*, qui choisit de « se mettre du côté des victimes en toute occasion », rencontre sans doute l'humanité souffrante, mais ne rencontre pas vraiment autrui comme autre conscience. Une telle attitude, devenue si banale aujourd'hui, a été dénoncée en 2006 par le sociologue Guillaume Erner dans *La société des victimes* [13], très belle étude dans laquelle l'auteur pointe les paradoxes d'une société qui n'a jamais été aussi inégalitaire, cruelle et individualiste, mais qui ne s'est jamais autant soucié des victimes.

Clamence, comme Camus très en avance sur son temps, a fonctionné suivant ce modèle comportemental avant sa métamorphose : il se précipitait pour faire traverser la rue aux aveugles, aider les vieilles dames à porter leurs paquets, voler au secours de la veuve et de l'orphelin, nageant à bon compte dans la bonne conscience qui est celle de nos contemporains du début du XXIe siècle. Mais un peu à la manière d'un La Rochefoucauld débusquant derrière la pitié l'égoïsme et la vanité des hommes, Clamence, jetant un regard rétrospectif sur son passé, a fini par démystifier la conduite apparemment morale dans laquelle il se complaisait. L'altruisme de Clamence était l'exacte réplique de l'autisme de Meursault. Autisme et altruisme : deux méthodes finalement voisines pour ne pas rencontrer l'autre.

La lecture de Sartre a peut-être conduit Camus à réintroduire dans son univers mental la présence réelle du regard d'autrui auquel Sartre a consacré quelques-unes de ses plus belles pages. Rappelons (très brièvement) les thèses sartriennes, exposées en particulier dans la troisième partie (« Le pour-autrui ») de *L'Être et le Néant* (1943) [14]. En tant que conscience, je suis le maître. Par mon regard, je crée et je détruis tout ce qui m'entoure, tout est objet pour ma conscience. C'est quand je découvre que je suis moi aussi regardé, quand je découvre que j'ai un corps que l'autre voit (et qu'il voit même mieux que moi), et qu'avec ce corps, suivant la puissante expression sartrienne, « je suis dehors », c'est alors que je tombe de mon piédestal. Sartre revisite ainsi en les rendant beaucoup plus accessibles les analyses hégéliennes de la *Phénoménologie de l'Esprit* (1806) universellement connues sous le titre (qui n'est pas de Hegel) de « dialectique du maître et de l'esclave ».

Si Sartre a reformulé avec brio les thèses de Hegel, Camus nous propose avec *La Chute* une géniale reprise de la thématique sartrienne du regard. Géniale reprise, oui, car je suis depuis longtemps persuadé que le Camus de *La Chute* va beaucoup plus loin que le Sartre de *L'Être et le Néant*. Les rires entendus par Clamence, et sans doute imaginés par lui, sa « chute » du haut du piédestal de son aveuglement égocentrique, lui font découvrir qu'il ne saurait y avoir de bonté dans le regard d'autrui. « L'enfer, c'est les autres », proclamait le héros du *Huis clos* de Jean-Paul Sartre : enfermé dans les cercles concentriques des canaux d'Amsterdam, dont il compare lui-même la configuration aux cercles de l'Enfer de Dante, Clamence se débat comme il peut au sein d'un enfer sans porte de sortie. Aucune innocence n'est plus possible à celui qui a compris qu'il était regardé, qu'il était donc objectivé, qu'il était donc jugé, et Clamence ne trouve d'autre divertissement au sein de son enfer que de prendre les devants. Là encore, l'écho sartrien me semble évident. Dans *L'Être et le Néant*, Sartre passe en revue les diverses réactions d'une conscience ayant pris la mesure du regard de l'autre. Parmi ces réactions se trouve « la fierté », « objectivité assumée » selon le philosophe, qui veut nous dire par là qu'à celui qui a découvert qu'il ne peut en aucun cas échapper au regard de l'autre, une défense de type exhibitionniste représente une parade assez classique. Puisque je ne peux vous empêcher de me regarder, alors je vais prendre les devants et m'exposer volontairement à vos regards, à vos jugements, à vos objectivations : telle est très précisément la stratégie de Clamence. Mais une telle stratégie, loin d'être un ultime chemin visant à se réapproprier l'innocence perdue, ne peut qu'enfoncer son auteur dans la culpabilité.

V) Nihilisme camusien et nihilisme nietzschéen

Jean-Baptiste Clamence : ce nom fait deux fois allusion à saint Jean-Baptiste, le prénom reprenant celui du prophète, le nom rappelant la formule *vox clamans in deserto* par laquelle saint Matthieu définit celui qui baptisa Jésus. Mais l'évidence de l'analogie du premier substantif a souvent occulté le second terme : *in deserto*, clin d'œil incontestable, me semble-t-il, au désert nietzschéen, à la métaphore du désert omniprésente dans le *Zarathoustra* de Nietzsche.

Ainsi une dernière confrontation nous attend : le face-à-face du personnage de Clamence et du « dernier homme » nietzschéen. Dans le prologue de *Ainsi parlait Zarathoustra*, Nietzsche dépeint avec un prodigieux talent l'homme de l'avenir, celui qui est peut-être déjà présent aujourd'hui tout autour de nous (peut-être hélas aussi en nous). « Jadis tout le monde était fou » [15], pense le dernier homme, Nietzsche signifiant par là qu'en regardant derrière lui, et en observant à quelles chimères ses prédécesseurs n'ont cessé de suspendre leur existence, le « dernier homme », véritable monstre de lucidité, ne voit que folie dans toutes les croyances qui ont porté la vie des hommes jusqu'à lui. Mais que gagne-t-il vraiment à cette lucidité ? Lui accorde-t-elle la moindre supériorité par rapport à ses ancêtres, inscrivant l'histoire humaine sous le signe du progrès ? Nietzsche nous dépeint à l'inverse un homme étriqué, subissant, sans en percevoir le tragique, la perte des anciennes valeurs. « Qu'est-ce qu'amour ? Qu'est-ce que création ? Qu'est-ce que nostalgie ? Qu'est-ce qu'étoile ? » — ainsi demande le dernier homme, et il cligne de l'œil » [16]. Cependant le « dernier homme » nietzschéen conserve une ultime croyance : il croit au bonheur. « Du bonheur nous avons fait la découverte », se persuadent les derniers hommes. Matérialistes hédonistes, sans idéaux et sans espérances, les derniers hommes ont « leur petit plaisir pour le jour et leur petit plaisir pour la nuit » [17], petits plaisirs qu'ils assimilent au bonheur dont ils ont en fait perdu toute authentique notion.

Ce « nihilisme passif », suivant l'expression du philosophe, est-il celui de Clamence ? C'est en réalité plutôt le premier Clamence, nageant dans l'euphorie de la bonne conscience, qui ressemble au « dernier homme » du *Zarathoustra*. Le « juge-pénitent » a abandonné l'ultime croyance des derniers hommes, la croyance au bonheur. Il se situe au-delà du nihilisme passif et incarne ce que Nietzsche dénomme le « nihilisme achevé », le temps où les humains ont abandonné leurs dernières convictions, et n'ont plus qu'une phrase à la bouche, celle prononcée par le « devin » rencontré un jour par Zarathoustra sur son chemin : « Tout est vain, tout se vaut » [18].

Mais ce que Camus ajoute peut-être à l'argumentaire nietzschéen, c'est que la tragique lucidité qui détruit peu à peu tous nos absolus nous plonge corps et âme dans la duplicité. Rien n'est plus univoque, tout se dédouble, la frontière qui séparait le vrai et le faux s'estompe à l'heure du nihilisme achevé. Plus moyen de séparer la copie du modèle, péril que le grand Platon avait le premier décrit, en dénonçant avec vigueur toutes les formes de « mimèsis » qui emprisonnaient déjà selon lui ses contemporains dans un univers dominé par ce que nous qualifierions aujourd'hui de « virtuel ». Thématique souvent reprise par nos contemporains, que ce soit par Umberto Eco dans *La Guerre du faux* [19], ou dans la plupart des œuvres du regretté Jean Baudrillard. Quand tous les absolus sont morts (Dieu, la beauté du monde, la justice, etc.), quand il ne reste plus d'eux que des traces ou des signes, demeure encore possible le jeu des images, la danse des ombres. Clamence s'est fait comédien parce qu'à l'heure du nihilisme achevé seuls les masques ont encore un rôle à jouer. Le soleil artificiel du « Mexico City », tel le projecteur de poursuite d'une salle de spectacle, donne aux masques successifs de Clamence l'ultime vérité qui reste accessible aux hommes du nihilisme achevé : celle de la comédie de l'existence, qui ne met rien en scène, puisqu'aucune réalité ne demeure en tant que signifié du signifiant théâtral.

Conclusion : *La Chute* peut-elle connaître un « après » ?

La Chute, j'espère vous en avoir convaincus, est bien le dernier mot de Camus. Le dernier mot de l'écrivain du XXe siècle qui est sans doute plus que tous ses semblables notre vrai contemporain. La question est moins de savoir si Camus lui-même aurait eu la force d'ouvrir, après *La Chute*, un chemin où aurait lui à nouveau l'espérance. Vaine question que je laisse à d'autres, me rangeant (une fois n'est pas coutume) derrière Jean-Paul Sartre, qui écrivait dans *France-Observateur* au lendemain de la mort de Camus : « il faudra apprendre à voir dans cette

œuvre mutilée comme une œuvre totale » [20]. L'unique question est de savoir si nous-mêmes, cinquante ans après la disparition de Camus, percevons ou entrevoyons une semblable ouverture. Notre culture européenne épuisée et son « regard vide » (allusion, vous l'aurez reconnue, au dernier livre de mon ami Jean-François Mattei [21]) affiche une réponse négative à cette interrogation.

L'œuvre camusienne s'inscrit-elle alors dans le vaste ensemble de cette « connaissance inutile » [22] que Jean-François Revel avait stigmatisée dans l'un de ses ouvrages ? Sans doute pas. Je reviendrai pour terminer à l'une des réponses données par Camus à Robert Donald Spector dans l'interview déjà signalée. À la question de savoir s'il n'est pas un oracle ou un prophète, Camus répond : « Je ne parle pour personne : je ne sais pas ou je sais mal où je vais. Je ne vis pas sur un trépied. Je marche du même pas que tous dans les rues du temps. Je me pose les mêmes questions que se posent les hommes de ma génération, voilà tout et il est bien naturel qu'ils les retrouvent dans mes livres... un miroir renseigne, il n'enseigne pas ».

Camus nous renseigne sur ce que nous sommes aujourd'hui. Clamence est le miroir qu'il nous tend : nul ne saurait mieux nous renseigner sur notre actuelle condition que le « juge-pénitent » de *La Chute*. Et si la lucidité est notre maladie, elle est aussi, tel est le tragique de notre condition, la seule voie susceptible de nous conduire au salut. En préparant cet exposé, j'ai enfin compris pourquoi *La Chute* me fascine depuis mon adolescence. Aristote l'avait déjà remarqué, c'est l'identification qui constitue le miracle de l'expérience théâtrale. S'identifier à Clamence est l'étape incontournable que nous a imposée le penseur de l'absurde. Partager la culpabilité de Clamence pour transcender le sentiment de la faute, rentrer dans son jeu afin de voir clair dans nos propres manigances : devenir Clamence afin d'accéder enfin à ce que nous pouvons être. Jean-Baptiste, quoi qu'il en ait, annonce le Sauveur. Et si *La Chute* était le meilleur chemin pour nous faire retrouver le royaume au sortir de notre exil ?

Notes

[1] *Un homme en marche*, France Observateur, 7 janvier 1960.

[2] Certes Camus écrit-il par exemple en 1959 à Jean de Maisonseul, à propos du projet du *Premier Homme* : « Je n'ai écrit que le tiers de mon œuvre. Je la commence véritablement avec ce livre ». Mais pourquoi accorder plus de crédit à cette formule qu'à toutes celles, fort nombreuses, qui affirment très exactement l'inverse ? Ce qui demeure incontestable, c'est que Camus, à la veille de sa tragique disparition, n'avait pas la moindre certitude quant à son avenir littéraire.

[3] José Lenzini, *Les Derniers Jours de la vie d'Albert Camus*, Actes Sud, octobre 2009.

[4] José Lenzini, *Les Derniers Jours de la vie d'Albert Camus*, op. cit. p 24.

[5] Les questions de R. D. Spector et les réponses de Camus sont disponibles sur le site Internet : http://www.philagora.net/auteurs/camus-0.htm.

[6] *La Chute*, Éditions Folio, 2010, p. 145

[7] Texte disponible sur le site http://pedagogie2.ac-reunion.fr/lettres/TL/Camus.htm.

[8] *La Chute*, op. cit. p 34.

[9] *L'Étranger*, in Camus, « Théâtre, Récits, Nouvelles, Bibliothèque de La Pléiade, 1967, p. 1168.

[10] *La Chute*, op. cit. p 74.

[11] En particulier dans *La Violence et le sacré* (Grasset, 1972), *Des choses cachées depuis la fondation du monde* (Grasset, 1979), et *Le Bouc-émissaire* (Grasset, 1982).

[12] *Rêveries du promeneur solitaire*, Éditions Rencontre, Lausanne, 1968, p. 137-138.

[13] *La société des victimes*, Éditions La Découverte, 2006.

[14] *L'Être et le Néant*, réédition collection « Tel », Gallimard, 1998. Les principaux textes concernant le regard se situent de la p. 292 à la p. 344.

[15] *Ainsi parlait Zarathoustra*, Œuvres Complètes de Nietzsche, tome VI, Gallimard, 1971, p. 28.

[16] Ibidem.

[17] Ibidem.

[18] *Ainsi parlait Zarathoustra*, Deuxième partie, « Le devin », op. cit. p. 154.

[19] Umberto Eco, *La Guerre du faux*, Éditions Grasset & Fasquelle, 1985.

[20] *Un homme en marche*, France Observateur, 7 janvier 1960.

[21] Jean-François Mattei, *Le regard vide : Essai sur l'épuisement de la culture européenne*, Flammarion, 2007.

[22] Jean-François Revel, *La connaissance inutile*, Grasset, 1988.

LA RÉVOLTE DE CAMUS

Jean PICANO

L'histoire de la révolte aurait pu laisser indifférents les lecteurs de Camus qui attendaient une suite à son œuvre de fiction comparable à *L'Étranger* ou à *La Peste* ou peut-être une autre nouvelle ou un récit dont il avait le secret.

D'autant que l'histoire de la révolte avait été tracée par des auteurs romantiques que Paul Bénichou a surnommés les « mages » ou les « prophètes » [1] et qui, au XIXe siècle, avaient tant promis aux pauvres et aux hommes de bonne volonté.

Entre Malthus, le pasteur protestant qui avait annoncé que le peuple n'était pas invité au banquet de la nature et Pierre Leroux, l'inventeur du *circulus* [2], l'ami et le fournisseur d'idées de George Sand, entre Saint-Simon (le comte et non le duc) et Alfred de Vigny, la révolte avait été prêchée sur tous les tons [3].

Trois révolutions d'ailleurs avaient été les fruits de ces ouvrages savants : celle de 1830, que le si bon roi des Français avait arrêtée en embrassant le général de La Fayette, le héros des deux mondes, qui se trouvait bien à propos sur le balcon de l'Hôtel de Ville de Paris, celle de 1848 que George Sand avait soutenue et qu'Alphonse de Lamartine [4] avait assoupie en proclamant la IIe République, « la bonne et la sociale », et celle de 1870 qu'Adolphe Thiers avait éradiquée en déportant les communards et les pétroleuses.

Mais les ouvrages savants continuaient de nourrir la pensée révoltée : Karl Marx et Friedrich Engels, Bakounine réveillaient le rêve de Buonarotti [5] et celui de Blanqui [6]. Camus, à vrai dire, les connaissait tous. En outre, il avait étudié de près la révolution russe de 1905. Il connaissait l'œuvre de Lénine et celle de Staline. Il voulait étudier la pensée révoltée car elle produit des actes de violence, des meurtres et des révolutions sans jusqu'ici apporter aux peuples le pain, la paix et la concorde.

Les biographes de Camus oublient de rappeler que les livres de Gide se trouvaient dans la bibliothèque de son oncle Gustave Acault, boucher de son métier, mais qui lisait des ouvrages savants. Le khâgneux Albert Camus décryptait, entre autres, la littérature contemporaine.

Même, ses biographes oublient de signaler que, lors de son premier voyage à Paris, Camus fut abrité par Gide et qu'il retourna chez lui pendant la Résistance pour dormir dans le studio de Marc Allégret [7] où la Gestapo n'avait pas idée de le retrouver.

Camus n'avait aucune affinité pour « l'homme-Gide » mais la pensée de ce « contemporain capital » l'avait influencé. Son *Retour du Tchad* (sa révolte contre le colonialisme) [8], son *Retour de l'URSS* (sa révolte contre le communisme et contre Staline) [9] étaient restés dans sa mémoire.

De même, les biographes passent très vite sur ses liens intellectuels avec Malraux. Pourtant plusieurs traces de sa pensée révoltée se trouvent dans l'œuvre du Prix Goncourt. Les deux hommes se sont rencontrés à plus d'une reprise et Malraux tenait grand compte de ce que pensait Camus.

L'Homme révolté est néanmoins porteur d'un autre message en 1951 que ceux que nous avons cités, car pour Camus la définition de la révolte par laquelle il commence son livre met une sourdine à ce que beaucoup attendaient de lui. La révolte, explique-t-il, est à la fois refus et acceptation [10]. Il est partisan, comme dirait Umberto Eco, d'une révolte ouverte et non d'une révolte sanglante.

Au fur et à mesure de la lecture du livre de Camus divisé en quatre parties : la révolte métaphysique, la révolte historique, révolte et art suivie de la pensée de midi, le lecteur comprend vite que cette œuvre éclaire des écrits précédents et qu'elle s'adresse à tous ceux pour qui l'humanisme a un sens et une énergie.

Pour rédiger notre étude, nous devons tenir compte de sa réception dans les années cinquante ; c'est pourquoi il est utile de se demander si *L'Homme révolté* est un pamphlet politique ou s'il exprime une morale nouvelle justement fondée sur la révolte et cependant lucidement généreuse.

Pour cela, il convient de replacer l'ouvrage dans son contexte historique, de rendre compte du procès contre Camus et de *la pensée de Midi* qui reste, semble-t-il, toujours d'actualité.

I – Le contexte historique

En 1951, un traité sur la révolte s'impose pour plusieurs raisons : d'abord pour un motif de politique internationale.

La guerre a mis un terme au problème posé par le fascisme et par les nazis. Le marxisme néanmoins avance à pas de géants en Europe où il a ouvert la voie à des régimes de dictature, celle dite « du prolétariat ». En d'autres termes, Hitler et, avant lui, Mussolini étant morts, il reste Staline [11].

En outre, l'arme atomique que Camus a dénoncée dans *Combat* est une menace pour le monde entier dans une atmosphère de confrontation entre les États-Unis et l'URSS.

Depuis le 25 juin 1950, les armées de la Corée du Nord communiste soutenues par l'URSS et la Chine ont dépassé le 38e parallèle. Le 27 juin, les Nations Unies condamnent cette invasion et le 7 juillet, les États-Unis sont appelés à commander une force d'intervention internationale dont la France fait partie.

Partout où il le peut, Staline s'installe. Il colonise les pays de l'Europe de l'Est. En Asie, il viole les frontières.

Le choix pour l'Occident se formule en ces termes : ou il rassemble ses forces et réplique sans faillir ou son recul annonce d'autres victoires de Staline et l'extinction de la liberté.

L'Europe est un champ ouvert à l'expansion du communisme et Malraux, que Camus connaissait bien, avait dit clairement que sa passion politique était fondée sur le refus de voir la France devenir un pays satellite de l'URSS ou, si vous voulez, une démocratie populaire. Camus, sur ce point, est en accord avec Malraux. Leur révolte est commune.

Ce texte sur la révolte s'impose ensuite pour une raison morale. La jeunesse d'après-guerre a perdu tout sens social. Elle méprise les valeurs humanistes. Ce qu'elle a vécu lui donne l'impression que tout est permis [12]. La jeunesse intellectuelle ou plutôt celle qui a eu, pendant la guerre, la chance de faire quelques études a appris de Sartre des formules qui jaillissent comme des slogans qu'elle retient facilement et qu'elle aime à répéter :

« L'existence précède l'essence » [13]... « faire et en faisant se faire ».

Au nom de ces dogmes nouveaux qu'elle n'a nullement médités, elle enfourche le nihilisme qui semble prendre origine dans *L'Être et le néant* publié en 1943, livre qui reste le *nec plus ultra* d'un auteur dont on connaît déjà le roman intitulé *La Nausée* [14].

Pour Sartre, sa conférence *L'Existentialisme est un humanisme* donnée à Paris le lundi 29 octobre 1945 est seulement « une animation littéraire et intellectuelle » [15]. Pour ses lecteurs en revanche, c'est un catéchisme. Leurs vies sont dominées par des idées dont ils ne connaissent pas les sources lointaines et en particulier, ils n'ont pas lu ni médité les textes de Martin Heidegger [16].

Depuis 1941 (publication du *Mythe de Sisyphe*), Camus n'a plus publié d'essai majeur susceptible de donner les clés de son œuvre de romancier et de livrer à la corporation pensante sa vision du passé et celle qu'il peut avoir de l'avenir.

Penseur et non philosophe, Camus s'exprime en 1951 sur un thème où personne ne l'attend : la révolte.

L'absurde a été son thème de réflexion et on pense, puisqu'il fréquente les existentialistes qu'on ne peut sortir de l'absurdité qu'en créant ses propres valeurs comme l'a indiqué Sartre dans sa fameuse conférence. Or, Albert Camus, dans une étude serrée, s'appuyant sur des textes de philosophie générale démontre que la philosophie à la mode est une vaste erreur et que l'urgence à résoudre est la réflexion sur la liberté et non la généralisation de l'acte gratuit.

Pour Camus, la liberté n'est ni la résignation ni la morbide acceptation de l'inacceptable par une opinion désinformée et anesthésiée.

Il a du mérite à écrire car il n'est pas épargné par la maladie qui depuis longtemps l'a frappé. Une nouvelle attaque de tuberculose [17] l'oblige à séjourner à la ferme du Panelier et ensuite en Provence [18]. C'est en ces deux endroits qu'il met au point les derniers chapitres de son essai en travaillant parfois dix heures par jour.

Il se doute bien que la parution de *L'Homme révolté* aura sur sa vie quelques conséquences mais il n'imagine pas que la méchanceté s'abattrait sur lui et sur la totalité de son œuvre avec une telle force.

Que contient ce livre que René Char avait lu avant que le texte ne fût envoyé à l'impression [19] ?

II– La fin et les moyens

Camus commence la première partie de *L'Homme révolté* par une phrase descriptive : « La révolte métaphysique est le mouvement par lequel un homme se dresse contre sa condition et la création tout entière. » [20] Ses lectures ont été nombreuses pour la rédaction de son mémoire d'Études supérieures à Alger dont le titre est *Entre Plotin et saint Augustin* [21] mais ici l'éclairage de la révolte ne concerne plus l'enquête sur les disputes théologiques des premiers siècles chrétiens ; il s'agit de savoir ce que devient cette énergie qui se dégage des textes sacrés. Pour notre auteur, le Nouveau Testament répond à l'Ancien en ce sens que « le Christ est venu résoudre deux problèmes principaux, le mal et la mort, qui sont précisément les problèmes des révoltés. »

À l'inverse, la révolte peut être aussi la négation absolue d'où des exemples comme celui de Sade qui de la révolte ne tire que le non absolu [22]. Cette révolte autant que celle des dandys est un échec en ce qu'elle refuse toute aide à l'homme pour se construire.

La révolte historique découle de la révolte métaphysique car « Dieu mort restent les hommes, c'est-à-dire l'histoire, qu'il faut comprendre et bâtir » [23]

Si l'on tue Dieu, il faut devenir régicide. Le roi étant décapité il faut lui trouver un successeur, ce sera le contrat social.

Les gibets sont remplacés par les guillotines et Saint-Just dans la Terreur, nouvelle forme de l'Inquisition comme aussi beaucoup plus tard les procès politiques de Moscou, justifie les crimes car « qui critique est un traître, qui ne soutient pas ostensiblement la république est un suspect. »

Une fois qu'il s'est emparé de l'État, le nihilisme fait son œuvre de destruction en toute légalité. Camus analyse le terrorisme individuel qui s'installe dans l'époque pour lui contemporaine (les années d'après-guerre), dans lesquelles il perçoit les nihilismes bourgeois et communiste qui, bien que s'opposant, conjuguent leurs forces pour anéantir le monde.

Il montre le souci des Justes qui, dans leurs actes, refusent de faire couler le sang innocent. Il rappelle le respect de la vie car en politique comme ailleurs, la fin ne justifie pas toujours les moyens.

La dernière révolte étudiée par Camus est celle de l'art. L'art aussi est « ce mouvement qui exalte et lie en même temps ». [24]

Le roman, par exemple, est une littérature de dissidence mais l'art d'aujourd'hui (comprenez : le surréalisme), explique l'écrivain appartient au nihilisme car il n'échappe pas à « la frénésie formelle » ni à « l'esthétique totalitaire de la réalité ».

Le premier à réagir à cette étude de la révolte fut André Breton [25]. La lucidité de Camus fut condamnée par « le pape du surréalisme » [26].

Cet essai dont nous analysons la pensée avait la vertu d'un roman à clés.

Bien qu'écrit par un penseur et non par un philosophe, il démonte publiquement le mécanisme de la trahison de certains clercs et la trahison des pseudo-révolutionnaires qui se servent de la révolte pour finalement réduire le peuple à la servitude [27]. « Il décide que la violence ne

saurait justifier par elle-même les entreprises humaines les plus nobles » [28].

Le terrorisme confond la fin et les moyens.

Ceux qui fréquentent Camus se tournent à présent contre lui et entreprennent non de le combattre mais de le détruire.

III – Le procès de Camus

Lorsqu'une œuvre paraît, sa réception peut bénéficier d'une bonne critique ou être condamnée par un tribunal composé d'intellectuels et de directeurs de revues qui façonnent le choix de l'opinion pour un livre.

Sartre dirige *Les Temps modernes*. Il est déçu, contrarié, irrité par les prises de position de son récent « ami ». Il est en train d'opérer un rapprochement avec les communistes. La critique du stalinisme à une époque où Maurice Thorez (rentré de Moscou) et sa femme ne tarissent pas d'éloges sur le camarade Maréchal de l'Union soviétique, la dénonciation des camps de concentration russes, le dévoiement de la révolte en un nihilisme étatique, le tout écrit dans une argumentation serrée et un style impeccable ne peuvent que provoquer la colère du Parti communiste français. Dès lors, Camus est définitivement éloigné des projets sartriens.

La réplique du normalien est dure. Il demande à Francis Jeanson de rendre compte de la parution de *L'Homme révolté* dans la revue. Jeanson attaque l'oeuvre autant que l'écrivain. « Il est carrément insultant pour la pensée camusienne dans laquelle il perçoit « un humanisme vague, juste relevé de ce qu'il faut d'anarchisme » [29]. Camus ne répond pas à Jeanson mais, le 30 juin 1952, il écrit au directeur des *Temps modernes*.

Sartre reconnaît que leur amitié n'est pas facile et « enregistre » la rupture. De 1952 à novembre 1956, il reste très proche des communistes. Il fait savoir que tout anticommuniste est, selon lui, un « chien » [30]. L'entrée des chars russes dans Budapest lui ouvrira les yeux. [31]

En outre, considérant que Camus n'est pas apte aux lectures hautement philosophiques, Sartre lui écrit : « Je n'ose vous conseiller de vous reporter à *L'Être et le Néant*, la lecture vous en paraîtrait inutilement ardue. » Sartre est agrégé par concours [32]. Il n'a que mépris pour un ancien étudiant touché par la tuberculose et qui, pour cela, n'a pas eu le droit de se présenter à l'agrégation de philosophie, concours organisé par l'Éducation nationale.

Sartre a le goût de la hiérarchie tout en se proclamant homme de progrès et il ignore l'histoire personnelle de ses amis et collaborateurs : c'est un mandarin !

Céline l'a qualifié « d'agité du bocal » ce qui n'est pas aimable. Il est *aussi* méchant. Maxime de Rovere explique que « pour être méchant, il ne suffit pas de vouloir, il faut d'abord *savoir* faire mal » [33] Sartre est un savant, chacun le sait.

IV – La pensée de Midi

Dans la dernière partie de son ouvrage, Camus réhabilite la pensée du Sud, le fonds gréco-latin de la Méditerranée.

Cet éloge du Sud ou du Midi, comme écrivait avant lui Paul Valéry, est une source de bonheur et un moyen authentique de rééquilibrer la pensée, celle du Nord et de « l'Europe triste et grise ». D'abord il confie à ses lecteurs son goût pour les joies simples. Tout jeune il méditait à Tipasa et, l'été, sa joie était un bain sur les plages d'Alger [34]. Certes, il était pauvre mais son œuvre n'appartient pas au ressentiment. Sa révolte est l'inverse de la haine. Ni la misère [35], ni la solitude ne lui ont appris l'indignité.

Depuis longtemps, il l'a fait savoir à ses lecteurs : « L'une des seules positions philosophiques cohérentes, c'est... la révolte. Elle est un confrontement perpétuel de l'homme et de sa propre obscurité. » [36]

Mais la révolte ne s'éloigne jamais du « Rien de trop » des anciens Grecs, elle tient l'individu en éveil, oblige la société à des choix équitables, contraint l'homme politique à la moralité. C'est pourquoi « L'absolutisme historique, malgré ses triomphes, n'a jamais cessé de se heurter à une exigence invincible de la nature humaine dont la Méditerranée où l'intelligence est sœur de la lumière, garde le secret. » [37]

L'action au nom de l'Histoire divinisée et des idéologies, véritables pseudo-religions, est une forme de folie ordinaire.

À l'opposé, les œuvres que Camus nomme « solaires » [38] chassent la démesure.

« La révolte, la séculaire volonté de ne pas subir dont parlait Barrès, aujourd'hui encore, est au principe de ce combat. Mère des formes, source de vraie vie, elle nous tient toujours debout dans le mouvement informe et furieux de l'histoire. » [39]

La littérature du Sud a souvent été écartée, pourtant elle réfute depuis toujours « la perversion de la révolte en servitude » [40]. Sans arrogance mais sans faiblesse, Camus s'élève contre la résignation et pour la révolte.

Camus est mort trop tôt. Pour ma génération il a tenu une place considérable. J'ai pleuré sa disparition et je suis allé me recueillir sur sa tombe à Lourmarin. *L'Étranger* que je n'avais pas compris lors de ma première lecture représente le cycle de l'absurde et l'absurde n'a de sens que si la révolte se lève. Beaucoup ont trouvé dans *L'Homme révolté* « la patrie de leur âme ».

Aujourd'hui encore Bernard-Henri Lévy a choisi de donner pour titre à l'un de ses livres *Le siècle de Sartre*, mais je vois dans ma bibliothèque l'ouvrage qu'ont apporté à ma femme et à moi, Gilbert et Monique Guiraud [41] naguère en visite chez nous. Ce livre a pour titre *Avec Camus* et son sous-titre est *Comment résister à l'air du temps*. Gilbert a tracé de sa belle écriture : « C'est notre amitié qui justifie la présence de ce livre chez vous. C'est pour nous une joie véritable ».

L'Homme révolté est-il un pamphlet politique ? Ce serait le réduire à bien peu que de le croire. Ce serait faire un contresens sur l'œuvre car les écrits de Camus développent une morale individuelle et sociale susceptible de donner du sens et d'abolir l'angoisse et la peur pour des peuples qui voient de nouveau arriver les calamités et les morts massives sans pouvoir arrêter l'absurde.

Le temps imparti à cette courte étude ne nous a guère permis d'aller plus loin dans notre méditation. Il faut donc considérer mon texte comme programmatique.

Il semble que notre Compagnie soit intéressée par une recherche pluridisciplinaire [42]. La révolte ne pourrait-elle pas être dans la liste de ces sujets ?

La révolte c'est-à-dire le bon sens, la mesure, l'espérance d'un avenir digne des hommes.

Notes

[1] BENICHOU Paul. Le temps des prophètes. Paris : Gallimard, 1977 *et* Les mages romantiques. Paris : Gallimard, 1988 (Bibliothèque des Idées).

[2] Il s'agit de l'utilisation des engrais humains. Cf Le Bras Chopard Armelle. Le socialisme de Pierre Leroux. Paris : Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1986 (P 296.)

[3] PICANO Jean. L'indifférentisme et le mal social. (Espace-prépas, janvier 2001, n° 75.)

[4] Cf WINOCK Michel. Les Voix de la liberté (p 386 et suivantes) : « C'était un sauvetage qu'il fallait organiser sous le nom de République. » Lamartine.

[5] Cf LEHNING Arthur. De Buonarroti à Bakounine : études sur le socialisme international. Paris : Champ Libre 1977 *et* MARX/BAKOUNINE. Socialisme autoritaire ou libertaire. Union générale d'éditions, 1975. (10/18, n° 994.)

[6] BLANQUI. Textes choisis. Paris : Editions sociales, 1955. (Les classiques du peuple.)

[7] Marc Allégret était le fils du pasteur Elie Allégret (qui avait lui-même travaillé au Congo).Marc appelait Gide « l'oncle André ». Il vivait avec lui dans un studio construit pour lui à côté de l'appartement de Gide. Après des études à Science Po et un travail de secrétaire d'Etienne de Beaumont, le jeune homme avait découvert le cinéma grâce à Marcel de Coppet. Il avait accompagné Gide dans son voyage au Congo.

[8] GIDE André. Gallimard, 2001. (Pléiade.) (P 1265.)

[9] GIDE André. Gallimard, 2001. (Pléiade.) (P 1309.)

[10] Qu'est-ce qu'un homme révolté ? Un homme qui dit non. Mais s'il refuse, il ne renonce pas : c'est aussi un homme qui dit oui, dès son premier mouvement. » CAMUS. Essais. 1965. (Pléiade.) (P 423.)

[11] Staline mourra en mars 1953.

[12] Or, explique Camus dans *Le Mythe de Sisyphe* : « Tout est permis, ne signifie pas que rien n'est défendu. » (Gallimard, Idées, 1952, p. 54.)

[13] « Ce qu'ils ont en commun (les existentialistes chrétiens et athées), c'est simplement le fait qu'ils estiment que l'existence précède l'essence, ou, si vous voulez, qu'il faut partir de la subjectivité. » (Jean-Paul Sartre. L'existentialisme est un humanisme, p. 26.)

[14] 1938. *La Nausée* dans sa première publication inscrivait en épigraphe une phrase de Céline, vite effacée après la guerre.

[15] Cette conférence a été donnée à la demande du « Club Maintenant » de Jacques Calmy et Marc Beigeber. Le texte a été publié en 1945 aux éditions Nagel.

[16] « L'influence de Heidegger, notait-il dans ses *Carnets* en 1940 m'a paru quelquefois ces derniers temps providentielle, puisqu'elle est venue m'enseigner l'authenticité et l'historicité juste au moment où la guerre allait me rendre ces notions indispensables. Si j'essaie de me figurer ce que j'eusse fait de ma pensée sans ces outils, je suis pris de peur rétrospective. Que de temps j'ai gagné ». cf COHEN-SOLAL Annie. Sartre 1905-1980. Gallimard, 1985 (Folio-essais n°116) (P. 331.)

[17] En 1930, à dix-sept ans, il ressent une première attaque de tuberculose pulmonaire. Le deuxième poumon est atteint en 1934.

[18] « Depuis 1951, à Cabris, Camus travaille « comme un bœuf » une dizaine d'heures par jour pour finir son essai »... (TANASE Virgil. Camus, p. 256.) A Cabris, au dessus de Grasse, Camus habite la maison de Pierre Herbart, un ami de Gide.

[19] « Le 11 juillet 1951 Camus envoie un exemplaire dactylographié de *L'Homme révolté* à René Char » (REY Pierre-Louis, *op. cit.*, p. 66.)

[20] Camus. Essais Gallimard, 1965. (Pléiade.) (P. 444.). Nos citations seront extraites de cet ouvrage. En juin 1936, le titre de son sujet de diplôme d'études supérieures est : *Métaphysique chrétienne et néo platonisme. Plotin et Saint Augustin.* (Rey Pierre Louis, p. 26.)

[21] *Ibidem*, p. 1220.

[22] Cf *ibidem*, p. 447 : « La nature, pour lui, c'est le sexe. »

[23] *Ibidem*, p. 511.

[24] *Ibidem*, p. 657.

[25] « Une réplique cinglante d'André Breton paraît dans *Arts* dès le 12 octobre. » REY Pierre Louis, *op cit.*, p. 66.

[26] Cf *Révolte et conformisme*, la réponse de Camus à l'article de Breton P 753 Pléiade op. cit.

[27] En 1948, George Orwell écrit *1984*.

[28] DANIEL Jean. Camus : comment résister à l'air du temps. Gallimard, 2006. (P. 23.)

[29] REY Pierre-Louis. Camus. L'homme révolté. Gallimard, 2006. (Découvertes.) (P. 68.)

[30] *Ibidem*, p. 69.

[31] *Ibidem*, p. 69.

[32] Même si Sartre a échoué lors de son premier passage, ce qui est rare à Normale Sup.

[33] In *Magazine littéraire*, n° 488, juillet-août 2009. (P. 50.)

[34] « Entré dans l'eau, c'est le saisissement, la montée d'une glu froide et opaque, puis le plongeon dans le bourdonnement des oreilles, le nez coulant et la bouche amère, les bras vernis d'eau sortis de la mer pour se baigner au soleil et rabattus dans une torsion de tous les muscles... » Camus. Noces. (Folio n° 16.) (P. 15.)

[35] Olivier Todd a pu noter qu'on achetait chez lui un demi-quart de beurre et les nombreux biographes donnent des détails de ce que fut la vie d'enfance pour cet orphelin. Il a retrouvé tardivement la tombe de son père mort pour la France. C'est Louis Guilloux qui la lui a montrée à Saint-Brieuc.

[36] CAMUS. Le Mythe de Sisyphe. Paris : Gallimard, 1942. (P. 76.)

[37] CAMUS. L'Homme révolté. Paris : Gallimard, 1951. (Idées nrf.) (P 359.)

[38] *Ibidem*, p. 360.

[39] CAMUS, *ibidem*, p. 361.

[40] CHABOT Jacques, *op. cit.*, p. 42

[41] Gilbert Guiraud, de la Comédie-Française, m'a succédé en 1998 à la présidence de la commission de prose et il a fondé la commission de littérature avec une compétence et un brio reconnus par tous.

[42] Cf le texte du président Meyrueis de janvier 2010 : « A quoi servent les académies au XXIe siècle ? ».

Bibliographie

I – Les œuvres d'Albert Camus :

Discours de Suède. NRF Gallimard, 1958
L'Exil et le Royaume. L P N°1679. Gallimard, 1957.
Le mythe de Sisyphe. Idées NRF Gallimard, 1942.
La Peste. L P N° 132. Gallimard, 1947.
Noces suivi de *L'Été.* Folio n° 16. Gallimard, 1959.
Le Premier homme. Folio n° 3320. Gallimard, 1994.
Essais. NRF Gallimard, 1965.
Carnets mai 1935 – février 1942. Gallimard, 1962.
Le Malentendu suivi de *Caligula.* Gallimard, 1958.
Les Justes. Gallimard, 1950.
L'Homme révolté. Gallimard, 1951. Idées NRF.
Henri de Lubac : le drame de l'humanisme athée. Cerf, 1983.

II – Critiques et commentaires :

DANIEL Jean. Avec Camus – Comment résister à l'air du temps. Paris : Gallimard, 2006.
CHABOT Jacques. Albert Camus « La pensée de midi » . Aix-en-Provence: Edisud, 2002.
TANASE Virgil : Camus. Paris : Gallimard, 2010. (Folio biographique).

REY Pierre-Louis. Camus, L'homme révolté. Paris : Gallimard, 2009. (Découvertes, 488).
MÉLANÇON Marcel. Albert Camus. Analyse de sa pensée . Paris : Klincksieck, 1976.
Albert Camus, une pensée au zénith. *Le Magazine littéraire* : Hors série n° 18 janvier – février 2010.
LOTTMANN Herbert R. : Albert Camus. Paris : Seuil, 1978.
MINO Hiroshi. Le silence dans l'œuvre d'Albert Camus (préface de Paul Viallaneix). Paris : Librairie José Corti, 1987.
BÉNICHOU Paul. Les Mages romantiques. Paris : Gallimard, 1988 (Bibliothèque des Idées).
BÉNICHOU Paul. Le temps des prophètes. Paris : Gallimard, 1977.
GAUCHET Marcel. Le désenchantement du monde – Une histoire politique de la religion. Paris : Gallimard, 1985.
HYPPOLITE Jean. Introduction à la philosophie de l'histoire de Hegel. Paris : Seuil, 1983 (Points n° 153).
WINOCK Michel. Les voix de la liberté. Paris : Seuil, 2001 (Points n° 1038).
BEAUVOIR Simone de. Les Mandarins. T. 1 et 2. Paris : Gallimard, 1954 (Livre de Poche, 2381 et 2499).
KRISTEVA Julia. La révolte intime. Paris : Fayard, 1997 (Biblio essais n° 4294).
René Char . *Magazine Littéraire*. Février 1996, n° 340.
Sartre dans tous ses écrits. *Magazine Littéraire*, novembre 1990, n° 282.
La méchanceté. *Magazine Littéraire*, juillet-août 2009, n° 488.
SARTRE Jean-Paul. L'Existentialisme est un humanisme. Paris : Gallimard, 1996 (Folio essais n° 284).
LÉVY Bernard-Henri. Le Siècle de Sartre. Paris : Grasset, 2000 (Biblio essais n° 4316).
ATTALI Jacques. Karl Marx ou l'esprit du monde. Paris : Fayard, 2006 (Livre de poche n° 30781).

COMMISSION D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE

Responsable : Bernard BRISOU

SÉANCE DU 16 FÉVRIER 2010

THÈME : il y a 150 ans, le rattachement de la Savoie à la France

SURVOL DE L'HISTOIRE DE LA SAVOIE DE SES ORIGINES À 1789

Armand LACROIX

La Savoie est constituée par deux départements : Savoie et Haute-Savoie, mais autrefois elle était le noyau, la base, d'un état beaucoup plus étendu. Située entre Rhône et Alpes, au sud du lac Léman qui la sépare de la Suisse, la Savoie s'appelait dans l'antiquité *Sapaudia*, nom que certains traduisent par « Pays des sapins ». Elle était à l'origine peuplée par des tribus dites Celtibères qui occupaient surtout les régions montagneuses : Ceutrons, Médulles, Vénagres... qui furent soumises par l'empereur Auguste. Leurs noms figurent sur le trophée de La Turbie.

Vers le IVe siècle avant J.-C., arrivèrent d'Europe centrale les Allobroges, peuple celte, qui occupaient les Préalpes entre le lac Léman et le nord du Dauphiné. Il y eut ensuite la période romaine suivie des invasions dites barbares. Ce furent les Burgondes, peuple germanique, qui s'installèrent en Savoie. En 1032 : naissance de l'État savoisien qui fut d'abord comté puis duché et enfin royaume.

Le premier comte fut Hubert, dit « aux mains blanches », puis 18 comtes, 14 ducs, 40 princes et 8 rois se succédèrent jusqu'en 1860, date du rattachement de la Savoie à la France. Ce furent, ainsi que les nobles, de remarquables administrateurs, toujours près du peuple. Ils agrandirent considérablement leur État : vers l'ouest sur la Bresse, le Bugey, le Pays de Gex, aux portes de Lyon et de Mâcon ; vers le nord, où ils intégrèrent la Suisse romande ; vers l'est, au-delà des Alpes, sur le Val d'Aoste et le Piémont.



Humbert aux blanches-mains (cliché Blanchard).

À partir du XVIe siècle, la situation géographique de l'État savoisien devint inconfortable. Situé entre le royaume de France et le Saint Empire d'Autriche qui s'affrontaient régulièrement, il lui était difficile de rester neutre car la Savoie était duché du Saint Empire. De 1536 à 1713, elle a été envahie et occupée à quatre reprises par les armées du roi de France et pendant six ans, très durement, par les armées espagnoles qui avaient obtenu de Louis XV l'autorisation de traverser la France pour l'envahir par le Dauphiné. Enfin, elle fut encore une fois occupée à l'occasion de la Révolution française.

Pour équilibrer leur territoire, les chefs d'État savoyards, francophones, avaient essayé de s'étendre un peu plus à l'Ouest sur le Dauphiné et la Provence, de fixer leur frontière sur le Rhône, mais cela leur fut impossible du fait de la puissance de l'État français. Il leur restait la possibilité de s'étendre sur l'Italie. C'est en ce sens qu'ils orientèrent leur politique.

En 1858, le duc de Savoie, Victor-Emmanuel II, portant le titre de roi de Sardaigne, organisa à Plombières une réunion secrète entre son ministre Cavour et Napoléon III. Il obtint de l'empereur l'aide de l'armée française pour combattre et vaincre les Autrichiens. En 1859, Napoléon III et l'empereur d'Autriche François-Joseph se rencontrèrent à Villafranca : la paix fut conclue.

La France reçut la Lombardie, que Napoléon III s'empressa de rétrocéder à Victor-Emmanuel. Ce dernier put rassembler, sous sa couronne, les États de la péninsule italienne, à l'exception de la Vénétie et de Rome. En contrepartie de l'aide apportée, et conformément aux accords passés à Plombières, Nice et la Savoie furent cédées à la France par le traité de Turin le 24 mars 1860.

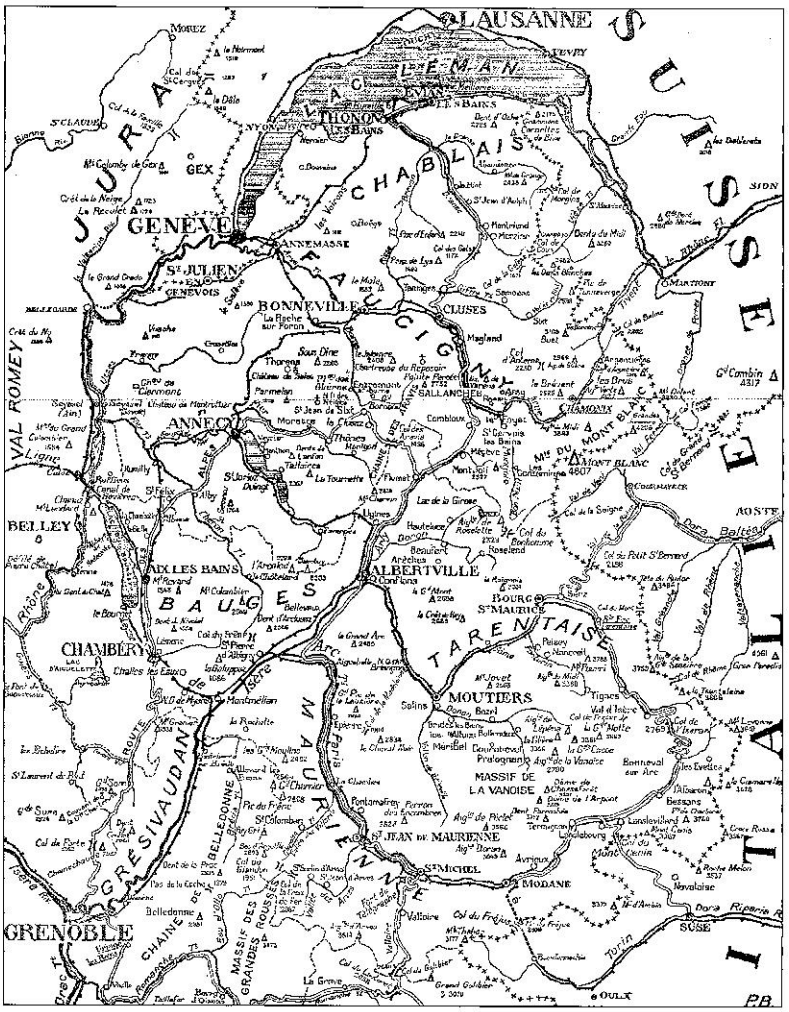

LES ANNEXIONS MANQUÉES POUR INTÉGRER LA FRANCE, DE LA RÉVOLUTION À 1860

Philippe BARJON

Durant l'Ancien Régime, les rois de France ont tenté à plusieurs reprises d'inclure la Savoie dans le royaume de France, mais les annexions et les occupations ne durèrent pas longtemps à chaque fois. Les traités rendront toujours la Savoie à ses propriétaires. Peu à peu un sentiment profrançais va s'installer, évinçant de ce fait le sentiment indépendantiste des Savoyards. Pour bon nombre, ils partent souvent vers la France faire fortune plutôt que vers la ville de Turin, devenue capitale du royaume de Piémont, la famille royale résidant définitivement dans cette ville.

Les idées nouvelles de la fin du XVIIIe siècle vont peu à peu amener des changements. La Révolution française faisant tâche d'huile, elle arrivera rapidement en Savoie. En septembre 1792, le drapeau tricolore de la République est hissé sur le château de Chambéry. La liberté, avec l'arrivée des Français, est placardée sur les murs. Une assemblée profrançaise se réunira sous le nom des « Allobroges ». Elle votera le rattachement à la France, la Savoie deviendra le département du « Mont-Blanc », une nouvelle ère de 22 ans s'ouvre pour les Savoyards. Pourquoi cet enthousiasme, cette demande de rattachement ? À cela plusieurs causes aussi bien sur le plan intérieur qu'extérieur.

Sur le plan intérieur d'abord, c'est une grave crise économique qui pousse les idéaux révolutionnaires. À la suite de mauvaises récoltes, la disette frappe la Savoie durant les années 1780 et des émeutes surgissent. La classe dirigeante, les nobles, continue à exiger de solides garanties, le paiement de droits et d'indemnités exorbitantes, malgré la réforme mise en place de la suppression des droits féodaux par le roi de Piémont-Sardaigne. Une classe tente de se faire jour, d'émerger de la mêlée, la bourgeoisie qui dénonce le déséquilibre entre

la Savoie et le Piémont : rien est fait pour eux, pour faire prospérer le commerce.

Sur le plan extérieur, il en est de même : c'est la peur qui règne. 1789 a enfanté ce que l'on appellera la « grande peur ». Si l'afflux des émigrés de France amène, au début, commisération et intérêt, par la suite la population savoyarde réagira autrement, surtout devant leur façon de se comporter, leur attitude hautaine, faisant peu de cas des habitants. Le mécontentement sera entretenu par le retour de nombreux Savoyards de France. Ils véhiculeront les idées nouvelles de liberté, d'égalité et de fraternité. Ce fait entretiendra une tension qui peu à peu grandira. Des heurts à la frontière se produiront. Devant ce problème, la France républicaine interviendra afin de se protéger et de rétablir l'ordre. Aussi en septembre 1792, prétextant l'arrivée d'une armée étrangère coalisée menaçant ses arrières, l'invasion débutera.

Le déroulement de l'occupation se déroulera rapidement et le drapeau français flottera sur le château de Chambéry. Le général Montesquiou mènera à bien les opérations. Il ira jusqu'aux portes de Genève mais s'arrêtera là, du fait de son passage à l'armée d'émigration afin d'échapper à une arrestation et de connaître ce que les révolutionnaires, les plus ultras, désignent sous le nom de « vengeur du peuple » ou de « rasoir national ». Il est à noter que la guillotine, pour ne pas la nommer, n'aura pas d'application directe en Savoie, du fait des clauses d'annexion reconnaissant une identité savoyarde, certains indépendantistes, par la suite, revendiqueront toujours cette reconnaissance. L'enthousiasme révolutionnaire étant à son comble en 1793, l'on retrouvera un grand nombre de Savoyards dans la « légion des Allobroges ». Ils s'illustreront envers la contre-révolution à Avignon, Marseille et surtout lors du siège de Toulon. Un médecin savoyard assumera même, un court laps de temps, le commandement du siège, faisant perdre un précieux temps dans la prise de la ville ; il ira jusqu'à stopper une attaque décisive en voyant un soldat blessé et couvert de sang.

Pourtant l'enthousiasme des premiers jours fera rapidement place aux désillusions d'avoir demandé le rattachement. La Convention et la Terreur iront croissant et les clubs révolutionnaires s'installeront. Les plus acharnés réclameront des mesures contre le clergé, favoriseront la fermeture des églises, la confiscation des biens, les pillages, les persécutions religieuses dans un pays très attaché dans son ensemble à la religion. Autre source de grogne, les taxes et impôts, que certains avaient pensé voir baisser, ne cesseront d'augmenter. La mise en place de nouveaux tribunaux révolutionnaires accentuera le mécontentement : plus personne ne sera à l'abri, les prisons se rempliront, surtout sous l'impulsion d'un représentant du peuple, Albitte, qui s'était du reste déjà illustré ailleurs par son incapacité. Il prend des mesures jugées pour le moins ridicules et dangereuses, telles l'abattage des clochers, la suppression des cloches qui, pourtant à l'époque, rythmaient la vie quotidienne, la célébration de fêtes de la liberté dans les églises. Il sera finalement remplacé.

Avec la fin de la Terreur, le calme reviendra, une nouvelle vie va pouvoir reprendre. En Savoie comme du reste partout en France la Révolution s'édulcorera, se diluera. Les avancées, les victoires du général Bonaparte dans le Piémont, auront des conséquences sur la vie économique. La sécurité, du fait de l'occupation, reviendra, les échanges, la circulation des personnes, des biens également. Pourtant, en 1798, la révolte reprendra à la suite de la prise de Genève par les Français. Ce canton sera transformé, lui aussi, en département français. À Chambéry, le château sera incendié par une partie très royaliste de la population.

En 1799, ce sera la fin de la Révolution, le retour à l'ordre consécutif au coup d'État du 18 Brumaire perpétré par Bonaparte. Le Consulat ramènera une ère de prospérité. Les institutions nouvelles seront *de facto* appliquées en Savoie, ce nouveau département français. L'économie va redevenir prospère, des régions à l'industrialisation naissante voient le jour ; la région d'Annecy sera une de celle-là. La bourgeoisie s'enrichie, elle deviendra un fidèle pilier de la France.

Le Consulat laissera la place à l'Empire et la Savoie participera à la gloire impériale durant les quatorze ans que durera le régime. En 1802 avec l'arrivée du système préfectoral, des préfets compétents s'installeront. La Savoie sera dotée rapidement d'institutions administratives, judiciaires et politiques. Sur le plan économique, une politique de grands travaux est entreprise. De nouveaux itinéraires traverseront les Alpes grâce à l'amélioration du réseau routier. La création du col du Mont-Cenis offrira un passage toute l'année vers les provinces d'Italie du Nord. Elles seront du reste érigées, par Napoléon, en royaume. Autres grandes réalisations, l'axe par le Simplon englobant la Suisse par le Valais et la Savoie. La création de mines d'argent et de plomb favorisera également l'essor économique. L'apparition du tourisme en Savoie se développera sous l'influence des visites de la famille Bonaparte, suivie en cela par une foule de personnalités françaises et étrangères. Il est à noter que cette activité perdurera.

Pourtant l'exaspération monte. Elle sera attisée par un fort courant indépendantiste qui troublera souvent la vie locale, mais sans violence. Le fait principalement reproché restera le problème de la guerre, surtout celui de la conscription : le département fournira de nombreux soldats, certains deviendront célèbres. L'administration française sera aussi critiquée car elle diffère beaucoup de celle de l'ancien royaume de Piémont.

La fin de l'empire marquera un arrêt de l'expansion de la Savoie. En 1814, à la suite de la première abdication, au traité de Fontainebleau, le département sera coupé en deux par les puissances coalisées. La France recevra un petit bout de la Savoie, le reste retournera à la famille de Savoie rétablie dans ses titres et possessions, avec la ville de Turin pour capitale du royaume. Cet état ne durera pas. Les « Cent-Jours », puis la deuxième abdication de Napoléon Ier, amèneront, le 20 novembre 1815, la restitution en totalité de la Savoie à son roi. Pour nombre de Savoyards, vingt-trois ans de présence française s'effaceront d'un trait de plume, par contre pour le courant monarchiste, ce sera le soulagement, le juste retour des choses.

La suite, l'avenir le dira. Le régime de Louis-Philippe tentera de nouvelles interventions, l'une d'entre elles faillira aboutir lors du retour de Louis Napoléon Bonaparte en Suisse. La ville de Genève voudra lui conférer le droit de résidence et de bourgeoisie, c'est-à-dire la nationalité suisse. Le gouvernement français jugera cette ville trop proche de la frontière, pour ce jeune trouble-fête. Genève n'obtempérera pas et l'armée

française occupera un temps le pays de Gex. Par la suite, l'affaire se calmera, le prince retournera en Angleterre. Il fera parler de lui plusieurs fois par la suite.

En 1848, avec la révolution et l'instauration de la IIe République en France, les Savoyards se mettront à espérer un rattachement. Quelques années plus tard, le roi Victor-Emmanuel II voulant rassembler toute l'Italie pour en faire son royaume, chassera les Autrichiens de l'Italie du Nord en demandant l'aide de la France. Deux hommes ramèneront la Savoie dans le giron français. Lors d'une entrevue à Plombières en 1859, Napoléon III et le chef du gouvernement, Cavour, tomberont d'accord. En échange de son aide, la France pourra demander l'annexion de la Savoie.

Le corps expéditionnaire français battra l'armée autrichienne, et ceci aura pour conséquence l'évacuation de la Lombardie et plus tard de la Vénétie.

Devant ce succès, Napoléon III demandera que les promesses soient exécutées, à savoir l'annexion de Nice et de la Savoie. Pour la Savoie, il sera aidé par un fort courant profrançais qui, en ce début de 1860, demandera à devenir Français. L'annexion à la France va se faire dans le calme et de façon démocratique. Le plébiscite organisé sera un triomphe, une large majorité de « oui » pour la France. En mai 1860, Nice et la Savoie deviendront françaises. Pour la région de Nice, une seule « tache » subsistera, les villes de Tende et de la Brigue ; elles ne deviendront françaises qu'en 1947. La Savoie retournera définitivement à la France le 14 juin 1860. En août, Napoléon III et l'impératrice Eugénie se rendront en Savoie où ils recevront un accueil triomphal ; les fêtes et les manifestations se succèderont tant à Chambéry qu'à Annecy. Par la suite, un petit courant de revendications se fera jour, mais l'ensemble de la Savoie demeurera à jamais français. Pour complaire à la population et pour des raisons économiques, la Savoie sera divisée en deux départements : celui portant le nom du pays et celui de Haute-Savoie, avec Annecy comme préfecture. Napoléon III accèdera aussi au vœu des Savoyards par la création d'une neutralité, peu respectée par la suite, et d'une zone franche longeant la frontière suisse. Cette zone perdurera pendant très longtemps et, de petite zone, deviendra une grande zone. Après la guerre de 1914-1918, elle sera supprimée pour finalement être rétablie en 1932. Cette zone se limitera à la Haute-Savoie et au pays de Gex. Elle perdure toujours sous des formes aménagées économiquement mais très restreintes géographiquement.

ÉTATS D'ÂME DES SAVOYARDS APRÈS 1860

Monique BROUSSAIS

Dans son excellent survol de l'histoire de notre région natale, notre collègue Armand Lacroix s'est attribué fort justement le nom de « Savoisien » que revendiquaient aussi mes ancêtres. En effet, « savoisiens » désignait les habitants de la Savoie, berceau de la Maison de Savoie à l'origine de l'État indépendant annexé par le traité de Turin en 1860. Saint François de Sales écrit au XVIIe siècle : « Je suis essentiellement savoisien et moi et tous les miens et ne saurai jamais être autre chose. » « Savoyen » fut un terme employé plutôt par les littéraires. Par contre, le mot « Savoyard », né de l'italien *savoiardo*, était un mot péjoratif employé lors des nombreux conflits qui, au fil des siècles, ont opposé la France et la Savoie. Nous n'ignorons pas que la terminaison « -ard » donne toujours une connotation négative, exemple : banlieusard, smicard, cumulard. Après l'annexion, le terme « savoyard », employé par les Français, dévalorisait ce peuple dont la majorité souhaitait s'intégrer. Les dictionnaires du XIXe siècle donnent des définitions difficiles à admettre : « Savoyard : homme sale, grossier et brutal, on emploie ce mot par mépris. » Et plus tard, en 1989, nous pouvons lire dans le *Dictionnaire de la langue française* de Paul Robert : « Savoyard : paysan grossier, ramoneur, employé comme injure au XIXe siècle. » Aujourd'hui le terme « savoyard » n'est plus péjoratif, c'est pour cela que je n'hésite pas à l'employer. Sachez cependant que le mouvement régionaliste qui existe en Savoie a pris le nom de ligue savoisienne.

En 1860 on dénombrait 585 000 Savoyards. Le traité de Turin a laissé pendant un an la possibilité aux habitants de devenir Français ou de demeurer Sardes. Une minorité de riches bourgeois, d'officiers, de hauts fonctionnaires a préféré rester sujets de Victor-Emmanuel II. Ils feront partie des cadres militaires et politiques du royaume d'Italie. D'autres encore optèrent pour partir en Suisse ou en Autriche et certains s'exilèrent aux Amériques, en particulier Mexique et Argentine.

Travailleurs habitués au climat rude, les Savoyards, de tempérament dur et solide, étaient connus des Français bien avant l'annexion. Colportage, ramonage et autres petits métiers étaient accueillis dans les régions proches mais aussi à Paris. On accusait ces étrangers très économes, dont on disait d'eux « qu'il n'y avait que la fumée qui sortait de leur toit », de voler le travail aux Français et de créer une fuite de capitaux en envoyant une grande partie de leur gain en Savoie.

1860 mit fin à ces critiques mais la construction de cette France remodelée n'a pas été simple, même si la majorité du peuple savoyard a accepté avec enthousiasme ce changement de statut. La plupart avaient l'impression de retrouver des racines profondes, le français n'était-il pas leur langue courante ? François 1er la leur avait imposée lors de sept années d'occupation. La loi Villers-Cotterêts fut appliquée sans ne jamais être supprimée par la suite. Montaigne, revenant d'Italie par la vallée de la Maurienne, a été impressionné par le fait d'entendre parler français et a écrit qu'en fait « la spécificité

savoisienne n'existe que dans l'architecture des clochers et des rues à arcades ».

La première académie fut créée en 1606 à Annecy où elle siège toujours. Richelieu s'en inspira pour mettre en place l'Académie française. Les savoyards n'ont jamais parlé italien mais possédaient leurs patois locaux et aussi une langue franco-provençale appelée arpitan. Lorsqu'en 1860 les fonctionnaires des diverses administrations furent envoyés en mission pour initier leurs nouveaux collègues aux règlements, programmes et lois en vigueur, ils arrivèrent souvent munis d'un dictionnaire franco-italien. Ils furent surpris d'entendre parler un français correct. Il est raconté qu'à la question : « Mais quelle langue parliez-vous avant ? » un administrateur a obtenu la réponse suivante : « Avant, monsieur, nous ne parlions point ! » Les rapports entre ces fonctionnaires et la population ne se firent pas sans mal. Les Savoyards, habitués à une administration impériale, ont le sentiment de perdre leur identité. La région divisée en deux parties, Haute-Savoie et Savoie, se voit dirigée par des préfets qui, envoyés de Paris, connaissent mal le territoire, ne tiennent pas compte de sa diversité et imposent un centralisme déroutant. François Descotes, avocat, écrivain et homme politique qui présida l'académie de Savoie déclare en 1902 : « La vieille Savoie a vécu. L'uniformité de la mode de Paris se substitue à l'originalité des coutumes nationales. La vie provinciale d'autrefois n'est plus qu'un souvenir. Nous devenons quelconques alors que nous étions quelqu'un. » Paris... le « centre du monde » comme l'ont défini certains écrivains, n'a pas fait preuve de beaucoup d'élégance à l'égard de « ses nouveaux enfants » comme en témoignent certaines caricatures parues dans la presse à grand tirage de l'époque.

La Savoie offrit le plus beau joyau qu'aucune corbeille de mariée n'aurait pu contenir : le mont Blanc. Paris se l'accapare sans scrupule, avec une image représentant un Parisien guidé par un Savoyard : « Alors, tout cela est à nous maintenant ? » Aurait-il été heureux, ce Parisien, d'entendre un petit ramoneur déclarer, dans son propre langage, au pied de l'arc de Triomphe et non pas de la tour Eiffel qui n'existait pas : « C'est à mé tout ça maintenant ? » Mais tous deux ne savaient pas encore que le clocher de la basilique du Sacré-Cœur résonnerait un jour, du carillon de la plus grosse cloche fabriquée en 1891 dans les fonderies Paccard d'Annecy et qui porte le nom de La Savoyarde !! Ils ne savaient pas non plus que bon nombre de familles, volontaires, âpres au travail, allaient partir à la conquête de la capitale et s'y enrichir. Nous donnerons l'exemple de la Savoyarde Marie-Louise Jaÿ qui, avec son époux Ernest Cognacq, créera la Samaritaine. Par contre la disparition de la banque de Savoie, absorbée par la Banque de France – qui seule détient le monopole de l'émission des billets – entraîne la faillite d'autres banques savoyardes. Beaucoup d'usines et commerces déposent leur bilan.

La restructuration du système scolaire provoque la suppression des petites écoles de montagne mais, par contre, le nombre d'enfants scolarisés n'est pas touché. Habitués à la rudesse du relief et du climat, les écoliers n'hésiteront pas à parcourir des kilomètres à pied ou à ski afin de rejoindre des classes regroupées. Ils seront toutefois déstabilisés et surpris de recevoir une instruction nouvelle. L'Éducation nationale impose une culture commune centrée sur l'histoire de l'État français et non plus sur celle du Duché. De plus, la gratuité de l'école était une règle établie depuis longtemps. Après 1860, les parents ont accepté difficilement de payer une rétribution qui sera supprimée en 1881 par Jules Ferry.

Les Savoyards pensaient que leur économie, essentiellement agricole, allait être florissante. C'était sans compter sur l'ouverture des marchés et l'envahissement de produits venus de France et de l'étranger qui entraîne une certaine régression avec un manque évident de modernisation. Les vaches tarines, si prisées actuellement, ont été considérées avec beaucoup de dédain lors des premières expositions et concours agricoles, et ont mis longtemps avant d'obtenir leur label de qualité.

Tout va être traité très lentement et en particulier les moyens de transport qu'il faut adapter au relief. Le peuple savoyard, habitué à ses propres institutions et qui a uni avec beaucoup d'espoir son destin à celui de son voisin, est confronté à cette lenteur qui déstabilise cette région active débordante de vitalité.

Heureusement la majorité des gens de montagne ont une foi religieuse importante, ce qui facilita en un sens son intégration dans une France en grosse majorité catholique. Les dangers nombreux et hélas répétitifs : feu, avalanches, éboulements, pluies torrentielles, incitent les Savoyards à trouver une protection divine. Les braves curés de montagne sont craints et sollicités pour conseiller, appliquer des médecines, bénir les maisons, les granges, les bergers et leurs troupeaux. Cependant, le début du XXe siècle, ses découvertes scientifiques et son apport de techniques nouvelles déstabilisent un peu cette foi basée sur la tradition mais aussi sur le goût du merveilleux et de la superstition qui régissent la vie familiale.

En 1858, Napoléon III et Cavour avaient décidé que la Savoie et Nice deviendraient des zones neutres, en remerciement de l'aide apportée contre l'occupation autrichienne en Italie. La guerre de 1870 marque cependant une évidente volonté de la part des Savoyards de combattre pour soutenir leur nouvelle Patrie et de prouver leur attachement. Les bataillons mobiles de Savoie seront envoyés dans le Doubs et sur le Territoire de Belfort. De nombreux Savoyards sont morts dans les violents combats qui s'y déroulèrent. Cette neutralité non respectée et la capitulation de Paris déclenchèrent un fort mouvement sécessionniste en Savoie du Nord, soutenu par la Suisse proche.

Pendant la Grande Guerre, la neutralité n'est toujours pas respectée. Les bataillons savoyards sont utilisés sur le front dans les parties les plus escarpées des Vosges. Leur impressionnante bravoure et la couleur de leur béret les feront appeler les Diables Bleus par l'ennemi. Sur une population de 500 000 habitants, 43 000 Savoyards disparaissent au combat. La neutralité de la Savoie est officiellement supprimée en 1919 par le traité de Versailles. En 1932, la cour internationale de justice de La Haye condamne la France et lui demande de rétablir la zone neutre, ce qui ne sera jamais fait et fera dire à certains Savoyards amers : « La France ne nous a offert que des monuments aux morts. » À noter que les Italiens avaient été les premiers à doter leur armée de troupes spécialement formées au combat en montagne. Après 1860, la France doit pouvoir répondre à une éventuelle invasion italienne en lui opposant des troupes elles aussi spécialisées. Le 24 décembre 1888, sont créées

des *troupes de montagne* qui prennent l'appellation de « bataillons alpins de chasseurs à pied » puis, plus tard, de « bataillons de chasseurs alpins » (BCA). Ces chasseurs alpins, célèbres pour leur agilité, leur bonne connaissance des difficultés de terrain, font la fierté de leurs familles. Ils imposent le respect par leur élégante tenue : veste ajustée, molletières et la fameuse « tarte » béarnaise préférée au béret basque qui, trop petit, ne peut réchauffer les deux pieds !!!

Pendant la dernière guerre, des bataillons de chasseurs alpins sont refondus dans le 40e bataillon d'infanterie et remarqués pour leur bravoure. D'autres initiés au combat de forteresses, surveillent les frontières de l'Italie mais ne résistent pas à l'invasion. Le patriotisme l'emporte et la population entre en résistance. Arrestations, déportations, luttes acharnées n'épargneront pas ces montagnes. Chacun garde en mémoire les combats du Vercors et les batailles du plateau des Glières.

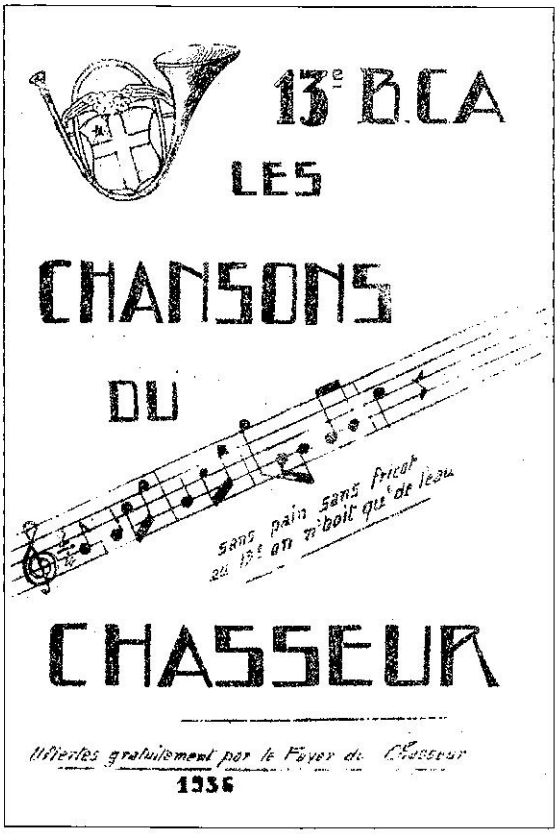

Aussi loin que remontent mes souvenirs d'enfance de la dernière guerre, je me revois sur un petit chariot poussé par mon père, empruntant une passerelle de bois lancée au-dessus des eaux grondantes des Pertes du Rhône, frontière fragile séparant ma ville natale de la Haute-Savoie où demeurait la famille de ma mère. C'était un jour heureux, nous allions au ravitaillement, chez notre tante Philomène. Pour moi, la Haute-Savoie (que nous avons toujours appelée la Yaute) était le plus beau pays du monde ! Un véritable pays de cocagne car, une dizaine de kilomètres plus loin, chez tante Philomène, je pouvais enfin manger ! Manger des matefaims : grosses crêpes épaisses et grasses, des diots : volumineuses saucisses accompagnées de polenta, et des tourteaux de noix, simples résidus des pressions du moulin à huile situé dans la cave et aujourd'hui réservés exclusivement aux cochons ! À la fin du repas, il y avait quelque chose qui me troublait mais que je ne comprenais guère. Le très vieux père de tante Philomène demandait de sa voix lente et posée : « Et comment ça va chez vous ?... En France ? » Pour lui, la France était encore de l'autre côté du Rhône. Il faut dire que le grand-oncle Gustave, né 95 ans plus tôt, avait vécu le grand bouleversement du rattachement dont on vient d'entendre l'histoire. Il avait connu la grande zone franche. Il existait au début du XIXe de petites zones qui bénéficiaient de franchises douanières facilitant les échanges commerciaux avec l'Italie et la Suisse. La grande zone dite, zone d'annexion, a été créée pour ne pas rompre le commerce sur la Suisse qui, enclavée, risquait de se voir privée de sources d'approvisionnement. Afin d'éradiquer le mouvement né en Savoie du Nord qui souhaitait un rattachement avec la Suisse, un député de Bonneville propose à la région concernée par le plébiscite des bulletins sur lesquels est écrit : « Oui et Zone », spécialement édités afin de « rallier tous les cœurs à la France malgré l'or et les émissaires suisses », selon la citation du syndic maire de Saint-Julien-en-Genevois.

La grande zone entrera en vigueur le 12 juin 1860. Les douaniers seront en place immédiatement le long d'une frontière dont les limites au tracé original seront plusieurs fois remaniées. Il existait des maisons que la frontière séparait en deux ! Dans cet espace privilégié, les marchandises de toute origine sont exonérées de droit de douane, y compris les précieuses denrées coloniales lourdement taxées. Une conséquence directe naît de cette situation : les zoniens trouvaient dans la contrebande des revenus avantageux. Curieusement les Français deviennent contrebandiers en France ! On instaure alors des brigades volantes afin de renforcer la surveillance. À cette époque, on dénombre près de 1 500 « gabelous » ou plutôt « gâpians » comme les surnomment les Savoyards. Ils multiplient les patrouilles et les embuscades avec leur « bazar », sorte de lit pliant qu'ils transportent sur le dos avec une couverture de laine de mouton. Ils traquent jour et nuit les « pacotilleurs » qui sont les non-zoniens venant acheter des petites quantités de marchandises : café, chocolat, sucre, tabac, riz... Les « gâpians » traquent aussi les colporteurs et les bandes organisées qui passaient à des fins de revente. Les risques encourus sont la mort ressemblant plus à un assassinat, l'arrestation, la saisie des marchandises et de fortes amendes. Ils ont fort à faire et ne peuvent éviter les astuces et les fraudes.

La frontière douanière supprime la grande zone franche en 1923 et sera établie sur la frontière géographique de la Suisse... Une zone franche couvre toujours actuellement le pays de Gex sans postes de douane (côté France), supprimés dans les années 80. Alors que ces postes existaient encore, je fus nommée au collège de Gex, au début des années 60. Je me souviens avoir rapporté à mes parents, dans le cartable contenant mes copies : du café, du beurre et des boites de thon qui étaient les produits les plus avantageux. La routine du voyage et la jeunesse aidant, il m'était facile de passer le poste de douane zone sans être inquiétée. Au fil des ans, la bonne qualité des produits gessiens labellisés, l'enrichissement des zoniens qui ont bénéficié d'avantages obtenus en travaillant au C.E.R.N. et en Suisse ont fait considérablement augmenter les prix, ce qui rend les achats moins intéressants dans cette région.

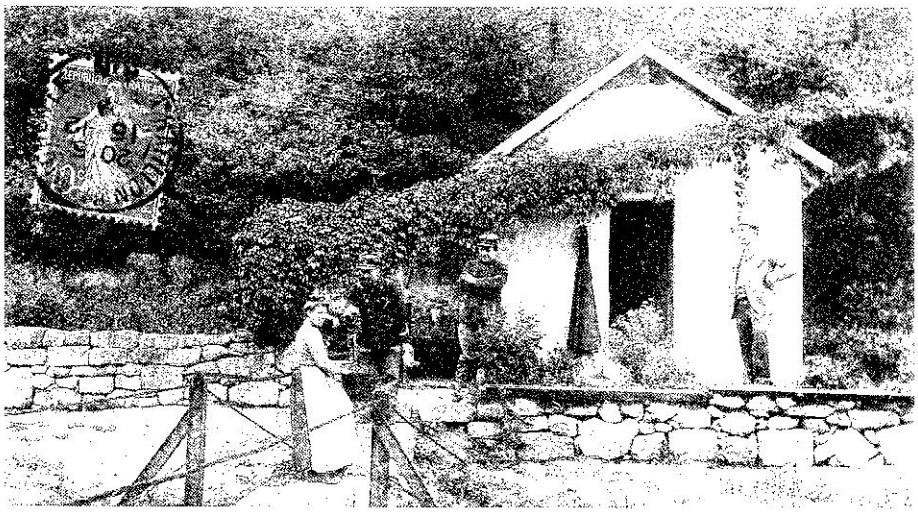

Concrètement un résident zonien peut acheter une voiture étrangère sans taxes douanières mais il portera une immatriculation sur plaques rouges terminée par « TTQ » pour la Haute-Savoie et « TTW » pour le pays de Gex.

Nous ne pouvons occulter un dernier point essentiel qui permit à cette province, pauvre au début du XIXe siècle, de s'enrichir grâce au développement et à l'exploitation de ce que l'on a appelé l'or blanc. L'implantation de grandes industries favorisée par l'aménagement des cours d'eau, afin de produire à faible coût de l'électricité, et le développement massif du tourisme sensibilisé par les sports de montagne, ont permis à cette région de connaître une appréciable prospérité et une évidente notoriété. Lorsque les Jeux olympiques ont été organisés à Chamonix en 1924, on a pu lire dans la presse que les autochtones affichaient une certaine indifférence vis-à-vis de ces manifestations. Le Savoyard n'aime pas être dérangé dans ses habitudes mais, petit à petit, il s'est rendu compte qu'il pourrait tirer profit de l'afflux des touristes. Certains sont devenus guides de montagne ou moniteurs de ski et d'autres ont aménagé leurs terrains pour créer des stations d'accueil commercial familial. Beaucoup ont donné des champions qui montent sur les podiums lors des grandes compétitions.

C'est à un grand alpiniste, Lionel Terray que je confie le soin de conclure mon propos.

Vainqueur de l'Annapurna, il venait à la rencontre des jeunes admirateurs que nous étions pour nous raconter ses exploits. Je me souviens de cet homme chaleureux et très simple. Une de mes camarades de lycée a épousé un des jeunes guides qu'il avait formé, Marc Martinetti. Encordés, ils firent tous deux une chute mortelle en 1965 dans le Vercors. Lionel Terray avait écrit dans son superbe ouvrage, *Les Conquérants de l'inutile*, une phrase qui touche particulièrement « les gens des hauts » comme certains nous appellent encore :

« Si vraiment aucune pierre, aucun sérac, aucune crevasse ne m'attend quelque part dans le monde pour arrêter ma course, un jour viendra où, vieux et las, je saurai trouver la paix parmi les animaux et les fleurs. Le cercle sera fermé, enfin je serai le simple pâtre qu'enfant je rêvais de devenir... »



THÈME : les batailles

LA BATAILLE DE SALAMINE

Roland BILLAULT

Voir Salamine et mourir ! Tel fut le sort – insoupçonnable dans le contexte de l'époque – des milliers de victimes perses de cette bataille mémorable dont je voudrais rappeler aujourd'hui les épisodes les plus marquants, en insistant sur ceux qui sont moins connus comme, par exemple, les aspects psychologiques qui ont eu leur rôle avant, pendant et après ce combat naval décisif. Mais une bonne compréhension de l'événement n'est possible que si l'on fait le point de la situation historique et géopolitique des belligérants, Perses et Grecs, avant la bataille.

Du côté perse, on a affaire à une dynastie dont la puissance et le rayonnement n'ont cessé de croître sous l'égide (Il faudrait plutôt dire sous la férule) de monarques exerçant toutes les prérogatives que l'on peut qualifier d'« orientales » : pouvoir despotique, harems pléthoriques, ambitions démesurées, recherche de l'éclat et de la pompe de nature à subjuguer les peuples et à impressionner notamment ceux qui, comme à Athènes, avaient choisi de vivre dans la mollesse démocratique..., cette dernière ayant, faute impardonnable, remplacé le pouvoir aristocratique de Pisistrate et de ses fils. Tous ces facteurs expliquent l'expédition menée par Datis et Artapherne à l'initiative de Darius : c'est ce qu'on a coutume d'appeler la « Première guerre médique ». Mais il y avait eu, dès 499, la révolte des cités grecques d'Ionie, en particulier de Milet, contre le pouvoir perse, et Darius avait reconquis les villes dissidentes et, notamment, détruit Milet. L'agression perse de la Première guerre médique faisait donc suite à un contentieux gréco-perse tout en recevant, de plus, l'appui d'Hippias, fils de Pisistrate, ancien tyran d'Athènes comme son père (nous verrons que ce genre de complicité – ou de trahison – dans ces conflits fut fréquent).

Que se passa-t-il donc dans ces années 490 ? Après une première tentative avortée en 492, peut-être 25 000 soldats perses (les évaluations chiffrées sont toujours un peu aléatoires), transportés par mer sous la protection de navires de guerre (un total de 600 unités), incendièrent Naxos, soumirent les Cyclades, ravagèrent une partie de l'Eubée, gagnèrent Erétrie qui succomba à la suite d'une trahison (j'ai mentionné cette fâcheuse pratique il y a quelques instants), et débarquèrent en Attique, dans la baie de Marathon... Les Athéniens ainsi menacés appelèrent à la rescousse les Spartiates qui, pour des motifs de célébrations religieuses (on peut penser, comiquement, au « tea-time » sacré des Anglais !) ne se mirent en route que six jours plus tard ! Ce que voyant, les Athéniens, sur le conseil de Miltiade qui avait déjà eu affaire aux Perses auparavant et les connaissait bien, décidèrent d'affronter les envahisseurs en rase campagne, en septembre 490, dans cette plaine rendue célèbre par des péripéties et une postérité sportive trop connues pour être rappelées ici. Ils avaient reçu l'aide d'un millier de soldats de Platée qui, notons-le, fut toujours d'une fidélité absolue. Les Perses, deux fois plus nombreux (ils eurent toujours une très grande supériorité numérique), furent vaincus par les fantassins grecs et aussi, ce qui est moins connu, par l'initiative hardie de ce qu'on appellerait aujourd'hui des nageurs de combat. À Marathon, on ne se contenta pas de participer ! Une tentative de débarquement à Phalère ayant aussi échoué, les Perses regagnèrent l'Asie. Quant aux Spartiates, qui n'avaient pas eu leur part du succès grec, ils en conçurent un dépit qui devait plus tard, nous le verrons, motiver leur conduite dans la suite du conflit. Mais il faut, d'ores et déjà, rendre hommage à la clairvoyance de l'Athénien Thémistocle, dont on reparlera bien sûr, et qui anticipa les dangers futurs en faisant construire de nombreux bateaux (200 sans doute), les fameuses trières qui feront merveille à Salamine, et en fortifiant le Pirée. Il avait vu juste : Xerxès, successeur de Darius, faisait d'énormes préparatifs de guerre pour laver au plus vite l'affront d'une campagne que son père avait eu beaucoup de mal à faire passer pour un demi-succès. Mais il fut retardé par la nécessité de mater une sédition en Égypte, ce qui offrit aux Grecs un répit précieux.

Une chose est sûre : la première tentative perse avait eu pour résultat de donner aux Athéniens la confirmation de leur supériorité en armement, en tactique, en courage (ils venaient de faire la preuve qu'ils égalaient les Spartiates), de souder un fort sentiment de patriotisme démocratique et, surtout, comme cela devait se confirmer, de faire émerger une prise de conscience de civilisation occidentale, une spécificité hellénique, face aux appétits de l'Orient barbare.

Face à cette détermination, la gigantesque machine d'invasion de Xerxès est complaisamment décrite par Hérodote qui avance les chiffres de 1 700 000 soldats et 3 000 navires de combat (on peut attribuer cette hypertrophie au désir de rehausser le mérite des Grecs, comme César le fera plus tard pour sa propre campagne de Gaule). Les historiens modernes penchent plutôt pour le tiers de ces chiffres... ce qui est déjà énorme pour l'époque. Toujours est-il que, en 480, les troupes perses commencent à franchir l'Hellespont, sur un gigantesque pont de bateaux, entre Abydos et Sestos, pont conçu par

l'ingénieur grec Harpale (encore une trahison !), un nom qui défrayera la chronique à l'époque de Démosthène... (comme nous voilà loin de la belle légende de l'amoureux Léandre nageant dans les mêmes eaux vers sa bien-aimée Hero !). Il s'agira ensuite de passer par la Thrace et la Macédoine, qui leur est favorable, tandis que la flotte longera les côtes en appui tactique.

Pendant ce temps, Sparte, vivement désireuse d'effacer la mauvaise impression de son absence à Marathon, provoque une réunion à l'Isthme et constitue une coalition grecque de trente états dont elle prend la tête. Il faut dire que le temps presse : les Perses sont parvenus dans la région de l'Olympe et gagnent la Thessalie qui est contrainte de se rallier au Grand Roi, la ligne de défense grecque étant plus au sud. C'est alors que l'avant-garde de l'armée grecque, sous les ordres du spartiate Léonidas, va, sur sa décision, tenter de barrer la route à l'envahisseur au défilé des Thermopyles. La célébrité de cette bataille est telle qu'on hésite à y revenir, mais il faut insister sur l'immense déception de Xerxès qui, juché sur son trône d'or (on verra que c'est chez lui une manie ! Mais il possédait autant de lingots d'or que de poils de barbe !), voit mourir par milliers ses fantassins honteusement décimés par les lances de 300 Spartiates qui couvrent ainsi la retraite du gros de l'armée grecque, en se faisant tuer jusqu'au dernier, à la suite d'une trahison, d'ailleurs (j'ai déjà signalé la fréquence de ce type d'événement finalement plus courant qu'on ne le croit : confère Malte). En tout cas, cet exploit sanglant est de nature à rehausser le prestige de Sparte. Athènes est alors prise et détruite (elle le sera deux fois), mais sa population a fui et trouvé refuge sur les bateaux et sur les îlots proches, surtout sur l'île de Salamine, ce qui explique que la flotte grecque s'y soit massée pour sa défense et, par conséquent, cela explique aussi le caractère décisif de la bataille qui va s'y dérouler, d'autant plus qu'il s'agit aussi de défendre le flanc des fortifications de l'Isthme. Il faut comprendre que Salamine est, pour les Grecs, la bataille de la dernière chance et c'est cette conviction qui va déterminer la conduite de Thémistocle, alors que tous ne partagent pas ce sentiment. Aussi convient-il, avant toute chose, d'examiner, une fois de plus, les aspects psychologiques dont j'ai souligné l'importance au début de mon propos, puis les forces en présence et, bien sûr, la topographie.

Les aspects psychologiques : ils sont contradictoires chez chacun des deux belligérants : chez les Grecs, malgré l'éclatant succès de Marathon et, plus récemment, la résistance prometteuse des Thermopyles, le doute et la crainte, face à un adversaire si écrasant et si déterminé, se sont insinués dans les esprits... On parle de fuite, voire de compromis avec l'ennemi, au gré des intérêts particuliers. Chez les Perses, les déconfitures ou les demi-succès lointains ou récents, ont plutôt renforcé la certitude d'une victoire totale dans l'esprit de Xerxès (notons, à ce propos, la grande différence entre un sentiment général, fût-ce de désespoir, ou presque, du côté grec, et la détermination unique du Grand Roi qui, ne l'oublions pas parce que cela va jouer un grand rôle, dispose d'une mosaïque de contingents disparates sans intérêt commun et de qualités très inégales. Nous y reviendrons.

À quoi tiennent ces disparités d'état d'esprit ? D'abord à la position de défenseurs qui est celle des Grecs, face à la dynamique d'agression qui est censée motiver les Perses. Ensuite, la réalité maintes fois constatée et éprouvée du déséquilibre des effectifs, qui est de un contre trois pour ce qui est des vaisseaux et plus encore pour les troupes terrestres. J'ai parlé plus haut de la correction apportée par l'unanimité des spécialistes aux chiffres astronomiques avancés par Hérodote : il n'en est pas moins vrai que l'impression produite par les envahisseurs est colossale... comme la vanité puérile et contagieuse de Xerxès convaincu d'assister à la déroute des Grecs ! Ainsi le nombre et la puissance que permettent les innombrables tributs (l'escalier Est de l'Apadana à Persépolis en porte la description) perçus en toute jouissance par le monarque Achéménide dont l'un des surnoms est Dyraz-Dest, ce qui signifie « Longue main »(!), ont-ils de quoi faire frissonner les modestes représentants des petites cités grecques aux revenus mesurés par les égards que l'on accorde chez elles au bien-être des populations. Il y a, en effet, selon les estimations les plus communément admises, du côté perse 1 200 bateaux contre 400 du côté grec !

Il nous reste à parler de la topographie, élément déterminant en l'occurrence, sur lequel il y a quasi-unanimité chez les historiens. Et, là encore, vu l'exiguïté du théâtre des opérations, le sentiment de vulnérabilité des Grecs face à l'armada perse est bien compréhensible. La zone où va se dérouler la bataille est située entre la baie d'Eleusis et celle de Phalère sur laquelle s'ouvre le port du Pirée. Cette simple indication suffit à expliquer l'étroitesse du théâtre des opérations, situé entre ces deux baies et lui-même parsemé d'îles et d'îlots : Atalante, Salamine, Psyttalie. C'est dans ce détroit que tout va se jouer... La flotte grecque s'est positionnée près de l'île de Salamine pour défendre, nous l'avons dit, les habitants qui s'y sont réfugiés pour échapper au sac d'Athènes, mais qui sont dans une situation délicate étant donné la proximité de la flotte perse. Celle-ci, en effet, bloque la partie occidentale de la baie d'Eleusis, Xerxès étant convaincu que la suite de ses conquêtes dépend de la destruction des bateaux grecs. Thémistocle, quant à lui, n'est pas seulement confronté au problème de l'inégalité des effectifs, mais aussi, et peut-être davantage, à celui des hésitations de ses capitaines dont une partie a projeté un repli vers l'isthme. Il faut donc à la fois empêcher cette éventualité et, pour avoir quelque chance de victoire, mettre l'armada perse en position stratégique inférieure. Le trait de génie – et d'audace – de Thémistocle à ce moment crucial est bien connu, mais c'est une pure délectation de le rappeler !

Nous avons dit combien étaient fréquentes les trahisons dans ces temps troublés. Eh bien cette fois il va s'agir d'un vrai faux traître, un grec que l'amiral athénien envoie vers les Perses pour les informer que les bateaux grecs vont s'enfuir...

La ruse va fonctionner au-delà de toute espérance, tant il est vrai que la suffisance est toujours vaincue par l'intelligence... Persuadé de tenir l'occasion rêvée de détruire la flotte grecque, Xerxès fait bloquer le détroit et décide de passer à l'attaque en s'engageant dans la passe au matin du 29 septembre. Ce sera pour lui un « Septembre noir » (qu'on me pardonne ce jeu de mots facile, il est destiné à faire passer plus facilement des explications stratégiques qui pourraient faire sourire nos amiraux !)

Tel un daïmyo prétentieux, le Grand Roi s'est installé (c'est décidément une manie !) sur son trône d'or, au sommet du mont Aigaleos, pour assister à la déroute de l'adversaire... Thémistocle vient de réussir la partie la plus importante de son plan : faire combattre les bateaux perses dans un goulet dont l'étroitesse (deux kilomètres, en certains points un seul), compromettra leur efficacité. Au contraire, les rapides et légères trières grecques tireront de leur petit nombre même un avantage décisif.

Effectivement, et c'est ce qu'escomptait Thémistocle, les Grecs, contraints d'engager le combat, attaquent les Perses très vite empêtrés dans leur propre masse et incapables de manœuvrer pour échapper à leurs adversaires qui les enveloppent et les éventrent, en les attaquant sur leurs flancs, de leurs redoutables éperons. À ce jeu, les Éginètes et les Athéniens débordèrent de vaillance et d'ingéniosité. Encore cela n'aurait-il pas suffi si l'infanterie embarquée des hoplites, sautant sur les vaisseaux ennemis, n'avait fait un véritable carnage à chaque abordage. Précurseurs lointains de nos « marsouins », mieux entraînés et mieux armés que les Perses, animés d'une « furia » complaisamment célébrée par Hérodote et Eschyle, ces défenseurs de la liberté firent merveille. Qu'on imagine l'entrechoquement des coques, les clameurs des combattants, les cris des blessés achevés à coup de rames comme des thons (nous devons la comparaison à Eschyle), les exhortations des chefs et surtout, plaisir extrême, la fureur de Xerxès ! Une fureur qui tourna vite à l'aveuglement, au sens stricte du terme, comme, par exemple, lorsque, vitupérant contre ceux de ses bateaux qui prenaient la fuite, il crut trouver une consolation dans ce qu'il prit pour un acte de bravoure et de fidélité, en voyant la reine Artémise d'Halicarnasse éperonner furieusement un navire, sans se rendre compte que, fuyant elle aussi, elle coulait un bateau perse pour se sauver plus vite ! Et le Grand Roi de s'exclamer, à l'adresse de son état-major médusé : « Il faut que ce soit une femme qui vous montre votre devoir » ! Parole typique, et qui serait encore aujourd'hui d'une brûlante actualité, de la mentalité « machiste » orientale... En tout cas, visiblement, il n'avait rien compris à ce qui lui arrivait mais près d'Eleusis, n'est-ce pas, le mystère est de rigueur ! La défaite de Xerxès fut terrible et pendant longtemps s'échouèrent sur les plages des deux golfes les lamentables débris des bateaux qui n'avaient pas pu fuir, ce qui révéla aux Grecs le sens, jusqu'alors caché ou mal interprété, de la prédiction de la Pythie de Delphes « Vous serez sauvés par un rempart de bois » : il s'agissait du bois des vaisseaux !

Quelle leçon tirer de ce combat mémorable ? J'ai dit, en commençant, le rôle important des facteurs psychologiques. Salamine en est l'illustration : Xerxès avait réuni une flotte extrêmement hétéroclite sur la composition de laquelle je vous renvoie à la description d'Hérodote (elle est aussi fastidieuse que celle d'Homère dans l'Iliade), mais qu'il convient de rendre en grande partie responsable de la déroute perse : l'ardeur au combat de contingents, sans parenté de races ou d'intérêts et qui durent se demander ce qu'ils étaient venus faire dans cette galère, ne pouvait pas se maintenir bien longtemps, surtout quand la défaite se profila, et dans quelles conditions ! À l'inverse, il n'est pas douteux que les Grecs, acculés à une bataille de survie et luttant pour une liberté patriotique qui venait de trouver dans l'épreuve son ciment, galvanisés qu'ils étaient par un chef exceptionnel, étaient animés d'une ardeur qui, pour les mêmes raisons, s'était révélée payante à Marathon et aux Thermopyles. Nous sommes bien en présence d'un conflit de mœurs, de mentalités mais surtout d'idéaux. Les Perses auront beau ravager Athènes pour la seconde fois, ils auront beau tenter d'autres affrontements sous le commandement de Mardonios, général en chef de Xerxès, la dynamique grecque est lancée : les Perses sont vaincus à Platées (Mardonios y est tué), et, sur mer, un général spartiate (ah, cette concurrence !), détruit et brûle le reste de la flotte perse au cap Mycale... Entre temps, Xerxès a mis 45 jours à rentrer chez lui, presque en haillons, accueilli par une mère accablée au milieu des cris tragiques des vieillards du Conseil et des ululements des pleureuses. C'est ce spectacle, en tout cas, que la pièce d'Eschyle, *Les Perses*, nous présente. Et, comme si cela ne suffisait pas, le grand dramaturge évoque, au sens le plus littéral du terme, l'ombre de Darius qui explique solennellement que la Grèce, bénie des dieux, ne doit plus jamais être attaquée ! Et, de fait, même si l'on fait la part de la forfanterie patriotique dans la pièce d'Eschyle, force est de constater que désormais Athènes surtout, grande et légitime bénéficiaire des événements que nous venons de relater, règne sur tout le bassin de l'Egée... Sa puissance et sa prospérité éclateront sous la spectaculaire autorité de Périclès, dans un monde tellement épris de son nouveau rayonnement qu'il en oubliera ses héros : Thémistocle, exilé, se réfugiera en Perse, terrible ironie du sort ! Alcibiade s'en souviendra qui changera plusieurs fois de camp au gré des péripéties de la guerre du Péloponnèse. Mais, pour cela, je vous renvoie à Thucydide !

LA BATAILLE DU LAC TRASIMÈNE

Robert GIANNONI

C'est au cours de l'été 1952 que j'aperçus pour la première fois, aux confins de la Toscane et de l'Ombrie, le lac mythique où Hannibal avait écrasé l'armée romaine. L'aménité de ce miroir lacustre enchâssé au milieu des collines ne correspondait guère à l'image que m'en avait donnée Tite-Live dans le passage concernant la célèbre bataille. Je m'étais aussitôt demandé pourquoi l'historien latin avait mentionné en un lieu si paisible des montagnes élevées, des escarpements et des ravins inquiétants. C'était oublier qu'il était aussi un conteur forçant à l'occasion le trait. En bref, je m'attendais à trouver une nature tourmentée et j'avais sous les yeux un paysage bucolique. Un autre fait m'avait intrigué : comment tant de soldats avaient-ils pu se noyer dans le lac dont j'entrevoyais le rivage assez éloigné du vallon où s'était déroulé le combat ? On m'expliqua plus tard que les eaux du Trasimène arrivaient à cette époque-là au pied du village de Tuoro et qu'entre temps la terre avait gagné par endroits plus d'un kilomètre.

Après quoi, je relus ce récit avec un regard neuf et j'appris que Tite-Live avait puisé ses informations dans les écrits, aujourd'hui disparus, de Quintus Fabius Pictor, témoin oculaire de ce drame, ainsi que chez Polybe qui avait eu le souci de reconnaître l'itinéraire du général carthaginois, de la péninsule ibérique jusqu'à l'ancienne Étrurie [1]. Ces références anciennes mais suffisamment fiables, complétées par les récentes recherches archéologiques, m'ont fourni les éléments de cette communication.

Les débuts de la deuxième guerre punique

Hannibal Barca vient d'avoir vingt-cinq ans quand il succède à son beau-frère Hasdrubal à la tête de l'armée punique basée en Espagne. Il n'a pas oublié que, tout enfant, il avait juré à son père Hamilcar qu'il ne serait jamais l'ami du peuple romain. Aussi projette-t-il déjà une autre guerre contre Rome qu'il veut réduire aux dimensions d'une simple cité. Il sait pertinemment qu'il ne peut la gagner que par la ruse et avec l'aide des populations colonisées qu'il croit impatientes de retrouver leur liberté. Laissant sur place une partie de ses effectifs sous les ordres de son cadet, il part à la tête d'une armée de 70 000 hommes pour atteindre la péninsule italique par le nord où personne ne l'attend. Il compte donc sur l'effet de surprise et espère rallier au passage les tribus cisalpines soumises depuis peu à l'autorité romaine. Son défi audacieux commence par la prise de Sagonte en 219 avant J.-C. Cette ville placée sous la protection de Rome est une anomalie que les Carthaginois ressentent comme une écharde dans leur flanc. Mais l'adversaire ne comprend pas encore les visées du fils d'Hamilcar qui, après avoir franchi l'Ebre, se dirige vers les confins du territoire ibère où sa marche va être fortement contrariée par l'agressivité des habitants de la région pyrénéenne.

Le Sénat romain commence à s'inquiéter quand il apprend que l'armée ennemie, forte encore de 50 000 hommes, est entrée dans le sud de la Gaule. Il décide alors d'envoyer une flotte commandée par le consul Publius Cornelius Scipion qui débarquera dans la zone de Fos et tentera d'intercepter l'ennemi sur l'un des gués du Rhône. Or toutes les forces réunies par Hannibal au sein de son armée cosmopolite, la cavalerie numide, l'infanterie libyenne, les alliés ibères, ainsi que les vingt-sept éléphants qui lui restent, ont traversé le fleuve plus vite que prévu. Arrivé trop tard sur les lieux, l'envoyé du Sénat n'y trouve qu'une partie de l'arrière-garde dont il se débarrasse sans gloire. Il a alors le sentiment d'avoir contraint les troupes adverses à s'enfuir, alors qu'elles s'acheminent déjà vers le territoire des Allobroges. Le chef romain reprend la mer pour Pise d'où il rejoindra les deux légions envoyées vers le nord afin de mater la rébellion des autochtones de la plaine du Pô. C'est là qu'il attendra l'arrivée de l'armée carthaginoise sans trop y croire car il ignore encore les qualités d'Hannibal, sa détermination, sa ruse et sa capacité de convaincre ses hommes.

À la fin de l'été 218 Hannibal est en vue de la muraille alpine qu'il franchira en seize jours dans les pires conditions climatiques et où il perdra, dans des accidents dus aux intempéries et dans une série d'embuscades, près de la moitié de son effectif et presque tous ses éléphants. [2] Malgré cela il réussit à s'emparer de la cité des Taurins en trois jours, puis à vaincre les troupes de Scipion sur la rive du Tessin au début du mois de novembre. En décembre sa cavalerie repousse au-delà de la Trébie, un affluent du Pô, les légions du consul Sempronius qui battent en retraite. Il doit ces premières victoires à la mobilité de son armée et à la manœuvre enveloppante des Macédoniens dont il s'inspire. L'abandon par Rome de la région du Pô est ressenti par les populations locales comme un signe de faiblesse qui incite les Ligures, les Insubres et les Boïens à se soulever contre leurs anciens maîtres et à rejoindre l'armée carthaginoise dont l'effectif atteindra de nouveau 40 000 hommes.

La Gaule cisalpine est perdue pour Rome dont le moral reste pourtant intact. En effet les sénateurs attribuent ces revers à la malchance plutôt qu'à la valeur du jeune « condottiere » dont ils ne vont pas tarder à découvrir, à leurs dépens, les dons de tacticien. Renonçant à leurs colonies septentrionales, ils conçoivent un autre plan pour arrêter la progression de l'ennemi. Ils répartissent leurs forces plus au sud sur les deux lignes directrices que pourrait emprunter Hannibal pour atteindre la capitale et qui sont situées de part et d'autre de la chaîne apennine. Une armée d'environ 25 000 hommes basée à l'est de la dorsale montagneuse est confiée au consul Servilius, tribun de l'aristocratie, qui attendra l'envahisseur près d'Ariminum. Une autre, d'importance égale, campera devant l'ancienne cité étrusque d'Arretium pour surveiller la voie qui mène directement à Rome. Elle est placée sous les ordres du

consul Flaminius, tribun de la plèbe, qui avait conduit six ans plus tôt une campagne impitoyable contre les Insubres. Ce nouveau dispositif qui permet de contrôler les deux versants de l'Apennin offre apparemment toutes les garanties. Il va faire pourtant le jeu du chef carthaginois qui saisira la première occasion d'attaquer séparément l'une et l'autre armée avant qu'elles ne puissent réunir leurs forces.

La marche vers Rome

Après avoir pris ses quartiers d'hiver dans une région majoritairement acquise à sa cause, Hannibal se remet en route vers le sud. Plutôt que d'emprunter la voie plus praticable longeant l'Adriatique, il prend le risque de traverser le massif montagneux qui le sépare de l'ancienne terre des Étrusques dont ses nouveaux alliés lui ont vanté la douceur du climat et la fertilité. Arrivée au début du mois de mai en vue de la plaine qui s'étend de Pistoia à Fiesole, son armée renforcée par près de quinze mille ralliés s'enlise dans une zone inondée par le récent débordement de l'Arno et de ses affluents à la suite du dégel. Non seulement ses hommes ne peuvent trouver aucun lieu de repos dans ces marécages infestés de parasites, mais encore sont-ils atteints par des maladies infectieuses et par une sorte de gale qui frappe plus gravement encore les chevaux. Hannibal, monté à dos de Surus, son fidèle éléphant qui est le seul à avoir survécu aux rigueurs de l'hiver, n'est pas épargné par le malheur. Il souffre atrocement d'une ophtalmie purulente qui lui fait perdre l'usage de l'œil gauche. C'est donc une armée épuisée qui sort de la haute vallée de l'Arno et qui doit rapidement refaire ses forces car, à quelques heures de là, dans le bassin d'Aretium, Flaminius vient d'installer son camp et l'attend. Avant d'engager le combat, Hannibal cherche à comprendre les intentions de son adversaire qui, au dire des informateurs cisalpins, serait un homme impulsif et donc capable de commettre des imprudences. Il va donc le tester en mettant à sac les villages étrusques. Le consul supportera-t-il ces « outrages infligés à ses alliés » sans essayer de les venger ? C'est bien ce qu'il compte faire pour éviter les railleries de ses soldats et les reproches du Sénat où il ne compte pas beaucoup d'amis. De plus, en cas de victoire, il n'aurait pas à partager avec Servilius la gloire du succès. Mais ses officiers, conscients de leur infériorité numérique, lui conseillent de ne pas répondre à ces provocations et d'attendre les renforts de l'autre armée.

Cet immobilisme incite Hannibal à prendre l'initiative. Se rapprochant le plus possible de la montagne sur sa gauche, il contourne la ligne défensive des Romains située dans la plaine et oblige ainsi l'adversaire à le suivre tout au long de la vallée de la Chiana où l'armée punique disparaît soudain derrière un écran de collines. Ce brusque changement de direction confond Flaminius qui se demande pourquoi Hannibal, au lieu de poursuivre sa marche vers le sud, a bifurqué subitement à l'est, au risque de se faire prendre dans l'étau des deux armées romaines qui vont d'un jour à l'autre opérer leur jonction. Dans la soirée des colonnes de fumée s'élèvent au-dessus des hauteurs de Cortone et rassurent le général romain : l'ennemi dont il avait perdu la trace n'est pas très loin de lui et continue à tout brûler sur son passage. Il ne se doute pas que ces feux n'ont été allumés que pour brouiller les pistes. Flaminius estime donc qu'il peut interrompre sa poursuite et, avant la tombée de la nuit, il installe son camp face au lac Trasimène.

Le piège d'Hannibal

Hannibal a quelques heures d'avance quand, au sortir d'un chemin enserré entre le versant sud du mont Melino et la rive du lac, il découvre un amphithéâtre de collines boisées qui descendent en pente douce dans un vallon au relief arasé. En un éclair il saisit le parti qu'il peut tirer de cette nasse naturelle, fermée à l'est par un prolongement de l'Apennin, barrée au nord par l'hémicycle montagneux, et refermée à l'ouest par les monts de Cortone dominant le lac.

C'est le lieu idéal pour tendre une embuscade, *loca nata insidiis*, écrit Tite-Live. Aucun détail n'échappe au regard du stratège : sur le versant d'un éperon, juste en face de lui, il repère l'endroit où il devra dresser son camp pour qu'il soit bien visible depuis le début de la plaine et qu'il serve d'appât. Juste au-dessous, il alignera son infanterie lourde formée de vétérans africains et ibères. Sur le circuit des collines, il placera au nord l'infanterie légère dont font partie les frondeurs baléares, puis les Celtes cisalpins généreux au combat mais moins disciplinés. Enfin, à l'est, les redoutables cavaliers numides qui, cachés dans la forêt de chênes-verts dominant l'issue du défilé, auront pour mission de prendre à revers les légions et d'empêcher toute tentative de repli. Et tous devront rester dissimulés dans les fourrés jusqu'au moment de l'attaque. Le plan est bien pensé mais ne réussira que si chaque homme observe un silence absolu pendant toute la nuit. Il fallait tout le charisme d'Hannibal pour obtenir de cette armée hétéroclite autant de discipline.

À l'aube du 21 juin de l'an 217 Flaminius fait remettre ses hommes en ordre de marche pour retrouver les traces de l'armée ennemie qui semble vouloir se diriger vers l'est. La seule voie que les Romains peuvent emprunter et qui serpente entre le flanc de la montagne et le lac devient si étroite qu'ils ne peuvent avancer que sur deux files. Cette *via perangusta*, nommée ainsi par Tite-Live, sera rebaptisée plus tard *Malpasso*. Au sortir de ce défilé, des éléments de l'avant-garde font savoir à leur chef qu'ils ont aperçu au fond de la petite plaine qui s'étend devant eux, à moins de deux heures de marche, des troupes et des convois en mouvement. Flaminius en déduit qu'Hannibal est en train de lever le camp. Il n'a donc aucune raison de ranger ses soldats en ordre de bataille et va le talonner comme les jours précédents. Cela donnera peut-être à Servilius le temps d'arriver pour lui prêter main forte.

Disposant maintenant sur sa gauche de plus d'espace, l'armée romaine se remet dans son ordre de marche habituel : en tête, un contingent d'alliés, environ six mille hommes, suivi de deux légions flanquées de leur cavalerie puis, après un long convoi de chariots, l'arrière-garde constituée elle aussi de recrues italiques. Ne voyant d'ennemis que ceux qui, au bout du terrain découvert, s'apprêtent à partir, Flaminius est loin de soupçonner qu'il a été leurré et que quarante mille guerriers, tapis sous les buissons et les arbustes, n'attendent qu'un signal pour fondre sur les siens. En revanche, depuis son poste d'observation, Hannibal contrôle du regard tout l'espace compris entre le lac et le demi-cercle de collines où, comme il l'avait

prévu, les ennemis viennent de s'engouffrer. Et comme un fait exprès, en ce matin du mois de juin, une brume commence à se lever au-dessus du lac et s'étale jusqu' à la plaine où les Romains, plongés dans le brouillard, avancent à l'aveuglette. Quand l'avant-garde arrive à portée de voix du camp carthaginois, Hannibal donne le signal de l'attaque.

Un combat sans merci

Une immense clameur éclate dans le ciel et remplit de stupeur des milliers de Romains privés de leurs repères. Crevant le rideau de brume, une grêle de projectiles s'abat sur les premiers soldats qui subissent l'attaque d'un ennemi invisible. Au même instant, au centre du dispositif, les légions sont frappées elles aussi de plein fouet. Sous les coups de boutoir répétés, leur ligne plie mais ne rompt pas. Quant aux hommes de l'arrière-garde ils ont peu de chance de se sauver car la cavalerie numide bloque la sortie du couloir qu'ils viennent de quitter et les pousse vers l'avant. Dans la confusion générale, Flaminius et ses officiers n'arrivent plus à remettre les légions en ordre de bataille. S'ils avaient pu les déployer sur leur flanc droit, ils auraient redonné à leurs troupes assez de cohésion pour, tout au moins, limiter les dégâts d'un combat inégal. Mais à droite la rive du lac, qui n'est qu'à un jet de lance, ne leur laisse aucune possibilité de manœuvre. La seule solution est d'ouvrir par le fer une brèche, « *per medias acies ferro viam fieri* », pour ensuite déborder l'ennemi sur la gauche. Tite-Live montre le consul exhortant ses hommes à se battre. C'est là aussi une question d'honneur pour un soldat romain car, comme le dit Polybe, « c'est chez eux une loi inviolable de ne fuir jamais et de ne jamais quitter son rang. »

Comment se ressaisir et s'armer dans ce chaos tumultueux où l'on ne voit plus où sont les centurions et où l'on n'entend même plus leurs ordres ? Comment rejoindre dans ce tohubohu son manipule ou sa cohorte ? Face à cette situation désespérée Flaminius fait preuve d'un sang-froid qui dément d'un seul coup les critiques dont il était l'objet à Rome : « Partout où il s'apercevait que les siens étaient à la peine, écrit l'historien, il leur portait secours activement ». Autour de lui, tant bien que mal, la résistance s'organise d'une façon nouvelle pour ces hommes habitués à un schéma sur trois rangs qui jusque-là faisait leur force [3]. Dans la mêlée les plus courageux se retrouvent en première ligne et les ennemis s'acharnent sur eux. Au milieu d'eux le consul, reconnaissable à son armure, va être la cible d'un cavalier gaulois qui le reconnaît aussi à son visage pour l'avoir vu à l'œuvre dans la plaine du Pô. Ducarius, c'était son nom, donne de l'éperon et, fendant la foule des guerriers, s'élance sur Flaminius et le transperce de sa lance. Les historiens ne précisent pas l'effet que produisit sur le moral des Romains la perte de leur chef. Il est vrai que ceux qui le virent mourir n'étaient qu'une poignée de vétérans qui durent tomber peu après à leur tour. Comment l'armée, qui s'étirait sur une ligne de front de deux stades environ et où l'on ne pouvait distinguer l'ennemi de l'ami, aurait-elle pu apprendre la mort de Flaminius dans ce brouillard persistant ? « On se servait plus des oreilles que des yeux » dit Tite-Live. Tout autour, en effet, ce n'était que « gémissements arrachés par les blessures, bruit des coups frappant les corps ou les armures, cris mêlés de menace et de peur... ». Et le chroniqueur ajoute un fait dont Polybe ne dit mot, alors que Cicéron et Pline le mentionnent [4] : il y eut ce matin-là un terrible tremblement de terre qui « ruina en grande partie beaucoup de villes d'Italie, détourna des torrents de leur course et abattit des montagnes en d'énormes éboulements » mais « si grande fut l'ardeur au combat » qu'aucun des combattants ne s'en aperçut.

Vers la fin de la matinée des milliers de cadavres jonchent la plaine. Les survivants de l'armée romaine recherchent désespérément une issue. Les uns croient en avoir trouvé une sur les premières pentes des collines où la mort les attend. D'autres se risquent dans les eaux basses du lac où, appesantis par leurs armures, ils s'enfoncent et se noient. Ceux qui s'étaient allégés de leurs armes, essaient de partir à la nage mais sont rattrapés par les cavaliers africains qui, insensibles à leurs supplications, ne font pas de quartier. Seuls les hommes de l'avant-garde, pourtant surpris par le premier assaut, ont encore assez d'énergie pour percer un alignement d'infanterie légère et atteindre le sommet des collines. Mais de cette position élevée comment auraient-ils pu voir la tournure que prenait le combat ? C'est seulement quand le brouillard se dissipa qu'ils constatèrent le désastre. S'ils avaient pu voir plus tôt ce qui se passait au-dessous d'eux, ils auraient sûrement tenté de prendre à revers les lignes ennemies mais il était trop tard. Quelques-uns tentèrent alors de regagner Rome, tandis que les autres se mirent à chercher de la nourriture et un lieu sûr pour la nuit. La trêve fut pour eux de courte durée. Le lendemain, rejoints et encerclés par les cavaliers de Maharbal lancés à leur poursuite, ils se rendirent et livrèrent leurs armes contre la promesse d'avoir la vie sauve. Mais, ne se sentant pas lié par la parole de son lieutenant, le chef carthaginois en décida autrement : il donna l'ordre de tuer tous les soldats romains et de ne libérer que leurs alliés pour qu'ils fassent savoir que son seul ennemi c'était Rome et non les peuples italiques. Tite-Live voit dans ce comportement un exemple de ce qu'il appelle la *fides punica*, autrement dit la perfidie.

Dans les jours qui suivirent, la nouvelle du désastre avait fait accourir au forum une foule inquiète, en majorité féminine, qui voulait en savoir davantage sur le sort d'un fils, d'un mari ou d'un proche. Peu avant le coucher du soleil, le préteur Marcus Pompilius déclara à tous ceux qui s'étaient rassemblés devant la Curie : *Magna pugna victi sumus*. Ces quatre mots, sans minimiser l'ampleur de la défaite, laissaient entendre à la population consternée que l'honneur de la République était sauf. Et comme si cette terrible épreuve ne suffisait pas à leur malheur, les habitants de la capitale apprirent un peu plus tard le massacre dans la plaine d'Assise des 4 000 cavaliers dépêchés par Servilius.

En 1958, une équipe archéologique découvrit, au pied du rocher de Tuoro, des fosses cylindriques dont les parois portaient encore la marque d'une intense combustion. Les études qui s'ensuivirent permirent de conclure qu'il s'agissait de fours à chaux utilisés par les artisans de l'époque et où furent entassés et brûlés au lendemain de la bataille des milliers de cadavres. D'où leur appellation latine *ustrini*, mot dérivé du verbe *uri*. En effet, comme en témoigne Tite-Live, Hannibal avait donné l'ordre d'incinérer sans tarder les victimes des deux camps pour éviter que la décomposition des corps

ensanglantés et mutilés ne provoquât une épidémie qui n'aurait épargné ni les siens ni les autres. Et, en observant pour tous les rites funéraires, il ne pouvait être accusé d'impiété.

Une victoire magistrale

Depuis les Alpes, c'est le troisième succès que remporte le brillant condottiere contre une armée romaine, mais cette fois il a frappé plus fort. Selon Polybe et Tite-Live, il avait infligé à l'ennemi de lourdes pertes, soit 15 000 tués durant la seule matinée du 21 juin, alors qu'il avait perdu seulement 2 500 hommes. Soit un rapport de un pour six. À cette tuerie il faut ajouter le massacre des 4 000 cavaliers de Servilius interceptés deux jours plus tard. En outre Hannibal avait fait récupérer les armes des victimes, leurs chevaux et tout le contenu des chariots de vivres et de fourrages. S'étant donné pour premier objectif d'humilier les fameuses légions romaines et de détruire le mythe de leur invincibilité, il pouvait donc être satisfait da la première phase de sa campagne d'Italie.

Ce qu'il faut surtout retenir de cette bataille, ce n'est pas tellement la victoire du chef carthaginois qui, avantagé par sa supériorité numérique, bénéficia en plus de l'effet de surprise et même de l'aide inespérée de la brume, mais la façon dont il la gagna. Dès le contournement du camp romain d'Arezzo, le général borgne avait pris l'initiative et contraint l'adversaire à le suivre. Comme on le dira plus tard en expliquant la bataille d'Austerlitz, à un moment donné une seule tête semble avoir mu les deux armées. Après avoir ferré Flaminius, Hannibal l'avait amené jusqu'au piège fatal. Il montra en cette occasion ce qu'était son génie dont il donnerait, l'année suivante, une preuve encore plus éclatante dans la plaine de Cannes en Apulie face à une armée romaine deux fois supérieure à la sienne Cet art du stratagème où avait excellé Alexandre est précisément ce que l'esprit chevaleresque des généraux romains ne pouvait accepter. Au nom du principe sacré de la *fides,* ils considéraient qu'une victoire acquise par la ruse était une victoire volée. [5]

Que penser de Flaminius ? Polybe estime que les soldats romains avaient été « trahis par la stupidité de leur chef ». Les termes employés sont excessifs, car rien ne prouve qu'à sa place les autres généraux déjà battus par Hannibal auraient pu faire mieux. Rappelons que le consul n'en était pas à ses débuts et qu'il avait conquis six ans plus tôt la région des Insubres. Tite-Live en revanche souligne son courage au cours de ce combat perdu d'avance mais cela ne put effacer son erreur initiale qui fut de ne pas exiger de ses éclaireurs une sérieuse reconnaissance des lieux. L'historien résume la grave négligence du général romain en un tour elliptique forgé pour la circonstance : « *inexplorato* ». [6]

La fin d'une illusion

La phase initiale de la deuxième guerre punique avait révélé les déficiences de l'armée romaine qui mit trop de temps pour s'adapter à une guerre de mouvement. [7] Quant à Hannibal, s'il sut toujours évaluer avec justesse la situation militaire, son intention de rallier à sa cause tous les déçus de la colonisation romaine se heurta en Étrurie à des portes fermées. Il ne s'attendait pas à trouver chez ces autochtones une telle fidélité à la puissance colonisatrice. La cité de Spoleto, protégée par ses murs, put même se vanter d'avoir chassé « le fauve africain ». Son projet politique était une illusion. En effet ses premiers succès sur les champs de bataille n'eurent aucune incidence majeure sur le destin de Rome. Après avoir écrasé l'armée de Flaminius il aurait pu aller jusqu'à la capitale. S'il décida au contraire de repartir vers l'est et de longer l'Adriatique jusqu'aux régions méridionales qu'il supposait plus accueillantes, c'est que le doute s'était déjà insinué dans son esprit : il commença à craindre de n'avoir battu jusqu'ici que des généraux mais non le peuple romain dont les ressources humaines dépassaient de beaucoup celles de Carthage. Cette prise de conscience l'obligea à envisager d'autres solutions que le combat pour créer cette union des forces anti-romaines dont il rêvait depuis toujours, seule garante de la paix à ses yeux.

On a beaucoup glosé sur les hésitations d'Hannibal à conclure. Le soir du 2 août 216 dans la plaine de Cannes où venait de sombrer la plus grande armée que le Sénat romain ait jamais réunie, le fidèle Maharbal, imaginant déjà l'arrivée de son chef sur la colline du Capitole, fut surpris par son refus d'aller assiéger Rome. Il osa même lui avouer son dépit en une phrase que Tite-Live formule ainsi : *Vincere scis, Annibale, sed victoria uti nescis.* Or ce reproche aurait pu lui être fait dès son triomphe sur le rivage du Trasimène. Pour expliquer cette tendance à renoncer aux fruits de la victoire certains commentateurs ont invoqué un désir inconscient de l'échec, alors que sa décision, en Étrurie comme en Apulie l'année suivante, avait été dictée par une analyse lucide de la situation. La prise de la capitale, protégée par ses remparts, aurait coûté trop de vies humaines et affaibli son armée formée et entraînée pour une guerre de mouvement. Il préféra user de diplomatie avec les populations du sud pour obtenir de nouveaux ralliements. Sur le terrain son inventivité lui permit, par ces brusques changements de tactique dont il avait le secret, de remporter de nombreux succès. Ce qu'il voulait ce n'était pas la destruction de Rome, mais sa reddition totale qui aurait sanctionné définitivement l'hégémonie de Carthage en Méditerranée. Estimant que le temps jouerait un jour en sa faveur, le Sénat romain rejeta toutes ses propositions d'armistice et parvint même à le priver du soutien de son allié Philippe V de Macédoine. En 212 il perdit aussi l'aide de la colonie grecque de Syracuse qui s'était rendue au consul Marcellus après deux ans de siège.

Ainsi, après quatorze années de guerre, l'armée punique était-elle dans une impasse. Ses alliés étaient devenus moins fiables et son ravitaillement dans un environnement de plus en plus hostile était très difficile à assurer. C'est pourquoi, en l'an 203, apprenant le débarquement de Scipion sur le sol africain, Hannibal quitta l'Italie sans regret pour ramener à Carthage ce qu'il avait pu sauver de sa vaillante armée. Dans la plaine de Zama il réussit encore par des prouesses tactiques à déstabiliser le général romain, mais l'arrivée de Massinissa lui fut fatale. Il passera les dernières années de sa vie en exil, en Syrie puis en Bithynie où il se donnera la mort en 187 avant J.-C.

Juvénal s'était demandé ce que pouvaient peser, après trois siècles, les cendres d'Hannibal. Mais le poète latin était loin d'imaginer le poids qu'aurait un jour sa

renommée dans l'Histoire. En effet, Jérôme Carcopino place Hannibal parmi les plus grands « condottieri » de tous les temps. Et pour son intelligence, sa culture et sa hauteur de vue, il le compare à Alexandre, César, Frédéric II et Bonaparte. Dans les académies et les écoles militaires les plans de ses batailles sont encore analysés et commentés, notamment celui du guet-apens tendu à une armée romaine entre les monts de Cortone et le lac Trasimène où il donna de son génie un aperçu éblouissant.

Notes

[1] Voir la communication du 1er octobre 1959 présentée par l'amiral Barjot dans le *Bulletin de l'académie du Var*, année 1959.

[2] Avant les Alpes il disposait de 38 000 fantassins et de 8000 cavaliers, il ne lui en restera à la sortie que 20 000 et 6 000.

[3] Les hastaires au premier rang, puis les principes, enfin les triaires.

[4] Cicéron, *De la divination* I, 35, 78 et Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, III, 54.

[5] Le mot grec *strateghema* n'a pas d'équivalent en latin. Les mots utilisés à Rome pour traduire ce terme, *fraus, dolus ou callidilas* ont tous une connotation négative.

[6] Ce participe passé à l'ablatif est ici employé dans un sens adverbial. Sa traduction dans la collection Guillaume Budé « sans envoyer d'éclaireurs » apparaît discutable. Peut-on imaginer qu'un général d'armée ait engagé ses hommes en terrain ennemi sans aucune reconnaissance ? Tite-Live n'aurait-il pas voulu dire que l'exploration préalable avait été si hâtive qu'elle avait été pratiquement nulle ?

[7] En 202 Scipion l'Africain montrera à Zama qu'il avait appris à son tour les ruses et les tactiques du génial condottiere.

DUPETIT-THOUARS
PERSONNAGE-CLÉ DE LA CONQUÊTE D'ALGER

Robert VERSAILLES

J'ai l'intention de vous parler aujourd'hui du rôle éminent tenu par Dupetit-Thouars, alors jeune officier supérieur de marine, dans la conquête française d'Alger en 1830.

Encore faut-il préciser de quel Dupetit-Thouars il s'agit, car plusieurs membres de cette grande famille se sont rendus célèbres dans des domaines divers, et parmi eux pas moins de quatre marins :

– Aristide Aubert du Petit Thouars (1760-1798), le héros légendaire d'Aboukir. Amateur de mathématiques, il s'est couvert de gloire comme commandant du vaisseau de 80 canons le *Tonnant* à Aboukir, le 2 août 1798, triste jour pour les Français surpris au mouillage par la flotte de Nelson. Au cours d'un combat d'une extrême violence, ayant eu successivement les deux bras et une jambe emportés, il s'était fait placer dans un baquet plein de son pour assurer son commandement jusqu'à sa fin malgré les hémorragies, et a fait clouer le pavillon au mât pour qu'il ne soit pas possible de l'amener (signe de reddition).

– Abel Aubert Dupetit-Thouars, amiral, neveu du héros d'Aboukir et âgé de 33 ans de moins que lui. C'est de lui dont nous allons parler ici. Il est surtout connu pour le rôle qu'il joua plus tard en 1842, comme amiral, dans le Pacifique, pour rattacher à la France, aux dépens des Britanniques, les îles Marquises et Tahiti.

– Abel-Nicolas Bergasse du Petit Thouars, amiral lui aussi, neveu du second et d'une quarantaine d'années son cadet.

– Louis du Petit Thouars de Saint-Georges, mort dans les Dardanelles en 1915 comme commandant d'un sous-marin.

L'orthographe du nom a évolué avec le temps, le nom initial *du Petit Thouars* ayant subi une contraction sous la Révolution pour donner *Dupetit-Thouars* redevenu *du Petit Thouars* ultérieurement. Dans cet exposé nous utiliserons l'orthographe *Dupetit-Thouars*.

Nous allons à présent voir comment Abel Aubert Dupetit-Thouars, à seulement 34 ans, parvint à imposer ses convictions concernant ce qu'il fallait faire pour prendre la place forte d'Alger réputée imprenable partout en Europe. Mais auparavant, nous dirons pourquoi il a fallu que la France conquière Alger.

1- Pourquoi conquérir Alger ?

La conquête ottomane de la région d'Alger commença en 1518. Celle-ci fut successivement gouvernée, pour le compte de l'Empire ottoman, par des sortes de gouverneurs généraux aux appellations diverses suivant les époques mais appelés depuis longtemps *deys* à l'époque qui nous occupe. Les Turcs ne réussirent toutefois pas vraiment à s'imposer en profondeur dans les territoires situés au sud de la région d'Alger et de la bande côtière placés sous l'autorité d'autres chefs locaux et des tribus. Il faut réaliser ici que, bien qu'officiellement sous autorité turque, ces deys disposaient d'une véritable autonomie vis-à-vis de la Turquie compte tenu de leur éloignement. C'est ainsi qu'ils ont pu, de fait, traiter



Jean Bart



Duguay-Trouin



Forbin



Surcouf

Grands corsaires français [2]

régulièrement en souverains complets avec les pays puissants de l'époque, notamment l'Angleterre, l'Espagne et la France.

Par ailleurs, une sorte de piraterie officielle s'était largement installée dans le secteur. Elle consistait, avec des navires légers, rapides et pas vraiment très armés, à intercepter une partie du trafic maritime commercial avec l'Orient et l'Extrême-Orient et à ramener de force navires, équipages et cargaisons à Alger.

En 1683, sous Louis XIV, Duquesne avait reçu pour mission d'attaquer Alger pour combattre la piraterie, mais il a dû renoncer à cause du chantage exercé par le dey sur la vie d'otages français.

Tourville est revenu un an plus tard et obtint du dey qu'il envoie un diplomate à Versailles pour présenter sa soumission au roi de France... Mais la piraterie reprit de plus belle deux ans plus tard.

Les Espagnols en 1775, exaspérés eux aussi, firent la tentative d'attaquer Alger après un débarquement de troupes complet et significatif et une campagne militaire en règle : ce fut un réel désastre mais ils refirent une tentative purement navale neuf ans plus tard en 1784, vaine elle aussi, puis n'y revinrent plus jamais.

Bonaparte en 1802, avait pourtant réussi à impressionner le dey par ses menaces répétées, mais il mit plus d'un an à lui soutirer un nouvel accord, finalement non respecté. En juin 1815 la jeune Amérique tenta une action de force contre Alger, à première vue réussie, mais à première vue seulement. La Grande-Bretagne au nom des pays européens à deux reprises et la deuxième fois puissamment le 28 août 1816, sous les ordres de l'amiral Exmouth, réussit à soumettre Alger, mais de nouveau seulement en apparence.

Tous ces événements montrent bien que cette piraterie au large d'Alger était bien « officielle », c'est-à-dire soutenue et même organisée par le dey. Comme celui-ci se servait largement en taxant les prises, et comme par ailleurs le port d'Alger servait ouvertement d'abri aux navires pirates, l'implication du dey ne faisait aucun doute pour personne. Il ressort que la piraterie a été au travers des siècles pour les deys successifs d'Alger une activité rémunératrice comme une autre. Leur tactique, lorsque l'opposition armée des pays victimes devenait trop dangereuse, a toujours consisté à faire mine de capituler, se soumettre et promettre de punir les « rais », commandants pirates. Mais il est avéré que les actes de piraterie maritime, stoppés pour un temps, ont toujours ensuite repris de plus belle.

Le terme de « piraterie » était-il bien adapté ? Du point de vue des victimes, oui naturellement. Mais les deys successifs, eux, préféraient parler de « course » et non de piraterie. Et la course, de grands pays comme

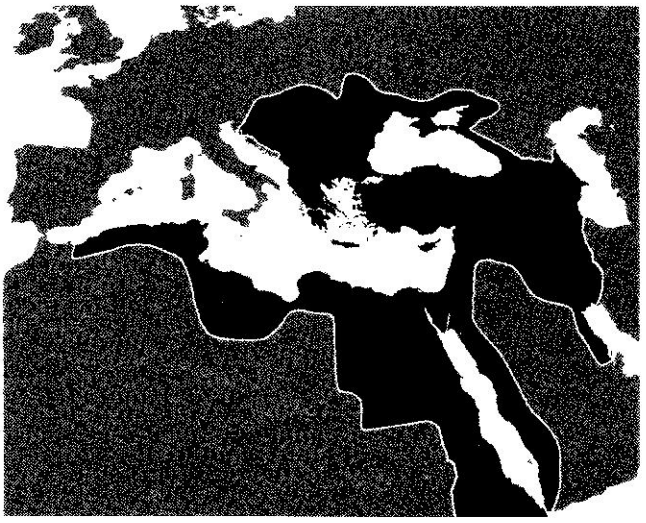

L'empire turc à son apogée en 1683 (en noir) [1]

l'Angleterre ou la France l'avaient pratiquée couramment depuis longtemps avec leurs bateaux corsaires et en ce qui concerne la France quelques-uns de nos plus fameux marins comme Jean Bart, Duguay-Trouin, Forbin ou Surcouf.

La course ne fut abolie en France par le congrès de Paris qu'en 1856, mesure qui fut ensuite adoptée par les grands pays maritimes... Cette situation a clairement permis toutefois aux deys de jouer sur les mots. À tort en vérité, car la course avait des caractéristiques bien précises :

– Elle était juridiquement encadrée, les capitaines corsaires recevaient de leur souverain une *lettre de marque* les autorisant à attaquer les navires de commerce ennemis, et la légitimité des prises devait être *a posteriori* reconnue par un tribunal particulier nommé *Cour des prises*.

– Les corsaires ne s'attaquaient qu'au trafic commercial ennemi désigné comme tel.

Par ailleurs :

– Les deys, nous l'avons dit, gouverneurs locaux agissant en principe au nom du souverain ottoman, étaient de fait fort éloignés de celui-ci qui ne les nommait même pas puisque les deys étaient élus par les quelques milliers d'hommes de leur milice. Probablement non vraiment contrôlés, ils devaient jouir d'une pleine autonomie pour financer et asseoir leur autorité.

– Cette autorité n'a pas dû toujours aller de soi. Beaucoup de deys ont dû souvent se sentir menacés par leurs sujets, beaucoup de deys ont été assassinés (six successifs en une seule journée en 1732 !).

Il est donc probable que les deys n'ont pas eu véritablement la possibilité d'honorer les traités ou accords qu'ils signaient avec les grands pays : ils n'avaient pas les ressources suffisantes pour arrêter de se financer sur les prises, et bien que redoutables et redoutés, ils n'étaient pas assez puissants non plus pour aller contre la culture ancestrale de la piraterie, quand bien même ils l'auraient voulu. D'ailleurs l'autorité des deys ne s'est exercée en Algérie que sur des bandes côtières plus ou moins larges sans pouvoir soumettre les tribus installées au sud, signe tangible d'un manque de puissance réelle.

Deuxième élément fort du contexte de la conquête d'Alger : une situation conflictuelle entre la France et les deys à propos d'une dette de l'État français contractée initialement sous le Directoire. Trois négociants algérois avaient en 1797 expédié en Provence, alors menacée de famine, de grandes quantités de céréales pour une somme très conséquente. Le remboursement de cette dette s'est compliqué au fil des années pour devenir une des causes déclarées de l'intervention française.

Bonaparte en 1802 reçut la première demande écrite de remboursement sans donner suite, alors que le dey Mustapha Pacha prenait sur lui de rembourser partiellement les négociants, récupérant ainsi à son profit une partie de la créance sur l'État français, ce qui allait sans nul doute compliquer l'affaire. En 1808, alors que le dey avait pris des mesures de rétorsion vis-à-vis de colons français, Bonaparte devenu Napoléon 1er envisagea une expédition punitive sur la Régence d'Alger et ordonna une mission globale de renseignements qui fut confiée au chef de bataillon du Génie Boutin. Celui-ci fit une étude absolument remarquable, que Dupetit-Thouars allait largement utiliser.

En 1815, à la chute de Napoléon, les affaires de la dette française étaient restées en l'état. Entretemps, le dey qui avait essayé de brouiller les cartes en y mêlant les Britanniques finit, nous l'avons vu, par avoir avec ceux-ci de graves ennuis.

En 1819, l'affaire n'était toujours pas réglée, mais on repartit sur de nouvelles bases avec un nouvel accord après ajustement à la baisse du chiffre de la somme due... vote du paiement par le Parlement français en juillet 1820 puis paiement qui, après de nouveaux retards, finit par être effectué envers les négociants... sur place à Paris, négociants qui disparurent par la suite sans bien évidemment retourner à Alger, privant par là le dey de la part qui lui revenait.

En 1824, le dey réclamait encore son argent à l'État français qui estimait ne plus rien devoir.



L'incident du chasse-mouche [3]

Cette histoire devait se conclure le 30 avril 1827 par l'incident diplomatique « du chasse-mouches », soufflet infligé par le dey au consul de France. Charles X prit l'affront pour lui et envoya une division navale devant Alger pour une tentative de réconciliation, division commandée par le capitaine de vaisseau Collet, connu pour être à la fois un excellent marin et un soldat intraitable. Dupetit-Thouars était à bord et se fit remarquer pour sa clairvoyance. Ses conseils montrèrent à Collet sa très grande connaissance des lieux et de l'adversaire. Ils furent suivis quasiment à la lettre. Mais la tentative de réconciliation fut un échec. Collet reçut alors l'ordre de mettre en place un blocus dès le 18 juin 1827. Celui-ci, particulièrement étanche, devait durer trois ans. Une ultime tentative de réconciliation eut lieu en juin 1829. Non seulement elle n'aboutit pas non plus mais se termina par un affront supplémentaire au pavillon.

Un troisième élément du contexte de la conquête d'Alger a sans doute été la très mauvaise situation politique intérieure française de l'époque. Louis XVIII et après lui Charles X n'avaient pas compris que, depuis 1789, le peuple de France ne supportait plus d'être placé sous l'autorité d'une monarchie absolue.

Depuis les élections des 17 et 24 novembre 1827, les libéraux ou indépendants de gauche étaient majoritaires à la Chambre. Charles X a semblé d'abord jouer le jeu parlementaire en confiant le 5 janvier 1828 la présidence du Conseil au vicomte de Martignac. Celui-ci, en minorité sur une loi qui réorganisait les collectivités locales, finit par démissionner.

Charles X le remplaça par le prince Jules de Polignac, un de ces « ultras » qui nourrissaient une haine farouche à la Révolution française. Polignac fut rapidement détesté par l'opinion publique. En nommant Polignac, Charles X avait tout simplement oublié que le peuple avait conservé une profonde aversion de l'ancien régime.

Par ailleurs, les récoltes en 1827, 1828 et 1829 furent mauvaises, les faillites de cette époque ont été nombreuses entraînant chômage et médiocres conditions de vie dans les quartiers populaires. Parallèlement à ces difficultés sociales, l'opinion publique était devenue franchement hostile à la monarchie restaurée.

Charles X, refusant de plus en plus l'idée d'une monarchie parlementaire à l'anglaise, commit la faute d'ignorer la bourgeoisie. Le 25 juillet 1830, le roi signait cinq ordonnances par lesquelles il décidait au nom de la « sûreté de l'État » :

– la suspension de la liberté de la presse et le rétablissement de la censure et du régime de l'autorisation préalable de publication,

– la dissolution de la nouvelle Chambre qui venait d'être élue,

– la réduction du corps électoral (déjà très limité) en ôtant la patente et l'impôt sur les portes et fenêtres du montant du cens électoral indispensable pour bénéficier du droit de vote, ce qui revenait à exclure les commerçants du droit de vote,

– la convocation des électeurs pour le mois de septembre,

– la nomination de fidèles aux plus hautes fonctions.

Tout ceci aboutit aux trois journées d'émeutes des 27, 28 et 29 juillet 1830, aux barricades, aux défections de la troupe du 29, à l'abdication de Charles X le 2 août et à l'avènement de Louis-Philippe, *« roi des Français »* par la volonté de la majorité des députés et non *« roi de France par la grâce de Dieu »*.

C'est dans ce cadre de forte agitation sociale et politique que la décision de la conquête d'Alger fut prise le 31 janvier 1830 avec fort probablement l'intention de faire diversion et détourner l'opinion publique vers des perspectives nouvelles.

2- Comment prendre Alger ?

En 1827, Dupetit-Thouars âgé de 34 ans était jeune capitaine de frégate, son expérience et sa connaissance de l'Algérie acquise au fil de 18 voyages sur place était unique. Ce que nous allons tenter d'examiner, c'est les conditions dans lesquelles il a pu sortir progressivement de la position qui était normalement la sienne pour en arriver à la situation où ses raisonnements ont dominé tous les autres jusqu'aux plus hauts niveaux de l'État.



Dupetit-Thouars [4]

Le 10 août 1827, le commandant Collet, en charge du blocus depuis deux mois, fit porter un rapport à Paris par Dupetit-Thouars avec une mission en deux points : répondre à toutes les questions qui lui seraient posées sur Alger, et être son avocat, car on commençait à trouver, surtout dans l'opposition, que le blocus traînait en longueur et coûtait fort cher.

Au cours d'une première réunion entre marins seulement, Dupetit-Thouars défendit facilement son chef en montrant que, bien qu'étanche, le blocus ne pourrait réduire le dey parce qu'un blocus serait nécessairement inefficace pour réduire Alger : on ne pouvait réduire la menace des navires de guerre turcs parce que plus aucun d'eux ne prenait la mer ; on ne pouvait pas non plus exercer de pression sur le commerce d'Alger, parce qu'Alger n'avait pas de commerce. C'est dans cette même réunion qu'il affirma qu'Alger ne pourrait pas être prise par la mer et qu'il faudrait envisager une expédition terrestre pour prendre la ville.

Une deuxième réunion eut lieu le lendemain dans le cadre d'un conseil de l'Amirauté, présidé cette fois au niveau politique par le ministre de la Marine le comte de Chabrol. Il fut reçu dans cette réunion avec froideur, voire avec une certaine incorrection. Le conseil de l'Amirauté était dans son ensemble hostile à un débarquement qui ferait la part trop belle aux troupes terrestres et diminuerait au combat le rôle de premier plan qu'ils espéraient pour la Marine. Nullement impressionné par l'idée d'argumenter contre ses chefs marins les plus hauts placés, il refit la démonstration de la veille : on n'arriverait à réduire Alger que par un débarquement. Dupetit-Thouars, en insistant, fut finalement autorisé à lire le mémoire qu'il avait rédigé sur Alger.

On note ici l'aplomb peu ordinaire du jeune officier face à une assemblée de très haut niveau dans laquelle se trouvaient son ministre de tutelle et son collègue pour l'armée de terre ministre de la Guerre de Clermont-Tonnerre. Ce dernier trouva la démonstration tellement remarquable qu'il le signala dans un rapport le 14 octobre 1827 au conseil des ministres présidé par Villèle qui en écouta une lecture. De nouveau, l'adhésion des membres du conseil fit problème, même si le ministre de la Marine finit lui aussi par s'y rallier. Mais le cabinet présidé par Villèle arrivait en bout de course et le roi Charles X, bien

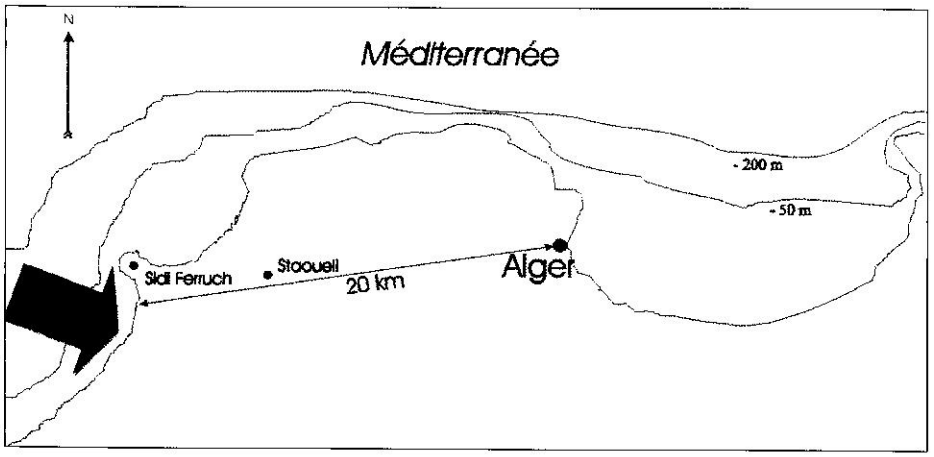

Sidi-Ferruch, lieu du débarquement.

que convaincu par la démonstration, décida d'ajourner l'opération sur Alger et de maintenir le blocus naval.

Le blocus se poursuivit donc pendant trois longues années, coûtant très cher aux finances royales. Pendant ces trois ans, on vit à la direction du blocus le remplacement du commandant Collet, malade, par le commandant de la Bretonnière. On vit aussi au plan politique plusieurs changements de cabinet.

Au plan international, toutes les attentions étaient fixées par les risques de conflit entre la Turquie et la Russie à propos de l'indépendance de la Grèce et qui risquaient d'impliquer la France.

En juin 1829, ordre fut donné à la Bretonnière d'effectuer une dernière démarche de conciliation auprès du dey, ce qu'il fit. Nouvel échec doublé d'une nouvelle humiliation.

Les discussions sur Alger reprirent à la même époque à Paris dans le cadre des débats sur la loi de finances 1829 : comment protéger les intérêts commerciaux de la France, et comment en finir avec un blocus qui coûtait très cher ? L'expédition sur Alger parut inévitable le 10 août 1829, au jour de l'avènement du cabinet « ultra » de Polignac, dont faisaient partie le baron d'Haussez, ministre de la Marine, et le général de Bourmont. Ce qui avait été enregistré et écrit en 1827 fut exhumé des placards et il fut décidé dans le conseil du 31 janvier 1830 que l'expédition française sur Alger aurait bien lieu, ce que le roi devait confirmer quelques jours plus tard dans son discours de la couronne du 5 février 1830.

Dupetit-Thouars, dont la connaissance du dossier militaire sur Alger était connue depuis 1827, fut donc convoqué par le baron d'Haussez, ministre de la Marine, qui l'introduisit dans une commission réunie sous sa présidence et composée de cinq officiers dont trois amiraux. Cette commission avait adopté un plan qui consistait à envoyer une armée de 30 000 hommes sur 400 navires de commerce, escortés par six frégates.

Dupetit-Thouars, appuyé par le ministre de la Marine, combattit vivement ce plan même si celui-ci reprenait entièrement son idée d'un débarquement pour prendre Alger.

Avec assurance, il exposa que, selon lui, il fallait tout d'abord projeter sur la plage un grand nombre d'hommes organisés et prêts à combattre : or ce n'était qu'en embarquant la plus grande partie de l'armée et du matériel sur des vaisseaux de guerre et non des bâtiments marchands qu'on pourrait remplir cette condition. Ces vaisseaux offriraient seuls à l'amiral les garanties suffisantes aux plans nautique et militaire, et la possibilité d'attendre au large en bon ordre avec le reste des navires pour choisir le premier moment opportun. Douze vaisseaux débarqueraient ainsi, en un instant, 12 000 hommes qui, une fois jetés dans la presqu'île de Sidi-Ferruch, devraient en tout premier lieu s'employer à les protéger.

Puis Dupetit-Thouars donna la structure des forces navales à adopter. Il faudrait les organiser en trois divisions capables d'agir de manière autonome. L'une de ces trois divisions, celle de l'amiral, composée de seulement une dizaine de bâtiments ferait en quelque sorte diversion en allant attaquer Alger par la mer et fixer les forces turques.

Entrant ensuite dans le détail des choses en ce qui concerne le débarquement des troupes, il fit la démonstration que son dispositif permettrait de mettre à terre 18 000 hommes en six heures. Mais il faudrait, ce qui n'allait pas enthousiasmer les marins, « armer en flûtes » un certain nombre de bâtiments militaires, c'est-à-dire leur enlever une partie de leur armement et de leur équipage pour créer l'espace nécessaire au transport des troupes et de leur matériel.

La deuxième partie de l'exposé de Dupetit-Thouars consista à démontrer que l'option de débarquer dans la baie même d'Alger n'était pas bonne et que c'était la presqu'île de Sidi-Ferruch qui convenait le mieux à une grande opération.

Ce mémoire lumineux, où l'intuition aidée par l'expérience du littoral et de la mer, indiquait avec une remarquable précision le plan à suivre pour l'expédition, le mode de transport, la logistique, les précautions à prendre, les avantages du point choisi, le mode et le lieu de débarquement, le temps qu'il faudrait et les mesures à appliquer dès la mise à terre des troupes fit une impression profonde sur la commission qui adopta l'ensemble des recommandations.

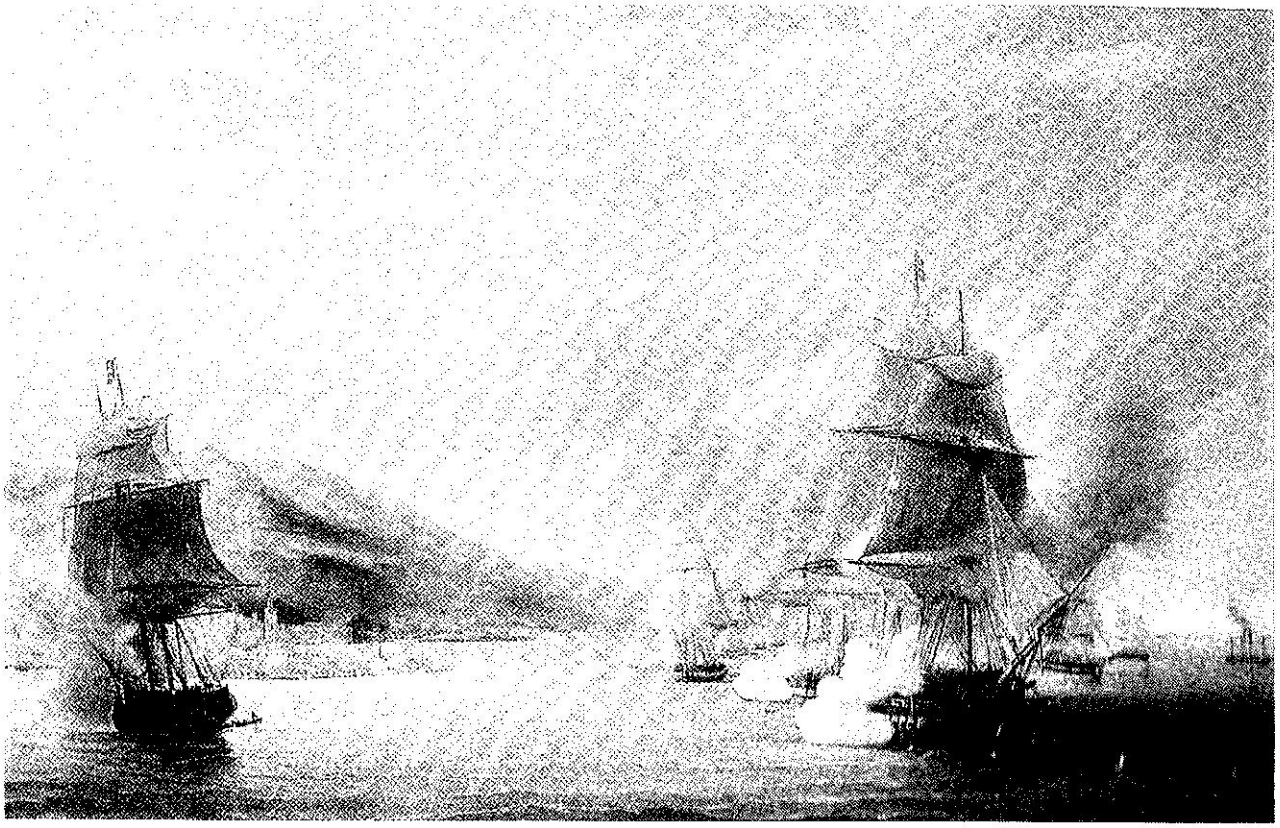

La diversion de l'Amiral Duperré devant Alger [6]

Plus étonnant encore, à quelques jours de là, le Dauphin reçut Dupetit-Thouars en audience particulière.

Il lui exprima la satisfaction du roi et lui posa cette stupéfiante question : « Si vous étiez ministre de la Marine, à qui donneriez-vous le commandement de l'expédition ? ». L'officier tenta d'abord de ne pas vraiment répondre en indiquant que tous les officiers généraux de la Marine étaient très capables de mener à bonne fin cette entreprise, mais il reçut l'ordre de le faire. « Je nommerais l'amiral Duperré. » répondit-il alors après s'être recueilli un instant... La question suivante, sur un ton agacé, fut : « Pourquoi Duperré ? », Duperré étant réputé hostile au gouvernement à cause de toutes ses amitiés et contacts avec des hommes appartenant à l'opposition. « Pour deux raisons, répondit Dupetit-Thouars d'une voix assurée, la première c'est qu'il a eu les plus beaux combats de mer, la seconde, c'est que, parmi tous les amiraux, c'est lui qui inspirera le plus de confiance à la Marine ». Et ce fut l'amiral Duperré qui fut nommé pour commander l'expédition navale.



L'amiral Duperré [5]

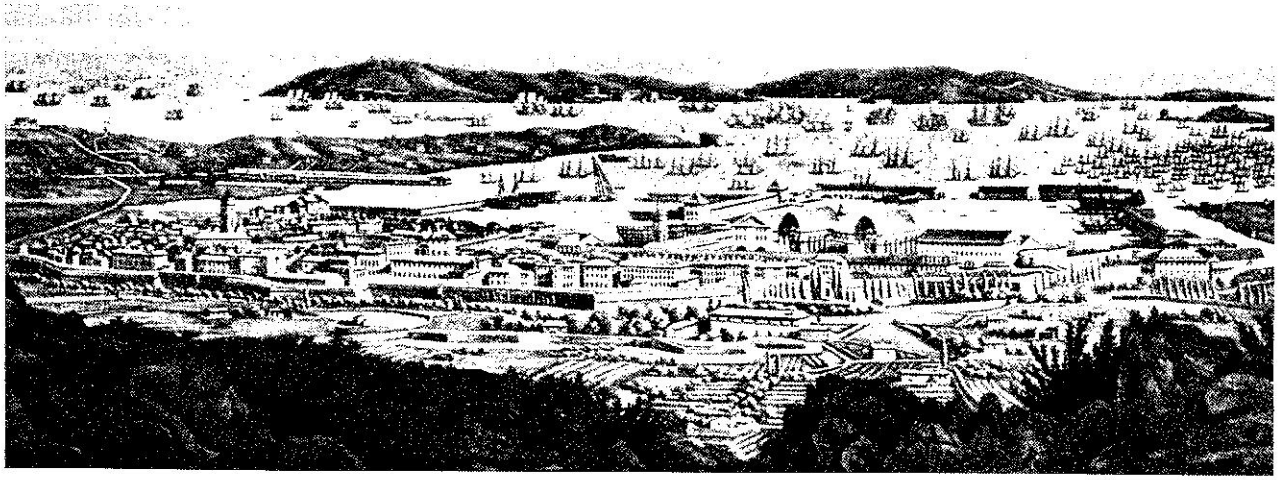

L'expédition d'Alger quitte le port de Toulon [7]

Au niveau gouvernemental, trois commissions avaient été nommées : l'une à la Marine, comme on vient de le voir, l'autre à la Guerre et la troisième aux Affaires étrangères. Ces trois commissions avaient travaillé séparément. Mais après l'adoption du plan de Dupetit-Thouars par la commission de la Marine, il y eut une réunion générale des trois commissions, Marine, Terre et Affaires étrangères, sous la présidence du président du Conseil, le prince de Polignac, en présence de son gouvernement tout entier. Dupetit-Thouars y fut convoqué.

Le général de Bourmont, ministre de la Guerre, avança l'option de prendre Oran avant Alger. Dupetit-Thouars, demanda la parole : « Il est aussi difficile de prendre Oran que de prendre Alger, dit-il et d'Oran vous aurez cent cinquante lieues à faire pour arriver à Alger, dans un pays sans routes, difficile et montagneux. Quand vous enverriez cent mille hommes à Oran, il n'en arriverait pas cinq mille à Alger – Mais quel effet produirait sur le dey d'Alger la prise d'Oran ? demanda le ministre de la Guerre – Il ne s'inquiètera pas plus de la présence des Français à Oran que ses prédécesseurs de celle des Espagnols, qui y sont restés un siècle et demi sans pouvoir faire un pas à l'intérieur des terres. C'est à Alger qu'il faut aller pour avoir raison d'Alger. L'affaire, si elle est bien conduite, est sûre. Il suffit de jeter douze mille hommes d'un coup sur la plage de Sidi-Ferruch : le débarquement est très praticable... quand le vent souffle de l'est, la mer est parfaitement calme dans la baie de Sidi-Ferruch. »

On rapporte que, à mesure que la conférence s'animait, Dupetit-Thouars devint l'interlocuteur obligé de tous ceux qui avaient une question ou une objection. Un des amiraux présents fit au président du Conseil la réflexion que tout le monde s'adressait à Dupetit-Thouars oubliant qu'il était le plus jeune et le moins élevé en grade de la réunion et que lorsqu'il s'agissait d'une question de marine, c'était à ses supérieurs et à ses anciens en grade que l'on devait s'adresser. On l'essaya, ce fut en vain. Il y avait une chose que la hiérarchie des grades ne pouvait ni remplacer ni empêcher : Dupetit-Thouars était pratique dans une réunion où il n'y avait que des théoriciens.

Quand la discussion fut terminée et la séance levée, le conseil des ministres resta seul assemblé. Le plan de Dupetit-Thouars fut retenu dans son intégralité. Il devint le point de départ du plan de l'expédition d'Alger et la suite allait montrer qu'il allait être appliqué en tous points et déboucher, comme on sait, sur un plein succès militaire.

Au terme de ce récit, il convient pour terminer de se demander comment un homme jeune, dont la position était éloignée des sphères du pouvoir et donc de la décision, a pu imposer un point de vue tout à fait différent de celui des autorités en place, et contre l'avis de ses pairs et anciens ? Il y a au moins quatre conditions pour que cela puisse se produire :

1) Il faut que le raisonnement soit, bien entendu, assis sur une connaissance incontestable elle-même produite par de l'expérience et de la compétence. Dans le cas de Dupetit-Thouars, celles-ci ont trouvé leur source dans les qualités intrinsèques de l'intéressé dans les domaines maritime et militaire, mais aussi dans le fait qu'il avait pu auparavant faire jusqu'à 18 voyages aux environs d'Alger et disposer du « rapport Boutin » écrit quelques vingt années plus tôt, ce qui en soi était un fort concours de circonstances. Voilà déjà un premier faisceau de conditions.

2) Il faut aussi que le porteur du message « décode » à la perfection plusieurs logiques, dans le cas de Dupetit-Thouars celles-ci ont été au moins trois : la logique maritime bien sûr, la logique des opérations terrestres certainement, et aussi la logique du marin devenu géographe à l'évidence. C'est bien cette capacité à « décoder » plusieurs langages qui permet, le moment des questions déstabilisantes voire agressives venu, d'avoir la répartie nécessaire.

3)Il faut que le porteur du message ait non seulement une complète conviction de ce qu'il avance, mais aussi qu'il ait l'aplomb, l'audace, l'assurance et l'enthousiasme suffisants, en un mot la présence, pour persuader sans provoquer.

4) Il faut également que le porteur du message trouve à être introduit dans les lieux de la décision par quelqu'un qui, ès-fonctions, y ait au préalable une position forte.

Toutefois, ces quatre conditions ne sont que nécessaires, elles ne sont pas suffisantes, même si elles convergent. En fait, pour que le cours normal des choses puisse être modifié, il faut de surcroît :

– que le problème posé trouve impérativement une solution rapide. Dans le cas de Dupetit-Thouars, le pouvoir en place devait absolument conquérir Alger. Sa solution est arrivée à l'exact bon moment ;

– que cette solution soit unique. Celle de Dupetit-Thouars l'était.

L'Histoire contient certainement d'autres aventures du même genre. Relativement proche de nous en France, il est vrai dans une toute autre dimension et dans un contexte autrement plus grave, citons celle du général de Gaulle en 1940, dont personne n'aurait pu dire à l'avance qu'en sortant du droit établi comme il l'avait fait, il convaincrait Churchill et libèrerait Paris quatre ans plus tard.

Mais les conditions pour que l'impensable se réalise, celles que nous venons d'énumérer, sont très difficilement toutes remplies à la fois. Ces aventures sont donc rares.

Bibliographie

ABELANET J., SIBARJOT D., CHALINE J.-P., ENCRÈVE A., La France au XIXe siècle. Paris : P. U. F., 2008.

BOUTIN V.-Y. Aperçu historique, statistique et topographique sur l'État d'Alger. Paris : B.N.F., 1830.

FARRÈRE C. Histoire de la Marine Française. Paris : Flammarion, 1934.

FLEURY G. Comment l'Algérie devint française. Perrin, 2004.

GALLO M. Les Clés de l'histoire contemporaine. Le Livre de Poche, 2005.

HURE R., LA BARRE H. de, DEVAUTOUR P., PRADEL J. de, l'Armée d'Afrique (1830-1962). Paris : Lavauzelle, 1980.

NETTEMENT A. Histoire de la conquête d'Alger. Paris : B.N.F., 1867.

Notes

[1] Source : Viejoverde - Wikipédia (cédé au domaine public).

[2] Source : Wikipédia (domaine public).

[3] Source : Anonyme - Wikipédia (domaine public).

[4] Source : Wikipédia (domaine public).

[5] Source : Eugène Charpentier - Wikipédia (domaine public).

[6] Source : Antoine Léon Morel-Fatio (1810-1871) - Wikipédia (domaine public).

[7] Source : *Histoire de la Marine française*, Claude Farrère, Flammarion, 1934.

THÈME : l'esclavage

Dans sa traduction œcuménique, la Bible nous dévoile, dans son chapitre 6, verset 5 de La Genèse : « Le Seigneur vit que la méchanceté de l'homme se multipliait sur la Terre : à longueur de journée, son cœur n'était porté qu'à concevoir le mal et le Seigneur se repentit d'avoir fait l'homme sur la Terre. Il s'en affligea et dit : *J'effacerai de la surface du sol l'homme que j'ai créé, homme, bestiaux, petites bêtes et même les oiseaux du ciel, car je me repens de les avoir faits.* Mais Noé trouva grâce aux yeux du Seigneur. » Tout le monde connaît la suite. Tout le monde sait que les Caïn ont continué à tuer les Abel et que l'homme tente perpétuellement d'asservir l'homme de la façon la plus maligne et la plus cruelle.

Le mot *esclave* apparaît au XIIe siècle, le latin médiéval *sclavus* traduisant le mot *slavus* ou slave, les Germains ayant réduit de nombreux Slaves en esclavage. Mais si le nom est relativement récent, l'état est, pour ainsi dire d'origine et remonte au moins au néolithique. Il peut se définir comme une personne réduite à l'état de marchandise, elle est « chosifiée » et dépend entièrement d'un propriétaire qui a droit de vie ou de mort sur elle et ses descendants.

Bernard Broussolle a la tâche difficile de réfléchir sur ce phénomène de société dont les racines ne peuvent en aucun cas se réduire à une nécessité économique, bien que celle-ci, le cercle vicieux s'étant refermé, ait fourni le prétexte de s'opposer à son abolition. Notre collègue évoquera aussi la récente loi Taubira à propos de laquelle je voudrais vous citer Alain Finkielkraut dans son interview au *Figaro Magazine* du 2 octobre dernier : « Parmi les lois mémorielles, il en est une qui me paraît symptomatique, c'est la loi Taubira de 2001 qui affirme que la République française reconnaît la traite négrière comme un crime contre l'humanité. La traite négrière ? Mais laquelle ? Outre la traite transatlantique, il y a la traite islamique, qui était antérieure à la traite occidentale et qui a duré plus longtemps, mais également l'esclavage interne à l'Afrique, pratiquée par des Africains sur d'autres Africains. Mais de ces phénomènes-là, la loi Taubira ne parle pas. Ces réalités sont occultées afin de criminaliser l'Occident et d'aligner ce crime sur le génocide des Juifs. Le procédé est indigne. La mémoire n'a de sens que si elle est fidèle à l'histoire. Si elle s'en émancipe, transformée en arme de guerre, elle devient folle. »

Pour nombre de nos contemporains en effet, l'esclavage se résume à la traite des Noirs perpétrée par un Occident avide de main-d'œuvre bon marché. En fait, et le plus souvent pour son usage personnel et domestique, l'islam dans son ensemble a réduit des foules en esclavage et c'est du trafic africain, dont un des grands foyers a été Zanzibar dont Rimbaud rêvait, que va nous entretenir Paul Bois.

J'ai gardé pour moi une histoire peu connue, bien qu'elle ait fait l'objet de nombreuses études ces dernières années. Je veux parler des lendemains de l'abolition, chez nous, en 1848. Les besoins en main-d'œuvre étant devenus criants, la Marine eut la charge de trouver des bras et de les acheminer là où les champs de canne à sucre les réclamaient. Ce fut la fameuse « Immigration indienne ».

Bernard BRISOU



Gorée, la maison des esclaves. Cliché B. Brisou. 1957

L'ESCLAVAGE DE L'ANTIQUITÉ À NOS JOURS, SPÉCIALEMENT DANS LES NATIONS CHRÉTIENNES EUROPÉENNES

Bernard BROUSSOLLE

L'esclavage, est la privation de liberté d'un homme par un maître qui peut le vendre. Cet état existait depuis la plus Haute Antiquité, et apparaissait comme un fait naturel et universel.

Dans l'Antiquité, les premières mentions datent de l'Égypte pharaonique. Les pharaons avaient de grands besoins de main-d'œuvre. Les esclaves étaient des étrangers saisis par des moyens violents dans des régions soumises au cours des guerres. Ils pouvaient aussi être achetés. Ces esclaves, hommes, femmes, enfants, vieillards se comptaient en centaines de milliers. Ils venaient de Nubie, mais aussi de Somalie et d'Abyssinie. À côté des travaux d'ouvriers, certains hommes servaient pour la guerre. Les femmes étaient destinées aux plaisirs sexuels.

Les esclaves se vendaient dans tous les pays méditerranéens, à commencer par la Grèce, puis Carthage et Rome.

En Grèce l'esclavage était admis par les philosophes. Aristote écrivait par exemple : « L'utilité des animaux privés, et celle des esclaves sont à peu près les mêmes : ils nous aident à satisfaire les besoins de l'existence ».

Les Romains découvrirent l'esclavage à Carthage.

Les esclaves pouvaient être, comme partout, achetés ou capturés lors de guerres.

L'esclavage représentait un tiers de la population des villes romaines.

Caton l'Ancien recommandait de se défaire de ses esclaves âgés ou malades, comme de ses vieux bœufs, de ses vieux chariots.

Parmi les peuples anciens, le peuple israélite avait une position meilleure. Les captifs de guerre n'étaient pas esclaves à perpétuité. Tous les quarante-neuf ans, lors de l'année jubilaire, un affranchissement général était décrété : les esclaves redevenaient libres. Une captive pouvait aussi devenir une des épouses de son maître, elle était de ce fait affranchie.

La religion chrétienne repose sur des textes sacrés, l'Ancien et le Nouveau Testament. Puisque les chrétiens sont tous frères, la religion chrétienne aurait dû condamner l'abomination de l'esclavage. Cependant ces textes sacrés ne le condamnent pas formellement, et souvent c'est le contraire.

Voyons dans l'Ancien Testament, un exemple dans le Lévitique : « Vos esclaves, vous les prendrez parmi les nations qui vous entourent, c'est là que vous les achèterez, hommes ou femmes... Ils seront votre propriété, vous les laisserez en héritage à vos enfants, qui les posséderont en toute propriété ».

Dans les Évangiles, on peut lire, en particulier dans celui de saint Luc que « L'esclave qui a connu la volonté de son maître et qui ne s'y est pas conformé, recevra force coups de bâtons ».

Au Moyen Âge

Entre 558 et 747, nos rois ont accordé aux moines d'immenses domaines. L'énumération de leurs biens, comprenait expressément des esclaves des deux sexes.

L'esclavage était bien implanté dans l'Église. Prélats et moines en possédaient. Mais en juillet 1315, Louis X dit le Hutin publiait un édit qui affirmait que chacun devait naître franc, et dès cette date tout esclave qui touchait le sol de France était considéré comme affranchi.

Ce fut malheureusement un vœu pieux, qui mit bien longtemps à se concrétiser, comme toutes les décisions qui seront prises dans la longue histoire de l'esclavage.

L'esclavage a été remplacé rapidement par le servage qui était une situation moins dure : le serf n'était pas lié directement au maître mais à une terre. Il était vendu éventuellement avec cette terre. Il n'était pas séparé de sa famille comme l'esclave qui, lui, pouvait être vendu séparément.

Le servage a été très important en France, près des deux tiers des habitants qui étaient des paysans étaient des serfs au Moyen Âge. Il a disparu au XIIIe siècle.

L'esclavage, de son côté, a été officiellement interdit en France métropolitaine dès le XVIe siècle

Puis au début du XVe siècle, toutes les nations chrétiennes européennes (en fait toutes étaient chrétiennes) ont développé de grands empires coloniaux, principalement aux Amériques après les expéditions de Christophe Colomb. Il s'agit de la France, l'Angleterre, l'Espagne, le Portugal et la Hollande, et aussi dans une moindre mesure, de la Suède et du Danemark.

L'esclavage reprit alors pour l'exploitation de ces nouveaux territoires.

Nous commencerons par l'**esclavage dans les colonies françaises.**

Comme les autres nations chrétiennes européennes, la France a fait de nombreuses expéditions de 1550 à 1620. Elles étaient le fait d'aventuriers, de flibustiers qui pratiquaient le commerce et la flibuste dans la mer des Antilles Ils débarquaient dans les îles et faisaient des cultures vivrières pour survivre. Ils étaient bien accueillis au début par les Indiens d'Amérique ou Amérindiens, appelés Caraïbes. Richelieu les soutint, il a été le maître d'œuvre des premières colonies françaises. Il voulait la culture de produits exotiques pour les introduire dans le royaume, mais il voulait aussi convertir les autochtones au christianisme. Il encourageait la fondation de compagnies privées pour être propriétaires des îles colonisées, avec le monopole du commerce.

Les premières implantations françaises se développèrent dans les Caraïbes : île des Saintes, Guadeloupe, Martinique, mais aussi dans l'océan

Indien, à l'île Bourbon (La Réunion), qui à l'époque était inhabitée.

Dans tous ces nouveaux territoires conquis, il fallait de la main-d'œuvre pour les mettre en valeur

Les premiers colons pratiquèrent d'abord ce qu'on appelait la « servitude blanche ». C'était des Français désireux de travailler dans les contrées coloniales, mais qui ne pouvaient pas payer leur voyage. Ils étaient engagés pour 3 ans par les premiers colons. C'était de véritables esclaves blancs, ils pouvaient être vendus ou revendus par des propriétaires colons successifs. Ils étaient surexploités et souvent rompirent leur engagement.

Parallèlement à ces engagés blancs, il y avait aussi, dès le début, des Amérindiens. 2 % en Guadeloupe, et 1 % en Martinique en 1687, 6 % en Guyane en 1685.

Les colons pouvaient aussi acheter des esclaves noirs à des bateaux anglais, ou portugais.

Les conditions de vie des colons eux-mêmes étaient très dures, ils avaient peu de nourriture, et étaient décimés par des maladies tropicales. Il y eut bientôt une chute de la population européenne dans les îles des Caraïbes, car les Français hésitaient à venir dans ces conditions difficiles.

La Monarchie française eut comme objectif, à partir de 1668, le recours à l'esclavage noir.

Il y eut la traite transatlantique des Noirs, qu'on appelait « **la Triangulaire** », par les nations chrétiennes européennes, comme il y avait depuis le VIIe siècle la traite musulmane encore appelée traite orientale, en Afrique et Arabie.

La Triangulaire, trafic ignoble, fut non seulement tolérée, mais aussi encouragée par tous les traités signés par les royaumes catholiques.

Ce sont 12 millions d'Africains qui vont être transportés par les navires négriers vers les Amériques surtout, c'est la Triangulaire proprement dite, mais aussi vers les territoires de l'océan Indien, les Mascareignes (la Réunion principalement).

Elle dura pour la France jusqu'en 1848.

Elle consistait à partir des ports négriers français avec la marchandise nécessaire pour acheter des Noirs en Afrique, puis les transporter dans les colonies esclavagistes des Amériques et en repartir avec les productions locales pour retourner dans les ports négriers français où ces marchandises étaient transformées ou consommées. La boucle était ainsi bouclée.

Les navires négriers partaient de France des ports esclavagistes : La Rochelle, Bordeaux, Nantes, Saint-Malo et Dieppe. Comme l'écrit l'historien Pétré-Grenouilleau, Nantes était le principal port négrier avec 43 % des expéditions au XVIIIe siècle. Les commerçants nantais expédiaient des fournitures telles que de la verroterie, des tissus fabriqués spécialement, de l'alcool, des armes à feu, de la poudre, pour acheter en Afrique (Sénégal, Guinée, Angola) des esclaves amenés sur la côte africaine par des négriers africains. Les commerçants négriers nantais formaient une classe bourgeoise très riche. Ils enrichissaient aussi Nantes et sa région par le travail qu'ils donnaient aux industriels et artisans locaux. C'est le début du capitalisme.

Dans les autres nations chrétiennes européennes, qui ne pouvaient pas elles-mêmes faire le transport des Noirs, les rois signaient des contrats au nom de la Sainte Trinité, malgré les protestations de l'Église. Ce monopole de transport était appelé par les Espagnols l'*assiento*.

Arrivés en Afrique, les navires négriers embarquaient les Nègres amenés par les roitelets africains. Vieillards, femmes, enfants et hommes adultes étaient capturés dans les villages de l'intérieur. Les enfants au-dessous de 6 ans étaient tués dans les champs, les vieillards et infirmes étaient abandonnés et mouraient de soif et de faim. Puis la caravane se mettait en route et traversait les sables brûlants et les défilés rocailleux. Presque nus et sans chaussures, attachés par des chaines, ces esclaves étaient fouettés. Beaucoup mouraient en cours de route. À l'arrivée sur la côte ils étaient parqués dans



des conditions épouvantables dans des campements, par exemple à Gorée, en attendant l'arrivée du navire négrier. À l'arrivée de celui-ci, le capitaine du navire faisait son choix, laissant de côté les plus faibles. Il embarquait le quart ou même le tiers d'hommes en plus de ce que son navire pouvait contenir, en estimant les pertes par maladies. Le transport se faisait dans des conditions très dures, avec la chaleur et le mal de mer. On n'attendait pas parfois que les mourants aient expirés, on les jetait à l'eau avant. On ne transportait pas des hommes mais du « bois d'ébène ».

À l'arrivée au port colonial, les survivants étaient débarqués et passaient aux marchés aux esclaves, où les acheteurs faisaient comme les maquignons, les tâtant, les retournant. Les achats se faisaient séparément, les hommes, femmes et enfants, éventuellement d'une même famille étaient ainsi séparés. Le prix d'achat par un colon comportait un certain pourcentage qui allait au roi, bien sûr très catholique.

Le Code noir est une ordonnance du roi Louis XIV datée de 1685.

Auparavant, Louis XIII avait dit qu'il n'y aurait jamais d'esclaves dans les colonies françaises, mais puisqu'on l'avait toléré il fallait bien le règlementer.

En 1674, Louis XIV avait racheté les îles d'Amérique à la Compagnie des Indes occidentales.

L'esclavage existait depuis longtemps, 44 ans, en Guadeloupe.

Avant le Code noir, la population coloniale avait des statuts très divers : Blancs, Noirs, Indiens des Caraïbes, métis, créoles. Les colons prenaient pour concubines des femmes noires ou caraïbes.

Sous la pression de madame de Maintenon, qui avait quitté l'île de Marie-Galante à l'âge de 13 ans, Louis XIV voulut harmoniser les différends statuts.

Le Code noir comportait soixante articles pour définir le statut civil et pénal des esclaves, et les devoirs des colons. En le parcourant rapidement, on lit que l'exercice public de toute autre religion que la religion catholique était interdite, que les Juifs, ennemis déclarés du nom chrétien devaient être chassés des îles, que les protestants ne devaient pas gêner le libre exercice de la religion catholique.

Les non-catholiques avaient un mariage illégal. Si des maîtres avaient des concubins noirs, avec des enfants, ils étaient privés de ceux-ci, à moins qu'ils n'épousent leurs concubins dans le mariage chrétien. Esclaves et enfants baptisés étaient seuls à pouvoir être inhumés dans un cimetière. Les non-baptisés étaient enterrés la nuit dans un champ comme des animaux.

Tous les sujets devaient observer le repos les dimanches et jours de fêtes. Ils ne devaient pas travailler sous peine d'amende et de punitions.

L'alimentation et l'habillement des esclaves par les maîtres, le pécule des esclaves, la justice et la condamnation des esclaves, mais aussi celle des maîtres qui auraient maltraités leurs esclaves, l'affranchissement et les droits des esclaves étaient notifiés en détail.

L'article 44 précisait bien la position que l'on réservait aux esclaves : « Déclarons les esclaves être meubles, et comme tels entrer en la communauté,... se partager également entre les cohéritiers ».

Cet édit de 1685 entérinait les pratiques esclavagistes dans les colonies, qui étaient contraires à la législation française, puisque comme on le sait, l'esclavage était interdit en principe dans la métropole depuis 1315. Elles étaient aussi contraires à l'interdiction de l'esclavage par le pape Paul III en 1537.

En 1724, cet édit a été modifié par Louis XV. Certains articles ont été supprimés, d'autres modifiés. Par exemple, dans l'article 6, il était interdit aux sujets blancs des deux sexes de contracter un mariage avec des Noirs. Étaient interdits aussi le concubinage des Blancs et des Noirs affranchis ou nés libres, ainsi que la vie en concubinage avec des esclaves.

Il était ordonné aux habitants qui achetaient des Nègres nouvellement arrivés de les faire instruire et baptiser dans un temps convenable, à peine d'amende.

Les curés et les missionnaires avaient l'interdiction de célébrer des mariages d'esclaves.

Autrement dit, le code de 1724 était beaucoup plus sévère dans les relations entre Blancs et Noirs, pour éviter le métissage, fréquent avant ce code.

Le Noir était toujours regardé comme un être inférieur à comprendre dans le patrimoine du maître avec les animaux domestiques et les meubles.

L'esclavage dans les colonies espagnoles présentait à peu près les mêmes problèmes que dans toutes les autres nations européennes.

Les Espagnols commencèrent par l'esclavage dans les premiers siècles, comme partout. Le servage lui a succédé, il fut supprimé en 1517.

Entre-temps après la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb en 1492 la voie était ouverte à la colonisation pour l'Espagne et le Portugal. Les souverains catholiques des deux nations se partagèrent les terres à conquérir par le traité de Tordesillas en juin 1494 : tout ce qui était à l'ouest d'une ligne passant par le 47e degré de longitude serait colonisé par les Espagnols (sauf le Brésil laissé aux Portugais) et inversement à l'est par les Portugais.

L'immense empire espagnol commençait : les grandes Antilles avec Cuba, la Dominique (partie est), Porto Rico, et les petites Antilles.

Rappelons que Christophe Colomb s'était lancé, le 3 août 1492 sur la route des épices d'Inde et de Chine, mais en passant par l'Ouest et avec l'aide des rois très catholiques d'Espagne. Il arriva à Cuba en octobre puis passa par la Dominique avant de rentrer en Espagne. À son deuxième voyage, Christophe Colomb aurait déjà débarqué 300 esclaves noirs en 1498.

Des colons espagnols ont commencé à s'installer dans les premiers territoires du Mexique et du Pérou dès 1498. Dans les premières années, la vie économique a reposé sur le travail des Indiens du pays, les Amérindiens, comme on l'avait rencontré dans les colonies françaises avec les Caraïbes. En effet, Charles Quint avait autorisé les colons à se faire servir par des communautés indiennes à condition de les nourrir et de les instruire dans la religion catholique, mais ce service devenait rapidement un véritable esclavage.

Il y avait des abus ; et Charles Quint fut obligé de prendre de nouvelles lois : tout travail devait être fait contre un salaire. Mais cette loi a été contournée par les colons Les esclaves travaillaient toujours gratuitement, en compensation de divers tributs qu'on leur accordait. Malgré aussi, la condamnation du pape Paul III en 1537,

qui rappelait que les Indiens étaient des êtres humains et avaient droit à la propriété et à la liberté, les abus et les mêmes tortures des Indiens continuèrent, cet esclavage se répandit dans les nouveaux pays conquis : le Mexique, le Venezuela, le Paraguay, le Pérou, la Bolivie, l'Argentine et le Chili.

Des esclaves ont été aussi des prises de guerre pendant l'occupation du plateau central du Mexique. Les esclaves de ces plateaux ne survivaient que quelques mois quand ils étaient descendus sur la côte où ils étaient soumis à un travail harassant.

Le nombre de ces esclaves indiens aurait été d'environ 3 millions en Nouvelle-Espagne, en Amérique centrale et au Venezuela.

Cependant en 1548, une loi royale ordonna la mise en liberté des femmes et des enfants de moins de 14 ans. Pour les esclaves masculins, en 1551 la Couronne royale les a fait affranchir en grand nombre.

L'esclavage des Amérindiens disparut aussi du Mexique vers 1560.

À Cuba, Saint-Domingue (partie est), la Jamaïque et Porto Rico, comme dans toutes les colonies espagnoles, les esclaves amérindiens supprimés furent très vite remplacés par des esclaves noirs africains. Par exemple à Cuba, entre 1521 et 1825, 413 000 Noirs seront importés.

Les Noirs africains suivaient la même voie transatlantique à partir de l'Afrique vers l'Espagne et ses colonies, que celles des Anglais et des Français. De 1701 à 1713, la France eut l'*assiento*, c'est-à-dire l'exclusivité de la fourniture d'esclaves noirs vers les colonies espagnoles. L'Angleterre la remplaça dans cette tâche à partir de cette date de 1713.

L'Espagne perdra ses colonies d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud entre 1808 et 1821 à la suite de révoltes.

Le Portugal fut le premier pays à importer des esclaves noirs d'Afrique dans ses colonies.

Au début du XVe siècle, les Portugais hardis navigateurs, descendaient les côtes d'Afrique, surtout à la recherche d'or. Henri le Navigateur autorisa l'un de ceux-ci qui était alors dans le golfe de Guinée, à faire le trafic d'esclaves ; il fit fortune avec 1 000 esclaves par an dans les années 1450, et 3 000 vers 1460. Ces esclaves débarqués à Lagos étaient destinés à servir au Portugal même et aussi à peupler les Açores et surtout Madère, colonies portugaises. À Madère on cultivait la canne à sucre, et la vigne ; au XVIe siècle les esclaves noirs représentaient 10 % de la population totale.

Des marchés d'esclaves existèrent à Lisbonne et Lagos.

À partir du traité de Tordesillas en 1494, les esclaves étaient embarqués à bord de navires négriers en Afrique, dans les possessions portugaises du golfe de Guinée et du Mozambique. Ils étaient dirigés vers les Antilles et le Brésil, nouvelle colonie portugaise. Ils étaient également vendus aux Espagnols, en Espagne même, puis vers leurs possessions des Amériques, car les Portugais avaient à l'époque le privilège de l'*assiento*.

L'esclavage existait aussi dans les colonies portugaises d'Afrique et d'Asie.

Au Brésil, l'introduction de la culture de canne à sucre en 1532 entraîna la création de grands domaines qui nécessitèrent beaucoup de main-d'œuvre. Celle-ci fut fournie au début par les Indiens, l'importation des noirs africains ne commença vraiment qu'en 1617.

Mais à la fin du XVIIe siècle, l'exploitation des mines d'or réclama beaucoup de bras ; la traite des Noirs africains s'amplifia. Au début du XVIIIe siècle le Brésil était le premier producteur mondial d'or. Mais c'est l'agriculture, avec à nouveau la canne à sucre, le coton, le café, le riz, les produits coloniaux, et l'élevage qui prirent le relai. En 1811 la famille royale portugaise se réfugia au Brésil. Ce territoire obtiendra son indépendance en 1822.

En 1850, le Brésil abolira la traite négrière, mais pas l'esclavage. Il y avait en 1861 encore 1 500 000 esclaves. L'abolition complète de l'esclavage attendra 1888. C'est le dernier pays catholique à l'abolir, après les États-Unis, en 1865.

Les Îles Britanniques connurent très tôt l'esclavage. Selon César, les Bretons sacrifiaient des victimes humaines. Ils vendaient des esclaves et même leurs propres enfants. On en retrouvait sur des marchés de Rome.

L'esclavage dura en Angleterre deux siècles de plus qu'en France.

L'esclavage réapparut, comme dans toutes les nations européennes au moment du développement des colonies.

L'Angleterre fut après le Portugal et l'Espagne, la troisième nation chrétienne européenne à pratiquer la traite négrière dans ses colonies d'Amérique. Elle a eu le plus grand empire colonial du monde. Nous ne citerons que des colonies en Amérique : la Barbade en 1605, les Bermudes en 1611, mais surtout les 13 colonies de la Couronne anglaise qui obtiendront leur indépendance le 4 juillet 1776 pour devenir les États-Unis d'Amérique.

Les premiers esclaves noirs sont arrivés en Virginie en 1619 au nombre de 19, ils auront 4 millions de successeurs, car au XVIIe siècle l'Angleterre introduisit l'esclavage avec ses navires négriers qui allaient les chercher en Gambie auprès des roitelets africains. Le port négrier anglais était Liverpool. Ces Noirs étaient conduits vers les colonies britanniques d'Amérique, mais aussi vers les colonies espagnoles à partir de 1713 quand a été accordé l'*assiento* par une convention signée par Sa Majesté britannique et Sa Majesté Très Catholique d'Espagne, comme nous l'avons déjà signalé.

Les colonies du sud ont été les plus esclavagistes en raison de leur climat et des cultures de canne à sucre et de coton qui réclamaient beaucoup de bras, mais l'esclavagisme se propagea très lentement au nord dont les colonies furent peu esclavagistes, comme le Massachusetts, le Connecticut, le Rhode Island, le Delaware, la Pennsylvanie.

Nous verrons que si l'Angleterre a été l'un des premiers pays esclavagistes, il eut le courage d'être le premier à décider l'abolition de la traite négrière et de l'esclavage.

Après l'indépendance obtenue par **les États-Unis** d'Amérique en 1776, la constitution américaine fut adoptée en 1787. Il était écrit que « les hommes ont été créés égaux et doués par leur Créateur de droits inhérents et inaliénables parmi lesquels la liberté ».Un article a été proposé par Jefferson pour abolir l'esclavage. Il fut repoussé à une voix de majorité. On laissa cependant prévoir l'abolition de l'esclavage pour 1808...

Le Congrès américain condamna la traite en 1794, ce fut un vœu pieux. Seuls les sept États du nord ont donné l'exemple : ils décidèrent l'abolition progressive de l'esclavage, et en 1820, il n'y avait plus d'esclaves dans ces États du nord.

En 1820 l'esclavage était confiné dans les six États du sud qui comptaient 1 620 000 esclaves. Dans ces derniers États, la culture, (riz, sucre, café, tabac, coton, indigo, vignes et blé) était faite par les esclaves. Mais comme la traite négrière était abolie depuis 1807, le nombre d'esclaves baissait progressivement. Les États du sud les complétèrent par une méthode abominable : l'élevage des nègres comme on faisait l'élevage des chevaux. Avec un mâle pour dix femelles, on poussait à la reproduction par tous les moyens. Cette méthode infâme conduisait à vendre des enfants après les avoir baptisés. Ils étaient donc séparés de leur famille. Le résultat semble avoir été probant avec cet élevage mais aussi avec des Noirs qui étaient vendus entre États et la traite illicite : le nombre total de gens de couleur (c'est-à-dire métis compris) était dans le Sud de 4 490 000 en 1860.

Le Sud s'opposa tant qu'il put à l'abolition de l'esclavage.

Il fallut attendre 1865, date de la fin de la guerre de Sécession, gagnée par le Nord, pour que l'abolition de l'esclavage soit effective.

La Russie, nation chrétienne orthodoxe, a eu recours au XVIIe siècle à un esclavage un peu particulier. À la fin de ce siècle, un trafic clandestin d'enfants africains se faisait de la Turquie vers la Russie. Un de ces enfants africains victimes de la traite et baptisé orthodoxe, nommé Abraham Hannibal, deviendra le grand-père de l'écrivain russe, Alexandre Pouchkine. Les tsars aimaient bien, à l'époque, avoir des enfants noirs dans leur suite. Mais Abraham Hannibal eut un tout autre destin : il fut général dans l'armée impériale russe, ses deux fils furent aussi généraux et sa fille était la mère de Pouchkine. Le mot esclavage viendrait du mot slave, certains pensent aux Slaves de Russie, d'autres aux Slaves de Serbie.

La Russie n'a pas eu d'autres esclaves mais elle a eu des serfs. En 1860, elle comptait encore 40 millions de serfs, soit près de la moitié de la population. Le servage ne fut aboli qu'en 1861.

Les Hollandais étaient des navigateurs nés. Ils créèrent un très grand empire colonial.

En Asie, ils possédaient les Indes néerlandaises Java, Sumatra, Bornéo, les Célèbes, Timor, Bali et la Malaisie.

En Amérique, les Hollandais possédaient le Surinam (ou Guyane hollandaise) et des îles dans les petites Antilles.

Les esclaves étaient en nombre faible. On y cultiva la canne à sucre, le café, le cacao et le coton. La traite négrière fut supprimée en 1827. Dans la mer des Antilles, les esclaves ont été affranchis en 1848, L'esclavage a été aboli complètement dans les colonies hollandaises en 1863.

Nous ne parlerons que pour mémoire des colonies danoises et suédoises qui étaient très petites et qui avaient des problèmes négriers similaires.

Comme pour le bagne, les **conditions de vie des esclaves** étaient différentes selon les pays et les maîtres.

Dans les colonies françaises, si nous en croyons le Code noir, bien que le maître puisse être puni pour les crimes ou traitements barbares et inhumains envers leurs esclaves, on peut lire aussi que si un esclave a frappé son maître ou sa maîtresse ou une personnalité libre, il sera puni de mort. On se doute bien que quels que soient les arguments avancés par l'esclave, c'est la déclaration du maître qui faisait foi.

Les vols de chevaux, de mulets et de bœufs étaient punis de différentes peines et même de mort si le cas le requérait. Les voleurs de nourritures étaient condamnés à être battus de verges.

Après un mois à compter du jour où son maître l'aura déclaré à la justice, l'esclave évadé et repris aura les oreilles coupées et sera marqué au fer rouge d'une fleur de lys sur l'épaule. En cas de récidive, la deuxième fois il aura le jarret coupé, et la troisième fois il sera puni de mort.

Dans les colonies espagnoles les esclaves noirs étaient en général bien traités selon le livre de l'historienne Françoise Lapeyre : dans les plantations, l'esclave avait une vie de famille ; il était plus heureux que beaucoup de paysans et ouvriers de France.

D'ailleurs à la même époque, les esclaves employés comme serviteurs dans les familles, étaient très bien traités, quelle que soit la nation.

Dans les colonies anglaises existait le Code de la Barbade et dans les colonies hollandaises d'Amérique, le Code noir du Surinam, tous deux semblables au Code noir français. Les punitions y étaient aussi dures que dans les colonies françaises.

Les révoltes d'esclaves étaient la preuve de la dureté de ces conditions de vie.

Les premières révoltes eurent lieu à partir de 1503 à Cuba et en Guyane.

Chaque fois les esclaves mutins en fuite, appelés esclaves marrons (du nom espagnol cimarron, échappé) se réfugiaient dans des lieux inaccessibles, dans les forêts, en montagne en emmenant si possible des armes et de la nourriture. Ils se cachaient et ripostaient lorsqu'on les attaquait.

Les révoltes étaient le fait d'esclaves noirs mais aussi d'esclaves métis et souvent de libres de couleur.

L'insurrection la plus connue de nous, Français, est celle de Saint-Domingue, une de nos plus riches colonies. En 1791, une insurrection générale fut lancée sous l'autorité de Toussaint Louverture, un Noir. Après divers épisodes, Bonaparte a envoyé un corps expéditionnaire de 25 000 hommes sous les ordres du général Leclerc, qui dut réembarquer en 1803. Saint-Domingue, appelée, quelques jours après, Haïti, fut perdue à jamais pour la France.

L'abolition de la traite négrière et de l'esclavage

Nous avons vu que l'abolition de la traite négrière ne veut pas dire suppression de l'esclavage. L'abolition de l'esclavage arrive souvent bien après.

Quelles sont les raisons pour différer l'abolition de ces deux fléaux ?

Une raison invoquée d'abord nous paraît bien surréaliste : les rois africains qui faisaient des prisonniers

africains les tuaient quand ils n'avaient pas la possibilité de les vendre aux nations esclavagistes. La traite négrière les aurait donc sauvés de la mort.

D'autres raisons paraissent plus sérieuses ;

Il y avait de gros intérêts financiers pour conserver l'esclavage :

– Les colons eux-mêmes ne pouvaient pas se séparer des esclaves pour l'exploitation de leurs terres dont ils tiraient un énorme profit grâce à eux.

– Les rois et chefs d'États catholiques, étaient très opposés à l'esclavage au début du fait des prescriptions de la religion chrétienne, mais ils ne restèrent pas insensibles au développement économique de leur nation par l'importation des produits coloniaux complétant les produits de leur agriculture métropolitaine, sans oublier aussi leur intérêt personnel, car comme on l'a vu, ils recevaient un certain pourcentage du prix de la vente d'esclaves.

– Les compagnies de transports négriers trouvaient dans l'esclavage leur raison d'être.

– Les rois noirs tiraient évidemment profit de la vente des noirs razziés.

– Les commerçants des villes négrières comme Nantes, La Rochelle, Bordeaux, en vivaient et faisaient vivre toutes les industries de transformation des produits coloniaux : les manufactures sucrières, les fabriques de tissus de coton, les colorants pour ces tissus, etc.

– Les chambres de commerce et d'industries défendaient évidemment leurs ressortissants, même la chambre de commerce de Toulon, nouvellement créée qui commerçait vers 1845 avec les Antilles, comme nous le rappela notre ami Antoine Marmottans.

Il était sans doute difficile de supprimer l'esclavage brusquement, car les esclaves libérés n'avaient aucune envie de continuer à travailler pour leurs anciens maîtres. Ce serait la ruine de l'économie dans les colonies.

De fait, la production de nos colonies ne cessa de se détériorer. Pour éviter ces conséquences il fallait déjà racheter les esclaves à leurs anciens maîtres et ensuite donner aux esclaves libérés des moyens d'existence. Il fallait également trouver des travailleurs volontaires pour remplacer les esclaves. Ce sera l'immigration de travailleurs libres d'Inde ou de Chine après l'abolition de l'esclavage en 1848, comme nous l'expliquera notre ami Bernard Brisou.

Nous voudrions revenir sur l'action continue de l'Église catholique et des Papes qui tous luttèrent à partir de l'apparition de la traite négrière pour l'amélioration de la condition des esclaves d'abord, puis pour l'abolition de la traite négrière et de l'esclavage.

Le pape Léon XIII, déplorant l'état misérable des Noirs africains, chargea en 1890 le cardinal Lavigerie, archevêque d'Alger, militant anti-esclavagiste, fondateur de la Société des missionnaires d'Afrique (les « pères blancs »), de prêcher une grande croisade contre l'esclavage africain qui n'avait pas disparu à cette date.

On peut regretter cependant que l'Église catholique et son clergé n'aient pas donné le bon exemple dans l'Antiquité et le Moyen Âge, mais l'idée était si universellement ancrée que l'esclave n'était pas une personne humaine mais plutôt un animal, si ce n'est qu'un meuble, qu'on puisse peut-être le comprendre sans l'approuver.

La France a ouvert la voie de l'abolition de la traite négrière et de l'esclavage avec la Révolution française. Dès 1788 la pensée anti-esclavagiste ne cessait de se développer ; la Société des mis des Noirs a été créée cette même année. Elle demandait l'abolition immédiate de la traite et celle graduelle de l'esclavage.

On sait qu'il y avait différentes catégories de personnes : les Blancs (les colons), les esclaves noirs (qui peuvent être affranchis), et les métis libres. Ces libres de couleurs ont pris une grande importance et attendaient beaucoup de la Révolution. En 1789 ils demandèrent tout de suite l'égalité de droits avec les Blancs, ce qui n'a pas été accepté immédiatement, d'où des révoltes comme en Guadeloupe et à Saint-Domingue.

En fait toutes les catégories de personnes attendaient beaucoup de la Révolution : les colons qui ne voulaient pas voir péricliter leurs biens, les libres de couleur, qui souhaitaient l'égalité avec les précédents, les esclaves qui voulaient leur liberté.

Les assemblées constituante et législative n'osèrent rien faire.

Mais en 1794, grâce à l'abbé Grégoire et un peu par surprise, la Convention décréta l'abolition de l'esclavage et la liberté générale pour tous, dans toutes les colonies françaises. À remarquer, que l'on n'osait pas parler d'*esclaves* mais de *cultivateurs*. Cependant la situation de la République devint intenable. En 1802 Napoléon rétablit l'ordre ancien et supprima cette abolition.

Ainsi la Révolution française avait ouvert la voie de l'abolition de l'esclavage, mais c'est l'Angleterre qui prit désormais l'honneur et l'initiative de ce mouvement anti-esclavagiste que la France avait initié.

En Angleterre lord Wilberforce proposa à la Chambre des Communes la loi d'abolition de la traite des Noirs en 1793, elle fut enfin votée en 1807. Suivant l'exemple de l'Angleterre, la traite a été abolie en 1808 par les USA, en 1811 par le Danemark, le Portugal, et 1815 par Napoléon en France, au retour de l'île d'Elbe.

En 1822, Wilberforce s'attaqua ensuite à l'esclavage lui-même au Parlement anglais, la loi est présentée par Monsieur Buxton en 1833.

Le 1er août 1834, la loi anti-esclavagiste a été votée et appliquée à toutes les colonies anglaises.

Entre-temps des congrès internationaux nombreux se sont tenus pour envisager l'abolition de la traite d'abord, puis de l'esclavage.

C'est toujours l'Angleterre qui poussa les nations à signer : 23 traités ont été nécessaires pour que l'Angleterre parvienne à décider toutes les nations chrétiennes.

L'Angleterre traita aussi avec toutes les petites puissances esclavagistes d'Afrique, et même avec les États de la côte orientale pour faire cesser la traite négrière musulmane, ce qui malheureusement n'eut pas un effet immédiat partout pour cette dernière.

Revenons en France aux étapes nécessaires pour obtenir enfin l'abolition de l'esclavage.

Le nom d'un homme fut bien oublié : le duc de Broglie. Il a été éclipsé par la Révolution de 1848 qui ne retint que le nom de Victor Schœlcher. Le duc de Broglie a pourtant fait une grande œuvre contre l'esclavagisme ce qui lui valut d'être nommé en 1840 à la tête de la commission chargée de préparer l'abolition de l'esclavage et la constitution politique des colonies. En

1845 c'est lui qui négocia et signa la convention avec le roi d'Angleterre, pour la répression de la traite des Noirs, mettant en application les nombreux traités internationaux initiés par l'Angleterre. Tout ceci n'est pas pour minimiser l'action de Victor Schœlcher. Celui-ci découvrit l'horreur de l'esclavage dans ses voyages en Amérique et aux Antilles. Il était dès 1833 en faveur de son abolition progressive, mais à partir de 1838 pour une abolition immédiate. En 1848, deux mois après la proclamation de la 2e République, Arago, ministre de la Marine, convoqua le 5 mars une nouvelle commission pour l'abolition de l'esclavage dont le président désigné est Victor Schœlcher. Celui-ci était aussi secrétaire d'État chargé des colonies et de l'abolition de l'esclavage. Il imposa la liberté immédiate dans les deux mois sans attendre la décision de la future Assemblée nationale.

Le 28 avril 1848 le décret d'abolition de l'esclavage est voté. La citoyenneté est accordée à tous les habitants de nos trois anciennes colonies des Antilles et de la Réunion.

Si toutes ces lois ont finies par être votées, il faut donner sa juste place à l'évolution de l'opinion publique dans tous les pays.

Si nous comptons bien, il a fallu un peu plus de 200 ans entre le début et la fin de l'esclavage dans les colonies françaises, et attendre encore 20 ans après 1848 pour que l'abolition de l'esclavage soit complète dans toutes les nations chrétiennes.

Les foyers d'esclavage ne sont malheureusement pas encore complètement éteints au XXIe siècle. Il en existe encore au Soudan, en Afghanistan, en Thaïlande principalement, mais ailleurs aussi. On estime généralement que des dizaines de milliers d'enfants étaient esclaves dans les années 2000.

On trouve encore l'esclavage en Mauritanie malgré son abolition. Au Niger, ce seraient 43 000 personnes de tribus chrétiennes ou animistes razziées par des tribus arabo-musulmanes et asservies à du travail forcé. En effet l'esclavage a pris des formes plus modernes et plus sournoises : le travail forcé, comme celui de toutes ces femmes de l'Est, par exemple attirées par des propositions de métiers de serveuses, et qui se retrouvent prostituées et battues, leurs passeports confisqués.

L'ONU a créé dès 1975 un groupe de travail sur les formes contemporaines de l'esclavage.

En France madame Taubira, député de la Guyane, a déposé à l'Assemblée nationale un projet de loi contre l'esclavage en 1995 dont elle a été le rapporteur. Cette loi a été finalement votée le 10 mai 2001 et promulguée le 21 mai 2001.

Elle précise qu'elle concerne d'une part la traite négrière transatlantique et la traite dans l'océan Indien, et d'autre part l'esclavage à partir du XVe siècle, aux Amériques et aux Caraïbes, dans l'océan Indien et en Europe contre les populations africaines, amérindiennes, malgaches et indiennes, qui constituent des crimes contre l'humanité.

Elle décide d'introduire dans les programmes scolaires et les programmes de recherche en histoire la place conséquente que méritent traite et esclavage.

Elle instaure un comité de personnalités qualifiées et de représentants d'associations devant être agrées



pour pérenniser le devoir de reconnaissance de ce crime contre l'humanité, par une date de commémoration.

Cette loi a été très vite contestée de plusieurs côtés, en particulier on lui reprocha de ne pas citer clairement la traite et l'esclavage musulmans.

La date du 10 mai a été choisie pour la commémoration nationale annuelle.

Le 10 mai 2006, le président de la République Jacques Chirac présida devant le Sénat la première commémoration nationale.

Le Sénat français avait déjà commémoré en 1998 le 150e anniversaire de l'abolition de l'esclavage en France, en rendant un hommage appuyé à Victor Schœlcher, dont les cendres ont été transférées au Panthéon.

Conclusion

Il est bon de rappeler que la traite négrière atlantique qui a duré 350 ans a été un véritable génocide. Elle a certes été pratiquée par les nations européennes chrétiennes et leurs rois très chrétiens, malgré les nombreuses condamnations de l'Église et des différents papes. Elle a concerné la déportation de 18 millions d'Africains sans compter les pertes énormes lors de leurs captures par les roitelets africains jusqu'aux lieux d'embarquement.

Si nous ajoutons 17 millions d'Africains des traites musulmanes entre le VIIe et le XXe siècle, c'est au moins 35 millions d'Africains qui ont été soustraits à l'Afrique.

Les étapes françaises de l'abolition de la traite négrière et de l'esclavage

- 1788 : Création de la Société des amis des Noirs.– 1789 : 700 000 esclaves aux Antilles françaises.
  À la Martinique, 1ère insurrection des esclaves sous la Révolution.
- 1791 : Insurrection des esclaves à Saint-Domingue.
- 1793 : Abolition de l'esclavage à Saint-Domingue.
- 1794 : La Convention décrète l'abolition de l'esclavage dans toutes les colonies françaises.
- 1802 : Rétablissement de la traite et de l'esclavage (Napoléon).
- 1803 : Haïti se proclame indépendante.
- 1815 : Abolition de la traite négrière en France (Napoléon).
- 1848 : Abolition de l'esclavage (Victor Schoelcher).

Grandes dates des abolitions de la traite négrière et de l'esclavage

ABOLITION DE LA TRAITE		ABOLITION DE L'ESCLAVAGE		ABOLITION DE L'ESCLAVAGE	
Angleterre	1807	Saint-Domingue	1793	Portugal	1856
États-Unis	1807	Chili	1811	Russie	1861
Danemark	1811	Argentine	1812	États-Unis	1863
Portugal	1811	Mexique	1829	Hollande	1863
Chili	1811	Suède	1846	Porto Rico	1867
Suède	1813	Uruguay-Bolivie	1847	Cuba	1880
France	1815	Angleterre	1833	Brésil	1888
Hollande	1818	Tunisie	1847	Maroc	1920
Espagne	1820	Danemark	1847	Ethiopie	1930
Brésil	1850	France	1848	Mauritanie	1982

LA TRAITE NÉGRIÈRE ARABO-MUSULMANE

Paul Bois

Le touriste qui découvre l'Afrique Noire en arrivant à Dakar, survole avant de prendre la piste de l'aérodrome, le port et la magnifique baie de Hann. Son œil est accroché par l'île de Gorée, la fameuse île de Gorée, où il ne manquera pas de se rendre au plus tôt. Il l'a tant vue sur le papier ou les écrans, tout au moins son image-symbole, l'inoubliable *Maison des esclaves*, que son émotion, même préparée, est bien à la mesure du réel. La porte d'où étaient censés partir tous les Noirs d'Afrique avant de franchir celle de *La Case de l'Oncle Tom* est bien là devant lui. Il n'est pas déçu. Puis notre touriste ira à la pointe nord de l'île visiter le musée de l'Esclavage créé par l'UNESCO. Il y découvrira beaucoup de choses intéressantes : objets, récits et témoignages viendront concrétiser pour lui l'affreux drame que fut la servitude et la transportation de tant d'êtres humains. Les chiffres sont là et donnent le vertige : des millions de malheureux ont été forcés de traverser l'Atlantique dans les conditions révoltantes mille fois décrites. Mais ce qu'il apprend aussi – et cela sera peut-être une grande surprise pour lui – c'est qu'un nombre équivalent de Noirs a été victime d'une traite pratiquée par les Arabes dans des conditions pires encore. Ébranlé par cette découverte notre visiteur verra sa consternation confirmée lorsque, de retour à Dakar, il trouvera sur les rayons de la plus grande librairie de la ville, place de l'Indépendance, à côté de la Chambre de commerce, le livre de Tidiane N'Diaye, *Le Génocide voilé*, véritable cri de colère et de souffrance devant cette réalité moins connue, poussé par un ethnologue et économiste sénégalais musulman. Dès la présentation de son ouvrage l'auteur dit son indignation : « Des millions d'Africains furent razziés, massacrés ou capturés, castrés et déportés vers le monde arabo-musulman... Alors que la traite transatlantique a duré quatre siècles, c'est pendant treize siècles sans interruption que les Arabes ont razzié l'Afrique subsaharienne pour un commerce dont ils furent les inventeurs ». Et il ajoute qu'il serait grand temps que la génocidaire traite négrière arabo-musulmane, pour lui bien plus dévastatrice, soit examinée et versée au débat, au même titre que la ponction transatlantique. Dire toute la vérité sur *L'esclavage en terre d'islam*, sans se soucier des effets que certaines révélations pourront produire, est aussi l'intention honnête et courageuse du livre, sorti en 2007, de l'anthropologue et écrivain algérien Malek Chebel, qui mérite toute notre attention.

Quand cette religion est créée, en 632, le phénomène existe, quasi universel, profondément enraciné depuis des millénaires et ne choque personne. Cette appréciation dans le monde musulman perdurera plus longtemps qu'ailleurs malgré sa condamnation vigoureuse par la philosophie occidentale à partir du XIXe siècle. Qu'en dit justement le Livre ? Il évoque la question de l'esclavage dans 25 versets répartis dans 15 sourates. Mais il est malaisé d'en tirer une réponse nette : l'exégèse peut trouver tout et le contraire de tout selon la lettre ou son interprétation, ce qui entretient un flou pernicieux sur le sens du terme lui-même. D'une justification de l'esclavage, aussi solide dans la religion que dans la coutume, et des recommandations d'affranchissement pour plaire à Dieu – mais non des ordres – résultera une ambiguïté qui se prolongera jusqu'à nos jours, nourrissant les thèses les plus opposées. Dès l'origine, le phénomène est un des piliers si évident de l'ordre économique de la vie quotidienne que personne ne songe à le détruire. Mahomet, plus réformiste que révolutionnaire, l'accepte volontiers (il eut lui-même une soixantaine d'esclaves). Il désire seulement en améliorer les conditions et limiter les abus. Il prêche la clémence avec une grande prudence pour mieux faire accepter son message, mais ne le condamne pas. Ce qui n'empêchera pas certains, comme l'écrivain malien Amadou Hampaté Ba en 1961, de conclure que si tous les maîtres de la péninsule arabique avaient imité l'exemple de Mahomet, l'esclavage eut disparu douze siècles avant son abolition européenne, rappelant la bonté du Coran pour qui « L'homme bon est celui qui donne du bien pour l'affranchissement d'un esclave »... C'est un peu court car on verra combien la réalité fut loin de ces généreuses ambitions. L'islam, à la lettre, n'est pas raciste et il serait erroné de chercher un motif de la continuation de l'esclavage dans cette voie. Mais tout au long des siècles, des préjugés criants sur l'infériorité des Noirs, qui ont peu à voir avec la religion, s'étalent dans la littérature. Ils sont présentés comme primitifs, ignorants, peu fiables, sans qualités humaines. Al Jahiz, essayiste au IXe, en donnait une explication climatique, c'est-à-dire un ordonnancement divin : « Si le pays est froid ils ne sont pas suffisamment cuits dans la matrice ; si le pays est chaud ils sont brûlés ». Ces concepts de différence et d'infériorité prédestinées, constamment répétés par la plupart des intellectuels, ont marqué profondément les attitudes populaires envers les Noirs. Et, de plus, ceux-ci n'ont pas la connaissance d'Allah, ce qui les rend encore plus insignifiants et les sépare absolument de ceux qui, ayant reçu la parole divine, ne peuvent en aucun cas être asservis. Dans l'imaginaire commun des peuples arabo-musulmans, le Noir païen ou fétichiste n'était qu'un sous-homme, constate avec amertume Tidiane N'Diaye. On ne comprendra rien au problème si on ne mesure pas combien cette intervention du facteur religieux est capitale. Elle contourne le racisme, contraire comme le christianisme à la doctrine de la religion universelle, et apporte la solution rêvée aux tenants d'un système séculaire indispensable à l'ordre économique et social. C'est alors que la connaissance du Coran devient déterminante, qui établit une inégalité de fait entre les individus : « Dieu a favorisé les uns par rapport aux autres en matière de richesse et de biens. Ceux qui ont été favorisés vont-ils jusqu'à partager leurs biens avec leurs esclaves de sorte qu'ils deviennent leurs égaux ? Douteraient-ils des bienfaits de Dieu ? » (XVI, 73). Il serait impie de le faire. Les choses sont ainsi par la volonté divine. Inch Allah ! Et, par extension du

principe, on peut justifier bien des choses : le Marocain Ahmed al Wancharisi, au XVe siècle, précise : « Seul un incroyant peut être réduit en esclavage. Mais s'il y a un doute sur la date à laquelle un homme est devenu esclave et s'est converti à l'islam on ne peut remettre en question sa vente ou sa possession... La conversion ne conduit pas forcément à la libération car l'esclavage est une humiliation due à l'incroyance présente ou passée ». Le converti restera toujours un inférieur. Ce que confirme l'observation de Moreau de Charbonneau en 1677 : « On a dit que la conversion à l'Islam était d'un grand bénéfice pour les Noirs car un musulman ne réduisait pas à l'esclavage d'autres musulmans. Cette immunité a peut-être été valable en d'autres pays mais certainement pas au Sénégal ». Cette opinion était générale puisque, déjà en 1391, le seigneur du Bornou, mécontent de la capture de ses sujets convertis, envoyait une lettre de protestation au Caire qui resta évidemment sans réponse car on ne voyait pas où était le problème. Le jugement d'Ibn Jobayr libère encore plus les consciences : « Cette tribu de Noirs est plus égarée que des bêtes et moins sensée qu'elles... Ce sont des gens sans moralité et ce n'est donc pas un péché que de leur souhaiter la malédiction divine et de les pourchasser jusque dans leurs villages pour en ramener des esclaves ». Car, s'il le faut, on n'hésite pas à faire appel à la malédiction de Cham, fils maudit de Noé, ce qui conforte encore davantage le Jihad et, en toute légalité, permet la recherche et la traite de ceux-ci. Toutefois cette interprétation n'est pas admise par tous. Au XVIe siècle, Ahmed Baba, savant religieux de Tombouctou, la dénonce vigoureusement, mais ce n'est qu'une voix dans le désert que personne ne veut entendre. C'est donc bien cette idée dominante de concilier l'ordre social et la bonne conscience par une interprétation habile des textes du Livre qui donne toute sa place à l'esclavage dans le monde arabe.

Comment s'est formée la source et nourri le flot de cette traite négrière qui a irrigué pendant si longtemps la terre d'islam ? Nous aborderons successivement l'acquisition, le transport et la livraison.

1/ L'acquisition

Elle se fait essentiellement de 3 façons, inégales entre elles :

Pour une toute petite partie, c'est la donation volontaire, de la part de parents, par exemple, en complète détresse matérielle qui confient un enfant à un maître pour lui offrir une chance de survivre : il vaut mieux être esclave vivant que libre et mort de faim. Cet instinct de survie est aussi valable parfois pour des adultes résignés conscients de l'enjeu.

Une autre source pour augmenter la population servile est plus banalement la reproduction naturelle. Après la guerre sainte c'est la deuxième voie admise par le Livre. L'enfant né d'une mère captive, est lui-même esclave, reste attaché à la maison mais ne peut être vendu. Si le père est arabe et qu'il reconnaît l'enfant, celui-ci est libre, mais comme mulâtre il gardera le stigmate coloré d'infériorité. Toutefois il serait risqué de compter sur ce mode pour simplement garder les effectifs car toutes les études démographiques constatent la faible fécondité des femmes esclaves et cette origine est quantitativement limitée. Il faut faire appel à une troisième façon, de très loin la plus rentable, mais aussi la plus cruelle :

La chasse à l'homme. De la côte atlantique à l'océan Indien et la mer Rouge elle a été la pratique parfaitement conçue par les prédateurs, réglée selon des codes précis, et perfectionnée au fil des besoins et de l'expérience. Écoutons Tidiane N'Diaye : « Avec leur arrivée en Afrique les razzias furent progressivement très bien étudiées et huilées. Voici leur technique de chasse : après avoir encerclé un village en pleine nuit et éliminé les guetteurs, un meneur donnait le signal afin que ses complices allument leurs torches. Les villageois surpris dans leur sommeil étaient mis hors d'état de se défendre, les hommes et les femmes âgés massacrés. Le reste était garrotté en vue du futur et long trajet. Il arrivait que des fugitifs se réfugient dans la savane, à laquelle les trafiquants mettaient le feu pour les débusquer... ». Le père Labat, au XVIIe siècle, décrit de même les razzias des Maures au Sénégal. Notre collègue Y. Saint-Martin dans sa thèse d'État sur le *Sénégal au Second Empire* aussi : « Les Maures sillonnent la rive sud du fleuve en razziant la main-d'œuvre nécessaire à la cueillette de la gomme et l'extraction du sel. Les captifs des Maures sont si mal traités et si mal nourris qu'ils doivent être rapidement renouvelés ». Plus à l'Est les principes de l'action sont les mêmes. Au Darfour, par exemple, les règles (citées par Jacques Heers) sont fixées en détails : un accord est conclu entre les notables locaux et les marchands. Celui qui prend l'initiative d'une razzia doit demander l'autorisation du sultan qui définit exactement les limites du terrain de chasse, assure sa protection et évite la concurrence (et bien entendu sera rétribué pour cela). Les marchands fournissent les vivres. Les raids se passent généralement de juin à août et permettent de ramener 5 à 600 prises, mais quelquefois ils doivent rester plus longtemps quand le butin est trop maigre. L'acquisition peut également se faire de seconde main, sans combat direct. La marchandise humaine fournie par des potentats locaux est, après de longs palabres de maquignons, échangée contre les divers objets convoités, quelquefois inattendus : ainsi un accord conclu entre les trafiquants arabes et le roi du Bornou au XVIe siècle, cité par Léon l'Africain prévoyait exclusivement un paiement de 15 à 20 captifs pour un cheval. Au milieu du XIXe siècle El Hadj Omar porta à son paroxysme ce trafic particulier, ces animaux ne résistant pas longtemps au climat...

Sur un tel fond permanent quelques paroxysmes de cette traite, à travers l'histoire même du continent, sont à signaler, comme les expéditions arabes qui détruisent les empires de Nubie, du Songhaï ou du Bornou. Les résultats sont toujours les mêmes : un nombre plus considérable d'esclaves prend le chemin de leur pitoyable destinée.

2/ Le transport

Une fois le cheptel de bipèdes réuni il faut le faire parvenir aux meilleurs clients. Une seconde phase, et la plus redoutable, s'ouvre alors dans la destinée de ces malheureux Noirs. Pour rejoindre les lointains marchés arabes deux voies sont possibles :

La voie terrestre est, de loin, la plus pratiquée. Du Sahara à l'Égypte de longues pistes traditionnelles sont

décrites avec précision dans les ouvrages du temps. En général elles suivent les routes des pèlerins et des marchands selon un réseau reliant l'Afrique Noire du sud à l'Afrique Blanche du nord et ne seront guère modifiées en-dehors de circonstances particulières (aléas climatiques ou politiques déterminant la sécurité). À l'ouest on peut retenir essentiellement quatre pistes : la plus occidentale va du Sénégal au sud-marocain par le Mauritanie. La deuxième, la plus active, mène du fleuve Niger, Tombouctou, Gao, vers le Tanezrouft et de là diverge vers le Maghreb et Tripoli. La troisième conduit du lac Tchad au Fezzan qui est une plate-forme importante d'où bifurquent les convois vers Tripoli et Le Caire. Une quatrième enfin, à partir du XVe siècle, mène du Sahel vers Assiout et le Nil par le Darfour en une quarantaine de jours, alors qu'il faut compter de 65 à 80 jours pour relier Tombouctou à Mogador. Au XIXe siècle, avec son *Histoire de l'Afrique Noire au XIXe siècle,* Elikia M'Bokolo nous apprend que dans cette dernière ville le trafic caravanier mobilisait plus de 20 000 chameaux et recevait régulièrement deux fois par an des grands convois de 1 000 à 1 500 bêtes en-dehors des petites caravanes qui s'étalaient tout au long de l'année. Cela donne une idée d'un trafic renommé pour les qualités des captifs ramenés du Bornou, payés 50 % plus chers selon J.-Louis Miège... En Afrique orientale les Arabes contrôlent de nombreux postes de traite près des territoires de chasse et les pistes se dirigent soit vers l'Égypte, soit vers les comptoirs côtiers de la mer Rouge et de l'océan Indien. Sur terre les moyens de transport étaient tout simples mais le plus souvent terribles, à cheval quelques fois, dans le feu de l'action et sur une petite distance suffisante pour échapper aux poursuivants éventuels : « Lorsqu'ils amènent leurs prises aux marchands ces pauvres enfants qui ont été portés à cru en croupe sont couverts de plaies profondes, exténués de faim et de fatigue et livrés aux craintes les plus cruelles » dira des Maures un témoin. Les seuls moyens de transport sont, en réalité quelle que soit la longueur du trajet, les pieds. Ce sont alors de longues files de captifs, entravés lorsqu'ils sont dans des contrées où ils pourraient s'échapper mais relativement libérés dans le désert où tout espoir de fuite n'est plus que mirage. Les caravanes négrières du Darfour sont les plus importantes avec quelquefois 2 ou 3 000 esclaves. En général elles n'en comptent que quelques centaines, en majorité des filles de moins de 15 ans et des femmes. Ibn Battuta, voyageur du XIVe siècle, allant du Soudan à Fez, dit en avoir rencontré une uniquement composée de 600 femmes. Bien que le Noir représente un capital dont la valeur augmente avec la distance il ne faut pas qu'il mette en péril l'ensemble d'une opération toujours risquée. Le chroniqueur Al Bekri, au XIe siècle, nous donne d'intéressants récits où il est rapporté que ceux qui sont malades, blessés, infirmes ou trop faibles et qui risquent de retarder la marche sont abandonnés ou même tués. Un autre témoin : « À la mare où ils s'arrêtèrent pour le partage les caravaniers égorgèrent 4 femmes trop fanées, émasculèrent deux enfants dont l'un meurt dans la nuit afin de décharger la caravane de bouches inutiles et de fixer le meilleur itinéraire selon la marchandise humaine ainsi préparée ». Il y a en général 30 à 40 km à faire chaque jour dans le désert. L'aide momentanée d'un chameau est rare, l'animal étant déjà lourdement chargé d'ivoire, d'or, de sel ou de céréales. On ne sera pas étonné du témoignage de nombreux voyageurs parlant de pistes jalonnées de squelettes de captifs. La mortalité dépendait évidemment de la longueur du voyage et des aléas rencontrés, attaques de pillards, tempête de sable sécheresse anormale, etc. Ralph Austen, dans une étude parue en 1992, estime la mortalité moyenne au XIXe siècle de 6 à 20 %. Cela pouvait tourner à la catastrophe totale qui emporte caravaniers et cargaison : en 1805, disparaît ainsi entièrement une caravane de 1 800 chameaux et 2 000 personnes partie de Tombouctou vers le Maroc.

Avec réalisme il faut aborder ici un autre aspect spécifique de la traite survenant dans cette partie du voyage. C'est le destin tragique des jeunes garçons choisis pour être castrés. La demande constante du marché imposait la pérennité de cette cruelle pratique dans des centres spécialisés qui émaillaient les réseaux. Interdite aux musulmans eux-mêmes, ceux-ci en recueillaient avec avidité la production. Le marchand Al-Hadj Faraj al Funi rapporte : « Le souverain d'Amhara avait interdit de castrer les esclaves, les brigands arabes s'en vont à une ville qui est peuplée d'une population mélangée et sans religion. Ces gens-là, seuls dans tout le pays abyssins, osent agir ainsi. Puis ils sont conduits à Hadiya où on leur passe une seconde fois le rasoir, car les gens savent mieux les soigner. Pourtant le nombre de ceux qui meurent est supérieur à celui des vivants... » Idrissi, en 1864, constate que « chaque année un nombre incalculable d'enfants sont ainsi vendus. Ce procédé est d'un usage courant et accepté au pays des Sudans. On n'y voit aucun mal ». En 1885, l'ethnologue Philipp Paulitsch : « La castration est pratiquée par les Gallas, peuple au sud de l'Ethiopie sur des garçons de 10 à 15 ans, par l'ablation des testicules ; la plaie est soignée au beurre. Il sort des chargements entiers de ces eunuques par le port de Tadjoura, *les fatigues du trajet et les mauvais soins en tuaient 70 à 80 %.* » Qu'importent ces imprécisions mais on ne peut que frémir en relevant dans une chronique du temps que le calife Al Muqtadi aurait possédé 11 000 eunuques dont 7 000 noirs... Au XIXe siècle un sultan de Constantinople comptait dans son harem 1 500 femmes et 400 eunuques. N'insistons pas, en 1918, on pouvait encore entendre dans cette ville le récit poignant d'un de ces malheureux mutilés qui témoignait de son martyre.

Au terme de ces voies terrestres se trouvait parfois une continuation fluviomaritime. De Mogador aux ports méditerranéens les esclaves pouvaient être embarqués à destination des marchés voisins et surtout moyen-orientaux. Les Noirs capturés arrivant sur le Nil blanc étaient transférés sur des felouques jusqu'au Caire et Alexandrie et de là vers Constantinople, Beyrouth et Médine. Mais c'est surtout sur les côtes orientales du continent que cette traite maritime, très ancienne, prend toute son ampleur. D'abord, au plus près, la mer Rouge n'est pas un obstacle difficile et la traverser ne demande pas un gros investissement. La pratique du grand large est aussi habituelle aux marins de la péninsule arabe, en particulier les Omanais, qui dominent la région et organisent bientôt une traite plus lointaine et plus rémunératrice, réglée sur le balancement des moussons. Des côtes de Somalie, du Kenya et de l'île de Zanzibar, les esclaves sont embarqués sur des boutres, sur plusieurs rangées, accroupis genoux au menton, et transportés, dans des conditions d'une pénibilité que l'on devine, vers l'Arabie grande importatrice, l'Inde, voire la Chine

où ils valent selon un chroniqueur de l'Empire du Milieu leur poids de bois aromatique... Les îles Mascareignes, les Maldives et les Comores reçoivent également leurs cargaisons de bois d'ébène amenées par les navires arabes. Pour toutes ces entreprises les négriers de Zanzibar étaient souvent financés par les banquiers indiens.

3/ La livraison

Au bout du périple pour le moins périlleux et sinistre que nous venons de voir, la pauvre marchandise arrive à destination. Pierre Boyer, nous en donne un exemple dans son livre *La vie quotidienne à Alger avant l'intervention française* : « La population nègre d'Alger qui s'élève à 2 000 âmes environ est une population importée. On se procure des Nègres à très bon compte. Ce bétail humain n'est pas livré immédiatement à la clientèle algéroise. On lui fait subir une sorte de stage de formation dans les oasis du Tafilet, du Mzab ou du Fezzan. Les captifs apprennent l'arabe et on leur inculque quelques rudiments de l'islam, ce qui augmente leur valeur marchande. Puis les caravanes les emmènent sur les marchés du Tell. Des négociants spécialisés vendent jusqu'à 500 esclaves par an, les jeunes négresses joignant l'utile à l'agréable atteignent naturellement les plus hauts prix. » Ce n'était là que la continuation d'une pratique bien rodée puisqu'un chroniqueur rapportait, déjà en 1637, la présence dans cette ville de courtiers bien versés dans ce métier, qui les promènent enchaînés le long du marché criant le plus haut qu'ils peuvent à qui veut les acheter. Le négoce des esclaves obéit tout simplement aux principes millénaires du commerce avec ses experts et son marchandage. Chaque transaction est évidemment génératrice d'un bénéfice et au total la traite rapporte gros à l'échelle des risques.

Une fois livrés à leur dernier maître quel sort définitif attend ces malheureux ? L'éventail des destinées masculines est largement ouvert : une des pires semble avoir été, très tôt au VIIe siècle, celle des employés dans les travaux de drainage en Mésopotamie et, plus tard, dans les mines de sel au Sahara où la mortalité obligeait au renouvellement presqu'annuel des effectifs. Dans les plantations de girofle à Zanzibar au XIXe c'était un peu mieux mais une usure de 30 % par an exigeait un remplacement complet tous les 3 ou 4 ans, nous dit Elikia M'Bokolo. On trouvera aussi l'utilisation des esclaves dans les plantations de canne à sucre au Maroc et, en nombre, dans la culture du coton en Égypte, juste au moment où la guerre de Sécession américaine libérait les siens et où le cours de la fibre atteignait les plus hauts sommets. Une partie des nouveaux venus est plus chanceuse quand elle est intégrée au service domestique du maître ou utilisée dans l'artisanat. Si son statut régi par la charia était bien codifié, l'application qui lui en était faite dépendait de l'humeur de son propriétaire qui pouvait le revendre à son gré. Une mention spéciale sera faite aussi, pour une proportion variable selon les époques – et parfois non négligeable – d'esclaves employés comme soldats et marins. Dès les Almoravides les sultans du Maroc apprécièrent particulièrement les Noirs pour leur garde. Cette attitude envers ces troupes, dont la fidélité rarement en défaut n'est pas le moindre paradoxe, était partagée par la plupart des potentats arabes qui parfois leur devaient le pouvoir et, en cas de besoin, n'hésitaient pas à entreprendre des expéditions dédiées au seul recrutement. Savoir qu'en 1717 le quart de la cavalerie ottomane en Hongrie était africaine donne une idée de l'importance que pouvaient prendre ces contingents. À l'autre extrémité de la terre d'islam on notera la même demande de soldats et marins esclaves très appréciés en Inde, au Deccan et au Gujarat qui entretiendra un trafic tenace.

La destinée des femmes est également riche en diversité : de la prostituée à la favorite du sultan toutes les possibilités sont offertes, toujours dans le cadre de la place réservée aux femmes dans la religion. Mais dans son cas, même concubine, elle n'a aucun droit légal. La femme est trop souvent un objet et la motivation la plus courante de son achat en est l'exploitation sexuelle. Rappelons le Coran, verset 43 de la sourate V : « L'épouse n'a aucun droit de s'opposer à son mari de posséder des esclaves femelles ». Le prix dépend surtout de l'aspect physique : plus la femme est belle plus il augmente : une femme abyssine d'une grande beauté vaudra 1 000 pièces d'or alors qu'une nubienne laide trouvera preneur pour presque rien. La première entrera au harem et pourra rêver des mille et une nuits dans le luxe et l'apparat, la seconde occupera les fonctions les plus viles avec ses consœurs infiniment plus nombreuses tout en restant à la disposition complète de son maître. Sur le marché du Caire au XVIIIe et XIXe siècle une femme vaut deux fois le prix d'un homme. Les femmes sont plus nombreuses : en 1870, on comptera dans la ville, pour un total de 10 500 esclaves, environ 3 fois plus de femmes que d'hommes. On voit combien le harem et le concubinage sont une composition essentielle de la traite et cette pratique dans la structure familiale contribue à faire de l'esclavage une institution extraordinairement puissante dans le monde islamique. Il n'y a rien de comparable dans la traite atlantique.

Pour garder le harem, il faut des personnes de confiance et on trouve ici l'emploi initial des eunuques qu'on doit se procurer, comme on l'a dit, en-dehors du monde musulman et dont la demande s'accroît avec la multiplication et l'importance des harems. Leur valeur varie, selon les cas, de 2 à 10 fois le prix d'un esclave normal. Par leur fidélité ils peuvent accéder, en-dehors des fonctions de gardiens de harem, à des postes élevés et des exemples de rôle historiques sont nombreux.

On ne manquera pas de s'étonner, de ce qu'en-dehors des conditions extrêmes, les révoltes aient été peu fréquentes. Ibn Khaldoun (historien et philosophe du Maghreb – 1332-1406) jugeait que les seuls peuples à accepter l'esclavage étaient les Nègres en raison de leur degré inférieur d'humanité, leur place étant plus proche du stade animal. Il avait sans doute oublié l'insurrection des esclaves de Mésopotamie, venus du pays des Zendj en Afrique orientale pour assécher les marais de l'Euphrate et particulièrement maltraités. Commencée en 689, elle dura une quinzaine d'années et fit trembler le pouvoir à Bagdad. Les représailles furent terribles et on estime à plus de 500 000 le nombre des victimes. Des mouvements identiques, mais de beaucoup plus faible ampleur, eurent lieu dans les plantations de canne au Maroc, en 1578 et 1598, et de coton en Égypte au XIXe siècle. On

relève aussi divers mouvements violents dans les troupes noires, ici et là, au gré des convulsions historiques locales et toujours sévèrement réprimées. Quand le califat fatimide arriva en Égypte il extermina plus de 10 000 esclaves-soldats noirs dont il était mécontent. Mais quel espoir de liberté dans le cœur du captif à des milliers de km de son village, dans un pays étranger perdu dans une diaspora capillaire ? Il se résigne, liant totalement son sort à la bonne volonté du maître... et d'Allah ! Il n'avait pas entendu les bruits du large, en particulier des nations européennes qui avaient, elles aussi, participé au scandaleux trafic, mais qui, maintenant devenues anti-esclavagistes, lui tendaient la main. C'est toute la question de l'abolition qui s'imposait peu à peu au monde arabo-musulman. Changer la hiérarchie naturelle qui, pour les croyants, venait de Dieu, et abandonner une organisation qui gérait les rapports sociaux depuis la nuit des temps était inconcevable ! Avec cette référence religieuse on ne s'étonnera pas que le combat ne soit pas près de finir... Les puissances occidentales, qui avaient résolument achevé leur conversion contre un phénomène moins ancien pour elles et aux racines plus laïques, n'avaient aucun moyen d'intervention directe sur une traite entièrement aux mains d'Africains. Des pressions furent d'abord exercées sur des États suffisamment structurés. La première action officielle fut celle de la Régence de Tunis qui abolit l'esclavage en 1840, suivi par le sultan de Constantinople en 1857, décisions certes louables mais qui restèrent longtemps théoriques. Les autres États arabes s'y engagèrent aussi mais à tout petits pas. Il fallut attendre la fin du XXe siècle pour que la Mauritanie indépendante y arrive officiellement et encore dut-elle s'y reprendre à deux fois tant le sujet bousculait ses traditions. Si les interventions coloniales dans l'ouest africain tarirent peu à peu le réservoir des traites, en Afrique orientale les choses furent plus compliquées pour les Anglais. Ceux-ci ayant aboli l'esclavage aux Indes en 1843, devaient ménager les impératifs moraux et leurs intérêts politico-économiques dans l'océan Indien. Les moyens de la *Royal Navy* restèrent longtemps insuffisants pour arrêter l'hémorragie de la population serve par les boutres locaux et, sur terre, la situation était délicate. En 1905, le *Times* de Londres publiait une longue notice nécrologique d'une prudence toute diplomatique pour la mort de Tippu Trip, célèbre marchand d'esclaves zanzibari. De nos jours encore, la presse se fait régulièrement l'écho de constats désolants dans certains pays arabes. En avril 1996, l'envoyé spécial de l'ONU signalait une « augmentation effrayante de l'esclavagisme, du commerce des esclaves et du travail forcé au Soudan ». Dans d'autres lieux, dont les maîtres se résignent mal à la modernisation, les choses sont moins voyantes mais aussi incontestables.

Le bilan

En abordant le bilan de cette traite arabo-musulmane nous passerons rapidement sur l'aspect psychologique qui marque à jamais l'âme des victimes. Le souvenir du déracinement dramatique avec massacre des habitants, pillages et incendies, l'arrivée dans d'autres pays où l'on parle une autre langue est indélébile. La honte d'être méprisé comme inférieur persistera même après une éventuelle libération. Félix Fabri notait, au XVe siècle, qu'autant est grande l'avidité des maîtres à posséder des esclaves autant est grand le désir de ceux-ci de s'échapper de leurs mains. Mais concrètement l'espoir d'une réussite s'éteignait vite. La résignation devant ce qui était présenté par le prédateur comme une fatalité reconnue par la religion marquait l'esclave et sa descendance qui dépassait d'ailleurs rarement deux générations. Cette extinction progressive est un trait qui la différencie de la traite atlantique.

Le bilan quantitatif de la traite n'est pas non plus facile à faire à cause de la grande disparité des sources. Si les nombreux travaux classiques ont permis d'avoir une bonne idée pour la partie atlantique, celle qui nous occupe ici, pratiquée quatre fois plus longtemps, ne peut prétendre à une comptabilité aussi minutieuse. Néanmoins les nouvelles recherches apportent des bases suffisantes pour permettre une appréciation acceptable. Il n'est évidemment pas question, en faisant une comparaison comptable, de faire une compassion sélective, mais elle permet de prendre conscience d'un fait réel marquant dans l'histoire. Selon Ralph Austen, en 1992, la traite a concerné au Sahara 9 330 000 esclaves entre VIIe et XXe siècle, et auxquels s'ajoutent 8 000 000 en Afrique orientale, mer Rouge et océan Indien Cela représente un peu plus de 17 000 000 d'Africains... avec une erreur possible, prudemment reconnue de 25 %, ce qui relativise honnêtement les résultats. Les travaux de François Renault, Serge Daget, en 1985, vont dans le même sens. C'est à cet ordre de grandeur que se rallient Tidiane N'Diaye, Pétré-Grenouilleau, Roger Botte, Gordon et autres.

Alors, inévitablement, à la lumière des découvertes modernes une question se pose : qui a le plus dépeuplé l'Afrique ? Il a longtemps été admis que tous les maux étaient de la responsabilité des Européens... Philip Curtin rappelle qu'entre 1451 et 1870 environ 9 600 000 ont été importés outre-Atlantique où ils ont fait souche. Sur le continent africain, les grands explorateurs du XIXe siècle qui a marqué l'apogée de la traite orientale, ont évalué que pour chasser et enlever de force 500 000 individus, il fallait en faire périr près de 2 000 000... Pour un esclave arrivé vivant, 3 ou 4 seraient morts, c'est un véritable holocauste que certains voudraient voir recouvert à jamais du voile de l'oubli au nom d'une solidarité religieuse ou idéologique, dans le sillage de la conférence controversée de Durban en septembre 2001, et contestent Tidiane N'Diaye : « Le grossissement systématique de l'ampleur de la TNAM vise à minorer comparativement celle de la traite européenne ». C'est là un procès d'intention sans argument autre que polémique qui n'enlève rien au jugement poignant d'un Africain partagé maintenant par beaucoup de compatriotes ou coreligionnaires.

Conclusion

Finalement que retenir ? Le sujet a montré son ampleur et, aussi, que sa saisie reste partielle, sans doute à cause des difficultés à définir avec précision le phénomène. Son histoire se libère peu à peu des idées formatées sur les schémas manichéens du XIXe siècle, autant que de la vision trop souvent polluée d'exploitation politique du XXe. Le voile, qui a trop longtemps recouvert la globalité d'une tradition séculaire et toujours actuelle, se déchire lentement. Si les premiers

travaux dérangeants des auteurs américains et européens modernes, il y a quelques décennies, eurent assez peu d'écho, l'apport récent de chercheurs noirs et arabes, non moins honnêtes et courageux, nous aide beaucoup pour une avancée considérable dans la connaissance des caractères propres de cette traite négrière arabo-musulmane :

– En légitimant l'esclavage et, par extension le trafic qui en découlait, pour lequel il n'y avait pas de sanction, l'islam a mis ces pratiques sur un plan légal difficile à réfuter.

– La participation directe massive des prédateurs arabes à la capture avant le long cheminement terrestre en est un autre trait permanent, à la différence des trafiquants européens qui ne s'impliquent pas dans la chasse à l'homme. Si cela ne les dédouane pas pour autant de l'horreur que nous inspire le système, la comparaison des deux méthodes d'acquisition est importante.

– Tant qu'elle dura cette traite arabe a obéi à des principes constants :

. La recherche d'esclaves jeunes, en majorité femmes ou filles plus que d'hommes, en proportion inverse de la traite occidentale – et de jeunes garçons spécifiquement mutilés.

. Le renouvellement permanent, inconnu ailleurs à une telle échelle, imposé par une usure physiologique effrayante des effectifs.

L'ensemble conduit le Sénégalais Tidiane N'Diaye autant que le Ghanéen Alembillah Azuma à parler de génocide et de démographie d'extinction imputable aux Arabes.

Ces révélations sont encore mal acceptées par les tenants de la seule culpabilité des Européens. C'est gênant pour certains milieux qui entendaient bien, il y a peu encore, profitant du masochisme intellectuel à la mode, leur demander des indemnités compensatoires. La mise en lumière du rôle d'une autre traite plus dévastatrice a mouillé la mèche car il n'est évidemment pas question pour les pays arabes d'entrer dans ce jeu, tout en reconnaissant aujourd'hui le fait. Parler de ce sujet sans tabou est une nouveauté scientifique considérable qu'il faut saluer car elle suppose pour les responsables d'assumer leur propre image, dira en 1985 le colloque de Nantes sur l'esclavage. Cette ouverture attendue, confirmée à Fez en 2007, a tout pour satisfaire l'historien.

Élevons le débat avec Ibrahima Thioub, professeur à l'université Cheik Anta Diop de Dakar, et sortons de la vision chromatique de l'Afrique menant à une idée persistante mais fausse de la traite qui ne se limitait pas à la vente des Noirs par des Blancs, européens ou arabes. Elle englobe aussi la manière dont les esclaves étaient produits à l'intérieur du continent. Tidiane N'Diaye écrit : « La triste réalité est que des Noirs ont livré d'autres Noirs », que Ibrahima Thioub complète en mai 2010 : « Aujourd'hui le système s'est perfectionné puisque les esclaves se livrent eux-mêmes : ce sont les émigrés... Si vous mettez un bateau dans n'importe quel port africain et proclamez que vous cherchez des esclaves pour l'Europe, le bateau va se remplir immédiatement... L'Afrique est le seul continent où la majorité de la population n'a pas envie de rester ».

Le contraste avec l'arrachement cruel qui pendant des siècles a tant fait souffrir les Noirs souligne toujours l'ambiguïté du terme.

L'IMMIGRATION INDIENNE PRINCIPALEMENT EN MARTINIQUE

Bernard BRISOU

Le 22 février 1848, sous la pluie, les artisans et les ouvriers de Paris sont dans la rue, des étudiants entonnent *La Marseillaise* et le *Chant des Girondins*. Le lendemain, vers 9 heures 30 du soir et toujours sous la pluie, une fusillade fait des victimes boulevard des Capucines. La Garde nationale a sympathisé avec les manifestants et les barricades se multiplient, rendant le processus irréversible : le 24, le roi abdique et quittera le sol français le 2 mars.

Le 24 février au soir, du balcon de l'Hôtel de Ville, la Deuxième République est proclamée. Un gouvernement provisoire de sept membres est mis en place. François Arago, célèbre astronome de 62 ans, outre le ministère de la Guerre, se charge du ministère de la Marine et des Colonies avec Mestro comme directeur de l'Outre-Mer.

Ce dernier, sous la pression des colons de Martinique, incite Arago à une approche prudente de l'Abolition. C'était compter sans Victor Schoelcher qui, de retour d'un voyage au Sénégal, rencontre Arago le 3 mars, obtient d'être nommé secrétaire d'État et de se voir confier le dossier de l'esclavage. C'est chose faite dès le lendemain pour le poste et le surlendemain pour la présidence de la commission *ad hoc*. Les Britanniques jubilent !

Comme à Fontenoy, les Anglais avaient tiré les premiers. La création de la *London Society for Abolition of Slave Trade* datait en effet de 1787 et avait servi de modèle à notre *Société des amis des Noirs*, créée en 1788, suivie en 1821 par la *Société de la morale chrétienne*. Ces deux organisations humanitaires comptèrent parmi leurs illustres membres l'abbé Henri Jean-Baptiste Grégoire.

Depuis la fin de l'Ancien Régime, les gouvernements successifs de la France étaient allés d'abolition en abolition de l'abolition, et les Restaurations comme la Monarchie de Juillet n'avaient jamais pu ni vaincre l'opposition des colons ni surmonter les difficultés économiques liées à la production sucrière. Dumont d'Urville, en 1830, traduisait de façon péremptoire l'état d'esprit ambiant en disant, à propos de l'île Maurice « En quatre mots et deux axiomes, (...) voici notre affaire ; sans les Noirs, point de colonies ; sans le rotin, point de

Noirs. Il ne faut pas sortir de là... ». Or, si la Convention avait été la première à décréter l'abolition de l'esclavage le 4 février 1794, l'abolition était un fait acquis dans les territoires sous contrôle anglais depuis 1833 et la perfide Albion ne cessait de faire pression sur les Français.

Il fallut attendre, en effet, le 27 avril 1848 pour que paraisse le décret d'abolition définitive sur nos territoires. Ce décret était immédiatement applicable et sans condition. Le problème de l'indemnisation des colons ne sera résolu qu'en 1849 avec le vote d'un budget de 90 millions de francs pour 248 310 esclaves, dont 87 087 en Guadeloupe et 74 447 en Martinique. Une solution devait être trouvée rapidement pour résoudre le problème de main-d'œuvre dans les plantations de cannes, seule réelle richesse en océan Indien et aux Caraïbes. Certes, la Marine avait anticipé en prévoyant dès 1845, une allocation dans le but d'encourager l'introduction de travailleurs libres dans nos colonies. En la matière, les Anglais nous avaient encore devancés en organisant leur premier convoi pour l'île Maurice en août 1834 : ce fut la première immigration Indienne massive. Actuellement, cette île, ô combien touristique, compte dans sa population un tiers de Tamouls qui ont fait souche.

Théodore Lacascade, médecin de 2e classe de la Marine, écrira en 1872 : « il était aisé de prévoir que des hommes, qui n'avaient travaillé à la terre que contraints par le régime de l'esclavage, devaient regarder ce travail comme l'emblème même de l'esclavage, et devaient, une fois arrivés à la liberté, fuir pendant quelques temps cette culture où ils étaient traînés chaque matin sous le fouet du commandeur... » La canne manquait de bras et de nombreuses petites exploitations firent faillite. Mais il fallut attendre que soit passée la période d'instabilité gouvernementale et la révolte sanglante suivant le coup d'État du 2 décembre 1851, pour qu'un nouveau ministre dirige les affaires de la Marine et des Colonies : Théodore Ducos.

C'est sous sa signature que vont paraître deux décrets organisant l'immigration, désignée aussi sous l'appellation d'émigration, des travailleurs dans les Colonies. Le premier voit le jour le 13 février 1852 sous le numéro 3724 et le second, complément du premier, est inscrit au Bulletin des lois le 27 mars suivant sous le numéro 3958. Dans son rapport au ministre, la commission *ad hoc* écrivait : « La prospérité des Colonies exige donc d'une manière absolue l'introduction de travailleurs étrangers, et à l'exemple de toutes les nations européennes, en possession de colonies situées sous les Tropiques, nous allons les choisir parmi les races que Dieu lui-même a créées pour supporter les fatigues de ces climats. Que le recrutement s'opère de Chine, dans l'Inde ou en Afrique, le principe des opérations ne peut changer. Nous nous adressons à des malheureux que nous affranchissons d'une profonde misère ou de la cruauté de maîtres barbares pour leur donner la liberté, à eux et à leur descendance, avec tous les avantages d'une civilisation avancée moyennant la passation de contrats de travail aussi réguliers que s'il s'agissait d'ouvriers européens. »

Quatre sources de main-d'œuvre se présentaient alors : l'Europe, dont les contingents resteront très limités ; l'Asie, avec quelques Chinois et Indochinois ; l'Afrique Noire et le continent Indien qui domineront très largement cette immigration réglée. Cependant, l'emploi de la main-d'œuvre africaine aura mauvaise presse car trop similaire à la traite abolie : elle sera stoppée par dépêche ministérielle du 26 mai 1862. En application des décrets de 1852, la dépêche ministérielle du 2 février 1853, autorisait Auguste Blanc à transporter aux Antilles 4 000 Indiens en l'espace de six années. En fait, il n'introduisit que la moitié de ces contingents et l'entreprise passa à la maison Le Campion et Théroulde dans un premier temps puis à la Compagnie générale maritime. Cependant, il fallut rapidement en passer par les exigences du Royaume-Uni, car le recrutement dans nos comptoirs indiens restait largement insuffisant. Une convention fut donc signée, nous permettant de recruter des coolies dans les territoires indiens de sa Gracieuse Majesté et sous son contrôle tatillon et soupçonneux. Ce contrôle s'avéra tellement prégnant que le conseil général de la Martinique refusa de s'y soumettre et, pendant trois ans, de 1862 à 1865, l'île ne reçut aucun Indien.

Dès le début de cette entreprise, source d'importants profits pour les compagnies de transport et principalement pour la flotte de commerce anglaise, le ministère, conscient de graves disfonctionnements, avait mis en place, à la direction des Colonies, une *Commission supérieure de l'immigration* composée d'un capitaine de vaisseau, président, d'un commissaire et d'un médecin. Victor Sénard, chirurgien principal de la marine, y était détaché depuis le premier jour. Il terminera sa carrière comme premier titulaire du poste d'inspecteur-adjoint du service de santé de la marine, avant de quitter ce monde en 1868.

Interrogé au sujet de l'organisation de l'immigration et de ses inconvénients, le médecin inspecteur général Quoy écrivait dans son rapport au ministre : « Il y a donc lieu, ce me semble, de modifier le système suivi jusqu'à ce jour et de mettre à l'avenir à bord de tous les navires recruteurs pour les opérations... des officiers de santé choisis par l'Administration parmi les chirurgiens de la Marine. » Ainsi fut fait par décision ministérielle du 13 octobre 1857. Ainsi avons-nous, dans les archives, les très précieux rapports de ces médecins, devenus délégués du gouvernement avec tout pouvoir à bord, sauf la conduite du navire bien entendu. La place était bonne et nombre de médecins de la Marine solliciteront un ou plusieurs embarquements de ce type. Jugez-en. À Pondichéry, à terre : solde 1 800 F. ; supplément colonial, 1 800 F. ; indemnité de logement, 480 F. ; frais de palanquin, 960 F. ; soit un traitement de 5 040 F. Durant la traversée : solde, 1 800 F. ;supplément à la mer, 360 F. ; indemnité annuelle de fonds, 1 840 F. ; soit en tout 4 000 F. Le médecin était en outre nourri à la table du capitaine, aux frais de l'armement.

Pondichéry représentait la plaque tournante de l'immigration indienne française. Là se situait la direction du service de santé de l'ensemble de nos comptoirs. Le recrutement des coolies se faisait sous la responsabilité du mestry. Chargé d'attirer la clientèle avec l'aide de son équipe, celui-ci employait les moyens les moins honnêtes pour arriver à ses fins et toucher la prime liée à chaque recruté. L'histoire dit même qu'il s'adonnait au chantage et au racket. Les rapports des chirurgiens sont éloquents : allant sur les marchés, les foires et jusque dans les temples « il (le mestry) faisait miroiter aux yeux des badauds un tableau aussi enchanteur qu'irréel », et lorsque le boniment restait inefficace, il n'hésitait pas à droguer et à contraindre, comme au temps de la

« presse », jusqu'à ce que le récalcitrant soit enfermé au dépôt. Dans ce dépôt, où les Tamouls dominaient largement, les conditions de vie s'avéraient détestables alors que le séjour pouvait se prolonger des semaines en attendant un navire.

La gestion de ce dépôt était sous la responsabilité de l'agent spécial d'émigration. C'est lui qui recrutait les mestrys, supervisait leurs opérations de recrutement et procèdait aux formalités d'embarquement. Il tenait à cet effet un registre matricule et un état nominatif contenant les indications signalétiques. Deux exemplaires de cet état étaient remis au capitaine du navire au moment de l'appareillage. À l'arrivée, celui-ci déposait un des exemplaires au siège du gouverneur de la colonie d'accueil. Le médecin délégué du gouvernement passait une visite soigneuse de tous les sujets destinés à l'embarquement, s'efforçant de détecter les fraudes multiples concernant l'âge et les maladies dissimulées. La Commission supérieure de l'immigration se montrera très soucieuse de l'indépendance de ce médecin qu'elle voulait protéger contre la rapacité de certains capitaines et de leurs armateurs.

Les conditions à bord ont toujours été déplorables malgré les demandes réitérées d'améliorations que les chirurgiens envoyaient en dénonçant les conditions d'hygiène inadmissibles régnant à bord, où s'entassaient hommes, femmes et enfants. La nourriture était comptée voire insuffisante, inadaptée ou avariée ; les emplacements pour dormir scandaleusement étroits ; les commodités quasiment inexistantes, alors qu'une traversée moyenne durait une centaine de jours, avec quelques escales pour faire de l'eau. Les suicides n'étaient pas rares, conséquence des règles rituelles ou de castes impossibles à respecter.

À l'arrivée en Martinique, le navire ne pouvait mouiller qu'à Fort-de-France où se déroulaient les formalités de débarquement sous l'œil vigilant de la commission de contrôle de l'arrivée. À partir de l'arrêté franco-anglais du 15 janvier 1861, les immigrants étaient immatriculés sur un registre spécial tenu par le commissaire de l'immigration et le sujet recevait un bulletin d'immatriculation lui servant de passeport intérieur. Malgré la vigilance du commissaire spécial de l'immigration, puis plus tard des commissaires de police, dépendants de la direction de l'Intérieur et préposés à la protection des nouveaux arrivants, ces travailleurs d'un nouveau genre n'avaient pas, en pratique, la vie plus facile que les anciens esclaves. Face aux abus et aux violations flagrantes du droit des immigrés, les autorités coloniales, acquises aux colons, ne feront qu'accentuer la répression policière pour limiter les insoumissions.

Car les Indiens frustrés, ne manquèrent pas de se rebeller, de mettre le feu aux récoltes ou de s'enfuir. Un témoins raconte : l'Indien fait « peine à voir, étalant sa vermine, ses haillons et toute sa sombre misère. Cette condition vraiment lamentable explique le penchant de l'Indien pour le tafia auquel il demande de trop fréquentes consolations. » Sa désespérance était d'autant plus profonde que, malgré les termes de son contrat de travail prévoyant un retour au pays après cinq ans de travail, le malheureux attendait des années dans sa misère. Si la chance lui souriait, il embarquait enfin, ignorant que le taux de mortalité sur les convois de retour oscillait entre 3 et 10 pour cent. Quant aux bons éléments, la colonie faisait tout pour les retenir, l'administration ne donnant suite qu'aux demandes de rapatriement des Indiens qualifiés d' « obsolètes ».

Comme le faisait déjà remarquer le docteur Lacascade en 1872, le bilan de cette immigration est pour le moins négatif, sauf peut-être pour certaines grandes exploitations. L'essentiel des frais de recrutement, de transport et de rapatriement était à la charge de l'État et de la colonie. En outre, les Indiens étaient tout sauf des travailleurs de la terre et les meilleurs d'entre eux investissaient dans un commerce, activité correspondant mieux à leur génie particulier. Enfin, ceux qui avaient la chance de retourner dans leur pays emportaient avec eux des sommes non négligeables, souvent converties en or pour mieux les dissimuler. Ces petites fortunes étaient ainsi soustraites au budget de la Martinique. Celle-ci avait accueilli 25 509 Indiens de 1853 à 1884, date de l'arrêt de l'immigration. 4 260 furent rapatriés entre 1858 et 1883 et un millier reviendra en Inde en 1900. Parmi ceux qui sont restés, des Tamouls en majorité, leurs descendants tiennent toujours un commerce.

Bibliographie succinte

ALEXANDRE-DEBRAY J. Victor Schoelcher ou la mystique d'un athée. Paris : Perrin, 1983.

CARLES J. De l'émigration, relation médico-hygiénique de cinq voyages à l'émigration africaine et indienne de 1858 à 1862. Thèse de médecine, Montpellier : 1863.

COUSTAN A. Hygiène d'un convoi d'immigrants indiens au lazaret de l'île Bourbon. Thèse de médecine, Montpellier : 1867.

DUVAL J. Histoire de l'émigration européenne, asiatique et africaine au XIXe siècle – ses causes – ses caractères – ses effets. PARIS : De Guillaumin et Cie, 1862. SHD – département marine Toulon, cote INU 2340.

GAIGNERON LA GUILLOTIÈRE « Rapport sur le voyage du trois-mâts Le Suger transportant un convoi d'Indiens immigrants de Pondichéry à la Guadeloupe ». Revue maritime et coloniale, 1862, tome 5, p. 712-749.

GUY L. A. Étude sur le béribéri, épidémie observée sur le convoi indien du trois mâts l'Indien, du 1er mai au 6 juillet 1863. Thèse de médecine, Montpellier : 1864.

JENNINGS L. C. La France et l'abolition de l'esclavage, 1802-1848. André Versaille éditeur, 2010.

LACASCADE Th. De l'organisation du travail de la terre aux colonies. Paris : E. Brière, 1872. SHD-département marine Toulon, cote INV 2337.

LECLERC O. « Transport de 429 Indiens pris à Pondichéry et débarqués à la Martinique ». Revue algérienne et coloniale, mars 1860, p. 105-124.

ROUBAUD E. « Relation médicale d'un voyage d'émigrants indiens effectué de Pondichéry à la Pointe à Pitre sur le navire La Thérésa ». Archives de médecine navale, 1868, tome 9, p. 356-382 et 430-452.

SAINT-MARTIN Y. J. « 1848 : L'abolition de l'esclavage, mythe et réalité ». Bulletin de l'académie du Var, 1998, p. 263-264, résumé.

Service historique de la Défense. Département marine Vincennes, sous-série CC2, carton 950, procès-verbaux de la commission d'immigration.

SMERALDA-AMON J. La question de l'immigration indienne dans son environnement socio-économique martiniquais, 1848-1900. Paris : L'Harmattan, 1996.

VEZIER M. Les chirurgiens navigants français de l'émigration indienne au XIXe siècle vers les Mascareignes et les Antilles. Thèse de médecine, Nantes : 1983.

COMMISSION DES SCIENCES

Responsable : Henri-Pierre GERVAIS

SÉANCE DU 12 JANVIER 2010

ÉNERGIE NUCLÉAIRE ET RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Georges MARBLÉ

Cette communication est d'autant plus d'actualité qu'au début du mois dernier, s'est tenue à Copenhague une conférence internationale groupant les plus grandes puissances et les pays les plus pauvres de la planète. Cette réunion qui est une conséquence du rapport publié en 2007 par le GIEC (Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat), n'a pas apporté de grands changements à la situation actuelle. Les chiffres et les conclusions que je vais présenter sont en accord avec ceux du rapport.

La Terre, et d'autres planètes, possédant une atmosphère sont sujets à ce que l'on appelle : *l'effet de serre*. C'est-à-dire que certains gaz provenant de la terre et retenus dans l'atmosphère captent l'énergie infrarouge émise par la terre et l'atmosphère elle-même, d'où l'expression imagée d'effet de serre.

Ces gaz sont, essentiellement, la vapeur d'eau, le dioxyde de carbone ou gaz carbonique, les oxydes d'azote, les fréons ou halocarbures, le méthane et l'ozone. Le plus important, quantitativement, est le gaz carbonique, le CO_2.

Cet effet de serre se traduit par une élévation de la température de la surface du globe c'est pourquoi on parle de réchauffement climatique.

On constate, effectivement, qu'il y a un parallélisme évident entre l'émission de carbone, la concentration en CO_2 dans l'atmosphère et la variation de la température à la surface de la terre, comme le montrent les courbes établies à partir de 1850. Et l'on attribue à ce réchauffement un certain nombre d'événements climatiques tels que la fonte des glaciers et de la banquise de l'Arctique, ou bien l'accroissement du nombre de cyclones. Si l'on compare les quantités de CO_2 produites, en 252 ans, de 1751 à 2002, soit 1 070 milliards de tonnes à ce que l'on prévoit, pour les 28 années à venir, de 2003 à 2030 environ soit 735 milliards de tonnes on comprend qu'il faille se préoccuper, de façon urgente, de ce problème qui risque de prendre des proportions considérables.

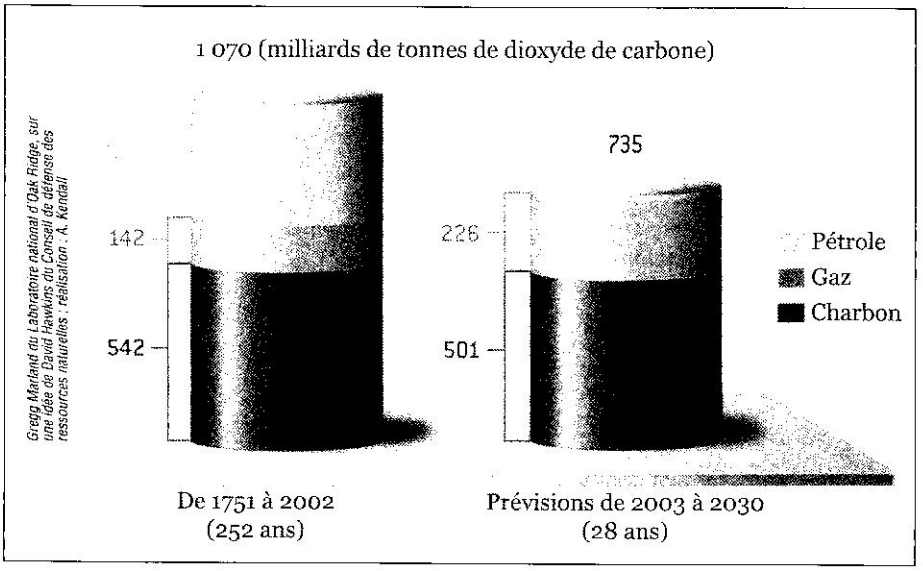

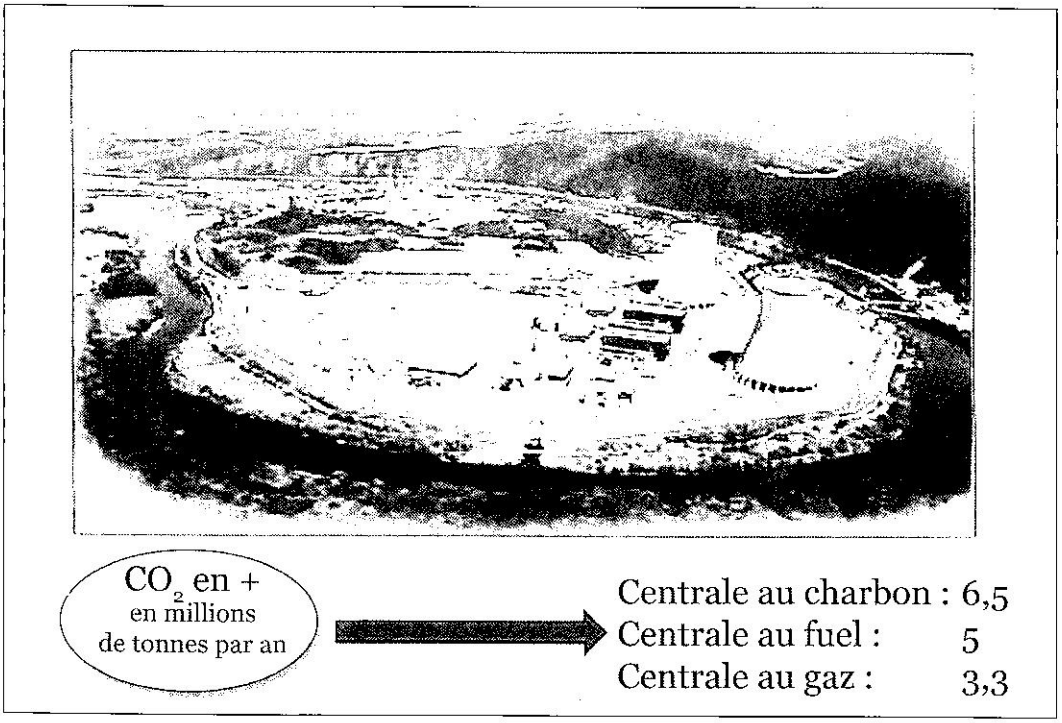

Centrale nucléaire de MW.

Que ce soit dans l'industrie ou dans les transports routiers c'est l'utilisation de l'énergie primaire sous forme de charbon, de pétrole ou de gaz, qui est responsable de la production de CO_2. Et l'on ne peut que constater que la consommation d'énergie primaire ne cesse d'augmenter et tend à croître de manière exponentielle. Elle a triplé, au cours des 50 dernières années.

D'autre part on peut noter que ce sont les pays de l'OCDE, que ce soit il y a 10 ans ou 30 ans, qui sont, de loin, les plus gros consommateurs d'énergie primaire ou d'électricité. Ce sont donc ces pays qui sont concernés au premier chef.

Le nucléaire n'intervient que dans le secteur de l'électricité qui n'est qu'une fraction minoritaire de l'énergie mondiale, mais si l'on s'attache à déterminer les pourvoyeurs mondiaux en CO_2, on s'aperçoit que c'est le secteur de la production d'électricité qui arrive, largement, en tête (40 %), loin devant les transports (20 %) et l'industrie (18 %). En Europe ce sont l'Allemagne, l'Italie et les Pays-Bas qui emploient le plus le charbon, le fuel ou le gaz pour produire leur électricité, et de ce fait rejettent le plus de CO_2.

Dans le cadre du Grenelle de l'environnement qui s'est tenu, à Paris, le 11 octobre 2007, la Société française d'énergie nucléaire (la SFEN) a diffusé une note d'information intitulée *L'efficacité du nucléaire contre le réchauffement climatique,* dans laquelle sont rassemblés les faits et les chiffres qui montrent que le nucléaire est capable de contribuer, dans des proportions importantes à la lutte contre le réchauffement climatique.

Par comparaison avec une centrale nucléaire de 1 000 mégawatts, une centrale au charbon de même puissance rejetterait annuellement, dans l'atmosphère, environ 6,5 millions de tonnes de CO_2. De même, une centrale au fuel ou une centrale au gaz rejetterait des quantités de CO_2 qui seraient, respectivement, de 5 millions et de 3,3 millions de tonnes.

Autrement dit, la production d'un kwh d'électricité se traduit par le rejet de 4 g de CO_2 seulement, si cette électricité est produite par une centrale nucléaire ; le rejet sera de 480 g de CO_2 dans le cas d'une centrale à gaz, 720 g dans celui d'une centrale à pétrole, 960 g dans celui d'une centrale au charbon. À noter que dans le cas d'une centrale solaire photovoltaïque, on constate un rejet non nul, de l'ordre de 50 à 200 g de CO_2. On calcule que le rejet moyen de CO_2 par le parc mondial fossile serait de 800 g par kwh ce qui donne une quantité globale de CO_2 évitée, grâce au nucléaire, de l'ordre de 2,12 milliards de tonnes, chaque année, soit environ 10 % des émissions mondiales. Ces 2 milliards de tonnes évitées, aujourd'hui, pourraient être de 4 à 5 milliards de tonnes si l'on se décidait à accroître le parc nucléaire actuel. Si le protocole de Kyoto ne demande pas à la France de réduire ses émissions de CO_2 mais, simplement de les maintenir au niveau de l'année 1990, c'est parce que l'empreinte carbone de la France est relativement faible, ce qui est la conséquence d'une électricité à 80 % nucléaire. Quant à nos voisins ils devront respecter des objectifs de réduction importants : Allemagne et Danemark, 21 %, Autriche, 13 %, Royaume-Uni, 12,5 %.

Le nucléaire ne représente qu'un petit pourcentage, dit-on, de l'approvisionnent énergétique mondial ; c'est pourquoi on a tendance à oublier son action et à le marginaliser. Il n'en reste pas moins que l'impact du nucléaire s'évalue en milliards de tonnes de rejet de CO_2 évitées, et cela est loin d'être négligeable.

LE STOCKAGE DES DÉCHETS NUCLÉAIRES

Georges MARBLÉ

Selon les termes de la loi de 1975 relative aux déchets (qu'ils soient radioactifs ou non) on appelle déchets d'une opération industrielle, quelle qu'elle soit, les sous-produits qui ne peuvent pas ou ne peuvent plus être utilisés. Ces déchets peuvent être solides, liquides ou gazeux, mais lorsqu'il s'agit de gaz ou de liquide on parle plutôt d'effluents et l'on réserve le terme de déchets aux solides.

Les déchets radioactifs ont un caractère particulier, ils émettent des rayonnements qui sont plus ou moins dangereux et plus ou moins pénétrants : *les particules alpha* sont des noyaux d'hélium et sont dangereuses en contamination interne. Elles sont peu pénétrantes et sont arrêtées par une feuille de papier à cigarette. *Les rayons béta* sont des électrons et sont arrêtés par du bois ou du verre. *Les rayons gamma* sont des photons et une certaine épaisseur de béton ou de plomb est nécessaire pour les arrêter.

D'une manière paradoxale, les déchets nucléaires inquiètent la population alors qu'ils sont nettement plus faibles en poids et en volume, que les autre déchets (1 kg/an et par habitant contre 2 500 kg par habitant et par an, pour les déchets domestiques et industriels). De plus, ces déchets radioactifs se détruisent, naturellement, en fonction du temps, par décroissance radioactive exponentielle. Un radioélément est caractérisé par sa période ou demi-vie, temps au bout duquel il a perdu la moitié de son activité. Au bout de 10 périodes, l'activité sera 1 000 fois plus faible et après 20 périodes elle sera 1 million de fois plus faible. Les radioéléments dont la période est faible sont dits à vie courte.

Les déchets radioactifs sont classés en trois catégories :

– Les déchets de type A (très faible activité) ont une activité faible ou moyenne, une vie courte (dans tous les cas inférieure à 30 ans) et n'émettent pas de particules alpha. Ils proviennent du démantèlement des centrales nucléaires ; ce sont, aussi, des résidus miniers, très faiblement radioactifs issus de l'exploitation des mines d'uranium. Ce sont, également, des déchets tels que blouses, gants, filtres, etc. provenant des installations nucléaires ou de laboratoires industriels ou médicaux.

– Les déchets de type B (faible ou moyenne activité et vie longue) d'activité faible ou moyenne mais dont la vie est plus longue et sont émetteurs alpha tels que le graphite employé dans les centrales de première génération ou le radium utilisé en 1920 et les années suivantes.

– Les déchets de type C (haute activité et vie longue) ont une forte activité, une vie longue, émettent des rayons béta et gamma, pendant plusieurs années et sont ensuite émetteurs alpha. Ils proviennent du retraitement des combustibles nucléaires comprenant les produits de fission vitrifiés et les combustibles usés non retraités.

Si l'on étudie la répartition des déchets en fonction de leur radioactivité ce sont les HA (haute activité) qui constituent la grande part de la radioactivité totale : 91,69 %, en 2005 et encore plus en 2008 : 94,98 %.

Exprimés, en pourcentage et en volume, les déchets de très faible activité (TFA) ne constituent que le cinquième (20,1 %) de l'ensemble des déchets et ce sont les déchets

<table>
<tr><th>Demi-vie
Activité</th><th>Vie très courte
< 100 jours</th><th>Vie courte
< 30 ans</th><th>Vie longue (VL)
> 30 ans</th></tr>
<tr><td>Très faible activité (TFA)</td><td></td><td colspan="2">Centre de stockage TFA de l'Aube</td></tr>
<tr><td>Faible activité (FA)</td><td rowspan="2">Déchets gérés en laissant décroître la radioactivité sur place</td><td>Centre de stockage FMA de l'Aube</td><td>À l'étude (déchets radifères, déchets graphites)</td></tr>
<tr><td>Moyenne activité (MA)</td><td>À l'étude pour les déchets tritiés</td><td>À l'étude dans le cadre des articles L-1a du Code de l'environnement (loi du 30 décembre 1991)</td></tr>
</table>

Classification française des déchets radioactifs et filières de gestion (existantes ou à l'étude).

	Volumes 2020 stockés ou entreposés	Volumes 2030 stockés ou entreposés
TFA	629 217	869 311
FMA VC	1 009 675	1 174 193
FA VL	114 592	151 876
MA VL	46 979	51 009
HA	3 679 dont 74 de combustibles usés	5 060 dont 74 de combustibles usés
TOTAL	1 804 142	2 251 449

de moyenne activité et à vie courte (MAVC) qui sont les plus abondants, en volume soit 68,8 % de l'ensemble des déchets. Les FA-VL et les MA-VL sont respectivement de 7,2 % et 3,6 %. Les HA n'interviennent que pour 0,2 %.

Si, maintenant, on extrapole vers le futur on peut calculer ce que seront, à l'échéance 2020 et à l'échéance 2030, les quantités des différentes catégories de déchets qui devront être traités.

Le développement, en France, de l'industrie nucléaire et de l'emploi des radioéléments a nécessité la mise en place d'une gestion particulière et le 7 novembre 1979, un arrêté des ministres de l'Industrie, de l'Economie et du Budget crée au sein du Commissariat à l'énergie atomique, l'ANDRA, l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs. La loi du 30 décembre 1991, dite *loi Bataille*, du nom du député qui en était le rapporteur, a fait de l'ANDRA, un établissement public autonome placé sous la tutelle des ministres chargés de l'Environnement, de l'Industrie et de la Recherche.

L'ANDRA a trois missions :

1 – une mission industrielle pour mettre en oeuvre les filières de stockage adaptées à chaque catégorie de déchet radioactif ;

2 – une mission de recherche pour trouver une solution de gestion pour les déchets de haute activité, à vie longue ;

3 – une mission d'information et d'inventaire.

Les déchets radioactifs sont potentiellement dangereux quand ils sont mal conditionnés, dispersés, oubliés voire perdus, d'où l'importance de chaque étape de leur gestion : recensement, collecte, tri, conditionnement, entreposage et stockage.

Diverses sortes de fûts sont employées pour les déchets de très faible activité. Ce peuvent être des fûts métalliques, et pour ceux qui nécessitent une plus grande protection on utilise des fûts en béton, plus ou moins épais, selon les besoins. Avant stockage les déchets immobilisés ou enrobés sont numérotés et doivent répondre à un certain nombre de critères d'acceptabilité sur les sites de stockage ; c'est pourquoi les colis sont soumis à de nombreux essais. De plus, ils sont placés dans des puits de décroissance dans lesquelles on les maintiendra jusqu'à ce qu'ils aient perdu une grande partie de leur radioactivité.

Pour les déchets de haute activité l'incorporation des produits de fission dans des verres borosilicatés se fait depuis 1978, à l'atelier de vitrification de Marcoule. Le procédé de vitrification, en continu, permet le traitement de 150 m^3 de solutions de produits de fission, chaque année. Les produits de fission vitrifiés sont ensuite placés dans des conteneurs spéciaux. Le hall de stockage reçoit les conteneurs transférés depuis les cellules, par pont roulant. Il comprend 220 puits, de 10 mètres de profondeur qui peuvent recevoir chacun 10 conteneurs.

Les emballages ou conteneurs de produits radioactifs qu'on appelle colis ou châteaux, sont conçus pour limiter le risque radiologique, dans toutes circonstances prévisibles de transport, y compris les accidents de toute nature.

Le stockage des déchets radioactifs dépend de la catégorie à laquelle ces déchets appartiennent.

Les stockages de surface, qui conviennent aux éléments de période courte et d'activité faible ou moyenne, c'est-à-dire les déchets de type A, sont :

Le CSM (Centre de stockage de la Manche) situé près de l'usine de retraitement des combustibles de La Hague, stocke, depuis 1969, des déchets à vie courte. Le volume total des déchets stockés, sur ce site, a atteint environ 400 000 m^3, en 1990, et 527 000 m^3 en 1994. La nécessité de créer un autre centre, sur un autre site, devint impérative. Les fûts sont empilés sur une hauteur de 6 m, puis recouverts de terre. Le tumulus obtenu rend totalement invisible son contenu.

Le CSFMA (Centre de stockage de déchets de faible et de moyenne activité) est situé dans l'Aube, sur le site de Soulaines. Sélectionné, en 1984, il a été mis en service en 1992 et s'étend sur 95 hectares dédiés au stockage. L'ANDRA y stocke 90 % des déchets nucléaires de la catégorie A. La capacité de stockage du Centre de l'Aube est de 1 million de m^3, pour une durée de soixante ans. En 2 000 il y avait déjà 162 000 colis stockés représentant 112 000 m^3.

Le CSTFA (Centre de stockage des déchets de très faible activité) se trouve, également, dans l'Aube, sur les communes de Morvilliers et de La Chaise. Il est voisin de celui de Soulaines et il a ouvert ses portes en 2004. Il accueille les déchets de très faible activité. Le concept de stockage multi-barrière est très élaboré. Il permet de contenir les déchets de très faible activité en assurant une protection parfaite de l'environnement (aucune irradiation ni contamination décelable à l'extérieur de la cuvette).

Le stockage en profondeur est nécessaire pour les déchets alpha et les déchets vitrifiés, c'est-à-dire les déchets des catégories B et C. La loi de 1991 a chargé l'ANDRA de réaliser des recherches afin de démontrer la faisabilité d'un futur stockage en profondeur. La règle fondamentale de sûreté nucléaire, émise, en 1991, par l'Autorité de sûreté nucléaire, énonce les objectifs primordiaux pour un site de stockage en profondeur :

– Absence de risque sismique à long terme.

– Absence de circulation d'eau importante dans le stockage.

– Roche permettant le creusement des installations.

– Propriétés de confinement vis-à-vis des substances radioactives.

– Profondeur suffisante pour mettre les déchets à l'abri des agressions diverses.

– Absence de ressources rares exploitables à proximité.

Une profondeur entre 400 et 1 000 m et une formation géologique adéquate sont indispensables pour la construction des puits et des galeries.

C'est pourquoi, l'IRSN (l'Institut de protection et de sûreté nucléaire) a étudié le granit, et coopéré, dans ce domaine, avec les Suédois.

Pour développer sa capacité d'expertise, au profit de l'Autorité de sûreté nucléaire, l'IRSN a créé une station expérimentale dans le tunnel de Tournemire, dans l'Aveyron. Ce tunnel traverse une couche argileuse compacte de 250 m d'épaisseur formée il y a plus de 180 millions d'années. La composition de l'argilite de Tournemire est voisine de celle que l'on trouve, aussi, dans l'est de la France.

Les Allemands qui possèdent sur leur territoire des mines de sel gemme ont pensé qu'ils pouvaient s'en servir pour stocker leurs déchets radioactifs. La mine de Asse a été utilisée à cet effet. Il semblerait que des fuites d'eau viennent compliquer le problème du stockage.

En 1994, le Gouvernement a choisi trois sites, un dans la Vienne, un dans le Gard et un autre dans la Meuse-Haute-Marne pour que des travaux y soient entrepris de façon à construire des laboratoires souterrains, et en 1998, une décision a été prise, sanctionnée en 1999 par un décret autorisant la réalisation d'un laboratoire de Recherche souterrain en Meuse, Haute-Marne, à Bure. destiné au stockage des déchets HA-VL. Les résultats des expérimentations en laboratoire profond devaient permettre d'établir pour 2005, le dossier évaluant la faisabilité, la sûreté et la réversibilité d'un éventuel stockage, et une loi a été votée en 2006 conformément à la *loi Bataille* de 1991. Les expérimentateurs ont tenu compte de tous les impératifs de sûreté mais, aussi, de la protection de l'environnement.

Le schéma de principe de l'architecture de stockage en cours d'exploitation est relativement simple : trois zones distinctes de stockage : B, C et CU ou CO sont destinées pour recevoir dans leurs alvéoles, respectivement les déchets de type B et C ainsi que des combustibles usés. Dans les installations de surface, les colis de déchets livrés sur le site sont extraits de leur emballage de transport et mis en conteneurs. Chaque conteneur est mis dans une hotte assurant la protection radiologique du personnel puis transféré jusqu'aux installations souterraines.

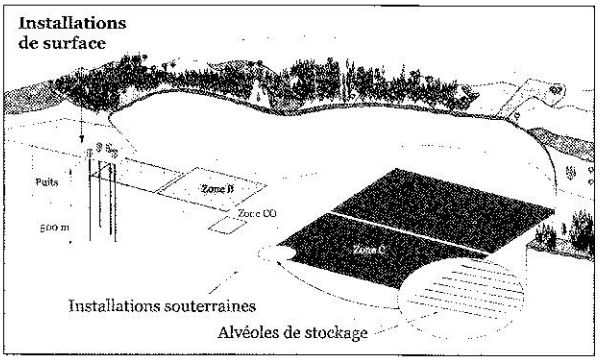

Pour les colis B, un chariot télécommandé extrait le colis de sa hotte et le place dans l'alvéole.

Pour les colis C, c'est un robot mobile intégré à la hotte qui pousse le colis dans l'alvéole.

Les colis CU de petit diamètre peuvent être mis en place selon le même procédé. Ceux de grand diamètre sont soulevés par des coussins d'air qui sont fixés sur un socle poussé par un chariot autopropulsé.

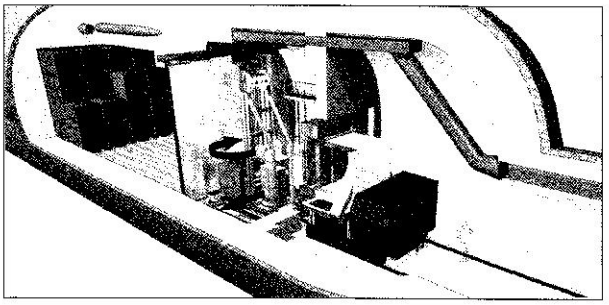

Compte tenu de la possibilité de découverte de nouvelles méthodes qui réduiraient la radioactivité des colis emmagasinés dans le centre de stockage, il a été prévu que ce stockage serait réversible. Ce sera réalisé mais la complexité engendrée par de telles mesures rendra nécessairement plus élevé le coût de l'installation de stockage.

C'est l'ANDRA qui est responsable des recherches sur le stockage géologique en profondeur, par contre, c'est le CEA qui a la charge d'étudier les deux autres axes de recherche :

– L'étude de l'amélioration du conditionnement des déchets et des diverses formes d'entreposage.

– Les recherches concernant la séparation et la transmutation, pour lesquelles on fonde de l'espoir sur les transmutations réalisées à l'aide des réacteurs à neutrons rapides, tels que *Phénix* que l'on n'aurait jamais dû arrêter.

Et pour terminer, on pourrait citer un grand nombre de procédés ou de méthodes susceptibles d'éliminer ou d'éloigner de nous les déchets ; je n'en citerai qu'une seule qui consiste à enfouir les déchets dans la fosse de subduction qui se crée entre plaques tectoniques, entraînant les déchets, à plusieurs centaines de kilomètres de profondeur.

On pourrait, aussi, bien sûr, les envoyer dans l'espace ! Pourquoi pas ?

LE CAPTAGE ET LE STOCKAGE GÉOLOGIQUE DU GAZ CARBONIQUE OU DIOXYDE DE CARBONE (CO_2)

Jean-Paul FORÊT

Le stockage géologique ou confinement du CO_2 est conçu comme l'une des formes possibles de la limitation de sa contribution, à l'acidification des milieux et aux modifications climatiques éventuelles, assurant un complément sérieux au rôle des forêts, tourbières et puits océaniques de carbone. Le captage et stockage du carbone (C.S.C. pour nous et C.C.S. pour les anglophones) a connu un intérêt croissant depuis 1990 ; il est devenu expérimental à partir de 1996 avec l'utilisation de l'exploitation *off-shore* de gaz naturel de Sleipner en Norvège. Il fait l'objet d'un nombre croissant de projets internationaux soutenus par les pétroliers, les gaziers et les États, avec quelques applications expérimentales et opérationnelles. On compte aujourd'hui dans le monde, plus de 140 sites en fonctionnement (fig. 1).

Ces « pilotes » développent toutes les techniques possibles de recherche dans les domaines du captage, des transports, du stockage du CO_2 et des contrôles de sécurité des technologies utilisées et de la protection de l'homme et de son environnement ; tout en considérant la nécessaire réduction des coûts de captage (70 % du coût total), de transport et de stockage. En effet le coût de la tonne de CO_2 est encore élevé : 50 €, en moyenne. Avec l'amélioration des technologies le coût pourrait se stabiliser à 30 € en moyenne vers 2030. Mais, le rapport coût/bénéfice pour les industriels ne peut être intéressant que si la taxe carbone est généralisée et maintenue à un niveau élevé.

Pourquoi capter et stocker le CO_2 ?

Selon les prévisions de l'Agence internationale des énergies (AIE), la consommation mondiale d'énergie devrait progresser de 70 % entre 2000 et 2030, et les émissions globales de CO_2 issues de la combustion des produits fossiles devraient croître de 62 % dans la même période de temps. Par ailleurs le pétrole, le gaz et le charbon devraient continuer à jouer un rôle incontournable et dominant, pour représenter jusqu'à 90 % de la consommation énergétique totale jusqu'en 2030-2040, augmentant par là les émissions de CO_2. Cela est mis en évidence par le tableau ci-après (fig. 2), relatif à la production mondiale de charbon, pétrole et gaz, et des concentrations atmosphériques de CO_2 pour la période 1850-2100 ; selon les scénarios du GIEC.

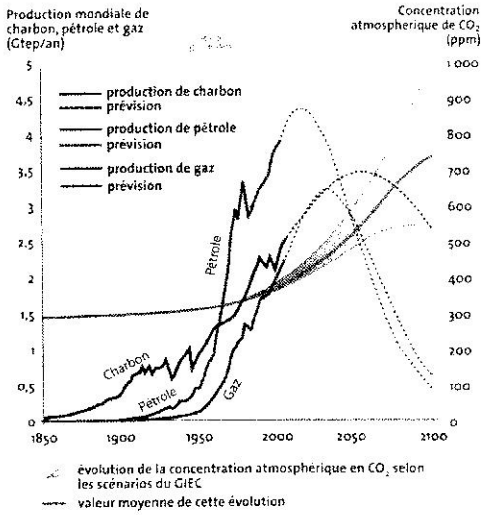

Source : IAE WEO 2004, « le captage et le stockage géologique du dioxyde de carbone (CO2). DGEMP-DIREM, mars 2006".

Figure 2.

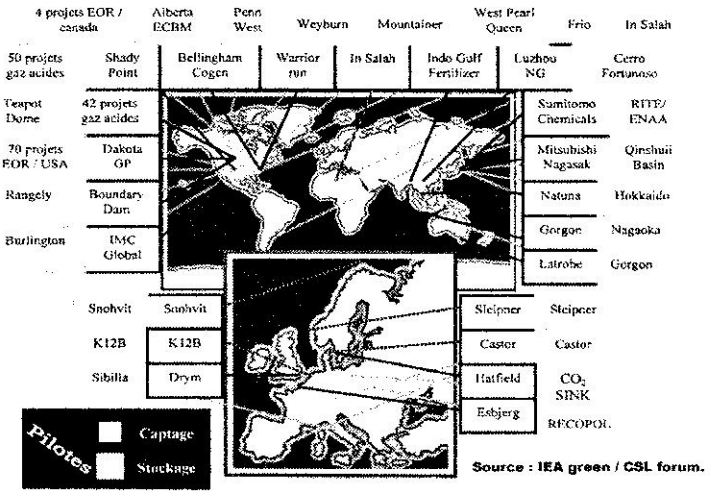

Figure 1. Quelques projets « pilotes » (localisation continentale approximative)
Remarque : ce schéma donne une idée de l'activité dans le domaine du captage/transport/stockage.
La liste des projets n'est pas exhaustive.

Face à cette demande croissante d'énergie ce ne sont pas les véhicules à moteur thermique qui sont les plus préoccupants, mais bien les grosses installations industrielles. En effet, le CO_2 émis par les véhicules est loin de pouvoir être capté ; les solutions à la réduction des émissions passent par l'étude de l'amélioration du rendement des moteurs, l'allégement des véhicules et l'amélioration des profils aérodynamiques ; tout en reconsidérant les aménagements routiers et la circulation urbaine en modérant les vitesses de circulation, en évitant la multiplication des ronds-points, etc.

Les émissions de CO_2 sont proportionnelles à la consommation de carburant et chaque constructeur est tenu de publier ces valeurs pour l'information du public. Toutes les voitures passent par un banc d'essai qui restitue les conditions de roulage en ville (cycle urbain) et sur route (cycle extra-urbain) et donne la consommation totale de carburant exprimée en litres aux 100 km (l/100 km). C'est la consommation mixte aux normes de la communauté européenne. La consommation mixte permet ensuite de calculer les émissions de CO_2 en grammes par kilomètre (g/km). Sachant qu'un moteur à essence rejette environ 2 400 g de CO_2 par litre d'essence consommé, et qu'un moteur diesel produit environ 2 700 g de CO_2 par litre de fioul ; il suffit de multiplier la valeur de la consommation mixte par 24 pour une voiture à essence ou par 27 pour un moteur diesel, pour obtenir le poids de CO_2 émis par km parcouru. Exemples : pour une voiture à essence dont la consommation est de 6 l/100 km, on obtient, 6 x 24 = 144 g de CO_2 par km. Pour un véhicule diesel dont la consommation est de 5 l/100 km, on a une émission de 5 x 27 = 135 g de CO_2 par km parcouru. Vous pouvez aussi calculer vos consommations de carburant, voire calculer les émissions des poids lourds modernes dont la consommation mixte est de l'ordre de 33 l de fioul aux 100 km. Ces poids lourds peuvent parcourir 150 000 km par an, ils rejettent donc 134 tonnes de CO_2 par an.

Revenons aux gros émetteurs de CO_2 qui sont bien connus et plus préoccupants. Selon le GIEC, il s'agit des 4 942 centrales électriques et de production de chaleur en service dans le monde, lesquelles produisent 10,5 gigatonnes de CO_2 par an, des 1 175 cimenteries qui apportent 0,9 gigatonnes/an, des 638 raffineries qui, elles, donnent 0,8 gigatonnes/an, des 269 aciéries qui émettent 0,6 gigatonnes/an, des 470 usines pétrochimiques qui délivrent 0,4 gigatonnes de CO_2 /an, des nombreuses unités de traitement de gaz et de pétrole brut qui apportent 0,05 gigatonnes/an, des 303 usines de biocarburants ou qui utilisent la biomasse, avec une production de CO_2 de 0,09 gigatonnes/an, et pour finir cette énumération, les quelques dizaines de sources éparses qui contribuent à la hauteur de 0,03 gigatonnes de CO_2 /an.

Au total ce sont 7 887 sites industriels qui relâchent environ 13,4 gigatonnes de CO_2 par an. Ces rejets sont énormes et face à de telles masses on éprouve un sentiment d'écrasement qui me fait penser au poète Charles Baudelaire, peut-être grand visionnaire à l'aube de l'industrialisation, pour nous donner, dans le recueil de poèmes *Les Fleurs du Mal* (publié en 1857), une notion écrasante du Ciel. Car il l'évoque en ces termes dans *Spleen* (4) :

« Quand le ciel bas et lourd pèse comme un couvercle
Sur l'esprit gémissant en proie aux longs ennuis,
Et que l'horizon embrassant tout le cercle
Il nous verse un jour noir plus triste que la nuit ; ... ».

Ce ciel écrasant nous est encore décrit dans les derniers vers du poème *Le Couvercle :*

« Ciel ! Couvercle noir de la grande marmite
Où bout l'imperceptible et vaste humanité ».

En conséquence, il semble donc nécessaire de mettre le gaz carbonique des installations modernes sous nos pieds, plutôt que sur nos têtes.

Pour pouvoir procéder au stockage géologique, il faut tout d'abord capter le gaz carbonique.

Aujourd'hui, le captage du CO_2 émis par les grandes industries peut être réalisé selon trois techniques : par traitement des fumées en post-combustion, par la technique d'oxycombustion en utilisant de l'oxygène comme comburant au lieu de l'air, par des techniques de précombustion en transformant le combustible fossile en hydrogène (H).

Transport et stockage géologique du CO_2

Au cours du captage le CO_2 est purifié, déshydraté, comprimé et liquéfié pour pouvoir être transporté sur un lieu de stockage approprié. Ce transport peut être effectué par pipeline ou par bateau type gazier, voire ultérieurement par camion, si des sites de séquestration peuvent être trouvés à proximité des sources d'émission.

Pour réaliser la séquestration géologique plusieurs solutions existent et sont encore étudiées aujourd'hui. (fig. 3)

Examinons tout d'abord le stockage dans des gisements de pétrole ou de gaz déplétés en fin d'exploitation. Ces gisements ont été les plus étudiés et sont les mieux connus depuis des décennies et sur de grandes profondeurs. Pour les gisements de pétrole la technique d'injection de CO_2 est utilisée depuis fort longtemps aux États-Unis, surtout au Texas, pour la récupération assistée du pétrole, le CO_2 étant un puissant solvant. Ainsi, un gisement de pétrole ou de gaz peut être rechargé par du CO_2 à l'état critique avec une pression inférieure à la pression d'origine du gisement, afin de préserver la structure de la roche « couverture étanche ». La potentialité de stockage du CO_2, dans les gisements épuisés de pétrole et de gaz dans le monde, est estimée à 920 milliards de tonnes (920 Gt).

Pour ce qui est du stockage du CO_2 dans des veines de charbon non exploitées, l'injection est plus délicate mais elle permet d'exploiter le méthane naturellement présent, et de stocker le CO_2 par adsorption dans les microfissures et micropores du charbon. En effet, le charbon peut adsorber dans sa structure de 35 à 60 m^3 de CO_2 par tonne sous une pression de 4 à 5 Mpa, seul 5 à 10 % du gaz reste libre. Ceci est d'autant plus intéressant qu'il y a adsorption préférentielle du CO_2 par rapport au méthane, de 1,5 à 6 fois plus selon le charbon et la pression d'équilibre. De plus la récupération et la vente du méthane peuvent réduire les coûts de stockage de la tonne de CO_2. L'important pour l'utilisation de cette technique, est de s'assurer de l'intégrité structurale d'un gisement de charbon non exploité. En aucun cas nos anciens bassins houillers du Nord de la France ou de la Lorraine ne peuvent être

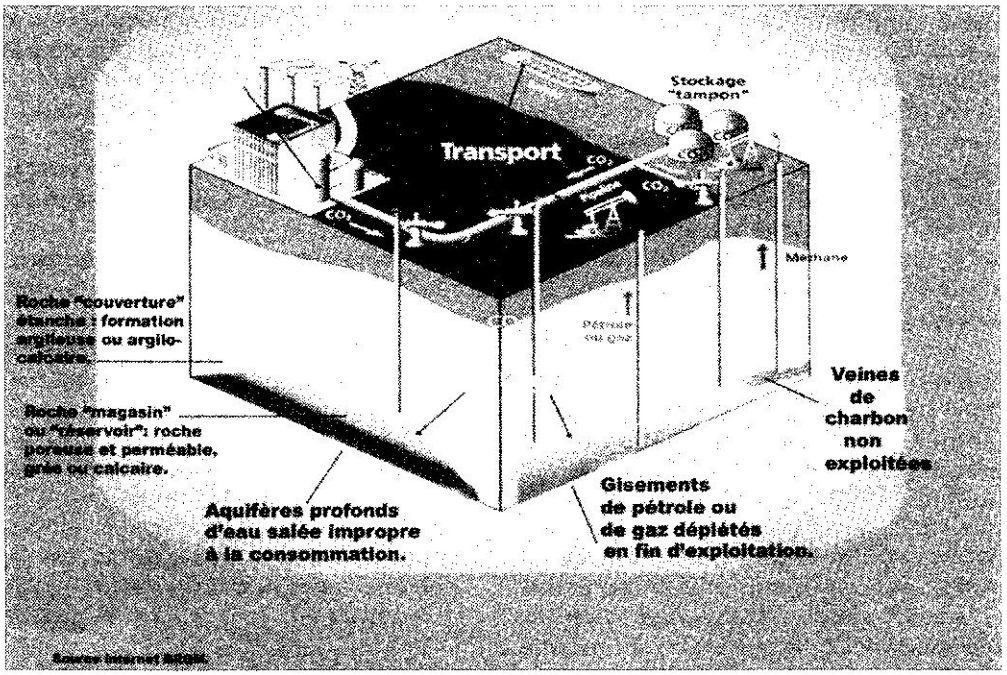

Figure 3. Captages, transports, stockages.

utilisés en raison des affaissements miniers qui ont suivi l'exploitation du charbon.

La potentialité de stockage dans des veines de charbon non exploitées dans le monde est faible ; elle est estimée à une capacité de 5 à 150 gigatonnes.

Le stockage dans des aquifères salins profonds est plus prometteur car ils sont mieux répartis dans le monde que le pétrole, le gaz ou le charbon ; et les capacités estimées sont de l'ordre de 400 à 10 000 gigatonnes.

Il s'agit de formations géologiques emplies d'eau salée, impropre à la consommation, situées entre 800 et 3000 m de profondeur et dans lesquelles les vitesses de déplacement de l'eau sont très lentes, de l'ordre de 10 cm/an. Ces aquifères intéressent des roches « réservoirs » poreuses et perméables (grès ou calcaires) surmontées par des roches de « couverture » étanches de nature argileuse ou argilo-calcaire. Ces aquifères salins qui étaient mal connus sont aujourd'hui très étudiés. En France, le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) et l'Institut français du pétrole (IFP), par exemple, développent les recherches en s'intéressant particulièrement aux gisements naturels de CO_2. On leur doit le descriptif des séquences de piégeage du CO_2 dans les aquifères salins.

Lors du captage le CO_2 est comprimé sous forme dite « supercritique » (à une température supérieure à 31°C et une pression de 73 bars) ayant la viscosité d'un gaz, permettant le transport et la densité d'un liquide pour la mise en stockage. Dans cet état le CO_2 a une densité de l'ordre de 0,5 et reste plus léger que l'eau salée de la roche « réservoir ».

Dans une première phase le CO_2 va remonter à la verticale pour diffuser le long du toit de l'aquifère, c'est-à-dire sous la roche « couverture » étanche, il s'agit du piégeage structurel.

Mais tout en remontant, une partie du CO_2 reste piégée dans la roche réservoir sous forme de très petites bulles prises dans les pores de la roche. On parle alors du piégeage capillaire. Ce piégeage sera d'autant plus important que le CO_2 initial cheminera sur une grande distance avant d'être stoppé par un obstacle naturel.

Au cours du temps le CO_2 piégé dans la roche « réservoir » va se dissoudre peu à peu dans l'eau jusqu'à saturation de 44 g/l. C'est le piégeage par dissolution.

Ensuite l'eau chargée en CO_2 dissous devient plus lourde que l'eau environnante et va migrer au fond du réservoir. Des réactions chimiques avec la roche transformeront alors le CO_2 dissous en minéraux carbonatés tels que le carbonate de calcium ou de magnésium (calcite et magnésite). C'est le piégeage minéral à très long terme, de l'ordre de plusieurs milliers d'années.

Pour mémoire, rappelons le principe de l'équilibre calco-carbonique :

$$2\,HCO_3 + Ca^{2} \rightleftharpoons Ca\,CO_3 + CO_2 + H_2O$$

Cet équilibre calco-carbonique est bien connu dans les réseaux karstiques de notre département. Si la réaction s'établit vers la gauche il y a dissolution du carbonate de calcium, l'eau est dite sous-saturée en carbonate de calcium, peu alcaline et douce. À l'inverse si la réaction s'établit vers la droite, il y a précipitation du carbonate de calcium, l'eau est dite saturée, alcaline et dure.

Ainsi, ce sont sans doute les stockages dans les aquifères salins profonds qui seront les plus développés car ils représentent des possibilités de séquestration à court, moyen et long termes. En France, outre les possibilités du Bassin parisien et du Bassin d'Aquitaine, il faut noter l'importance des formations salines du sud-est.

D'autres roches peuvent offrir des zones de stockages, telles les formations basaltiques qui présentent des alternances de couches poreuses et de couche étanches, voire du stockage dans des strates de schistes. Mais ces gisements demandent d'être bien caractérisés pour répondre aux impératifs de sécurité.

Exemple de captage, transport et stockage géologique.

L'opération pilote de Lacq est opérationnelle depuis octobre 2009. (cf fig. 4)

Le réservoir profond de gaz de Lacq est établi à 4 000 m de profondeur ; le gaz naturel sous pression est acheminé vers l'usine de traitement qui distribue le gaz commercial et traite le captage du CO_2 par une chaudière d'oxycombustion, qui a été modifiée avec l'aide d'Air Liquide, société qui a développé des brûleurs spécifiques pour utiliser l'oxygène comme comburant, brûleurs qui sont alimentés par une unité de production d'oxygène. Les gaz émis passent par une unité de purification / déshydratation utilisant comme solvant des amines qui permettent de concentrer le CO_2 tout en le séparant des impuretés d'autres gaz et de l'eau. Le CO_2 subit une compression pour en faire un fluide transporté par gazoduc. Il subira une nouvelle compression avant l'injection dans l'ancien réservoir de Rousse établi à 4 500 m de profondeur constitué par la microporosité de la dolomie (carbonate de magnésium), petite structure noyée dans l'argile avec une couverture de 2 000 m.

Vu la proximité des Pyrénées la sismicité locale et régionale est surveillée par trois stations d'écoute à plus de 4 000 m de profondeur, reliées à la surface par fibre optique. Un autre puits est réalisé à plus de 100 m de profondeur et six autres sont programmés. Enfin, la sécurité du site est complétée par 35 capteurs qui « reniflent » toutes fuites possibles. Cette chaîne complète de captage et de stockage de CO_2 réalisée par Total a nécessité la collaboration d'Air Liquide, Alsthom, de l'IFP et du BRGM, et un investissement de 60 millions d'euros pour pouvoir stocker 750 000 t/an. Le coût de la tonne de CO_2 enfouie devant être ramené à court terme à 40 €.

Cela montre que le captage stockage du CO_2 revient encore très cher et ne pourra être rentable que si la taxe carbone est adoptée partout dans le monde et maintenue à un niveau relativement élevé pour rendre cette technologie intéressante pour tous. Il faut donc miser sur la diversité des énergies qui vont des combustibles fossiles au nucléaire, en passant par les énergies des marées, hydroélectriques, éoliennes et toutes autres possibilités.

Quels sont les risques de ces technologies ?

Les principaux risques sont bien maîtrisés par l'industrie pétro-gazière, mais des études restent nécessaires et impératives pour toutes les technologies évoquées pour le stockage du CO_2 :

– Pour la capture, avant, ce sont les opérations de construction ; pendant, la fuite de CO_2, le CO_2 sous pression, les émissions de composés de combustion (NOx, SOx...), les opérations de capture et l'augmentation d'activité...

– Pour le transport, avant, ce sont encore les opérations de construction ; pendant, la fuite du CO_2, le CO_2 sous pression et les opérations de maintenance.

– Pour le stockage, avant, ce sont les opérations de forage ; pendant, la fuite de CO_2, le CO_2 sous pression, les effets d'impuretés, les effets physiques...

Le principal risque demeure la fuite de CO_2. Souvenez-vous du dégazage naturel de CO_2 du lac Nyos au Cameroun qui, dans les années 1980, avait entraîné de nombreux morts dans les populations alentour.

Il est donc nécessaire de mettre en place des contrôles « anti-fuites » :

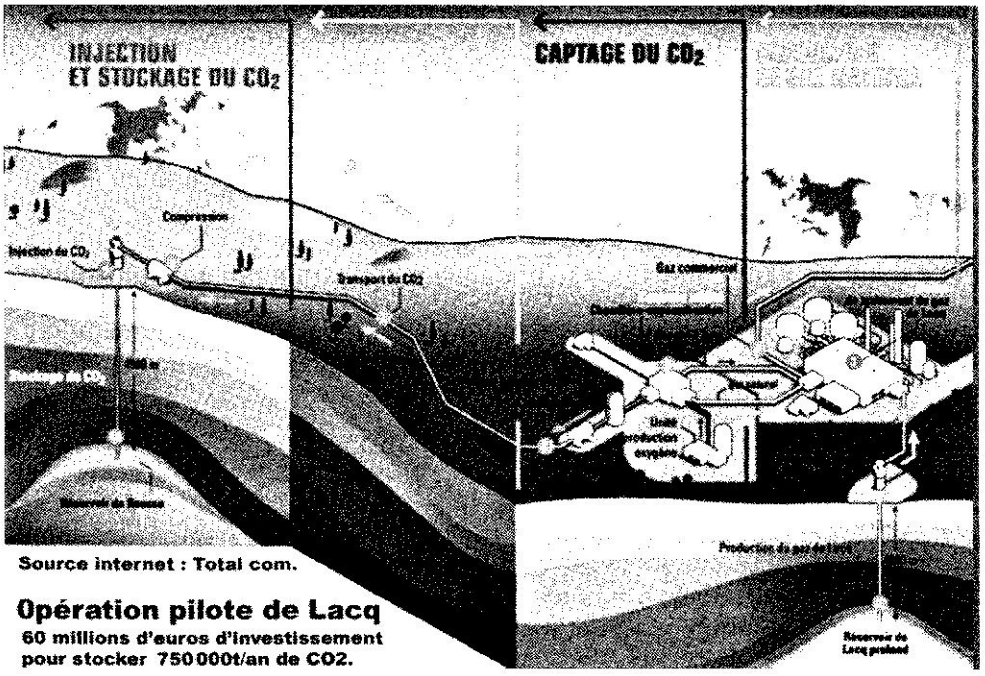

Figure 4. La première chaîne complète de captage et de stockage de CO_2 industriel.

– Par géodésie en surface avec mesures d'inclinaison, interférométric satellite, mesures aéroportées...

– Par technologie des puits avec mesures de température, pression, étanchéité, analyse de matériaux...

– Par biologie de surface et du sol avec analyses microbiennes, changements de végétation.

– Par géophysique, avec surveillance des puits, réservoirs et des sols par sismique (en 3 D), micro sismicité, gravimétrie, électromagnétisme, électropotentiel, examen de résistance des puits...

– Enfin par géochimie de surface et des sols avec analyse de l'eau et de gaz de production, traceurs, fluides de sous-sols, mesures directes en surfaces.

Nous ne manquons pas de moyens de contrôle de notre sécurité, aussi ne nous laissons pas écraser par le gaz carbonique qui, tout de même, contribue à nous donner des champagnes de qualité. En un mot, regonflons la Planète !

LES MICRO-ALGUES SONT-ELLES UNE SOLUTION POUR LUTTER CONTRE L'EFFET DE SERRE ?

Guy HERROUIN

Cette communication comporte deux parties :

– L'amélioration de la pompe biologique de l'océan.

– La culture des micro-algues et leur valorisation.

En cette période où la réduction des émissions de gaz carbonique est devenue un enjeu mondial, très médiatisé, l'amélioration des capacités d'absorption de la « nature » est peu débattue.

L'océan est le puits de carbone le plus important de notre planète, un peu supérieur à celui des continents, il est donc intéressant d'étudier les phénomènes d'absorption océanique et de voir si l'homme pourrait « aider la nature ».

Par ailleurs la culture de certaines micro-algues chargées de lipides, pouvant être transformés en diesel, et qui de surcroît absorbent du gaz carbonique est une voie nouvelle et prometteuse.

1. Peut-on améliorer la pompe « biologique » de l'océan ?

Le cycle du carbone est schématisé ici, et le rappel sera très bref puisqu'en 2009, lors de notre table ronde sur le changement climatique, Anne Meyrueis a excellemment présenté l'ensemble de ce cycle. Je vais seulement rappeler le rôle de l'océan, et en particulier celui du plancton.

Les émissions mondiales de carbone dues aux activités humaines sont estimées à un peu plus de 8 milliards de tonnes/an dont la majeure partie est due à la consommation de combustibles fossiles (un peu plus d'1 tonne/an/habitant) et à la modification de l'usage des terres.

On retrouve seulement la moitié de ces émissions dans l'atmosphère : environ 4 Gtonnes/an, car l'océan absorbe 2,2 Gtonnes/an et les terres un peu moins de 2 Gtonnes/an.

Les eaux de surface de l'océan absorbent du gaz carbonique par dissolution : c'est la pompe « physique ». Ce carbone se rencontre sous forme organique et inorganique dans la biomasse marine pélagique pour seulement 3 Gtonnes.

Cette biomasse marine est donc un très petit réservoir par rapport à la biomasse terrestre. Mais la croissance rapide du phytoplancton, c'est-à-dire ces micro-algues qui forment le plancton végétal, constitue une pompe biologique très efficace. Globalement on estime que la production primaire biologique est du même ordre que la production terrestre. Par exemple les diatomées produisent le quart de l'oxygène que nous respirons et piègent autant de CO_2 que les forêts tropicales.

Remarquons que la pompe biologique dépend de la pompe physique puisqu'elle est due à l'absorption, par le plancton, du gaz carbonique dissout dans la couche supérieure de l'océan.

Il est intéressant de situer sur un diagramme ces quantités en rappelant que les émissions de la France sont d'environ 100 millions de tonnes de carbone/an soit un peu plus d'1 % des émissions mondiales et qu'une voiture moderne qui parcourt 30 000 km émet 1 tonne de carbone.

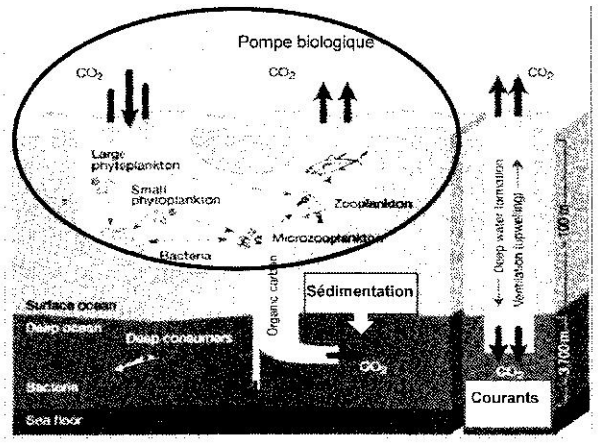

La vie marine débute par le phytoplancton qui prolifère grâce à la photosynthèse. Il est la base de la chaîne trophique, qui se poursuit par le zooplancton, les poissons et de nombreuses autres espèces.

La pompe biologique, qui nous intéresse, est active dans la couche de surface dite euphotique jusqu'à

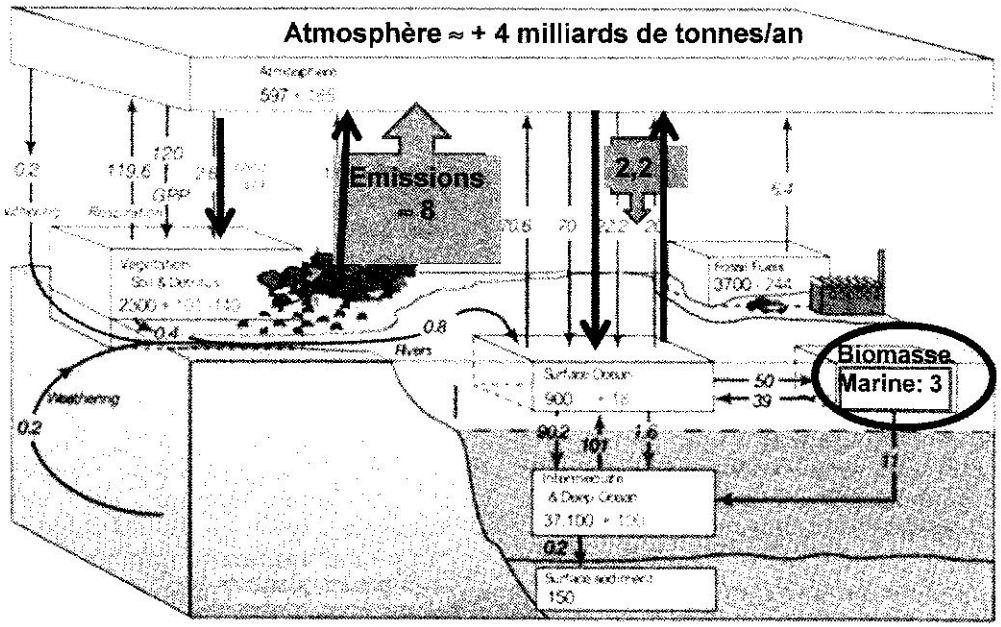

Cycle et réservoirs de carbone en milliards de tonnes.
Rappel : émissions de la France = 100 millions de tonnes/an,
émission d'une voiture moderne = 1 tonne/an (30 000 km).

Les flèches en traits fins sont les échanges avant la période industrielle, ceux en traits épais sont actuels.
On voit de grandes différences : par exemple les échanges entre océan et atmosphère qui étaient de 70 milliards de tonnes ont augmenté de 20 milliards de tonnes depuis le début de l'ère industrielle.

environ 100 m de profondeur. Elle nous a été décrite lors de la visite début décembre 2009 de l'observatoire de Villefranche.

Le départ du carbone vers les eaux profondes s'effectue par les courants verticaux et également par la sédimentation de micro-organismes, foraminifères ou coccolithophoridés, qui protègent leur unique cellule par un test ou des plaques de calcite dont l'accumulation est à l'origine de nombreuses roches calcaires.

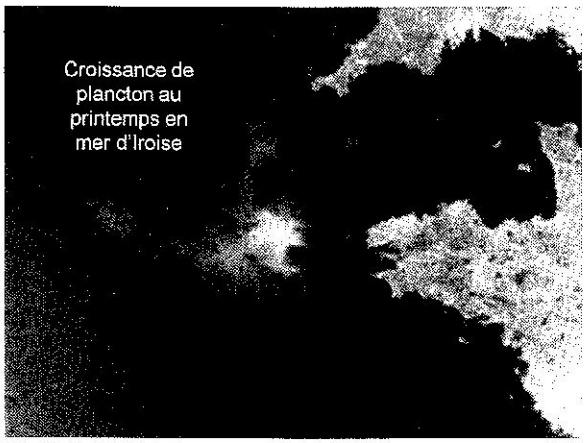

Comme on le voit sur une observation satellite la « couleur de l'eau » indique la teneur en chlorophylle. Celle-ci est corrélée à l'abondance de plancton : la couleur est verte s'il y en a beaucoup, bleue s'il y en a peu, violette pour les zones oligotrophes. L'analyse du spectre des couleurs permet même d'identifier certaines espèces de plancton. On voit ici les zones de puits où l'océan absorbe le gaz carbonique et les zones de source où l'océan émet du gaz carbonique.

Ces phénomènes varient dans le temps. Les oscillations océaniques (*El Niño* dans le Pacifique, oscillation Nord-Atlantique), les variations saisonnières, engendrent des fluctuations dans les régions concernées allant jusqu'à transformer un puits en source et vice-versa.

Pour les saisons voici un exemple en mer d'Iroise : la tache claire indique la floraison printanière du plancton, quand le rayonnement solaire augmente et que le plancton consomme les sels nutritifs apportés, par les courants, pendant l'hiver.

Le plancton a besoin de sels nutritifs : nitrates, phosphates, et d'oligo-éléments tels que le fer qui intervient comme coenzyme dans la synthèse de la chlorophylle.

Or sur ce point les observations ont montré des phénomènes intéressants :

– Les zones pauvres en phytoplancton sont pourtant riches en sels nutritifs mais elles sont dépourvues de fer. Ce sont les zones intertropicales dans le Pacifique et l'Atlantique, les eaux subarctiques. Elles représentent environ le 1/5e de l'océan. Il sera question plus loin de la zone des Kerguelen, riche en plancton.

– Le fer provient :

. des continents, par les eaux de ruissellement et les vents,

. des fonds marins,

. des éruptions volcaniques. Celle du Pinatubo en 1991, par exemple, a émis 40 000 tonnes de fer.

À titre d'exemple, les vents de sable du Sahara qui, dans le sud, recouvrent tout, terrasses, voitures, etc. d'une couche d'argile collante, apportent du fer qui enrichit la mer Méditerranée.

Lors d'expérience in situ on a constaté que le plancton, en particulier les diatomées, fixent par photosynthèse entre 10 000 et 100 000 atomes de carbone pour un seul atome de fer.

D'où l'idée d'activer la pompe biologique de l'océan en apportant du fer !

Lors d'une conférence, en 1991, à Woods Hole, près de Boston, le plus important centre de recherche océanographique dans le monde, un chercheur, John Martin, propose « donnez-moi un pétrolier rempli de fer et je vous rendrai un âge glaciaire ».

John Martin lança alors l'hypothèse suivante : plus il y a de fer disponible pour le phytoplancton, plus la fixation et le piégeage du CO_2 atmosphérique est forte.

Cette « hypothèse du fer », tout d'abord accueillie avec scepticisme, reçut cependant de plus en plus de crédit de la part des géochimistes, car elle permettait d'expliquer la corrélation entre les températures et le gaz carbonique, pendant les cycles glaciaires –interglaciaires qui ont été présentés lors de notre table ronde de l'an dernier sur le changement climatique.

Bien entendu la cause de ces variations est astronomique.

Les concentrations en fer et en CO_2 dans des carottes de glace de l'Antarctique sont corrélées.

L'explication est qu'en période glaciaire, en particulier pour l'Antarctique, des vents violents soufflent depuis les montagnes de l'Antarctique, les déserts d'Amérique du Sud, d'Afrique du Sud et d'Australie. Ces vents transportent des poussières chargées en fer. La production primaire biologique croît et entraîne l'absorption du CO_2 de l'atmosphère, ce qui diminue l'effet de serre et par rétroaction positive amplifie la baisse des températures.

On a estimé que l'on pourrait ainsi absorber, par fertilisation artificielle, 1 milliard de tonnes de carbone supplémentaire par an, ce qui est considérable !

Alors fertiliser l'océan : est-ce une vraie ou une fausse « bonne idée » ?

Il fallut attendre 1996 pour que la première expérience d'enrichissement des eaux apporte des résultats significatifs : des essais ont été menés, par des Américains, dans le Pacifique sud, zone pauvre en plancton comme on l'a vu sur la carte des couleurs de l'eau. La technique consiste à déverser par un navire, un mélange de sulfate de fer, d'acide chlorhydrique, et d'eau de mer. Ces essais montrèrent que le fer augmentait beaucoup la productivité planctonique, pendant quelques semaines.

La presse ne tarda pas à s'emparer de ces résultats, prônant le phytoplancton comme solution miracle contre le réchauffement climatique ! Dans l'engouement général, différents brevets de fertilisation de l'océan furent déposés, et plusieurs sociétés créées, qui envisagèrent aussitôt d'enrichir une aire marine de plusieurs milliers de km² dans le Pacifique.

La fertilisation est-elle aussi simple que ses défenseurs la présentent ? Leurs arguments sont violemment critiqués par de nombreux océanographes. L'enrichissement du milieu marin risque de provoquer de graves perturbations des systèmes aquatiques, en agissant sur les réseaux trophiques et biogéochimiques. L'un des risques encourus est, en augmentant la biomasse algale, de favoriser sa décomposition par des micro-organismes consommateurs d'oxygène et émetteurs de CO_2 et de méthane, tandis que la faune mourrait d'asphyxie, faute d'oxygène disponible.

Les chercheurs ont alors voulu mieux connaître la fertilisation naturelle. Ils ont organisé à l'initiative de chercheurs français une campagne aux Kerguelen car ils avaient remarqué que cette zone était riche en plancton au milieu d'un océan pauvre. Cette campagne, KEOPS, menée par un chercheur du Centre océanologique de Marseille, s'est déroulée sur le *Marion Dufresne*, le navire qui ravitaille les Terres australes françaises. Cette

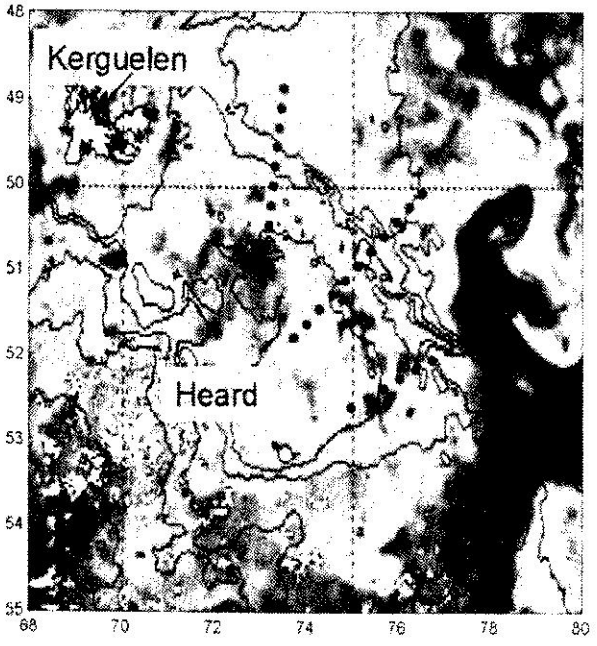

Une carte, dressée pendant l'hiver 2005, montre des couleurs chaudes (gris sombre) au sud-est de l'île, signe de fertilité, comparée aux eaux bleues (gris clair) du large de l'océan Austral. Les mesures ont montré une forte teneur en fer dans les eaux du plateau des Kerguelen. On estime qu'une quantité importante de fer, environ 100 000 tonnes/an, est apportée par ruissellement depuis les berges des îles de Heard, localisées au Sud-est du plateau des Kerguelen.

campagne, s'est déroulée en 2005, au moment de la floraison annuelle de phytoplancton.

Voilà l'explication de la floraison printanière de plancton qui se développe sur le plateau et non au large. Cette « fertilisation » naturelle s'est montrée 10 fois plus efficace que les expérimentations d'ensemencement en fer. Ceci jette le doute sur les propositions d'intervention par l'homme dite de géo-ingénierie, tout en confirmant l'importance des apports naturels de fer.

Remarquons à ce propos que ces recherches confirment la place de leader de la France en océanographie et particulièrement dans la région puisque le COM était chef de cette mission, l'OOV est pionnier dans les planctons et les mesures de gaz carbonique dans l'eau, la société ACRI, de Sophia Antipolis, est leader mondial des données satellitaires dans ce domaine.

Les scientifiques restent très prudents sur les capacités de l'océan à absorber plus de carbone, mais jugent que les impacts et le comportement du CO_2 dans l'océan doivent être mieux étudiés.

Examinons le tapis roulant des grands courants océaniques, pour évaluer les conséquences d'une fertilisation dans l'océan austral.

La fertilisation engendrerait la consommation des sels nutritifs par les planctons dans les eaux de surface. Or ces eaux plongent ensuite pour alimenter la branche australe du tapis roulant profond qui rejoint la branche qui provient du retour du Gulf Stream de l'Atlantique nord. Le tapis roulant se dirige ensuite vers le Pacifique, et quelques siècles plus tard, remonte et fertilise les courants tropicaux à l'origine des ressources halieutiques !

La Convention de Londres a estimé fin 2008 que la fertilisation de l'océan doit être interdite au vu de l'état actuel des connaissances.

Une autre idée de géo-ingénierie consiste immerger le gaz carbonique sous forme liquide, celui-ci plus lourd que l'eau, formerait des lacs sous-marins.

Evidemment le risque est que ces lacs de gaz carbonique soient transportés par les grands courants marins profonds, avec des conséquences que l'on ne sait pas évaluer !

Il y a maintenant une quasi-unanimité pour ne pas jouer les apprentis sorciers dans les océans, tout au moins tant que les connaissances sont insuffisantes.

2. La culture et la valorisation des micro-algues

Les micro-algues sont des organismes de quelques microns, unicellulaires ou pluricellulaires. Nucléées et chlorophylliennes et, comme telles photosynthétiques, elles absorbent le CO_2. Leur croissance est exponentielle.

Leurs biotopes sont très divers : certaines poussent dans les glaces, les eaux douces, les eaux chaudes comme en Islande, d'autres dans des eaux salées ou polluées.

Elles ont de nombreuses applications : l'alimentation humaine, la nutraceutique, terme qui provient de la contraction de nutrition et de pharmaceutique par exemple des omégas 3, la santé, l'alimentation animale en particulier des poissons d'élevage, la cosmétique, l'industrie. Enfin elles trouvent des applications dans l'énergie (l'hydrogène, le diesel et le méthane que l'on va

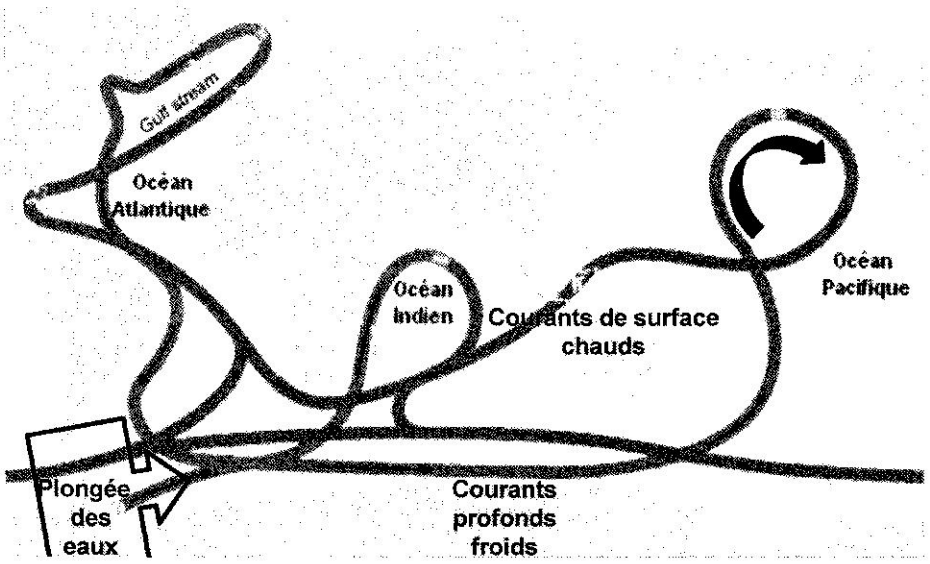

Schéma des grands courants généraux.
Le Gulf Stream, courant de surface, plonge au niveau de l'Arctique et forme un courant froid profond.
Ces eaux profondes vont vers le Sud en Atlantique. Elles se divisent en 2 branches entre l'Afrique et l'Antarctique :
l'une dans l'océan Indien, l'autre dans le Pacifique.
Le retour en surface par le Nord du Pacifique à travers les détroits indonésiens
pour rejoindre le retour en surface de l'océan Indien puis passer en Atlantique et former le Gulf Stream.

développer) et dans l'environnement dont l'absorption du gaz carbonique.

Il y a deux modes de culture des micro-algues :

– La première en bioréacteur, c'est-à-dire dans des tubes comme ceux du laboratoire Ifremer de Nantes, ou en production industrielle.

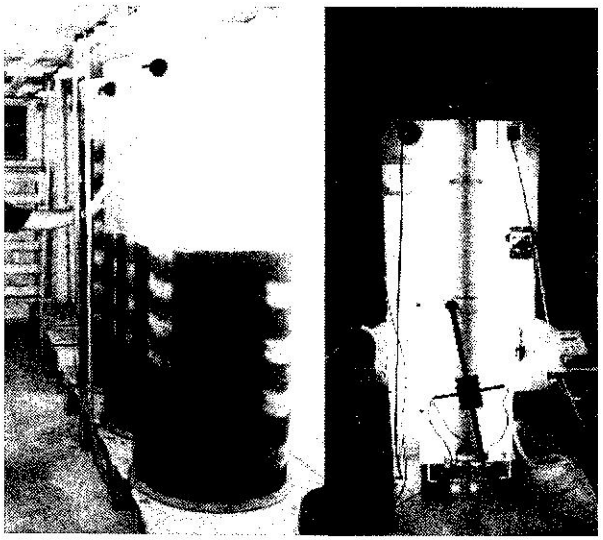

Bioréacteurs de culture de micro-algues en laboratoire.

Les tubes sont bien sûr éclairés pour la photosynthèse, les algues sont soigneusement sélectionnées, les éléments nécessaires à la culture sont contrôlés. On utilise les bioréacteurs pour la production de micro-algues à haute valeur ajoutée. Il y a aussi des exemples de cultures en bioréacteur à très grande échelle telle que la culture des algues qui contiennent un pigment, l'astaxanthine, utilisé dans les aliments pour les truites et saumons d'élevage afin de les colorer comme les poissons sauvages.

– Le second mode de culture est réalisé en bassins ouverts, par exemple dans des lagunes, des marais salants, des anciennes carrières etc. Dans ce cas les micro-algues sont celles des milieux naturels, les quantités peuvent être très importantes, les coûts sont inférieurs, les rendements aussi. Ce mode de culture est bien adapté à la production d'algues pour les biocarburants et l'absorption du gaz carbonique.

L'intérêt majeur des micro-algues est leur très grande productivité. On voit ici les rendements des micro-algues comparés à ceux des oléagineux terrestres. Cette productivité est due à leur cycle de vie très court : une génération en quelques heures.

Certaines contiennent beaucoup d'huile comme on le voit sur ce diagramme : 30 000 litres/ha/an et même plus pour certaines espèces.

Cependant ces valeurs sont obtenues dans les conditions optimales, en laboratoire, avec des souches sélectionnées. Les résultats des cultures en plein air, bien que très intéressants, sont inférieurs de moitié à ces valeurs de laboratoire.

Afin d'illustrer l'intérêt des micro-algues je vais prendre l'exemple de deux projets envisagés par le pôle de compétitivité mer de la région PACA.

Premier exemple à Fos pour la séquestration par des micro-algues du gaz carbonique émis sur une des plus importantes zones industrialo-portuaires de France. À l'horizon 2020 la production de CO_2, sur ce site, avoisinera 20 millions de tonnes/an, soit environ 5% des

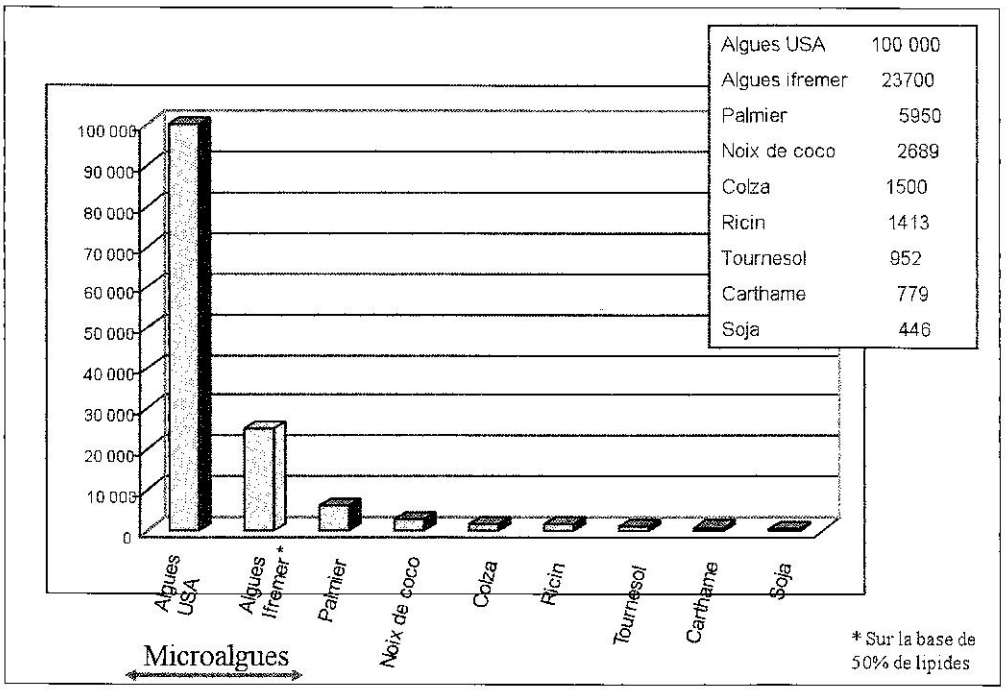

Rendements en litres d'huile/ha/an.
On voit sur ce diagramme que les micro-algues produisent beaucoup plus d'huile que les oléagineux terrestres.

émissions françaises actuelles. Le Grand Port de Marseille a entrepris des études pour réduire ces émissions. L'enjeu est évidemment d'importance : les taxes sur les émissions de carbone vont vraisemblablement croître, d'environ 20 €/tonne actuellement à peut-être 100 €/tonne. Le risque de délocalisation des industriels vers des pays où les contraintes seront moindres est élevé.

Cette séquestration serait effectuée par la culture de micro-algues dans des bassins du type « race way » tel que montré sur cette photo : des sortes de roues à aubes, placées aux extrémités du bassin, entraînent le brassage et la circulation de l'eau.

Un premier objectif, avec une telle installation, serait de séquestrer 1 million de tonnes de gaz carbonique/an. La production de micro-algues atteindrait près de 550 000 t. La surface nécessaire serait, selon le rendement, de 5 à 10 000 ha (soit 100 km²).

Le second exemple vise à la fois la production de biocarburant et le piégeage du gaz carbonique.

Le projet consiste à cultiver une espèce d'algue *Dunaliella salina*. Cette micro-algue se développe dans des milieux très salés, dans lesquels très peu d'autres espèces peuvent survivre ce qui évite la contamination par des parasites.

Dunaliella salina est, avec une bactérie, à l'origine de la couleur rose des marais salants. L'algue est consommée par un petit crustacé, les *Artemia*, dont les flamants roses sont très friands.

D. salina est aussi la source biologique la plus importante de b-carotène utilisé dans le domaine alimentaire comme colorant, comme complément vitaminé et il est incorporé à certaines crèmes solaires en raison de ses propriétés anticancéreuses et d'agent filtrant contre le soleil.

Les anciens Salins du Midi en Camargue dans les Bouches-du-Rhône sont très bien adaptés à la culture de cette algue.

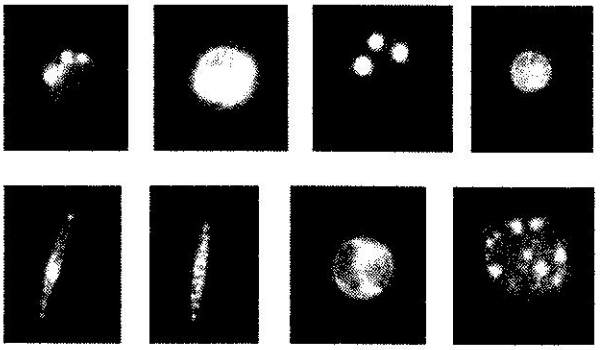

Globules de lipides dans des micro-algues.

On voit ici, sur ces clichés réalisés au laboratoire de l'Ifremer, des micro-algues, dont des diatomées en bas à gauche. On peut favoriser la production d'huile en provoquant des stress lors de la culture. Ces stress sont par exemple dus à des carences volontaires en nitrates. Les équipes de l'INRIA de Sophia associées à celles de l'observatoire océanologique de Villefranche mettent au point des modélisations mathématiques très avancées de ces phénomènes complexes.

Voici les étapes de ce projet : la culture des algues, la récolte, l'extraction des substances : huile, molécules, etc. Cette étape d'extraction n'est pas simple, en particulier il faut utiliser des procédés économes en énergie sous peine de consommer plus d'énergie que l'on en récupère ! On peut utiliser par exemple du CO_2 liquide super critique qui est un excellent solvant.

Les objectifs sont :

· De produire environ 350 000 t de matière sèche/an. Notons que pour produire 1 t d'algues, il faut 10 kg de phosphore et 100 kg d'azote.

· D'élaborer :

– près de 100 000 tep/an (diesel et méthane).
– 60 000 t de protéines pour l'aquaculture.
– 500 kg de carotène, des omégas 3, etc.

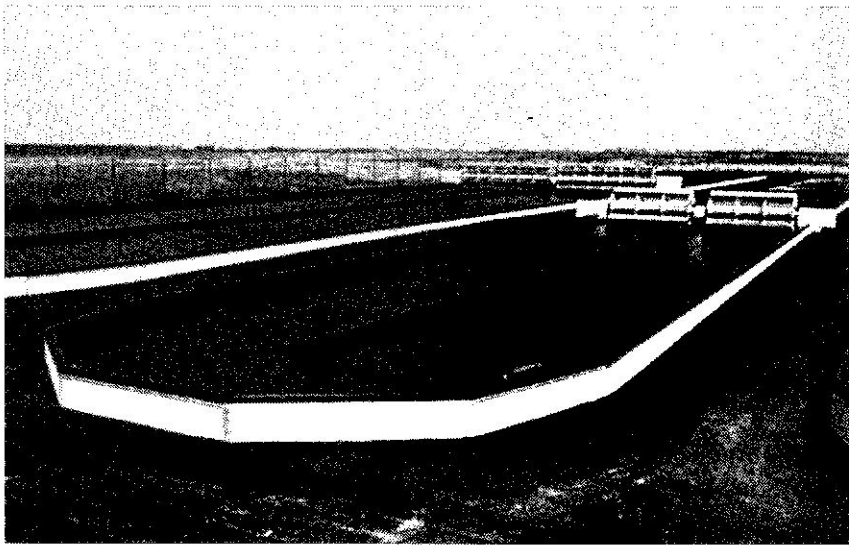

Culture de micro-algues en bassins type « race way » (champ de course).

· De séquestrer environ 600 000 t de CO_2. Notons toutefois que le carbone n'est pas piégé définitivement : il est transformé en carbone organique sous forme de biomasse végétale. L'utilisation de cette biomasse renouvelable permet de remplacer du carbone fossile par du carbone renouvelable. Pour ce faire, la valorisation énergétique sous forme de carburants est une voie privilégiée.

Que penser de l'extrapolation de ces projets à des échelles industrielles ?

On constate, malgré les performances exceptionnelles des micro-algues, par rapport à la végétation terrestre, que les quantités à cultiver, et donc les surfaces, sont considérables.

Afin de donner des ordres de grandeurs, voici quelques éléments :

– La production de 10 % de la consommation d'hydrocarbures en France, environ 15 Mtep, nécessiterait la production de 50 millions de tonnes d'algues sur près de 10 000 km², soit une surface supérieure à un département.

– Cette production d'algues pourrait séquestrer 90 millions de tonnes de CO_2 soit environ ¼ des émissions françaises actuelles, mais comment acheminer cette quantité bien supérieure à la production de Fos ?

On note évidemment le gigantisme d'un tel projet, par exemple les Salins du Midi ne représentent que 3% de la surface nécessaire. L'impact sur le milieu naturel serait par ailleurs très important.

Il est donc peu vraisemblable que l'on cultive à très grande échelle des micro-algues en France. L'objectif est donc plutôt de lever les nombreux verrous technologiques et de mettre au point les procédés qui seraient utilisés dans des zones propices, en particulier dans les pays du pourtour méditerranéen.

Au terme de cette présentation, il est peu plausible que l'on dope l'océan pour capter le gaz carbonique émis par les activités humaines car il y a trop d'inconnues et d'inconvénients.

Mais comme on l'a vu lors de la conférence des Nations Unies, en décembre 2009, à Copenhague, les États-Unis et les grands pays émergents tels que la Chine et l'Inde, ne sont pas prêts à réduire substantiellement leurs émissions. Il est donc assez vraisemblable que le taux de gaz carbonique, actuellement de 380 ppm, croisse jusqu'à environ 500 à 600 dans les prochaines décennies, avec des conséquences sur le changement climatique.

Par ailleurs il sera impossible de se passer de carburants en particulier pour les transports aériens et maritimes, or ; les perspectives de l'hydrogène sont à long terme.

Les biocarburants de 1e génération sont dans une impasse à cause de la compétition avec les terres agricoles. Ceux de 2e génération, c'est-à-dire la transformation du bois, est encore aléatoire. La culture des micro-algues apparaît prometteuse.

Dans ce domaine, la concurrence est très active au niveau international, notamment aux États-Unis où plus d'1 milliard de dollars sont actuellement investis par des sociétés comme Exxon et les compagnies aériennes qui sont particulièrement intéressées par ces carburants. Continental Airways a d'ailleurs fait voler fin 2008 un avion avec ce type de biocarburant et Toyota investit beaucoup dans cette voie.

Mais la France dispose d'atouts scientifiques et industriels de premier plan, en particulier en Provence-Alpes-Côte d'Azur, pour développer ces biocarburants dits de 3e génération.

Bibliographie

JACQUES G., SAUGIER B. Les puits de carbone. Paris : Lavoisier, 2008.

QUÉGUINER B. : Campagne océanographique menée par le Laboratoire d'Océanographie Physique et Biogéochimique du Centre Océanologique de Marseille.

CADORET J.-P., COMORE O. La production de biocarburant lipidique avec des microalgues : promesses et défis. *Journal de la Société de biologie*, 2008.

Projets sur les micro-algues pour biocarburants, du pôle Mer PACA, 2009.

UN PHYSICIEN INSÉRÉ DANS LE RÉEL : GEORGES CHARPAK

Geneviève NIHOUL

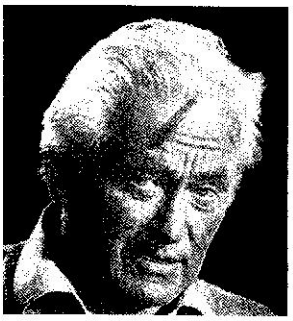

Georges Charpak est mort le 29 septembre 2010, à l'âge de 86 ans. On pourrait résumer sa vie en quelques dates : né en 1924, engagé au CERN en 1958, organisme qu'il ne quittera plus, membre de l'Académie des sciences en 1985, prix Nobel en 1992, et créateur de l'organisme d'enseignement des sciences *La main à la pâte* en 1996. Je vais rapidement esquisser sa biographie, qui est peu commune, puis insister sur ses réussites scientifiques et sur ses initiatives pédagogiques.

Il naît le 1er août 1924 en Pologne ; ses parents émigrent à Paris quand il a 8 ans et il découvre avec émerveillement l'école de la Troisième République. Il passe à la fois un baccalauréat de philosophie et un de sciences en 1941. Mais la famille est obligée de fuir à Montpellier où le jeune Charpak, en classes préparatoires, entre dans la Résistance. Il est arrêté juste après avoir passé les concours d'entrée à l'École Polytechnique et à l'École des Mines. Déporté à Dachau, il sera libéré en 1945 et apprendra qu'il a été reçu aux Mines, mais pas à Polytechnique. Comme il le racontera lui-même, en revenant de Dachau, il n'était pas prêt à re-préparer des concours ! Il sera donc ingénieur des Mines ! Mais, parallèlement, il suit des cours de physique à la Sorbonne, passe une licence et entre dès 1948 au CNRS dans le laboratoire de Joliot-Curie. La physique nucléaire, néanmoins, l'ennuie et, après avoir soutenu sa thèse en 1955, il commence à inventer des détecteurs. À la suite d'un congrès, en 1958, il accepte la proposition du physicien américain Lederman de venir au CERN travailler dans la physique des particules. Il expliquera : « Là, on trouvait des animaux exotiques. Et comme je suis peut-être quelqu'un de puéril qui aime l'exotisme, instinctivement, j'ai su que c'était ce que je voulais. »

Il ne quittera plus le CERN où il va mettre au point de nouveaux détecteurs de particules qui vont révolutionner la physique subnucléaire. Pour comprendre l'importance de ses travaux, il faut savoir comment on travaillait dans ce domaine. Jusqu'aux années 1950, la physique de la matière se construisait à partir de quelques particules, dites élémentaires, le proton et le neutron, à partir desquels on décrivait le noyau de l'atome, et l'électron qui gravitait autour de ce noyau. Quelques nouveaux venus dans la famille avaient été découverts dans les rayons cosmiques, le muon et les mésons π par exemple. L'arrivée des accélérateurs de particules va changer très rapidement cet état relativement simple des connaissances. À l'aide de ces accélérateurs, on va pouvoir envoyer des particules de très haute énergie sur les noyaux d'une cible provoquant la création de nouvelles particules à vie plus ou moins courte, et qui partent dans toutes les directions. L'observation de ces particules est difficile. Pendant les années 50 et 60, l'instrument le plus utilisé est la chambre à bulles, inventée par Donald Glaser en 1952 (et pour laquelle il obtint le prix Nobel en 1960) et très améliorée par Luis Alvarez (également prix Nobel en 1968). En simplifiant, il s'agit d'un volume contenant un liquide à une température légèrement supérieure à sa température d'ébullition. Lorsqu'un faisceau de particules chargées de haute énergie passe dans ce liquide, les particules provoquent, sur leur passage, l'ébullition qui se manifeste par la formation de petites bulles : celles-ci jalonnent la trajectoire de la particule. D'autre part, le faisceau de particules provoque des réactions en entrant en collision avec les noyaux du liquide. Ces réactions forment de nouvelles particules. On voit, sur la figure 2, un exemple, simple, où les particules du faisceau sont les lignes en pointillé marquées par des flèches en trait plein, les points étant des bulles.

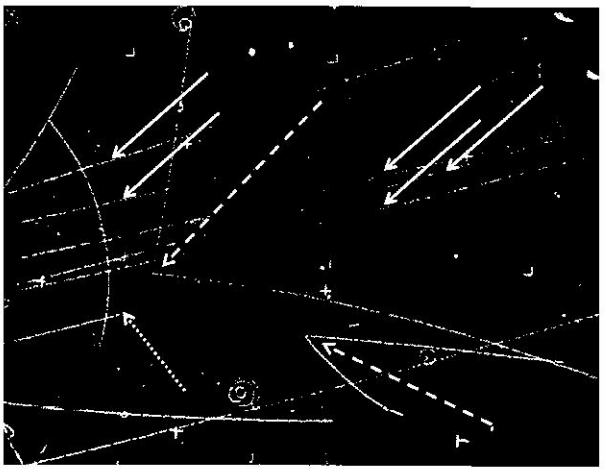

Figure 2.

À l'endroit marqué par une flèche en pointillés, une particule du faisceau s'arrête car elle a interagi, elle donne des particules qui sont neutres puisqu'on ne voit plus rien. Ces deux particules se désintègrent pour

donner des particules chargées qu'on voit formant deux V (flèches en tirets). On prend une photo, on mesure les positions sur les trajectoires, on rentre les mesures dans un ordinateur qui calcule les trajectoires et en déduit la masse de la particule. C'est un peu long, très fastidieux mais bien utile. Dans la pratique les images sont beaucoup plus compliquées et tout est donc plus difficile. C'est néanmoins comme ceci qu'on a travaillé et obtenu des résultats extraordinaires dans les années 1960. Mais, comme ce qui était cherché se produisait assez rarement, il fallait dépouiller des millions de clichés pour trouver quelques événements qui prouvaient définitivement l'existence de nouvelles particules. Pire, comme dans ma thèse d'État, on pouvait chercher à prouver la non-existence d'événements !

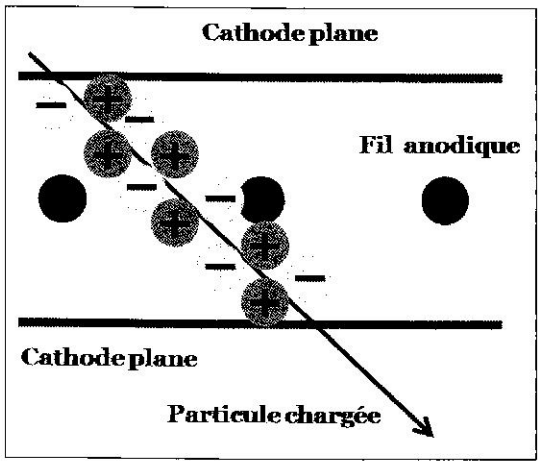

Figure 3a.

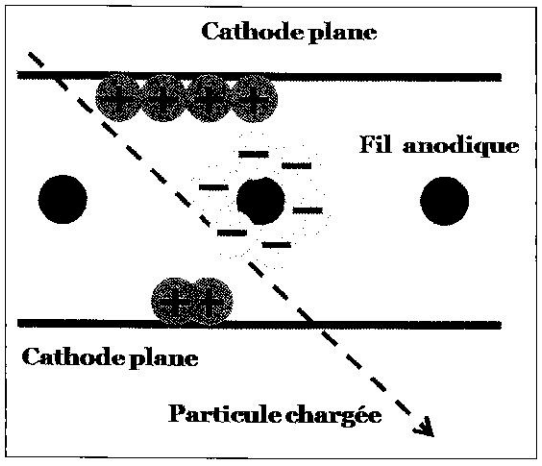

Figure 3b.

Au fur et à mesure qu'on découvrait des particules, les théoriciens construisaient des modèles et réclamaient encore d'autres particules et ce zoo exotique devenait de plus en plus difficile à mettre en évidence. Il aurait fallu passer au milliard de clichés, ce qui aurait pris des années et devenait un peu inhumain : j'ai le souvenir d'articles publiant des résultats dans lesquels la liste des auteurs prenait plus de pages que les résultats eux-mêmes. Le grand mérite de Charpak est d'avoir très vite compris que les chambres à bulles allaient être dépassées rapidement et qu'il fallait trouver autre chose. Il partit de l'existant, c'est-à-dire de compteurs électroniques, comme les compteurs Geiger. Mais il les perfectionna considérablement, d'une part en améliorant la détection spatiale, d'autre part en les reliant directement à des ordinateurs ce qui permettait de traiter les mesures en temps réel. Le résultat fut les fameuses chambres multifils qui allaient révolutionner la physique des particules en permettant la détection de nouveaux êtres bizarres ! Le principe d'une chambre à fils est simple : on tend un grand nombre de fils conducteurs dans une direction, entre deux plans et on crée une haute tension entre les fils d'une part et les plans d'autre part. Les plans, cathodes, attireront les particules chargées positivement et les fils, anodes, feront de même mais pour les particules chargées négativement.

Lorsqu'une particule possédant une grande énergie pénètre dans la chambre, elle va heurter les atomes du gaz contenu dans le détecteur : vu son énergie, elle va arracher des électrons de ces atomes (figure 3a) les transformant en ions chargés positivement. Les électrons négatifs seront attirés par les fils et les ions par les plans comme on le voit sur la figure 3b. Le résultat sera un courant sur le fil anodique, courant qui sera détecté. Ce courant est faible mais, durant les années 60, les transistors, ces merveilleux amplificateurs électroniques, sont en plein développement ; il sera donc possible d'amplifier le courant. Encore mieux, le nombre des charges qui vont se coller au fil anodique est proportionnel à l'énergie de la particule : on a donc une mesure directe de l'énergie de la particule. Enfin, en installant plusieurs détecteurs où les fils sont dans des directions différentes, on obtient la position de la particule sur sa trajectoire. Les fils sont connectés à des ordinateurs : on peut, directement, enregistrer les trajectoires de centaines de particules et répéter l'opération autant de fois que nécessaire. Le gain de temps est immense permettant d'envisager des études où il faut étudier des milliards de réactions avant de trouver l'oiseau rare recherché !

Le premier article fondateur de cette nouvelle méthode parut en 1968 dans la revue *Nuclear Instruments and Methods* et était simplement intitulé *The use of multiwire proportional chambers to select and localize charged particles*. Il fut, bien sûr, suivi de nombreux autres.

Depuis, on peut dire que tous les détecteurs utilisés autour des grands accélérateurs fonctionnent sur ce principe de base, remodelé et amélioré bien sûr. Je nomme au hasard des découvertes célèbres qui n'auraient pu être faites sans ces détecteurs : la découverte du quark charmé en 1974 (prix Nobel 1976), les bosons intermédiaires en 1983 (prix Nobel 1984), le quark lourd top, le gluon, les trois types de neutrinos. Je citerai enfin l'actuel directeur du CERN, Rolf Heuer : « Sans les procédés qu'il [Charpak] a mis au point, en particulier la chambre proportionnelle multifils qu'il a inventée en 1968, on peut affirmer que le programme Large Hadrons Collider serait en grande partie impossible aujourd'hui ».

Je ne voudrais par quitter ces chambres à fils sans mentionner que ces détecteurs ont été appliqués dans d'autres domaines, en particulier la médecine, afin

d'obtenir des détecteurs de rayons X beaucoup plus sensibles qui permettent de diminuer par un facteur important les doses à utiliser. Charpak s'était lui-même beaucoup investi dans des applications médicales. Je ne suis pas compétente dans ce domaine, mais on m'a signalé, en particulier, le système EOS qui permet de visualiser tous les os du squelette en trois dimensions avec seulement deux radiographies à faibles doses.

Je voudrais, enfin, parler du grand travail effectué par Charpak dans le domaine de l'éducation. Je vous ai dit qu'à l'âge de huit ans il avait découvert, avec émerveillement, l'école de la IIIe République et qu'il avait conservé cet enthousiasme pour l'enseignement d'une certaine culture à tous les enfants. Dans les années 1990, alors qu'il vient de prendre sa retraite, il découvre l'action de son ami Léon Lederman, également prix Nobel, dans les banlieues de Chicago. Celui-ci avait réussi à ramener les élèves dans des écoles désertées et à changer leurs rapports avec leurs professeurs en introduisant un enseignement très pratique des sciences : une association, appelée *Hands-on*, avait été créée et commençait à donner de bons résultats. Charpak décida de transposer cette idée en France en l'adaptant évidemment à un milieu différent. Usant de son aura, il réussit à entraîner en 1995 des scientifiques et des représentants du ministère de l'Éducation nationale à Chicago. L'année d'après l'association *La Main à la pâte* est lancée sous l'égide du ministère et de l'Académie des sciences et dès la rentrée 1996 quelques centaines d'instituteurs volontaires se lancent dans l'aventure dans cinq départements et 350 classes. Charpak avait bien compris que rien ne pourrait se faire si les professeurs des écoles n'avaient pas un soutien efficace et durable de la communauté scientifique, soutien qu'il obtint et qui ne s'est pas démenti depuis.

L'idée est de faire travailler les enfants sur une des innombrables questions que leur pose la Nature : en partant d'observations, ils émettent des hypothèses, en général fausses mais qu'importe, puis ils font des expériences pour essayer de prouver ou d'infirmer leurs hypothèses. L'important est de les faire réfléchir, raisonner et se poser des questions. Il écrivait : « Inculquer, dès l'enfance, les méthodes de base du raisonnement scientifique est la seule chance de doter les générations futures des moyens d'un rapport dépassionné, raisonnable avec la science. C'est là un enjeu de civilisation ».

Le succès de l'aventure de *La Main à la pâte* est la meilleure preuve que cette démarche est possible. Signalons que cette expérience s'est répandue dans de nombreux pays et je ne saurais trop vous inviter à regarder sur le site de l'association toutes ses activités.

Il est difficile de conclure après avoir parlé d'un homme tel que Georges Charpak : il fut un remarquable physicien, théoricien de l'expérience comme il aimait à se définir. Mais il sut aussi mettre la réputation que le prix Nobel lui avait donnée au service d'une cause difficile, l'enseignement primaire. Son association lui survivra certainement et rappellera à tous qu'il fut un homme généreux et ouvert sur le monde.

DE THALÈS À NEWTON, QUELQUES MERVEILLES DE L'ASTROPHYSIQUE

Yvon GEORGELIN

RÉSUMÉ

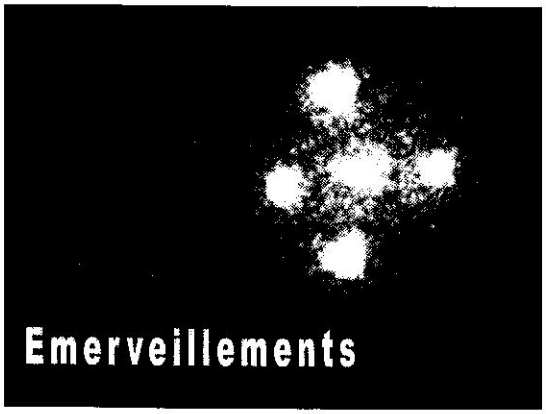

NASA, ESA and STScI image.

La Croix d'Einstein, photographiée par le télescope Hubble, est l'une des images accompagnant un exposé sur la naissance de l'astrophysique, dont le résumé suit.

Ici deux objets et quatre images. Des deux objets, un seul est visible, c'est cette galaxie, légèrement allongée, située au centre. Le deuxième objet, caché derrière cette galaxie centrale, est un quasar (***quasi stellar object***), une galaxie mille fois plus brillante, beaucoup plus concentrée, beaucoup plus lointaine dont la présence nous est prouvée par les quatre images en croix dont les raies spectrales et les *redshifts* sont rigoureusement identiques. Ces quatre mirages gravitationnels, images du quasar caché, ont été déviées par la galaxie selon les géodésiques de l'espace-temps.

Les planètes seraient sphériques

Thalès explique les phases de la Lune en postulant que c'est une sphère sombre éclairée par le Soleil. Désormais les éclipses de Soleil ne font plus peur, le Soleil n'est plus avalé par un dragon mais simplement masqué par la Lune, plus proche, qui occulte le Soleil plus lointain. Thalès sème ainsi plusieurs idées : les planètes seraient sphériques, elles ne circulent plus sur une voûte céleste mais s'échelonnent dans la profondeur du ciel, le Soleil source de lumière acquiert une supériorité sur les autres planètes.

La Terre flotte dans l'espace

« Que devient donc le Soleil pendant la nuit ? » se demandaient les Grecs. « Par quelle route mystérieuse revient-il ? » « Que deviennent les étoiles pendant le jour ? » poursuivaient-ils fort intrigués. La Terre était un disque plat borné, flottant sur l'Océan.

Anaximandre bouleverse tout : « La Terre est un disque cylindrique qui flotte en suspens dans l'espace, sans appui ». Ça y est, le problème du retour du Soleil est résolu. Le jour il passe au-dessus de nos têtes et la nuit sous nos pieds, parcourant ses orbites circulaires à perpétuité.

La Terre est sphérique

Que les éclipses de Lune aient lieu au méridien ou près de l'horizon, l'ombre de la Terre a toujours le même rayon de courbure : Pythagore en conclut de manière irréfutable que la Terre est sphérique.

Pythagore a le génie de montrer que le mouvement apparent du Soleil résulte de deux mouvements circulaires simultanés l'un quotidien le long de l'équateur ce qui explique l'alternance jour/nuit, l'autre annuel le long de l'écliptique ce qui explique l'alternance des saisons.

De Pythagore à Aristarque vers l'héliocentrisme

Pythagore situe en profondeur Mercure, Vénus, Mars, Jupiter et Saturne dans le bon ordre de leurs distances héliocentriques ; c'est là, pour les 2 planètes inférieures, un exploit transcendant rarement expliqué. Pythagore a réussi à calculer leurs périodes sidérales héliocentriques vues du Soleil (Neuf mois pour Vénus) à partir de leurs périodes synodiques observées de la Terre (584 jours pour Vénus).

Philolaos imagine que les planètes tournent autour d'un feu central, un système curieux qui a le mérite d'expliquer les variations d'éclat de Mars, un argument d'astrophysique très fort que Galilée reprendra en faveur de l'héliocentrisme. Héraclide du Pont démontre que Mercure et Vénus tournent autour du Soleil. Cet « héliocentrisme partiel » sera transmis sans discontinuité par les auteurs grecs et latins, juifs et arabes, chrétiens d'Orient et d'Occident pendant tout le Moyen Âge jusqu'à Copernic, Galilée et Kepler.

La distance de la Lune mesurée par parallaxe était connue à 2 % près. Aristarque mesure la distance du Soleil, 20 fois plus éloigné : son volume est donc très grand, deuxième argument pour le mettre au centre de l'univers. L'«héliocentrisme intégral » d'Aristarque sera repris par Copernic, Galilée et Kepler.

Aristarque s'appuie sur l'absence de parallaxes stellaires pour anticiper l'immensité de la distance des étoiles par rapport à la petitesse relative de notre système solaire. Les Grecs imaginaient déjà que le Soleil était une étoile.

L'orbite du Soleil. Méthodes d'observation, de mesure et de calcul

Thalès, Anaximandre, Pythéas et Callippe mesurent l'orbite du Soleil avec un gnomon. Avec cet instrument très précis ils développent de nouvelles méthodes physiques et mathématiques : la date des solstices déterminée par extrapolation, celle des équinoxes par interpolation, la position ou la date d'un *extremum* calculées par la méthode de symétrie, l'obliquité de l'écliptique étant affinée par itération. On découvre ainsi l'inégalité de la durée des quatre saisons, et Hipparque, par la méthode des « arcs capables », en déduit l'excentricité de l'orbite terrestre et la date du périgée, le jour de l'année (6 janvier) où la Terre est au plus proche du Soleil.

Le mouvement des planètes

Les planètes se décalent par rapport aux étoiles, tantôt avancent, tantôt retardent. Pour expliquer ces rétrogradations Hipparque imagine les « excentriques » (cercle excentré, ce qui nous rapproche de l'ellipse) et les « épicycles » (petit cercle roulant sur un grand cercle).

L'inertie

« Si la Terre tournait les oiseaux ne retrouveraient pas leur nid ». C'est l'argument d'Aristote pour une terre sphérique mais immobile. Il faudra inventer des expériences très originales, et attendre des siècles, avant de comprendre le principe de l'inertie qui, imperceptible à nos sens, échappe à l'intuition et au raisonnement : Albert le Grand, Buridan, Oresme, Galilée, Gassendi jusqu'à Foucault qui montre la rotation de la Terre avec un pendule, en 1851, au Panthéon.

La gravitation

Pour Socrate déjà, les pierres, « les graves », sont attirées vers le centre de la Terre. Même aux antipodes, la tête en bas, on ne tombe pas concluait-il. En répartissant habilement des clochettes le long d'un plan incliné Galilée montre qu'une boule chute selon un mouvement uniformément accéléré. Kepler imagine que le Soleil exerce sur les planètes une action « à distance ». Huygens mesure la chute libre d'un corps (15 feet, 1 inch, 1 line 7/9 par seconde) avec un pendule cycloïdal tautochrone et brachistochrone.

Pour Newton, l'attraction de la Terre maintient la Lune sur son orbite circulaire, sinon elle prendrait la tangente : il calcule la chute fictive de la Lune et sa chute équivalente ramenée à la surface de la Terre, (15 feet, 1 inch, 1 line 4/9 par seconde) selon la loi des carrés des distances. C'est alors que Newton explique par l'attraction du Soleil les orbites elliptiques des planètes et les orbites paraboliques des comètes.

ALTÉRATION, RESTAURATION ET CONSERVATION DES VITRAUX

Pierre BRUN

J'ai eu l'occasion, il y a quelque temps d'exprimer mon désarroi devant une exposition de Claudio Parmiggiani où l'artiste présentait sous une belle voûte gothique un *Labyrinthe de verre brisé.*

J'avais également évoqué ma tristesse, il y a de nombreuses années, devant les vitraux de l'église abandonnée de Costebelle.

Quelques années plus tard, au cours d'un colloque au Centre international du vitrail de Chartres, j'apprenais qu'environ 2 000 m² de vitraux anciens disparaissaient tous les ans (pour mémoire, il existe 100 000 m² de vitraux anciens dont 2 500 à la cathédrale de Chartres).

Aujourd'hui, je découvre en plein centre de Tournai en Belgique une église désaffectée dont les vitraux sont condamnés.

Comment peut-on expliquer un tel désastre et comment y remédier ?

Dans une première partie nous étudierons les agressions et les altérations qu'ont subies nos vitraux au fil des temps.

Comment réparer les vitraux qui ont souffert ? C'est le travail des restaurateurs. Ce sera l'objet de la deuxième partie. Restaurateurs qui sont aussi des conservateurs.

1. Les agressions

Agressions résultant d'interventions humaines : guerres, vandalisme, négligence ou manque de moyens.

Agressions d'ordre éthique ou esthétique : destructions volontaires, présence de patines, manque de compréhension du vitrail, absence de sens esthétique.

Agressions météorologiques : orages, foudre, grêle, vent, gel, incendies.

Altérations d'ordre mécanique : éclatement du support de pierre ou de béton, déformation des armatures, détérioration des plombs, cassure du verre.

Altérations de surface : dépôts de fumées, poussières, fientes d'oiseaux, projection de peinture, effritement du mastic.

Altérations biologiques : microorganismes, algues, champignons, lichens bactéries.

Altérations physico-chimiques : piqûres, cratères, opacification, écaillage de la grisaille.

Les agressions humaines ont, au fil du temps, été les plus meurtrières.

Il y a bien sûr les guerres :

– Les guerres de religion. On estime qu'entre 1560 et 1580 un tiers des vitraux existants ont été détruits par les huguenots. 1562 a été une année noire. Des textes anciens font état d'importantes verrières des XIVe et XVe siècles à Marseille, Marignane, Avignon dont il ne reste rien. C'est aussi le cas de la cathédrale de Toulon qui possédait des vitraux du XIIIe ou du XIVe siècle.

– La Révolution a causé moins de dégâts. Le rôle de clôture a sauvé bon nombre de vitraux. Casser les vitraux obligeait à les remplacer par une autre forme de fermeture car les lieux étaient utilisés à des fonctions autres que religieuses : temple de la Raison, casernes, écuries, etc.

Les révolutionnaires sont allés même jusqu'à envisager la destruction de la cathédrale de Chartres mais ont été retenus par le coût exorbitant d'une telle entreprise.

Il faut aussi rendre justice à la Convention qui a créé le musée des Monuments français dont le premier conservateur, un jeune homme de moins de trente ans, Alexandre Lenoir, a sauvé tout ce qu'il pouvait en mettant à l'abri dans le couvent des Petits-Augustins, mis à sa disposition, un grand nombre d'objets saccagés par les révolutionnaires. On lui doit notamment le sauvetage des gisants, des statues et des vitraux de la basilique Saint-Denis, des vitraux de la Sainte-Chapelle, de Vincennes, etc. Il traverse toute la Révolution et l'Empire à son poste et on le retrouve à la Restauration comme « administrateur des tombeaux de la basilique Saint-Denis ».

– Pendant la guerre de 1914-1918, le nord de la France a perdu pratiquement tous ses vitraux. Les destructions ont été irréparables à Soissons, Amiens, Saint-Quentin,

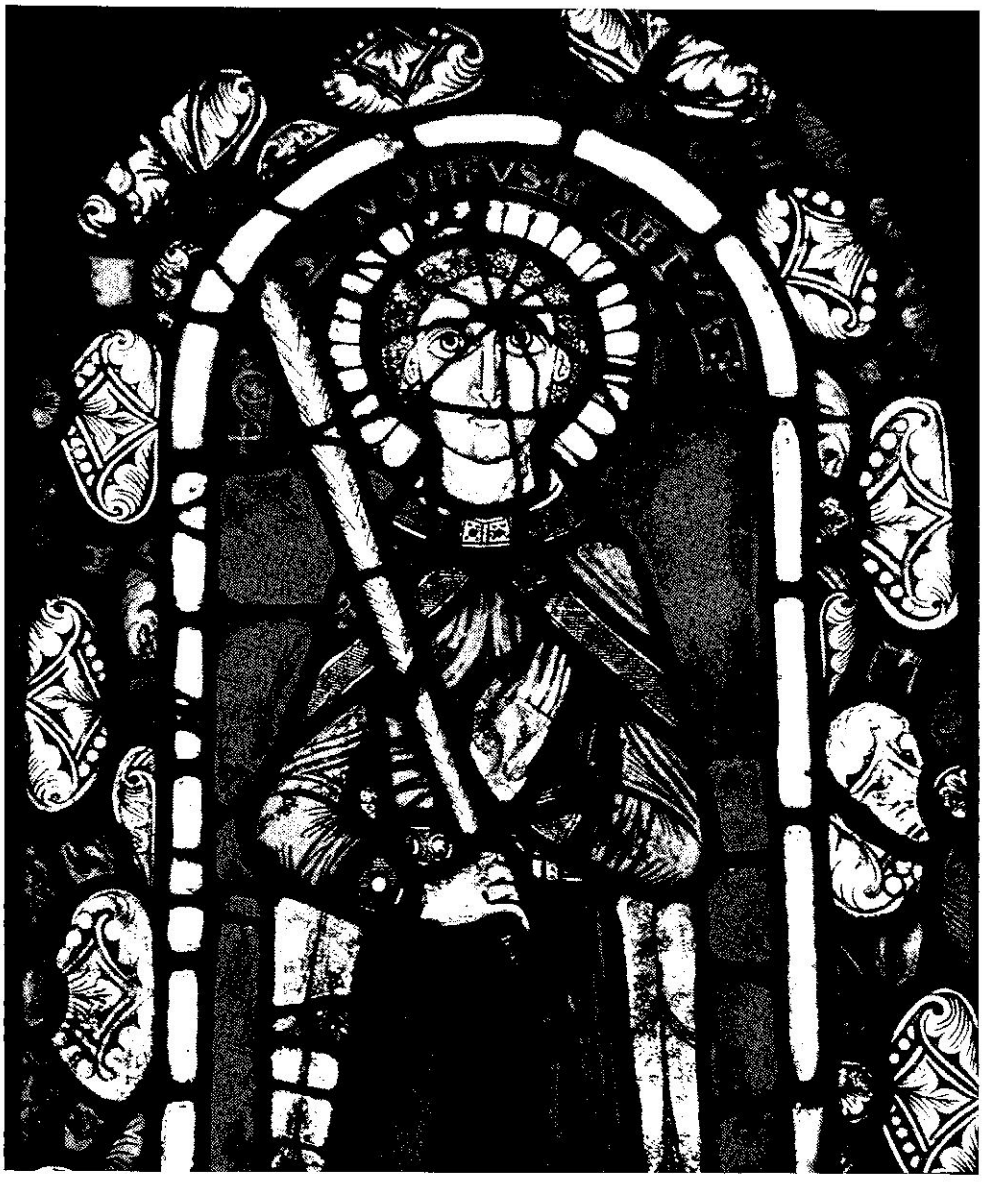

Musée de Cluny, Paris, *saint Timothée*
provenant de l'ancienne abbatiale Saint-Pierre-et-Saint-Paul de Neuwiller-lès-Saverne (Bas-Rhin), 1145-1150.

Mézières, Noyon. À Reims les vitraux ont été déposés en 1916, sous les bombardements... Des caisses de débris seront rachetées à la fin de la guerre par le nouveau propriétaire de l'abbaye de Fontfroide dans l'Aude et des fragments ont été remontés en « macédoine ».

– La guerre de 1939-1945 a été moins désastreuse pour les vitraux anciens. En effet le directeur des Monuments historiques, M. Verrier, a fait établir en février 1939 un plan de dépose des vitraux anciens, plan qui a été appliqué dès l'été 1939. Par contre, des vitraux du XIXe siècle ont disparu en très grand nombre. Ce fut le cas par exemple à la cathédrale de Toulon.

Le vandalisme est déjà présent au VIe siècle lorsqu'un voleur, d'après Grégoire de Tours, s'introduit dans une église en brisant des vitraux.

Les verrières dans les villages servaient de cible aux chasseurs qui se défoulaient en rentrant des chasses infructueuses, lors des grandes fêtes où des arquebusades accompagnaient des réjouissances bien arrosées. C'est sans doute ce qui est arrivé à saint Timothée qui a reçu une balle en plein front.

On cite le cas du château d'Écouen transformé en hôpital militaire pour les soldats de l'an II qui mesuraient leurs forces renaissantes en lançant des pierres de plus en plus haut sur les pauvres vitraux de la chapelle.

On pourrait multiplier les exemples tant les actes de vandalisme furent nombreux.

C'est soit la négligence, le désintérêt, soit le manque d'argent qui entraîne la perte de nombreux vitraux. Pour les petites communes désertifiées et désargentées dont les églises ont besoin d'une restauration très lourde, les vitraux ne sont pas la préoccupation essentielle. J'ai l'exemple d'un petit village de l'Yonne, Lasson, où je me suis rendu il y a une quinzaine d'années. Le maire m'avait accompagné très gentiment pour m'ouvrir « son » église. Lorsque je lui ai fait part de ma déception devant l'état des vitraux, il m'a montré dehors le délabrement de l'architecture et du toit de l'église, me disant : « Si une tuile tombe sur quelqu'un j'aurai de gros problèmes, si les vitraux se détériorent, personne ne m'en tiendra rigueur ». Les grandes cathédrales, Chartres, Reims, Strasbourg, Bourges, trouvent des mécènes, les petites églises de villages n'intéressent personne, à quelques exceptions près, lorsqu'une personne fortunée vient s'installer près du village.

Agressions d'ordre éthique ou esthétique

Les destructions volontaires au XVIIIe siècle – on a eu l'occasion de l'évoquer souvent – ont été très nombreuses. Il faut de la lumière partout et les vitraux obscurcissent trop les églises. À Notre-Dame de Paris le chapitre a fait détruire en vingt ans plus de vitraux que tous les cataclysmes réunis. À Reims toutes les verrières basses du XIIIe siècle sont détruites entre 1739 et 1768. À Saint-Merri on enlève six des huit panneaux de chaque verrière et les vies de saint Jean-Baptiste, de saint Thomas, de saint François ou de sainte Agnès sont réduites à leur plus simple expression. Triste sort pour des vitraux du plus grand peintre verrier parisien du XVIe siècle, Jean Chastellain.

Au XIXe siècle, pendant la grande période des pastiches (imitation des vitraux des XIIIe et XVIe siècles), on badigeonne les nouvelles œuvres de patines artificielles, imitation des patines du temps.

On pourrait parler de certaines restaurations réalisées sans aucune éthique, à la va-vite ou par des amateurs. On cite le cas d'une restauration de la cathédrale de Salisbury, à la fin du XVIIIe siècle, où l'architecte « déblaya à pleines charrettes le vitrail ancien pour le jeter à la décharge publique après l'avoir réduit en miettes pour en récupérer les plombs ».

Ou certaines restaurations réalisées sans aucun sens esthétique ou culturel : pudibonderie (voile de pudeur pour sainte Barbe à Lasson, Yonne) allant jusqu'au ridicule (bikini pour Adam à Houppeville, Seine-



Église Saint-Jean-Baptiste, Lasson (Yonne), *La Création du monde*, détail : Adam et Ève et leurs enfants, vers 1510-1520.

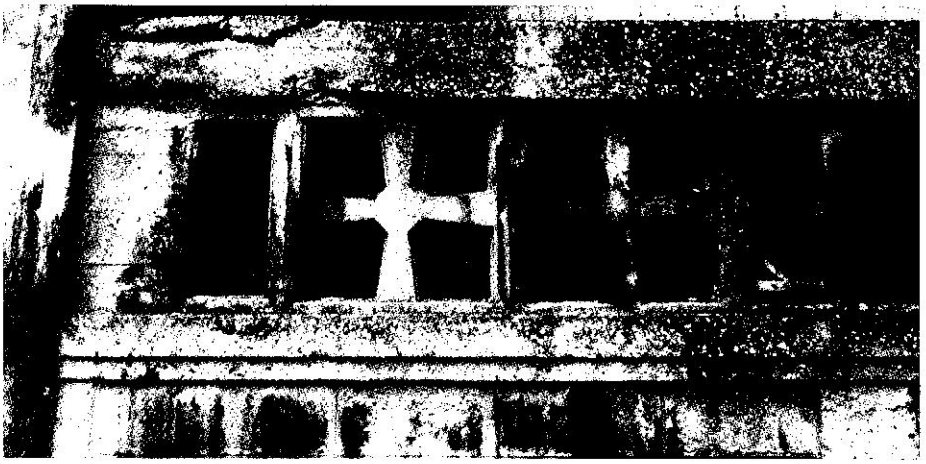

Église Notre-Dame, Le Raincy (Seine-Saint-Denis), éclatement du béton entraînant le dessertissage des vitraux.

Maritime), contre-sens sur le sujet du vitrail (À Cour-sur-Loire, une verrière du XVIe siècle, dite *Verrière de la parenté de la Vierge* a été transformée au XIXe siècle par *La Vierge entourée des apôtres*).

Agressions météorologiques (orages, foudre, grêle, vent, gel, incendies)

Elles sont en général très brutales. Mais les eaux de pluies chargées en acides (nitreux, nitrique, sulfureux, sulfurique) ont une action beaucoup plus pernicieuse. Nous y viendrons plus loin.

Les incendies ont fait d'immenses ravages. Ainsi la cathédrale de Chartres a brûlé en 1194 et seules les verrières occidentales et la fameuse *Notre-Dame de la belle verrière* datant de 1180 ont pu être sauvées.

En 1921, ce sont les ateliers du maître verrier parisien Soccard, qui sont détruits lors d'un incendie entraînant la disparition d'une partie des vitraux du XIIIe siècle de la cathédrale d'Amiens, en cours de restauration.

À la cathédrale de Sens plus récemment en 1971 des verrières hautes du transept et une rosace sont détériorées par un orage de grêle. Restaurées en 1980, elles sont à nouveau endommagées un an plus tard toujours par la grêle.

On pourrait passer des heures à énumérer les avatars causés aux vitraux par ces agressions. Toutes les cathédrales comme les plus modestes églises de village les ont subis.

2. Les altérations.

Altérations d'ordre mécanique

Eclatement du support de pierre ou de béton, déformation des armatures, détérioration des plombs, cassure du verre.

Toutes les parties du vitrail souffrent :

– les supports en pierre ou en béton éclatent,

– les armatures rouillent et se déforment,

– les plombs s'usent, s'effritent, se cassent au niveau des soudures et ne remplissent plus leur rôle de maintien.

– la grisaille s'écaille, s'efface, se détache du support. Le vitrail devient illisible,

– le mastic se désolidarise, s'assèche, se rétracte et tombe en poussière,

– le verre se casse bien sûr mais subit les agressions du temps les plus insidieuses et les plus difficiles à combattre.

Altérations de surface

Dépôts de fumées surtout sur les faces internes des vitraux, dues aux cierges, poussières, fientes d'oiseaux, projection de peinture, effritement du mastic.

Altérations biologiques

Microorganismes, algues, champignons, lichens, bactéries.

Altérations physico-chimiques

Piqûres, cratères, opacification, écaillage de la grisaille. Elles sont les conséquences des altérations précédentes.

Il importe ici de faire un bref rappel sur le verre et sa composition.

Le verre à l'état pur est, dans la majorité des cas, du dioxyde de silicium (SiO2).

Chaque molécule de silice est identique mais l'organisation des unes et des autres est désordonnée. Cette fausse organisation se situe entre celle des solides (ordonnée, cristallisée) et celle des liquides (en mouvement donc amorphe). La distribution est désordonnée mais les molécules conservent néanmoins des distances fixes entre elles. C'est l'état vitreux.

Lorsque la structure du verre s'organise, sous certaines conditions, l'état vitreux disparaît, le verre se cristallise, il perd sa solidité et sa transparence, il devient opalin voire opaque.

La composition du verre : les oxydes formateurs forment le squelette du verre.

Le principal oxyde formateur est le dioxyde de silicium (SiO_2). On utilise aussi, mais pas dans le vitrail à ma connaissance, l'anhydride borique (B_2O_3) (pyrex) et l'anhydride phosphorique (P_2O_5) (en optique).

On y ajoute des éléments modificateurs qui sont les fondants et les stabilisants :

– Les fondants abaissent la température de fusion des oxydes formateurs (1 730° pour le silicium, 2 300° pour le bore). Pour le silicium les fondants permettent d'abaisser la température de fusion à 1 400°. On utilise soit de la soude, autrefois sous la forme de cendre de plantes marines (salicorne) soit de la potasse, autrefois sous la forme de cendre de plantes terrestres (fougères).

– Les stabilisants modifient les propriétés du verre fragilisées par l'adjonction de fondants. En effet l'introduction d'un fondant a provoqué la rupture d'une liaison Si-O et l'apparition d'un oxygène « non pontant » ce qui aurait pour effet de fragiliser la structure et d'augmenter la solubilité à l'eau. C'est la chaux CaO, oxyde de calcium qui est le plus souvent utilisée. On utilise aussi l'oxyde de zinc, l'oxyde de fer, l'oxyde de plomb (cristal).

Pour colorer le verre dans la masse on rajoute des oxydes métalliques en très faible quantité. Cobalt pour le bleu, cuivre ou chlorure d'or pour le rouge, cuivre ou chrome pour le vert, manganèse pour le violet...

L'altération des vitraux qui se traduit par une perte irréversible de leur translucidité par opacification, correspond à la modification des caractéristiques chimiques et des propriétés physiques d'une couche superficielle épaisse d'au plus trois cents micromètres, les faces externes étant de loin les plus altérées.

L'examen de la face externe d'un vitrail révèle notamment la présence de cristaux de gypse et de calcite, des microfractures perpendiculaires ou parallèles à la surface du verre. Selon quel processus le verre s'est-il transformé ?

Un verre silicaté pur est composé de cations de silice et d'anions d'oxygène constituant des tétraèdres.

Les cations modificateurs (fondants et stabilisants) en s'intercalant entre deux tétraèdres empêchent les interconnections et tendent ainsi à briser, ou au moins à fragiliser, la charpente.

Mais les forces de liaison cation-oxygène des éléments modificateurs sont nettement plus faible que celles des cations formateurs de réseau : les liaisons Si-O sont 3,3 fois plus fortes que les liaisons Ca-O et 8,2 fois plus fortes que les liaisons K-O.

Sous l'action des eaux météoriques acides le verre est soumis à un mécanisme de dissolution sélective appelé lixiviation (technique d'extraction de produits solubles qui consiste à faire passer un liquide dans un solide réduit en poudre, produits que l'on retrouve dans lc liquide lixivié, exemples le café filtre, la pollution des nappes phréatiques sous des sites de stockage de matières dangereuses). Les éléments dont les liaisons sont les plus faibles vont être dissous les premiers et entraînés vers la surface. Dans l'ordre ; K, Na, Ca, Mg, Mn, P. Le potassium très soluble est éliminé par les eaux de ruissellement. Le calcium va se combiner avec le dioxyde de carbone et le dioxyde de souffre contenus dans les eaux et cristalliser sous forme de calcite (carbonate de calcium) ou de gypse (sulfate de calcium). Le verre va commencer à s'opacifier.

Ayant perdu une partie de ses éléments, le verre, réduit en volume, va se craqueler (comme la craquelure des boues par dessiccation). Se produisent alors des microfractures qui d'abord sont radiaires favorisant une altération en puits. Elles peuvent être aggravées par des contraintes d'origine externe les verrières subissant des contraintes mécaniques : son poids, la déformation de l'édifice, la dilatation thermique.

Au stade suivant, de grandes plages d'altération se développent par coalescence d'une multitude de puits et les microfractures forment un réseau polygonal perpendiculaire au front d'altération.

Un réseau de fractures ouvertes, parallèle au front d'altération, se développe par l'effet combiné de la réduction de volume lié à la lixiviation et des contraintes externes.

Dioxyde de carbone (Co_2) et dioxyde de souffre (SO_2) vont ainsi rester en quelque sorte piégés à proximité de la surface mais l'eau par capillarité va continuer son œuvre de lixiviation.

C'est donc l'eau qui détruit la stabilité des verres essentiellement potassiques. La dégradation des vitraux est plus un problème de stabilité de ces verres que de pollution atmosphérique qui n'intervient que comme facteur aggravant.

Les verres sodiques plus riche en silice sont moins sensibles à l'altération que les verres potassiques (exemple : les bleus de Chartres du XIIe siècle, riches en silice et pauvres en potassium, gardent leur luminosité).

Il est un autre composant du verre qui, bien qu'en faible quantité, cause des dommages à la translucidité du verre. C'est le manganèse. Lorsqu'il est lixivié et qu'il migre vers la surface il s'oxyde. Alors que l'ion manganèse est pratiquement incolore, il prend sous une forme oxydée une coloration brunâtre. L'altération commence par des petites piqûres noirâtres et lorsque le réseau de piqûres est dense, le vitrail est totalement obscurci.

Enfin les excréments d'oiseaux acides entraînent la formation de nitrates qui vont fragiliser les traits de grisaille.

Nous venons de voir toutes les agressions dont sont victimes nos vitraux. Peut-on redonner vie à ces œuvres ? C'est le rôle du restaurateur-conservateur.

3. La restauration

Historique

Dès le début de l'apparition du vitrail on a sans doute eu le souci du maintien en l'état. Lors la construction de la Sainte-Chapelle saint Louis a attribué une subvention pour l'entretien des vitraux. Les grands édifices recevaient les services d'un maître verrier spécialement affecté à l'entretien. Dans les édifices plus modestes c'était la fabrique (sorte de conseil d'administration de l'église) qui était chargée de programmer les travaux d'entretien.



Cathédrale Saint-Étienne, Bourges, *Légende de saint Jacques le Majeur*, vers 1210-1215,
Les démons, chargés de capturer saint Jacques, s'agitent sans succès à droite panneau d'origine,
à gauche panneau reconstitué au XIXe siècle.

On sait que, dès le XIIIe siècle, certaines verrières ont été restaurées. C'est le cas notamment des grandes verrières de la façade occidentale de Chartres de 1145-1155 et sauvées de l'incendie de 1195. Les spécialistes vous diront qu'on reconnaît les pièces restaurées car les verres sont d'un ton plus soutenu et le dessin est d'un style différent mais de récentes recherches de datation par laser ont montré qu'on pouvait fréquemment se tromper.

Si le XIVe siècle n'a pas laissé de traces, au XVe siècle les restaurations ont été nombreuses, dues en partie à la suppression des cadres de bois. Les couleurs sont plus légères, les verres plus minces et plus transparents, les peintures sont de qualité présentant une grande finesse et le restaurateur a le souci de respecter le dessin d'origine. Parfois la restauration est allée très loin jusqu'à la recomposition totale de la verrière comme à Rouen.

Du XVIe siècle, on n'a pas gardé grand-chose. On sait qu'on a fait des restaurations mais la plupart trop voyantes ont été supprimées. On cite le cas de la cathédrale d'Auxerre. En 1567 une armée huguenote a pris la ville où elle est restée un an avec pillages et destructions, en particulier des églises. Les vitraux de la cathédrale ne furent pas épargnés et « l'on brisa tout ce qui était à portée de bâton ». La paix revenue, l'évêque d'Auxerre, Jacques Amyot, voulut réparer les dégâts. Les verrières du XIIIe siècle (ce qu'il en restait) furent regroupées sans ordre, certaines baies furent raccourcies par de la maçonnerie, d'autres tout simplement murées, d'autres enfin reçurent de nouvelles verrières où étaient représentés le saint patron de l'évêque et l'évêque lui-même. Ce n'est qu'à la fin du XIXe siècle et au début du siècle dernier que la cathédrale a retrouvé une vitrerie proche de celle d'avant les guerres de religion.

On a aussi restauré en prenant des verres dans d'autres églises dont les vitraux étaient en ruine. On trouve sur les comptes de la cathédrale de Chartres : « Achat de vitraux anciens ».

On a déjà évoqué les désastres causés au XVIIIe siècle notamment à Notre-Dame de Paris. Et, comme il n'y a plus de maîtres verriers, la restauration devient l'affaire de simples vitriers qui se contentent pour boucher les trous de prélever des verres colorés dans des panneaux mis au rebut ou d'utiliser de simples vitres.

Il a fallu attendre le XIXe siècle pour que soit entrepris un effort considérable sur la restauration des vitraux. C'est d'ailleurs par le biais de la restauration que le vitrail a retrouvé ses lettres de noblesse. Sur les ruines de la Révolution, il y avait beaucoup à reconstruire et il fallait donner un nouveau lustre aux églises. Tous les grands maîtres verriers du XIXe siècle ont participé à cet effort et il n'y a pas de vitraux anciens qui n'aient gardé traces de leurs restaurations.

Dans l'histoire du vitrail, on a beaucoup critiqué le XIXe siècle, mais on doit savoir gré à ce siècle de nous avoir conservé une bonne partie de notre patrimoine de vitraux anciens, alors que beaucoup n'ont été classés monuments historiques qu'à la fin du siècle.

À l'école de Viollet-le-Duc a été introduite une révolution dans la restauration par le soin porté à l'exécution et par la minutie dans la documentation iconographique. Minutie due aussi au fait que l'ensemble de la production était un pastiche des grands siècles du vitrail (XIIIe et XVIe siècles). Il est souvent difficile de faire la différence (comme ici à Bourges).

Comme dans la production de l'époque d'ailleurs, on n'a pas eu le souci de l'homogénéité de la lumière et on a parfois remplacé les verres cassés par de simples verres blancs. Par exemple, le préfet de l'Aube en 1840 a demandé au maître verrier qui restaurait les vitraux de Saint-Urbain à Troyes, de remplacer tous les verres manquants par du verre blanc, dans un souci d'authenticité.

On trouve aussi quelques restaurations curieuses :

– Dans l'église protestante Saint-Guillaume de Strasbourg (Bas-Rhin), sur un vitrail illustrant la vie de sainte Catherine un donateur venu d'on ne sait où a remplacé le corps de sainte Marguerite dont la tête a roulé à terre.

– Dans l'Ancienne abbatiale Saint-Ouen de Rouen, m'a-t-on dit, c'est la jambe musclée d'un légionnaire romain qui a remplacé la jambe fine d'une sainte Agnès de 13 ans.

– Des vitraux ont été montés ou remontés à l'envers (église de la Purification de la Vierge, Camps-la-Source, Var).

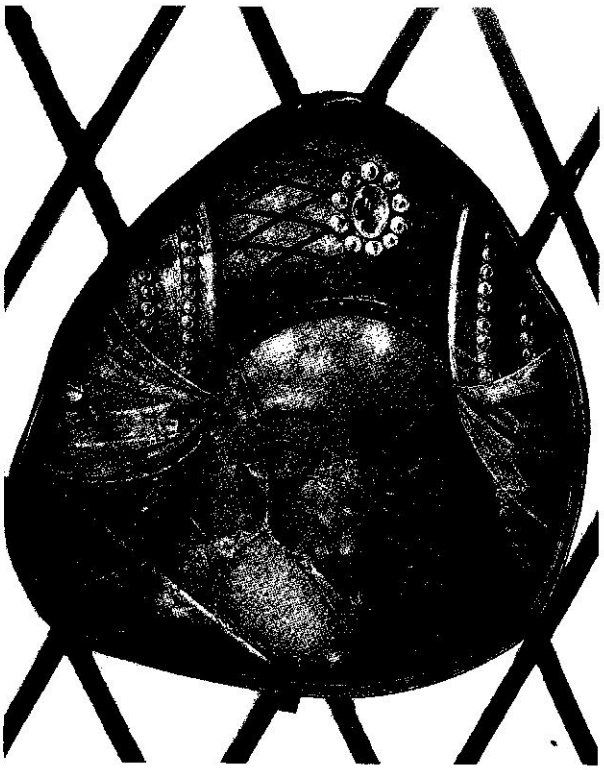

Musée de l'Œuvre Notre-Dame, Strasbourg,
Femme à la coiffe d'or, vers 1480-1490. Fragment d'un vitrail représentant Marie-Madeleine
provenant de l'église Saint-Rémy de Fénétrange (Moselle).

On a déjà vu en première partie quelques restaurations baroques.

La restauration aujourd'hui

Aujourd'hui, le processus de restauration des vitraux n'a guère changé, ce sont les techniques mises à la disposition des restaurateurs qui ont évolué.

Suivons les différentes phases de la restauration d'un vitrail :

a/ La dépose des vitraux, souvent longue, difficile, dangereuse tant pour le restaurateur que pour le vitrail. Elle demande de solides qualités physiques. Lorsque l'importance du vitrail le justifie des études préalables en laboratoire sur des fragments ont pu être conduites pour déterminer la nature de l'altération.

b/ Reconstitution sur une table de travail et étude des dépôts et altérations.

c/ Calque avant restauration.

d/ Nettoyage avant dessertissage à l'eau pure. Il faut pour obtenir un bon résultat que la zone perturbée entre le verre sain et le dépôt soit peu importante.

Nettoyage à la brosse douce (suppression d'impuretés), éventuellement à l'eau pure additionnée d'alcool s'il y a des algues.

Application sur les lichens d'un produit dessicatif puis nettoyage par aspiration.

e/ Dessertissage.

f/ Nettoyage pièce par pièce. C'est là où les choses se compliquent et le travail dépend de l'état d'altération du verre et des produits de cette altération, aucune méthode, à l'exception du nettoyage à l'eau pure n'étant sans danger.

Pour la calcite (carbonate de calcium) et le gypse (sulfate de calcium), la dissolution est possible par application de gels imbibés d'une solution chimique : solution aqueuse de sel disodique (acide éthylène diamine tétraacétatique ou EDTA) et de bicarbonate d'ammonium (hydrogène carbonate d'ammonium), pH légèrement basique 7,2. Le calcium est peu à peu éliminé. Cette opération très délicate nécessite une surveillance constante de l'évolution du pH afin d'éviter l'agression de la matière vitreuse.

On peut utiliser, au lieu de gels, des compresses de coton imbibées d'acétate de sodium (DTA), compresses qu'on change toutes les deux heures jusqu'à obtention d'une transparence satisfaisante.

Lorsque l'altération vient de l'oxydation du manganèse, il suffit théoriquement de réduire le manganèse oxydé. Actuellement, on utilise une solution d'iodure de potassium (KI) diluée avec de l'acide chlorhydrique (Cl). On passe cette solution en compresse sur le verre et après un certain temps on rince à l'eau pure (ne pas utiliser sur la face interne du vitrail pour éviter toute réaction avec la grisaille).

g/ Collage des pièces. Les colles au silicone ou époxy permettent de supprimer les plombs de casse et de redonner une certaine lisibilité aux vitraux. Voici quelques résultats remarquables :

– Église Saint-Salomon, La Martyre, Finistère, Dormition de la Vierge, (détail, le visage de Marie, 1562)

– Femme à la coiffe d'or.

– Palais Jacques Cœur à Bourges : La Galée.

Souvent après collage, il y a des trous qui doivent être comblés soit par des pièces de verre soit par des points de résine.

h/ Collage de la grisaille.

La grisaille est utilisée pour dessiner un trait opaque en complément des plombs, exemple : dessin d'un visage, d'un modelé, d'une ombre. Elle est appliquée comme une peinture.

Elle se compose d'un pigment (un oxyde métallique), d'un fondant (de la poudre de verre) et d'un diluant (eau, vinaigre...).

Lorsque le peintre verrier a terminé sa peinture, il met les verres peints au four. À environ 600 °, la grisaille commence à fondre, vient adhérer sur le vitrail. Le verre de la grisaille devient translucide tandis que les pigments métalliques dont le point de fusion est supérieur à la température de cuisson, restent opaques.

La grisaille peinte sur la face intérieure du vitrail est moins sensible aux eaux météoriques.

Elle se détériore de deux façons :

– Elle a tendance à s'effacer si la charge en pigments métalliques est trop faible. Dans ce cas on ne peut rien faire si ce n'est reproduire le dessin sur un verre de doublage monté sur le même plomb. Mais bien sûr cela a un coût et ne peut être réalisé partout.

– Elle se décolle si la cuisson a été mauvaise, en particulier si le refroidissement a été trop rapide (ce qui était le cas au XIXe sécle lors des productions industrielles). Dans ce cas on essaie de la refixer avec des résines.

Il ne faut jamais recuire une grisaille.

i/ Remise en plomb. Le peintre verrier essaiera de garder un maximum de plombs anciens.

j/ Conservation. Hier nous avions les bons vieux grillages qui ne protégeaient que contre les voleurs. Aujourd'hui, l'ennemi étant l'eau il faut protéger le vitrail contre l'humidité. Pour cela on met en place un doublage total par une verrière translucide posée à l'extérieur. Mais il faut réduire au maximum la condensation entre les deux plaques séparées de 20 à 40 mm. Pour cela on installe une ventilation qui peut aller jusqu'à faire appel au conditionnement d'air (Sainte-Jeanne d'Arc de Rouen).

Depuis 1994 un peintre verrier de Tours a mis au point des verrières de protection, sorte de double vitrage qui épouse précisément les dessins du vitrail grâce à un procédé de thermoformage.

k/ Remontage du vitrail.

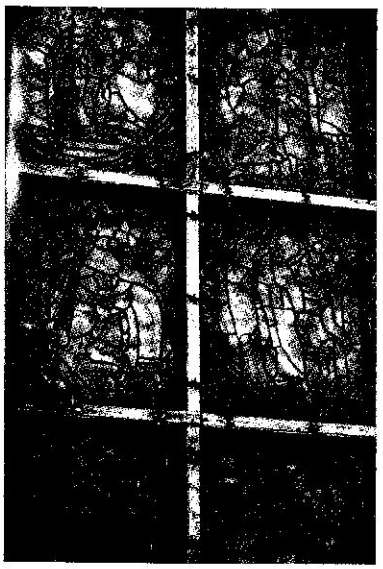

Cathédrale Notre-Dame, Chartres
Mise en place d'une double verrière extérieure

Conclusion :

Voici quelques résultats de restaurations récentes :

– Cathédrale Notre-Dame, Chartres.

– Musée national du Moyen Âge, Paris, exposition « Pinceaux de lumière », vitrail des rois mages (1er quart du XVe siècle), provenant de l'église Saint-Vivien de Rouen.

– Église Saint-Gervais-Saint-Protais, Paris (IV), *Le Jugement de Salomon*, Jean Chastellain, 1531.

– *Église Saint-Salomon, La Martyre (Finistère), Descente* aux limbes, 1535, vitrail restauré en 2009 par J.-P. Le Bihan, Quimper.





Sainte Marguerite et le dragon, avant et après restauration, 1220-1227/v.2000.

On voit combien le métier de restaurateur-conservateur est complexe Jusqu'en 1973, il n'existait aucune formation particulière et chaque peintre verrier opérait selon ses propres connaissances et sa déontologie personnelle. En 1973 a été créée à l'université Paris I une formation professionnelle aux métiers de la conservation-restauration des œuvres d'art, des objets et des sites archéologiques et ethnologiques : la maîtrise de sciences

et techniques (M.S.T.) conservation-restauration des biens culturels.

En septembre 2005 cette maîtrise a été remplacée par le mastère professionnel de conservation-restauration des biens culturels.

C'est actuellement l'unique filière française de formation à ces professions, qui soit intégrée dans un cursus universitaire sanctionné par un diplôme national.

Les études supérieures commencent donc par une première année de licence d'histoire de l'art ou d'archéologie.

On poursuit par la licence préservation des biens culturels qui permet d'acquérir les bases théoriques et pratiques nécessaire à la compréhension des biens culturels et de leur altération, ainsi que des mesures prises pour leur préservation.

Elle s'articule autour de trois axes :

– les sciences humaines, principalement l'histoire de l'art et l'archéologie ;

– les sciences de la matière, principalement la chimie, la physique et la biologie ;

– les notions propres à la discipline de préservation notamment en ce qui concerne la méthodologie, la déontologie et la conservation préventive.

Le mastère conservation-restauration des biens culturels (CRBC) met l'accent sur les points suivants :

– une bonne culture générale de la conservation-restauration et de la conservation préventive.

– une attention soutenue à l'histoire et à la déontologie de la discipline enseignée.

– une méthodologie qui constitue l'ossature et l'essence de la discipline, commune à tous les domaines de la conservation-restauration.

Le mastère CRBC, diplôme national de l'enseignement supérieur, donne accès aux marchés de restauration des Musées de France.

Cet enseignement qui offre toutes les garanties est long et coûteux. La méthodologie qu'il préconise est, elle aussi, longue et coûteuse. Une restauration dans de telles conditions ne peut être entreprise que lorsqu'on dispose de crédits importants.

Ce sera à chaque fois un cas de conscience pour le peintre verrier et les maîtres d'œuvre :

Ou faire une restauration dans les règles de l'art ? Seuls les « grands » vitraux, largement sponsorisés, justifient une telle entreprise. La restauration de *Notre-Dame de la Belle Verrière* en 1990 dans les ateliers de Michel Petit a pris quatre mois de travail à temps plein pour sept personnes.

Ou faire un travail bon marché qui risque de ne pas durer longtemps et même parfois d'abimer le vitrail. Je cite la phrase amère du maître verrier Le Bihan, lors de la fermeture de ses ateliers. Il attribue la situation au code des marchés publics : « C'est systématiquement le moins-disant qui est retenu, ce qui veut dire des matériaux de moindre qualité... Les premiers surpris de la liquidation (de mes ateliers) sont la Direction des affaires culturelles et l'Architecte des Bâtiments de France. »;

Ou ne rien faire du tout et laisser le vitrail se dégrader. Il disparaît ainsi 1 500 à 2 000 m² de vitraux anciens par an en France. Sans compter, nous l'avons vu au début de cet exposé, tous ces pauvres vitraux du XIXe siècle laissés à l'abandon comme souvent les édifices qui les supportent.

Références

TOSI Bruno. Le Vitrail, technique et création. Éd. Fleurus, 1995.

L'altération des vitraux. *La Recherche*, février 1994, vol.25.

Quand les vitraux renaissent à la lumière. *La Vie*, 19 octobre 2006.

L'état physique du verre <www.infovitrail.com/verre/physique.php->.

Le Bihan vitraux, Quimper <lebihanvitraux.over-blog.fr/>.



Cathédrale Notre-Dame, Chartres, *Notre-Dame de la belle verrière* avant et après restauration, 1180-1990.

Compte tenu de l'intérêt et de l'importance des illustrations, le texte suivant a été déplacé et reporté dans les cahiers couleur du Bulletin.

BAYA, LE DESTIN D'UNE FEMME ALGÉRIENNE

Robert GIANNONI

(SÉANCE PRIVÉE DU 9 DÉCEMBRE 2010)

Alger 1975. Au cours d'une visite au Centre culturel français, j'aperçus dans le bureau du directeur un tableau qui ne ressemblait à aucun de ceux que j'avais vus jusqu'ici dans les musées et les galeries d'art. Son auteur, à l'évidence, ignorait les règles qu'on enseigne aux beaux-arts, notamment les lois de la perspective. Et pourtant l'œuvre s'imposait par l'originalité du sujet, la sûreté du trait et l'intensité des couleurs. Pour éclairer ma lanterne mon collègue me dit d'un air entendu : « C'est un Baya ». Je n'étais pas plus avancé qu'avant mais ce nom mystérieux que j'entendais pour la première fois piqua ma curiosité. Apprenant que cette artiste avait exposé ses gouaches à Paris en 1947 puis, après un long silence, à Alger en 1963, je voulus l'inviter à mon tour à Oran où les hasards de ma carrière venaient de me conduire. L'hésitation du directeur me fit comprendre que, dans le contexte social algérien, mon projet risquait de ne pas aboutir. En effet, vivant à Blida au milieu d'une nombreuse famille, Baya ne sortait guère de chez elle. De plus, une femme musulmane n'aurait jamais ouvert sa porte à un étranger. Mais comme mon intercesseur avait gagné sa confiance et surtout celle de son mari, il réussit non sans mal à leur faire accepter ma visite.



Avant d'arriver à Blida mon guide me recommanda de parler avec la plus grande prudence car l'époux, caché derrière un rideau, aurait suivi toute notre conversation. Après avoir examiné avec l'artiste les divers aspects du projet, celle-ci quitta le salon et réapparut quelques instants plus tard, les bras chargés de rouleaux de papier blanc. La partie semblait gagnée. Et pourtant l'exposition n'eut lieu qu'au mois de mars 1977. Elle obtint un succès inespéré : les trente-deux gouaches présentées furent vendues en quelques heures.

Dans cette maisonnette avec cour et jardin qui fleurait le jasmin et la rose, j'eus l'impression d'avoir croisé ce jour-là un être exceptionnel. Cette femme de quarante-quatre ans, toute voilée de blanc, était si humble, si réservée, si dénuée de prétention, que j'avais peine à croire qu'elle était l'auteur de ces somptueuses peintures qu'elle déroulait lentement sous mes yeux. Mais qui était ce personnage apparemment unique en terre d'islam ?

L'orpheline de Fort-de-l'Eau

Celle qui restera à jamais Baya dans l'histoire de la peinture algérienne s'appelait Fatma Haddad. Elle était née le 12 décembre 1931 dans une tribu proche de Fort-de-l'Eau, aujourd'hui Bordj el Kiffan, qui était à l'époque un modeste bourg rural à l'est d'Alger.

Comme dans les contes de fées, sa vie commence par l'épreuve la plus dure qu'un enfant puisse connaître : à l'âge de cinq ans elle perd son père et, l'année suivante, sa mère. L'orpheline et son frère cadet sont recueillis par leur grand-mère paternelle, employée comme servante chez des colons français qui exploitent une ferme horticole. Le destin de la jeune Fatma semble déjà tracé. Comme c'est une fille et que personne ne se souciera de l'envoyer à l'école, il ne lui restera qu'à aider son aïeule à la ferme. Or cet enfant avait reçu à sa naissance non seulement le don de voir mais aussi celui d'enchanter le réel où elle imaginait, vêtue comme une sultane et entourée de fleurs et d'oiseaux, la mère qui lui avait été trop vite arrachée et dont le retour onirique venait compenser en partie la carence affective dont elle souffrait en silence. Sans qu'elle en eût conscience Fatma était née poète mais, dans l'isolement où elle se trouvait, elle ne savait pas qu'elle pouvait exprimer autrement que par la parole ce qu'elle ressentait.

Un jour, en feuilletant une revue où figuraient des images d'enfants anglais, elle essaie d'en reproduire au crayon quelques-unes. Sa patronne la surprend et, sur un ton sec, lui donne un conseil pertinent : « Ce n'est pas bien, c'est défendu, ça ne sert à rien de copier. Si tu veux dessiner, dessine ce qui te passe par la tête... » La revue est confisquée, remplacée aussitôt par du papier et des crayons, et « c'est de là que tout est parti », comme

elle le dira en 1982 à un journaliste venu l'interviewer. [1] Une fois son travail terminé, elle crayonne ses premières esquisses sur des feuilles qu'elle cache dans des recoins où personne ne va. Puis elle se met à modeler avec de l'argile des animaux étranges sortis de son imagination. Ses dessins ne s'inspirent d'aucun modèle occidental et rappellent les motifs de la décoration orientale qu'elle voyait sur des étoffes, des tapis et des coffres peints mais dont elle s'écarte au gré de sa fantaisie.

L'envol de Cendrillon

En 1942, une certaine Marguerite Caminat, originaire de Collobrières, vient de quitter la France pour rejoindre à Alger son mari, directeur du British Council. Elle se rapproche ainsi de sa sœur Simone, propriétaire du domaine où vit la petite Fatma, alors âgée de onze ans. Elle éprouve aussitôt une grande tendresse pour cette fillette sensible et réservée qu'elle souhaite emmener chez elle, promettant à son beau-frère réticent qu'elle « prendrait soin de l'enfant et qu'elle ne la ferait manquer de rien ». Mais dès qu'elle découvre son don naturel pour le dessin, elle allège considérablement ses tâches et lui fournit tout le matériel nécessaire pour peindre. Et pour que l'artiste en herbe n'ait à subir aucune influence, elle va se garder d'intervenir dans son travail et ne l'enverra pas à l'école. Il n'est pas question non plus de la confier à un professeur d'arts plastiques qui n'aurait pas manqué de corriger son graphisme déjà si personnel. En revanche elle se chargera de son apprentissage scolaire et s'appliquera à préserver son identité algérienne, à commencer par son habillement. Elle suggère enfin à sa petite protégée de signer ses dessins par un nom de son choix. Ce que Fatma fera en prenant le pseudonyme de Baya qui, il est vrai, convient mieux à sa personnalité artistique qu'elle va révéler peu à peu à travers sa peinture.

Dans la villa décorée avec goût par le mari de Marguerite, Franck Mac Ewen, ainsi que dans le jardin luxuriant qui lui offre le décor de ses rêves, la chrysalide deviendra vite papillon. Sortie de l'enclos où son statut précaire d'orpheline l'aurait condamnée pour toujours à un rôle de domestique, Baya pourra s'épanouir et donner libre cours à son imagination. Les feuilles de papier blanc se chargeront de traits et de couleurs et s'accumuleront dans des armoires où ses « parents adoptifs » les conserveront avec soin. La Cendrillon de Fort-de-l'Eau a donc trouvé sur son chemin la bonne fée qui fera d'elle une princesse. [2]

En 1947, le sculpteur algérois Jean Peyrissac s'intéresse à cet enfant prodige. Il profite du passage à Alger d'Aimé Maeght pour lui montrer des gouaches de Baya. Le galeriste parisien tombe lui aussi sous le charme de ces œuvres jaillies de l'imaginaire d'une débutante qui n'a jamais eu ni maîtres ni modèles. C'est exactement ce qu'il veut exposer dans sa galerie de la rue de Téhéran où il a accueilli les plus grands peintres du moment, entre autres, Braque, Chagall, Léger et Matisse.

Le catalogue de l'exposition, intitulé *Derrière le miroir*, présente douze gouaches. Il est préfacé par André Breton qui salue « l'apparition étincelante de Baya sous le ciel anxieux d'un novembre 1947. » Le Tout-Paris accourt pour découvrir cet astre « rayonnant au-dehors comme au-dedans de tous les charmes de son pays ». En effet elle n'est pas vêtue à la mode européenne mais porte un séroual à rayures dorées et des babouches brodées comme une princesse d'orient. Sur sa lancée le poète oppose « notre vieux monde civilisé et à bout de souffle » à l'univers intime de Baya qui annonce selon lui « ce que le jeune monde uni, harmonique et s'aimant pourrait être. » Semblable à la sorcière de Michelet, Baya elle aussi : «... s'ingénie, imagine, enfante des songes et des dieux. Elle est voyante à certain jour ; elle a l'aile infinie du désir et du rêve. »

Au mois de février 1948, la photo de cette artiste de seize ans est publiée dans le magazine *Vogue*, suivie d'un brillant article d'Edmonde Charles-Roux. Au ton quelque peu exalté du « pape du Surréalisme » nous préférons celui de cette journaliste qui n'est pas encore un écrivain connu mais qui exprime avec plus de justesse ce que Baya représentait à cette époque-là. Elle rappellera plus tard avec bonheur l'impression que lui avait laissée leur première rencontre : « Elle faisait corps avec son œuvre. Elle m'apparaissait comme un personnage mythique, mi-fille mi-oiseau, échappée de l'une de ses toiles ou de

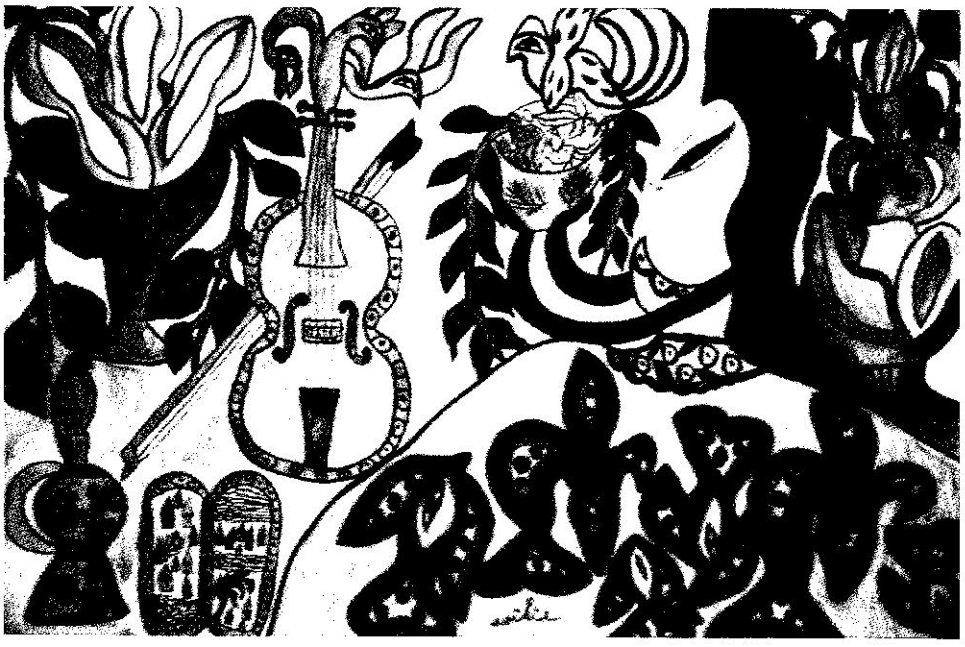

l'un de ses contes de fée dont elle avait le secret et qui lui venait on ne sait d'où ». [3]



Toute autre que Baya aurait perdu la tête dans le tourbillon de la capitale où elle était recherchée, encensée, portée aux nues par des gens dont elle ne pouvait comprendre l'importance. Si elle avait su qui était Breton elle en aurait été paralysée de peur. Par bonheur, sa mère adoptive l'avait accompagnée et veillait intelligemment sur elle. Baya ne se laissa pas éblouir par le miroir aux alouettes. Les mondanités et les flatteries n'eurent aucune prise sur elle. Ce qu'elle avait retenu de ces rencontres parisiennes tenait en quelques mots que seul un enfant pouvait dire : « Tout le monde était gentil avec moi. Je ne me rendais pas tout à fait compte... ». Cette sagesse inaltérable rassure sa protectrice et l'incite à prolonger leur séjour en métropole. À Varengeville Baya fait la connaissance de Braque puis, durant l'été 1948, elle est accueillie à Vallauris dans l'atelier de poterie Madoura où elle va réaliser d'intéressantes céramiques. Picasso est alors son voisin. La proximité de ce génie de la peinture ne la trouble aucunement. Selon un témoin de l'époque, c'est plutôt le maître espagnol qui éprouvait parfois « une certaine irritation » devant la spontanéité si naturelle de cette débutante.

Baya, femme au foyer

En 1952 arrive un trouble-fête : son tuteur algérien qui a trouvé un mari pour Fatma la rappelle au pays. La jeune fille, qui n'a pas encore vingt et un ans, se soumet à la coutume ancestrale. Elle va donc quitter Marguerite qui, n'ayant pas pu l'adopter, n'a aucun droit sur elle. Ici s'achève « le bal irréel de Cendrillon », comme le dit fort joliment François Pouillon. En a-t-elle souffert ? En tout cas, elle ne confia son secret à personne et son silence mérite le respect, tout autant que l'effacement de celle qu'elle appellera toujours sa « mère adoptive ». Elle entre dans une famille algérienne qu'elle n'a pas choisie, comme seconde épouse d'un homme qui a trente-deux ans de plus qu'elle, El Hadj Mahfoud Mahieddine. Les trois enfants qu'il a eus d'un premier lit et leur mère continueront à vivre sous son toit.

Après dix ans de liberté où elle avait pu rêver et peindre à loisir, ce mariage marque une rupture brutale dans sa vie. Et pourtant l'idée de se révolter contre une claustration imposée ne l'effleure même pas. L'adolescente que Paris avait sacrée princesse devient sans transition une femme au foyer et accepte sans réticence les règles de la société musulmane.



Par chance son époux n'est pas un homme ordinaire. Il est lui aussi un artiste, musicien reconnu et compositeur de musique andalouse. Mais voilà qu'une fois mariée Baya cesse du jour au lendemain son activité artistique. D'aucuns ont laissé entendre que son mari lui aurait interdit de reprendre ses pinceaux. C'est faire, à mon sens, un procès d'intention à un homme qui, comme chef de famille, tenait à ce que sa nouvelle épouse ne négligeât aucun de ses devoirs. En réalité l'arrêt de sa production artistique s'explique par les maternités successives, six enfants en dix ans, qui absorbèrent tout son temps.

Un an après l'indépendance, un autre Algérois Jean de Maisonseul, à qui l'on vient de confier la direction du Musée national des beaux-arts d'Alger, encourage Baya, qu'il a connue adolescente, à se remettre à la peinture. Le pari est risqué. Pendant une aussi longue interruption, l'artiste aurait pu perdre la main et son inspiration, étouffée par les mille soucis de la vie domestique, aurait pu en pâtir. Quoi qu'il en soit, elle s'en tiendra à ce qu'aura décidé son mari. Elle lui a donné pendant ces dix années de vie commune tant de gages de fidélité

et prouvé tant de fois son sens du devoir qu'il n'a plus rien à craindre d'elle et qu'il lui laisse carte blanche. Avant de ressortir des tiroirs son matériel de peinture, elle présente à Alger, le 4 juillet 1963, quelques anciennes gouaches qui voisinent avec des œuvres de jeunes peintres algériens. Mais elle n'assiste pas au vernissage. Le succès de l'exposition comble les vœux du conservateur. À cette occasion, le service philatélique des Postes algériennes émet une série de timbres en hommage à Baya. La voilà relancée. D'autres expositions vont suivre dont celle de Paris en 1964 au musée des Arts décoratifs et celles d'Alger en 1967 à la Galerie nationale des arts plastiques puis au Centre culturel français. Baya est désormais reconnue dans son pays où ses œuvres seront présentées dans plusieurs villes, dont Oran et Annaba.

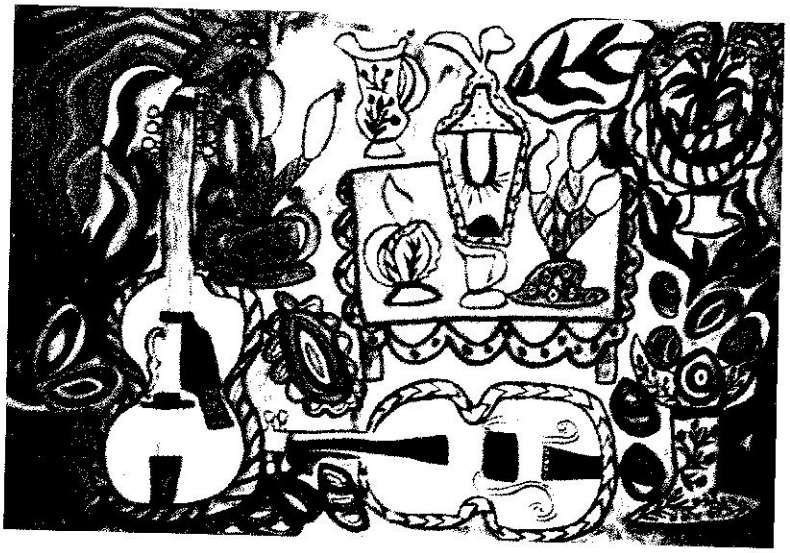



Ses nouvelles gouaches dissipèrent toutes les craintes. La thématique n'avait pas changé, l'esthétique non plus. Jean de Maisonseul dira à ce sujet : « La reprise fut un peu hésitante ; très vite elle retrouva ses thèmes, les amplifiant avec davantage d'audace, d'inventions plastiques et colorées sur des formats plus vastes. » [4] La femme-sultane est toujours là, parée de ses plus beaux atours, et scrute de son œil de biche surmonté d'un long trait noir l'espace clos où elle règne, le plus souvent seule, parfois accompagnée de son double qui ne peut être que sa fille. Les fonds de ses tableaux richement décorés d'arabesques s'inscrivent dans la tradition maghrébine fondée sur la répétition symétrique du motif mais l'artiste n'hésite pas à en jouer à sa guise. On note cependant une certaine évolution de son inspiration. En effet, apparaissent à présent, à la place des cruches et des coupes de fruits, des luths, des harpes, des cithares et des violes. Est-ce là un hommage à l'époux ? Ou un simple rappel des objets dont elle avait découvert dans sa demeure de Blida les formes attrayantes ? En fait, tout comme elle s'était approprié autrefois les plantes et les oiseaux du jardin de Marguerite, elle avait fait de même, après son mariage, avec les instruments de musique.

Autre nouveauté, le champ de vision de l'artiste commence à s'élargir. L'enclos paradisiaque où l'orpheline avait retrouvé sa mère s'ouvre parfois sur un espace parsemé d'arbres et de maisonnettes qui surgissent du sol dans un désordre bon enfant. Ce village imaginaire et comme préservé du mal n'est pas sans rappeler le mythe de l'« Arabie heureuse ».

Chacun des tableaux de Baya est en fait le fragment d'un univers essentiellement féminin. Remarquons que la femme qui y vit en parfaite quiétude est presque toujours debout, que son œil est ouvert sur le monde et surtout que son visage n'est pas voilé, car l'homme est absent de ce domaine dont il est le gardien invisible.



Baya, artiste miraculée

Les journalistes ont souvent demandé à Baya pourquoi elle n'avait jamais changé de sujet ni de style en tant d'années de création. Sa réponse n'a jamais varié d'un iota : « Si je changeais, ce ne serait plus Baya. » Comment dire mieux pour exprimer cette fidélité à son inspiration et à son art, autrement dit à elle-même ? Et pour expliquer la présence de tant d'oiseaux et de papillons elle se contente de répondre : « Eh bien, parce que j'aime les oiseaux et parce que j'aime les papillons... Quand je peins, je suis heureuse, je suis dans un autre monde, j'oublie. » Les Surréalistes qui, en 1947, avaient cru trouver chez cette enfant particulièrement inspirée une réponse à leurs recherches artistiques, auraient été déconcertés par la simplicité de ses propos.

On s'émerveille à juste titre qu'après une rupture de dix ans l'art de Baya ait gardé intactes toutes ses qualités. Le trait est toujours sûr, sa palette de couleurs est toujours aussi riche. Le bleu indigo y triomphe, ainsi que le rose indien et le violet intense. Les thèmes chers de ses débuts n'ont jamais été oubliés : la mère énigmatique est omniprésente avec son cortège d'oiseaux, de papillons, de fleurs, de fruits et de poissons. Tout cela était resté enfoui comme un trésor au fond de sa mémoire. Les peines et les soucis dont cette mère de famille n'avait pas été épargnée n'avaient jamais altéré son génie créatif qui, par miracle, sortit indemne de dix années de vie claustrale. [5]

En 1979, elle perd son mari. Ce grave événement, loin de l'abattre, l'incite à se remettre à l'ouvrage avec une telle intensité qu'un critique est allé jusqu'à parler de « frénésie ». Or ce terme ne sied pas à la « sage Baya » qui a toujours su maîtriser ses émotions et se comporter avec dignité. Que cette disparition l'ait rendue plus disponible et qu'elle en ait profité pour peindre plus qu'avant, cela ne se discute pas. Mais si elle a redoublé d'ardeur c'est parce qu'elle avait pris plus douloureusement conscience de la fragilité des êtres et de la fuite inexorable du temps. De 1980 à 1998 elle se rendra librement aux invitations provenant de pays étrangers, entre autres, à celle du musée Cantini de Marseille en 1982 et à celle de Paris en 1984. On la verra aussi à Bruxelles en 1989, au Koweit en 1990, à Washington en 1994, à Thessalonique en 1997 et à Ankara en 1998.

Mais depuis quelque temps un mal dont elle souffrait en silence ronge inexorablement son corps. Elle affronte cette dernière épreuve tout aussi dignement que les précédentes. Et dans la nuit du 11 novembre 1998 Baya quitte définitivement sa maison de Blida pour aller rejoindre cette mystérieuse mère qui l'attendait depuis soixante années sur le seuil de son éden fleuri.

D'aucuns ont prétendu que la mort de son mari n'avait laissé aucune trace dans ses œuvres, pas plus que les attentats terroristes qui, dans les années 90, ensanglantèrent son pays. Si tel avait été le cas, comment pourrait-on expliquer ce voile de mélancolie qui vient parfois ternir la grâce d'un tableau ? Les profils stylisés auxquels le long trait noir du sourcil donnait un air hiératique font place quelquefois à des portraits, représentés de face et où les yeux légèrement asymétriques sont quelque peu troublés. L'altération à peine visible des visages trahit une inquiétude chez Baya. Toutefois sa pudeur, qui est aussi son rempart, ne lui a pas permis pas d'aller plus loin dans l'expression des malheurs qui frappèrent son foyer, son pays et, à la fin, sa propre chair.

Baya, « servante et souveraine »

La célèbre formule de Sartre « le choix libre que l'homme fait de soi-même s'identifie avec ce qu'on appelle sa destinée » n'est pas applicable à Baya qui a toujours suivi les voies que d'autres avaient choisies pour elle, de la ferme de Fort-de-l'Eau à la villa d'Alger, puis d'Alger à Paris et enfin la voie qui la conduisit en 1953 jusqu'à la maison nuptiale. La seule fois où elle décida elle-même de son avenir c'est quand, à l'heure des violences qui endeuillèrent l'Algérie au seuil des





années 1990, l'ambassadeur de France, craignant pour la sécurité de cette femme artiste, lui avait offert un refuge doré à Paris. Baya déclina son offre pour partager le sort et les souffrances de son peuple. L'humble orpheline qui devait à sa « mère adoptive » d'être sortie de l'ombre et qui, une fois mariée, renonça à la pleine lumière pour servir avec dévotion le foyer familial, s'éleva ce jour-là au rang de souveraine.

Outre les tableaux acquis par des collectionneurs privés, spécialement en France et au Japon, les autres œuvres de l'artiste sont conservées au Musée d'art moderne de Paris, au musée Cantini de Marseille, au Musée d'art brut de Lausanne et, bien entendu, au Musée national des beaux-arts d'Alger. Et aujourd'hui, grâce à l'heureuse initiative de l'un de ses fils, chaque ambassade d'Algérie possède une peinture de Baya qui représente dignement l'art algérien aux quatre coins du monde. N'est-ce pas là un fabuleux destin ?

Notes

[1] Voir *Algérie Actualité* du 18 février 1982.

[2] Pour parler des sentiments de Marguerite pour Baya, l'académicienne Assia Djebar a su trouver des mots très justes : « *L'amitié maternelle d'une Française égarée en colonie avait fait sortir la fillette du huis-clos ancestral* », extrait de **Baya, le regard fleur**, publié dans l'ouvrage collectif **Baya,** éditions Beauchêne, Alger, 1988.

[3] Extrait du catalogue de l'exposition ***Baya*** au musée Cantini de Marseille, novembre 1982.

[4] Autre extrait du catalogue cité en note 3.

[5] Seule Assia Djebar pouvait se permettre d'écrire : « Elle, la première d'une chaîne de séquestrées dont le bandeau sur l'œil, d'un coup, est tombé. Baya la miraculée ! », dans le texte cité en note 2.

Textes de référence

BRETON André. Baya, le premier texte sur l'artiste, publié dans la revue *Derrière le Miroir*, nov. 1947, éditions Adrien Maeght, Paris.

CHARLES-ROUX Edmonde, article publié dans le magazine « *Vogue* » n° de février 1948.

MAISONSEUL Jean de. Extrait de la préface au catalogue de l'exposition Baya au Musée Cantini, *Marseille*, novembre 82-février 83.

BERRAH Mouny. Baya, Femme d'Alger, texte publié dans l'ouvrage collectif *Baya*, éditions Beauchêne, Alger : 1988.

DJEBAR Assia. Baya, le regard fleur, ibidem.

ALBARET Lucette. Hommage à Baya, publié dans le Bulletin de l'ADEIO, n°16, Paris : 2000.

COMMISSION DES BEAUX-ARTS

Responsable : Jean PERREAU

SÉANCE DU 2 FÉVRIER 2010

LA MISSION ARTISTIQUE FRANÇAISE AU BRÉSIL EN 1815

Lucien PROVENÇAL

1816. L'Empire est tombé, la monarchie est restaurée ; un certain nombre d'artistes, pour la plupart membres de l'Institut, ont servi la Révolution puis l'Empire. Ils sont devenus *persona non grata* et cherchent à émigrer ; le plus célèbre d'entre eux, Jacques-Louis David, se réfugie en Belgique ; pour les autres, les propositions ne manquent pas, du roi de Prusse et du tsar notamment ; par conviction, beaucoup refusent de se mettre aux ordres des tyrans.

La cour du Portugal, chassée de Lisbonne en 1807, s'est réfugiée à Rio de Janeiro. La reine doña Maria 1ère, en proie à des crises de démence, a désigné comme régent son fils dom Joào. Celui-ci aime le Brésil ; il veut que Rio devienne la capitale intellectuelle et artistique de l'Amérique du Sud ; il confie au comte de Barça qui cumule à peu près tous les pouvoirs une mission d'investigation.

Il est difficile de savoir qui le premier a pensé aux artistes français ; peut-être la première initiative est-elle de Nicolas-Antoine Taunay qui écrit au futur monarque et à son épouse la princesse Joaquina Carlotta pour solliciter la charge de précepteur de leurs enfants. Presque simultanément le comte de Barça demande à son ambassadeur à Paris, le comte de Marialva, de prospecter les milieux artistiques français. L'ambassadeur puis son successeur, le comte de Britto, prennent contact avec Joachim Lebreton, secrétaire perpétuel de la section des beaux-arts de l'Institut, qui vient d'être démis de ses fonctions. Lebreton, en effet, tout comme David, Lakanal, Sieyès, Cambacérès et bien d'autres, est un ancien conventionnel et a voté la mort de Louis XVI ; par ailleurs, prié par les Anglais de restituer les œuvres d'art ramenées en France par Napoléon, il a eu l'audace de répondre qu'il le ferait lorsque le British Muséum se serait séparé des œuvres dérobées par les Anglais lors de leurs campagnes, ce qui n'a pas arrangé ses affaires. Il accepte très vite la proposition portugaise qui est accompagnée de conditions financières alléchantes. Les seules réticences émanent de notre consul général à Rio, le colonel Maler, un royaliste de la onzième heure, qui met en garde le prince contre les risques qu'il prend en accueillant des révolutionnaires. Le régent et le comte de Barça passent outre. La cour de France donne son accord. Louis XVIII ne peut rien refuser à des Portugais qui l'ont aidé matériellement pendant son long exil.

Onze artistes et leurs assistants embarquent au Havre le 16 janvier et arrivent à Rio le 26 mars 1816, au lendemain des obsèques de la reine folle et de la montée sur le trône de Joào VI. Ils sont cordialement reçus par le comte de Barça, mais subissent les foudres de Maler, un homme dont se plaindront également les marins français en escale, et que Rose de Freycinet met à mal dans ses remarquables récits de voyage. Heureusement, notre représentant est rappelé à l'ordre par le duc de Luxembourg-Montmorency, ambassadeur extraordinaire de Louis XVIII chargé de régler les divers contentieux franco-portugais.

Peu après l'arrivée des Français, est publié le décret du 21 août 1816 qui crée l'École royale des sciences et arts et fixe les émoluments des membres de la mission qui, en fonction de leurs qualités, s'étalent de 1 000 à 122 escudos par mois, de quoi vivre confortablement au Brésil. En fait, il faudra attendre le 5 novembre 1826 pour assister à l'inauguration de l'École devenue impériale après l'indépendance du pays. Des atermoiements, des divergences au sein du groupe, l'hostilité des artistes locaux épuisent la résistance de Lebreton qui meurt dans sa résidence de campagne en 1819. Il est remplacé dans ses fonctions administratives par un peintre portugais sans talent, Henrique José da Silva, qui ne va cesser d'intriguer contre les Français.

Quels sont ces hommes qui ont révolutionné l'art brésilien dont l'expression se réduisait au baroque colonial et à la sculpture polychrome sur bois ?

Nicolas-Antoine Taunay a soixante ans lorsqu'il débarque à Rio de Janeiro ; initialement, c'est un peintre paysagiste de l'école du XVIIIe siècle ; en 1773, il est élève de David à l'École des beaux-arts de Paris, puis, selon la tradition de l'époque il parfait sa formation à Rome (1784-1787). En 1809, il est engagé pour illustrer les campagnes d'Allemagne de Napoléon ; il le fait dans le plus pur style néo-classique inspiré de David (*Napoléon entouré de son état-major, Joséphine dans son jardin*).

Au Brésil, Taunay est séduit par la somptuosité de la nature et la simplicité des villes ; sa production est

surabondante ; on compte une cinquantaine de paysages hautement représentatifs ; son petit-fils, peintre de bonne renommée, dénombrera quelque sept cents ébauches. Beaucoup de ses œuvres témoignent de ce qu'était la capitale du Brésil indépendant :

– *La Quinta das laranjeiras (Le Jardin des orangers),*
– *Le Pain de sucre vu du couvent Saint-Antoine,*
– *Le Quartier de Botafogo,*
– *L'Église et la colline de Gloria,*
– *La Cascade de Tijuca* qui traversait le jardin de la résidence de l'artiste.

Toutes ces œuvres se trouvent aujourd'hui dans les musées nationaux brésiliens de Rio de Janeiro, de Sào-Paulo ou dans des collections particulières.

Au hasard de ses pérégrinations, le peintre n'a pas négligé l'évocation de personnages rencontrés comme le très beau *Nègre aux oiseaux* qu'il nous semble entendre siffler ; peintre de la couronne, il nous a aussi laissé des portraits de la famille régnante, dont celui de la redoutable reine Joaquina Carlotta qui se trouve au musée national de Queluz, proche de Lisbonne.



Le Nègre aux oiseaux.

En 1820, Taunay occupe la chaire de peintre paysagiste de l'École royale mais, déçu de ne pas en être nommé directeur et s'entendant fort mal avec les autres Français, il rentre dans son pays en 1821 et meurt à Paris en 1830.

À Rio, il laisse son frère Auguste-Marie, sculpteur, prix de Rome en 1791, lui aussi collaborateur de David, restaurateur en 1807 des escaliers du Louvre et du Carrousel, membre de l'Institut de France.

Au Brésil, on lui doit un très beau buste de Camoes et un monument dit *Aux Jumeaux brésiliens.*



La Colline de Gloria.

Ce sont ses descendants qui ont été jusqu'à nos jours les maîtres de la culture artistique brésilienne ; plusieurs furent directeurs de l'Institut des arts et sciences.

Jean-Baptiste Debret est celui de nos compatriotes dont l'œuvre a le plus marqué l'histoire d'une nation naissante. Cousin de David, épris de néo-classicisme, il s'inspire de la mythologie avant que la République n'utilise pendant six ans ses compétences d'ingénieur des fortifications. Il revient en 1798 à la peinture et expose au Salon. En 1804, il est nommé peintre officiel de l'Empire et illustre les campagnes impériales (*Napoléon à Arenberg*). En 1815 il refuse avec hauteur les propositions du tsar Alexandre, ne voulant pas se commettre avec les ennemis de la France et se laisse séduire par celles de Lebreton, son collègue de l'Institut de France.

Dans un pays qui s'éveille, il s'attache à représenter avec précision, habilité et talent ce qu'il observe ; il porte témoignage de l'évolution d'un peuple et de tous les échelons de la société ; il le fait parfois plus en historien qu'en artiste. Il reste un néo-classique mais il verse dans le romantisme et exprime ses sentiments face à l'individualisme, la souffrance et la religiosité de ceux qu'il peint. Il le fait avec humour, tendresse mais aussi avec tristesse, voire férocité. Il y a déjà du Daumier chez Debret.

Un critique d'art résume parfaitement cette expression : « L'importance majeure de l'œuvre de Debret, outre la valeur d'un enseignement qui allait bientôt porter ses fruits, réside paradoxalement dans sa capacité d'enregistrer cela même qui était sur le point de disparaître ».

Debret décrit parfaitement ce qu'il ressent dans un ouvrage en trois parties intitulé *Voyage pittoresque et historique au Brésil, séjour d'un artiste français,* où le texte est aussi riche que les images qui l'accompagnent. Il découvre successivement :

– La vie et la misère des aborigènes.
– L'esclavage dans des tableaux qui illustrent leurs conditions de vie depuis la capture et leur transport inhumain dans les navires négriers ; il nous les montre également dansant la *capoeira,* danse guerrière dont les armes sont exclues, mais qui révèle un espoir de revanche.
– L'intérieur d'un pays qui se construit et amorce un premier développement urbain autour de la vie des champs et des petits métiers.
– La rue ; *La Marchande de cajù,* très belle, est représentative d'un petit peuple travailleur qui gravite dans une société ridicule, prétentieuse et cruelle.

L'artiste est cependant tenu par son statut de peintre officiel de décrire les événements majeurs de la cour et de la vie officielle,

– Son *João VI* est stupéfiant de vérité ; il exprime la bonhommie, la gloutonnerie et la sottise d'un prince débonnaire qui cherche à oublier autour de la table ses malheurs conjugaux.
– La cérémonie, l'arrivée de la princesse Léopoldine de Saxe-Cobourg, future impératrice et le couronnement de dom Pedro 1er.
–Les palais impériaux.

Beaucoup de ses tableaux ont été gravés par un autre membre de la mission, le sculpteur Charles-Simon Pradier.

Est-ce un hasard si Debret revient en France en 1831, peu après la chute de Charles X, bénéficiaire d'une rente payée par l'empereur du Brésil ?



La chasse aux esclaves.
Jean-Baptiste Debret.



La marchande de cajù.
Jean-Baptiste Debret.

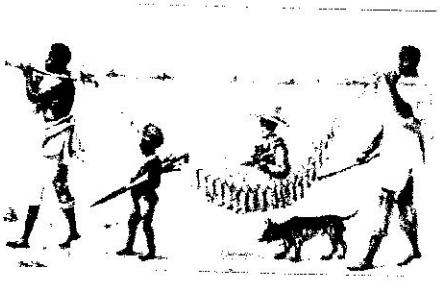

Voyage au Brésil.
Retour d'un propriétaire.
Jean-Baptiste Debret.



João VI en pied.

Auguste Grandjean de Montigny est un sculpteur, grand prix de Rome en 1799. Restaurateur de la Villa Médicis, membre de l'Institut, professeur à l'École des beaux-arts. Il a accompagné le roi Jérôme en Westphalie ; lui aussi a refusé les offres du tsar Alexandre.

Au Brésil, il se voit chargé de la construction de l'Hôtel des beaux-arts, aujourd'hui entrée du jardin botanique. Sa propre maison est caractéristique du néoclassicisme colonial qu'il cherche à imposer. Son Hôtel des douanes, actuelle Maison de France est d'une étonnante sobriété. Malheureusement, beaucoup des monuments et des maisons construits par Montigny ont été détruits pour agrandir Rio de Janeiro ; restent le monastère de Sào-Cristovào, une fontaine monumentale et un *solar* (manoir) propriété d'un particulier.

Les frères Ferrez, Marc et Zéphyrin, sont les auteurs du très beau buste du premier empereur du Brésil et de divers monuments et fontaines de Rio ; leurs descendants sont des photographes d'art les plus célèbres du Brésil actuel.

Il était bon d'évoquer en 2009, année de la France au Brésil, l'influence qu'ont eu nos artistes dans le développement culturel de ce pays ami.

L'IMAGE DES PAYSANS DANS LA PEINTURE

Monette LAPRAS

(SÉANCE DU 12 OCTOBRE 2010)

Le monde paysan, bien que présent dans les représentations artistiques depuis l'aube des temps, n'a pas toujours tenu le devant de la scène. Avant de nous pencher sur son image dans la peinture occidentale, il est important de distinguer entre l'acception classique de ce mot d'« image », celle qui a prévalu jusqu'au XVIIIe siècle, qui était l'équivalent du mot « idée », donc d'une représentation mentale, et celle plus concrète, de copie, de miroir ou reflet de la réalité. Nous verrons qu'au cours des siècles, cette image va se rapprocher tantôt de l'une, tantôt de l'autre de ses définitions.

L'image paysanne, prétexte ou idéalisation, domine la représentation jusqu'au XVIIe siècle où vont éclore des approches réalistes, particulièrement dans les écoles du nord, où elles prirent naissance dès la fin du XVIe, et en France. Au XVIIIe siècle et jusqu'au mouvement réaliste du XIXe, où s'arrêtera notre étude, la représentation redevient un prétexte et un faire-valoir.

En Occident, limite géographique de notre survol, les activités paysannes, abondent dans l'imagerie médiévale, consignée par les clercs et les nobles, dans les enluminures des manuscrits, les psautiers, les missels, et aussi dans les livres d'heures, calendriers innombrables, livres de chasse, recueils de proverbes dès le XIIe siècle, ou traités d'agronomie, comme celui du bolonais Pietro de Nescenzi, appelé « Le Rustican », écrit vers 1305 à Bologne et traduit plusieurs fois ultérieurement (Au moins huit fois).

L'exemplaire du musée de Chantilly, orné d'enluminures, dont nous voyons ici le *Calendrier des travaux agricoles*, nous donne une idée de l'outillage rudimentaire, (la faux, le fléau) et une version de la tenue vestimentaire des paysans du Xe siècle. Nous voyons défiler les différentes activités agricoles tout au long de l'année. Seul le personnage illustrant le mois de mai, qui représente un chasseur portant un faucon au poing, n'appartient pas au monde paysan, celui-ci n'ayant pas le droit de chasser. La représentation des paysans y est sans doute idéalisée, et n'offre qu'une très lointaine ressemblance avec la situation réelle de cette partie de la société. Les descriptions que nous en donnent les chroniques de Raoul Glaber ou de Raoul le Chasseur au XIe siècle en font foi, même si les choses s'adoucissent un peu au XIIe et si *Le Roman de Renard* peut nous décrire la maison d'un riche paysan. Accompagné dans les textes des qualificatifs de « rustique » ou de « barbare », le paysan ne jouit pas d'une excellente réputation. De toute façon il ne devait en réalité son salut qu'au travail et sous l'étroite surveillance de son seigneur. Mais l'Église et la noblesse qui seules possèdent ce que nous appellerions aujourd'hui le pouvoir de transmettre l'information, n'oublient pas que tout le système de la vie sociale repose sur l'ordre des *labores*, les travailleurs, pourtant derniers dans la hiérarchie des trois ordres de la société, loin derrière les *milites*, et les *oratores*. Assez différenciés pourtant, dans leurs conditions d'existence, les vilains (serfs affranchis) et les serfs, assurent la vie matérielle



Calendrier des travaux agricoles.

de la société toute entière, et doivent donc participer à la description du monde médiéval, avec toute la verve, l'allégresse tonale qui caractérisent ces représentations.

Les images sont fortement teintées de religiosité et les références à la providence divine sont nombreuses, représentée parfois par un ange dans le ciel, ou comme par la Vierge dont la protection est censée pallier les incertitudes du climat. Le travail du paysan doit lui apporter le salut dans l'au-delà, comme en témoigne la présence de Dieu le père, qui accueille son âme au Ciel, figurée par le petit personnage s'élevant vers lui.

Avec l'apogée de la féodalité, la vie paysanne va même s'exposer plus largement encore, comme nous le montrent *Les Très Riches Heures du duc de Berry*.

Mais il s'agit là de célébrer la toute-puissance seigneuriale, symbolisée par l'immense château hors d'échelle, qui domine largement la scène. Le paysan y apparaît dans toutes ses activités, variant en fonction des saisons, rendues possibles grâce à la protection féodale et sous un ciel sereinement bleu, signe tangible d'une société stable et « heureuse ». Les petites silhouettes, à peine ébauchées dans les gestes essentiels à leur travail, laissent la part belle aux nobles personnages, hommes et femmes élégants et raffinés, richement vêtus, occupant le devant de la représentation, nous proposant une vision très esthétisante et réductrice de la vie des champs. Chez Jean Fouquet, illustrant *Les Très Riches Heures d'Étienne Chevalier*, la bergère, déguisement de sainte Marguerite, avec ses moutons, occupe certes le premier plan, mais les chevaliers en armure ne sont pas loin, pour maintenir l'ordre.

Jusqu'ici, l'image paysanne nous paraît fortement symbolique et prétexte à la proclamation d'un certain ordre du monde.

À l'aube du XVIe siècle, à Bologne, voici Nicolas del Abate avec le *Paysage aux batteurs de blé*, dont la monumentale meule de foin irradie de lumière et illumine ce paysage, par ailleurs assez mélancolique, et, probablement pour la première fois en Italie, traité avec sensibilité. Plus tard c'est Anibal Carrache, célèbre dans un tout autre style pour ses fresques du Palais Farnèse, qui n'hésite pas, à consacrer à son *Mangeur de fèves* l'essentiel de la composition, avec un réalisme saisissant.



Ces deux visions de caractère nettement naturaliste ne seront qu'exception dans la production italienne de l'époque. Même Caravage qui se verra reprocher en son temps de prêter aux apôtres un aspect misérable et marqué par la pauvreté et le travail, celui des paysans qui constituaient l'essentiel de la population, et même à la Vierge du tableau du Louvre dans *La Mort de la Vierge* qui n'échappe pas à ce cruel réalisme. Caravage lui-même s'abrite généralement derrière des sujets religieux ou mythologiques pour faire figurer des paysans dans ses oeuvres. En Italie, comme en Espagne, les commanditaires n'éprouvaient en général aucun intérêt pour la trivialité des scènes paysannes.



Au contraire, les peintres du Nord, flamands et hollandais, offrirent une vision très réaliste et cette fois non déguisée de la classe paysanne, comme chez Breughel le vieux, avec la *Danse* et son sens de l'observation impressionnant ou, le *Retour de chasse*, ou encore avec des scènes de tavernes, et de beuveries, comme chez Téniers, Van Ostade, ou Adrian Brouwer. Nous retrouvons encore les travaux des champs, toujours lors des différentes saisons dans la saison *L'Été*, avec des personnages aux postures presque caricaturales (en particulier celui qui se désaltère goulûment), chez Abel Grimmer, ou toujours chez lui, dans *L'Automne*, dénotant un sens singulier de la géométrisation de l'espace.

Ces provinces du Nord qui devaient s'émanciper politiquement et économiquement du joug de l'Espagne, au profit d'une nouvelle bourgeoisie marchande, se révélèrent friandes de ce genre de peinture. Notons toutefois qu'un peintre incarnant par ailleurs la société aristocratique, restée puissante dans les provinces fidèles au roi d'Espagne comme Rubens, ne négligera pas la classe paysanne, en particulier, dans *La Kermesse*, du musée du Louvre, expression d'une liesse tourbillonnante ou bien dans le *Retour du troupeau*, plus élégiaque, et empreint de cette allégresse dorée, ce mouvement, cette joie, bien caractéristiques du peintre.

Le long cours sinueux des troupeaux, la rivière heureuse, la grande meule de foin, l'allure dansante et assurée des personnages, tout dénote une vision optimiste et réconfortante, même si elle n'est pas tout à fait véridique, de la condition paysanne.

Mais l'âge d'or de la représentation paysanne se situe au XVIIe siècle. Il tend à ce moment-là à présenter le reflet de la réalité. Cela s'amorce en Italie, localement avec le mouvement des *Bambocciante* de Pieter von



Laer à Rome, entouré d'un noyau d'artistes, presque tous originaires de Flandre et de Hollande, qui montrent de joyeux buveurs, citadins plutôt que de véritables paysans. Certains aristocrates romains émancipés, s'entichèrent de ces peintres, au grand dam du reste de leurs pairs, attachés étroitement aux canons de l'académie de Saint-Luc. La tendance s'exprime également en Espagne, avec Vélasquez, Zurbaran, Murillo, ou Ribera, malgré la pompe imposée aux artistes par la monarchie et l'Église, étroitement unies pour privilégier un art aristocratique, et les genres nobles, (mythologie, histoire, religion et portrait). Il y eut donc déjà quelques tentatives pour camper des gens du peuple dans toute leur réalité. Mais cet âge d'or, que nous avons vu initié dans les écoles du nord, s'épanouit en France, avec le phénomène des frères Le Nain, redécouverts en 1862 par Champfleury, et révélés au grand public en 1934, avec l'exposition *Les peintres de la réalité*.

Attardons-nous sur cette famille Le Nain. Originaire de la région de Laon, le père huissier de justice, jouit d'une certaine aisance puisqu'il possède une vigne et peut ainsi permettre à ses fils, Antoine et Louis, puis au plus jeune, Mathieu, d'aller à Paris étudier, puis exercer la peinture et ouvrir rapidement un atelier. Mais l'intérêt d'Antoine et Louis, va très vite revenir à cette classe laborieuse, approchée dans leur enfance et qu'ils vont décrire avec une force, un dépouillement, un réalisme quasi-mystiques. Dans ces scènes d'intérieur, les paysans ne ressemblent pas à « l'animal farouche et affamé » dont parle La Bruyère.



Famille de paysans est considéré comme le chef-d'œuvre de Louis, peut-être aidé de Mathieu, mais la distinction entre les trois artistes est difficile. Sorte de bas-relief dans lequel le sujet est réduit à l'essentiel. On a parlé de la monumentalité et de l'intemporalité de l'art des Le Nain. La condition de cette famille est discrètement décrite : vêtements chauds, feu dans la cheminée, pain bien levé et doré, verre de qualité contenant le vin, pratique de la flûte par l'enfant etc. Ces détails apparentent davantage ce paysan et sa famille au « riche laboureur » de La Fontaine. Il n'affiche pourtant pas de signe extérieur de richesse, dirait-on aujourd'hui, sans doute par peur du fisc, mais il est difficile de se faire une idée généralisable à toutes les provinces, de l'état de la paysannerie en France au XVIIe siècle. Le laboureur, nous le savons, faisait partie des cultivateurs aisés, tenanciers perpétuels, propriétaires des bœufs et chevaux qui tirent la charrue. Les inventaires après décès évoquent même de la vaisselle abondante, du linge et du mobilier solide. Bien sûr à côté de ces laboureurs, il y avait les manouvriers qui, en-dehors des saisons d'activité à la ferme, devaient exercer le métier de charron, couvreur. De plus les conditions changent d'une région à l'autre entre celles où sont passés les soldats se rendant sur le lieu de la guerre, et celles qui y échappent. La peur du fisc qui peut dégénérer en émeute comme en 1670 à Aubenas ou en 1675 contre la gabelle ogresse, pousse le paysan à se donner les apparences de la pauvreté. Mais le paysan est, il est vrai, très vulnérable : les rendements sont faibles, pas d'assolement, la jachère occupe près de la moitié du sol. C'est le règne de la monoculture du blé, blé que l'on coupe à la faucille et que l'on bat au fléau, comme nous l'avons observé au Moyen Âge. On utilise comme seul engrais le fumier ou les fougères putréfiées. Sans oublier les famines fréquentes, notamment en 1687, ou en 1709.

Repas de paysans de 1642, est l'équivalent pour Bürger de la *Cène du Christ à Emmaüs*, représentée par Caravage, cet artiste inclassable, provocateur et qui révolutionna l'art, et que Jacques Attali compare avec assez de justesse à Pasolini. Le *Repas de paysans*, par son chromatisme sourd et délicat, le silence des personnages, habités de vie intérieure, fait naître l'émotion. Remarquons la composition en frise, et ce gros plan centré sur le groupe familial occupant toute la toile, nimbé d'une lumière pouvant s'apparenter à une sorte de révélation, douce lumière de l'Île de France, dont se souviendra Corot. Pas d'anecdote, ni de pittoresque, un sujet qui pour être apparemment trivial, se révèle en réalité génial par son exécution. Thuillier parle du « regard », et d'une vision exprimée comme dans un « poème ». Bürger lui, note le caractère religieux de cet art que dénote la présence du pain et du vin, de la nappe. Il s'agit là d'un nouveau classicisme, éloigné délibérément de toutes les conventions de l'époque : grands formats, grands sujets, etc.

Georges de La tour ira lui aussi très loin dans la transfiguration, car à l'occasion de thèmes religieux, ses personnages sont « habillés » par lui en paysans.

Mais comment expliquer l'apparition du phénomène Le Nain, dans la société française, fortement hiérarchisée autour de la grandeur royale, phénomène qui avouons-le, restera une exception ? Certes le grand goût domine, mais des historiens de l'art comme P. Jamot ou Thuillier ont souligné l'existence en France d'un marché parallèle de l'art, favorisé par le libéralisme de Richelieu et par les grandes foires, comme celle de Saint-Germain-des-Près. Une classe nouvelle, bourgeoise, peut à moindre

frais, se constituer une collection de peinture. Cette clientèle est favorable aux « *gueuseries* », comme aux « *bambochades* », importées d'Italie par Valentin et Sébastien Bourdon, certaines même pimentées d'allusions érotiques.

N'oublions pas qu'une partie de la production de Watteau, par ailleurs si pudique, allusif et raffiné, sacrifia à cette mode avec entre autre son *Paysan à la marmotte*. Le peintre supprima paraît-il plusieurs de ses œuvres présentant ces sous-entendus grivois.

L'évolution des idées, va maintenant mettre un frein à cette représentation paysanne en tant que telle. Avec Poussin, elle va prendre un caractère allégorique. Les paysans deviennent alors une vue de l'esprit, habillés de tuniques grecques ou romaines, ou même coiffés de turbans orientaux. Les gestes sont pleins d'emphase, l'atmosphère est virgilienne à souhait. Mais surtout le paysage maintenant participe dans l'œuvre de ce peintre, à la célébration des saisons, ce paysage que Poussin révèle, avec Claude Lorrain.

Au XVIIIe siècle on assiste à une amélioration de la situation paysanne : la disparition des jachères avec les fourrages artificiels, l'effacement des servitudes collectives, le partage des communaux, l'introduction de la betterave, puis de la pomme de terre. Tout cela ainsi que les progrès de l'élevage, amène une transformation dans les conditions de la vie rurale. Une plus grande aisance, plus de sécurité, une plus grande variété des produits et aussi des revenus. L'essor économique des années 1730-1780 va profiter aux paysans qui ne subissent plus de famine. Cette situation changera à nouveau, on le sait, sous le règne de Louis XVI.

Mais ce siècle amène avec lui un sensible changement des mentalités dans la société ainsi que dans les aspirations des artistes.

D'une part prend naissance sous l'influence de la littérature, avec en particulier Jean-Jacques Rousseau, ou Bernardin de Saint-Pierre, un réel sentiment de la nature, mais d'autre part transposé chez les citadins, ce sentiment évolua vers un amour d'une nature tout à fait fabriquée et conforme à leur goût pour le théâtre et les décors éloignés de la réalité.

La théâtralisation de la paysannerie devait déferler sur l'Europe au milieu du siècle, avec Gainsborough en Angleterre et Boucher en France. Cette société si policée et si urbaine allait s'enticher des pastorales et des bergeries, dont la peinture de Boucher donne un parfait exemple. Il allait en effet, dans un esprit plus décoratif que vraiment créateur, bien qu'avec une technique irréprochable, faire ressembler ses visions campagnardes, au hameau de Marie-Antoinette.

Même dans sa première période naturaliste, avant celle plus spécifiquement « galante » après 1760, Boucher nous montre des paysans vêtus comme dans une opérette, poudrés et bien coiffés dans le tableau *La Vie champêtre*. Nous sommes loin des Le Nain et aussi des peintres de genre hollandais, au réalisme aigu et truculent. Ce touche-à-tout de génie, se mêlant de gravure, de décors de théâtre et d'opéras, de costumes, (il est directeur des Gobelins et de l'Opéra), incarne à merveille ce siècle et Théophile Gautier parlera de « ce monde idyllique, inventé par Boucher à l'image du XVIIIe siècle, le moins champêtre des siècles, en dépit de ses prétentions bocagères. Les bergères ont des corsets à rubans, des teints poudrés et les bergers ressemblent à des danseurs d'opéra... ce monde où le mensonge est plus aimable que la réalité ».

La vision des paysans au XVIIIe siècle serait incomplète si l'on oubliait celle d'un Greuze, dont la peinture est d'une qualité remarquable mais le style très grandiloquent et moralisant. Il fut pourtant préféré par Diderot à Boucher, et même à Fragonard.

Mais citons Chardin que Sainte-Beuve plaçait aussi haut que les Le Nain, avec sa sacralisation du quotidien et de la vie domestique même s'il s'agit plus ici de domesticité bourgeoise que de vrais paysans.

Évoquons rapidement Fragonard, dans *La Charrette embourbée* et admirons cette composition si originale en contre-plongée, les vagues ondoyantes et superbes des



Boucher, *Le Présent du berger*.



moutons qui dévalent comme un torrent, la touche riche et grasse, ce vent qui emporte la scène et les étoffes qui volent au vent, cette division de la toile déjà préromantique en deux mondes opposés de valeurs, l'une dans l'ombre d'un orage imminent, l'autre en pleine lumière. Mais ce génie ne s'est intéressé à la classe paysanne, que pour servir son *fa presto* et fondre hommes et animaux dans le maelstrom d'un monde féerique et irréel. Le paysan est devenu pour lui, comme les jeunes servantes polissonnes qu'il affectionnait tant, un motif plastique. Malgré notre admiration pour le peintre Fragonard, ne comptons pas sur lui pour nous dévoiler l'âme paysanne.

Dès cet instant le monde paysan devait subir une assez longue éclipse dans la peinture, supplanté par le paysage dans l'intérêt des peintres et du public.

Mais il resurgit au milieu du XIXe siècle, là où s'arrête notre étude, avec le mouvement réaliste, en réaction contre le néo-classicisme et le romantisme. Il voulut réhabiliter le terroir et les petits métiers, ainsi que les hommes qui s'y adonnaient. Le mouvement prit naissance à Barbizon, le calme de la forêt de Fontainebleau aidant à ce revirement dans les thèmes choisis par les peintres.

Millet, avec *L'Angélus, Le Semeur,* que copia Van Gogh, ou *Les Glaneuses* revient à la sacralisation du terroir et de la vie paysanne. La noblesse naturelle de ces femmes penchées sur le sol, toutes à leur dur travail, se détachant vivement sur l'immensité dorée des champs moissonnés, fait d'elles des icônes intemporelles. Les meules rondes et blondes en haut à gauche de la composition font écho aux formes massives des jeunes femmes dont les fichus vifs contrastent avec les ombres où se noient leurs jupons. Millet façonné par son éducation terrienne et religieuse, a su, comme le souligne Jean Leymarie, « montrer cette réalité paysanne dans sa transfiguration biblique ». Le réalisme social, plus prosaïque chez Courbet, avec ses célèbres *Cribleuses de blé* donne une note plus violente et plus crue à sa vision des paysannes. La littérature participa elle aussi à cet élan réaliste, avec George Sand, Zola et plus près de nous Colette, qui vinrent fréquemment se ressourcer à Barbizon, et y trouver l'inspiration ; Zola que l'on peut considérer comme l'homologue littéraire de Courbet dans la dureté de son roman *La Terre.* De nos jours, Salvador Dali consacra un livre à *l'Angélus,* qui le fascinait et auquel il devait naturellement trouver une explication psychanalytique, à défaut de faire figurer les paysans dans sa peinture.

L'image du paysan, dans la peinture a donc varié, on le voit au point de vue de sa signification politique et sociale comme au point de vue plastique, tout au long des siècles. D'abord déguisée sous les thèmes privilégiés de la hiérarchie des genres, elle s'est imposée au grand jour, en Flandre et en Hollande de façon exacte, anecdotique, souvent caricaturale, pour s'épanouir en pleine lumière en France avec les frères Le Nain, qui lui donnèrent ses lettres de noblesse. Au XVIIIe siècle l'image a le plus souvent revêtu les déguisements dont s'affublait l'idéologie ambiante : sentimentalisme, érotisme, effusion vague envers une nature déformée par le prisme du luxe et du libertinage. Image bien éloignée de celle respectueuse, des frères Le Nain. La révolution réaliste va permettre au thème de resurgir une nouvelle fois et même de revêtir chez Millet une forme de mysticisme.

Quant à notre époque où les médias nous annoncent périodiquement la disparition des paysans, auxquels nous rattache certainement une grande part de notre inconscient collectif (qui d'entre nous n'a pas dans ses ancêtres pas si lointains, un aïeul paysan ?), elle est peut-être plus sensible qu'une autre à la figuration de ce monde paysan, figuration pourtant très éloignée des préoccupations des artistes.

CASPAR DAVID FRIEDRICH
1774-1840

Michèle-Ann PILLET

(SÉANCE DU 12 OCTOBRE 2010)

Une masse rocheuse. Un promeneur, vêtu d'une redingote vert sombre d'un autre temps, se tient au sommet avec élégance. Il contemple une mer de nuages... De l'écume floconneuse émane le sentiment que *la carte du monde s'étend vers les terres inconnues de l'âme.* Et dans ces mots, le reflet d'un nom crissant comme la neige sous les pas, Friedrich.

Le promeneur a disparu enveloppé par les nuages qui maintenant effacent la distance des siècles. Est-ce une invite à rejoindre le Romantisme allemand, ce beau pèlerinage de l'infini ?



Voyageur contemplant une mer de nuages, 1818.

Si en France le mot romantisme s'embrase de véhémence passionnelle, outre-Rhin il se fait l'écrin de méditations spirituelles au cœur d'une nature que son essence même cèle. Les principes esthétiques de Kant sont à l'honneur. « Le but de l'art est de ressembler à la nature non pas en la copiant mais en procédant comme elle, en suivant un dessein originel. L'art doit créer à travers l'imagination de l'artiste. »

Le jour s'est tu pour accueillir la lune qui maintenant éclaire Greifswald, petite ville côtière de Poméranie qui abrite une des plus anciennes universités de la Baltique. Prospère au temps de la Ligue Hanséatique, Greifswald sommeille, frappée par les rétentions économiques de la Prusse qui revendique la Poméranie, rattachée au royaume de Suède depuis 1648. Cette région après le congrès de Vienne en 1815 devient prussienne.

C'est dans cette ville que naît le 5 septembre 1774 Caspar David Friedrich. Cette année-là, à Leipzig, Goethe publie *Les Souffrances du jeune Werther.* Outre l'histoire d'amour tragique, ce roman met en scène un artiste d'une sensibilité raffinée qui ne peut s'intégrer à la société de son temps. Caspar David Friedrich est le sixième enfant d'une fratrie qui en comptera dix. Dès son jeune âge, il rencontre le malheur. Il a sept ans, sa maman meurt. Puis, il perd deux sœurs. Plus tard, il patine sur le fleuve gelé, la



Le Watzmann, 1824.

glace se rompt, son frère le sauve et se noie. Ces drames l'inclinent vers la mélancolie, lui, si réservé déjà. Son père, Adolph Gottlieb Friedrich, négociant en savon, donne à ses enfants une éducation protestante, donc sévère, et leur transmet également son amour de la poésie et de la musique. Aux leçons de latin s'ajoutent des exercices d'écriture : « Celui qui n'apprend pas à obéir, ne peut apprendre à commander avec jugement. »

D'autre part, Johann Gottfried Quistorp (1755-1835), professeur de dessin à l'université de Greifswald guide le jeune Caspar qui réalise des études sur le motif et à partir de la collection personnelle de peinture et de *vedute* de son maître. Quistorp l'oriente également vers des lectures piétistes qui témoignent de la nouvelle sensibilité dans la mouvance du *Sturm und Drang*. Le théologien et poète Ludwig Gotthard Kosegarten (1758-1818) en est un subtil interprète.

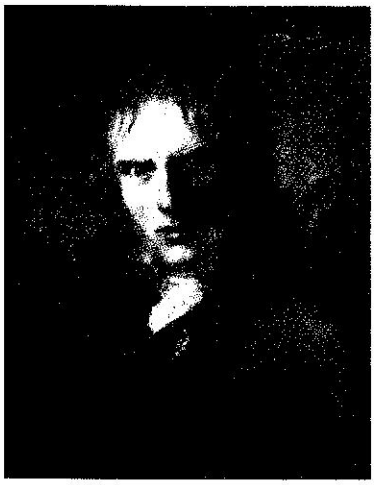

Gerhard von Kügelgen,
Portrait de Caspar David Friedrich, 1807.

Sturm und Drang, tempête et élan, est le titre d'une œuvre de Friedrich Maximilian Klinger (1752-1831). Il devient le nom emblématique d'un mouvement né au XVIIIe siècle qui célèbre l'imagination et le rêve. Il se situe en réaction aux Lumières qui avantagent la raison pour la compréhension du monde aux dépens de la sensibilité.

C'est également Quistorp qui le familiarise avec la poésie de Friedrich Gottlieb Klopstock (1724-1803), puisée à la source des mythes de la vieille Germanie. Ses odes à la nature exaltent l'amitié, l'amour, et la foi.

Puis, Quistorp l'incite à s'inscrire à l'Académie des beaux-arts de Copenhague, une institution des plus libérales de l'époque. Le poète Klopstock, invité par Frederik V du Danemark, de 1751 à 1771 anime un cercle culturel de grande envergure. Lorsque Caspar Friedrich arrive dans cette capitale, Klopstock n'y réside plus depuis longtemps mais son influence demeure présente chez les écrivains et artistes danois nourris de sa poésie. C'est le cas de ses maîtres, deux paysagistes de renom Abraham Nicolaï Abilghaard (1743-1809) et Jens Juel (1745-1802). Le premier est de surcroît grand connaisseur de la littérature anglaise, des sagas nordiques, du mythe d'Ossian, le barde gaélique, qu'il illustre avec maestria ainsi que Shakespeare et Milton. Caspar pénètre donc au cœur du *Renouveau nordique*. Le second est un paysagiste pour qui la structure est le point capital. Caspar s'en souvient quand plus tard il se mesure à la magnificence rugueuse de la nature. Si pendant son séjour danois les œuvres de Caspar témoignent d'une observance obéissante des règles académiques et d'une observation personnelle minutieuse de la nature, c'est dans ce climat culturel que se forme sa poétique de visionnaire.

L'année 1798 voit le retour de Caspar à Dresde. Surnommée la *Florence allemande*, cette ville attire les artistes et les intellectuels par sa beauté et sa richesse artistique. Elle peut être fière de la présence d'une école paysagiste représentée par des peintres tels Johann Philipp Veith (1768-1837), Adrien Zingg (1734-1816) ou Johann Christian Klengel (1751-1824). Ce dernier est le professeur de Caspar, maintenant inscrit aux beaux-arts. Caspar, cependant, préfère dessiner dans les musées et la campagne environnante. Esquisses de paysages, arbres, ponts, moulins à vent, filets de pêche remplissent peu à peu ses carnets de croquis. Ils trouvent leur forme finale sous la plume et des coups de pinceaux légers. Ces dessins témoignent d'un œil attentif et de gestes d'une grande sensibilité.

Puis, Caspar découvre au cours de l'été 1801 l'île de Rügen, une île qui porte au rêve avec ses vertiges rocheux, ses vestiges d'avant l'histoire, ses falaises d'une blancheur lumineuse et ses noms aux sonorités mystérieuses évoquant les chants légendaires des bardes nordiques : Wissower Klinken, Kap Arkona, Stubenhammer.

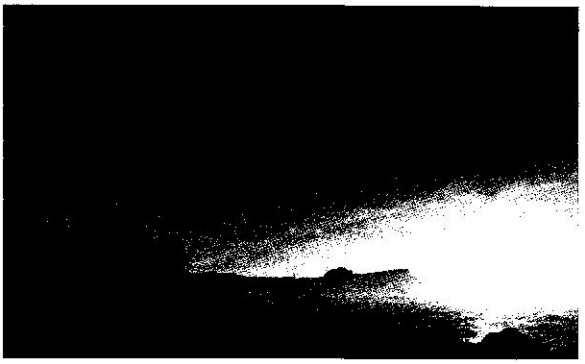

Vue sur Arkona au lever de la lune, 1803, sépia.

Dans cette beauté sauvage, Caspar fait ses premiers pas dans un style qui sera vraiment le sien. Tout ce qu'il a appris, tout ce qu'il a lu, tout ce que sa mémoire a retenu même à son insu, a mûri en lui et désormais éclaire sa vision intérieure. Il voit en la nature la manifestation divine. L'art est un lien entre l'homme et Dieu, un dessin est une prière. « Je dois, dit-il, me donner totalement à ce qui m'entoure, ne faire qu'un avec mes nuages et mes rochers pour réussir à être celui que je suis. La nature me permet de communiquer avec la nature et avec Dieu. »

De retour à Dresde l'été suivant, ses dessins à la sépia plaisent aux amateurs d'art et aux collectionneurs. Sa notoriété lui permet d'entrer en contact avec Ludwig Tieck (1773-1853) écrivain dans la veine médiévale et fantastique, le poète Heinrich von Kleist (1777-1811), le philosophe Gotthilf Heinrich Schubert (1780-1860). Les idées débattues dans ces cercles littéraires sont bien entendu inspirées de la philosophie de la nature de Friedrich von Schelling (1775-1854), des écrits des frères Schlegel et du théologien Schleiemarcher dont le grand mérite est d'avoir introduit la théologie piétiste dans la culture de l'époque. Caspar peut donc approfondir ses propres idées, sa propre poétique.

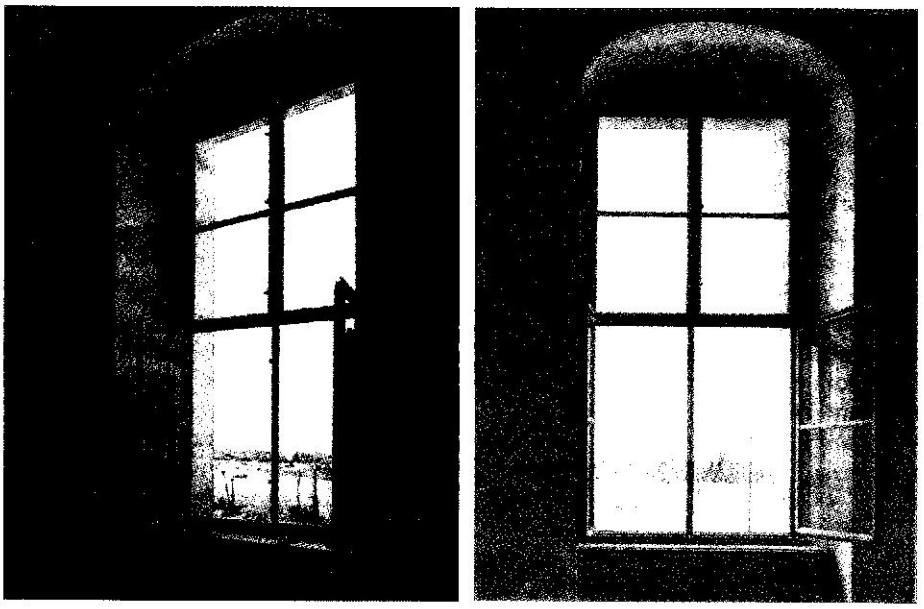

Vue de l'atelier de Caspar Friedrich à Dresde, 1805-1807, sépia.

Enveloppé dans son infatigable redingote qu'il garde même pour travailler, Caspar aime au crépuscule marcher le long du fleuve et clore le jour commencé de la même façon.

De l'atelier de Caspar, deux fenêtres s'ouvrent sur l'Elbe qui coule telle la vie, si fragile qu'un simple coup de ciseau peut en couper le fil. Et dans l'angle du miroir, les yeux du spectateur qui contemple la campagne et ses maisons riantes. Et le grand mât d'un voilier, appétit de partance, est l'écho fluide des arbres solidement serrés les uns contre les autres sur la rive opposée.

À gauche, l'activité humaine, les ponts, le trafic fluvial, les entrepôts qui fument. L'horizon est très bas offrant ainsi au ciel son infini propice au questionnement existentiel auquel nulle certitude matérielle ne peut répondre mais dont la clé réside dans un esprit toujours entrebâillé, telle cette porte dont le reflet s'encadre dans le même miroir.

Cette attitude permet à l'esprit de persévérer vers l'infini sans se laisser grillager dans la facilité de certitudes apprises. Tout comme la baguette posée en diagonale pour rompre les verticales et les horizontales stabilise la main du peintre et permet donc à la création de s'écouler.

Caspar a dit : « Le peintre ne doit pas seulement peindre ce qu'il voit devant lui mais également ce qu'il voit en lui. S'il ne voit rien en lui, qu'il s'abstienne aussi de peindre ce qu'il a devant lui... », et il conseille : « Ferme ton œil physique afin de voir ton tableau avec l'œil de l'esprit. Puis, mets à la lumière ce que tu as vu dans l'obscurité afin de le transmettre à autrui de l'extérieur vers l'intérieur. »

Ces devises témoignent de la maturation de ses images qui ne reproduisent jamais une vue globale d'un paysage réel mais un montage de divers éléments traités d'après des études sur le motif. Les détails se décantent et tout cela habite sa mémoire. Lorsque ce tout s'unifie en une image nouvelle, le peintre alors commence à esquisser les contours au crayon, les repasse à l'encre puis étale la sous couche de peinture. C'est ainsi que Carus, ami et biographe du peintre décrit son processus créatif.

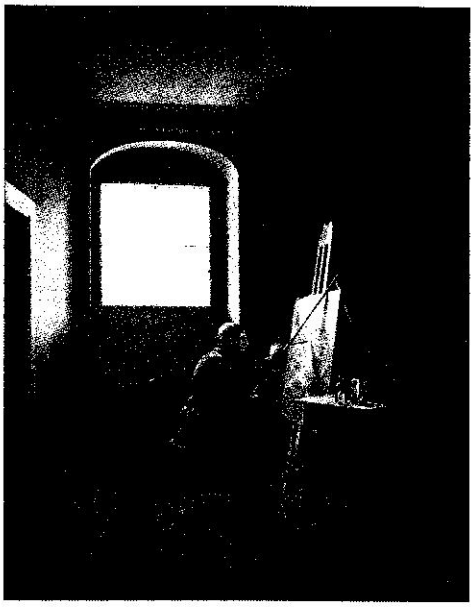

Georg Friedrich Kersting, *Caspar David Friedrich dans son atelier,* 1811.

Le dépouillement de l'atelier se fait l'écho de la volonté de Caspar de laisser ses pinceaux dialoguer avec son imaginaire sans que rien n'interfère. Rien ne doit déranger sa vision intérieure. Les volets mi-clos lui cachent le fleuve et avec pour toute muse la solitude, il travaille sous la bienveillance d'une fine croix qui étend ses bras sur le seuil d'un au-delà bleuté et cristallin. Sur le mur, la présence d'une règle en T et d'une équerre témoigne du souci de composition géométrique de Caspar mais évoque également la caractéristique du romantisme allemand. En effet, les théoriciens du pouvoir de l'irrationnel ont compté parmi eux des scientifiques et des hommes de lettres. Les centres de Iéna, Heidelberg ou Berlin à l'origine de la grande école romantique allemande étaient composés d'intellectuels admiratifs du classicisme de Goethe. Aux côtés des frères Schlegel

à Iéna, philosophes, philologues et historiens étaient en majorité. Heidelberg rassemble les très lyriques Ludwig Arnim et Clemens Brentano, et les frères Grimm, éminents grammairiens et lexicologues. Novalis étudie la métallurgie. Il est l'élève du célèbre minéralogiste Werner défenseur de la théorie du neptunisme qui préconise l'origine marine des roches. Kleist a été officier de carrière.

Peint par son ami Kersting, cet atelier de peintre a des allures monacales.

Telle est l'impression que tous les visiteurs, petits ou grands, retiennent et content d'une voix unanime. Goethe, le philosophe Von Schubert, le futur tsar de Russie Nicolas 1er, le roi de Prusse, le sculpteur David d'Angers... tous doivent se contenter d'un vieux sofa dans la pièce voisine où Caspar range son matériel, ou bien de l'inconfortable banquette en bois de l'entrée.

Caspar, virtuose de la sépia, n'approche la peinture à l'huile qu'à la trentaine. Il remporte à Weimar le prix de peinture organisé par Goethe. Son premier chef-d'œuvre est une commande du comte Von Thun-Hohenstein pour la chapelle de son château de Tetschen en Bohême. Le cadre, richement décoré par le sculpteur Kühn, s'ouvre sur un paysage d'une grande audace visuelle.

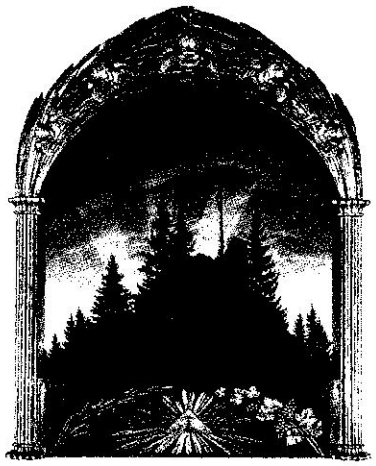

Le Retable de Tetschen, 1808.

Une masse rocheuse se détache sur un ciel fantastique éclairé de rayons lumineux qui, tels des projecteurs, s'orientent vers les cieux en venant de la terre. Le point de vue est celui d'un oiseau en plein vol...

Caspar explique :

« Le Christ en croix est tourné vers le Soleil couchant, image du Père éternel qui donne vie à tout. Avec le Christ, s'éteint un monde ancien, un temps où Dieu cheminait sur la terre directement. Le Soleil couchant et la Terre ne sont plus en mesure de retenir la lumière qui peu à peu disparaît. Ici, Le Rédempteur sur la croix brille du plus pur et précieux métal dans l'or du couchant et reflète sur la Terre une splendeur atténuée. La croix se dresse sur un rocher indestructible comme notre foi. Et les arbres toujours verts, éternels dans le temps entourent la croix, comme l'espérance des humains. »

C'est une simple réponse à l'attaque virulente de Randhor qui accuse Caspar de bafouer l'iconographie religieuse, d'incarner l'esprit calamiteux de l'époque gagné par un mysticisme soporifique qui pollue l'art, la philosophie, la science et la religion.

Il l'accuse de bouleverser la tradition picturale basée sur la perspective qui guide aimablement l'œil de plan en plan vers le lointain, de donner une vision des rochers tout à fait improbable. Randhor ne décolère pas face au point de vue invraisemblable, face à l'utilisation d'un clair-obscur outré, face au manque d'harmonie des couleurs et à cet éclairage qui défie toutes les lois de l'optique. Ce tableau annonce la mort de la peinture étranglée par des symboles inconvenants parce qu'ils sont, de toute évidence, trop liés à la subjectivité. Ce que Randhor n'a pas encore compris en 1808, c'est que le temps de l'iconographie religieuse au service d'une propagande est révolu. Les idées de la Révolution française ont cheminé. La laïcité est assumée et le sentiment religieux intériorisé. Les dogmes ont été battus en brèche par Novalis, par Schleimarcher entre autres qui soutiennent que le fondement de la religion est la nostalgie de l'infini, que ce sentiment est très lié à la contemplation de la nature. La tentative des Nazaréens, versant sud du romantisme allemand, inféodé à la culture latine repropose une iconographie d'autrefois mais le temps de l'universalité



Paysage d'hiver avec cathédrale, 1811.

des normes et des répertoires est passé. Et c'est sans retour... Désormais, c'est l'artiste qui doit trouver en lui-même ses propres symboles. Certes, c'est au prix d'une grande solitude et d'un surcroît d'angoisse. Mais, ainsi que l'écrit Novalis, « la croix résistante à tous les incendies est l'emblème victorieux de notre humanité. »

Ce thème de la croix, Caspar le décline dans plus de quarante tableaux. Minuscule dans le brouillard matinal, ou poignante de désolation sur une roche de la Baltique, elle rappelle que le Christ est le médiateur entre la faiblesse de l'homme et l'immensité du mystère de Dieu.

Dans un paysage d'hiver, blottie dans un sapin, la croix semble en faire partie. Au loin, suspendue dans une brume rosée, une cathédrale gothique dont les flèches répondent aux formes végétales. Les constructions émanant de l'esprit humain s'harmonisent à la nature, création divine. Est-ce l'expression en lignes et en couleurs des mots de Novalis ? « La nature doit devenir art et l'art une seconde nature. » Est-ce une allusion au panthéon païen et sa vénération des arbres qui se réconcilie avec le christianisme dans l'architecture gothique ?

L'homme appuyé sur un rocher qui s'adresse au Christ nous dit sa préférence. La nature, cette belle cathédrale à ciel ouvert, de création divine est bien plus solide que les pensées et le fruit des pensées humaines. Il n'a plus besoin des béquilles, qui griffent la neige comme les dogmes griffent l'élan fervent et sincère vers Dieu. Les dogmes ne sont pas Dieu, mais seulement les idées humaines sur Dieu.

Le romantisme allemand s'est identifié à l'architecture gothique, la revendiquant comme style national. La peinture de Schinkel est dans cette mouvance. Et de surcroît, dans cette démarche artistique, se dessine une volonté d'harmonie entre l'histoire et la religion.



Le Rêveur, 1820-1840.

Caspar aime l'architecture gothique mais pour d'autres raisons. Elle nourrit sa poésie de brumes et de ruines et son désir de se sentir proche de cet élan spirituel éternisé dans la matière. N'est-ce pas une joie que d'entrevoir l'au-delà revêtu de couchant, appuyé sur une de ces prières de pierre qui s'élevèrent au temps jadis pour quérir l'infini ?

La distinction de Kant entre le *noumène* et le *phénomène*, c'est-à-dire entre ce qui est pensé et ce qui est perçu par les sens révèle le caractère inconnaissable de la chose en soi. Par ses facultés innées, intuition du temps et de l'espace, compréhension de la causalité, de la réalité, de la substance, de l'unité, l'homme n'est que le législateur de la nature. Il construit le monde en organisant sa connaissance et cela lui permet de le quadriller de cohérence. Mais, cela ne signifie pas que le monde soit tel qu'il se reflète dans l'esprit humain. Ainsi, la véritable nature du monde demeure mystérieuse et celle de Dieu également.



Moine au bord de la mer, 1808-1810.

Pour le *Moine au bord de la mer* nul repère ne soutient sa pensée. Il est là, seul, comme une simple virgule anéantie par la profondeur du discours que prononce l'infini. Il a atteint l'extrême limite d'un cheminement spirituel et ses mains jointes témoignent de sa peur face à l'obscurité qui peu à peu l'envahit. Peut-être peut-on percevoir le murmure d'un désarroi qui, en écho à celui de Faust, se lamente. Au bout du savoir, il n'y aurait donc que le néant ?

Toute une vie au service de Dieu, comme en témoigne sa robe de bure, se réduit à un petit rien au bord d'un abîme ? Un petit rien naufragé sur l'écueil des promesses de lumière. L'obscurité s'épaissit. Les vagues et les goélands qui ponctuent le ciel et l'océan sont devenus invisibles. Le moine est maintenant dans les ténèbres tremblant. Il ne peut plus penser, il ne sait plus prier, il ne sait plus concevoir l'espoir... Il est inexistant.

Pour exprimer cette douloureuse expérience spirituelle, Caspar a recours à l'abstraction, seul traitement pictural possible pour rendre le mystère de la rencontre d'une âme et de son créateur. Rencontre qui ne se fait que dans les ténèbres, peut-être la véritable nature de Dieu. Lorsque Dieu a créé le monde, qu'a-t-il créé en premier ? La lumière car elle n'existait pas.

Ainsi, le moine communie à l'origine de la nature. Caspar dans un même tableau a exprimé les deux temps de cette expérience extrême. La plongée progressive dans les ténèbres et sa sortie.

Les mains jointes qui expriment la peur sont les mêmes qui expriment l'étonnement profond de ce qui lui est arrivé. Il n'en sait pas plus que l'athée. Le mystère reste entier. Il se gardera d'habiller Dieu d'adjectifs trop humains. Inconnaissable est le seul qui convient. Ce tableau suscite la colère de Goethe car il peut être vu à l'envers. Kleist y voit une apocalypse et le roi de Prusse l'achète ainsi que *L'Abbaye dans la chênaie.*



L'Abbaye dans la chênaie, 1808-1810.

La vastitude de l'infini dans une ellipse d'une lumineuse transparence contraste avec le plan inférieur où se déroule des funérailles. La ruine de l'abbaye gothique s'harmonise avec les ruines végétales que sont les arbres dénudés pour faire le lien entre le monde terrestre et l'au-delà. Le thème de la mort récurrent chez Caspar est toujours teinté d'espérance. Les paysages d'hiver portent en gestation le printemps, les lueurs crépusculaires annoncent celles de l'aube. La mort est la seule certitude matérielle sur laquelle peut reposer une réflexion métaphysique.

Et puis voilà, au grand étonnement de son entourage, à 44 ans Caspar se marie. Jolie, enjouée, Caroline est de nombreuses années sa cadette.



Sur le voilier, 1818-1819.

Avec sa tendre épouse, Caspar vogue sur un voilier qui semble faire cap vers le ciel doré. La ville que le couple contemple est nimbée d'intemporel sur un horizon très bas. Une atmosphère veloutée se dégage de ce tableau et aussi de l'amour, beaucoup d'amour.

Reprenant la composition de ses sépias antérieures, Caspar représente Caroline dans son atelier, de dos comme la plupart de ses personnages afin de laisser au spectateur le loisir de partager leurs pensées. La vie fluviale se devine, cachée par Caroline dont la jolie silhouette se découpe sur le rideau aéré des peupliers de la rive opposée. La vie s'écoule paisible au fil des mâts et des gréements. La rigueur austère de la composition témoigne de la règle en T et de l'équerre figurant sur le mur de la sépia. En effet, Caspar est un mystique épris d'infini et son imagination, voilée de mélancolie de devoir la vie à la mort, peut faire naufrage sur les fluences nébuleuses. Des battants clos tempèrent le volet ouvert de l'imaginaire nourri de réel et de ciel. La croix est son repère, la géométrie son ancrage pictural.



Femme devant le coucher de Soleil, 1818.

Caspar connaît le rapport entre le rêve et la vie éveillée. Il sait que l'acte poétique dicté par l'être intérieur est révélateur du réel. Et qu'au cœur du réel est un royaume magique que l'art peut appréhender par le songe, et la femme par sa sensibilité et ses qualités intuitives.

C'est Caroline qui incarne l'harmonie retrouvée entre la nature et l'humain. Les rayons du couchant épousent sa coiffure. Sur son passage les pierres semblent s'être écartées et la contemplent avec respect. Les bras ouverts d'admiration, Caroline a l'air suspendue dans le temps. À hauteur du lointain, sa main droite accueille l'avenir d'une transparence dorée tandis que sa main gauche retient un présent déjà revêtu de passé. Entre les arbres qui s'inclinent pour saluer le soleil, un minuscule village est blotti autour de son clocher. Fragilité humaine dans un moment intense.



Falaises de craie sur l'île de Rügen, 1818.

À Rügen, une crevasse découpée aveuglante de blancheur s'ouvre, dans une mandorle d'arbres, sur un miroir aux reflets d'acier. Au premier plan, Caroline vêtue de rouge, couleur de la vie, s'agrippe à une branche et pointe du doigt l'abîme ourlé d'herbes que scrute un homme à genoux en veste bleue. Il est peut-être âgé, une canne est posée près de lui. Caspar, à droite, en vert d'espérance, contemple deux voiliers qui s'éloignent vers le large. Au-delà des interprétations diverses qu'inspire ce tableau, l'originalité du point de vue est à noter. La composition est basée sur un triangle contenu dans un cercle. La mer ressemble à l'envers d'une montagne et paradoxalement c'est la précision de la frondaison, des pleins et déliés rugueux de la falaise qui donne un aspect irréel à ce vertige rocheux et le transforme en vertige existentiel.

Venu du lointain de la mémoire, le bateau symbolise la vie et aussi le voyage ultime. Le calme des éléments où naviguent les voiliers est un répit entre tempêtes et ouragans. Ils ont quitté le mauve, teinte endeuillée, pour l'espérance d'un abri sûr, et voguent maintenant dans la radiance du couchant. Assis sur un rocher, Caspar, Caroline et sa sœur, les contemplent et pensent...

Et les lunes se succèdent, ponctuée d'aubes fraîches où la pente d'un toit et une barque frêle dans un soupir de vaporeuses nuées donnent la mesure de l'immensité.



La Mer de glace, 1824.

La Mer de glace porte en sous titre *le Naufrage de l'Espérance*. Les strates s'empilent dans une incroyable débâcle, cédant ainsi à une tension venue des profondeurs. La surface est un chaos, l'horizon n'est guère épargné. À l'instabilité s'ajoute la cruauté des formes. Béances et comblements précaires se chevauchent. Les morceaux de mâts et les lambeaux de toile sont un adieu. Le ciel se voile peu à peu.

Au-delà d'une référence à l'expédition polaire de sir William Parry, visible par les restes du vaisseau submergé par les blocs de glace aux arêtes menaçantes, ce tableau peut être perçu comme un constat des bouleversements dans un monde si bien établi depuis la Renaissance et une prémonition. La brèche ouverte par l'individualisme peut s'avérer dangereuse si l'homme perd le fil de l'infini. À l'image de cette nature glacée et morcelée, le monde ne peut être qu'un amoncellement d'incommunicabilité.

Exposé à Prague, ce tableau inquiéta vivement le public et ne trouva pas d'acquéreur. De surcroît, Caspar ne comprit pas pourquoi le tableau fut critiqué pour son irréalisme. Il avait transposé une débâcle de glace de l'Elbe minutieusement observée et relevée sur ses croquis !



Chêne dans la neige, 1829.

Surgie d'une brisure de glaces, la mélancolie de Caspar s'aggrave. En dépit de l'azur qui l'entoure et la douceur caressante des nuages qui passent, le chêne souffre. Ses branches se tendent en mains suppliantes. Une partie de lui-même se tord au bord du drame dont le souvenir demeure vivace. Une barrière d'incompréhension épaisse lui dérobe l'horizon.

Depuis 1810, Caspar est membre de l'Académie des beaux-arts de Berlin et de celle de Dresde depuis 1816. En 1824, Klengel éminent représentant de l'école paysagiste de cette ville meurt. Sa chaire est donc vacante et tous pensent qu'elle revient à Caspar. Mais, il n'en est rien. Caspar demeure professeur honoraire et la chaire reste vacante. Le motif pour cette non-nomination est le suivant : c'est par la force intérieure de son génie que Caspar doit sa réussite dans l'art et non à l'étude des règles dites académiques. Il n'est donc pas représentatif de l'académie. Cet aveu d'incompatibilité entre l'obéissance académique et l'authentique création artistique invoqué par les académiciens de Dresde confirme l'écrit de Caspar :

« Qu'ils sont nombreux ceux qui se considèrent comme des artistes sans soupçonner qu'il faut autre chose que la seule habileté de la main. Que l'art doive venir de l'intérieur de la personne et même dépendre de sa valeur morale et religieuse est pour certains quelque chose d'insensé. Comme seul un miroir pur et clair peut renvoyer une image pure, seule une âme pure peut produire une œuvre d'art authentique. »

Mais à ce motif s'ajoute peut-être une autre considération. Nommés par le roi de Prusse, ces académiciens n'étaient pas très friands des idées libérales de Caspar. D'autre part, la bourgeoisie allemande, rassurée par le congrès de Vienne de 1815 aspire au repos après toutes ces années mouvementées. Le paysage doit apporter le calme, le plaisir et ne pas déranger le confort par des questions existentielles. Ainsi, un autre style

artistique se fait jour et prend le nom d'un personnage crée par l'écrivain Eichmordt, Biedermeier.

Les années passent... Caroline et Caspar ensemble contemplent la lune par une ouverture que leur ont fait des arbres. Mais, dangereusement penché, l'arbre de droite dévoile ses racines qui tels de longs doigts crochus et menaçants griffent la transparence lunaire.

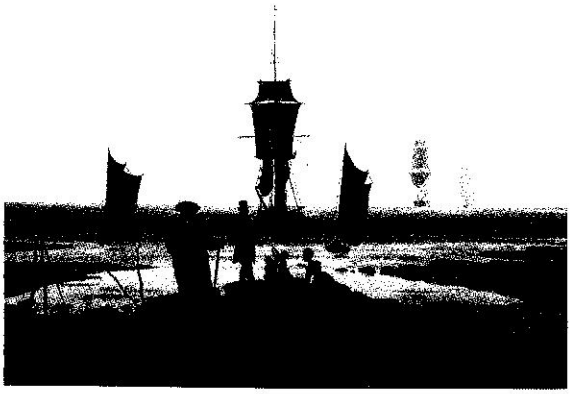

Les Âges de la vie, 1835.

Le temps est venu pour Caspar de prendre congé de la Terre. Un vaisseau au mât vertigineux l'attend pour le voyage ultime. Le peintre dit adieu à la jeunesse, à l'homme qu'il fut et qui discrètement le salue. Il contemple Caroline et leurs deux enfants qui tiennent dans le vent un drapeau suédois souvenir de ses jeunes années... Il avance à pas lents vers le rivage et revoit ses amis artistes et grands penseurs...



Le Ravin, 1823.

Il repense au drame qui se joue au sein de l'univers, si bien formulé par Schelling, à cette unité brisée mais il sait aussi que c'est cette brisure même qui est source d'évolution de diversité, de vie. Il sait qu'il faut partir de la nature pour atteindre le moi profond. Telle fut sa démarche tout au long de son œuvre.

Il revoit la forme transie d'une tombe hunnique exprimant le chagrin replié du deuil, l'arbre dénudé dans le crépuscule qu'anime un envol de corbeaux. Son âme n'a eu de cesse de dire l'au-delà sur tous les tons de sa sensibilité vibrante. Elle s'est étendue dans cette lumière inimitable qu'il a su capter en fermant les yeux. Cette lumière si fine de transparence que contemple avec une attirance craintive un couple au seuil de ce lieu de mystère et de silence.



L'Entrée du cimetière, 1825.

Mais Caspar avait-il deviné que les yeux de l'oubli se fermeraient si longtemps sur cette lumière là ?

Dans les années 1930, un frémissement d'intérêt pour Friedrich traverse la peinture surréaliste. Mais, ce n'est que dans les années 1960 qu'il retrouve sa place. Précédant la redécouverte dans les années 1970 de l'importance du Symbolisme regroupant tous ceux qui à la fin du XIXe siècle *étaient atteints d'âme* selon la jolie expression de Villiers de l'Isle-Adam.

Caspar a peint avec son âme les paysages qu'il a ressentis. Il n'a rien inventé. Il a tout simplement donné à ce qui est familier un aspect mystérieux, à ce qui est connu la grandeur de l'inconnu, au fini l'apparence de l'infini, incarnant ainsi le Romantisme tel que Novalis l'avait défini.

NICOLO PAGANINI
1782-1840

Patrick BUFFE

Nicolo Paganini fut sans conteste un des plus grands virtuoses de tous les temps.

Ses talents de violoniste et de compositeur produisirent une impression durable sur ses contemporains, mais l'étrangeté du personnage et de sa vie contribua sans doute autant que ceux-ci à établir son immense renommée.



Sa naissance même, en plein cœur du quartier pauvre de Gênes est entourée de singularités. Officiellement déclaré à l'église San Salvatore le 27 octobre 1782, il affirma toute sa vie être né le 18 février 1784, allant même jusqu'à demander à son ami, l'avocat Luigi Germi de s'entendre avec le curé de la paroisse pour falsifier cet enregistrement.

Ensuite, bien que son prénom soit orthographié Nicolo avec un seul « c » sur le registre de baptême, il utilisa souvent, par la suite, ce même prénom, écrit avec deux « c » et son nom qui signifie *les petits païens* en ialien, est, sur ce même registre, suivi d'un point d'exclamation apposé là, sans doute, par un clerc facétieux.

Il est le fils d'Antonio Paganini et de Thérésa Bocciardi. Son père n'est pas un courtier du port de Gênes comme le prétendent de nombreux historiens, induits en erreur par les notices biographiques que Paganini, lui-même, rédigea de son vivant. Il était en fait simple *ligaballe* c'est-à-dire docker. D'assez mauvaise réputation, c'était un joueur impénitent, comme le sera Nicolo plus tard, mais il était également musicien et marchand d'instruments de musique. Ce père détesté aura cependant le grand mérite de deviner précocement le talent de son fils et de tout mettre en œuvre pour en favoriser l'épanouissement.

Nicolo grandit avec ses six frères et sœurs alors que les armées de Bonaparte occupent sa Ligurie natale. À l'âge de quatre ans survient le premier événement pathologique d'une vie qui en comptera de très nombreux. Une grave rougeole emporte sa sœur Angela et lui-même est presque guéri lorsque survient un épisode de rigidité comateuse. On le croit agonisant, mais il se remet peu à peu. On a voulu voir là une encéphalite rougeoleuse tardive qui pourrait expliquer une partie de ses singularités.

Son père, joueur de mandoline assez doué, lui donne ses premières leçons à l'âge de cinq ans. Deux ans plus tard il lui offre son premier violon, un Amati, toujours conservé à Milan et lui enseigne les rudiments de cet instrument. Antonio confie son fils successivement à Giovani Servetto, violon maître de chapelle puis à Giacomo Costa, premier violon. Mais l'élève dépassait déjà les maîtres et il les abandonna pour travailler seul jusqu'en 1795. À l'âge de 11 ans il donne son premier concert public, ce qui lui vaut un triomphe, mais aussi d'être remarqué par le marquis Giancarlo Di Negro qui le prend sous sa protection.

Il va fournir au père de Nicolo une recommandation pour la cour de Parme ainsi que des introductions auprès des maîtres de cette ville, Alessandro Rolla et l'illustre Pàër. Ce dernier le recommande à son tour à son propre maître Gasparo Ghiretti.

Avec Ghiretti, il apprendra les subtilités de la composition et perfectionnera son art du violon, de l'alto et de la guitare, instruments qu'il pratiquera toute sa vie avec un talent égal à celui qu'il possédait pour le violon.

À l'âge de 14 ans il souffre d'une grave pneumonie qui le tient alité plusieurs semaines.

En 1797 il entreprend sa première grande tournée de concerts en Italie avant de devenir premier violon au théâtre de Lucques. Durant ces années, comme par la suite, il alterne les périodes d'hyperactivité fébrile et les phases de dépression et d'épuisement total. Entre 1801 et 1805 on ne sait rien de sa vie.

Lui-même prétendait avoir passé ces années à Lucques, comme chef d'orchestre, mais cette affirmation n'est pas vérifiée. Il semble en fait que Nicolo ait séduit une toute jeune fille de la bourgeoisie de Parme et que le père de celle-ci l'ait envoyé en prison pour enlèvement. Par la suite il laissera courir le bruit qu'il avait été condamné, en fait, pour avoir poignardé un rival amoureux.

À partir de 1806 il reprend son activité de virtuose et de compositeur avec son impétuosité coutumière. Nicolo a maintenant 24 ans et mène, comme il le fera toute sa



vie, une existence dissolue. Comme son père c'est un joueur invétéré. Malgré ses revenus considérables il sera toute sa vie âpre au gain pour combler ses pertes de jeux. Il perdit même une nuit son Guarneri et se rendit au théâtre sans violon. Un riche mécène, monsieur Livron, lui offrit heureusement un autre Guarneri qu'il conserva et utilisa le reste de sa vie. Ses aventures féminines sont nombreuses, brèves et chaotiques. Deux figures féminines émergent cependant de cette longue suite. De 1805 à 1809 Paganini se trouve à Lucques, à la cour d'Elisa Bonaparte. Il eut avec cette dernière, une liaison suffisamment durable pour être remarquée.

En 1822 au cours d'un concert à Cernobbio sur le lac de Côme il rencontre la cantatrice Antonia Bianchi qui deviendra sa compagne durant plusieurs années. Elle lui donnera en 1825 un fils : Achille.

Il y avait toujours quelque chose de surnaturel dans les apparitions de Paganini.

D'une maigreur effrayante il apparaissait prématurément vieilli.

Malgré sa grande fortune il continuait à se vêtir d'un frac noir effiloché dont la coupe était atroce et s'affaissait aux épaules. Le pantalon battait les talons et l'étrange gilet était bien trop grand. Avant le concert il se trouvait dans un curieux état de nervosité et prisait fiévreusement du tabac pour se dominer. Il montait en scène en traînant les pieds et ses gestes étaient d'une consternante maladresse. Durant le concert il avançait le pied droit pour battre la mesure et se contorsionnait dans des positions bizarres, la hanche gauche et la tête très en avant, le bras droit à l'horizontale. Mais dès qu'il commençait à jouer, le public était subjugué.

Ses yeux lançaient des éclairs, ses longs cheveux volaient autour de son visage exsangue que de violentes secousses agitaient. Des femmes s'évanouissaient et des critiques pourtant sérieux croyaient voir le diable en personne. Tous ceux qui l'ont vu imiter la tempête sur son violon affirment qu'il était possédé. À l'issue du concert il s'effondrait. On lui apportait alors son manteau dans lequel il s'emmitouflait, pâle comme un mort, les yeux perdus dans le vide, comme s'il ne vivait plus. Cet aspect et ce comportement étrange firent naître dans l'esprit romantique de l'époque l'idée que Paganini avait vendu son âme au diable pour jouer de la sorte. Lui-même ne faisait rien pour dissiper cette légende allant même jusqu'à affirmer au poète allemand Heinrich Heine : « C'est le diable qui guide ma main ». Il avoua au Professeur Schottky qu'il était en possession d'un « secret médical » et il gardait toujours sur lui un carnet rouge, d'assez mauvaise réputation, contenant des informations codées. Paganini n'eut jamais d'élèves et emporta son secret, si secret il y a, dans la tombe.

Le comportement habituel de Paganini n'engendrait pas une sympathie spontanée. Il était extrêmement ombrageux et l'on ne compte plus ses éclats autant que ses colères froides.

Il était également fort méprisant envers ses inférieurs, ou ceux qu'il croyait tels. On rapporte ainsi qu'il jouait les compositions de ses rivaux avec un jonc pour archet ou en plaçant la partition à l'envers devant lui. Il était en outre très vaniteux. Nommé capitaine honoraire de la garde ducale de Lucques, il parut un jour à la cour dans un uniforme chamarré. On lui intima bien sûr l'ordre de l'ôter et de se vêtir à la manière ordinaire. Il en conçut une grande humeur et quitta Lucques sur le champ. En outre, ayant reçu des mains du tsar, l'ordre de chevalerie de Saint-Georges et de celles du pape Léon XII celui de l'éperon d'or il se fit souvent nommer, par la suite, « le Chevalier Paganini ». Sa correspondance, qui nous a été conservée, est d'une banalité et d'une trivialité consternantes. Il n'y est question que de « *palaches* » ou gros sous en dialecte génois et de montage de combines plus ou moins licites. Ses propos sur la gent féminine ne montrent pas d'avantage une grande élévation de pensée.

À la décharge du personnage, soulignons le grand attachement qu'il montra pour sa famille.

Il n'aimait guère son père qu'il considérait comme un contremaître très sévère. Il est vrai que, durant son enfance, il battait son fils et le privait de repas lorsqu'il

n'était pas satisfait de ses exercices musicaux. Il resta en revanche très attaché à sa mère chez qui il vint souvent se réfugier, dans ses périodes de dépression. Il eut, nous l'avons dit un fils Achille. S'étant, en 1830, séparé de sa mère Antonia, qu'il n'avait pas épousée, il obtint contre finances, de la part de celle-ci l'abandon de la garde l'enfant. Achille partagera désormais la vie de son père, qu'il ne quittera plus jusqu'à sa mort. Nicolo s'intéressa également de près à l'existence de son neveu Angelo Ghisolfi, fils de sa sœur Nicoletta. Il surveilla son éducation et subvint à ses besoins. En outre, bien que son sens de l'économie confinât parfois à l'avarice, il sut toujours se montrer généreux envers les malheureux. Il fit de nombreux dons à sa ville natale, en particulier en 1835 au profit des victimes du choléra, et l'on ne compte plus les concerts de charité qu'il donna, abandonnant scrupuleusement leurs recettes à des œuvres de bienfaisance.

Tout n'était donc pas noir dans cet homme noir.

Dès l'âge de 25 ans sa santé s'altère gravement. Apparaît à cette époque une toux chronique qui ne l'abandonnera jamais. Il est soigné en 1820 pour une tuberculose, ce qui est manifestement une erreur de diagnostic. De graves troubles nerveux le clouent au lit pour des semaines. On parlera bien sûr de poussées évolutives d'une syphilis, mais il est possible qu'il s'agisse de séquelles tardives de son encéphalite rougeoleuse. Valensi signale ainsi en 1822, d'atroces douleurs au bas ventre qui l'immobilisent durablement et il est certain qu'il a commencé à prendre du mercure et de l'opium à partir de 1823. Il traversait ainsi l'Europe, emmitouflé toute l'année dans ses fourrures, fébrile et toussant constamment.

En 1828, au cours d'une tournée à Prague, apparaissent des douleurs dans la mandibule et l'on diagnostique une ostéomyélite d'origine dentaire. Ceci lui vaut l'avulsion de toutes les dents inférieures ce qui accentue encore l'angulosité de son visage. Ce traitement se complique d'une laryngite sévère, dont les épisodes récurrents l'accompagneront par la suite. On a parlé à ce sujet de tumeur gommeuse luétique, que rien ne vient sérieusement confirmer.

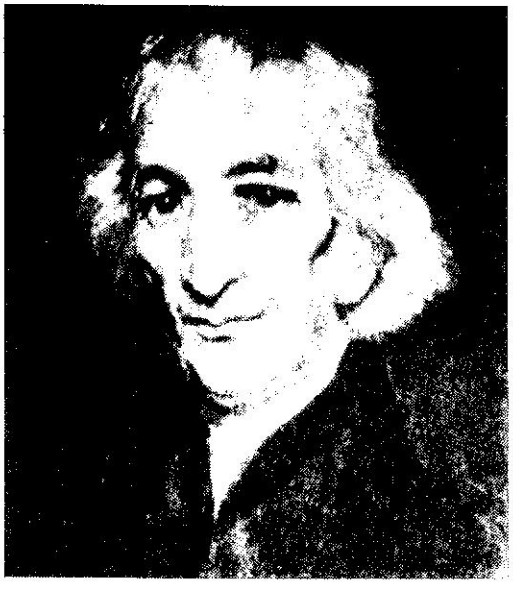

Il se rend à Paris en 1831 où il est terrassé par une toux effroyable. Il rencontre cependant Berlioz, à qui il voue une grande admiration. Berlioz, qui était dans la gêne, reçoit de Nicolo un don de 20 000 francs-or, somme considérable pour l'époque.

En 1832 il fait une tournée en Angleterre. C'est au cours de celle-ci que survient une grave hémoptysie, qui l'oblige à interrompre sa tournée et à revenir en Italie.

Il décide alors de s'installer à Parme, mais il n'y reste que trois ans et reprend ses tournées en Italie avant de reparaître à Paris. Il est alors âgé de 55 ans lorsque s'installe une dysphonie sévère, accompagnée du cortège habituel de toux et de fièvre.

On n'entend plus sa voix qu'avec peine et certains jours il ne peut exprimer aucun son intelligible. Sarty signale que « le larynx est détruit et la voix ne passe plus que par le nez : pour parler, il pinçait ses narines afin de forcer un filet de voix à passer par la bouche ». Berlioz rapporte en 1838 que Paganini est contraint, comme Beethoven, mais dans l'autre sens, d'utiliser des carnets de conversation sur lesquels il note : « Je suis attristé par une vérole volante du larynx, laquelle m'a privé de ma voix et je suis obligé de m'exprimer par la plume ». Une sommité de la faculté de Montpellier qui l'a examiné parle : « d'un virus syphilitique, ayant attaqué le voile du palais et peut-être la voute palatine ». Il sera pratiquement aphone pendant les deux dernières années de sa vie. Il cesse toute activité de virtuose en 1837. En 1839 Paganini prend les eaux à Ballaruc et à Vernet. Mais sa santé continue à s'altérer et il revient à Gênes. Au printemps 1840 il se rend à Nice où l'un de ses amis, le comte de Cessole, met à sa disposition un appartement. Il se trouve si faible qu'il ne peut plus tenir la plume. La toux le poursuit jour et nuit, il ne peut plus marcher et la déglutition est devenue si pénible qu'il lui faut parfois des heures pour se nourrir un peu.

Il écrit cependant : « Je me décompose littéralement et je suis effrayé par tout ce que je crache quand je tousse, je n'ai plus d'appétit, je n'ai plus de force ».

Il meurt à Nice le 27 mai 1840, en la seule compagnie de son fils Achille.

L'histoire ne s'arrête pas là car, Paganini mort, commence l'errance de son cadavre.

Celui-ci ne peut être enterré au cimetière de Nice car il semble que Nicolo ait refusé les derniers sacrements et que Monseigneur Galvani évêque de Nice n'ait pas, de ce fait, autorisé son inhumation en terre chrétienne. On embaume donc rapidement le cadavre qui est tout d'abord déposé dans la cave de l'hôpital de Nice, puis exposé à son domicile durant deux mois. Pendant ce temps, un recours est présenté devant le sénat de Nice, qui le rejette également. Le comte de Cessole fait alors transporter la dépouille dans une de ses propriétés des environs et le cache dans le pressoir à huile. Entretemps des démarches effectuées auprès de l'Archevêque de Gênes échouent également. Plusieurs mois se passent sans difficultés jusqu'à la saison des olives. Il faut alors libérer la cuve du pressoir. On transporte donc le cercueil à l'hôpital de Villefranche-sur-Mer. Cependant les amis de Paganini qui ont déjoué plusieurs tentatives de vandalisme et de vol du cadavre, décident de le mettre à l'abri.

Accompagné d'Achille, du peintre Felix Ziem et du comte de Cocconato, Cessole transporte de nuit le cercueil sur l'îlot de Saint-Ferréol, propriété du comte de Pierlas, ami de Paganini où il est inhumé en toute discrétion. Une supplique est alors adressée au pape Grégoire XVI, qui ne donne pas de suite.

En 1845 Achille obtient enfin l'autorisation de Charles-Albert, roi de Piémont-Sardaigne de transporter le corps à Gênes. Cette autorisation précise : « pour autant que l'on évite toute publicité autour du transport du cadavre et que l'on tienne la chose cachée au public ». Paganini sera enterré, provisoirement dans le jardin de la villa Garona, maison familiale que Paganini possédait à Parme, sans pierre ni croix. En 1874, trente-quatre ans après le décès, le pape Pie IX, qui a succédé à Grégoire XVI, se prononce enfin et autorise l'inhumation au cimetière de Parme. L'opération se déroule de nuit, sous escorte, car l'on craint toujours une manifestation populaire contre celui que beaucoup considèrent comme un « suppôt de Satan ». Malheureusement ce cimetière sera désaffecté en 1893. Il faut, encore une fois, transporter le cercueil dans le nouveau cimetière avec les mêmes précautions. Ce transport se fait en présence d'Achille et du violoniste hongrois Frantisek Ondriceck, qui en a laissé le récit. Craignant une substitution de cadavre, on ouvre de nouveau le cercueil.

Il est difficile de croire que le récit ne soit pas terminé et pourtant. En 1940, au centenaire de sa mort, on organisa une nouvelle reconnaissance de la dépouille de Paganini, la septième.

Depuis le « Violoniste du diable » repose en paix. Mais sait-on jamais ?

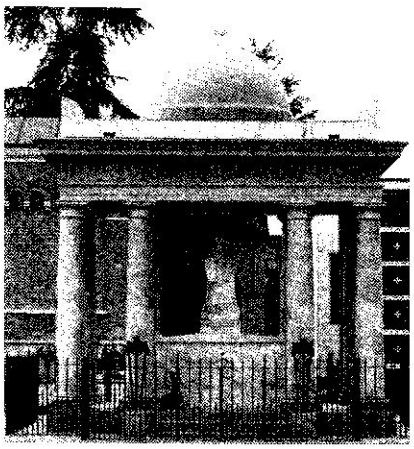

Paganini, sujet insolite, suscite également l'intérêt médical de plusieurs façons. Et tout d'abord par l'affection respiratoire qui a jalonné sa vie et l'a accompagné au seuil de la mort.

Plusieurs hypothèses ont été envisagées :

De nombreux auteurs soutiennent que Paganini est mort d'un cancer du larynx. La longueur d'évolution de la dysphonie terminale qui s'est étendue sur plus de trois ans, plaide absolument contre cette affirmation.

La tuberculose ensuite et l'on a vu qu'il avait été soigné en 1820 pour cette affection. Mais la longueur de l'évolution, et l'association de lésions pharyngées largement ulcérantes en fin d'évolution rendent cette éventualité peu plausible. On doit, en outre, constater que sa compagne Antonia et surtout son fils qui ont longtemps partagé sa vie n'ont jamais contracté cette affection, pourtant contagieuse. Achille, âgé de quinze ans à la mort de son père, mourra octogénaire.

La syphilis, enfin, trouve de nombreux défenseurs. Leur principal argument repose sur la prescription d'un traitement mercuriel antisyphilitique à partir de 1823. Ce traitement a été institué par le docteur Siro Borda, professeur de matière médicale à l'université de Padoue. On peut penser que cet éminent praticien savait ce qu'il faisait. Cependant la syphilis ne donne pas de manifestations pulmonaires particulières. On peut donc penser, compte tenu de la longueur de l'évolution de sa maladie broncho-pulmonaire, qu'il s'agissait simplement d'une sévère bronchite chronique, rappelant que Paganini était fumeur.

En revanche, l'évolution finale dans un contexte de dysphonie et de dysphagie sévère fait fortement évoquer une syphilis tertiaire pharyngo-laryngée, avec une large destruction du voile du palais entraînant ce qu'on appelle une rhinolalie ouverte, qui rend l'élocution et la déglutition très difficiles. L'atteinte laryngée concomitante est classique selon le vieil adage médical qui veut que la tuberculose monte, mais que la syphilis descende.

Cependant, toujours et jamais, étant en médecine, deux mots vides de sens, il n'est pas exclu que ces deux dernières affections aient été associées.

Revenons pour finir sur la curieuse morphologie de Paganini telle que l'ont perçue ses contemporains. Tous le décrivent assez grand, anguleux, l'épaule gauche plus haute que l'autre, ce qui faisait paraître son bras droit plus long, d'une pâleur cadavérique, avec des yeux sombres et creux, des cheveux noirs, longs et désordonnés, une peau blafarde et cireuse, un nez saillant et étroit « en bec d'aigle » et surtout si maigre qu'un aubergiste le transporta un jour sur son lit, en pleine rue, sous le prétexte qu'une personne aussi décharnée ne pouvait être que tuberculeuse ou pestiférée. Balzac et Goethe, tous deux contemporains de Paganini étaient convaincus que sa virtuosité était en grande partie due à sa constitution. Le docteur Benatti qui eut à s'occuper de Paganini durant de nombreuses années et qui l'a longuement observé arrive à la conclusion que : « la supériorité du célèbre violoniste est moins le résultat d'un exercice prolongé que celui d'une organisation anatomo-physiologique spéciale ». Il donne des précisions fort intéressantes : « Il existe une extraordinaire extensibilité des ligaments capsulaires des deux épaules, des poignets et des doigts. La main n'est pas plus grande que la normale, mais il en double l'amplitude par l'extensibilité de chaque doigt, à tel point que, non seulement chacun d'eux est capable de mouvements indépendants, mais encore la laxité des articulations phalangiennes de la main gauche leur permet des mouvements latéraux sur la touche dans le sens contraire à leur flexion naturelle et cela avec facilité, précision et vitesse. D'autre part la laxité du poignet droit et de l'épaule droite leur donne l'amplitude nécessaire à un coup d'archet magistral ».

Cependant lorsqu'on connaît l'anatomie de la main on ne peut qu'être étonné que les phalanges puissent avoir des mouvements de flexion latéraux.

Par ailleurs Benatti semble être un observateur peu attentif car nous possédons des croquis des mains de Paganini établis par Burmeister et, mieux encore, un moulage de la main gauche du virtuose.

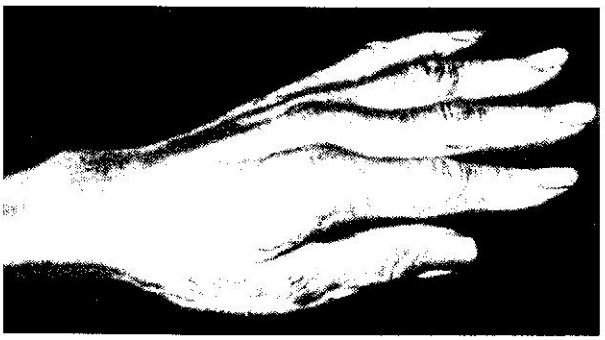

L'étude de ces pièces montre bien que Paganini avait de fort grandes mains avec des doigts fins et allongés.

Cette hyper laxité articulaire a fait rechercher, parmi les maladies du tissu conjonctif une affection susceptible d'être identifiée dans la pathographie de Paganini.

On a évoqué tout d'abord la maladie d'Ehlers-Danlos, dite maladie des contorsionnistes, en évoquant l'hypersensibilité auditive qui atteint les victimes de cette affection. C'était le cas de Paganini dont l'ouïe était extraordinaire.

Benatti écrit : « La délicatesse de l'ouïe de Paganini surpasse tout ce qu'on pourrait imaginer ; Il entendait fort bien à grande distance et la voix haute à proximité était ressentie douloureusement. Il était capable d'accorder son violon d'une légère touche au milieu du fracas de l'orchestre et pouvait distinguer dans les mêmes circonstances, la dissonance d'un des instruments les moins bruyants et cela à une distance incroyable ». On l'entendit même un jour, jouer juste sur un violon désaccordé.

L'éventualité d'une maladie d'Ehlers-Danlos ne peut cependant pas être retenue car cette affection s'accompagne de luxations fréquentes des grosses articulations et d'une fragilité cutanée extraordinaire, ce qui n'est nullement le cas de Paganini. Une hypothèse plus intéressante a été soulevée par Schönfeld. Selon cet auteur Paganini aurait été atteint d'un syndrome de Marfan. Ce syndrome est une maladie génétique du tissu conjonctif se caractérisant par une taille élevée, une croissance exagérée des membres qui sont disproportionnés par rapport au tronc ce qui se nomme une dolichosténomélie.

Les mains sont fines avec des doigts grêles ce qui constitue une arachnodactylie, le thorax est étroit, les côtes poussant le sternum en avant, on parle alors de pectus carinatum ou en arrière et il s'agit alors d'un pectus excavatum. La scoliose est fréquente comme celle que présentait Paganini. Enfin il existe des modifications du tissu interstitiel pulmonaire, rendant compte de pneumothorax spontanés et de bronchites à répétition. L'aspect général d'un Marfan est assez caractéristique et l'on peut rapprocher celui de Paganini d'un autre marfanique connu, le président Lincoln. Quelques éléments plaident cependant contre cette hypothèse. Les troubles de la vision sont très fréquents chez les marfaniques et l'on n'en a pas signalé chez Paganini de même que les troubles cardiovasculaires, si péjoratifs dans cette maladie, n'ont jamais été évoqués par les médecins qui ont eu à l'examiner. On peut cependant classer Nicolo, avec une faible chance d'erreur, parmi les marfaniques célèbres.

Pour conclure, de quoi Nicolo Paganini est-il mort ? Ce n'est ni d'un cancer du larynx, ni de la syphilis, ni de la tuberculose, ni même de sa broncho pneumopathie. Il est simplement mort, si l'on peut dire, du choléra qui sévissait alors à Nice et qui a trouvé dans son organisme affaibli un terrain de choix.

LA SAGA DU VIOLON

Monique DAUTEMER

La facture du violon n'a presque pas changé depuis sa naissance et semble avoir atteint la perfection dès son apparition au XVIe siècle.

Le violon est le plus petit instrument d'une famille de cordes frottées par un archet qui compte aujourd'hui quatre membres. À l'origine il existait un 5e instrument dans cette famille, le violon ténor, situé entre le violon alto et le violoncelle. Il a disparu au cours du XVIIIe siècle n'ayant plus d'utilité car le violoncelle pouvait avec sa touche allongée désormais jouer dans l'aigu les notes du registre du ténor.

La famille des violons a longtemps cohabité avec celle des violes, un peu plus ancienne, qui était avec ses sonorités plus douces et feutrées, considérée comme plus noble.

On pourrait schématiser ainsi : les violes pour le concert instrumental et les violons pour accompagner la danse.

En effet, plus sonores, les violons avec leurs quatre cordes bien tendues pouvaient être correctement entendus au milieu des bruits des danseurs.

C'est d'ailleurs pour cette raison que le violon a été créé au XVIe siècle pour remplacer l'ancien instrument à danser, le rebec, avec ses trois cordes qui ne permettait pas de jouer la musique sophistiquée des danses de la Renaissance.

Tandis que la musique jouée sur les violes bénéficiait d'un ensemble de cinq ou six cordes. De plus le rebec avait une allure par trop ordinaire et il ne convenait plus dans l'atmosphère raffinée des cours de la Renaissance.

On prétend mais sans certitude absolue que c'est le luthier lyonnais Gaspard Duiffoprugcar (ou Tieffenbrücker) qui aurait inventé le violon, en transformant le rebec à trois cordes, lui ajoutant une 4e corde et imitant la forme des violes. Les deux échancrures permettent de passer l'archet sur chacune des quatre cordes, en l'inclinant plus ou moins.

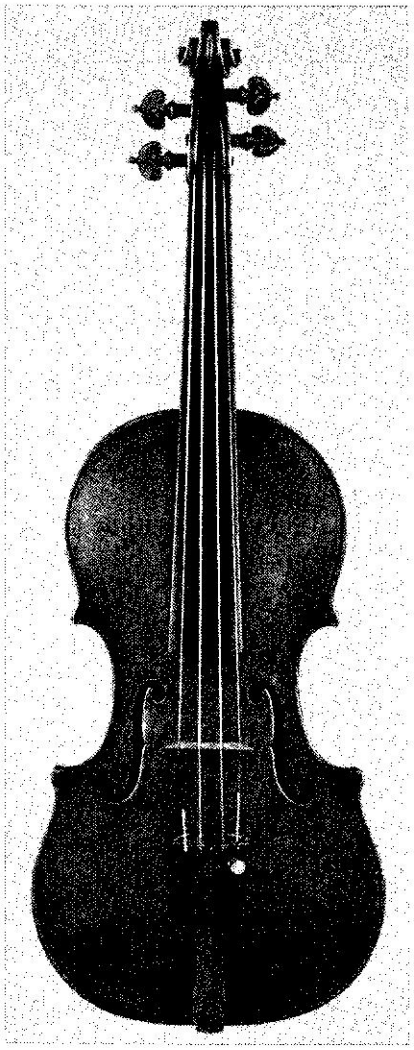

Violon de 1570 (Andrea Amati. Crémone).

D'autres pensent que ce sont les luthiers italiens de Brescia puis de Crémone qui en sont les inventeurs.

Quoiqu'il en soit, l'Italie semble avoir été très tôt un grand centre de la lutherie du violon car Gaspard Tieffenbrücker venait de Tieffenbrück au Tyrol où étaient installés un certain nombre d'ateliers de facteurs d'instruments. Il serait venu à Bologne, à Milan, où François Ier l'aurait invité à venir en France.

Les instruments à archet semblent relativement récents. On n'en relève pas trace avant le Xe siècle et ce dans toutes les civilisations : Occident, Moyen-Orient, Inde ou Extrême-Orient. Par contre à partir ce cette époque on en trouve des exemplaires partout dans le monde.

Le plus ancien archet retrouvé à Dublin est un archet viking du XIe siècle.

Tandis que jusqu'alors on ne trouvait que des représentations d'instruments à cordes pincées, on voit désormais le roi David qui, par exemple jouait jusqu'alors de la harpe, muni au XIIe siècle d'une viole.

Le nom de violon est en italien *violino* qui signifie petite *viola* et la *viola* désigne l'instrument appelé aujourd'hui l'alto.

Un violon est composé d'un très grand nombre de pièces fabriquées à partir de plusieurs essences de bois, et c'est dans les forêts des Alpes que l'on sélectionne depuis longtemps la bûche d'épicéa qui servira à façonner à la gouge les deux pièces maîtresses : la table d'harmonie et le fond. L'érable est utilisé pour les éclisses, le hêtre pour le manche et le palissandre ou l'ébène (plus tard) pour la touche et le cordier.

Les cordes sont accordées en quinte (sol la plus grave, ré, la, et mi pour la chanterelle, la plus aiguë). Ces cordes étaient à l'origine en boyau de mouton et depuis longtemps on utilise les cordes filées (en fil d'argent au début) afin de les renforcer. Aujourd'hui le cœur de ces cordes filées est souvent en matière synthétique.

Enfin, avant d'aborder Paganini et sa musique, je terminerai cette courte approche de la saga du violon en rappelant les noms les plus prestigieux de la lutherie italienne.

Tout d'abord les pionniers Gasparo da Salo (1542-1609) de Brescia qui à la fin du XVIe siècle donne sa forme définitive à l'instrument. Avec la collaboration de son élève G. P. Maggini (1580-1630) il fabrique les premiers altos et les premiers violoncelles.

Puis vient la grande école de Crémone, non loin de Parme dont les grands noms sont Andrea Amati (1505-1578), son fils Niccola Amati (1596-1684) puis ses deux brillants élèves, Andrea Guarneri (1626-1698) et Antonio Stradivari (1644-1737). De leurs descendants, le plus important sera Giuseppe Guarneri del Gesù (1698-1744).

Tous nous ont légué des instruments précieux et devenus mythiques. La perfection de cette facture fait que plus de quatre siècles après leur fabrication, ces instruments, restaurés régulièrement, confiés par des organismes mécènes à nos plus grands violonistes actuels chantent encore à la perfection.

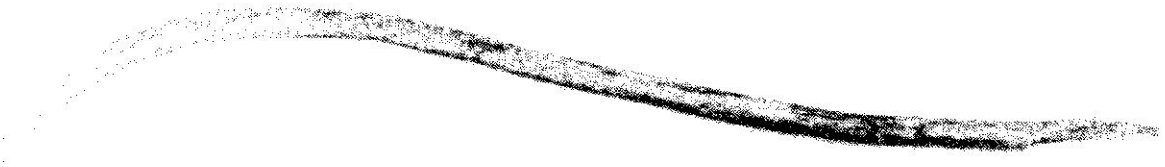

Archet viking en bois de cornouiller.

PAGANINI
LE COMPOSITEUR ET LE VIRTUOSE

Monique DAUTEMER

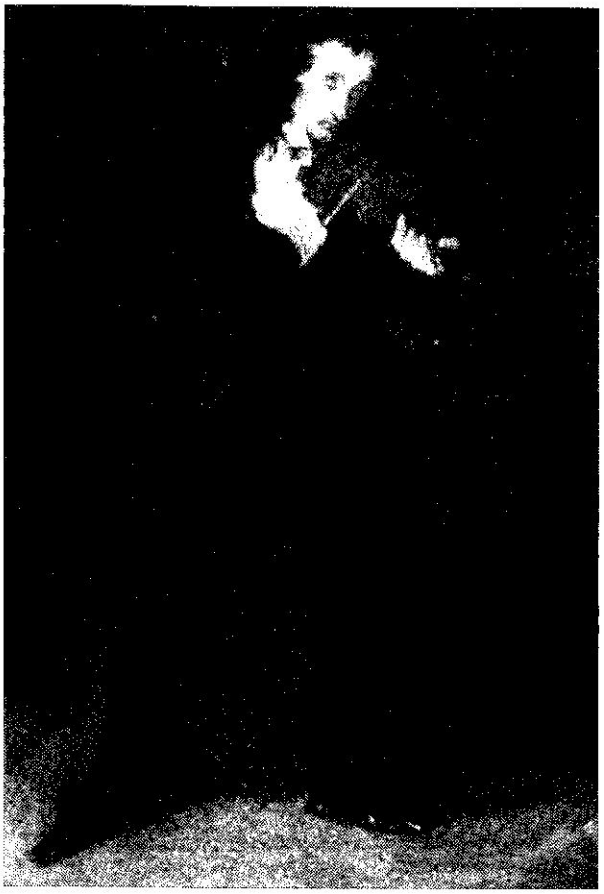

Paganini. Delacroix. 1831. Paris.

Le XIXe siècle a été le grand siècle des concertistes virtuoses et, s'il n'avait été également compositeur, seul le nom de Paganini serait, comme tant d'autres parvenu jusqu'à nous. Son œuvre, intégralement destinée à sa propre carrière d'interprète nous renseigne sur le répertoire de son temps et surtout témoigne de ses grandes qualités de musicien et d'interprète.

La carrière de virtuose international de Paganini a été fulgurante. Elle a duré de 1828 (1er concert à Vienne), jusqu'en 1835, avec son dernier concert à Marseille. Brève (sept années) mais avec un impact considérable. Les autres violonistes se sont retrouvés totalement dépassés et ce sont tout d'abord les grands pianistes qui en ont tiré les leçons. Paganini a inventé la notion moderne de concertiste virtuose en créant un nouveau genre de spectacle musical : le RÉCITAL.

Paganini représente l'aboutissement absolu de la grande école italienne de violon, un résultat obtenu grâce à un travail de fond effectué depuis son enfance sous la férule de son père, un simple docker génois.

Ces milliers d'heures d'étude ont trouvé en cet enfant un terrain favorable grâce à une morphologie particulière et surtout, nous l'avons compris avec Patrick Buffe, une anomalie pathologique. Paganini aurait pu n'être qu'un exécutant exceptionnel, voire une bête de foire, mais fort heureusement son entourage et ses professeurs l'ont dirigé très tôt vers des études sérieuses de contrepoint et de composition.

L'influence la plus importante fut celle du célèbre Ferdinando Paër et des maîtres de celui-ci, Alessandro Rolla, grand violoniste et altiste, directeur du théâtre de Parme puis plus tard de la Scala de Milan, et du grand pédagogue Gaspare Ghiretti.

On dit souvent qu'il a peu composé. C'est une erreur. Il a en revanche fort peu publié : seulement 14 numéros d'opus. On remarquera sa 1ère publication, les célèbres *Caprices pour violon seul.*

Opus 1 – *24 caprices pour violon seul* (1819).
Opus 2 – *Sei sonata pour violon et guitare.*
Opus 3 – *Sei sonata pour violon et guitare.*
Opus 4 – *Sonata concertata, en la majeur pour guitare et violon* .
Opus 6 – *Concerto pour violon n° 1* (1816).
Opus 7 – *Concerto pour violon n° 2* (1826). dit « La Campanella ».
Opus 8 – *Le Streghe.* Variations sur un air de ballet de S. Mayer et Vigano.
Opus 9 – *God Save the King,* variation pour violon et orchestre.
Opus 10 – *Il Carnevale di Venezia* variations sur *Oh ! Mamma !*
Opus 11 – *Movimento perpetuo* pour violon et piano ou guitare.
Opus 12 – *Variations sur Non più mesta,* de *La Cenerentola* (Rossini).
Opus 13 – *Variations sur Di tanti palpiti* (Rossini).
Opus 14 – *60 variations sur l'air Barucabà* (1835).

Les 24 caprices pour violon seul qu'il a composés entre 1800 et 1817 sont conçus comme des exercices qui présentent toutes les possibilités (et même les impossibilités) du jeu violonistique. Il les publie comme tels en 1819, alors qu'il n'avait pas encore commencé sa carrière de virtuose international. Les violonistes pensèrent qu'ils étaient injouables. Ce sont les pianistes qui s'en sont inspirés, notamment Chopin puis Liszt, qui ont composé dans cet esprit leurs fameuses *Études pour le piano.* Paganini ne les a jamais joués en concert et il faudra attendre plusieurs décennies avant que le grand virtuose norvégien Ole Bull ne fasse entendre les *24 caprices* dans leur intégralité en récital.

Berlioz aurait déclaré « Paganini annonce l'impossible... et le réalise ».

En observant la liste non exhaustive des compositions de Paganini rangées par genre, on notera les concertos pour violon dont seulement 5 étaient connus de son vivant. Signalons aussi la fameuse *Sonate pour Gran Viola* (un grand alto à 5 cordes aujourd'hui disparu) créée en concert à Londres en 1831 et les Variations opus

8 intitulées *Les Sorcières* également jouées à Londres avec grand succès.

Paganini a été également un virtuose de la guitare, instrument d'accompagnement privilégié en Italie où on la préférait au piano. À ses débuts entre 1801 et 1804 (de 19 à 22 ans) il abandonne un temps le violon pour se consacrer à l'étude de la guitare.

Paganini a composé des œuvres de musique de chambre réservées à son usage privé (sonates, trios, quatuors...) On notera un stupéfiant duo pour violon seul. En effet l'interprète joue une partie avec l'archet et réalise une 2e partie d'accompagnement en pinçant les cordes en pizzicato avec les doigts de la main gauche sur la touche. D'où un effet de duo.

Paganini a composé quelques œuvres pour la voix.

Romance pour voix et piano, Fantaisie vocale. Le couvent du mont Saint-Bernard pour violon, chœur sans paroles et orchestre. Rappelons que Paganini a vécu maritalement pendant 6 années avec la chanteuse Antonia Bianchi. Celle-ci se produisait parfois en concert avec lui, notamment à Vienne en 1828. Elle est la mère du petit Achille, le fils unique de Paganini, qui partagera la vie itinérante du virtuose après la séparation amiable de ses parents.

Paganini possédait une belle collection d'instruments, dont certains très anciens comme l'alto de Gasparo da Salo, l'un des premiers luthiers italiens. On notera plusieurs *Amati, Guarneri* et *Stradivari*. Et un précieux violoncelle de Goffriller

Le luthier français Vuillaume, qui s'était spécialisé dans la copie à l'identique de violons anciens, fut appelé par Paganini alors que son cher *Guarnerius* avait subi un malencontreux accident. En une nuit, Vuillaume démonta entièrement l'instrument, en reproduisit le patron, nota les caractéristiques, répara l'instrument et le rendit le lendemain matin a son heureux propriétaire. Quelques mois après il en remit à Paganini une copie parfaite. Désormais celui-ci se servira indifféremment du *Cannone* et de sa copie par Vuillaume.



Copie du Cannone Guarnerius par Vuillaume.

L'annonce des concerts de Paganini ne passait pas inaperçue, bien qu'il soit souvent associé comme c'était la coutume à d'autres interprètes bien moins prestigieux que lui.

Paganini accordait son violon un demi-ton plus haut (sol# ré# la# mi#) et tout en jouant avec des doigtés de ré majeur, il faisait sonner son violon plus haut ce qui donnait davantage de brillant. Après sa mort, on se rendit compte qu'il était impossible de jouer en mi bémol ce concerto. Aussi fut-il entièrement transcrit en ré, tonalité dans laquelle il est joué de nos jours, aucun violoniste ne voulant jouer avec un violon « désaccordé », ce qui change malgré tout les doigtés.

Le musicologue Fétis témoigne après la disparition de Paganini :

« L'opposition des différentes sonorités, la diversité dans l'accord de l'instrument, l'emploi fréquent de sons harmoniques simples et doubles, les effets de cordes pincées réunies au jeu de l'archet, les différents genres de staccato, l'usage de la double et même de la triple corde, une prodigieuse facilité à exécuter les intervalles de grand écart avec une justesse parfaite, enfin une variété inouïe d'accents d'archet. Tous ces moyens tiraient leur prix de la perfection de l'exécution, d'une exquise sensibilité nerveuse et d'un grand sentiment musical. »

À la manière dont l'artiste se posait en s'appuyant sur une hanche, à la disposition de son bras droit et de sa main sur la hausse de son archet, on aurait cru que le coup de celui-ci aurait été donné avec gaucherie et que le bras avait de la raideur. Mais on s'apercevait que le bras et l'archet se mouvaient avec une égale souplesse ce qui paraissait être le résultat de quelque défaut de conformation. Paganini exerçait un appui particulièrement profond sur l'archet et ceci facilitait le rebondissement dans le staccato d'une manière différente de tous les autres violonistes.

Les mains de Paganini étaient grandes, sèches et nerveuses. Par l'effet d'un travail excessif, tous ses doigts avaient acquis une souplesse, une aptitude dont il est impossible de se faire une idée. Le pouce de la main gauche se ployait à volonté jusque sur la paume, lorsque cela était nécessaire pour certains effets du démanché.

La qualité du son était belle et pure, sans être excessivement volumineuse, excepté pour certains effets où il arrivait à des résultats extraordinaires.

Mais ce qui le distinguait surtout c'était la variété de voix qu'il savait tirer des cordes. Ainsi les sons harmoniques qui avaient toujours été considérés comme un effet curieux et limité jouaient un rôle important dans le jeu de Paganini. Il s'en servait par exemple pour atteindre un intervalle que la plus grande extension de la main ne pouvait embrasser. C'est par le jeu sur les harmoniques qu'il parvenait à prolonger l'étendue de la quatrième corde. Avant Paganini personne n'avait imaginé qu'il fut possible d'exécuter, hors des harmoniques naturels, des doubles tierces, quintes, sixtes ni que l'on put faire marcher ensemble des sons naturels et leurs octaves en harmoniques.

Dans le chant, il employait fréquemment un effet de vibration frémissante qui avait de l'analogie avec la voix humaine. L'intonation de Paganini était parfaite et cette qualité si rare n'était pas un de ses moindres avantages sur la plupart des autres violonistes.

Le musicologue Fétis conclut son témoignage après la disparition de Paganini: « Ce que j'éprouvais en l'écoutant était de l'étonnement, de l'admiration sans bornes. Il a eu quelques imitateurs, chez qui l'imitation a tué le talent naturel.

L'art de Paganini est un art à part qui est né avec lui et dont il a emporté le secret dans sa tombe. »

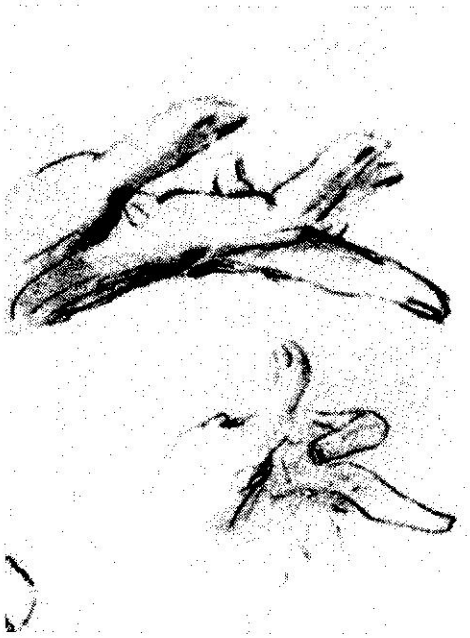

La main de Paganini.



Paganini par Ingres.

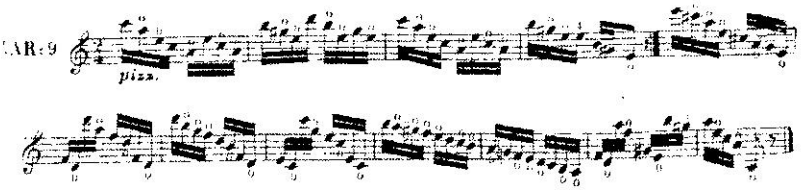

L'avant dernière variation du 24e Caprice pour violon seul

SÉANCE DU 18 MAI 2010

THÈME : deux bicentenaires, Chopin et Schumann

FRÉDÉRIC CHOPIN

Isabelle ANDRÉANI

L'académie du Var ne peut laisser s'écouler l'année 2010, année du 200e anniversaire de Frédéric Chopin, dans le silence le plus absolu. Je vais donc essayer de vous entretenir quelques instants sur celui que l'on a appelé « Le plus grand poète du piano ».

Tout a été dit sur ce musicien, héritier de deux pays, la Pologne et la France. Ses dix-neuf premières années passées en Pologne auront été marquées par les malheurs de ce pays et auront joué un rôle capital sur toute son œuvre.

Comment son père, Nicolas Chopin, a-t-il émigré en Pologne ? Français, il venait de Lorraine, du fief de Marainville près de Nancy, qui appartenait à un comte polonais, Michel Pac, venu en Lorraine avec la suite du Roi Stanislas ; ce domaine lorrain, était administré par Adam Weydlich auquel Nicolas s'était attaché.

Après ses études classiques, peu intéressé par l'héritage paternel, au moment où les Weydlich regagnèrent la Pologne, Nicolas Chopin quitta la France en 1788.

Il s'installa à Zelazowa Wola, à cinquante kilomètres de Varsovie, perfectionna sa culture, parlant plusieurs langues : le français, l'anglais, le latin. Et comme le

français était le comble de la distinction, Nicolas donnera des leçons de français : ce sera son gagne-pain.

À Zelazowa-Wola il fait la connaissance d'une jeune aristocrate pauvre, Justynia Krzyzanowska qu'il épouse en 1806.

La même année, Napoléon envahissait la Pologne, après les victoires d'Austerlitz et d'Iéna. Le duché de Varsovie passera sous le contrôle de l'administration française.

1810

Naissance de Frédéric.

La famille Chopin s'installe à Varsovie.

En 1812 Napoléon déclarera la guerre au tsar Alexandre 1er. L'empereur enrôlera 100 000 Polonais, mais les Russes occuperont Varsovie et rattacheront le duché à la Russie. Recrudescence de haine chez les Polonais : Chopin trouvera là des désirs de revanche qu'il traduira dans ses Polonaises.

Un pianiste venu de Bohème, Adalbert Zywny, enseignera le piano à Frédéric. Il diagnostiquera ses grandes qualités, l'initiera à Bach et à Mozart, lui fera découvrir l'opéra où il entendra Cimarosa, Rossini, Weber...

Si la situation en Pologne était précaire, Chopin recevait une éducation de prince.

C'est dans ce climat politique et social qu'évoluera Frédéric. Pianiste doué, il surmontera toutes les difficultés.

Le voilà célèbre dans les salons de Varsovie. Il donnera un premier concert à sept ans en public au palais Radziwill, où il joue probablement cette polonaise composée l'année même (1817).

En 1821, il compose à onze ans sa 3e polonaise, en la bémol majeur. Il est alors l'élève de Joseph Elsner qui vient de fonder le conservatoire de Varsovie. Elsner donnera à Frédéric des leçons d'harmonie et au bout de la 3e année il notera sur son carnet scolaire : « Aptitudes particulières. Génie musical ».

En 1826, au niveau du baccalauréat, Chopin arrête ses études générales pour se consacrer à la musique.

1827 ; mort de sa sœur Emilie de la phtisie. Les enfants étaient de petite santé. Frédéric, chétif, se nourrissait très mal : on le gavait de bouillie d'avoine.

1826, 27, 28

« Le piano est mon univers ». Chopin était musicien, rien que musicien.

Il compose le *Rondo opus 1* en ut mineur, 2 *valses* en la bémol majeur et mi bémol majeur, la *Sonate opus 4* en ut mineur, les *Variations opus 2* sur le thème « La ci darem la mano » de Mozart

Une *Contredanse* en sol bémol majeur, une *Polonaise* en ré mineur, une *Mazurka* en la mineur.

Un *Nocturne* en mi mineur, un *Trio* en sol mineur (violon, violoncelle, piano), un *Rondo* en ut majeur pour 2 pianos.

Chopin composera surtout pour piano seul. Une exception : ses deux *concertos avec orchestre*. Une *Sonate pour violoncelle et piano*, des *mélodies*.

On dira qu'il y aura dans l'histoire de l'art, le piano d'avant Chopin et celui d'après.

Liszt dira : « C'est à lui seul que nous devons l'extension des accords, soit plaqués, soit arpégés, soit en batterie. Ces petits groupes de notes surajoutées tombant comme des gouttelettes d'une rosée diaprée par-dessus la figure mélodique, il donna à ce genre de parure, dont on n'avait encore pris le modèle que dans les fioritures de l'ancienne grande école de chant italien, l'imprévu et la variété que ne comportait pas la voix humaine, servilement copiée jusque-là par le piano dans des embellissements devenus stéréotypés et monotones. Il inventa ces admirables progressions harmoniques qui ont doté d'un caractère sérieux les pages qui, par la légèreté de leur sujet, ne paraissent pas devoir prétendre à cette importance. »

Chopin sera le premier à répudier l'harmonie, procédant par paquet de notes compactes ; le premier il déploiera les accords en arpèges, sans pesanteur, qui n'ont plus comme chez Beethoven une fonction purement dynamique mais qui tiennent un rôle mélodique de premier plan ; avec Chopin chaque note parle, tous les traits chantent.

1828-29

Dernière année du conservatoire.

Il compose la *Grande Fantaisie sur des airs polonais*, les *3 études opus 10, n°1, 2 et 5*.

Il avait dix-neuf ans. Il entend Paganini au théâtre de Varsovie et se trouve en présence d'un semblable : une main permettant toutes les hardiesses. De même Chopin avait une main de pianiste parfaite : longs doigts déliés, grandes facultés d'extension, une musculature fine aux attaches robustes.

Cortot disait « Le plus miraculeux pianiste d'entre les musiciens ».

Chopin composera en témoignage de son admiration pour le virtuose l'*Étude en sol bémol majeur* (op 10 n°5).

Il partira pour Dresde, Prague, Vienne où il donnera deux concerts puis retournera à Varsovie.

Il s'éprendra d'une jeune cantatrice, Constance Gladkowska. Cet amour lui inspirera le mouvement lent de son *Concerto en fa mineur*. Mais il n'osera pas se déclarer. Chopin au fond n'aimera personne : ses histoires d'amour seront des concertos, des ballades et des valses.

Il sort beaucoup, prête son concours à des soirées, compose : *Concerto en Fa, Valse en si mineur, Mazurkas* en ut majeur et fa mineur et *Marche funèbre*.

Avec Chopin chaque note parle, tous les traits chantent. Le théâtre italien a suggéré à Chopin la manière dont il faut faire chanter le piano, avec la flexibilité d'un gosier humain. La moindre mazurka possède un charme indéfinissable, il n'y a pas de musique au monde aussi totalement neuve que celle-là.

« Génie musical » avaient noté ses professeurs Zywny et Elsner qui s'effaceront devant un tel élève.

1830

Chopin donnera deux concerts à Varsovie devant des salles combles ; *Adagio et Rondo du Concerto en fa mineur* qui produiront un grand effet.

Mais il faut partir ! Adieu à ses professeurs, adieu à Constance !

Novembre 1830 : l'insurrection éclate à Varsovie. Persécution des Russes. Le grand duc Constantin quitte la ville et retire ses troupes.

Chopin fait un deuxième séjour infructueux à Vienne qu'il quitte pour Munich, où il donne en concert le *Concerto en mi mineur* et la *Grande Fantaisie sur des airs polonais.*

1831 : les armées russes passent à l'assaut de Varsovie qui capitule.

Chopin reste à Stuttgart, compose les *Préludes 2 et 24*, l'*Étude opus 10 n°12 (Révolutionnaire)* et termine le *Scherzo opus 20* en si mineur.

1831

Arrivée à Paris. « Sans trop de peine mais à grand frais », dit-il.

« Les premiers musiciens et le premier opéra du monde. On disparaît dans ce paradis. On peut sortir en plein hiver vêtu de guenilles et fréquenter la plus haute société. J'habite le 27 boulevard Poissonnière au 5e étage. J'ai un petit, charmant et délicieux mobilier avec un balcon donnant sur le boulevard. Je découvre Paris de Montmartre au Panthéon. »

Après la révolution de 1830, Louis-Philippe montait sur le trône. Charles X avait dû abdiquer : ses ordonnances avaient mis le feu aux poudres (suppression de la liberté de la presse, dissolution de la chambre...).

Louis-Philippe, duc d'Orléans, avait contre lui les légitimistes, les républicains et les bonapartistes...

Revenons à Chopin : il découvre l'Opéra-Comique et rencontre les premiers musiciens, Rossini, Cherubini...

En 1831, premier concert à Paris, salle Pleyel. Dans l'auditoire, Liszt et Mendelssohn.

1832.

Il pose en vain sa candidature à la *Société des concerts du Conservatoire.* Les engagements sont rares.

Il fait la connaissance de Valentin Radziwill, lequel l'emmènera chez les Rothschild. Chopin y donnera un concert qui connaîtra un gros succès.

À Paris Chopin va donner des leçons, enseignant une esthétique vocale : faire chanter le piano, avoir le corps souple, les coudes au corps, pratiquer un *legato* rigoureux, recourir aux substitutions, conserver à chacun des doigts son individualité sonore en même temps que son indépendance, travailler ses gammes, maintenir son *tempo*, utiliser les pédales avec modération, développer le goût de l'interprétation imaginative.

Chopin n'a pas écrit de méthode, mais il révisera avec Liszt la technique du piano contemporain.

Il devient à Paris l'homme du jour, reçu dans toutes les ambassades.

Liszt dira que « ses allures distinguées et ses manières marquées de tant d'aristocratie font qu'involontairement on le traite en prince ».

Pleyel lui fournira un immense piano de concert, noir, ainsi que d'autres pianos, mis gracieusement à sa disposition, qui feront la fortune de Pleyel.

Chopin pense à ses compatriotes opprimés et compose une musique de colère.

Il publie les *Mazurkas de n° 1 à 6*, les *12 études opus 10*, le *Trio opus 8*, le 2e *Concerto*, les *Variations brillantes opus 12*, trois *Nocturnes opus 9*, quatre *Mazurkas opus 17*, le *Rondo opus 16.*

Il est joué par Liszt et Clara Wieck. Chopin est considéré comme un phénomène.

Entre-temps ce sont des amours mystérieuses avec une Polonaise, Delphine Potocka. Ce qui est sûr c'est son amitié avec Bellini ; il ira prendre des bains à Enghien avec lui. Chopin aime l'opéra italien. Dans ses œuvres il imitera les vocalises belliniennes et le *tempo rubato du bel canto.* Cette amitié sera brève car Bellini mourra à 34 ans.

1836

Salle Érard : Chopin participe à un concert avec Liszt. Ils joueront la *Grande valse* de Liszt, le *Concerto en fa mineur*, op 21, qui n'avait pas encore été édité et deux *Nocturnes op 27*, la *Ballade op 23* en sol mineur, 2 *Polonaises op 26*, l'*Andante Spianato et Polonaise op 22.*

En 1836, toutes ces pièces seront en vente

Chopin, malade, part pour Marienbad. Il retrouve ses amis polonais, les Wodzinki. Il retrouvera donc Maria Wodzinska à qui il demandera de l'épouser, mais la mère, inquiète de la santé de Frédéric, demande à celui-ci de vouloir bien attendre. Chopin repart pour Paris, s'arrête à Leipzig pour rencontrer Schumann à qui il jouera sa *Ballade en sol mineur* : Schumann dira : « De toutes ses œuvres, je crois que c'est la plus géniale ».

C'est au retour de ce voyage qu'il rencontrera George Sand.

Cette dernière descend en ligne directe d'Auguste II, roi de Pologne, par le maréchal de Saxe. Femme de lettres évoluée dont la personnalité sera admirée en Russie par Dostoïevski, Tolstoï, Gogol, pour son action politique et sociale, elle avait épousé Casimir Dudevant sans beaucoup le connaître.

Habillée en homme, vivant à cheval, elle était, dira sa fille Solange, « d'imagination brûlante et de tempérament froid ». Elle se séparera de Casimir et s'épuisera à courir après l'homme de ses rêves. Elle adorera ses enfants et sera une mère admirable. Après Musset, elle connaîtra en Italie le docteur Pagello.

En 1836, en revenant de Suisse où elle avait passé l'été auprès de Liszt et de la comtesse d'Agoult, ceux-ci, de retour à Paris, invitent Chopin et George Sand qui viendra avec ses enfants.

En 1835 Chopin publie son *Opus 25*, les *Études* et compose son 2e *Scherzo en si bémol mineur op 31.* En 1838 il compose les quatre *Mazurkas op 33* et les trois *Valses op 34.*

La même année il est invité à jouer à la cour devant le roi Louis-Philippe.

Chopin n'aime pas les concerts publics, il préfère jouer dans des cadres intimes. Il reçoit Paganini qui l'écoute avec ravissement.

Sand invite Chopin à Nohant. Celui-ci hésite longtemps. Elle invite également Delacroix et la comtesse d'Agoult.

1838

On pense que Sand et Chopin se connaîtront enfin durant l'été de cette année-là. Maurice , le fils de George, souffrant de crises de rhumatismes, Sand cherche un

climat plus doux : elle pense aux îles Baléares. Ce sera Majorque. Sand va convaincre Chopin de partir avec eux.

Octobre 1838. Sand, ses deux enfants et Frédéric traversent Port-Vendres et Barcelone. À Majorque, ils sont très mal logés et en décembre ils partiront pour Valdemosa où ils s'installeront dans une ancienne chartreuse.

L'hiver est froid, tandis que Maurice retrouve la santé, Chopin tousse de plus en plus. Il révise des *Préludes* qu'il envoie à Pleyel ainsi que la *Ballade n°2* en fa majeur, deux *Polonaises* en la et do majeur, un *3e Scherzo*.

1839

Tous quittent Valdemosa, rejoignent Palma où Frédéric fera une hémoptysie. Ils débarquent à Marseille où Sand dira : « Un mois de plus et nous mourions en Espagne ! Lui de mélancolie et de dégoût, moi de colère et d'indignation. Ce Chopin est un ange, sa bonté, sa tendresse et sa patience m'inquiètent parfois. Je m'imagine que c'est une organisation trop fine, trop exquise trop parfaite pour vivre longtemps dans notre triste et lourde vie terrestre. Il a fait à Majorque, malade à en mourir, de la musique qui sentait le paradis ; mais je suis tellement habituée à le voir dans le ciel qu'il ne me semble pas que sa vie ou sa mort prouve quelque chose pour lui. Il ne sait pas lui-même dans quelle planète il existe. »

Quant à Frédéric, il écrira à son ami Fontana : « Tu l'aimerais plus encore si tu la connaissais comme je la connais à présent ».

Retour à Nohant. Chopin n'est pas amoureux de la campagne, il se réinstalle vite à Paris, compose, improvise, donne des leçons qui l'exaspèrent.

Il est malade. Il aura vu vingt-cinq médecins pendant les dix-huit années passées à Paris.

Il voit Meyerbeer, Berlioz, Delacroix, Pauline Viardot, Sainte-Beuve... tout le monde le séduit mais ses intimes seront les Polonais de Paris.

Les concerts seront rares : Chopin n'aimait pas cela. Toujours perdu dans ses pensées, dans ses rêveries, la réalité lui déplaisait. Presque choqué par les éloges, il se trouvait mal applaudi. Il est d'une vulnérabilité excessive, mais son compatriote le poète Adam Mickiewicz dira : « L'œuvre est là, protégeant, ennoblissant son auteur d'une lumière à jamais radieuse. »

1841

Chopin se produit à la cour. La même année il exécute salle Pleyel la *Ballade opus 38*, le *Scherzo op 39*, la *Mazurka op 41* et la *Polonaise op 40 n°1*. Le soir même il apprend la mort de son professeur Adalbert Zywny qui l'avait initié à Bach et à Mozart.

1841 sera pour Chopin une floraison : la *Troisième Ballade*, la *Tarentelle*, le *Boléro*, la *Fantaisie en fa mineur*.

1842

Frédéric Chopin donne un concert à Pleyel avec la cantatrice Pauline Viardot. Il l'accompagne et joue un choix de ses œuvres.

Retour à Nohant, avec Delacroix. Chopin est lié d'amitié avec le peintre, mais il déteste sa peinture. Il est musicien, rien que musicien.

Delacroix essaie d'expliquer la comparaison entre les tons de la peinture et les sons de la musique : « L'harmonie en musique ne consiste pas seulement dans la construction des accords, mais encore dans leur relation, dans la succession logique, dans leur entraînement dans ce que j'appellerai leur reflet auditif. Eh bien, la peinture ne peut pas procéder autrement. Le reflet du reflet ».

Chopin répondra, « C'est ingénieux mais c'est un peu de l'alchimie ».

« Non, dit Delacroix, c'est de la chimie pure. Les tons se décomposent et se recomposent. »

Chopin écrira son *Quatrième Scherzo op 54* et la *Quatrième Ballade op 52*.

1844

Mort de Nicolas Chopin. Ludwika, la sœur aînée de Frédéric et son mari viendront rejoindre celui-ci à Paris.

Novembre 1846. Chopin quitte Nohant pour n'y plus revenir.

En 1847 Solange épouse le sculpteur Jean-Baptiste Clésinger. Personnage brutal, détesté par Sand, peu aimé par Chopin. Ce dernier se retrouve seul et sa mauvaise santé empire

1848. Il va donner un concert salle Pleyel. Chopin écrit à sa sœur « Il y aura du beau monde. Le roi a fait prendre 10 billets, la reine 10, le duc de Montpensier 10 aussi. On s'inscrit déjà pour un deuxième que je ne donnerai pas, car celui-là déjà m'ennuie. »

Les poumons de Chopin sont atteints, il n'arrive plus à monter les escaliers.

1848

Dernier concert en février. On y donne un *Trio* de Mozart, un *Nocturne* et *Barcarolle* composés et joués par lui-même, une *Étude* et une *Berceuse*, un *Scherzo*, *Adagio et Final* de la *Sonate en sol mineur pour piano et violoncelle*, *Prélude* et *Mazurka*, *Valse* composés et joués par lui-même.

Le marquis de Custine écrira après ce concert « Il est plus facile de parler de l'accueil que Chopin reçut, des transports qu'il a exaltés, que de décrire les mystères d'une exécution qui n'a pas d'analogue dans notre région terrestre. Ce n'est pas un piano, c'est une âme et quelle âme ! On s'aime et on s'entend dans Chopin ».

1848

Louis-Philippe doit abdiquer. Paris se remplit de barricades suite à la crise. Un gouvernement républicain est constitué. Les événements se précipitent, Louis-Napoléon Bonaparte quitte Londres, arrive à Paris le 10 décembre : il est élu président de la République.

Chopin rencontre George Sand rendant visite à une amie. Rencontre fortuite, Sand écrira dans *L'Histoire de ma vie* : « Je le revis un instant, je tenais sa main tremblante et glacée, je ne devais plus le revoir. Je voulais lui parler, il s'échappa. »

En Pologne, les nouvelles sont mauvaises. L'occupant Russe entreprend une répression épouvantable. La révolte gronde, le pays est envahi, pillé, partagé.

Chopin part pour Londres.

Jane Stirling, élève et admiratrice de Chopin, et sa sœur provoquent ce départ. Sa renommée l'a précédé. Il donne des concerts privés dans les salons des aristocrates. La reine Victoria et le prince Albert l'applaudissent. Fin juillet il part avec les deux sœurs Stirling pour Edimbourg. Il donne un concert à Manchester, un à Glasgow, il y retrouvera ses amis polonais le prince et la princesse Czartoryski.

Chopin, fantôme ambulant, joue de château en château.

Il quitte l'Écosse pour Londres, revient à Paris.

Son ami Grzymala lui a trouvé un appartement, les médecins sont impuissants. « Le repos, écrit Chopin, je l'aurai un jour sans eux. Ils tâtonnent et ne me soulagent pas. »

Il reçoit la visite du révérend père Alexandre Jolawicki. Ce prêtre est un ancien condisciple qui viendra lui donner les derniers sacrements.

1849

Le 25 juin 1849 Chopin écrit à sa sœur Ludwika : « Si vous le pouvez, venez. Je me sens faible et nul médecin ne me fera du bien comme vous ».

Une amie écrit à George Sand que Chopin allait très mal, qu'elle devrait se manifester. Elle répond : « Je suis forcée de vivre où je suis et lors même que nos rapports n'eussent pas été brisés volontairement de part et d'autre, les circonstances nous eussent inévitablement séparés. »

Le 15 octobre Delphine Potocka arrive à Paris, Chopin est au plus mal.

Le 16 au soir, deux médecins se tenaient auprès de lui. Ils lui demandent s'il souffrait, il répondit « Plus ».

Il mourut le 17 octobre au matin. Ses obsèques eurent lieu le 20 octobre à La Madeleine. 3 000 personnes emplissaient l'église.

L'orchestre de la Société des concerts exécuta le *Requiem* de Mozart, l'organiste de La Madeleine joua des transcriptions des *Préludes en mi mineur et si mineur* de Chopin.

Il fut enterré au Père-Lachaise.

De toute part la presse lui rendit hommage.

Théophile Gautier terminait ainsi le sien : « Repose en paix belle âme, noble artiste. L'immortalité a commencé pour toi et tu sais mieux que personne, où se retrouvent, après la triste vie d'ici-bas, les grandes pensées et les hautes aspirations. »

ROBERT SCHUMANN
UN ROMANTIQUE ALLEMAND À L'AUBE DES NATIONALISMES CULTURELS EN EUROPE

Monique DAUTEMER

Avant d'aborder notre exposé, il me paraît nécessaire de préciser deux points :

Tout d'abord rappelons que le Romantisme succède à une période où l'essentiel de la production artistique et intellectuelle était suscité par le mécénat princier et ceci dans un mouvement esthétique européen quasi-standardisé, au modèle franco-italien. Les productions étaient similaires du Nord au Sud, avec parfois quelques petites particularités nationales.

C'est au début du XIXe siècle, marqué par les guerres de la Révolution française, puis celles du Premier Empire, que l'on voit apparaître un sentiment nouveau : celui de patriotisme et de la culture nationale.

Si l'on souligne l'entrée en scène de pays comme la Pologne avec Chopin, la Hongrie avec Liszt, ou la Russie avec Glinka, les autres pays d'Europe, qui étaient déjà présents dans le domaine artistique et musical, comme la France et les pays germaniques, vont eux aussi voir naître un nouveau concept artistique qui s'inspire des folklores et des arts du passé. En ce sens la découverte du Moyen Âge permet aux Romantiques de s'émanciper d'un rationalisme un peu sec à leur gré et d'une trop froide logique issue la philosophie des Lumières.

On va, dans les pays germaniques se plonger avec délices dans les fascinantes thématiques médiévales et puiser dans les mystères fantastiques des contes et légendes remontant aux temps païens.

Notre deuxième souci sera de rappeler les lieux dans lesquels Schumann a vécu afin de comprendre son positionnement personnel. En effet il est important de préciser que Schumann est à la fois un Saxon et un Rhénan.

Saxon car non seulement il est né en Saxe, à Zwickau, mais encore parce qu'il commence ses études universitaires à Leipzig en Saxe.

Rhénan car il poursuit ses études à l'université d'Heidelberg en Rhénanie.

Puis pendant ses longues fiançailles et après son mariage, il habite Leipzig en Saxe. Leipzig où il étudie le piano avec son professeur, Friedrich Wieck, où il fonde sa revue musicale, Leipzig où se trouve sa fiancée Clara Wieck, Leipzig enfin riche de son conservatoire et de son orchestre symphonique du Gewandhaus, ayant tous deux le même directeur : le fameux et excellent Félix Mendelssohn.

Finalement Schumann finira sa vie en Rhénanie, des années, marquées par d'importants troubles psychiques.

Tout d'abord il réside comme chef d'orchestre à Düsseldorf au bord du Rhin (non loin de Cologne et Bonn), puis il termine malheureusement sa vie enfermé à sa demande dans l'asile d'Endenich, dans les faubourgs de Bonn.

Schumann a peu quitté les pays germaniques, si l'on excepte un court périple en Italie jusqu'à Milan et Venise.

Il s'est rendu à Weimar, grande cité d'art saxonne, toute baignée de l'esprit de Goethe, cité ou se fixe son ami Franz Liszt.

Il s'est rendu à Munich en Bavière pour y rencontrer son poète favori, Heinrich Heine.

Il s'est rendu à Berlin, en Prusse, chez son ami Mendelssohn, lequel partageait ses activités entre Leipzig et Berlin.

Mais ni Mendelssohn ni Schumann d'ailleurs, n'appréciaient la froide capitale d'une Prusse conquérante et prête à la guerre.

À deux reprises, Schumann a pensé à se fixer à Vienne, en Autriche, mais il y a renoncé, constatant la superficialité de la vie artistique viennoise.

Finalement on peut réaffirmer que Schumann est bien simultanément Saxon et Rhénan : né en Saxe, la région de Jean-Sébastien Bach, il est mort en Rhénanie, à Bonn la ville natale de Beethoven.

Saxe, Beethoven...

Et lorsqu'à la fin de sa vie, il fait la connaissance, en 1853, du jeune Brahms venu de Hambourg, qui a tout juste 20 ans, Schumann s'écrie : voici le troisième B allemand...

Bach, Beethoven, Brahms.

Ce sera un lourd destin à porter pour ce jeune musicien plein d'avenir, dont la vie restera jusqu'à la mort liée aux Schumann... mais ceci est une autre histoire !

Schumann a été élevé dans l'amour de la littérature contemporaine par son père, libraire par devoir mais homme de lettres par vocation. Celui-ci menait parallèlement une activité de traducteur et dans une moindre mesure, d'éditeur. Son auteur préféré était Byron, dont il traduisait les ouvrages de l'anglais à l'allemand. Aussi lisait-il à son petit garçon des extraits de *Manfred* ou de *Childe Harold.*

L'enfant se met très tôt à dévorer toute la littérature romantique ; Robert Schumann lit bien entendu, comme tous les jeunes allemands, les *Contes et légendes* réunis par Arnim et Brentano dans la suite des recueils intitulés *Wunderhorn.* Ces contes, recueillis dans les campagnes des régions du Rhin par deux authentiques passionnés de culture allemande, constituent un vaste corpus qui va nourrir l'imaginaire de plusieurs générations.

C'est à Heidelberg, cité historique du Palatinat rhénan, portant encore les blessures dues aux ravages des guerres de religion du début du XVIIe siècle. Heidelberg ralliée à la cause luthérienne, meurtrie, restera longtemps le bastion d'une culture germanique profondément enracinée.

L'école de Heidelberg, en Rhénanie, vient de reprendre, au début du siècle, le mouvement du romantisme allemand initié dès la fin du XVIIIe siècle par l'École d'Iéna, en Saxe.

Saxe, Rhénanie demeureront les régions où la culture allemande va puiser, dans un désir de nationalisme très romantique. Tandis que la Prusse, luthérienne elle aussi, leur emboîtera le pas mais de façon plus concrète, en voulant réaliser l'unité allemande.

Au cœur de la Saxe se trouvent les montagnes et les forêts du Harz et de Thuringe.

La forteresse Warburg des margraves de Thuringe témoigne d'un passé héroïque avec ses tournois de chevaliers et ses concours de chant, ceux des plus célèbres *Minnesänger*, parmi lesquels se trouve le fameux *Tannhäuser.*

Mais c'est aussi dans la Wartburg que Luther a été caché et soustrait aux foudres du pape qui voulait le juger et le jeter au bûcher pour hérésie. C'est à l'abri dans cette puissante forteresse qu'il a traduit la Bible, scellant ainsi les débuts d'une nouvelle manière de révérer Dieu et marquant les débuts de la littérature imprimée en allemand par Gutenberg.

C'est aussi dans cette région de Saxe que Goethe a passé la majeure partie de son activité créatrice, au service du duc de Saxe-Weimar qu'il a convaincu qu'il fallait restaurer ce haut lieu de la Wartburg. Rebâtie dans un goût romantique, ornée de fresques des légendes liées au lieu, cette forteresse va impressionner les Romantiques, à commencer par Wagner, et inspirer leurs productions néo-médiévales.

La Saxe et particulièrement la Thuringe est aussi le berceau de Jean-Sébastien Bach, musicien que les Allemands commencent, en ce début de siècle, à ériger en génie national. Le « retour à Bach » est scellé en 1823 avec l'exécution à Berlin de *La Passion selon saint Matthieu* sous la direction du jeune Félix Mendelssohn. Un monument dont la partition est retrouvée dans les archives de l'église Saint-Thomas de Leipzig.

Schumann commence à composer pour le piano car il travaille assidûment sous la direction de Wieck pour embrasser une carrière de concertiste et ses œuvres éditées connaissent déjà le succès.

Sous le choc de la redécouverte de Bach, Schumann se met alors à étudier de près les œuvres du vieux Cantor et après avoir travaillé sur les fugues et les chorals luthériens du maître, il compose une série de fugues sur le nom de Bach (si bémol-la-do-si bécarre).

Schumann va être le premier à renouer avec cette tradition allemande liée à la désignation des notes de musique par les lettres de l'alphabet, procédé utilisé jusqu'alors par très peu de compositeurs allemands.

Son premier opus édité est une série de *variations* composées à 20 ans, sur un thème formé par les lettres du nom d'une jeune fille dont il est alors amoureux : Mademoiselle Abegg. ABEGG = la, si bémol, mi, sol, sol.

En 1835, lors de ses éphémères mais romanesques fiançailles avec Ernestine Von Fricken, une élève du professeur Wieck, il commence la composition du *Carnaval.* Il utilise les lettres *ASCH-SCHA,* comme thème. En effet, Ernestine est originaire d'Asch, or ces lettres se retrouvent croisées dans celles du nom de Schumann. Il y voit là un signe du destin et utilise largement ces lettres comme thème musical dans tout le *Carnaval.*

Aussitôt après il découvre son amour pour Clara Wieck et c'est à elle que sera consacrée sa musique.

Dans l'intimité, cette jeune et charmante pianiste virtuose est appelée *Chiara* ou *Chiarina,* à l'italienne. Lorsqu'il peut enfin, après cinq années d'attente et de procédure judiciaire, épouser celle qu'il aime, l'une des premières œuvres qu'il lui dédie est une *Fantaisie pour piano et orchestre,* écrite en 1841 et intégrée ensuite comme premier mouvement du *Concerto pour piano en la mineur.* Ce premier mouvement est entièrement habité par un thème unique : do, si bécarre, la, la, ce qui fait CHiArA, les lettres du nom de sa bien-aimée.

Dans la librairie paternelle il dévorait les ouvrages de Jean-Paul Richter, dit Jean-Paul. Celui-ci a marqué les esprits de la jeune génération romantique par ses écrits où se mêlent raison et mystère. Des symboles parfois

obscurs nourrissent ses récits et frappent les jeunes lecteurs. Une sorte de philosophie jean-paulienne, notamment avec ses peurs nocturnes induites, va marquer de façon indélébile et récurrente la personnalité de Schumann. Le premier voyage du jeune adolescent est à Bayreuth, pour rencontrer la veuve de Richter, rencontre qu'il consigne dans son journal intime. Cultivé, Schumann choisit les meilleurs textes des poètes contemporains, ou légèrement antérieurs.

Heine, Goethe, Schiller, Chamisso, Eichendorff, Hoffmann vont lui servir de support littéraire.

L'univers fantastique d'Hoffmann et de ses *Contes fantastiques* dont certains sont inspirés par les gravures de Jacques Callot trouvent un écho.

Son admiration va également vers Goethe dont il met dix-neuf poèmes en musique en 1849.

Pendant sa première période de composition, Schumann s'était consacré uniquement à la musique instrumentale. En effet il l'avouait lui-même : « Longtemps j'ai considéré la musique vocale inférieure à la musique instrumentale ». Pour lui le grand art vocal ne pouvait être qu'italien ; quant aux lieder allemands ils n'étaient souvent que des chansons populaires sur des textes et une musique ayant peu de valeur artistique.

Mais il faut dire qu'il avait séjourné en 1837 pendant six mois à Vienne, au moment de ses longues fiançailles forcées. Là, il avait rencontré le frère de Franz Schubert, mort depuis près de dix années. Chez lui, il avait découvert, en manuscrits, ses symphonies qui n'avaient jamais été jouées, sa musique de chambre, jouée dans le cercle familial et amical, et les lieder (plus de six cent interprétés dans le cercle restreint des petits salons viennois.

C'est Schumann qui va faire éditer chez Breitkopf und Härtel à Leipzig, *La Symphonie inachevée.*

Schumann révèle aussi à son ami Liszt les lieder de Schubert que le grand virtuose va mettre à son programme de concerts, en transcription pour piano seul. C'est alors que l'Europe entière se prend de passion pour la musique de Schubert.

Schumann, ayant découvert les beautés des lieder schubertiens, va commencer à composer lui aussi sur des poèmes allemands.

Ses lieder sont des trésors, où il tisse un lien étroit entre la voix qui porte le texte et le piano si personnel de Schumann. Les deux se mêlent, dialoguent, se complètent et s'épousent à la perfection. Ces lieder sont le symbole de son amour pour Clara.

C'est Clara qui va lui inspirer ses chefs-d'œuvre comme les cycles des *Liederkreis opus 39*, sur des poèmes d'Eichendorff, *L'Amour et la vie d'une femme opus 42*, sur textes de Chamisso, *Les Amours du poète, opus 48* sur poèmes de Heine, et tant d'autres. En 1840, l'année de son mariage avec Clara, après 5 années d'attente et de luttes, Schumann compose 134 lieder en un an, soit plus de la moitié de sa production qui s'élève à 250 lieder. Clara les chante dans la sphère intime, accompagnée par Robert ou s'accompagnant elle-même.

ROBERT SCHUMANN, LE POÈTE MÉLANCOLIQUE 1810-1856

Patrick BUFFE



Robert Schumann, naît le 8 juin 1810 à Zwickau, petite ville de Haute-Saxe.

Il est le cinquième et dernier enfant de Frederick-Auguste, libraire de son état et de Johanna Schnabel.

Enfant de tempérament vif et aimable, la curiosité et la sensibilité exaltée qui le caractérisent le poussent à passer de longues heures dans la librairie de son père.

Ce dernier est un personnage effacé, fantasque et imaginatif, qui porte au cœur une mélancolie sans fin d'avoir été contraint d'abandonner sa carrière d'écrivain pour pouvoir épouser sa femme. Le caractère de celle-ci est tout à l'opposé, pragmatique et matérialiste, autoritaire voire tyrannique, d'une intransigeance moralisatrice sans pareille. Cette dualité des images parentales, imprègne profondément et durablement le jeune Robert. Celui-ci ne montre par ailleurs guère de dons précoces, bien qu'il fasse preuve rapidement d'une sensibilité artistique hors du commun pour son âge.

En effet son père écrivait des romans et traduisit en allemand les œuvres de Byron.

Il forma le goût littéraire de son fils, exigeant en outre qu'il acquière des bases intellectuelles sérieuses en l'obligeant à passer son *Abitur* qui est l'équivalent du baccalauréat. Sa mère est une excellente pianiste et lui enseigne les rudiments du solfège et de l'exécution. Cependant sa conduite à l'égard du jeune Robert apparaît extrêmement paradoxale. Il est le dernier enfant et comme tel chéri, ne l'appelle-t-elle pas *Mein Lichterpunkt*, « mon point lumineux », qui éclaire la deuxième moitié de sa vie et comble son cœur avide de tendresse. D'un autre côté elle est d'une exigence sans repos pour obliger le jeune Robert à partager sa vision de l'existence et de l'avenir. À l'âge de neuf ans il reçoit le premier choc musical de

son enfance en assistant à un concert du célèbre pianiste Moscheles. Il réclame alors un piano, qui deviendra désormais son compagnon de prédilection et le confident de ses rêveries solitaires.

Mais naissent également à cette époque, les préliminaires d'une vie tourmentée par un choix qui reproduit la dichotomie parentale. L'art et la passion d'un côté et de l'autre l'austérité et la raison d'une vie bourgeoise vers laquelle sa mère le pousse avec fermeté.

La souffrance et la maladie ne vont pas tarder à faire partie du paysage quotidien de Robert. Son père souffre de malaises et de troubles variés attribués à une névrose d'échec et sa sœur est atteinte d'une dermatose qui la défigure et s'accompagne de troubles mentaux. À seize ans, Schumann traverse une crise d'adolescence. Jusque-là enjoué, il s'isole et devient taciturne. Cette période critique se voit accentuée par le double deuil qui frappe sa famille en 1828 : sa sœur se suicide par défenestration et son père meurt, ce qui prive le jeune Robert d'un précieux conseiller et d'un soutien dans le choix de sa future carrière.

Il se retrouve ainsi livré à l'intransigeance de sa mère et de son frère ainé qui lui intiment l'ordre d'abandonner la voie artistique et d'entreprendre des études de droit à Leipzig. Cette insupportable injonction conduit Schumann à des rêveries solitaires, empreintes de mélancolie et de pressentiments morbides.

Cependant il doit rapidement se rendre à l'évidence : les études juridiques l'ennuient et il ne parvient pas à s'intégrer aux autres étudiants. Ces difficultés relationnelles préfigurent les traits de son caractère adulte, marqué par l'intransigeance et la rigueur.

Angoissé par l'avenir, il diffère longuement son choix de carrière. Il se sent en effet profondément attiré par l'art, mais hésite cependant entre musique, littérature et poésie. Malgré le chantage affectif incessant de sa mère le poussant à abandonner la carrière artistique, il choisit sa voie à l'âge de 20 ans. Il sera musicien et mettra donc en musique les poèmes qu'il n'écrira jamais. Il confie alors sa formation musicale à Frederik Wieck de Leipzig, qui, reconnaissant son talent, accepte de le prendre comme élève. Dans l'austérité et la dureté de l'enseignement dispensé par Wieck, sa fille Clara, âgée de onze ans, apparaît à Robert comme un rayon de soleil.



Clara est fièrement exhibée par son père, comme le produit le plus réussi de sa méthode d'enseignement. Schumann, de son côté, s'émerveille de la maturité musicale et de la grâce enfantine de Clara. Mais bientôt, passés les premiers enthousiasmes, le découragement et la lassitude vont alterner chez Schumann avec des périodes d'ardeur et de confiance, prémices de son comportement cyclothymique ultérieur.

Au printemps 1831, une banale affection qu'il dramatise, éveille en lui une crainte irraisonnée du choléra et de la mort, préfigurant les nosophobies multiples et variées qui émailleront sa vie. Impatient de perfectionner sa technique, il se lance dans une folle expérience, qui aboutit à la paralysie de son majeur droit. Ceci lui interdit une carrière de virtuose et le contraint, dorénavant, à se tourner vers la composition.

Heureusement la publication de ses premières œuvres est favorablement accueillie, ce qui lui procure une grande satisfaction. L'année 1832 est marquée par une grave crise dépressive consécutive au départ de Clara et de son père pour une tournée de concerts. Comme souvent, cette dépression laisse place à un sursaut de créativité durant l'été 1833. Mais à l'automne, le décès de son frère et de sa belle-sœur, tendrement aimés, le replonge dans un accès phobique vis-à-vis du choléra et de la mort. Pire encore, dans la nuit du 17 octobre il se voit devenir fou et tente de se défenestrer. Cet accès psychotique s'amende cependant, après plusieurs mois d'une atonie apeurée. C'est à cette époque qu'apparaissent, dans la revue musicale qu'il dirige, les personnages opposés d'Eusebius, le rêveur mélancolique et de Florestan l'impétueux, sous l'identité desquels il publie, tour à tour ses articles.

La signification symbolique de ces « deux autres lui-même », comme il les nomme, a fait couler beaucoup d'encre et si les musicologues accordent une place centrale au dédoublement dans la facture de ses œuvres, le médecin ne peut s'empêcher, lui, d'y voir la préfiguration de la bipolarité schumannienne.

En 1835, Schumann prend conscience, après d'autres inclinations, que son seul et véritable amour est Clara Wieck. Cet amour est partagé et cette année va marquer le début d'une lutte acharnée qui va durer cinq ans entre les deux amoureux et Frederick Wieck qui mettra tout en œuvre pour s'opposer à leur union. Schumann écrit cette année-là pour Clara trois sonates toutes emplies de passion.

C'est alors que Wieck interdit toute relation entre Clara et Robert.

Ce nouveau coup est durement ressenti par Schumann, qui se réfugie, comme d'habitude, dans la composition en autant de pièces où transparaît en filigrane son amour pour Clara et où s'affirme la puissance de sa vision ainsi que la profondeur de son sentiment poétique et romantique. Cependant Wieck, pour ne pas perdre Clara, laisse croire qu'il consentira au mariage à condition que Schumann ait des revenus suffisants. Ceci renvoie Schumann au dilemme qui a brisé la vie de son père et le plonge dans un accès dépressif avec thèmes d'indignité et d'autoaccusation, se reprochant, entre autres de vouloir voler Clara à son père. De retour à Vienne, le phénomène étrange qui a rythmé sa vie se reproduit. Dans un accès de fébrilité il compose coup sur coup quelques remarquables et célèbres morceaux.

Clara use enfin de moyens légaux pour faire céder son père et le mariage est célébré en septembre 1840, l'année de ses vingt et un ans.



L'année 1840 est une année féconde et Schuman, sorti des ténèbres où l'avait plongé l'obstination de Wieck, se lance de nouveau dans la composition.

Ce sera l'année des Lieder. Menant une vie modeste à Leipzig, les nouveaux époux commencent le célèbre journal à deux voix, dont la rédaction répond à un rituel méticuleux obéissant aux trois mots clés du bonheur conjugal selon Schumann :

Travail, économie, fidélité

On sent ici, dans la rigidité de la pensée une résurgence de l'influence maternelle.

Clara, elle, nage dans le bonheur, buvant chaque jour les paroles et la musique de son héros. Quelques ombres cependant, dans ce bonheur réciproque. L'abnégation de Clara est grande car, bien qu'elle s'épanouisse dans son rôle d'épouse et de future mère, elle craint de perdre la technique et la dextérité pianistique qu'elle a acquise. Le couple ne possède en effet qu'un seul piano, et Clara doit s'effacer devant l'activité créatrice de son mari. En outre, la conduite obsessionnelle de son mari, qui exprime, à son égard, son besoin de maîtrise des autres, écrase sa carrière de virtuose et l'emprisonne dans la geôle d'une famille très, voire trop nombreuse, lui faisant, coup sur coup, si l'on peut dire, huit enfants. L'année 1841 est dite l' « année symphonique » en raison d'une production intense, dont le fameux *Concerto*. Cette année voit également la naissance de leur premier enfant.

En 1842 la musique de chambre est à l'honneur. Puis un nouveau silence fait place à cette explosion créatrice.

1843 commence par une dépression aggravée par une blessure narcissique provoquée par le succès de Clara au cours d'une série de concerts qu'elle donne en Russie où la musique de Schumann n'obtient guère de succès et où il n'est perçu que comme le mari de la virtuose. Insomnies, crises de larmes et recrudescence des phobies sont au rendez-vous. Schumann se tourne alors vers la musique pour chœur et orchestre avec *Le Paradis* et *La Péri*.

De retour à Leipzig, Schumann est repris de vertiges et de démangeaisons diffuses. Des désordres auditifs apparaissent et Schumann note dans son journal : « des trompettes sonnent dans ma tête », ce qui annonce, peut-être le délire qui s'approche. Cependant au cours de cette année, il effectue une « cure de contrepoint » et compose quelques fugues. Il va s'épuiser ensuite en vaines tentatives de composition mais écrit cependant en 1847 « *Genoveva* » dont le succès mitigé le plonge dans un nouvel état dépressif. La mort de son ami Mendelssohn par hémorragie cérébrale ajoute à ses phobies celle de mourir de cette façon. Il s'éveille même un matin, persuadé d'être victime d'une crise d'apoplexie et refuse de se lever.

S'étant peu à peu remis, il reprend en 1849 une activité créatrice démesurée qui a fait surnommer cette année « l'année féconde ».Mais l'humeur vire et fait place à un accès maniaque : il devient jovial et volubile, sa parcimonie habituelle fait place à une prodigalité insensée et son jugement s'altère. Il qualifie ainsi de « comiques » les motifs pathétiques de Beethoven. Dès 1850, la symptomatologie devient inquiétante et Schumann se coupant de son entourage, se réfugie, une fois de plus dans la composition.

À cette époque Schumann semble, en effet, conscient du peu de temps qu'il lui reste pour créer, d'où cette frénésie à écrire vite et encore lucidement.

En 1851, malgré le repos imposé par Clara, il va produire encore quelques œuvres majeures. Mais l'insomnie devient permanente et l'asthénie de plus en plus invalidante. Les hallucinations auditives se précisent. Par ailleurs, des troubles de la mémoire et de l'attention ainsi que des difficultés relationnelles le font remercier de la charge de chef d'orchestre qu'il occupe à Düsseldorf. Puis cherchant la communication ailleurs, il se passionne pour le spiritisme. Ceci semble relever de l'expérience délirante qui commence et d'une tentative de rationaliser les hallucinations auditives. Schumann, perdant tout esprit critique, va jusqu'à témoigner de la reconnaissance aux génies qu'il entend et dont il croit qu'ils l'inspirent. Ce délire débutant va former le creuset de certains thèmes ultérieurs, comme le *Geisterthema*, le thème de l'esprit qu'il croit dicté par des anges alors qu'il est composé sur le stock mnésique d'un concerto pour piano, composé dans le passé. Délire et lucidité alternent. Il entend constamment la note *la* et la hantise de devenir fou se précise. Parfois ce sont des diables qui l'assourdissent, anges et démons lui parlent tour à tour, lui promettant rédemption ou damnation, illustrant l'impossibilité de Schumann à réunir ses tendances contraires, symbolisées par Eusebius et Florestan. Dans le répit accordé par le délire qui monte et qui le submerge, Schumann, dans une brève résurgence, compose encore quelques pièces. Dans son journal, le mot *résignation* apparaît et Schumann semble accepter, dès lors, de ne plus exprimer les états sublimes que l'enthousiasme et la lucidité lui avaient révélés naguère, parce qu'il ne peut plus aller au-delà du langage qu'il possédait jusque-là, et parce qu'il consent, enfin, à se réfugier dans la folie, sa folie. Une dernière fois il se tourne vers le piano et

compose *Les Chants de l'aube*, véritable chant du cygne du compositeur arrivé à bout de force de sa puissance créatrice.

C'est en effet ici que commence la nuit.

Persuadé d'être un criminel il demande à Clara de s'éloigner de peur de lui faire du mal, car, dans l'ombre qui l'envahit inexorablement, le grand amour brille toujours d'une lumière intacte. Le 27 février 1854, il veut se rendre de lui-même à l'asile d'Endenich, mais en chemin, après avoir jeté au fleuve son alliance, il saute dans le Rhin. Repêché par des mariniers, il sera interné quelques jours après.

Là, les thèmes délirants s'amplifient et s'enrichissent encore ; persécution, tentatives d'empoisonnement, délires des grandeurs, ne signe-t-il pas : « Membre d'honneur du ciel » et Clara note, dans le journal devenu univoque, des monologues hallucinés qui sont entrecoupés de longues journées de mutisme.

Son ami Brahms, qui lui rend visite, rapporte qu'il ne s'exprime plus que par « des lambeaux de mots ». Bientôt il refuse de se lever et de s'alimenter, ce qui entraîne une cachexie profonde. Dans un de ses rares moments de lucidité, il serre Clara dans ses bras et lui affirme pathétiquement son amour. Puis dans la nuit du 29 juillet 1856, il s'éteint, après de nombreuses souffrances et convulsions.



Clara Schumann lui survivra 49 ans, assurant seule l'éducation de ses huit enfants, en reprenant son activité de concertiste et entretenant pieusement et farouchement, la mémoire et l'œuvre de l'homme qu'elle ne cessa jamais d'aimer.

Tout et son contraire a été écrit au sujet de la maladie mentale de Robert Schumann. En effet la pauvreté de la connaissance des troubles mentaux et l'imprécision de la nosographie de l'époque, rendent toute étude rétrospective totalement illusoire. En outre, le rapport d'hospitalisation a disparu et celui d'autopsie est bien banal. La dichotomie qui a constamment marqué la vie de Robert Schumann trouve, en miroir, le refus des analystes, d'envisager lucidement qu'il fut toute sa vie, psychotique. On voulut bien admettre qu'il manifesta, dès l'adolescence, les traits caractéristiques d'une personnalité névrotique, avant que de constater que la fin de sa vie fut marquée par une incontournable psychose hallucinatoire, dont on aurait bien aimé qu'elle fût de nature organique. Il n'en est malheureusement rien, et il convient de considérer que l'évidente personnalité névrotique de Schumann et le délire qui accompagna la fin de sa vie peuvent s'intégrer, tous deux, dans le cadre unique d'une psychose bipolaire, dont la lente marche vers le délire final se cacha longtemps sous un masque pseudo-névrotique. Celui-ci apparaît, à l'évidence, comme l'expression d'une personnalité essentiellement obsessionnelle, assortie de traits de la lignée hystérophobique. Sa vie fut émaillée d'épisodes anxio-dépressifs entrecoupés de périodes d'hyperactivité, s'illustrant par un comportement cyclothymique.

La problématique du double chez Schumann, révèle la dualité thymique du compositeur, magistralement illustrée par ces « deux autres lui-même » que sont Eusebius et Florestan, dualité constitutionnelle et comportementale qui est l'axiome de base de la psychose maniaco-dépressive. Ainsi le virage maniaque de 1849, avec euphorie et volubilité, troubles du jugement se complète rapidement d'un accès mélancolique délirant avec thèmes de damnation et d'indignité qui conclut, en apothéose, le long cortège d'alternance d'états dépressifs et d'hyperactivité.

La création musicale chez Robert Schumann a pu être envisagée comme un moyen de défense névrotique, mais il apparaît plus opportun de la considérer, comme une lutte, contre le processus de désorganisation et de dislocation psychotique.

En effet, chez Schumann, le déploiement intense des défenses névrotiques apparaît aussi multiple que labile et semble ainsi récuser une authentique organisation névrotique. En revanche, le caractère bizarre et extensif des phobies, la nature fusionnelle de la dépendance affective, l'angoisse envahissante et le relevé symptomatique qui annonce le drame asilaire, sont autant d'éléments qui plaident en faveur de la nature psychotique des troubles présentés.

La symptomatologie de la trajectoire vitale de Robert Schumann apparaît bien ainsi comme le masque pseudo-névrotique d'une bipolarité existant chez lui, depuis l'adolescence.

Les interrogations qui demeurent au sujet de Robert Schumann ouvrent, une fois de plus, la voie au délicat débat sur le rapport qui existe entre le génie, la folie et la création. La psychose, dont le compositeur était atteint, a-t-elle freiné son génie créateur, ou peut-on penser qu'au contraire, cette folie, exacerbant en lui les tendances romantiques de ce siècle, lui a permis d'exprimer musicalement toute leur quintessence ?

Le romantisme aurait alors trouvé dans la folie de ce musicien poète son meilleur catalyseur.

LES NOUVELLES DIMENSIONS DE LA MUSÉOLOGIE ET DE LA CONSERVATION DU PATRIMOINE

Antoine ANTOLINI

Introduction

On peut identifier une première origine de l'appellation de musée, provenant du grec *mouséïon,* qui était le temple des Muses à Athènes, sanctuaire des déesses des arts. La notion évolua, caractérisant un lieu défini, de présentation de collections, aussi bien des arts, des sciences que des lettres. Le concept de conservation s'associant étroitement à l'expression du muséum, puis du musée. Aujourd'hui la muséologie, science de l'organisation des musées, de l'exposition des œuvres et objets d'art et de culture, de présentation de collections au public, véhicule la mission de conservation du patrimoine, de médiation culturelle et éducative.

Le musée étant un des moyens de cette mission. Muséologie et conservation du patrimoine tendent aujourd'hui, encore plus que par le passé, à se compléter, voire à se superposer. Les activités de conservation du patrimoine peuvent s'étendre aux sites et monuments classés, aux espaces naturels, mais également aux domaines des progrès scientifiques et techniques, à tout ce qui peut constituer la mémoire collective de la société. La notion de muséologie est sortie de l'enceinte du musée traditionnel et empirique, pour suivre cette extension de la notion de conservation, s'y adapter, créer d'autres approches de ce que peut effectivement être un lieu muséal. Une muséologie, permettant à la société la vision concrète de son identité, au travers de sa mémoire, enfouie profondément dans le passé ou contemporaine, de son historiographie, de sa culture.



Tripode monumental à Pékin.

La muséologie et la conservation du patrimoine sont en mesure d'offrir aux spectateurs, aux citoyens, en effet miroir, la connaissance de leur passé et l'actualité de leur existant artistique et culturel, scientifique, technique. Dans un contexte de mondialisation, patrimoine et muséologie sont donc plus que jamais au goût du jour, notamment dans la sphère internationale, pour rendre au travers de l'identification de lieux remarquables, de grands sites classés, de périmètres urbains à sauvegarder, d'œuvres d'art à restaurer et protéger, une reconnaissance d'un patrimoine culturel commun pour l'humanité. Avec l'action d'institutions internationales, de l'Unesco, du Conseil de l'Europe, notamment.

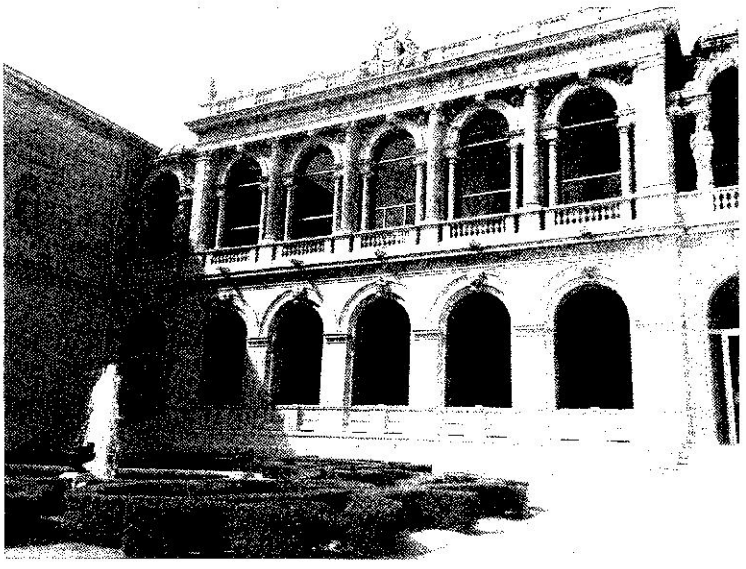

Le musée d'art de Toulon.

I-Évolution de la conservation du patrimoine et de la muséologie.

A - Conservation et muséologie ; évolution du champ d'action

L'idée de conservation patrimoniale collective est apparue dès 1789, lorsque les biens de l'Église furent mis sous l'égide de l'Assemblée constituante. C'est en 1792, que l'Assemblée législative décidera de voter pour la conservation des « chefs-d'œuvre des arts », pour les protéger des paroxysmes révolutionnaires. Toutefois il faudra attendre 1830, pour assister à la naissance d'une politique du Patrimoine avec, notamment, en 1837, la mise en place de la Commission supérieure des monuments historiques et en 1840, voir apparaître le premier inventaire des monuments protégés. La muséologie en tant que science a évolué avec la destinée des musées et l'on peut dire que celle-ci prendra réellement son élan avec la création de l'École du Louvre à Paris en 1882, créée pour former des personnels compétents pour l'administration des musées. On peut souvent avoir tendance à différencier de manière inappropriée conservation du patrimoine et muséologie sur des critères matériels et physiques, d'une conservation de biens qui seraient essentiellement immobiliers pour le patrimoine (espaces, sites naturels, sites historiques, monuments classés) et qui seraient par ailleurs essentiellement mobiliers pour la muséologie (œuvres d'art, peintures, sculptures, céramiques...). Cette distinction on le perçoit bien n'a pas lieu d'être. La conservation du patrimoine ou bien la muséologie doivent être compris comme des vecteurs d'une action interdépendante, qui se rejoignent, d'une mission globale commune qui porte sur l'ensemble de tout ce qui constitue le potentiel culturel d'un pays, au sens le plus large. Un tout qui est héritage et existant. Un ensemble d'atouts patrimoniaux ancestraux, ou plus contemporains, issus du présent, allant de vastes sites naturels à protéger, jusqu'au tableau d'art abstrait... Avec de nouvelles approches de conservation du patrimoine, comme avec la loi du 2 mai 1930, mettant en exergue en France, déjà à cette époque la protection des sites naturels, légendaires, pittoresques, au-delà des monuments classés à caractère historique... La notion de patrimoine dit naturel, un progrès en soi, a évolué de nos jours avec les prises de consciences sur l'environnement, l'importance de la conservation du patrimoine naturel est passée au premier plan des préoccupations, en lien avec la protection de la planète, de l'environnement. Le patrimoine naturel devenant un bien commun essentiel à protéger et transmettre, le plus intact possible, dans l'intérêt général des sociétés et des générations futures. Aussi tout est fait aujourd'hui, pour que chacun puisse se sentir concerné par la protection de la faune et de la flore, des milieux naturels, maritimes ou terrestres, mais aussi par la protection et la sauvegarde des lieux et biens historiques, artistiques, de périmètres urbains, susceptibles d'être en péril. De spectateur de l'œuvre d'art, de l'ouvrage d'art – bien collectif – la responsabilisation du citoyen, en tant qu'acteur possible de cette protection et de cette sauvegarde du patrimoine, par ses initiatives, son rôle actif, ses actions associatives, partenariales, à fait faire un bond en avant aux deux concepts de la conservation et de la muséologie. On peut approcher ceux-ci respectivement sous l'angle d'éthique patrimoniale ou de science muséologique. La protection de l'environnement, la sauvegarde des milieux naturels, terrestres et marins, de leur contenu est une éthique, et au-delà cela tend à devenir une science, dont chaque génération à des degrés divers apprend peu à peu le contenu et la portée.

B - De nouvelles finalités en osmose

Le registre qui semblerait, de prime abord le plus distancié de la muséologie traditionnelle, à savoir la conservation du patrimoine des sites et milieux naturels ; parcs naturels régionaux, espaces littoraux semblent emmener la muséologie bien loin du *mouséïon* grec. Non point pourtant puisque la portée fonctionnelle de la muséologie va s'appliquer, à ces nouveaux espaces qui sont en fait eux aussi, en quelque sorte, « sanctuarisés », dans l'acception laïque du terme... Périmètres protégés, c'est une nouvelle relation au public, aux usagers, qu'il a fallu comprendre et construire, pour évoluer vers une communication, une éducation à la pratique de ces sites, prenant en compte de nouveaux paramètres muséaux. À la fois sur les sujets de la nature en rappel des muséums, ou de la vie sociale, en faisant prendre conscience de ces nouveaux espaces d'intérêt général. Il a ainsi fallu générer de nouvelles médiations culturelles, une pédagogie sociale d'un nouveau type, pour apprendre de nouvelles pratiques de lieux. La notion du muséologique n'est pas cantonnée au lieu, le *mouséïon*, le muséum, le musée, le conservatoire. La muséologie est bien science et méthode, outil pour transmettre l'acte conservatoire, une science actrice et médiatrice de la conservation dans la société. La muséologie pouvant présenter maintenant une pluralité d'objets ou de biens patrimoniaux, mais aussi des démarches innovantes et expérimentales, hors du cadre du musée traditionnel affecté à un lieu. Nous vivons au cœur de nouvelles conceptions et transformation muséales, avec de nouvelles relations à mettre en place pour l'accueil des publics, y compris avec l'appui des nouvelles technologies de la communication et du numérique.

C - Un paysage public et privé pluriel pour des espaces muséaux spécialisés

Ainsi conservation du patrimoine et muséologie sont aujourd'hui plus que jamais indissociables sur tout le champ de leurs applications ; qu'il s'agisse de sites naturels, de biens culturels patrimoniaux immobiliers ou mobiliers ; de musées publics ou privés, de biens culturels patrimoniaux publics ou appartenant à des personnes privées. Diverses régions, aux dominantes de mer ou de montagne, lacustres, aux aspects géographiques ou climatiques originaux ou particuliers, ont voulu exprimer leurs spécificités par la démarche muséale. Certains ministères, de la Marine, des Armées, de nombreuses institutions publiques et privées, du cabinet des Médailles de la Bibliothèque de France, un des plus anciens musées de France, existant depuis le Moyen Âge, jusqu'aux musées d'art contemporain, ou au musée de l'Air et de l'Espace, la muséologie, la muséographie, portent la conservation. Les collectivités territoriales, universités, mais aussi les centres de recherche créent des lieux muséaux, ainsi à Toulon (Var) l'espace muséal du centre privé de recherche en art et conservation du patrimoine est situé en centre-ville à l'intérieur d'une galerie marchande.

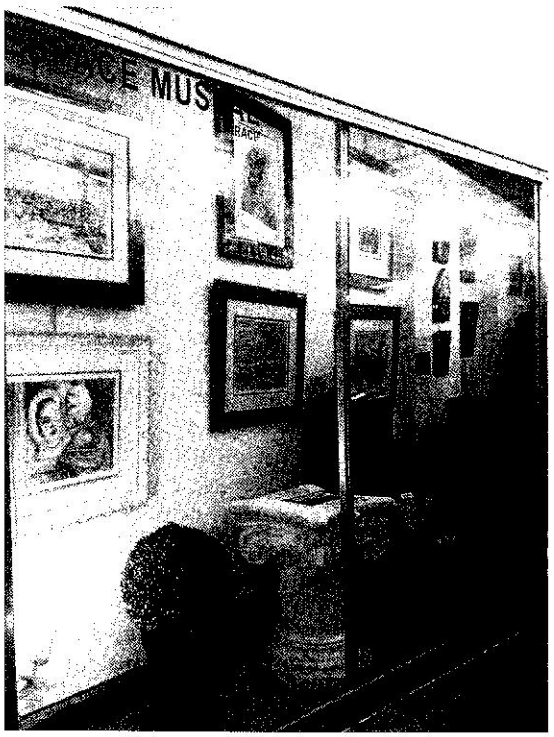

Espace muséal d'exposition et de recherche en art.

Des écoles et hauts lieux de l'enseignement créent fréquemment leurs propres musées. Certains sont plus historiques et scientifiques à la fois, tels le musée d'histoire de la médecine à l'université de Paris V, spécifiques, avec les muséums pour la zoologie, l'ornithologie, la paléontologie, la botanique, ou traitent un passé plus ou moins lointain, musées pour l'archéologie, les arts et traditions... Dans le secteur privé, de nombreux musées se retrouvent au sein d'entreprises, fabriques et usines, des centres d'artisanat, des établissements commerciaux, des fondations et associations ; de grands collectionneurs créent des lieux muséaux aux thématiques diverses, pour la sauvegarde de leur mémoire et collections participant ainsi au vaste mouvement muséologique international. Du muséum explicatif de la paléontologie, à l'espace culturel présentant des innovations d'art abstrait, du pôle d'exposition, de la galerie d'art avant-gardiste, jusqu'au musée des beaux-arts, le contenu des espaces de conservation et de présentation de collections ou d'objets au public, sont très variés dans leurs thématiques. Des styles multiples aussi pour la sculpture, la peinture, du classicisme académique aux abstractions novatrices, telles les compositions d'André Bielen. Des finalités culturelles ou pédagogiques, éducatives pour le grand public ou pour un public plus restreint, voient l'aboutissement des méthodes muséographiques les plus modernes, faisant appel aussi bien à l'informatique sur grand écran, qu'à l'audiovisuel ou au numérique... Il nous appartient de vivre l'évolution de la société, du progrès des sciences et techniques dans un nouveau savoir et un nouveau « voir » contemporains. La naissance des musées virtuels et de nouvelles approches muséographiques avec internet redéploient la muséologie sur de nouveaux territoires immatériels de communication et de médiation. Ainsi ce que l'on peut appeler la « conservation du patrimoine » a grandement mué. De la mise en valeur du patrimoine naturel ou historique, à la promotion du patrimoine culturel comme moyen de l'évolution économique, la conservation du patrimoine et ses objectifs – identification, études, formation et enseignement, protection, préservation, sauvegarde, restauration, mise en valeur, promotion – peuvent utilement recourir en convergence et connexion pour leur évolution la meilleure, à l'appui explicite de la science muséologique. C'est le rôle objectif de cette science de comprendre et faire comprendre au public le patrimoine, en s'attachant à la mise en œuvre dans le temps de tous les aspects de conservation, et de présentation au public des biens patrimoniaux culturels.

D - Évolution économique de la mise en valeur du patrimoine - promotion du patrimoine culturel et touristique : les enjeux du muséal.

On ne peut plus imaginer le développement économique et commercial, le développement de l'emploi, la promotion des villes et des cultures à travers le monde actuellement, sans envisager la mise en valeur de leurs atouts naturels, de leurs sites, de leur passé immémorial le plus lointain, ancestral, de leur préhistoire et de leur histoire, des événements marquants qui les distinguent, de l'image des grands hommes ou des célébrités de tous domaines qui y habitèrent, y vécurent, y naquirent, ou tout simplement y séjournèrent, et dont la connaissance vont attirer des flux de visiteurs, de curieux, de touristes, les tours opérateurs, excursionnistes, devenant étapes culturelles, escales portuaires. Dans de nombreuses localités la réfection d'un site ancien, d'un vieux castel, d'une villa historique, l'ouverture d'un musée, la présentation d'objets rares du patrimoine, les grandes expositions, peuvent faire très facilement décupler le nombre de visiteurs, attirer les foules, et dès lors améliorer, très rapidement, la situation économique dudit lieu : village, quartier ou ville, station balnéaire ou touristique. Relançant l'hôtellerie, la restauration, mais induisant aussi une communication porteuse pour l'identité du lieu avec à terme, une augmentation des emplois à la clé, du fait de la publicité auprès des entreprises, dont certaines ne manqueront pas de venir s'installer. Cette « promotion muséologique » vient ainsi mettre en œuvre les modalités traditionnelles de la communication et du marketing, additionné de la portée culturelle du patrimoine pour une médiation plus riche et propice en direction de différents publics. La création et la communication autour de lieux muséaux ouverts au public s'étoffent de promotion touristique et de médiations muséales plus performantes, agrémentées d'évènementiels historiographiques sur le culturel local, d'expositions et spectacles, de rencontres et congrès, d'itinéraires locaux sur le patrimoine artistique, culturel, historique, d'une gestion qualitative du public, d'accueil d'un nouveau tourisme muséal, avec des guides et conférenciers publics et privés. C'est cette mise en place qui fonde une muséologie moderne, plus en prise avec l'économie. En faisant appel aux nouvelles techniques de présentation au public, audio-phonie, audiovisuel, CD-DVD, la notion d'évolution économique s'associe étroitement aux nouveaux enjeux de la communication numérique. La promotion touristique et donc économique, passe inévitablement désormais, par la mise en valeur du patrimoine, architectural, muséal, ou des sites naturels ; la muséologie s'est généralisée dans ces dimensions communicantes, rejoignant les

préoccupations et perspectives du développement des secteurs économiques, restant une interface d'attractivité pour le monde des entreprises, les commerces, l'artisanat, les professions libérales, en rehaussant et améliorant la qualité du territoire dans la compétition pour l'accueil et les implantations des structures porteuses d'emploi.

II- La muséologie, science de sauvegarde de la mémoire de la société

A- La muséologie du XXe siècle, une science transdisciplinaire

La muséologie est considérée comme une science de la conception, de l'organisation, de la réalisation et de la mise en œuvre des musées. De l'étude et de la conservation, de la présentation au public des objets qu'ils possèdent. La muséologie comporte la muséographie qui est la connaissance des éléments essentiels permettant la présentation pratique au public. C'est l'interface plus technique, qui porte également sur les méthodes d'organisation, de tenue des catalogues, de gestion des collections d'œuvres du musée, pour une meilleure proposition en direction du public. La muséologie est une science complète, qui fait appel à une pluridisciplinarité et aurait tendance, aujourd'hui, à fusionner avec la sociologie de l'art. La muséologie travaillant sur les notions de mémoire sociétale, au sens large, est en osmose avec la sociologie, l'ethnologie, l'archéologie. À noter concernant la sociologie, qu'il convient dans son rapport à la muséologie, de bien mettre en relief la discipline de la psychologie sociale ou psycho-sociologie, qui groupera les approches de tous les éléments constitutifs dans la muséologie, de ce qui touche à la mémoire collective enfouie qu'il convient de reconstituer et comprendre ; mémoire représentée au travers des objets d'art mais aussi liée aux représentations matérielles les plus diverses de la vie sociétale et du mode de vie des individus, de leurs mythes et traditions. Si la muséologie est devenue si importante aujourd'hui, c'est bien parce qu'elle est devenue une nouvelle science de synthèse.

Ceci en réalisant la contraction de plusieurs disciplines provenant de deux branches spécialisées, les sciences sociales et humaines, pour les mettre en synthèse avec les beaux-arts. En particulier les disciplines des sciences sociales (sociologie de l'art, ethnologie, archéologie et communication sociale) et des sciences humaines (linguistique, sémantique et sémiologie, psychologie, psycho-sociologie) tendent à être mises aujourd'hui en synthèse par la muséologie, avec le domaine des beaux-arts (non exhaustivement, esthétique, peinture, sculpture, céramique, architecture). En relevant que le monde de l'art à déjà bien intégré la sémiologie dans sa pratique au travers du signe, beaucoup moins pour l'instant sa théorie. La muséologie assure ainsi un pontage avec ces sciences, en les condensant pour les utiliser de façon comparée, autour d'un même sujet en modalité interdisciplinaire, ou bien de façon systémique, synthétique et décloisonnées, en modalité transdisciplinaire. Ceci en une nouvelle dimension de recherche appliquée. Mettant si besoin en résonances les éléments spécifiques de diverses cultures dans les mêmes modalités, interculturelles ou transculturelles. Un nouvel outil est là avec une approche de travail, une méthodologie, pour en faire bénéficier, les mettre en disposition d'utilisation pratique, pour les nouveaux et nombreux objectifs de la conservation du patrimoine au sens large du terme. (Patrimoine des biens culturels, des sites naturels et monuments historiques classés et ouvrages d'art, de leur sauvegarde, de leur promotion, tout comme celles des biens mobiliers culturels, des œuvres d'art ou objets de collections dans les musées). La conservation du patrimoine ne pouvant plus s'entendre aujourd'hui hors du cadre de la muséologie, que ce soit dans les approches théoriques ou pratiques. Non seulement parce que la muséologie est le moyen d'intégration institutionnelle de la conservation patrimoniale avec l'organisation du musée, et sa relation au public, mais aussi parce que dans notre modernité, l'évolution de la muséologie définit et met de nouveaux atouts conceptuels et analytiques, des méthodologies éprouvées de médiation en direction du public, au service de la conservation du patrimoine et de sa promotion. Ceci dit on pourra sur ce point conclure en précisant que la conservation du patrimoine missionne la science muséologique pour que la mémoire de la société soit restituée au regard du public. Muséologie et conservation du patrimoine effectuent donc ainsi une évolution couplée, voire fusionnelle, dans la société contemporaine.

B - Vie sociale et muséologie

On assiste à une prolifération de lieux muséaux qui accueillent des conservations de collections les plus diverses et inattendues. Collections de notre mémoire de ruralité et de savoir-faire, objets agricoles, d'outils agraires anciens en voie de disparition sont très recherchés. Plus institutionnellement le secteur public ou privé développe, regroupe, redéploie ses collections, spécialise les thématiques. L'offre culturelle publique et privée s'entrecroise. Musées de peintures, sculptures, céramiques, de l'aviation, navals, du tissus, du costume, de la poupée, musées thématiques, historiques, autour d'un homme ou d'un événement, de l'histoire d'un lieu, musées de sciences ou de techniques, peuplent les missions publiques du pays et des villes, emplissent par centaines le champ des initiatives privées, de mécènes, d'entreprises, ou de passionnés...

Conservation et muséologie sont devenues un phénomène de société. Phénomène sociologique, psychosociologique, de mémoire collective, mais aussi phénomène économique, voire commercial. Tout devenant trésor de mémoire avec le temps qui passe, devenant rareté, dès lors la société contemporaine s'empare de tout ce qu'elle génère, ou a pu générer dans le temps, de l'artistique au sens large, de l'artisanal au technique et au technologique, en passant par l'architectural privé restauré, pour reverser ce vécu matériel, dans un nouvel espace du muséal, comme si l'accélération de notre époque donnait au monde une peur de perdre sa mémoire... Crainte salvatrice, pour tout ce qui peut être mémoire de civilisation.

De nombreux salons, se sont spécialisés dans la présentation et la vente d'objets devenus « objets de collections » et qui peuvent être acquis sur place souvent, fort cher, voire ensuite revendus dans des salles de ventes, lors de ventes aux enchères. Des experts peuvent

être sur place, dans ces salons d'antiquités, de meubles, ou plus centrés sur des objets précis, bijoux, pierres rares, horlogerie, pour authentifier les objets si besoin. Du salon du jouet ancien ou aux armes anciennes, de l'artisanat de reliure, aux salons des vieux-papiers, regorgeant de paraphes surannés et de sceaux officiels, de riches enluminures, de parchemins, de cartes ou de plans anciens... Les objets les plus usuels finissent par se retrouver en salon, en statut de rareté. Les objets les plus anodins, bouchons et capsules de bouteilles, cartes téléphoniques, pin's, dés à coudre, sont recherchés, revendus, collectionnés, au titre de raretés avec autant de passion que des cartes postales anciennes ou des timbres, afin d'épouser le temps et devenir plus tard, encore plus précieux... Les moindres objets ou vêtements, de célébrités se retrouvent « muséalisés » et font le bonheur d'acquéreur en ventes aux enchères.

La muséologie et la conservation du patrimoine, sont également en osmose pour sauvegarder la mémoire des métiers disparus et de leurs outils, les savoir-faire ancestraux. Outils et pratiques de vieux métiers disparus, qui revivent au cœur de villages, présentés au public dans des fermes-musées privées avec une qualité fidèle aux références techniques et pratiques de la muséologie.

La conservation du patrimoine va de pair avec la mise en valeur de biens culturels qui sont porteurs de l'histoire et de la mémoire des lieux, et l'objectif sera bien là de faire basculer la dimension de conservation dans une dimension de muséologie fonctionnelle ; palais privés restaurés, meublés, et institués en lieux muséaux, avec visites guidées, entrées payantes... Châteaux restaurés des villes et villages qui abriteront des salles d'expositions, de peintures et sculptures, mais aussi deviendront dans certains cas des prolongements d'espaces culturels publics pour la population, pour abriter des manifestations culturelles, des spectacles, concerts, expositions. D'importants musées publics ou privés, des espaces muséaux voient le jour et se font concurrence pour mettre en lumière les talents de la société et construire notre mémoire collective de demain, la « muséologie contemporaine » est née...

C - Interface économique de la conservation du patrimoine et de la muséologie : retombées du muséologique dans l'économie pour les entreprises et l'emploi

La dimension du muséologique est devenue un atout de développement économique. Les grandes entreprises, mais autant les petites et moyennes entreprises et industries, les artisans, ont compris que leurs savoir-faire méritaient d'être mis en exergue, afin qu'à la lumière de leur passé, au vu de leurs compétences ancestrales, les entreprises puissent faire la différence avec leurs concurrents moins anciens. La mémoire d'entreprise est alors devenue attribut muséologique de leur force économique, dans la compétition commerciale, localement certes, mais autant, sinon plus, internationalement.

Cette « muséologie économique », est devenue décisive, avant-même de penser toute promotion pour se lancer à la conquête de nouveaux marchés sur l'international, au regard d'acheteurs amoureux de l'histoire d'un lieu, d'une culture ; ce sera le meilleur argument et la plus sûre garantie de qualité. Les chefs d'entreprises et les grandes marques et enseignes l'ont compris en officialisant avec des musées d'entreprises, leur image-qualité, ayant un moyen médiatique pour mieux vendre leurs productions industrielles et commerciales. Musées ouverts au public... avec commentaires, dégustations... L'ancienneté d'une marque de fabrique, n'existant véritablement que par ce qui en aura été sauvegardé, présenté et mis en visibilité du public, d'acheteurs en gros... Dans les secteurs haut de gamme des parfums et de la mode, les grands couturiers répertoriant quant à eux soigneusement leurs collections, avec le souci du muséologique, sans perdre dans le temps la vision de l'évolution des caractéristiques de leur style, le cataloguer, idem pour les grands parfumeurs, comme Fragonard à Grasse avec son musée du parfum. Apparition de nouveaux musées privés, pour mettre en relief une qualité de façonnage, une performance d'exécution technique, ou un style : Compétition commerciale et muséologie, mais aussi savoir-faire et faire-savoir et à présent surtout le besoin d'un nouveau « faire-voir »... Esthétiques mariées à une ingénierie, à un art. Chaque entreprise ayant le souci de l'exercice d'un savoir mais aussi d'un art... et d'une présentation muséale à la clientèle.

Le souci économique et commercial du secteur privé n'est pas resté inconnu au secteur public. Actuellement de plus en plus de boutiques se développent dans des musées nationaux comme d'ailleurs privés, cela permettant un revenu budgétaire appréciable de produits dits accessoires ou dérivés, des créations d'emplois, (livres et posters, biographies, catalogues, photos, cartes postales, foulards, vaisselle, divers souvenirs et gadgets...). D'une manière générale l'idée plus fondamentale d'une évolution des grands musées publics vers une gestion en autofinancement, se libérant peu à peu des financements publics est déjà bien engagée. Ceci devant ouvrir la voie, dans un avenir proche, pour les grands musées, à toutes les audaces d'un nouveau « marketing muséal »...

D - Patrimoine culturel vivant et muséologie, mémoire du présent

L'expression du muséal et de la muséologie dans leurs dimensions de mémoire profonde et historique, ne peuvent en fait exclure l'actualité et la vie contemporaine. L'art et les innovations esthétiques, les créations de structures muséales, le développement du concept de l' « espace muséal » privé, sont aussi éléments constitutifs d'une mémoire vivante, d'une archéologie du présent, dans une société qui aujourd'hui avance à grande vitesse, cherchant ses repères, parfois sans prendre le temps du discernement de ses propres valeurs culturelles vivantes, des atouts de son existant contemporain. La muséologie moderne à compris qu'elle doit fonctionner en temps réel, au moment M, pour identifier, faire le reportage, conserver la trace, sauvegarder l'acte, promouvoir le talent, authentifier en une expertise attentive, les émergences novatrices dans les domaines des arts, des sciences et des lettres. Le centre privé de recherche en art et conservation du patrimoine à Toulon, va dans ce sens avec la création d'un label « Talents des arts d'aujourd'hui », afin de contribuer efficacement à une meilleure prise de conscience de la création en temps réel, à la mise en relief de créations d' artistes du présent,

tel les innovations du peintre Gérard Suissia, qui dans l'Art significatif, invente de nouveaux paysages abstraits.

Un bien du patrimoine culturel, une valeur culturelle littéraire ou artistique qui existent là, aujourd'hui, peuvent n'apparaître que pour un temps, puis disparaître à jamais de notre culture, être anéantis définitivement par l'éphémère, si l'on n'est pas suffisamment vigilant, ouvert, en attente, s'il n'y a pas au moment voulu intervention du muséologique, repérage, reconnaissance de l'évidence, dans le l'espace et le temps. Au-delà de ce qui peut être fait en temps réel, par exemple par la Bibliothèque nationale de France, pour la référence et la conservation de l'écrit contemporain ou des centres d'art contemporain tel le Centre Georges-Pompidou à Paris, pour la mise en valeur nationale et internationale des arts contemporains, il est utile que la muséologie développe sa fonction sentinelle, de regard éclairé et d'identification des arts, des lettres, des innovations, de ce qui constitue la réalité du substrat sociologique vivant dans la cité, le pays, le continent, tout comme au niveau international. Mission contemporaine au service de la société et de la civilisation, pour aider à la conservation et à la densification de notre berceau culturel, à la mise en valeur des créations humaines, patrimoniales de l'humanité, tout comme les merveilles naturelles de notre planète. L'art et la culture sont universels, tout en concernant chacune et chacun d'entre nous resteront par destination, intemporels et ouvertures sur le monde.

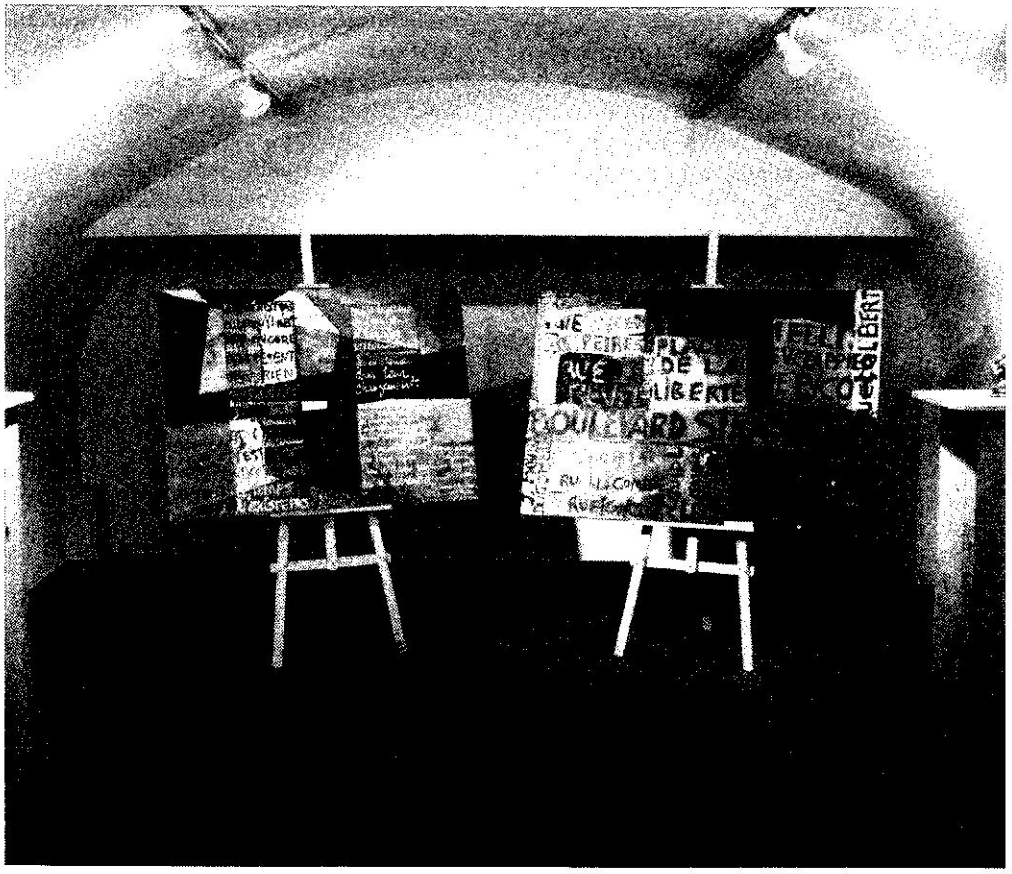

Paysages abstraits du peintre Gérard Suissia.

LXe SALON D'ART DE L'ACADÉMIE DU VAR

Le Salon d'art de l'académie s'est tenu pour la deuxième fois dans la grande salle d'exposition du premier étage du complexe Gérard-Philipe à La Garde du jeudi 8 avril au samedi 17 avril inclus.

Il a offert au public plus de 200 œuvres réalisées par quinze membres de l'académie, deux artistes invités, les peintres Monica Périn et José Renucci, et un artiste de l'académie décédé en 2006, Philippe Meyer, ancien professeur à l'École des beaux-arts de Toulon, auquel ce Salon rendait hommage.

Le thème retenu cette année était *La Côte gardéenne*.

Deux rencontres avec les artistes invités ont eu lieu le mardi 13 avril et le jeudi 15 avril de 19h00 à 21h00, ce qui a rassemblé à chaque fois une vingtaine de personnes.

Au total, environ 1 000 personnes sont venues visiter le Salon.

Le vernissage auquel assistait un nombreux public a eu lieu le jeudi 8 avril à 18h30, en présence de M. Jean-Louis Masson, maire de La Garde, de M. Robert Murena, adjoint à la culture, et de nombreux adjoints et conseillers municipaux de La Garde, de Toulon et des communes de T.P.M.

Après le discours du président qui a rendu hommage à Philippe Meyer, du conservateur qui a présenté le Salon et les participants, M. le maire de La Garde dans son allocution a exprimé sa satisfaction d'accueillir l'académie du Var, a souhaité bonne chance pour le déroulement de l'exposition et a proposé la tenue du Salon 2011 dans les mêmes locaux.

Un buffet offert par la ville de La Garde a ensuite rassemblé l'assistance autour du verre de l'amitié.

*****

Discours du conservateur des beaux-arts

Monsieur le maire, Monsieur l'adjoint à la culture, Mesdames et Messieurs les élus de La Garde et de Toulon, Monsieur le président de l'académie, Mesdames et Messieurs,

Créé en 1948, le Salon d'art annuel de l'académie s'est déplacé dans divers lieux toulonnais, fut accueilli à Ollioules en 2007 et 2008, à La Garde en 2009. Nous voici, Monsieur le maire, pour la seconde fois dans cette vaste salle pour inaugurer la soixantième exposition de notre académie.

En raison de nos statuts, ce Salon d'art est éclectique puisque les académiciens y exposent de droit librement. La variété des expressions et des techniques, le mélange de savoirs et de talents, sont une richesse face à l'uniformité que certains aimeraient imposer dans le domaine des arts, espace de liberté pour ceux qui le désirent.

Ainsi, ce 60e Salon de l'académie du Var offre à vos regards plus de deux cents œuvres qui témoignent de la capacité de nos dix-huit exposants à trouver un style original et identifiable pour exprimer une manière personnelle de voir et de sentir.

La plupart d'entre eux ont traité le thème proposé cette année, *La Côte gardéenne*, choisi pour honorer la ville qui nous accueille et pour rappeler au public qu'elle possède, comme ses voisines, un accès à la mer et un beau rivage qui inspire encore les artistes.

Pour ce soixantième Salon, nous avons invité aux côtés des membres de l'académie, deux artistes travaillant dans des styles forts différents, Monica Périn et José Renucci.

La gardéenne Monica Allen Périn, est peintre officiel de la Marine américaine. Elle a commencé à peindre très tôt puis s'est formée aux beaux-arts de San Francisco, à l'académie des arts de Californie, et à New-York où elle a obtenu un master d'histoire de l'art avec une thèse consacrée aux fresques de Pompéi. Professeur d'histoire de l'art à l'université du Maryland, elle a continué de peindre en particulier des scènes d'Italie où elle a passé près de dix ans. Par ailleurs, commander de la marine de réserve des États-Unis, elle est rattachée au Naval Historical Museum de Washington pour lequel elle a été envoyée sur plusieurs théâtres d'opération afin de peindre l'ambiance et l'environnement des marins américains engagés dans un conflit. Plusieurs de ses tableaux sont ainsi exposés au Naval Historical Museum.

Monica Périn poursuit dorénavant ses activités en Provence où elle réside en suivant la trace de tous les peintres qui ont succombé au charme de la lumière du Sud de la France. Formée à la technique de la fresque à l'ancienne au conservatoire des Ocres à Roussillon, elle a réalisé des fresques dans diverses chapelles, en particulier sur la façade de l'église du Pradet et dernièrement dans l'église de La Garde.

José Renucci est né en 1946 à Toulon où il vit et travaille. Sa vocation est née très tôt, dès l'enfance, grâce à son grand-père Théodore Renucci, sculpteur original qui employait toutes sortes de matériaux, et qui fut membre de notre compagnie. C'est dans son atelier qu'il a rencontré de nombreux peintres de renom dont Baboulène et Mentor pour ne citer que les plus connus.

José Renucci a fréquenté l'atelier de dessin des beaux-arts de Toulon. Il prodigue maintenant ses conseils dans plusieurs cours de peinture. Parti logiquement d'une expression plutôt figurative, il s'en est éloigné peu à

peu, pour aller vers une abstraction faite de couleurs, de signes, d'équilibre. Il a participé à de nombreuses expositions personnelles et collectives en compagnie d'artistes abstraits de grand renom, Debré, Degottex, Miotte, Soulages, Viallat...

À propos de son œuvre, voici un extrait du beau texte de Madame Marie-Françoise Lequoy-Poiré qui figure dans le dossier de presse :

« José Renucci est devenu peu à peu peintre de la mémoire en jetant sur la toile des impressions, des instants, des atmosphères ; il les grave en lui, puis les transpose en lumières et contrastes, couleurs et formes. Il signe les instants qui l'ont marqué, ou, plus exactement, il traduit ces instants dans un langage fait de signes.

Et, parce que son histoire renvoie l'artiste à son passé provençal, sa palette a retenu les couleurs méditerranéennes avec ses flamboiements, ses azurs profonds, ses blancs lumineux côtoyant les terres de Sienne ou les terres d'Ombre les plus obscures. Et ces couleurs se confrontent, se confondent ou se superposent, se complètent et se structurent en une sorte d'icône que le spectateur, en suivant le labyrinthe des lignes, devenues signes, transforme peu à peu en objet de méditation ».

Les membres de l'académie qui exposent cette année sont par ordre alphabétique :

Pascale Delplanque, photographe passionnée par la mer et le patrimoine maritime, Jean Dubrusk qui est aussi l'amiral Montpellier, peintre des beautés de notre région après l'avoir été de la Polynésie, Roger Escoffier peintre, poète et ancien professeur, Gérard Fagard, peintre bien connu dans la région par ses nombreuses expositions et ancien professeur, Charles-Noël Hardy, ancien préfet du Var et peintre attiré par l'abstraction, Michel Heger, amiral, écrivain, poète, chanteur et photographe, Claude Heinemann, peintre à la facture très personnelle et enseignant installé à Régusse, Louis Imbert, peintre et enseignant, auteur aussi de belles tapisseries à l'aiguille et excellent dessinateur, Yves de Kermel, photographe dont les œuvres sont régulièrement exposées dans la région, Claude Langlois, peintre et ancien conservateur de l'académie durant plus de 15 ans, Georges Ledoyer, artiste aux talents multiples, Monique Malfré, peintre paysagiste aux coloris très personnels, Michèle-Ann Pillet, peintre de visions rêvées, Dominique Ottavi, dessinateur, et surtout sculpteur sur plâtre et sur métal, et Anne Sohier-Meyrueis, peintre de paysages et de fleurs

Je vous encourage à venir et revenir examiner toutes les œuvres de ce Salon d'art qui se tiendra tous les jours, sauf le dimanche, de 10h00 à 19h00 jusqu'au 17 avril.

Jean PERREAU
Conservateur des beaux-arts



José Renucci, *Comme un leitmotiv.*
Huile sur toile : 100 cm x 81 cm.

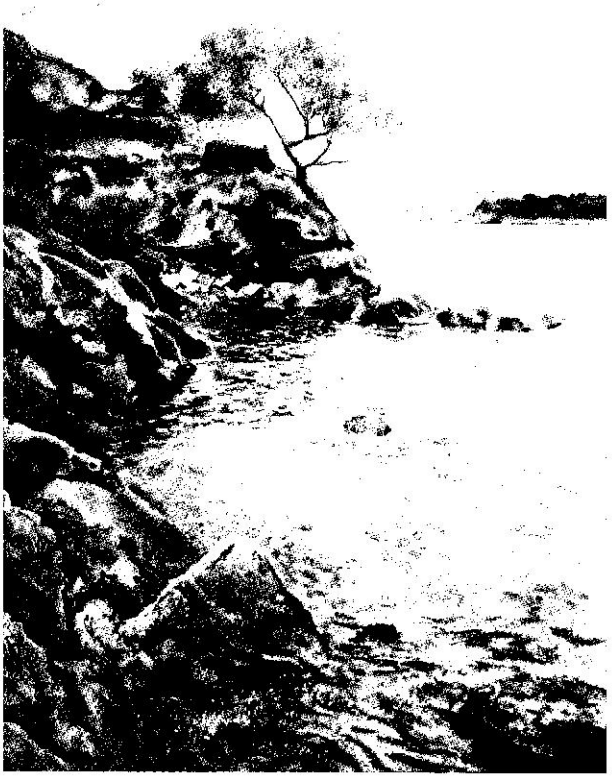

Monica Périn, *Côte varoise.*
Aquarelle : 55 cm x 40 cm.

PALMARÈS DES PRIX DE L'ANNÉE 2010

Présentation Jacques KERIGUY, coordonnateur des prix

Présentation

Jacques KERIGUY

Seront attribuées au cours de cette cérémonie les distinctions littéraires que notre assemblée décerne chaque année aux lauréats des prix qu'elle a institués.

Des prix, encore, qui s'ajoutent à tant d'autres. Ils sont de bien faible retentissement, il est vrai, en comparaison de ceux qu'accordent leurs plus illustres concurrents ; sont-ils nécessaires ou seulement utiles ? Même limitée au cadre de la région ou du seul département du Var, la littérature a-t-elle besoin de l'académie pour consacrer ses orientations et ses valeurs ? En d'autres termes, quelle place revient à notre institution parmi les instances de légitimation dont la prolifération, loin de la clarifier, brouille la visibilité de la production littéraire ? Comment le lecteur, d'ailleurs, peut-il s'orienter dans la complexité actuelle des prix qui encombrent son horizon ?

L'Académie française a donné le ton. C'était en 1671 : un prix, le premier, fut ainsi attribué à une œuvre d'éloquence. Outil mis au service du pouvoir installé au Grand Siècle, cette institution avait reçu la mission de contrôler l'usage et le développement de la langue française et d'accorder la création littéraire au patrimoine national. Elle s'adressait et, aujourd'hui encore, s'adresse à une élite formée, écrit Paul Valéry, « aux grands mythes fondateurs d'une France *nation littéraire* ». Sa crédibilité, sa légitimité même, allaient rapidement susciter contestations et réactions. Ne s'ouvre-t-elle pas largement au monde politique, au clergé, dont la compétence littéraire peut être mise en doute ? D'ailleurs n'a-t-elle pas longtemps limité son intérêt à des genres traditionnels, considérés comme vieillissants sinon obsolètes, éloquence, histoire, poésie classique ? Le roman, qui connaissait un énorme essor à la fin du XIXe siècle, n'était pas même considéré : c'était un « mauvais genre », issu du feuilleton et de la presse quotidienne. Balzac et Zola se virent d'ailleurs refuser l'accès à l'immortalité. Décidément, l'Académie française se tenait à grande distance de la modernité. Les romanciers se sentaient frustrés ; le public l'était tout autant.

Vinrent les Goncourt. Leur objectif était simple : permettre aux gens de lettres, héritiers des cénacles du XVIIIe siècle, et à eux seuls, d'exercer une domination sans partage sur le monde de la littérature, assimilée aux œuvres de fiction. Composée de romanciers, la nouvelle académie créa en 1903 un prix qui avait – et garde aujourd'hui encore – une incontestable pertinence pour distinguer un « un ouvrage d'imagination en prose paru dans l'année ». Le testament d'Edmond de Goncourt, le précise clairement : l'académie qui porte son nom ne recevra « ni grands seigneurs, ni hommes politiques » mais uniquement des hommes de lettres. La tardive réaction de l'Académie française, enfin résolue à créer un prix couronnant ce genre littéraire, ne compromit en rien la légitimité prêtée aux Goncourt dans leur champ de prédilection.

Peu importent, au fond, les critiques qui ont par la suite déferlé sur les Goncourt. Le public pardonne leur fascination pour l'événement médiatique ; il admet leurs nombreuses concessions à la pression économique exercée par une industrie du livre avide de gros tirages ou par une librairie en pleine mutation et rongée par l'angoisse de sa disparition. Ces considérations viennent à l'évidence corrompre leur jugement esthétique : chacun le sait ; beaucoup l'acceptent et ne reprochent même pas aux Goncourt de sombrer à leur tour dans un certain académisme. La légitimité littéraire des membres garantit la pertinence des choix.

Quelques élus, dix seulement, siègent dans ce cénacle ; combien de professionnels des Lettres rêvent d'y entrer ? On ne s'étonnera donc pas de voir se multiplier les initiatives concurrentes. Refuse-t-on le Goncourt à une femme – Myriam Harry, pourtant favorite en 1905 – ? Aussitôt vingt-deux femmes de lettres fondent un nouveau prix, le Fémina, afin de participer à une entreprise de consécration littéraire rivale. Suivent le Renaudot et l'Interallié, créés respectivement en 1926 et en 1930. La confusion grandit : des écrivains reconnus jugent leurs semblables ; qui pourrait s'en offusquer ? Mais, célèbres ou aspirant à le devenir, tous sont soumis aux lois de l'édition et aux enjeux économiques qui les déterminent : pour s'imposer, pour exister seulement, ils ne peuvent se détacher du goût dominant que flattent la littérature de masse et les médias et que façonnent les éditeurs. Agissant ainsi, ils deviennent un maillon, sans doute essentiel, mais souvent dévoyé de l'industrie du livre. À ce prix les gros tirages ; à cette condition la gloire littéraire.

Les temps changent : le jugement de l'élite, dûment engagée dans une institution d'État, je veux dire l'Académie française, n'inspire que désintérêt ; de leur côté, les pairs, esclaves de la littérature dominante, se soumettent à la consommation de masse et négligent l'originalité de la pensée et de la forme, bref ne font

preuve d'aucune audace. La faveur dont ils jouissent, le principe même sur lequel repose leur action, incapable de satisfaire l'appétit de pouvoir des médias, est qualifiée d'obsolète. La culture a gagné toutes les classes de la société ; en conséquence, des journaux, d'abord, comme *Elle*, des stations radiophoniques, telles RTL ou France-Inter, puis des groupes commerciaux, la FNAC, par exemple, curieusement associée à l'Éducation nationale pour décerner le Goncourt des lycéens, revendiquent le droit de fabriquer les succès littéraires. Le mouvement est lancé : les libraires à leur tour portent la rebellion contre les autorités jusqu'alors institutionalisées. Tous contestent leur légitimité et affirment le pouvoir – et la compétence – des jurys populaires, leurs lecteurs, leurs auditeurs. Chacun, au nom de la nécessaire et irrépressible démocratisation de la culture, peut ainsi participer à la consécration d'un auteur, d'une œuvre, chacun peut affirmer ses goûts, ses répulsions et se persuader de bonne foi sans doute que les œuvres qu'il défend sont dignes d'être reconnues universellement. Les best-sellers ainsi promus, le hit-parade ainsi composé dans ces « instances de promotion de la renommée », pour reprendre les termes de François Rouet, gagnent-ils en légitimité ? Ce n'est pas sûr : enjeux économique et excellence littéraire demeurent incompatibles. Rares sont les œuvres couronnées qui, après avoir vécu intensément la période de leur consécration, jouissent d'un temps de vie qui s'inscrit dans la durée : l'oubli les guette. En résumé, il semble bien que les prix, comme leurs défenseurs l'espèrent, n'ont pas modelé les goûts du public en consacrant les talents mais qu'à l'inverse, ce soit l'évolution de la société qui a déterminé la prolifération et l'audience des prix.

Quel rôle, alors, pour l'académie du Var, dans cette jungle bruissante et convulsive ? Première qualité : sa vocation lui interdit de participer au dispositif médiatico-publicitaire qui inspire aujourd'hui les stratégies éditoriales ; pas question, pour elle, de succomber aux pressions extralittéraires qui pèsent sur les instances de consécration. La question se pose alors de savoir si elle est capable de faire de la littérature un événement et de consacrer un talent. Il serait prétentieux de l'affirmer, mais il serait inconvenant de ne pas l'espérer. Elle s'inscrit dans une tradition, qu'elle ne renie pas, loin s'en faut, celle de son illustre modèle, l'Académie française. Comme elle, mais à sa mesure, bien modeste, elle demeure attachée aux traditions pluriséculaires de consécration et de sociabilité littéraires. Les prix qu'elle décerne sont donc une réaction que certains peuvent qualifier de symbolique contre le plebiscite populaire autant que contre le marché érigé en valeur, dérobé par les professionnels du livre et de la presse. Enfin, à l'encontre de la tendance actuelle qui impose le monopole de la prose romanesque, genre le plus populaire, elle porte un intérêt attentif aux disciplines délaissées, histoire, sciences et poésie. À travers les livres qu'elle distingue chaque année, comme sans doute nombre d'institutions semblables, elle tente de maintenir une certaine continuité des instances de consécration littéraire en promouvant les ouvrages qui, par leur qualité, méritent que l'on parle d'eux.

Remise du Prix de l'académie du Var

Roland BILLAULT

Ma propension, trop connue de beaucoup trop de collègues amis, à accepter volontiers du service au sein de notre compagnie, me conduit aujourd'hui devant vous pour présenter l'ouvrage de Patrick Lorenzini : *Toulon entre les lignes*, couronné par notre académie.

Autant le dire sans ambages : c'est une mission dont la difficulté m'est apparue trop tard ! Il est très difficile, en effet – et cette impression s'accroît au fil de la lecture – de rendre compte d'un florilège de 300 textes sans citer à son tour, en file indienne, les auteurs évoqués par notre lauréat, ou sans céder à la tentation de signaler des oublis, inévitables dans une pareille démarche, ou sans courir le risque, enfin, d'oublier l'auteur au profit des auteurs, le sélectionneur au profit des joueurs, en quelque sorte (n'oublions pas que nous sommes « en pays d'Ovalie » ; nous reparlerons, bien sûr, de rugby). J'ai songé un moment à la solution qui aurait consisté à classer les écrivains qui ont eu la bonté de s'intéresser à Toulon, en « bons », « moyens », et « mauvais » au prorata de l'ardeur de leurs louanges ou de la malignité de leurs critiques... Solution scolaire, fastidieuse, coupable de facilité ou d'étroitesse de vue.

Il valait mieux, m'a-t-il semblé, procéder moi-même dans l'ouvrage à une sorte de seconde sélection correspondant à mes inclinations ou à mes visions personnelles, passées ou présentes, ce qui, au fond, malgré les apparences, constitue un hommage « automatique » à notre lauréat déclencheur de mémoire, d'autant plus que le premier mérite de l'ouvrage est un subtil éclectisme qui facilite un peu les choses : ses choix, en effet, impliquent plusieurs époques, des genres différents et des célébrités de rayonnement inégal, certes, mais toujours représentatives des impressions que pouvait – ou que peut encore – ressentir le visiteur de notre cité, au gré des quartiers parcourus.

Cela permet non seulement de mesurer l'ampleur de l'intérêt et même de la gloire que mérite Toulon, mais aussi d'évaluer le cheminement de ses transformations tout en illustrant la permanence de sa spécificité, même amoindrie par le temps.

La deuxième qualité de Patrick Lorenzini – et non la moindre – réside d'une part dans l'émotion poétique dont est empreinte sa remarquable introduction, et d'autre part dans la savante documentation qui se fait

jour dans les présentations des écrivains choisis et, ce qui n'est pas moins attractif, dans l'humour ou l'émotion qui pimente ses commentaires.

Mais venons-en au fait, promenons-nous dans le *Toulon d'hier et d'aujourd'hui*, à travers cette sorte de carte du Tendre tour à tour glorieuse, lumineuse, aventureuse ou, au contraire, marécageuse, interlope, voire nauséabonde...

Nous n'allons pas énumérer toutes les rues parcourues par nos écrivains, illustres ou peu connus, mais plutôt observer les points forts de ces visites, selon une sorte de « classement par intensité d'émotion ».

C'est ainsi qu'on est amené à constater que, dans le florilège de notre chroniqueur, les textes insistent peu sur la ville proprement dite, jugée visiblement assez peu attirante, mais beaucoup plus sur les environs du port et plus encore sur le port lui-même.

Naguère, on entrait à Toulon, comme ce fut mon cas à mon arrivée, il y a près de 50 ans, par les gorges d'Ollioules. Hugo n'hésite pas à les comparer, avec son emphase habituelle, mais sans égards pour la chronologie, aux Fourches caudines et aux Thermopyles ! Il évoque aussi, évidemment, le repaire de Gaspard Bès (j'ai plus souvent entendu ou lu Gaspard DE Besse... ?) au milieu des impressionnants rochers dénudés que nous connaissons tous. Quant au centre-ville, vite atteint, il est, aussi, vite parcouru par la plupart des auteurs : nous arpentons tout de même le boulevard de Strasbourg au gré des allers et venues de la jeunesse en quête d'opportunités sentimentales (chez moi, à Oran, on « faisait » la rue d'Arzew, avec les mêmes intentions... et les mêmes aléas !).

Nous passons devant les brasseries qui en sont l'ornement principal, avec une mention spéciale pour « Le Coq hardi » plumé et rebaptisé par Claude Farrère pour devenir « La Pintade », alors que Léon Vérane la déclare « la plus belle brasserie de Toulon ». Quant à la place de la Liberté, « morne et vaste », selon l'expression, assez plate, elle-même, de Jean-Louis Vaudoyer, elle est vite abandonnée au profit de remarques sur le grand nombre d'églises dans une ville que Paul Morand se plaît à réputer d'extrême-gauche.

Beaucoup plus enthousiastes sont les évocations du temple du rugby par un Denis Tillinac survolté contre Mai 68 qui compromet le bon déroulement des matches ! « Gauchistes de tout poil, dit-il dans un appel vibrant, faites vos soviets à la Sorbonne, mais laissez-les jouer ! ». Et d'évoquer les grands noms du « pays d'Ovalie », en particulier les Herréro, André et Daniel. À ce dernier « le philosophe de la darse » (l'expression est de moi, cette fois, qu'on me pardonne !), je ne crains pas de préférer Jérôme Gallion, mon ancien élève, avec sa modestie et sa tranquille assurance. Une chose est sûre : Tillinac préfère nettement le RCT à la CGT !!

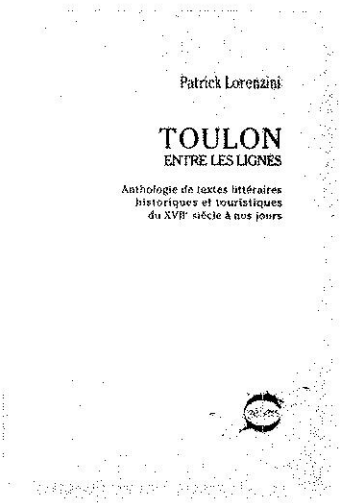

Signalons encore le bel hommage dédié à la fontaine de la place Puget par un Jean-Louis Vaudoyer admiratif, cette fois, qui s'exclame : « Elle ne se contente pas d'être moussue... capillarisée : elle est boisée ; une vraie petite colline ! »

En est-ce fini avec la ville proprement dite ? Pas tout à fait, mais presque. On peut dire cela, en effet, parce que se rendre ensuite au Mourillon, comme nous y invitent le nom même et le texte de Jules Verne, dont la maison regarde la mer, au-delà du petit port Saint-Louis, ou les descriptions de Jean Ristat, c'est quitter Toulon. Mourillon, c'est un petit univers, comme nous le rappelait récemment avec tant de bonheur notre collègue Granarolo. Le jardin botanique, cher à notre autre collègue Anne Meyrueis, y faisait l'admiration de Flaubert, tandis que d'autres auteurs, passés ou récents, vantent les petites plages et les criques de jadis, les seconds critiquant les plus grandes, nouvelles et artificielles. Ils ne manquent pas d'y faire « musiquer », le verbe est de Guillaume Apollinaire, les vieux tramways, dont l'hypothèse de résurrection aujourd'hui risque de ressembler fâcheusement à la naissance éléphantine du second tunnel !

Effilochée aussi au fil du temps « l'écharpe de remparts » (l'expression est de Charles Poncy) d'une ville qui a dû s'étaler entre mer et montagne, ce qui a permis à Giono d'y ajouter quelques rues imaginaires !

Retournons donc nous encanailler – ou imaginer le faire – dans la tortueuse « basse ville » (à Oran, nous disions « les bas quartiers » en suivant, entre autres odeurs dont nous reparlerons, le chaud fumet de la cade.

C'est une odeur que je connais bien : dans ma ville natale, ce gâteau gratiné faisait, en plus épais, offert sur du papier-journal, et sous le nom de « calentita », les délices de nos goûters de sortie d'école. Ah, les odeurs, Dieu sait qu'il y en avait, naguère, cours Lafayette et dans les ruelles ramifiées tout autour !

Elles mériteraient à elles seules tout un chapitre et ont déclenché force remarques de nos écrivains-touristes : « Dans cette petite ville noire entre deux océans de lumière, (la mer et les montagnes) dit Michelet, de forts ruisseaux chargés et salis des eaux ménagères »... dont il nous laisse imaginer les relents et il est vrai que nous sommes nombreux à avoir connu, bien après Michelet, ces rigoles nauséabondes alimentées, quand cela tombait droit (!) par les contenus de tinettes ou autres poubelles déversés à l'aveuglette ! (J'avoue qu'aujourd'hui encore, je marche soigneusement au milieu de la chaussée dans ces rues-là, en me récitant ce vers saisissant de Saint-John Perse : « La ville coule à la mer comme un abcès »). Et je ne peux pas résister au plaisir de vous lire un extrait du passage, logorrhéique, bien sûr, que Maurice Raphaël consacre à cette couleur, ou plutôt « odeur » locale, page 234 : « À Besagne, le vieux Toulon, la rue sert de tout-à-l'égout. Par tinettes, pots, casseroles, bassines, seaux, les maisons se vident de leurs ordures... Durant une partie de la nuit, c'est l'avalanche : eaux grasses, tripes de poissons, laitues en putréfaction, immondices innombrables s'amoncellent sur le pavé... La décomposition crée des formes, des couleurs et des senteurs non révélées. Une genèse excrémentielle ! ».

Notre lauréat nous rappelle aussi, par narrateurs interposés, le foisonnement inquiétant de ce Chicago labyrinthique et visqueux où se côtoyèrent, dans une promiscuité qui sentait le souffre, Django Reinhardt, qui a laissé son nom à un collège dont la réputation, hélas, n'est plus à faire non plus, Cendrars, qui a arrêté chez nous un temps son Transsibérien, Carco (nous avons

tous connu au moins un Carcopino à Toulon), Farrère, Morand, Loti parti à la recherche de la tombe d'Aziyadé... On nous raconte aussi comment Aragon flanqué de ses « minets », abandonnait son jardinage de la Résidence du Cap-Brun, sur laquelle l'un des narrateurs s'attarde comme n'oserait pas le faire la publicité la plus entreprenante, pour s'adonner à des plaisirs nocturnes si variés que, comme me l'a raconté un ami témoin oculaire, on ramassait souvent, à l'aube, dans le caniveau le poète et son petit foulard rose... (Convictions obligent ! Mais le temps affadit les couleurs, c'est bien connu !)

Nous préférons, quant à nous, pour des raisons évidentes, évoquer toutes les silhouettes des sans-grades, les filles émaciées de fatigue ou les sœurs en cellulite de « la baleine » de Bérurier, les garces et, hélas, les garcettes, les « petites alliées » chères à Farrère, les gueuses et les « cagoles » (deux noms de bières...) aux cheveux huileux vacillant sur leurs talons trop hauts, ou alors les fier-à-bras en escale ou échoués définitivement comme le maître-canonnier Peyrol, le personnage de Conrad (un autre amoureux de notre région), usé par la navigation et les rêves de trésor, un John Silver toulonnais, en somme, coiffant, pour sa sortie du soir, le chapeau noir luisant qui fait immanquablement penser au bouzingot des marins anglais. Mais, au fait, il est bien là, John Silver, sous les traits d'un vieux savetier de la rue du Canon, qui frotte son front bombé sur celui du perroquet vert qui se tient sur son épaule et qui nous fait penser à celui que Saint-John Perse fait revenir, avec Crusoé, vivre dans un galetas noir de fumée à Londres...

Il ne manque que le Capitaine Pamphile, autre aventurier provençal, revenant de son trafic iroquois pour que la galerie soit complète, à condition de ne pas oublier, grâce à Cendrars, ce vieil amiral sous-locataire clandestin d'une « chambre d'amour » où, pour rester dans la Marine, les pompons rouges en goguette dont Patrick Lorenzini, auquel ne manquent pas les bonnes formules, dit qu'ils « se laissaient courir aussi naturellement que la gueuse »(!) reprenant ainsi la biblique vision de Cocteau déclarant, avec un soupir d'envie : « Toulon savait se muer en une savante Sodome » !

Mais le tableau n'était pas toujours aussi tendre : règlements de comptes ou bagarres fortuites laissaient souvent sur le pavé maculé marlous, légionnaires ou marsouins chers à mon cœur d'ancien appelé de « la Colo ». Mais finalement, tant bien que mal, tout ce monde regagnait Grignan ou son bateau...

À n'en pas douter, Toulon aurait bien mérité, il y a seulement quelques décennies, outre les rythmes joyeux de Bécaud, le talent d'un Mac Orlan, d'un Brel, ou d'un Brassens, pour accompagner de leurs complaintes les œuvres à travers lesquelles nos talentueux peintres locaux ont fait revivre ce Toulon-là.

Et nous voici tout naturellement au port. Le Port : le musée qui nous accueille avec le sourire charmant de son conservateur nous en donne de magnifiques visions d'Histoire (avec un H) qu'un texte de Chateaubriand, consacré à l'action de Bonaparte illustre « avec une délicieuse mauvaise foi » pour reprendre l'heureuse expression de P. Lorenzini.

D'autres auteurs apportent leur contribution à cette démarche, privilégiant plutôt, quant à eux, d'autres aspects tragiques de la vie du Port : le bagne, évoqué par Jules Verne (on pense au Capitaine Nemo), et par Hugo, évidemment, ainsi que par plusieurs autres écrivains moins connus, la peste, assez peu mentionnée, enfin le sabordage de notre flotte toujours « à vif »...

Mais d'autres témoignages, plus riants heureusement, ont alimenté la veine de nos voyageurs-écrivains : le café de la Rade, sur lequel Bernanos ne tarit pas d'éloges, avant de regagner sa maison de La Bayorre, les bazars à souvenirs, et, bien sûr, l'Innommable, Cuverville, qui excite la pudibonde colère de l'une et les plaisanteries complices des autres, les bateaux d'excursion, dont je n'ose pas, ici, donner le surnom local, l'arsenal, enfin, où, j'en suis sûr, on interpelle encore le fantôme de Molinari !

Mais celui qui flatte le plus le cœur du Toulonnais, c'est Prévert : il nous offre une description pleine de charme des quais et des marins de « cette ville que tout de suite j'ai aimée », dit-il, ajoutant même : « la mer de Toulon est bien plus belle que la mer de Marseille » ! (là, il prenait des risques !). Aragon, beaucoup moins enthousiaste et sensible aux nuisances évoquées plus haut, s'exclame, quant à lui : « Toulon, ton port ne sent pas bon ! ». Je dois malheureusement à la vérité de dire que c'est vrai : tombé à l'eau moi-même, il y a quelques années, d'un bateau de course motonautique trop pressé de rejoindre la ligne de départ, j'ai mis trois jours et une douzaine de douches à me débarrasser de ma puanteur !

Fort heureusement Tamaris, dont le rivage a charmé tant de nos plus illustres écrivains, cités également dans l'ouvrage, les Embiez, le Rouveau avec leurs eaux cristallines, viennent effacer ces mauvaises impressions. Il y aurait tant à dire sur les beautés que nous avons la chance de côtoyer !

Mais il me faut conclure, mes chers collègues, un exposé-résumé où j'ai bien conscience d'avoir, peut-être « mis trop du mien », comme l'on dit ; mais l'ouvrage de Patrick Lorenzini nous y invite tellement !

Aujourd'hui, Toulon qu'André Salmon, dans son délire surréaliste, ne craignait pas de mettre au nombre des sept merveilles du monde (!) a bien évolué et a perdu, aux yeux de beaucoup, le charme romantique d'une canaillerie remplacée par les vols de portables sur nos plages. Il y a d'ailleurs, dans les derniers textes de l'ouvrage, comme un essoufflement révélateur du morne acheminement de Toulon vers la platitude moderne... Mais le plaisir est vif d'avoir eu l'impression, grâce à Patrick Lorenzini, de dialoguer avec des Tony Marmottans démultipliés et aussi de retrouver les sensations ressenties quand nous jetâmes, les miens et moi-même, de retour à notre point de départ historique, l'ancre de miséricorde.

Que notre lauréat reçoive donc, avec les félicitations qu'il mérite, ce témoignage de gratitude personnelle.

Remise du prix du concours de poésie

Daniel GISSEROT, président du jury de poésie

L'année 2010 vient de vivre dans le domaine poétique un événement considérable : la découverte photographique d'un visage obstinément recherché, celle du visage adulte du poète Arthur Rimbaud : même s'il s'agit bien évidemment d'un visage humain, cette découverte revêt l'allure d'une apparition, l'apparition de l'immense poète à notre humanité actuelle, tant il est vrai que le corps, le sujet et l'âme se dévoilent en même temps que le visage ! Oui, Rimbaud revenant au fond de « nos yeux fermés et de nos oreilles closes » ! C'est bien lui, c'est bien le visage du caravanier Rimbaud, un caravanier qui franchit le temps pour 120 ans plus tard resurgir à l'âge mûr ! En réalité, il s'agit de la deuxième réapparition d'Arthur : nous connaissons celle vécue par Vitalie, la *mother* au « bleu regard qui ment » qui, le 9 juin 1899, écrivait à sa fille : « Je venais d'arriver à la messe, je tourne ma tête et je reste anéantie... c'était bien Arthur lui-même, c'était mon fils bien-aimé qui était auprès de moi » : cette hallucination poussera Vitalie, âgée de quatre-vingt deux ans et décidément destinée à toutes les souffrances de la vie, à visiter ses chers disparus jusques aux fond même de leurs tombeaux...

Après cette étonnante réincarnation à la messe, voici, au mois d'avril dernier au Grand Palais, le second surgissement d'Arthur, vraisemblablement propulsé à nouveau par un dieu lui aussi sans visage, un dieu qui se serait souvenu que Rimbaud avait, au collège de Charleville, engrangé les premiers prix d'instruction religieuse ! Et cette fois encore quelle bouleversante apparition ! Il est vrai que, de Rimbaud, on ne connaissait jusque-là que la célèbre photographie de Carjat qui en 1871 avait immortalisé le poète de seize ans. On connaissait aussi, de ses voyages « dans les pays chauds », une silhouette à Harar, une silhouette qui n'est qu'un pâle contour noyé dans les brouillards d'un plateau « insalubre » ! Et ne parlons pas de l'image floue de quatre autres autoportraits, réalisés en 1891 peu avant sa mort !

L'histoire du visage de Rimbaud est littéralement abracadabrantesque : deux chineurs découvrent par hasard en France sur une petite brocante une photographie un peu jaunie et non datée sur laquelle est mentionné : *Hôtel de l'Univers. Aden.* Les deux chineurs s'appellent Alban Caussé et Jacques Desse : ils sont libraires, spécialisés dans les livres anciens. Soupçonnant l'insoupçonnable, ils montrent la photographie à Lefrère, l'incontournable expert de Rimbaud : celui-ci confirme : il s'agit bien du portrait du poète des *Illuminations* ! Il aurait aux alentours de trente ans et la photographie daterait du milieu des années 1880. Desse évoquant le visage supposé de Rimbaud parle, je cite, d'un « type à l'œil clair qui a l'air d'un extraterrestre au milieu des autres, un peu comme s'il était là et en même temps ailleurs. C'était, dit-il, bouleversant ». Il s'ensuit une minutieuse enquête qui va durer deux années, passer par la recherche de l'identité de l'entourage francophone de Rimbaud à Aden et aller jusqu'à l'étude de l'implantation des cheveux et au vieillissement de la photo de Carjat. La photographie de la brocante est présentée le 15 avril 2010 au Grand Palais où se tient le salon international du livre ancien. Elle est achetée dans la demi-heure qui suit son exposition : le prix, non rendu public, dépasserait les cent mille euros. Un article intitulé *Au coin de table d'Aden* paraît peu après dans le numéro 41 de la revue *Histoires littéraires* : Lefrère et Desse écrivent : *Comme dans le Coin de table* de Fantin-Latour où il figure à côté de Verlaine, Rimbaud apparaît parmi les assis d'Aden. Tout son être égaré paraît protester contre son intégration à ce rituel bourgeois de la séance du portrait de groupe auquel pourtant il n'échappe pas. Il ne considère que le spectateur, comme une muette interpellation qui n'attend pas de réponse. Il nous regarde, il n'a rien à nous dire ». Oui, quel visage mais aussi, bien au contraire, quelle paradoxale et vivante interpellation ! Il y a dans ces yeux ouverts, dans cette figure définitive quelque chose d'extraordinaire et de saisissant, quelque chose où il semble nous dire que les « étonnements et les festins anciens » avaient justifié la « route amère » !



Oui, Arthur, il nous faut, même si certains doutent de sa véracité, célébrer ton visage ! Ton visage dressé contre le rideau raide, ton visage pâle et fermé au milieu des six bourgeois apprêtés et heureux qui t'entourent et ne se doutent pas combien tu es loin d'eux et combien malgré eux tu es solitaire : car, dans ton regard indifférent et lui seul non ridiculisé par l'orgueil, on croit lire les pensées sous ton front, des pensées d'une fierté irréductible et qui vont jusqu'au bleu rebelle des yeux de l'enfance... Oui, on croit lire ! Car, à l'évidence, tu n'as plus, par-delà cette photographie, ni or à ta ceinture ni endroit où tu puisses vivre et sur ta bouche on voit bien que tu ne fais, malgré ce qu'en dit Desse, qu'un avec ton passé : dans tes paroles non dites, on entend l'eau des bois, les petits pieds sous la chemise et les soirs fêtés « sous les nuits d'Allemagne »... Tout ceci est toujours gravé sur ce visage fatigué et pourtant, on voit aussi que le grand voleur de feu est mort, peut-être parce que, ici à Aden, « l'homme aux semelles de vent » a terriblement rétréci et qu'il avait tout dit durant les à peine vingt premières années d'une vie sans mère et sans pays, peut-être aussi parce qu'il faut, pour la comprendre, que sa parole « fuie et vole » ! Alors, ici, au Yémen, lui le bon comptable qui avait voulu « réinventer l'amour », lui qui avait joué tous les rôles, il n'est plus qu'un lointain *has been*, comme l'avaient été ses « désirs des autrefois » et ses « désespoirs d'été » et comme l'est toujours, malgré son sourire, son *Dormeur du Val.*

Quoiqu'il en soit, c'est cette vision subite en 2010 du visage de Rimbaud, c'est l'accès précis à ce visage adulte qui me permet aujourd'hui d'approcher notre

concours : oui, aurons-nous parmi les poètes présents un visage pareillement promis à l'adoration, un visage d'un analogue marchand de cartouches dont la photographie trouvée au fond d'une caisse aura un jour un prix affleurant plusieurs centaines de milliers d'euros ? Rien n'est moins sûr, mais, dans la dizaine de recueils présentés à notre jury, nous avons malgré tout croisé, à défaut de photographie, un désir de beauté. C'est ce désir de beauté qui parfois sait prendre aussi le faciès de l'humain que, très simplement cette fois, nous avons voulu célébrer et récompenser avec vous.

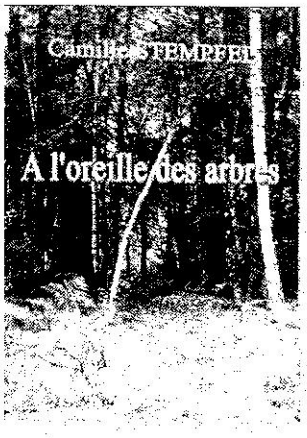

Le premier prix fut, à l'unanimité du jury, décerné à une poétesse de Marseille, Mme Camille Stempfel, pour son recueil intitulé *À l'oreille des arbres*, recueil édité au Centre littéraire provençal. On est en présence d'une poésie non traditionnelle, d'une poésie non engorgée avec une particulière invention dans les images. Camille Stempfel est authentiquement du pays de l'arbre, de l'arbre qui, à travers son feuillage, nous fait atteindre le ciel : tout au long du recueil, elle nous fait l'écouter, cet arbre qui rarement nous comprend et souvent nous parle avec une voix de poète, cet arbre qui réagit avec son propre langage à la douceur ou à la violence de ce qui l'entoure.

Le jury a attribué un second prix à Mme Brigitte Sabatier de Toulon pour son recueil intitulé *Cicatrices* paru aux éditions Géhess. On est cette fois encore dans l'esprit du temps, un temps qui voit les poètes abandonner, sinon la vieille poésie, du moins le vers métrique. Il s'agit

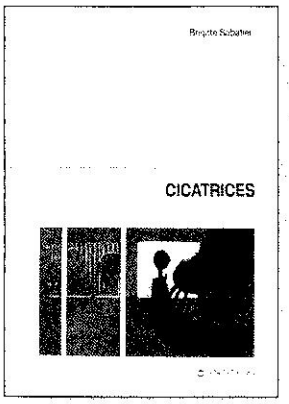

d'une belle écriture, sobre et sincère, où l'émotion, bien que discrète, ne cesse d'affleurer entre douleur et émerveillement. Je dis ne cesse d'affleurer car nous savons tous qu'en poésie la douleur, même si elle n'est qu'une cicatrice estompée, ne peut se dire puisque, comme le souligne Henri Meschonnic : « Un poème ne dit pas : il fait et une pensée intervient ».

Le jury a, par ailleurs, remarqué deux recueils :

Le premier recueil remarqué, paru aux éditions Le Roseau de Tours, a pour titre *Vibrances*. Il est de M. Pierre Tomeï, de Saint-Raphaël, poète bien connu de nous puisque, à notre ancien concours, il fut en 2008, honoré d'un premier prix : ce petit recueil cède avec beaucoup de joliesse à la mode des haïkus.

Le second recueil est de M. Georges Lesourd paru à Paris aux éditions Nouvelle Pléiade : il est intitulé *D'un jour à l'autre*. Abordant des thèmes très conventionnels, il s'agit d'un recueil parfaitement classique et d'excellente facture.

Mesdames, messieurs, la moisson de ce qui n'est déjà plus notre nouveau concours a été abondante : 12 recueils dont 10 retenus. La poésie sous nos voûtes est donc indéniablement présente mais il nous faut malgré tout sûrement veiller à son maintien. Pour cela, la formule de l'idéal ne peut devenir une promesse intenable ou mensongère : cette formule ne peut donc se rétracter sur une injonction orientée vers le passé mais elle doit, et cela se fait déjà avec bonheur dans nos murs, intégrer des non-poètes, des non-poètes qui l'aident dans sa capacité à imaginer l'avenir.

Premier prix : Mme Camille Stempfel

Ce matin, j'ai cueilli des fleurs :
Des ancolies, des asphodèles...
Quelque part au bord de ma tête !
L'oiseau passait à tire-d'ailes ;
L'air vif pimentait mon cœur ;
J'ai suivi la brève envolée
Comme un trait, par-dessus les toits
Et je me demande pourquoi,
Tout à coup, une plume folle
A terminé sa farandole
Sur la table de bois ciré
Juste à côté de mon cahier !
Elle a plongé dans l'encrier,
Laissant son sillage de fée
Sur une page ensorcelée.

Deuxième prix : Mme Brigitte Sabatier

Les colliers de tes doigts
Enserrent doucement les espaces capricieux
Qui distillent l'hiver
Inexorablement les nuits éteignent les chandelles
Des comètes les plus éloignées
La nuit est toute jeune
Comme une fille en fleurs
Ou un printemps tardif
Un grand oiseau aux reflets blancs
Signe de l'aile sur l'île d'elle
L'enfant soudain né de la pomme
S'en va fleurir de ses premiers babils
Le berceau de nos vies inventées
Dans la ronde du collier
Le collier de tes doigts

ÉLOGES FUNÈBRES

SÉANCE DU 14 OCTOBRE 2010

Emmanuel CARLI

Chère Micheline, nous étions nombreux à vous accompagner, il y a quelques mois, vous et les vôtres à Notre-Dame-des-Routes. Et nous avons écouté avec émotion les hommages, sobres et denses, rendus hors liturgie à notre cher Emmanuel par Philippe et Cécile, le célébrant son cousin et le diacre, son complice en œuvres pies.

Monsieur le président, chers collègues et amis, quatre années passées côte à côte, d'affilée et sous l'uniforme, vingt autres égrenées à notre académie, des milliers de kilomètres parcourus au même pas sac au dos, et enfin des périples au coude à coude hors de nos frontières sont-ils suffisants à un vieil homme pour oser présenter à son tour, en quelques minutes, une image authentique d'un ami de treize ans son cadet ? Pardonnez-moi si cet éloge vous paraît trop personnel.

Emmanuel le bien-aimé était aussi le bien prénommé, « l'Imanouel d'Isaïe, Dieu avec nous », le robuste insulaire aux larges épaules, franc du collier, enraciné sans ostentation et sans sectarisme en sa Foi, pétri de bonté et d'humilité, animé par une joie de vivre étonnante et communicative.

En 2005, cinq ans déjà, au cours d'une fête d'anniversaire qu'aucun marcheur n'a oubliée, il avait déclamé quatre quatrains, non annoncés, d'alexandrins chaleureux et fort joliment tournés qu'il avait placés sous le signe d'un prétendu dicton chinois :

« Il faut ajouter de la vie aux années
et non des années à la vie. »

Le berceau de la famille Carli est le village de Castifao, voisin de Corte.

Emmanuel naît en 1928 à Toul, et dans le sillage de son père, saint-cyrien et artilleur, aboutit de garnison en garnison, jeune homme, à Chambéry.

Il entre à vingt ans à la faculté de droit de Grenoble, un an avant sa future épouse.

Il acquiert brillamment sa licence en Droit et l'année suivante, en 1952, le diplôme d'études supérieures de droit public et le certificat d'aptitude à la profession d'avocat.

Il est admis la même année à l'École du commissariat de la Marine à Toulon.

À son débarquement de la *Jeanne d'Arc* il rallie le porte-avions *Arromanches*, participe en 1956 à l'opération de Suez.

Deux ans plus tard il retrouve l'aéronautique navale à Dakar-Bel Air puis à Nîmes-Garons.

De 1966 à 68 il sert à Casablanca, adjoint marine à la mission militaire de coopération technique avec l'armée marocaine.

En 1968 et pour six ans, le voici dans les fonctions conjointes de chef de cabinet et de commissaire auprès du commandant de l'arrondissement maritime de Lorient puis du préfet maritime de la IIe région maritime à Brest et enfin auprès de votre serviteur, commandant de l'escadre de l'Atlantique. (Son adjoint n'est autre que le commissaire Voisard).

De 1974 à 86 il ne quitte pas les Approvisionnements de la Flotte dont il sera *in fine* le chef de service à Toulon.

En 1986 il est nommé directeur régional de l'action sociale des armées pour la IIIe région maritime, secondé, plaisante-t-il, par 43 assistantes sociales !

En 1988, promu commissaire général, il quitte le service.

En 1989, déjà académicien du Var, il s'engage officiellement dans le bénévolat en qualité de directeur général du domaine de la Castille c'est-à-dire plus simplement de l'exploitation du domaine agricole de l'évêché.

Il se transforme avec passion en paysan-vigneron-caviste-commerçant autodidacte et de fil en aiguille en une sorte de régisseur en tous genres.

Le cumul de cette charge et de sa nouvelle fonction de secrétaire général de notre compagnie ne lui est plus supportable. Nous nous chamaillons quelques secondes pour la forme et notre collègue le colonel Pinelli lui succède.

Monseigneur Madec est content. Nous aussi, car Emmanuel continue à œuvrer avec nous autant qu'il le peut. Il deviendra même l'un des ornements de notre compagnie, tout en continuant à satisfaire sa passion pour le bénévolat discret : Le Thoronet, La Verne, Jéricho, etc. sont des noms familiers aux Toulonnais. Il n'est pas exclu que ce fut par bénévolat qu'il accepta de devenir notre trésorier vers l'an 2000 qui fut celui de notre bicentenaire.

Il aimait nos tables rondes, inventées il y a une vingtaine d'années, faut-il le rappeler, par le président Broussolle.

Celle consacrée à la Méditerranée occidentale du président Marmottans nous valut, de la part d'Emmanuel, *Les deux rois de Corse* et une affectueuse synthèse de l'histoire de *l'Île de Corse* ; la *Corne de l'Afrique* du président Brisou, une jolie présentation de l'Éthiopie.

Il aurait aimé consacrer une demi-heure au *Don Quichotte* ; Gilbert Guiraud, le coryphée comme on disait encore, qui appréciait fort la manière d'Emmanuel en était presque d'accord, mais le nombre de candidats à la parole, d'ailleurs compétents, était impressionnant. Notre ami dut se contenter d'une portion congrue et en fut marri, sans manifester le moins du monde son dépit. Il aurait aimé nous présenter en une petite demi-heure et en un genre où il excellait une synthèse politique de l'époque de Cervantès.

Quant à ses communications à la Corderie, elles furent toutes, elles aussi, de belle stature, dans le style châtié des commissaires de la Marine, irréductibles défenseurs de notre langue, aujourd'hui mise à mal. Qui ne se souvient, parmi les anciens, de *La très belle histoire de Clovis, roi des Francs* (selon Grégoire de Tours) ou de la généalogie de Pouchkine, arrière-petit-fils du filleul éthiopien de Pierre le Grand ?

Plus près de nous, et fort des archives familiales de leurs descendants, il nous présenta deux personnages pittoresques et de qualité que la renommée n'avait pas assez, selon lui, honorés : le Bastiais Capazza, pionnier du ballon et du dirigeable, aviateur d'une prescience et d'un courage exceptionnels, puis le Savoyard de La Chapelle, médecin militaire du temps de Louis XV, ami de Voltaire, son voisin de Suisse et patient, et tellement prisé en sa province qu'il fut un jour enlevé de son château par des hommes de main de Mandrin pour qu'il pansât et guérît leur maître, ce qu'il fit avec grâce.

Homme de plume, Emmanuel était aussi et depuis l'enfance un fier marcheur en montagne.

À l'occasion d'une rencontre à Notre-Dame-du-Mai, il s'était enrôlé dans le groupe de marche Jacquet qu'il marqua immédiatement de son empreinte. Hors les randonnées aguerries qu'il partageait avec son épouse, il ne manquait jamais nos sorties dominicales ou autres. Qui d'entre nous pourrait oublier, pêle-mêle, l'athlétique Samaritain, accueillant aux sacs trop lourds, descendant et remontant sans cesse la ligne de file, prenant parfois ses distances pour ruminer dans le silence une poignée de vers posthumes — tel ce sonnet écrit sous les arbres de Judée en fleurs de Gémenos que j'ai reçu la semaine dernière, merci Micheline — oublier son faible pour le raccourci trompeur et les vertigineux pierriers – on le jalousait —, la richesse de ses victuailles car il était bon vivant et partageur et enfin, le feu d'artifice des histoires drôles qu'il racontait « sans parcimonie et à bon escient » lors de la pose méridienne ou le soir à l'auberge.

Cécile Carli nous a prédit que son père restera pour nous « un grand comique ». Il y a d'ailleurs mis du sien en composant discrètement en style héroïco-comique un recueil d'*Histoires authentiques vécues dans la Marine de 1952 à 1973*. Ce sont là, parfois enjolivées, mais à peine, des nouvelles qui nous démontrent qu'il se passait toujours quelque chose là où passait notre ami. Voici quelques exemples.

La mission à Paris en plein mai 68 du commissaire chargé d'organiser et de surveiller de A jusqu'à Z le concours de l'X, au bénéfice de la « taupe » du lycée Lyautey de Casablanca. Imaginez Emmanuel « courant dans les rues du Pot-de-fer et de la Contrescarpe en ébullition, et portant depuis la rue Descartes, sur son cœur et sous la gabardine marine, les sujets du concours. »

Deux ans plus tard, le chef de cabinet de Lorient organise méticuleusement la visite-éclair du commandant en chef de la Marine soviétique, escorté par votre serviteur, le réputé ou prétendu terrible amiral Gorshkov. Dès l'arrivée à l'aéroport de Lann-Bihoué, l'illustre visiteur fait, d'un mot involontaire, voler en éclats les premières lignes du programme d'accueil peaufiné à la virgule près, etc.

Mais tout s'arrange ; nous sommes au commencement de la fin de la guerre froide.

Emmanuel a-t-il raconté quelque part que vingt ans plus tard il s'était retrouvé en immense surprise nez à nez avec le buste de son tortionnaire Gorshkov ? Ce fut, entre deux épisodes pittoresques, une scène à la Gogol, en plein cimetière Novo Devitchi de Moscou.

Un mot, encore trop personnel, sur Carli poète. La semaine suivante, sur la route de Saint-Pétersbourg, à je ne sais plus quelle escale, à bord de notre paquebot de poche, je surpris Emmanuel qui, n'entendant rien au russe, écoutant les yeux fermés et avec ravissement la célèbre *Lettre à Tatiana* d'Eugène Onéguine... alias Pouchkine, déclamée pour nous deux par notre hôtesse.

Il n'y a pas si longtemps, je faisais ici les cent pas contre la rampe, dans la minute précédant une Heure de l'académie quand, de « son » deuxième rang de l'autre bord de la coursive, j'entendis une voix connue qui me hélait : « Sir John, il faut que je vous dise ; j'entre demain à l'hôpital pour me faire trafiquer par là ; dans quinze jours-trois semaines, je serai de retour... »

Grâces soient rendues à nos deux collègues le colonel Georges Ledoyer et le contrôleur général aux armées Yves Artru ainsi qu'au colonel Michel Gauthey, familier de nos Heures qui parmi d'autres l'ont le plus longtemps et le plus souvent épontillé.

Voici quelques vers qui viennent de très loin.

Le Sage qui s'en tient à l'UN est le modèle.
Il brille parce qu'il ne s'exhibe pas.
Il s'impose parce qu'il ne se vante pas.
Il grandit constamment parce qu'il ne se pousse pas.
Comme il ne s'oppose à personne.
Personne ne s'oppose à lui..

À Dieu, Emmanuel.

Amiral GUILLOU.

Pierre PERRUCHIO



Avec la mort du docteur Pierre Perruchio, le 27 avril 2010, c'est à la fois une grande figure du Service de santé de la Marine, une grande figure de la chirurgie varoise, une grande figure de la culture et de la vie publique à Toulon qui ont disparu. Il fut aussi un membre éminent de notre compagnie.

Il y était entré en 1978, alors qu'il avait déjà abandonné depuis plusieurs années ses activités de chirurgien libéral à Toulon, prenant désormais une retraite professionnelle véritable, non pas certes pour y trouver paix, repos, farniente, mais pour continuer au contraire, le bistouri déposé, à se donner quand même à ses concitoyens de toutes ses forces, de tous ses riches moyens.

Depuis 1971, il appartenait au conseil municipal de Toulon, adjoint au maire, avec d'abord une délégation aux affaires sociales, hygiène et laboratoires, affectation logique pour un médecin de sa qualité. Mais on s'aperçut vite, à la mairie, que ses colossales connaissances justifiaient davantage encore qu'on lui confiât les affaires culturelles de notre cité. Aussi, de 1977 à 1989, c'est comme responsable de la culture que Pierre Perruchio exerça une charge d'adjoint, durant deux autres mandats, dans les municipalités Arreckx et Trucy.

C'était donc l'animateur de la culture à Toulon que l'académie du Var accueillait comme membre associé en 1978 et qu'elle a élu membre actif résidant en 1985. Mais Pierre Perruchio n'avait certainement pas besoin de ce label officiel pour occuper un fauteuil dans notre compagnie ! Tout le monde à Toulon, tout le monde dans la Marine, tout le monde à la Corderie savait l'étendue extraordinaire de ses connaissances dans beaucoup de domaines, certes, mais nous étions surtout fascinés par sa culture provençale : l'histoire de Toulon, l'histoire de la Provence, sa langue que, enfant du pays, il maniait parfaitement, ses coutumes, ses mœurs, sa littérature, tout l'intéressait et il y était orfèvre.

Il y était né, disais-je, dans ce Var qu'il devait tant aimer et tant célébrer. Et de souche bien varoise ! Lui, il avait vu le jour à Collobrières le 29 novembre 1913 ; sa mère à La Seyne ; son père à Puget-Ville et ses ancêtres plus anciens aux alentours de Brignoles. Le Var profond, quoi ! Où le provençal était parlé tout autant que le français, ce qui rend compte sans doute de la parfaite connaissance de ces deux langues par Pierre Perruchio et de sa future appartenance au félibrige mistralien.

Études secondaires brillantes chez les pères Maristes de La Seyne, études de médecine à Montpellier puis à l'école annexe de médecine navale de Sainte-Anne à Toulon, à l'École de santé navale à Bordeaux enfin où il entre en 1935 et sort en 1939, pour embarquer sur le torpilleur *Le Brestois* à la déclaration de guerre. Il participera activement à toute cette guerre de 1939-45 dans la Marine nationale, cette Marine qui lui resta toujours si chère et dont il avait aussi une connaissance extraordinaire : son histoire, sa structure, son évolution, ses règlements... Il fut surtout avec elle témoin et acteur privilégié de notre histoire nationale durant ces années cruciales. Il en a rapporté le récit à la commission d'histoire de l'académie du Var, en juin 1999, lorsque sous la houlette du professeur Yves Saint-Martin, celle-ci privilégiait surtout les témoignages personnels : *Trente-six mois sur un torpilleur : l'Odyssée du Brestois*. Médecin-major de ce bâtiment, il participa avec lui :

- à la chasse aux sous-marins allemands et à la guerre des mines en Mer du Nord,
- à la campagne de Norvège au printemps 1940, dans les fjords, à Namsons, sous d'intenses bombardements de l'aviation allemande du 26 au 29 avril 1940,
- à la poursuite de l'escadre italienne en Méditerranée, après l'entrée en guerre de l'Italie, le 10 juin 1940.

Toujours médecin-major du *Brestois,* Pierre Perruchio est à Oran lors de l'agression britannique contre notre flotte à Mers El-Kébir, le 3 juillet 1940, et s'occupera des rescapés de ce massacre.

Il apportera ses soins, en mer, aux grands brûlés du pétrolier *Rhône,* coulé par un sous-marin italien à la hauteur des Canaries en même temps que notre sous-marin *Sfax* qui l'escortait (21 décembre 1940). Il aura bien davantage encore à œuvrer, à Casablanca, lors du débarquement américain du 8 novembre 1942, où notre flotte fut attaquée à la fois par l'aviation et par la marine U.S. *Le Brestois* y fut durement touché, avec beaucoup de blessés à bord, dont son commandant, tous soignés voire évacués par Pierre Perruchio. Son bâtiment échoué et chaviré, il gagne, à terre, l'hôpital militaire de Casablanca pour participer aux soins et aux opérations de blessés qui y affluent.

Lorsque, après le cessez-le-feu, nos troupes et notre marine auront rallié le camp anglo-saxon, il participera à nouveau aux combats contre l'Axe. Affecté sur le

prestigieux bâtiment de ligne *Richelieu*, lui-même incorporé à l'*Eastern Fleet*, il va prendre une part active aux opérations navales contre les Japonais dans l'océan Indien, flotte et installations à terre. Là non plus, blessés et grands brûlés ne lui manqueront pas.

Croix de guerre, Légion d'honneur, Ordre national du Mérite et bien d'autres décorations récompenseront tout cela.

Revenu en métropole après six ans de guerre active, Pierre Perruchio est affecté à l'hôpital maritime de Sainte-Anne, à Toulon, comme médecin-résident. Il y démontre rapidement que ses qualités d'organisation valent ses qualités militaires et son talent médical. Il passe aisément aussi les concours de la filière chirurgicale : professeur d'anatomie des écoles annexes de Médecine navale, chirurgicat des hôpitaux maritimes, agrégation de chirurgie. Il opère et enseigne brillamment à Rochefort et à Toulon où, titulaire de chaire à l'École d'application du Service de santé de la Marine, il a formé des générations de médecins et de chirurgiens de marine. Aucun n'a oublié la qualité de son enseignement. Aucun de ses opérés n'a oublié non plus la qualité de ses interventions et des soins qu'il prodiguait, ni le secours moral qu'il apportait. Je puis en témoigner personnellement, ayant été à plusieurs reprises son patient.

Je crois qu'aucune humanité ne lui fut étrangère et l'on est impressionné tout autant par l'étendue prodigieuse de ses connaissances que par la simplicité naturelle avec laquelle il les gère, les digère, les diffuse. Même simplicité accueillante dans la façon dont, avec son épouse, il recevait soit à Toulon, soit dans leur propriété familiale d'Ollioules, sur les hauteurs de La Courtine, havre de paix, de fraîcheur, de méditation aussi.

En 1960, un drame familial le contraignit à quitter la Marine, mettant fin à une carrière qui l'aurait assurément porté au tout premier rang de nos chefs. Mais son activité chirurgicale ne sera pas moins abondante, moins riche, moins brillante, moins charitable aussi dans le domaine libéral, à cette clinique de Provence où opérait une palette d'anciens chirurgiens de la Marine et dont la population toulonnaise garde, un demi-siècle après, le souvenir.

J'ai déjà dit comment, la retraite venue, il exerça désormais dans la vie publique, la vie associative, la vie culturelle de notre cité, une influence considérable. Maire-adjoint de Toulon, chargé pendant douze ans des affaires culturelles, il est intervenu dans tous les secteurs où s'exercent les arts, l'esprit, le goût :

- les beaux-arts, avec la rénovation du musée de Toulon et son orientation vers l'art contemporain ;
- les belles-lettres, avec la création des Rencontres littéraires de Toulon, celle du concours de la nouvelle, la rénovation du café-théâtre de la porte d'Italie ;
- La musique, en créant la Semaine nationale de l'orgue, le Festival de musique ancienne, le Festival de musique contemporaine, les spectacles de danse contemporaine à Châteauvallon.

Sans compter le soutien permanent apporté à notre opéra, aux concerts de rue, à des animations artistiques et littéraires dans les écoles, etc.

Aussi, quoiqu'il ait appartenu à l'académie du Var depuis 1979, ne put-il se donner activement, efficacement à elle qu'à partir de 1989, quand cessèrent ses activités municipales. Il avait pourtant, en décembre 1980, participé brillamment, sous nos couleurs, à la réunion inter-académique d'Aix-en-Provence qui célébrait le 150e anniversaire de la naissance de Frédéric Mistral. Superbe et fort originale, la communication qu'il y présenta : *Une rencontre au sommet : Peiresc et Mistral*, agrémentée d'une ode en provençal ! Et, en mars 1988, dans notre salle Mozart, c'est au *Médecin colonel Eugène Jamot, vainqueur de la maladie du sommeil* qu'il consacra son discours de réception académique. Un émouvant hommage à l'extraordinaire œuvre humanitaire accomplie par la France dans son empire d'outre-mer, à nos camarades médecins coloniaux, comme on disait jadis, ceux de nos actuelles « troupes de marine ».

Beaucoup plus présent parmi nous depuis 1989, Pierre Perruchio multiplia interventions et communications, mais il fut surtout un ancien consulté, écouté, investi d'une autorité morale considérable jusqu'à ce que sa santé le contraigne, en 2003, à passer à l'honorariat.

Qui de nous, mes chers confrères, peut arguer d'une vie aussi bien remplie, aussi colorée par l'histoire même de notre pays ? Aussi bien gérée, aussi bien dominée enfin, malgré les épreuves qui ne lui furent pas épargnées. J'ai parlé de celles de la guerre, de celles du métier, de celles des responsabilités publiques. J'ai évoqué aussi le drame familial que réalisa l'accident de plongée de son fils aîné : à peine sorti de l'adolescence, le voilà condamné à une tétraplégie définitive. On vit alors l'acharnement, la ténacité, le courage de toute une famille : Pierre Perruchio, son admirable épouse, leurs enfants plus jeunes, l'intéressé lui-même, exemplaire aussi et si bien soutenu, épaulé par les siens qu'il réussit à braver ce malheur, à surmonter le destin, achever ses études supérieures, accéder à une situation de statisticien de haut niveau et, malgré son handicap physique majeur, mener une vie personnelle souvent épanouie. « Faire face ! », telle aurait pu être alors la devise de cette famille et de son chef.

Ceux qui furent, comme moi, témoins de ces années-là se demanderaient presque si ce n'est pas en définitive tout ce qu'il vécut, souffrit, entreprit, réalisa et réussit, qui restera le plus remarquable, le plus méritoire pour l'homme que nous célébrons ce soir.

Sa foi catholique, leur foi catholique, ne fut certainement pas étrangère à cette réussite, mais Pierre Perruchio gardait, dans ce domaine, son habituelle et pudique discrétion. N'en parlons pas, sinon pour lui appliquer, cette année 2010, — année Henri IV, — la si belle formule proclamée par le roi de Navarre au soir de la bataille de Coutras :

Pro Christo et patria, dulce periculum.

Il en a tant rencontré et vaincu, notre ami, des périls !

Pierre NAVARRANNE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE du 23 novembre 2010

Le vingt-trois novembre s'est déroulée à la salle Mozart une assemblée générale extraordinaire au cours de laquelle ont été discutés et adoptés les textes des nouveaux statuts et règlement intérieur, qui n'entreront en vigueur qu'après leur approbation par le ministère de l'Intérieur et après avis du Conseil d'Etat. Les formalités à cette fin ont été entreprises.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE du 27 janvier 2011

Discours d'ouverture

Jean-Paul MEYRUEIS, *président de l'académie du Var*

Messieurs les présidents honoraires
Monsieur l'adjoint au maire
Chers collègues

Me voici parvenu au terme des quatre ans que nos statuts anciens et nouveaux fixent comme durée maximum du mandat de président de notre académie.

Je voudrais, avant toute chose, remercier tous ceux qui au cours de ces années m'ont aidé à faire évoluer notre compagnie. Tout particulièrement les deux secrétaires généraux qui se sont succédé André Bérutti et Jean-Yves Bry. Tous les deux ont fait face mais ils ont fini par ployer sous la charge. Il est vrai que le secrétariat général et la présidence sont devenus des emplois à plein-temps.

Cela explique probablement la situation désagréable à laquelle nous sommes confrontés aujourd'hui. Aucun des membres titulaires ayant une expérience suffisante n'a en effet accepté de prendre ma suite. Sans préjuger de la décision du nouveau conseil d'administration qui se réunira tout à l'heure, après le vote, il apparaît donc probable que nous serons obligés de faire appel à un des présidents honoraires.

Comment préparer l'avenir ? Faire entrer de nouveaux membres est bien sûr une très bonne chose. Il faut le faire mais sans illusions. Cela ne résoudra pas le problème à court terme. Il y a par ailleurs déjà dans notre compagnie un grand nombre de membres associés parmi lesquels se trouvent très probablement des collègues susceptibles de remplir ultérieurement les fonctions de secrétaire général et de président. C'est ceux-là qu'il est indispensable de détecter. Il faut rapidement les élire membres titulaires et les faire entrer au conseil d'administration.

Mais compte tenu de l'évolution de notre académie il paraît difficile qu'un membre nouvellement élu au conseil d'administration puisse accéder directement à la présidence. C'est administrativement possible mais certainement peu souhaitable. Il y a maintenant trop de rouages, d'implications, de contacts, de projets, de susceptibilités...L'idéal est de passer auparavant au moins deux ans dans le poste de secrétaire général ou d'adjoint au secrétaire général. L'idéal oui...mais cela demande du temps.

La préparation de cette relève sera certainement la tâche principale de mon successeur.

Il ne m'appartient pas bien entendu de porter un jugement sur les quatre années de mon mandat qui s'achève. Je voudrais seulement vous dire à nouveau ce que furent mes intentions.

Lorsque j'ai pris mes fonctions il m'est apparu qu'il n'y avait que deux possibilités pour l'académie du Var : évoluer ou mourir. Ensemble nous l'avons fait évoluer. Cela ne s'est pas fait sans vagues, ce qui n'est pas surprenant pour un ancien marin !

En quatre ans nous avons pu réaliser l'essentiel des projets que je vous avais proposés au début de mon mandat :

La question des salles est résolue :

. par cette salle Mozart où nous nous trouvons pour les colloques, les heures et les séances mensuelles,

. par le musée naval pour les réunions de commissions, certaines séances à thèmes ou les remises de prix.

Les espoirs que nous avions fondés sur une au moins des trois salles qui vont bientôt ouvrir leurs portes sur la place de la Liberté ont par contre été déçus. Elles seront toutes consacrées au théâtre !

Jean-Yves Bry a réussi à trouver une salle de secours susceptible de nous dépanner.

L'indispensable révision de nos statuts que mon prédécesseur Le médecin général Bernard Brisou appelait de ses vœux est maintenant chose faite. Nous attendons la décision des autorités ministérielles pour les mettre en application.

L'ouverture totale de nos séances au public, conforme à l'esprit des statuts a été votée à bulletins secrets lors de l'assemblée générale extraordinaire à une écrasante majorité.

Les débats informels à la Corderie, réclamés à juste titre par plusieurs de nos présidents honoraires et réservés à des membres de l'académie ont commencé avec succès.

Le premier avec la participation de Jean Perreau, était consacré à l'art contemporain. Il fut passionnant et animé.

Le deuxième s'est tenu il y a quelques jours avec la participation de Pierre Goutx, sur le sujet le plus difficile qui soit c'est-à-dire la bioéthique. Il y avait treize participants et les sujets les plus délicats ont été abordés dans le respect absolu des opinions de tous et me semble-t-il à la satisfaction générale.

Il me paraît tout à fait souhaitable de poursuivre ce type de réunions qui rassemblent uniquement des membres de l'académie et redonnent vie à notre Corderie. Elles permettent de s'exprimer librement et de confronter les opinions.

Le bulletin a changé de format. Il est plus difficile à ranger mais plus agréable à lire. Sauf erreur involontaire il contient l'intégralité des publications présentées aussi bien en séances mensuelles qu'en commissions.

Les relations amicales avec les autorités militaires ont été maintenues et développées. Notre hébergement à la Corderie n'est pas remis en cause. Il ne sera bientôt plus possible de stationner dans l'allée de la Corderie qui va être cédée à la ville et aménagée de façon plus esthétique.

L'instauration de **relations cordiales avec les autorités civiles**, dans le respect de notre indépendance, nous a permis de créer les séances à l'Opéra dans le cadre des Journées du patrimoine. Elles sont devenues une véritable tradition toulonnaise fréquentée chaque année par près de 800 personnes.

J'ouvre ici une parenthèse : certains, je le sais, nous ont reproché de reprendre à cette occasion un sujet traité lors du colloque du mois de mars. Ma réponse est simple : les séances à l'Opéra sont destinées au grand public, celui qui ne fréquente pas la salle Mozart. Refermons la parenthèse.

L'amélioration progressive des relations avec le conseil général a permis la création de 3 conférences lors de la Fête du livre. Nous avons été dépassés par leur succès puisqu'on a refusé du monde. L'expérience devrait être recommencée et améliorée cette année.

Grâce à un travail remarquable de Robert Versailles **le site Internet** s'est développé de façon considérable. Il permet d'accéder à tous les programmes, aux différents salons, à la vie de l'académie et aux anciens bulletins.

L'ordinateur de la Corderie, celui qui est sur le bureau de Claude Arata, vous permet désormais d'obtenir toutes **les références des publications** de l'académie depuis son origine, en entrant par sujet ou par nom... Ce travail de bénédictin a été effectué par Dominique Amann.

Notre collection **d'ouvrages concernant le patrimoine** se poursuit. Le cinquième volume consacré au Faron et à son histoire est en cours d'impression. Il sortira pour le colloque de mars. Le dernier ouvrage sur le bagne a connu un succès particulier et se vend, d'après l'éditeur, dans la France entière.

À l'occasion du 150e anniversaire de l'Opéra de Toulon en 2012, un ouvrage, rédigé par des membres de notre compagnie et coordonné par Jacques Keriguy, sera édité par les éditions Privat.

Enfin dernière innovation que nous devons à Tony Marmottans : vous pouvez lire désormais, dans le Var Matin du dimanche, la **chronique de l'académie du Var**. Une page entière est à notre disposition chaque semaine pour traiter un sujet en rapport avec le Var et son histoire.

Tony a besoin d'aide. Faites-lui des propositions d'articles illustrés.

L'académie devient de plus en plus un acteur incontournable de la vie culturelle toulonnaise. Mais nous devons rester vigilants ; de nombreuses associations se sont créées dans la ville et proposent des conférences souvent remarquables. Elles entrent en concurrence avec les Heures de l'académie. Il est très important de porter une attention particulière au choix des sujets que celles-ci traitent. Ils doivent impérativement attirer le public. Gardons pour nos séances mensuelles ou de commissions les sujets trop « pointus ».

Je ne reprendrai pas mon exposé sur ce que doit être à mes yeux le rôle des académies de province. Vous le retrouverez sur le bulletin de l'année dernière et sur le site Internet.

Il me reste à remercier tous ceux d'entre vous qui m'ont aidé au cours de ces quatre ans et en particulier les membres du conseil d'administration. C'est une équipe renouvelée qui va maintenant prendre la barre. Je lui souhaite bon courage car le travail ne manquera pas et comme disent les marins « bon vent ».

Jean-Paul MEYRUEIS

Rapport moral pour l'année 2010

Jean-Yves BRY, *secrétaire général*

Dans mon rapport précédent, j'avais comparé l'académie à une petite entreprise produisant des biens et services culturels, sans but lucratif. Pour continuer dans ce registre, on peut dire qu'en 2010 cette petite entreprise n'a pas connu la crise.

Les biens produits cette année sont au nombre de trois :

— le Bulletin de l'année 2009 ;

— le quatrième volume de la collection sur le patrimoine toulonnais, intitulé *Le bagne de Toulon 1748-1873* ;

— les actes du colloque *La poésie au cœur des arts*.

Les services produits en 2010 se décomposent ainsi :

— neuf « Heures de l'académie du Var », dont deux discours de réception avec réponses ;

— trois conférences publiques dans le cadre de la Fête du livre de Toulon ;

— neuf séances mensuelles ;

— onze séances de commissions ;

— deux colloques ;

— une séance d'ouverture des Journées du Patrimoine à l'Opéra de Toulon ;

Ces trente-quatre manifestations représentent soixante-dix-sept heures de conférence, cent vingt-quatre communications prononcées par soixante-sept intervenants, pour un public total d'environ quatre mille personnes. Il faut ajouter à cela le Salon d'art qui a reçu environ sept cents visiteurs, une visite du Sénat, et l'animation du site Internet.

Il manque encore à cet inventaire la production des affiches de toutes ces manifestations et les envois de programmes aux membres et invités, sans parler de l'activité administrative interne, l'archivage et la numérisation des données, etc.

Avant d'entreprendre l'étude plus détaillée de ces activités, qu'il me soit permis de remercier ici ceux qui ont participé à la réalisation de ces biens et services, soit une trentaine de bénévoles sans qui rien de tout cela n'aurait existé.

Mouvements et effectifs

L'année 2010 a été marquée par la joie d'accueillir de nouveaux membres, mais aussi par la tristesse de la disparition de sept d'entre eux :

— Robert-Henri Bautier, membre d'honneur ;

— Pierre Perruchio, membre émérite ;

— Paul Blanchet, membre émérite ;

— Emmanuel Carli, membre émérite ;

— Benoît Bouchet, membre bienfaiteur ;

— Paul Talboutier, membre actif résidant ;

— Edmond Reboul, membre actif non-résidant.

Je voudrais aussi citer Pierre Balencie, ancien membre associé.

En leur mémoire, et en complément des hommages qui leur ont été ou leur seront rendus, je vous propose d'interrompre la lecture de ce rapport pendant une minute de recueillement et de pensées pour leurs proches.

Dix nouveaux membres associés ont été admis : Monica Allen-Périn, Claude-Henri Bonnet, Yves Borrini, Jean-Pierre Boyer, Gérard Gachot, Jacques Guyomar, Bernard Lalanne, Jean Le Dantec, Alain Le Poittevin, Jacqueline Léonide.

Quatre membres associés ont été admis comme membres actifs résidants : Robert Giannoni, Guy Herrouin, Louis Imbert, Robert Versailles.

Un membre correspondant étranger a été admis : Aurélien Boivin.

En tenant compte de diverses démissions ou radiations enregistrées ou prononcées par le conseil d'administration, l'académie du Var comptait au premier janvier 2011 deux cent six membres (dont vingt-neuf femmes) se répartissant en trois membres d'honneur, cinq membres bienfaiteurs, quatorze membres émérites, cinquante membres actifs résidants, seize membres actifs non résidants, quatre-vingt-dix-neuf membres associés et dix-neuf membres correspondants étrangers.

Distinctions et nominations

Sauf erreur ou omission, n'ont été portés à ma connaissance que les événements suivants : Jean-Paul Meyrueis a reçu la médaille d'honneur de la Société française de chirurgie orthopédique ; Claude Arata a été fait chevalier et Bernard Brisou a été promu officier dans l'ordre des Palmes académiques ; Gérard Gachot a été promu officier dans l'ordre du Mérite maritime ; Jean-Louis Vernet a été fait docteur *honoris causa* de l'université des sciences de Hanoï (Viêtnam).

Ouvrages et publications

Le Bulletin 2009, sous la même présentation que celui de l'année 2008 a été diffusé en octobre. Ceux qui ne l'auraient pas encore peuvent venir le prendre à la Corderie lors des permanences du lundi après-midi.

Le quatrième volume sur le patrimoine toulonnais qui traite du *Bagne de Toulon* a été publié aux éditions Autres Temps et rencontre un franc succès, tandis que les trois tomes précédents continuent leur carrière en librairie et au musée de la Marine.

Les actes du colloque sur *La Poésie au cœur des arts* ont été imprimés, et ils ont atteint les objectifs de vente fixés.

Nous pouvons espérer maintenir ce rythme de publication en 2011 en l'état actuel de nos ressources.

Quant aux ouvrages et articles publiés par nos membres, ceux qu'ils ont dirigés ou auxquels ils ont participé, l'inventaire qui va suivre sera sans doute incomplet, certains omettant, par modestie probablement, de nous en faire part.

Dominique Amann a fait publier cette année deux ouvrages :

— *Jean Aicard, Contes et récits de Provence*, textes choisis, commentés et annotés ;

— George Sand, *Le Drac*, suivi de *La croyance au drac en Provence et Languedoc* par notre collègue.

Micheline Azéma-Audouin a publié *Les Diables dans le bénitier*, roman en deux tomes.

Gilbert Buti a publié *Les Chemins de la mer. Un petit port méditerranéen : Saint-Tropez (XVIIe – XVIIIe siècles)*, paru aux Presses universitaires de Rennes.

Bernard Cros a publié :

— *Historique du fort de Balaguier*, dans le *Bulletin des Amis du Vieux Toulon ;*

—*Histoire du service des Travaux maritimes des origines à la seconde guerre mondiale*, dans la *Revue mémorielle du MEEDDM* ;

— un article sur le patrimoine immobilier de la Marine dans les actes du colloque *Valoriser les patrimoines militaires* (Brest 2008) ;

— un article sur le patrimoine militaire de la rade de Toulon, dans la revue *In-situ, la revue du patrimoine.*

Denis Emorine a publié un recueil de poèmes *Vaciller ma vie.*

Gérard Fagard a publié *50 ans de peinture*, belle rétrospective de ses œuvres, avec une préface d'André Bérutti et un avant-propos de Jean Perreau.

Hubert François a rédigé le chapitre *Voyages et voyageurs* du livre *Les voyageurs venant à Hyères d'après leurs cartes postales entre 1900 et 1930* publié aux éditions de CTHS-Paris.

Charles Galfré nous a donné le texte de son étude *Les ardents de la presse*, qui retrace l'histoire des journaux et périodiques de notre région.

Philippe Granarolo a publié *Prof de philo à la folie (Un lycée, une vie, tome 2)* en novembre aux éditions Géhess, et en septembre-octobre dans la *Rvue de l'enseignement philosophique* un article *Spinoza et Marcel Conche devant la nature.*

Philippe Hameau a publié :

— *Peintures et gravures à la Bergerie des Maigres (Signes, Var) : la longue tradition graphique*, dans ERAUL, collection de l'université de Liège, n° 122 ;

— *Les rites de passage (1909-2009) : de la Grèce d'Homère à notre XXIe siècle* dans les actes du colloque du même nom paru dans la collections MAR (Monde alpin et rhodanien).

Guy Herrouin a publié en qualité de co-auteur *Les spécificités de l'ingénierie écologique des écosystèmes côtiers-marins* dans la revue *Nature Sciences*, Société, EDP Sciences.

Jacques Keriguy, pour le texte, et Louis Imbert, pour les illustrations, ont fait publier aux éditions Géhess un élégant coffret intitulé *Matsukazé*, titre bien évocateur du Japon.

Antoine Marmottans a continué de relater les faits marquants de la vie et de l'histoire de Toulon dans le journal *Var-Matin*. En 2011, c'est l'académie qui se voit offrir une page hebdomadaire pour ses chroniques. Il a aussi publié un recueil *Les Contes de l'âne rouge*, avec des illustrations de Monique Malfré-Bérutti.

Jocelyne-Eléonore Marot de Lassauzaie a publié *La Grande retrache en Provence*, roman historique préfacé par Antoine Marmottans.

Dominique Ottavi a édité un livre de souvenirs : *Mes autos émois.*

Yves Stalloni nous a donné deux ouvrages : *Eudoxe ou une initiation toulonnaise* et, en collaboration avec Paul Delsamand, *365 proverbes expliqués.*

François Trucy nous a remis le texte de son rapport parlementaire sur *L'ouverture à la concurrence et à la régulation du secteur des jeux d'argent et de hasard en ligne*. Il est l'auteur de plusieurs autres rapports, notamment sur le budget de la Défense.

Yves Vanel nous a déposé un recueil de poèmes *Besace à compartiments*, réunion de cinq plaquettes.

Alain Vignal a publié un article *La reconstitution d'une confrérie de pénitents noirs*, Labarum, *Cahier de la Maintenance des Confréries de Pénitents*, et a participé à la publication *Carnets de Méditerranée* du Lycée Dumont-d'Urville.

Dans le chapitre des dons divers faits à l'académie du Var, il faut signaler tout particulièrement celui fait par François Trucy de l'ouvrage *La Grande traversée de l'Afrique*, qui est l'album photographique de la mission Marchand de 1896 à 1899 entre Congo et Djibouti.

ACTIVITÉS EXTÉRIEURES DES MEMBRES

Dresser un tableau complet des activités de nos membres à l'extérieur de nos instances académiques est une tâche impossible, tant ceux-ci sont actifs et même hyperactifs pour certains. Voici les informations qui ont pu être recueillies, incomplètes sans aucun doute.

Dominique Amann a donné une conférence à Correns (Var) *Vie et œuvre d'Adolphe Guiol, compositeur toulonnais*, à l'occasion d'une journée dédiée à ce musicien dont il a transcrit une messe donnée ce même jour. Il a participé à l'organisation du colloque *Jean Aicard en son jardin* à La Garde le 5 juin, avec un exposé *Jean Aicard, poète philosophe*, et le concours de deux autres académiciens : Antoine Marmottans et Michèle Gorenc.

Monique Bourguet a prononcé onze conférences ; à Toulon trois au Relais Peiresc, deux à Var-Découvertes, une à l'ANFEM une à l'association Culture et découvertes ; à Hyères, une pour les Amis du Musée ; à Ollioules quatre aux ateliers de l'Université du Temps libre. Les thèmes traités furent relatifs à la peinture et à la sculpture.

Bernard Brisou a donné à la faculté de médecine de Bordeaux, dans le cadre de la fête de « Santé navale », une conférence *Louis Tribondeau, de Santé navale à Corfou.*

Monique Broussais après avoir accueilli nos collègues au musée de l'École de La Farlède en janvier et février, y avoir organisé en avril une reconstitution du certificat d'études, a trouvé le temps de donner deux conférences sur *Julie Daubié* (UTL Sanary et médiathèque de La Farlède) une autre sur la Savoie (La Farlède) et a consacré encore quelques heures à mieux faire connaître Jean Aicard et les traditions du Noël provençal.

Pierre Brun a organisé des sorties mycologiques hebdomadaires et fait un exposé sur la classification des champignons. Sur le vitrail il a donné quatre conférences : à Toulon pour les Amis des musées et l'ANFEM, à Tournai (Belgique) et à Saint-Bertrand de Comminges.

Bernard Cros a donné cinq conférences à Toulon, Hyères et Saint-Mandrier, sur le patrimoine militaire et sur le bagne de Toulon. Il a participé à un reportage vidéo de la marine à Toulon, et organisé et animé les *Journées Vauban* sur la rade de Toulon, avec visite de fortifications et conférence.

Raymond Dussert-Vidalet a été nommé membre du Comité de recours de l'Association internationale des sociétés de classification, dont le siège est à Londres.

Hubert François a participé au cent-trente-cinquième congrès national des sociétés historiques

à Neuchâtel (Suisse) et a donné trois conférences : *Le centre historique d'Hyères* avec visite des lieux, *Le 150e anniversaire du traité de Turin et l'unité italienne*, *Le plateau de Costebelle au travers de l'histoire*.

Gérard Gachot en tant que président du comité Toulon-Provence de l'Institut français de la Mer a participé à l'organisation du colloque de la FMES sur les risques en Méditerranée, aux assises de la Mer à Toulon, et rédigé quatre fiches documentaires sur l'industrie de la plaisance, la piraterie maritime, la fonction de garde-côtes et la mer à boire (voir site ifmer.org).

Albert Giraud est intervenu au château de Lourmarin pour la *Journée du Lubéron* sur le thème *Le Panthéon, son histoire, son architecture, ses personnages, ses anecdotes*, et à Aix-en-Provence au cours du colloque *La fête provençale de Villeneuve à Mistral* sur celui des *Menus de banquets, témoins de l'affirmation d'une identité provençale*.

Michèle Gorenc a participé à l'organisation et au déroulement du colloque *Jean Aicard en son jardin* à La Garde, cité ci-dessus.

Il serait trop long de citer toutes les interventions de Philippe Granarolo, faute de temps ou de place, mais il a bien voulu sélectionner lui-même celles qui suivent :

Cycle de cinq conférences au Relais Peiresc sur le thème *Les philosophies de la vie* ; à l'université du Temps disponible de Hyères un autre cycle de six conférences sur le thème *Duos philosophiques* (confrontation d'un penseur ancien ou moderne avec un philosophe contemporain) ; animation de dix soirées du Café Philo de La Garde.

Jean-Pierre Guiol a donné dix conférences à Toulon, Pézenas, Villeneuve-les-Avignon, Avignon, Paris, Correns où il a retrouvé Dominique Amann pour la journée Adolphe Guiol.

Philippe Hameau a participé au colloque du CTHS à Neuchâtel (Suisse), et a été nommé membre de l'IFRAO (organisme affilié à l'UNESCO pour la sauvegarde de l'art rupestre et l'archéologie cognitive).

Guy Herrouin a présenté une conférence (publiée) au colloque *Techno-Océan* à Kobé (Japon). Il a donné une conférence en co-auteur au congrès du Réseau des pôles éco-technologiques, Pollutec, à Lyon, sur le thème des *Enjeux de métrologie et d'instrumentation dans le domaine environnemental ;* une autre sur les épaves profondes, et publié un article sur l'électricité solaire pour l'AVSANE.

Yves de Kermel a fait de nombreuses conférences en qualité de président de l'association « Var Équitable » et donné des cours sur le commerce équitable et le développement durable à l'université de Toulon.

Antoine Marmottans a participé le 5 juin au colloque *Jean Aicard en son jardin* à La Garde. Vice-président des Amis du Vieux Toulon et de sa région il a continué d'y faire des recherches et communications.

Pierre Navarranne a consacré son année 2010 au bon roi Henri IV, en redonnant à Hyères, Toulon et Belgentier la conférence prononcée dans le cadre des Heures de l'académie sous le titre *14 mai 1610, pourquoi tuer un si bon roi ?* Il a un peu varié les plaisirs avec *Pour conclure l'année Henri IV : l'Amérique française du bon roi Henri* prononcé devant la Société hyéroise d'histoire et d'archéologie.

Lucien Provençal a donné trois conférences au Relais Peiresc et une à Hyères, avec pour thèmes Henri II, Marguerite de Navarre et Catherine de Médicis ; une à Toulon sur la ville au XVIIIe siècle et une à La Seyne sur les grandes découvertes.

Pierre Roubert a représenté l'académie à Langogne pour l'inauguration d'une stèle dédiée à un chercheur lozérien, Galtier, et a prononcé dans cette ville, pour les Amis du Patrimoine, une conférence sur le docteur Bougrat. Il a aussi représenté l'académie à la Fête du livre de Châteauneuf de Randon.

François Trucy a participé selon ses propres termes « à une masse de colloques en France, aux Pays-Bas, en Belgique, traitant des jeux d'argent et de hasard » et a donné trois conférences sur le même thème devant des clubs ou institutions.

Yves Vanel a donné deux conférences à la section départementale de la Société des poètes et artistes de France : *Dada dadaïste et Dadaïsme* et *Aperçu du surréalisme*.

Alain Vignal a donné une conférence *La Sainte-Baume : un sanctuaire inséré dans la vie d'un diocèse provençal* aux journées d'amitié du cent-cinquantième anniversaire du rétablissement des Dominicains à la Sainte-Baume.

Manifestations et sorties de l'année

Le 16 juin nous étions une trentaine, reçus par François Trucy et son épouse pour déjeuner puis visiter le Sénat et assister à une séance de questions au gouvernement. L'actualité varoise (inondations catastrophiques) et le soixante-dixième anniversaire de l'appel du 18 juin ont été évoqués, les débats portant sur l'actualité sociale du moment. Un très bon souvenir pour les participants.

Le 17 septembre à l'Opéra de Toulon ce sont huit-cents personnes environ qui ont assisté à la présentation audiovisuelle du Bagne de Toulon que nous avions préparée en préambule aux journées du Patrimoine. Le maire, Monsieur Hubert Falco, par sa présence effective et son allocution a montré l'intérêt qu'il porte à cette manifestation annuelle, qui est devenue un rendez-vous habituel.

Les 6, 7 et 8 octobre nous étions sept de l'académie du Var à participer au colloque organisé par l'académie nationale de Metz sur le thème de *L'urbanisme, instrument de pouvoir* dans le cadre de la Conférence nationale des académies. Nous y avons reçu un accueil remarquable en tous points. Nous avons pu faire une découverte détaillée de la ville et de son tout nouveau Centre Pompidou.

Remise des prix

Jacques Keriguy avait une nouvelle fois organisé cette cérémonie qui s'est déroulée le 7 décembre au musée de la Marine devant une quarantaine de personnes.

Le prix du recueil de poésie a été remis à madame Stempfel pour *À l'oreille des arbres*, le second prix étant attribué à madame Sabatier pour *Cicatrices*, tous deux présentés par Daniel Gisserot. Le prix de l'académie a été remis à monsieur Lorenzini pour son anthologie *Toulon entre les lignes*, ouvrage remarquablement présenté par Rolland Billault.

Colloques

Selon un rythme qui devient habituel, deux colloques ont eu lieu en 2010. Le 30 avril devant une salle Mozart bien pleine, a eu lieu celui consacré au *Bagne de Toulon*

1748-1873. Le 26 novembre devant un public moins dense ce fut le colloque sur *La poésie au cœur des arts*.

Ces deux journées de conférence ont nécessité un travail considérable de recherche pour la mise au point des exposés, des illustrations qui les accompagnaient et des publications livrées le jour même.

Exposition

Le Salon d'Art organisé par Jean Perreau, conservateur des beaux-arts, aidé d'André Bérutti, Michel Colas, Gérard Fagard, Louis Imbert, Dominique Ottavi et quelques autres, s'est tenu pour la deuxième fois dans le très vaste espace du complexe Gérard Philipe à La Garde.

Les invités étaient les peintres Monica Périn et José Renucci. Plus d'une centaine d'œuvres avaient été rassemblées pour ce salon, dont un grand nombre sur le thème proposé de la côte gardéenne, évoquée dans cinq exposés lors de la séance mensuelle qui précédait le vernissage. Le maire de La Garde, monsieur Jean-Louis Masson, a bien apprécié cette deuxième édition du salon de l'académie dans sa ville, qui a attiré un public nombreux. Le rendez-vous est pris pour 2011.

Commissions

Onze séances de commissions spécialisées se sont tenues pendant l'année, dont dix dans le cadre prestigieux du musée de la Marine, et il faut remercier son conservateur, notre collègue Cristina Baron, d'avoir continué à nous y recevoir. Nous espérons que les travaux actuellement en cours ne nous priveront pas de cette collaboration aussi agréable qu'efficace. Chaque séance a réuni en moyenne soixante personnes (cinquante-deux en 2009), dont vingt-six invités (dix-sept en 2009) et trente-quatre membres de l'académie, qui représentent ainsi 57 % du public. Trente-huit communications ont été faites sur des sujets très variés, le plus souvent réunis autour d'un thème : nucléaire et climat, Paganini, le rattachement de la Savoie à la France, un hommage à Jean-Max Tixier disparu en 2009, la musique et le nombre, les batailles, une séance musicale de Chopin à Schumann, l'esclavage.

La commission d'histoire, dirigée par Bernard Brisou, a tenu trois séances. La commission des sciences dirigée par Henri-Pierre Gervais puis Jean-Paul Meyrueis, s'est réunie à trois reprises. La commission des beaux-arts, animée par Jean Perreau, s'est tenue trois fois. La commission de littérature, sous la responsabilité de Philippe Granarolo, s'est réunie à deux occasions.

Séances publiques : les Heures

Sous l'avenante responsabilité d'Antoine Marmottans neuf conférences publiques ont été données à la salle Mozart. Deux étaient des discours de réception : celui de François Goudard *La Terre orange ou citron ?*, réponse d'Yves Artru ; celui de Bernard Cros *Le granit renversé des pharaons, l'obélisque entre Nil et Seine*, réponse de l'amiral Jean Guillou.

Ces conférences constituent, avec la manifestation à l'Opéra, la vitrine de notre académie et nous devons nous appliquer à la rendre attrayante. Le conseil d'administration, a fourni son assistance au responsable des Heures, et la présentation des orateurs sera désormais dévolue à un président honoraire choisi par le conférencier.

A l'occasion des conférences de Philippe Granarolo et Jean Perreau deux réunions privées à la Corderie ont permis des échanges plus libres entre académiciens.

Séances mensuelles

Il y a eu neuf séances mensuelles, comme l'année précédente. L'assistance moyenne a été de quatre-vingt quatorze personnes dont soixante membres de l'académie (64 %). Huit de ces séances du jeudi ont eu lieu à la salle Mozart, celle du mois d'avril s'est déroulée dans le confortable auditorium du complexe Gérard-Philipe à La Garde avant le vernissage du Salon d'Art.

Le choix des communications en séance mensuelle n'est pas facile et le président et le secrétaire général essayent d'offrir un programme varié, réservant les interventions sur un thème commun au travail des commissions. Pour faciliter ce travail il faut que vous nous fassiez part de vos propositions par écrit, avec une description en quelques lignes du sujet envisagé, pour que nous ayons les bons éléments d'information.

En additionnant les réunions de commissions, les *Heures*, les séances mensuelles et colloques nous arrivons à cent-vingt-quatre communications prononcées par soixante-sept orateurs différents, dont quarante-cinq avaient déjà pris la parole en 2009. Si quarante-trois de nos collègues n'ont parlé qu'une fois au cours de l'année, un a parlé cinq fois, six trois fois et sept deux fois. Sur les soixante-sept intervenants trente-sept étaient des membres actifs résidants. Trente-quatre personnes ont parlé au moins une fois au cours de chacune des années 2008, 2009 et 2010.

Vous retrouverez dans le *Bulletin* la quasi-totalité de ces communications avec de nombreuses illustrations, dont certaines en couleur, ce qui permet de conserver sous cette forme la mémoire de nos réunions mensuelles, des *Heures* et des travaux des commissions. La mise en ligne rapide du *Bulletin* sur le site Internet en complète la diffusion.

Assemblées générales

Le vingt-huit janvier 2010 a eu lieu l'assemblée générale, comportant le rapport moral présenté par le secrétaire général Jean-Yves Bry et le rapport financier présenté par François Goudard, trésorier. Ces deux rapports ont été approuvés à l'unanimité.

Les membres actifs résidants ont ensuite voté pour élire au conseil d'administration Claude Arata, Michel Colas, Philippe Granarolo, Jean Perreau. Le conseil d'administration a ensuite élu son bureau, la présidence étant assurée par Jean-Paul Meyrueis, le secrétariat et la vice-présidence par Jean-Yves Bry et les fonctions de trésorier par Michel Colas.

A l'issue de l'assemblée générale nous sommes allés au cercle des Officiers mariniers pour le repas traditionnel auquel assistait le vice-amiral d'escadre Yann Tainguy, préfet maritime.

Le vingt-trois novembre s'est déroulée à la salle Mozart une assemblée générale extraordinaire au cours de laquelle ont été discutés et adoptés les textes de nouveaux statuts et règlement intérieur, qui n'entreront en vigueur qu'après leur approbation par le ministère de l'Intérieur et après avis du Conseil d'Etat. Les formalités à cette fin ont été entreprises.

Conclusion

La longueur de ce rapport suffit à faire comprendre que l'année 2010 a été un peu plus active que la précédente, et que l'ouverture au public s'est accentuée.

L'étude des présences a permis d'apprendre qu'en 2010 cinquante-cinq de nos membres associés n'avaient assisté à aucune séance. C'est mieux qu'en 2009 (cinquante-huit) et à ce rythme nous aurons la totalité de l'effectif en... 2040.

La nouvelle équipe saura certainement résoudre cette question parmi d'autres, et je ne manquerai pas de l'encourager depuis le fauteuil dans lequel je ne compte pas m'assoupir pendant nos réunions.

Rapport financier pour l'année 2010

Michel Colas, *trésorier*

1. Contrôle des comptes

Le contrôle des comptes de l'année 2010 a été effectué, le 14 janvier 2011, par monsieur le Contrôleur général Yves Artru, mandaté par le président de l'académie pour exercer les fonctions dévolues au commissaire aux comptes.

Il a certifié sans réserve que les comptes annuels ont été régulièrement tenus et sont sincères et qu'ils donnent une image exacte du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association en fin d'exercice.

Les vérifications auxquelles il a procédé n'ont fait apparaître aucune anomalie.

2. Résultats comptables

Compte de résultat

Charges	2009	2010
Frais généraux	7 114,37	7382.53
Loyer, assurances et nettoyage	3 100,95	2 828,9
Impression et diffusion du bulletin	12 034,08	13 609,38
Publications	10 879,74	6 570,25
Prix de l'académie du Var	1586,66	1 609,54
Achat de matériel	988,66	269,49
Frais de réception et déplacement		214,50
Frais financiers	57,01	26,83
Total des charges	35 761,47	32 511,42

Produits	2009	2010
Cotisations et droit de chancellerie	9 095,00	9 300,00
Ventes de publications	7 154,79	8 587,83
Subvention du conseil général	10 000,00	10 000,00
Subvention de la ville de Toulon	8 500,00	8 000,00
Subvention communauté TPM	1 500,00	1 500,00
Subvention ministère de la culture	1 500,00	10 000,00
Produits financiers	10,61	14,33
Produits exceptionnels	1 010,68	110,56
Produits sur exercice antérieur	7,92	74,57
Reprise sur exercice antérieur	1 861,20	
Total produits	40 640,21	47 587,29
Résultat	**4 878,74**	**15 075,87**

Bilan

Actif	2009	2010
Compte courant	2 300,24	4 358,89
Compte livret CNE	563,78	13 563,78
Compte titres	38 055,43	38 055,43
Totaux	40 919,45	55 978,10

Passif	2009	2010
Report à nouveau	35 880,45	40 759,19
Résultat 2009	4 878,74	
Résultat 2010		15 075,87
Dettes	160,26	143,04
Totaux	40 919,45	55 978,10

3. Commentaires

Le compte de résultat fait apparaître un bénéfice net de 15 075,87 euros, il a été obtenu grâce à l'octroi d'une importante subvention du ministère de la Culture (10 000 euros), dont le renouvellement ne sera pas nécessairement assuré, et à la maîtrise des dépenses courantes.

En 2010, les subventions accordées et reçues se montent au total à 29 500 euros contre 21 500 euros en 2009.

Les ressources propres de l'académie (cotisations et ventes d'ouvrages) représentent environ 37 % des produits courants, pourcentage sensiblement du même niveau que les années précédentes.

Au bilan, l'actif s'élève à 55 978,10 euros, ce qui correspond à environ deux années de charges (1,75) satisfaisant ainsi largement l'objectif recommandé aux associations reconnues d'utilité publique.

4. Budget prévisionnel et cotisations 2011 et 2012

Le budget prévisionnel a été adopté par le conseil d'administration du 13 septembre 2010.

Il a été établi en tenant compte du montant des cotisations porté à 70 euros voté au cours de l'assemblée générale du 28 janvier 2010 afin de pallier une éventuelle diminution des financements publics.

Dépenses	**en €**
Frais généraux	10 000
Impression *Bulletin*	11 000
Frais d'envoi *Bulletin*	3 000
Impression des actes du colloque	3 000
Edition 5e volume *Patrimoine Toulonnais*	10 000
Prix de l'académie du Var	1 500
Vidéo et « divers » Opéra	900
Travaux siège de l'académie	750
Frais financiers	50
Total	40 200,00

Recettes		**en €**
Cotisations, frais de chancellerie et dons		11 500
Ventes de publications		6 200
Subventions Conseil général	10 000	
Ville de Toulon	11 000	
TPM	1 500	
		22 500
Total		40 200